1907

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 917 989
Sala Grande
Scansia 12 Palchetto 8 Ripp
N.° d'ord. 1

43. 5. 20.

Polit. XIV 34 (1.2

Digitized by Google

CÉRÉMONIES

ET

COUTUMES RELIGIEUSES

DE

TOUS LES PEUPLES

DU MONDE.

TOME SEPTIEME.

DEUXIÈME PARTIE.

Le Tome VII étant trop volumineux pour être relié en un volume, nous avons pensé devoir, par ce Frontispice, indiquer à MM. les Souscripteurs de le diviser en deux, à l'article *Dissertation sur les Peuples de l'Amérique*, page 319.

S.m
582114

CÉRÉMONIES

ET

COUTUMES RELIGIEUSES

DE

TOUS LES PEUPLES

DU MONDE;

REPRÉSENTÉES PAR DES FIGURES DESSINÉES DE LA MAIN

DE BERNARD PICART;

AVEC DES EXPLICATIONS HISTORIQUES ET DES DISSERTATIONS CURIEUSES.

NOUVELLE ÉDITION,

ENTIÈREMENT CONFORME A CELLE DE HOLLANDE,

CORRIGÉE; augmentée de notes curieuses; du cérémonial de la procession d'Aix, etc.; de la description de certaines messes singulières; d'une dissertation complète sur l'origine de la Franc-Maçonnerie, et sur le culte du Feu; d'articles supplémentaires sur les Sectes qui ont pris naissance depuis 1723, et qui existent soit en Europe, soit dans les Etats-Unis de l'Amérique; de dissertations nouvelles sur le culte et les cérémonies de plusieurs peuples de l'Asie et de l'Afrique; de la description des usages religieux des diverses Nations qui habitent l'Océan Pacifique et le continent de la Nouvelle-Hollande; de tous les renseignemens que les voyageurs du dix-huitième siècle nous ont donnés sur la religion des Peuples qu'ils ont connus les premiers, ou qu'ils nous ont mieux fait connaître; enfin d'une dissertation sur la conformité générale, etc., etc.; avec plusieurs planches nouvelles.

TOME SEPTIÈME.

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES DES PEUPLES DE L'ASIE, DE L'AFRIQUE ET DE L'AMÉRIQUE.

PARIS.

L. PRUDHOMME, EDITEUR.

M. DCCC. IX.

ADDITION

AUX

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

DE

QUELQUES PEUPLES D'AFRIQUE,

QUI ONT ÉTÉ OUBLIÉES PAR BERNARD.

(Article tiré du Tome VIII.)

QUOIQUE la religion des peuples de la côte d'Or soit à peu près la même que celle des Nègres de Guinée, cependant ce qu'on en raconte renferme des particularités que nous ne croyons pas indignes de l'attention de nos lecteurs. Le chevalier des Marchais sera notre guide.

(*a*) Le Christianisme n'a pas fait de grands progrès dans ce pays : la pluralité des femmes y sera toujours un obstacle invincible. Le Judaïsme ni le Mahométisme n'y ont pas encore pénétré. Une idolâtrie, mêlée d'une infinité de superstitions que l'avarice des Marabous entretient, est la religion dominante du pays. Il est difficile de donner une idée distincte du culte des Nègres qui l'habitent. Ils savent en gros qu'il y a un Dieu créateur du ciel et de la terre, qui est bon, et qu'il comble de biens ceux qui le connaissent et qui l'adorent : ils l'appellent le *Dieu des Blancs*. Ils croient que les ames ne meurent pas ; mais leurs sentimens sur la nature des ames sont des plus grossiers, puisqu'ils supposent qu'elles ont faim et soif et qu'elles souffrent encore les besoins de cette vie. Du reste, leur ignorance fait pitié.

Leur culte, ainsi qu'en Guinée, est tout entier pour les Fétiches : ce sont leurs Dieux. Ils les craignent et ne les aiment point : ils les prient pour éviter d'en être maltraités ; car ceux qui ont un peu plus d'esprit que les autres, conviennent qu'ils ne peuvent en attendre aucun bien.

Ces Fétiches n'ont aucune forme ou figure déterminée. C'est un os de poulet, une tête sèche d'un singe, une arrête de poisson, un caillon, un noyau de datte, une boule de suif dans laquelle on a lardé quelques plumes de perroquet, un bout de corne plein de diverses ordures, et mille autres choses semblables. Ce sont leurs Marabous qui leur vendent ces Dieux ridicules, en l'honneur desquels ils les obligent à certaines observances dont il y en a de très-difficiles, et auxquelles cependant ils n'oseraient manquer dans la crainte de mourir sur-le-champ. Il y en a à qui il est défendu de manger du bœuf ; d'autres qui ne peuvent manger du cabrit, de certains poissons ou oiseaux, de boire certaines liqueurs : ils se laisseraient plutôt tuer, que de faire le contraire. Ces Fétiches ne sont que pour les particuliers ; les rois et les pays en ont d'autres qu'ils appellent les *grandes Fétiches*, et qui conservent le prince et la nation. Telle est quelquefois une montagne, un grand rocher, un grand arbre, quelque gros oiseau. Le roi d'Akara a devant sa porte un gros morceau d'or, qu'on a tiré des montagnes du pays. Il est massif, pur

(*a*) Voyage en Guinée, T. I, chap. 12.

et plus gros qu'un muid. Il sert de grande Fétiche à tout le pays. C'est assurément une riche idole. On aurait des égards pour elle dans bien d'autres pays qu'en Guinée; et excepté le culte, elle aurait lieu d'être contente du cas qu'on ferait d'elle. Les Fétiches du royaume de Fetu et du petit Acavis sont aussi des tonnes d'or, qui sont à la porte des maisons de ces deux princes.

Les Nègres de la côte d'Or ont de grands arbres, aux pieds desquels ils sacrifient. Ils sont persuadés que si on coupait un de ces arbres, tous les fruits du pays seraient perdus, et ceux qui auraient commis un tel crime, punis de mort infailliblement. Les Hollandais peuvent en dire des nouvelles. Il y eut dix de leurs gens massacrés le 10 de mai 1598, à Moure, pour avoir coupé un de ces arbres.

Il n'y a parmi eux ni foires ni marchés le jour qui leur tient lieu de dimanche, qui est notre mardi. Ce jour-là personne ne travaille; les paysans n'apportent rien au marché; tout commerce est interdit. Voici de quelle manière ils célèbrent ce jour. Après s'être lavés bien plus exactement que les autres jours, et s'être parés de leurs plus beaux habits, ils s'assemblent dans la place où est l'arbre de la Fétiche. Ils dressent une grande table au pied de cet arbre: ils en ornent les pieds avec des couronnes de fleurs et de branches d'arbres; ils la couvrent de riz, de mil, de maïs, de pain, de fruits, de viande, de poissun, d'huile de palme et de vin, afin que la Fétiche du village, accompagnée de toutes les Fétiches des particuliers qui composent l'assemblée, puisse faire bonne chère, pendant qu'ils chantent et qu'ils dansent de toutes leurs forces autour de l'arbre, au son de plusieurs bassins de cuivre et autres instrumens de leur musique barbare. C'est dans ces exercices qu'ils passent toute la journée. Sur le soir, ils se lavent encore plus soigneusement qu'ils n'ont fait le matin; et les paysans étant alors arrivés chargés de vin de palme qu'ils sont obligés d'apporter pour la cérémonie, le chef du village le distribua à toute la compagnie, qui s'en retourne souper chacun chez soi, observant de répandre à terre plus de vin qu'à l'ordinaire, afin d'honorer leurs Fétiches et les faire boire. Le festin servi au pied de l'arbre appartient aux Marabous, qui en ont plus besoin que les Fétiches, et qui ont plus d'appétit qu'elles.

Tel est leur culte impertinent, dont les plus spirituels d'entre eux ne sauraient rendre la moindre raison. Ils demeurent dans le silence lorsqu'on les interroge; ils baissent les yeux en se contentant de dire: *Vous êtes heureux, vous autres Blancs, d'avoir un Dieu bon qui vous donne tous vos besoins, et qui ne vous maltraite pas.* Lorsqu'il s'élève quelque orage, et qu'ils entendent le tonnerre, ils se renferment dans leurs cases: on n'en trouve pas un dehors. Ils paraissent saisis de frayeur; et quand on leur en demande la raison, ils disent que le Dieu des Blancs est en colère.

Les habitans de la côte d'Or disent que leur Dieu est noir, et leurs Marabous assurent qu'il leur apparaît souvent au pied de l'arbre des Fétiches sous la figure d'un grand chien noir. Ils ont appris des Blancs que ce grand chien noir s'appelle *le Diable*: il ne faut que prononcer ce mot devant eux, et y joindre quelque imprécation, comme, *le Diable t'emporte*, ou *te torde le cou*, pour les faire trembler et tomber en défaillance.

Rien n'est plus visible et plus réel que l'empire que le Démon a sur eux, et les mauvais traitemens qu'ils en reçoivent. On les entend crier, et on voit les meurtrissures et les autres marques des coups qu'il leur a donnés. Il est vrai qu'il a la discrétion de ne leur casser ni bras ni jambes: mais il les bat quelquefois avec tant d'inhumanité, qu'il les met sur le grabat pour plusieurs mois. C'est alors que les Marabous font bien leurs affaires. Ils exigent de ces malheureux des présens et des offrandes; sans quoi ils les menacent que les Fétiches qui sont irritées, acheveront de les assommer. Dans tout ce manège peut-être y a-t-il plus de malice et de fourberie de la part de ces prêtres, que de réalité.

Nous ne parlerons point des mariages de la côte d'Or: ils se font avec aussi peu de cérémonie qu'en Guinée. Nous remarquerons seulement, après le voyageur que nous suivons ici, que la taille ordinaire des femmes de ce pays est médiocre, bien prise; et que quoiqu'elles paraissent délicates, elles sont en effet d'un excellent tempérament. Elles sont naturellement sobres et attachées à leur ménage: elles ont l'esprit fin, adroit, vif, engageant; elles aiment le plaisir; elles sont avares, et vendent bien cher leurs faveurs aux Européens. « Il n'y a point de femmes au monde, dit le chevalier des Marchais, qui entendent mieux qu'elles à ruiner un homme qui s'est empêtré dans leurs filets. Elles n'oublient rien pour plaire, et sont d'une extrême propreté. Elles courent se baigner dès qu'elles sont levées; après quoi celles qui ne sont pas obligées à travailler, passent un tems considérable à se blanchir les dents, à se peigner, à tresser leurs cheveux, et à les orner de rubans ou de menilles. Elles se peignent le front, les sourcils et les joues. La plupart se font faire de petites incisions à côté des oreilles et des tempes, afin d'y faire venir de petites tumeurs qu'elles peignent de diverses couleurs. Elles portent des pendans d'oreilles, des colliers, des bagues, des brasselets de corail, de rassade ou de menilles d'or; et quand elles ont des miroirs, elles les consultent assiduement, et sont aussi long-tems à s'y regarder pour le moins que les femmes d'Europe. Les femmes des capitaines et de marchands ne sortent point de leurs maisons sans être suivies de leurs esclaves. Elles ont alors sous leur pagne de dessous une pièce de toile fine à fleurs, ou de taffetas de couleur vive, dont elles se couvrent depuis le sein jusqu'à mi-jambes, et qu'elles relèvent par derrière en manière de bourrelet. Elles ont une ceinture à laquelle elles attachent de gros paquets de clefs, comme si elles avaient bien des coffres et des armoires, quoique souvent elles n'en aient qu'un ou deux, et quelquefois point du tout. Quand leurs maris sont riches, elles mettent tout en usage pour avoir

des menilles d'or en quantité, et des bagues : on en voit quelquefois qui en ont plus de cinquante marcs sur le corps. De retour à la maison, elles quittent tous ces ajustemens; elles les enferment proprement dans leurs coffres, et n'ont plus qu'une pagne de grosse toile, qui les couvre depuis les reins jusqu'aux genoux ».

Ces femmes au reste ont une force et un courage surprenant. Elles accouchent sans donner aucune marque de douleur : ce n'est pas qu'elles n'en ressentent comme toutes les autres femmes; car pourquoi ne se ressentiraient-elles pas de la malédiction prononcée contre la première de toutes les femmes? Mais c'est par grandeur d'ame qu'elles n'en témoignent rien; elles seraient déshonorées pour toujours si elles avaient jeté quelque cri : elles mettent donc paisiblement leurs enfans au monde; on ne sait qu'une femme est accouchée que quand on entend les cris de l'enfant. On donne aux nouvelles accouchées une calebasse d'un breuvage fait avec du riz, du maïs ou bled de Turquie écrasé, de l'eau, du vin de palme et de la maniguette (*a*); après quoi on les couvre bien, et on les laisse dormir trois ou quatre heures. Elles se lèvent ensuite, vont se laver à la mer ou à la rivière avec leur enfant, et se remettent à travailler comme s'il ne leur était rien arrivé.

Au retour du bain, le père et la mère donnent un nom à l'enfant : s'ils ont reçu quelque bienfait d'un Blanc, ils lui font porter son nom. L'enfant enveloppé de quelques langes est posé sur une peau ou sur une pagne étendue sur des joncs ou sur des feuilles de palmier : il y demeure un mois ou cinq semaines; après quoi la mère le porte sur son dos, assis sur une petite planche, ayant les jambes passées sous ses aisselles, et les mains liées autour de son cou : elle ne le quitte que la nuit. Comme les Négresses ne portent point de corps de jupe, leur sein n'étant point soutenu tombe, et leurs mamelles deviennent si longues que quand l'enfant qu'elles ont sur le dos crie et demande à téter, elles lui donnent la mamelle par dessus l'épaule sans avoir la peine de le détacher. Cela est commode. Elles ont grand soin de les laver soir et matin, et de les frotter d'huile de palme : cela tient leurs jointures souples, les pores ouverts, et aide beaucoup à la nature à les faire croître.

Dès qu'ils ont sept ou huit mois, les mères ne les portent plus : elles les laissent à terre où ils vont à quatre pattes, et jouent comme de petits chats. Ils marchent bien plutôt que les enfans en Europe : il est vrai qu'ils tombent souvent; et on remarque qu'ils ne se blessent presque jamais.

On ne peut expliquer la tendresse que les Négresses ont pour leurs enfans. Si elles sont un peu riches, elles les parent de (*b*) menilles d'or, dont elles leur font des colliers, des ceintures et des brasselets : il faut sur toutes choses que ces ménilles soient enfilées dans un fil composé de l'écorce de l'arbre où ils adorent leurs Fetiches, sans quoi ils croient que le Diable emporterait ces petits innocens : c'est une superstition que leurs Marabous leur ont tellement gravée dans l'esprit, qu'on voit ces enfans ceints par tout le corps de rameaux de cet arbre que ces Marabous leur vendent très-chèrement.

Les pères et mères ne châtient presque jamais leurs enfans; ils les aiment trop. Ces enfans étant toujours tout nus, filles et garçons ensemble, ils n'ont aucune honte de leur nudité : ils demeurent dans cet état jusqu'à douze ou quinze ans : il y a même des endroits où les filles n'ont des pagnes que quand ceux qui les ont épousées leur en ont donné; de sorte que quand elles sont laides, ou que quelques autres raisons les ont empêchées de trouver mari, elles vont toutes nues à treize ans comme elles allaient à dix.

Quand un enfant a dix ou douze ans, si c'est un garçon, le père se charge de l'instruire : il le mène avec lui à la pêche, lui apprend à manier la pagaille ou l'aviron, à conduire le canot, à plonger l'or; ou si c'est un marchand, à vendre et acheter : il demeure ainsi avec son père, qui profite de tout son travail jusqu'à l'âge de dix-huit à vingt ans; pour lors il garde une partie de son gain afin d'amasser de quoi acheter une femme.

Si c'est une fille, la mère a soin de l'instruire et de lui apprendre à tenir la maison bien propre, à piler le riz, à écraser le maïs, à faire le pain et la cuisine, à aller vendre et acheter au marché, à faire des paniers et des nattes; elles sont fort adroites dans ces sortes d'ouvrages : on leur apprend encore à avoir soin de leurs hardes lorsqu'elles en ont, et de celles de leurs père et mère, et surtout que le boire et manger de leur père soit prêt à l'heure. C'est ainsi qu'on les accoutume à servir avec ponctualité les hommes qui les achèteront pour en faire leurs femmes : ce que les mères n'ont pas besoin d'apprendre à leurs filles est la coquetterie et l'amour du faste; la nature toute seule est leur maîtresse en cela, comme en plusieurs autres choses.

Les Nègres qui sortent de leurs cases pour aller trafiquer, observent une plaisante superstition. (*c*) S'ils éternuent en sortant de chez eux, et que le hasard leur fasse tourner la tête du

---

(*a*) La *maniguette* est une graine à peu près de la grosseur du chenevis, d'une superficie presque ronde, mais anguleuse, d'une couleur rougeâtre avant que d'être mûre, plus foncée quand elle a toute sa maturité, et noire quand elle a été mouillée. Son goût est âcre et piquant, et approche de celui du poivre. *Voyage du chevalier des Marchais en Guinée*, etc., Tome I, chapitre 8.

(*b*) *Menille* est un nom générique, qui revient à celui de *bijou* dont nous nous servons pour signifier les choses précieuses par leur matière et par leur forme, et qui sont de petit volume. Les menilles sont de petits ouvrages d'or assez minces et assez légers, fondus ou battus au marteau. On en voit de plusieurs sortes, *Ibid.*, chap. 9.

(*c*) Voyage *idem*; *ibid.* chap. 12.

côté droit, qu'ils appellent *Eninfan*, ils regardent ce jour-là comme heureux, et hasardent tous leurs biens. Si au contraire ils tournent la tête du côté gauche, qu'ils nomment *Abincon*, ils rentrent chez eux, et n'en sortent plus de tout le jour, quand même il y auroit une apparence certaine d'un profit extraordinaire.

Une chose qui marque le caractère barbare de ces peuples, est l'inhumanité qu'ils exercent à l'égard de leurs blessés et de leurs malades; ils les abandonnent absolument : les enfans laissent leurs pères, les femmes leurs maris; il faut qu'ils périssent : il n'y a que ceux qui sont voisins des établissemens des Européens qui peuvent espérer du secours, lorsqu'ils se sont fait des amis, ou qu'ils ont de quoi payer les esculapes Blancs. Il est vrai qu'ils sont d'un tempérament qui a des ressources infinies : ils sont sanguins, patiens, robustes, courageux; les opérations les plus douloureuses ne leur font pas faire une grimace : ils prennent sans répugnance les remèdes les plus dégoûtans; et la nature aide d'une manière singulière les remèdes qu'on leur applique. Sont-ils guéris, ils ne se souviennent plus qu'on les a abandonnés : ils reçoivent leurs femmes, leurs enfans, leurs amis, leurs voisins comme s'ils en avaient reçu tous les services qu'ils en pouvaient exiger ou attendre. Est-ce grandeur d'ame ou insensibilité?

S'ils se sentent trop chargés de sang, ils se percent sans façon avec un couteau en quelque endroit du corps, et laissent saigner la plaie tant qu'ils le jugent à propos; après quoi ils la lavent d'eau fraîche, la bandent avec un morceau de pagne, et voilà une saignée faite.

Lorsqu'ils ont mal à la tête, ils se la serrent avec une corde le plus fort qu'ils peuvent; de même ils se serrent le ventre quand ils ont la colique : les ligatures sont parmi eux des remèdes presque universels. Ils se baignent dans le frisson et dans le chaud de la fièvre; et quoiqu'ils aient chez eux une infinité de simples et de baumes ou de résines dont ils pourraient tirer des remèdes excellens, ils sont si grossiers ou si indolens qu'ils n'y pensent seulement pas.

Malgré la conduite brutale de ces Nègres, on remarque parmi eux une justice distributive et coërcitive : il est vrai qu'il faut que les crimes soient bien considérables pour faire condamner un criminel à la mort. Elle y vient cependant pour certains crimes, surtout pour l'adultère avec la première femme des rois et des grands seigneurs : pour les autres femmes, un en est quitte pour une amende, qui est plus ou moins grande selon la qualité des parties, ou selon que l'on a eu soin de disposer l'oreille et la langue du juge; chacun plaide sa cause soi-même. Si les épices sont payées grassement et d'avance, il est certain que les raisons font tout un autre effet sur l'esprit des juges, qui sont ordinairement, un le roi même quand les choses en valent la peine, ou les capitaines des villages. Si un accusé est condamné à une amende, il faut qu'il la paie sur-le-champ; sinon il est vendu pour esclave sans jamais pouvoir se racheter. Si le coupable est en fuite, ses parens sont obligés de payer pour lui, à moins qu'ils n'abandonnent le pays pour toujours.

Dès que l'accusé est condamné à mort, on lui bande les yeux; on le conduit hors du village; on le perce d'une saguaie, et on lui coupe la tête qu'on attache aux branches d'un arbre. Quelquefois aussi cette tête est enlevée par les parens, qui la font cuire, pour mieux dépouiller le crâne, que l'on pend ensuite auprès de la Fétiche du logis. Le corps coupé en morceaux est jeté çà et là dans les champs, pour servir de pâture aux bêtes.

On ne connoît point encore en ce pays les sergens, huissiers, apparitеurs et autres vermines qui rongent le genre humain; non plus que les avocats et procureurs, greffiers et autres semblables. Dans les affaires civiles, une partie cite l'autre devant le capitaine, qui est en même tems gouverneur et juge du village. Le demandeur parle le premier, le défendeur répond. S'il y a des répliques à faire, elles se font par les parties sommairement l'une après l'autre et sans s'interrompre. Le juge prononce : il n'y a ni appel, ni requête civile, et le jugement est exécuté sur-le-champ. Il faut payer sans déplacer, autrement le débiteur est vendu comme esclave, et l'on n'en parle plus.

Il arrive quelquefois que la haine qu'ils ont tous les uns contre les autres, les porte à se battre en duel en sortant d'une affaire civile, et souvent de fort peu de conséquence. Ils prennent chacun trois ou quatre seconds. S'il en demeure quelqu'un sur la place, il faut que les autres quittent le pays, à moins qu'ils ne soient en état de payer une grosse amende au roi, qui en ce cas leur fait grace pour le sang qui a été répandu. Les parens des morts ne sont plus en état de les citer en justice pour cela; mais ils ne manquent guère de s'en venger par le poison ou par d'autres voies cachées. On a vu des Nègres qui ont payé au roi jusqu'à 170 marcs d'or d'amende.

Il n'y a point de procès en ce pays-là pour les successions ni pour les partages. En voici la raison : elle est des plus barbares. Les femmes et les enfans sont exclus des biens de leurs pères et de leurs maris. Un homme riche meurt; ses femmes et ses enfans n'ont pour tout bien que leur maison : le plus proche parent s'empare des esclaves, des meubles et des marchandises du défunt. De-là viennent les haines qu'ils ont les uns contre les autres, et même les enfans contre leurs pères, à moins que de leur vivant ils ne les mettent en état de ne pas craindre d'être réduits à la mendicité. Pour les femmes, si elles sont encore jeunes, elles se prostituent ou se mettent au service des nobles, qui étant tous marchands sont aussi les plus riches.

C'est aux nobles que les rois donnent les premières charges de la guerre. Il est rare, malgré les soins que se donnent les Européens, que ces peuples soient long-tems en paix. Ils sont fiers et intéressés. La fierté leur fournit quand ils veulent des prétextes pour déclarer la guerre à leurs voisins : l'avarice et le désir de faire des esclaves, afin d'avoir de quoi acheter des marchandises d'Europe, en est souvent la plus véritable raison.

Quand donc un prince a une raison ou un prétexte de déclarer la guerre, il fait assembler chez lui ses capitaines, ses officiers et ses nobles : il leur dit les raisons qu'il a de se plaindre d'un tel roi ou prince. Il exagère le tort et les injures qu'il en a reçues : il conclud à la guerre ; les exhorte à se souvenir d'eux-mêmes, à soutenir la haute réputation de bravoure où ils sont dans toute l'Afrique ; leur promet la victoire de la part de ses Fétiches, et les assure que le butin qu'ils feront sera très-considérable. La guerre est aussitôt résolue. On envoie la dénoncer à l'ennemi par un héraut ; et on lui marque en même tems le jour, le lieu, l'heure du combat.

Chaque capitaine, officier ou noble a soin de s'armer, et de se faire accompagner par ses esclaves armés. Le reste du peuple s'arme aussi, et se rend sous ses chefs. Ceux qui ont été assez braves pour avoir tué des ennemis dans les guerres précédentes, paraissent sur les rangs avec des casques composés en partie des crânes de ceux qu'ils ont défaits. Les autres en font de peaux de lion, de tigre, de crocodile, etc., qu'ils chargent de plumes quand ils peuvent en avoir. Ils portent au bras gauche un grand bouclier de peau de tigre ou de bœuf, et une longue sagaie à la main droite, sans autre habillement qu'un petit linge devant eux pour cacher leur nudité, et pour n'être point embarrassés pendant le combat. Ils ont leurs sabres devant eux, et leurs grands couteaux au côté. Leurs esclaves armés d'arcs, de flèches et de couteles marchent à leurs côtés et derrière eux. Le peuple est armé de haches et de sabres : tous ceux qui ont des fusils se mettent au premier rang. Ils ne font que deux lignes, suivant l'étendue du terrain et sa figure, et combattent tous à la fois ; de maniere que si elles sont une fois rompues, il n'y a plus de secours à espérer : ce n'est plus qu'une fuite précipitée, ou un massacre.

Dès que les armées sont en présence, elles poussent des hurlemens affreux ; après quoi elles se dardent leurs sagaies avec beaucoup de justesse : les boucliers parent la plus grande partie des coups. Les flèches volent de tous côtés ; et tombant sur ces corps nus, elles font une terrible exécution, particulièrement sur ceux qui n'ont point de bouclier. Les cris des combattans, le son des tambours et des trompettes et les blessures leur font mettre le sabre et le couteau à la main ; et c'est alors qu'ils s'acharnent les uns sur les autres, et que le combat devient une véritable boucherie. Ils sont encore excités à la vengeance par les femmes et les enfans qui les ont suivis, qui bien loin de s'affliger des blessures ou de la mort de leurs plus proches, ne cessent d'exciter ceux qui combattent encore à les venger. On ne sait ce que c'est de faire une retraite honorable et en bonne posture. Le carnage ne cesse que par la défaite entière d'un des deux partis : on cesse alors de tuer, et l'on s'occupe à faire des prisonniers ; ce qui est le plus souvent, comme nous l'avons dit, la fin et le motif de la guerre.

Ces prisonniers, tels qu'ils soient, ne peuvent jamais recouvrer leur liberté. Il est très-rare que des rois aient été faits prisonniers : tous leurs sujets se feraient plutôt hacher en pièces, que de le souffrir. Il en est demeuré souvent sur le champ de bataille ; et alors leurs sujets font les derniers efforts pour emporter leur corps. Mais si un prince avait le malheur d'être pris, il aimerait mieux se poignarder lui-même, que de paraître comme un esclave en la présence de son vainqueur. Aussi bien est-il censé mort au monde dès qu'il est pris. Tout l'or de ses États, en offrît-il gros comme une montagne, ne le sauverait pas de la mort, ou d'être vendu aux Européens, pour être transporté hors d'Afrique avec assurance qu'il n'y rentrera jamais. Pour les autres prisonniers, ils sont vendus sur-le-champ aux Européens, étampés à leur marque, et transportés en Amérique.

Il est rare que leurs guerres durent plus d'une campagne, et leur campagne plus de trois ou quatre jours. On a pourtant vu les rois de Fetu, du petit Acavis et le seigneur d'Abrambou, engagés dans une guerre si opiniâtre, que tous les Européens établis sur leurs terres et aux environs eurent toutes les peines du monde à les faire consentir à la paix, après quatre années d'une guerre qui avait fait périr plus de soixante mille hommes, réduit tout le pays en friche, et anéanti le commerce.

Ils se lassèrent à la fin ; et les Européens s'en étant mêlés, ils donnèrent les mains à une paix qu'ils souhaitaient tous, dont ils avaient tous également besoin, mais dont personne ne voulait faire les premières démarches. Les Européens, qui avaient besoin du commerce autant qu'eux, les y disposèrent. Ils furent les plénipotentiaires de cette paix : ils les firent convenir de leurs faits et du jour marqué pour la cérémonie, aussi bien que du lieu.

On choisit pour cela une plaine située sur la frontière des États qui étaient en guerre. Chaque parti s'y rendit armé comme pour une bataille. Ils firent apporter leurs Fétiches : les Marabous s'y trouvèrent. Les chefs jurèrent sur les Fétiches de ne plus se vouloir de mal, d'oublier tout le passé ; et pour sûreté de leurs promesses, ils se donnèrent réciproquement des ôtages. Ce sont ordinairement les fils de rois qui en servent, ou à leur défaut les principaux des pays ; mais on ne parle jamais ni de rendre les prisonniers, ni d'aucun dédommagement. On serait fort en peine, si on voulait en venir là. On compte un homme pour mort dès qu'il est pris ; et il l'est effectivement pour son pays et pour sa famille, puisque la première chose que font les vainqueurs est de vendre leurs prisonniers aux Européens.

Aussitôt que les sermens sont faits, les tambours et les trompettes se font entendre de tous côtés ; on quitte les armes, on se mêle, on s'embrasse ; on boit et on mange les uns avec les autres. La journée se passe en danses et en chansons, et le négoce recommence comme si on avait toujours été en paix.

Ces peuples, dit notre auteur, sont féroces dans leur manière de faire la guerre. Si l'avarice ne les portait pas à faire des prisonniers pour les vendre, leur fureur les empêcherait de faire

mort contre les impies qui les insulteraient. Cette loi est observée dans toute sa rigueur depuis un tems immémorial : personne n'en est exempt. Mais ces Divinités sont des plus malfaisantes. Outre qu'elles tombent souvent sans qu'on ait pu prévoir leur chute et s'en garantir, elles servent d'asiles aux serpens venimeux qui y sont toujours en grand nombre, qui se laissent tomber sur ceux qu'ils voient au pied, qui les piquent, et répandent dans les plaies qu'ils font un venin qu'il est presque impossible d'empêcher de causer la mort.

Ce sont ordinairement les malades qui ont recours à ces Divinités. Leur pouvoir est bien petit, ou plutôt n'est rien du tout : mais on se guérit l'imagination en leur faisant un sacrifice ; et comme elle est souvent le siége de la maladie, dès qu'elle est guérie, il est immanquable que le malade se porte mieux. On ne sacrifie aux arbres que des pains de mil, de maïs ou de riz. Le Marabou les met au pied de l'arbre auquel le malade a dévotion, et les y laisse quelque tems ; après quoi il les emporte, à moins que le malade ne s'accommoda avec lui pour les y abandonner jusqu'à ce que les chiens, les cochons ou les oiseaux s'en soient emparés.

(*a*) La principale Divinité du pays est le serpent, quoiqu'on ne sache dans quel tems on a commencé à le reconnaître et à lui rendre un culte : on sait seulement que cette prétendue Divinité vient certainement du royaume d'Ardres. Ceux de Juda étant prêts à donner bataille à ceux d'Ardres, un gros serpent sortit de l'armée ennemie, et vint se rendre à celle de Juda. Mais il parut si doux, que bien loin de mordre comme les autres animaux de son espèce, il flattait et caressait tout le monde. Le grand sacrificateur se hasarda de le prendre et de l'élever en l'air pour la faire voir à toute l'armée, qui, étonnée de ce prodige, se prosterna devant cet animal débonnaire, et donna sur les ennemis avec tant de courage qu'elle les défit à plate-couture. Ceux de Juda ne manquèrent pas d'attribuer leur victoire à ce serpent. Ils l'emportèrent avec respect, lui bâtirent une maison, lui portèrent de quoi vivre ; et en peu de tems, ce nouveau Dieu éclipsa tous les autres, même les Fétiches, qui étaient les premiers et les plus anciens Dieux du pays. Son culte augmenta, à mesure qu'on s'imagina qu'on en recevait des graces et des faveurs. Les trois autres Divinités avaient leur district réglé : on n'avait pas recours à la mer, par exemple, pour guérir les maladies, ni aux arbres pour obtenir une bonne pêche, ni pour savoir les événemens bons ou mauvais des affaires que l'on projetait ; mais le serpent préside à tout, à la guerre, au commerce, à l'agriculture, aux maladies, à la stérilité des femmes, aux récoltes de riz, de mil et des autres fruits de la terre. Aussi ne le loissa-t-on pas long-tems dans la première maison qu'on lui avait bâtie : on lui en édifia une autre très-spacieuse, avec plusieurs cours, et de grands logemens bien entretenus. Ceux du roi manquèrent plutôt de couverture et d'entretien, que ceux du serpent. On y mit des meubles de conséquence, on lui donna un grand sacrificateur et un ordre entier de Marabous pour le servir. On fit plus ; on crut qu'il fallait que des femmes lui fussent dédiées. En effet on choisit les plus belles filles pour les lui consacrer ; et on en choisit encore tous les ans, afin qu'il ne manque pas de servantes.

Ce qu'il y a de particulier est que les Nègres les plus raisonnables disent fort sérieusement que le serpent qu'ils révèrent aujourd'hui est réellement le même qui vint trouver leurs ancêtres, et qui leur fit remporter cette victoire célèbre qui les délivre de l'oppression du roi d'Ardres.

La postérité de ce serpent bienfaisant et débonnaire s'est extrêmement multipliée, et n'a point dégénéré des bonnes qualités de son père. Ils ne font de mal à personne ; ils sont caressans, et se laissent prendre. On les met dans son sein, autour de son cou, dans son lit. Ils n'ont de la colère et des dents que contre ces mauvais serpens venimeux qui repairent sur des arbres, qui cherchent toujours à mal faire, et dont les morsures sont si dangereuses. Dès qu'ils les rencontrent, ils les attaquent, les étouffent ou les avalent, et semblent se faire un devoir d'en délivrer les hommes. Ce n'est pas seulement aux Noirs qu'ils sont doux et débonnaires : ils le sont aussi aux Blancs, qui les prennent, les mettent à leur cou, leur ouvrent la gueule, et font tout ce qu'ils veulent, sans qu'il en soit jamais arrivé le moindre accident.

Ces serpens sont fort peureux. Si par hasard on marche sur eux, ils se retirent doucement, et ne se jettent jamais sur les personnes : aussi personne ne leur fait mal. Si un Nègre ou un Blanc en avait maltraité ou tué un, il n'en faudrait pas davantage pour exciter un soulèvement général. Si c'était un Nègre, il serait assommé sur-le-champ, ou brûlé ; ses femmes, ses enfans et tous ses biens seraient confisqués : et si c'était un Blanc, et qu'on pût le sauver de la première fureur de la populace, il en coûterait beaucoup à la nation.

Voici ce qui arriva il n'y a pas long-tems à un Portugais à ce sujet. Il avait envie de faire voir ce serpent au Brésil. Son bâtiment étant prêt de mettre à la voile, il prit un de ces serpens, le mit doucement et secrètement dans une caisse, et s'embarqua avec sa caisse dans un canot de barre, qui devait le conduire à sa chaloupe qui l'attendait au-delà des brisans, et la porter à son bord. La mer était telle qu'on pouvait le souhaiter ; cependant le canot tourna, et le Portugais fut noyé. Les canotiers ayant relevé leur canot et repris la caisse, revinrent à terre, et ne manquèrent pas de la rompre pour voler les effets qu'ils croyaient y trouver. Mais quel fut leur étonnement, quand au lieu des marchandises ils y trouvèrent leur Dieu ! Les cris, ou plutôt, les hurlemens qu'ils poussèrent eurent bientôt appris à tout le monde le sacrilége que le Portugais avait commis ;

(*a*) Voyage en Guinée, T. II, chap. 2.

mais comme on ne pouvait pas s'en venger sur lui, les Marabous et le peuple se jetèrent sur les autres Portugais, pillèrent leurs magasins, massacrèrent ceux qui ne purent se sauver et se cacher chez les autres Européens, et on eut toutes les peines du monde à appaiser ces dévots irrités; encore fallut-il du tems et des présens considérables, avant qu'ils pussent se résoudre à souffrir les Portugais dans le pays.

Un autre fait rapporté (*a*) par le même auteur a quelque chose de surprenant. Un Anglais nouvellement débarqué ayant trouvé un de ces serpens sur son lit, at n'en connaissant pas le bon naturel, ni de quelle conséquence il était de ne le point maltraiter, le tua et le jeta dans un cuin auprès de la chambre qu'il occupait. C'était la nuit; et personne, dit-on, ne l'avait vu: cependant il n'y avait pas un demi-quart d'heure que le meurtre avait été fait, lorsqu'on entendit des cris effroyables autour du comptoir. Le peuple attroupé se mettait en état d'enfoncer la porte, en criant qu'un malheureux impie avait tué leur Dieu. Le directeur s'étant levé, se douta aussitôt de ce qui était. Le jeune homme de son côté déclara ce qu'il avait fait, ne croyant pas ce que cela tirât à conséquence. Le directeur le fit promptement sauver dans le comptoir des Français, et alla parler à ce peuple munié, pendant que l'on fit une fosse où l'on enterra ce Dieu mort. Il offrit de faire justice du Blanc que l'on accusait, si l'on pouvait justifier qu'il eût tué le serpent, et consentit que trois ou quatre Marabous entrassent pour en faire la recherche. Le peuple étant toujours demeuré dehors, les Marabous entrèrent; et comme si eux-mêmes eussent creusé la fosse où l'on avait mis le serpent, ils y allèrent tout droit, le déterrent, et auraient fait un vacarme épouvantable, si on ne les eût gagnés à force de présens. On tira la négociation en longueur, afin d'avoir le tems d'avertir le capitaine protecteur de la nation et le roi. Le prince, persuadé par les raisons et les présens des Anglais, fit battre le gongon (*b*) et publier qu'il se réservait la connaissance et la punition du crime, et en conséquence que le peuple eût à se retirer dans ses cases. Il obéit; et quand tout fut tranquille, les Marabous emportèrent avec respect le serpent, et allèrent l'enterrer avec les cérémonies usitées en pareil cas.

Nous avons déjà observé que si on veut en croire les Nègres le serpent qui vint les trouver avant la bataille qu'ils livrèrent à ceux d'Ardres vit encore, et est précisément le même qu'ils révèrent dans le palais qu'ils lui ont bâti. Il est de la prudence des Européens à qui ils débitent ce conte, de ne pas les contrarier. On peut croire que celui d'à présent est de la race de ce premier, aussi bien que tous ceux qui courent dans le pays auxquels on ne rend pas tant d'honneur qu'à leur chef, mais que l'on ne laisse pas de révérer, de caresser, de loger et de nourrir. On s'estime heureux quand quelqu'un de ces animaux veut honorer une maison de sa présence, et y prendre gîte. On lui donne du lait; et si c'est une femelle qui veuille faire ses petits, on s'empresse de lui dresser une petite case où elle se retire pour faire ses couches, et on l'on a soin de la nourrir elle et ses enfans, jusqu'à ce qu'ils soient assez grands pour pourvoir eux-mêmes à leur subsistance. Alors on détruit la case qu'on leur avait faite. En quelqu'endroit qu'on trouve une femelle dans ce besoin, on lui bâtit une case et on la nourrit; et ceux qui sont assez heureux pour trouver cette occasion de leur rendre ce service, ne douteut point qu'ils n'en soient récompensés magnifiquement, et que toutes leurs affaires ne réussissent à leur gré.

Tout le monde sait que les serpens vivent long-tems et peuplent beaucoup: ceux-ci par conséquent devraient couvrir la terre; car ils ne se mangent point les uns les autres comme les viperes de l'Amérique, et les habitans ne les détruisent pas. Pourquoi donc ne sont-ils pas en aussi grand nombre qu'ils devraient être? Les serpens noirs ne leur donnent point de quartier; et sans respect pour leur divinité, ils les tuent et les mangent. les cochons en font autant; et voilà ce qui en diminue le nombre. Mais aussi il en coûte la vie à ces animaux, lorsqu'ils sont pris sur le fait: rien ne peut les mettre à couvert de la mort; on n'a aucun respect pour ceux à qui ils appartiennent. Fussent-ils au roi ou aux princes, ils sont tués sur-le-champ; et leur chair appartient à ceux qui les ont tués, comme si leurs maîtres étaient les derniers du peuple.

Outre ces exécutions, qui se font sans distinction de tems pendant toute l'année selon l'occasion, il y a une saison où ceux qui ont des cochons sont obligés de les tenir enfermés, s'ils veulent s'épargner le chagrin de les voir tuer sans profiter de leur chair; c'est celle où les mils sont enviroù à un pied hors de terre. Ces animaux entrent dans les champs, les foullent, brisent les tuyaux et détruisent toute la récolte. C'est encore ordinairement dans ce même tems que les serpens révérés font leurs petits; et c'est dans les terres cultivées qu'ils ont coutume de se retirer. Les cochons font deux grands maux dans ces occasions; ils brisent le mil, foulent aux pieds et dévorent les serpens. Il n'en faut pas davantage pour mériter la mort. Aussi le roi ne manque pas d'envoyer alors de tous côtés ses valets, qui exterminent sans miséricorde tous les cochons qu'ils trouvent dehors, et en vendent les corps à leur profit. On peut croire qu'un prince aussi absolu que le roi de Juda ne manque pas d'être bien obéi dans une occasion

---

(*a*) Le chevalier des Marsais, T. II, chap. 2.

(*b*) Le *Gongon* est une espèce de cloche de fer, à peu près semblable à ces grosses sonnailles qu'on met au cou des mulets, excepté qu'elle a un manche aussi de fer. Elle est longue de dix-huit pouces, et elle a six pouces de large dans son plus grand diamètre. La baguette dont on se sert pour frapper dessus est de fer. Elle est d'un pied de longueur, et de six lignes de diamètre. Le creux tient le gongon de la main gauche, et frappe de la droite.

comme celle-là, où les exécuteurs de ses ordres trouvent sur-le-champ la récompense de leurs peines.

On dit que sous le dernier roi, le grand Marabou vit un cochon qui mangeait une de leurs Divinités. Son zèle s'enflamma à ce spectacle. Il courut en faire ses plaintes au roi, et lui remontra si pathétiquement l'énormité de ce crime et les conséquences qu'il pourrait avoir, que ce prince prononça un arrêt de mort contre tous les cochons de ses États.

L'exécution suivit aussitôt la sentence. On fit un massacre effroyable de tous les cochons, non-seulement de ceux qui se trouvèrent dans les rues et à la campagne, mais de ceux qui étaient renfermés dans les parcs et dans les maisons. La race en allait être éteinte, lorsque les peuples allèrent représenter au roi que pour un criminel il n'était pas de sa justice de punir une infinité d'innocens. On appaisa aussi le grand Marabou; et il calma le zèle du roi qu'il avait allumé. Le prince fit cesser le massacre; et les cochons qui restèrent eurent ordre d'être plus sages et plus respectueux envers les Divinités du pays.

Le serpent est à Juda une Divinité d'un ordre excellent et supérieur à toutes les autres: il se mêle de tout. On a recours à lui pour les conseils, pour les maladies, pour les pluies, pour le beau tems, pour la guerre, pour le commerce, pour les récoltes, pour les mariages. Aussi les offrandes qu'on lui fait et les sacrifices qu'on lui offre ne sont point bornés à des bœufs et à des béliers, ni à des pains de mil ou des fruits: le grand sacrificateur prescrit souvent une quantité considérable de marchandises précieuses, des barils de bouges, de poudre, d'eau-de-vie; des bécatombes de bœufs, de moutons, de volailles; quelquefois même des sacrifices d'hommes et de filles qu'on immole en son honneur. Cela dépend de la fantaisie de ce sacrificateur, des besoins où il se trouva, de son avarice; car tout cela tourne à son profit. Le serpent se contente de quelques volailles ou de quelques moutons: il n'a pas besoin des créatures humaines ni des marchandises. Celles qu'on étale dans ses appartemens n'y demeurent qu'autant de tems qu'il en faut au grand sacrificateur pour les faire enlever, sans que les insensés qui les ont offertes s'en aperçoivent; ce qui lui est d'autant plus aisé, que lui seul a le privilége d'entrer dans les appartemens secrets du Dieu. Le roi même ne le voit qu'une seule fois, lorsqu'il va lui présenter ses offrandes trois mois après son couronnement.

Il n'y a guère de peuple plus superstitieux que celui de Juda: c'est une suite naturelle de son ignorance. Quelque pauvre que soit un père de famille, il est rare qu'il laisse passer un jour sans faire des sacrifices ou des offrandes à ces Dieux dont nous avons parlé et qui sont les Dieux de toute la nation, et à ceux qui sont particuliers à chaque famille et à chaque particulier qui la compose. Ces Divinités du bas étage sont les *Fétiches*, dont il a déjà été parlé si souvent. Ils en ont de toutes les espèces et de toutes les figures; les plus extravagantes sont les plus respectées. Ce sont ordinairement de petits marmousets de terre rouge ou noire, de cinq ou six pouces de hauteur. Ils les mettent à la tête et à la queue de leurs champs, aux portes de leurs maisons, dans leurs chambres, dans leurs cours, dans leurs parcs à cochons, etc. Le diable, à ce qu'ils croient, ferait des dégâts effroyables partout, s'il n'était arrêté par ces Divinités: ce sont pour eux des gardiens, des sauve-gardes à qui ils se croient redevables du bien qu'ils ont, et d'être à couvert des malheurs qu'ils craignent. Les Marabous les entretiennent soigneusement dans ces folles idées, parce qu'ils profitent seuls des offrandes et des sacrifices qu'ils leur font faire à ces marmousets.

Malgré ces superstitions, et la vénération si marquée que ces peuples ont pour le grand serpent et pour sa très-nombreuse famille, le chevalier des Marchais assure (*a*) qu'ils reconnaissent un Être-Suprême, créateur de toutes choses, infiniment plus grand et plus puissant que le serpent. Ils disent qu'il habite dans le ciel, d'où il gouverne tout l'Univers; qu'il est tout-puissant et infiniment bon et juste; qu'il récompense les bons et punit les méchans. Ils ont recours à lui dans les calamités publiques, ou pour obtenir la santé de quelque personne considérable: il est vrai que ce n'est qu'après qu'ils ont inutilement invoqué le serpent, et qu'ils ont tout mis en œuvre pour en obtenir ce dont ils ont besoin. Ils s'adressent alors au grand Dieu. Ils le prient, ils passent les jours entiers et les nuits à danser et à chanter en son honneur; et après lui avoir sacrifié toutes sortes d'animaux, ils lui immolent aussi des hommes et de jeunes enfans des deux sexes.

Ces dispositions parurent excellentes aux Français, qui s'établirent dans ce royaume en 1666 et 1667. Ils crurent qu'ils pourraient y faire connaître le vrai Dieu, et y introduire la religion. Dans cette vue on y envoya deux capucins, qui en peu de tems apprirent si parfaitement la langue du pays, qu'ils prêchaient sans interprète. Ils travaillèrent avec tant de succès à la conversion de ces peuples, que le roi qu'ils avaient convaincu de l'extravagance de ses superstitions était sur le point de recevoir le baptême, lorsque ces heureuses dispositions furent troublées par les intrigues de quelques Européens, ennemis des Catholiques. Ils cabalèrent si bien, et firent tant de présens aux Marabous, que ceux-ci excitèrent une sédition contre ces deux religieux. On intimida le roi, et on le fit consentir à renvoyer sans délai les deux missionnaires. L'un des deux mourut quelques jours après, de chagrin ou de poison; l'autre repassa en Europe. On fit une seconde tentative en 1670. On envoya deux Jacobins dans ces pays: mais à peine y

(*a*) Voyage en Guinée, Tome II, ch. 8

furent-ils arrivés, que les mêmes Européens recommencèrent contre eux leurs cabales et leurs intrigues; ils y réussirent si bien, que ces nouveaux missionnaires ne purent jamais obtenir audience du roi ni des grands, ni être écoutés lorsqu'ils se mettaient en devoir de parler en public. Ils moururent dans le pays comme le capucin.

Le culte du grand serpent est confié à une famille dont le grand sacrificateur, qui est un des grands de l'État, est le chef. Tous les autres Marabous dépendant de lui, reçoivent ses ordres, et lui obéissent.

Outre les hommes et les femmes de cette famille, on enlève tous les ans un certain nombre de jeunes filles pour les consacrer au serpent: c'est ordinairement quand le mil commence à sortir de terre, que les anciennes prêtresses font leurs recrues. Elles sortent des maisons qu'elles occupent à quelque distance de Xavier (*a*) sur les huit heures du soir, armées de bons bâtons. Elles viennent dans la ville comme des furies; se séparent en bandes de vingt ou trente, courant dans tous les quartiers et criant comme des possédées *nigo bodiname*, c'est-à-dire, *prends*, *atrape*; et elles enlèvent toutes les petites filles qu'elles trouvent hors des maisons depuis l'âge de huit ans jusqu'à douze. Il ne faut pas craindre qu'on les en empêche: on se mettrait en danger d'être assommé par ces furies, qui, dans ces occasions, sont soutenues par des troupes de Marabous qui les suivent. Il est vrai qu'elles n'entrent point dans les maisons ni dans les cours; elles ne forcent ni les portes ni les murailles; mais elles prennent tout ce qui se trouve dehors, et aussitôt elles conduisent ces enfans hors de la ville dans les maisons où elles demeurent, et où il y a des endroits pour renfermer, instruire et marquer ces petites créatures. Elles ont pourtant l'attention d'avertir les parens, afin qu'ils ne soient point en peine de leurs enfans; et comme les parens se font souvent un honneur d'avoir de leurs filles consacrées au serpent, ils les mettent eux-mêmes à la porte de leurs maisons, afin qu'elles soient enlevées et consacrées à ce prétendu Dieu.

Ces prêtresses courent ainsi par tout le royaume; et leurs courses durent ordinairement quinze nuits, à moins qu'elles n'aient plutôt rempli le nombre de celles qu'on veut consacrer au serpent cette année-là. Lorsqu'elles ne sont pas assez heureuses pour le remplir dans ce terme, elles continuent leur chasse jusqu'à ce qu'il le soit.

Lorsque ces enfans sont renfermés dans ces maisons, elles les traitent avec douceur pendant quelques jours; leur enseignent les danses et les chansons qu'elles doivent savoir pour honorer le serpent; ensuite elles les marquent. Cela se fait en leur déchiquetant le corps avec de petites pointes de fer, qui leur font des incisions représentant des fleurs, des animaux, et surtout des serpens. On peut croire que cette opération ne se fait pas sans douleur, et sans que ces enfans répandent beaucoup de larmes et de sang, jusqu'à en avoir la fièvre: mais ces cruelles mégères n'ont aucune compassion de leurs cris et de leurs douleurs. Elles y ont passé, il faut que les autres y passent; et comme personne n'ose approcher de ce lieu, il n'y a point de secours à espérer ni à attendre.

Il est vrai qu'elles ont des remèdes infaillibles pour guérir promptement ces plaies, sans que les cicatrices s'effacent jamais. Ces enfans paraissent alors vêtus d'un satin noir moucheté, qui fait un assez bel effet. C'est une parure qui marque qu'ils sont consacrés au serpent; ce qui leur attire le respect de tout le monde, et leur donne de grands privilèges, surtout celui de faire enrager leurs maris, quand il s'en trouve d'assez fous pour se charger de ces sortes de femmes; car elles sont fières au dernier point, insolentes, paresseuses; elles n'obéissent que quand il leur plaît, ne font que ce qu'elles veulent, et regardent leurs maris plutôt comme leurs esclaves que comme leurs maîtres, qui n'ose leur commander quoi que ce soit, les reprendre ni les menacer, encore moins les corriger. S'ils l'avaient fait, ils pourraient s'attendre de voir fondre sur eux une nuée de ces mégères, qui, le bâton à la main, leur apprendraient à n'y plus retourner; et ils seraient heureux, s'il ne leur en coûtait pas la vie.

On n'a dans tous les tems qu'un seul exemple d'un homme qui eut assez de résolution et de bonheur pour corriger sa femme sans en avoir été puni. Il en avait souffert une infinité d'incartades, et avait été plusieurs fois près d'être assommé par les compagnes de cette mégère. Il s'avisa un jour de la conduire, sous un prétexte spécieux, dans un comptoir d'Européens. Dès qu'elle y fut entrée, il fit fermer la porte, et proposa de la leur vendre. Le marché fut bientôt conclu, parce qu'il convint de la donner pour le premier prix qu'on lui en offrit. Elle avait d'abord témoigné de la fermeté, croyant que ce n'était qu'un jeu pour lui faire peur: mais lorsqu'elle vit que les commis l'empoignèrent, et que le marqueur s'approcha avec la marque toute rouge et le papier huilé pour l'étamper, son courage l'abandonna; la peur la prit. Elle s'échappa des mains de ceux qui la tenaient; se jeta aux pieds de son mari, les embrassa, les arrosa de ses larmes, et lui promit de lui être à l'avenir si obéissante et si respectueuse qu'il n'aurait jamais le moindre sujet de se plaindre. Le mari fut long-tems inexorable: la femme s'adressait aux commis, et les priait d'intercéder pour elle. Elle prenait le serpent à témoin de la sincérité de ses promesses: elle jura à la fin de ne jamais parler à personne de ce qui se passait, et fit les plus grands sermens qu'on peut exiger dans le pays. Enfin le directeur, qui était ami du mari, et qui était convenu de cette scène avec lui, parla en sa faveur, et

(*a*) Bourg ou ville capitale du royaume de Juda.

s'offrit d'être caution pour elle. Le mari se laissa toucher, pardonna le passé, et reçut le directeur pour la caution de sa femme. Il la ramena donc bien contrite à sa maison, et eut lieu dans la suite d'être content de sa conduite: mais cet exemple est unique. Revenons à ces jeunes filles, qu'on a consacrées au grand serpent.

Après qu'elles sont parfaitement guéries, qu'on leur a enseigné les danses et les chansons qui font une partie du culte qu'elles doivent rendre au serpent, on leur dit que c'est cette Divinité elle-même qui les a touchées et marquées; et quoiqu'elles soient persuadées du contraire, il faut qu'elles le croient ou fassent semblant de le croire. On leur dit encore que si elles révèlent jamais ce qui s'est passé pendant qu'elles ont été dans cette maison, le serpent ira les enlever, et les fera brûler toutes vives. Comme tous les Nègres aiment la vie, et que ceux de Juda, plus que tous les autres, ne craignent rien que la mort, on est sûr que la crainte de la mort, et surtout d'une mort aussi cruelle que celle dont on les a menacées, leur fermera entièrement la bouche, malgré la démangeaison naturelle que ce sexe a de parler.

On les ramène alors à la maison de leurs parens; et on prend pour cela une nuit obscure. On les met sur le seuil de la porte, et on leur dit d'appeler quelqu'un. Les parens ne manquent pas de venir aussitôt les recevoir, de les introduire dans la maison, de les caresser; et quoiqu'ils sachent parfaitement comme les choses se sont passées, ils font semblant de croire ce que leurs enfans leur disent, et d'aller remercier le serpent d'avoir fait l'honneur à leurs filles de les avoir admises à son service et marquées à son coin.

Quelques jours après, les vieilles prêtresses viennent demander aux parens la dépense que leurs enfans ont faite dans la maison où elles ont été pendant leurs absence. Elles la taxent comme il leur plaît, et toujours fort haut: il ne faut pas penser à vouloir en rien rabattre. Les hôtes de Suisse et d'Allemagne ne sont pas si inexorables. On double la somme ou on la triple, et il faut la payer. Le plus sûr et le plus court est de payer promptement et de bonne grace. Quand ces prêtresses ont amassé tout ce qu'elles ont jugé à propos d'exiger pour la nourriture et instruction de ces jeunes filles, elles en font une part pour le grand sacrificateur, une autre pour les Marabous, et partagent le reste entre elles, avec la fidélité et l'égalité que l'on admiroit autrefois dans les flibustiers de l'Amérique.

Ces filles demeurent chez leurs parens. Elles se rendent seulement de tems en tems à la maison où elles ont été consacrées, et y répètent les danses et les chansons qu'elles y ont apprises; et lorsqu'elles sont en âge d'être mariées, ce qui arrive ordinairement à quatorze ou quinze ans, on fait la cérémonie de leur mariage avec le serpent. Les parens, qui se tiennent infiniment honorés de cette alliance, donnent à leurs filles les bagues les plus belles, et tous les ajustemens que leurs moyens leur permettent. On les conduit en cérémonie à la maison du grand serpent; et lorsque la nuit est venue, on les descend deux ou trois à la fois dans une fosse qui a des souterrains à droite et à gauche, où l'on dit qu'il se trouve deux ou trois serpens comme procureurs du grand serpent. Pendant qu'elles y sont, les vieilles prêtresses et celles qui doivent aussi être mariées, dansent et chantent au son des instrumens autour de cette fosse, mais à une distance à ne pouvoir ni voir, ni entendre ce qui s'y passe. Quand elles y ont demeuré une heure, on les en retire; et pour lors elles sont regardées comme femmes du grand serpent. On dit qu'outre les serpens, il y a dans ces souterrains des animaux plus capables du mariage que ces reptiles. En effet, il y a plusieurs de ces filles qui ne sortent pas de ce trou aussi vierges qu'elles y étaient entrées, et qui au bout du terme marqué par la nature mettent au jour autre chose que des serpens. Le jour étant venu, on reconduit ces filles mariées en cérémonie chez leurs parens; et alors elles sont tout à fait agrégées au corps des prêtresses. Elles jouissent de leurs privilèges, participent aux offrandes de leur mari serpent; et si elles en trouvent un autre de leur espèce, elles ne se font pas beaucoup presser pour le prendre, et ordinairement elles le font enrager. Car ce pauvre mari est obligé de les respecter, de les servir, de leur parler à genoux, de les laisser vivre à leur fantaisie, et de leur abandonner tout ce qui est dans la maison. On appelle ces femmes des *Beta*. Malgré cela il est rare qu'elles n'en trouvent pas, sur-tout quand elles sont belles; car les belles personnes sont estimées partout, et sans être des heta, elles n'usent que trop souvent du pouvoir de ces prêtresses. Quand elles ne sont pas assez heureuses pour trouver un mari, elles vendent leurs faveurs à qui veut les acheter.

Le grand sacrificateur est le chef d'une nombreuse famille divisée en plusieurs branches, dont tous les mâles ont le privilége d'être du corps des Marabous. Il est aisé de les connoître par les cicatrices dont ils ont le corps tout couvert. On les leur fait quand ils sont jeunes avec la pointe d'un couteau, ou avec de petits ferremens semblables à ceux dont on se sert pour marquer les petites filles. Ils ne sont point distingués des autres Nègres par leurs habillemens; ce qu'ils ont de plus, est qu'il leur est permis de s'habiller comme les grands, lorsqu'ils en ont le moyen.

Le grand sacrificateur et les Marabous n'ont aucun revenu affecté à leur emploi. Ils trafiquent comme les autres; et ils sont riches quand ils ont du bonheur et de l'adresse dans leur négoce, quand le nombre de leurs femmes, de leurs enfans et de leurs esclaves les met en état de faire valoir beaucoup de terres, d'élever grand nombre de bestiaux, de porter beaucoup de marchandises dans les marchés qui se tiennent dans la royaume ou au-dehors, et d'en amener beaucoup de captifs, sur la vente desquels ils font un profit considérable. Mais leur revenu le plus clair et le plus considérable consiste dans leur habileté à abuser de la simplicité et de la crédulité du peuple, auquel ils font croire tout ce qu'ils veulent, et dont, par une infinité de fourberies, ils extorquent des présens, des offrandes, des sacrifices pour le grand serpent et pour les autres Divi-

nités qui ne peuvent en faire aucun usage; en sorte que tout cela tourne au profit de ces fourbes. Les choses vont quelquefois si loin, que des familles entières sont ruinées pour assouvir l'avarice de ces malheureux.

Les gens sages et les grands, qui se piquent plus que les gens du commun d'être des esprits forts, ou pour parler plus juste, de n'avoir que peu ou point de religion, sont persuadés que leurs Marabous sont des trompeurs et des fripons. Ils l'avouent même aux Blancs qui sont de leurs amis; mais ils sont obligés d'agir comme s'ils étaient dans les sentimens du vulgaire, de crainte de passer pour des impies, et que les Marabous n'excitent contre eux quelque tumulte dans lequel ils courraient risque d'être assommés ou brûlés.

La plus grande cérémonie qui se fait à l'honneur du serpent est la procession solennelle qui suit le couronnement du roi. C'est la mère du roi qui y préside. Trois mois après, il s'en fait une autre, où ce prince assiste en personne. Outre ces processions, qui n'ont lieu qu'une fois pendant chaque règne, il s'en fait une chaque année où le grand maître de la maison du roi préside par son ordre. A cela près, à moins qu'il n'arrive quelque calamité publique, comme des sécheresses ou des pluies extraordinaires, des pestes ou autres maladies qui emportent beaucoup de monde, il faut que le serpent se contente du culte journalier que les Marabous et les Bêtis lui rendent, et qui consiste en des chansons et des danses qu'on fait en son honneur, en lui portant sa nourriture avec les présens et les offrandes du peuple.

Le chevalier des Marchais s'étant trouvé à la procession qui se fait à l'honneur du grand serpent après le couronnement du roi, nous allons la rapporter telle qu'il l'a décrite (*a*) dans ses Mémoires. Elle se fit le 16 avril 1725.

La case, la maison, le palais, le temple du grand serpent, car tous ces noms sont synonymes pour signifier les bâtimens où loge ce Dieu-bête, sont environ à une demi-lieue à l'ouest de Xavier. Le chemin qui y conduit est sans contredit le plus grand du royaume, quoiqu'il s'en faille beaucoup qu'il soit aussi large que nos grands chemins de France. S'il était pavé de grandes pierres à joints incertains, on pourrait croire qu'il a été copié sur les restes de ces anciens chemins Romains qu'on voit encore en Italie, qui sont droits, tirés à la ligne et fort étroits; ce qui prouve le peu de largeur des voitures dont on se servait autrefois. Tel est le chemin qui conduit de Xavier au palais du serpent. Il serait inutile qu'il fût plus large. Il suffit qu'il puisse y passer cinq ou six hommes de front: à l'égard des voitures, elles demandent encore moins de largeur. On ne se sert dans ce pays ni de chariots ni de carrosses. Les personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas aller à pied, se font porter dans un hamac sur la tête de deux Nègres. Ces voitures n'embarrassent guère les chemins.

On a soin de faire savoir dans tout le royaume le jour que la procession doit se faire. Les peuples s'y rendent en foule, et rempliraient tellement les chemins qu'il serait impossible d'y passer, si on n'avait la précaution de les faire ranger.

Pour cet effet une troupe de chasse-coquins, armés de baguettes, marchent à la tête de la procession. Ils frappent aussi impitoyablement que des suisses ou des archers de ville sur ceux qui ne se rangent pas assez vîte, pour les contenir dans le respect et empêcher qu'ils ne troublent la cérémonie. On oblige les curieux et les spectateurs à s'asseoir sur leurs talons, et à demeurer dans le silence et le recueillement.

Quarante mousquetaires, le fusil sur l'épaule, ayant leur capitaine à leur tête, marchent ensuite quatre à quatre. A une distance raisonnable marche le trompette-major, suivi de vingt trompettes sonnant de leur mieux. Après les trompettes viennent les tambours, précédés du tambour-major: ils battent de toutes leurs forces. Il faut être fait à ce bruit, pour ne pas être étourdi. Les flûtes suivent les tambours. Ils sont aussi au nombre de vingt, et sont précédés de leur chef. Tous ces instrumens sont de la musique de la chambre du roi, et se font entendre tantôt séparément, et tantôt tous ensemble.

On voit ensuite douze femmes du roi de la (*b*) troisième classe. Elles marchent gravement deux à deux, et sont chargées des présens que le roi envoie au serpent. Ce sont des bouges, de l'eau-de-vie, des pièces de toile, d'indiennes et de soie. Le premier valet de chambre du roi suit ces femmes. Il est vêtu comme les grands, ses pagnes traînent à terre. Il marche seul, la canne à la main et la tête nue. Après lui, viennent vingt trompettes marchant trois de front et sonnant. Quarante mousquetaires, le fusil sur l'épaule, et marchant par quatre, suivent les trompettes. Après les mousquetaires viennent vingt tambours, et après eux vingt flûtes: les uns et les autres vont trois à trois. Douze femmes du roi suivent ces deux troupes. Elles sont aussi de la troisième classe, et portent sur leur tête de grandes corbeilles de jonc remplies de vivres, que le roi envoie au serpent. Après ces femmes, viennent trois nains du roi. Ces petites créatures sont vêtues comme les grands: on affecte même que leurs pagnes traînent beaucoup; ce qui les fait paraître encore plus petits.

Le grand maître des cérémonies paraît après les nains. Il est vêtu comme les grands, et a des pagnes magnifiques traînantes à terre. Il marche la tête nue, et une canne à la main. Il est suivi de quarante mousquetaires, de vingt tambours, vingt trompettes et vingt flûtes. Ces trois

(*a*) Le chevalier des Marchais, T. II, chap. 7.

(*b*) On verra plus bas ce que c'est que ces femmes de la troisième classe ou du troisième ordre.

troupes marchant comme les précédentes, et font grand bruit. Douze femmes du troisième rang les suivent, et portent les présens que la mère du roi fait au serpent. On voit ensuite trois valets de la mère du roi, qui portent son fauteuil. Celui qui marche le premier a le dossier du fauteuil attaché à ses épaules, et les deux qui suivent soutiennent les pieds.

Trois autres nains du roi, habillés comme les premiers, suivent le fauteuil, et précèdent de quelques pas la princesse mère du roi, qui marche seule, une canne à la main. Elle est magnifiquement habillée : ses pagnes traînent à terre, et elle a la tête couverte d'un chapeau de jonc très-bien travaillé. Elle est suivie de trois des premières dames du palais superbement vêtues, mais nue tête.

Après ces dames, les femmes musiciennes du palais viennent en trois corps, comme la musique des hommes, c'est-à-dire, des tambours, des trompettes et des flûtes. Le grand sacrificateur les suit à quelque distance. Il est nue tête, une canne à la main, habillé comme les grands et très-magnifiquement. C'est lui qui ferme la marche; car il n'y a derrière lui qu'une compagnie de quarante mousquetaires, et quelques chasse-coquins pour empêcher la foule du peuple, qui pourrait troubler l'ordre de la procession. Le chevalier des Marchais, qui se donna la peine de compter ceux et celles qui assistèrent à cette cérémonie comme acteurs, y trouva deux cent soixante-six hommes et cent soixante-seize femmes; ce qui fait en tout quatre cent quarante-deux personnes, qui, marchant assez éloignées les unes des autres, occupaient un fort grand espace.

A mesure que ces différentes troupes arrivaient au palais du serpent, sans entrer dans la cour, elle se prosternaient le visage contre terre devant la porte, battaient des mains, se jetaient de la poussière sur la tête, et poussaient des cris de joie que l'on aurait pu prendre pour des hurlemens affreux. Les musiciens et musiciennes, rangés des deux côtés, faisaient un bruit effroyable; et les mousquetaires faisaient des décharges continuelles, pendant que les femmes chargées des présens du roi et de sa mère, rangées en haie dans la première cour, attendaient que la princesse y fût entrée, et qu'elle eût mis entre les mains du grand sacrificateur les présens du roi et les siens. Elle était aidée dans cette fonction par le premier valet de chambre, le maître des cérémonies et les trois dames du palais. Ce furent les seules personnes qui eurent l'honneur d'entrer dans l'enclos du palais du serpent.

On ne dit point si cette princesse vit le Dieu; mais on a de bonnes raisons pour croire qu'elle ne fut point admise à son audience : elle salua avec respect le pas de la porte de son appartement, et en demeura là; et comment aurait-elle pu prétendre avoir plus de privilége que son fils, qui n'entre pas même dans la première salle, et qui fait ses complimens au serpent par le canal du grand sacrificateur, qui lui sert d'interprète, et qui lui rapporte en secret les réponses vraies ou fausses que le serpent daigne faire aux demandes du prince? Après la réception des présens, la procession reprit le chemin de la ville dans le même ordre, avec la même gravité et les mêmes cérémonies.

Dans la procession où le roi se trouve trois mois après son couronnement, il occupe le poste que sa mère occupait dans celle-ci; il n'y a aucune différence, sinon qu'il est suivi des cinq premiers princes de son État, et que tous les présens sont à lui; ils lui appartiennent aussi dans toutes les autres processions. Le Grand qui y préside en son nom, n'est suivi que de deux capitaines. »

Il se fait encore tous les ans une procession à l'Euphrate : c'est la principale rivière du pays, et on la regarde comme une Divinité; mais comme elle est moindre que le grand serpent, qui est sans contredit la première et la plus considérable, aussi le culte qu'on lui rend est-il moindre. Quarante mousquetaires sont à la tête de la procession qui se fait en son honneur, et sont suivis de dix-huit femmes du troisième ordre du palais, qui portent les présens du roi. Le grand maître des cérémonies qui y préside de la part de ce prince, vient seul après ces femmes; il est accompagné de sa musique divisée en trois corps, et composée de vingt tambours, vingt trompettes et vingt flûtes. Le grand sacrificateur, accompagné des Marabous, se trouve sur le bord de la rivière, où il reçoit les présens que le roi fait au fleuve : il jette dedans, avec les cérémonies superstitieuses usitées en pareil cas, la part qui convient à cette Divinité, c'est-à-dire, quelques poignées de riz, de maïs et de mil; et garde le reste, et ce qui ne peut convenir qu'aux ministres de ce Dieu, dont, en qualité de chef, il a la meilleure part.

La procession qu'on fait à la mer est à peu près la même que celle dont nous venons de parler : l'anneau d'or qu'on y jette est des plus minces. Pour ce qui est des arbres et d'Agoye, on ne fait point de procession à leur honneur. Ceux qui en ont besoin les honorent en leur particulier, ou mettent leurs offrandes entre les mains des Marabous, qui savent trop bien leur métier pour surcharger de biens ces Divinités, qui deviendraient d'un abord trop difficile si elles devenaient trop riches.

Il n'y a point de pays où les mariages se fassent à si peu de frais, et avec si peu de cérémonie qu'à Juda : on n'y connaît ni contrat, ni dot, ni présens. Les Nègres de la côte Occidentale sont riches lorsqu'ils ont grand nombre de filles à marier; surtout quand elles sont belles, et qu'on est moralement assuré qu'elles ont été sages. Les pères les vendent chèrement; et pour une fille qui sort de leur maison, ils y voient entrer des troupeaux de bœufs, de chameaux, de moutons, de chevaux, souvent des esclaves, et toujours une grande quantité de marchandises :

il est vrai que si la fille ne se trouve pas vierge, celui qui l'a achetée est en droit de la renvoyer et d'obliger le père à rendre ce qu'il a reçu. Cette coutume oblige les parens à veiller sur la conduite de leurs filles.

Rien de semblable ne se pratique à Juda. Comme les femmes ne sont pas ordinairement fort fécondes, une fille qui a donné des marques de fécondité avant que d'avoir été recherchée en mariage est plus estimée qu'une autre qu'on prend au hasard; mais aussi les parens ne retirent rien de celui qui veut bien s'en charger. Voici de quelle manière se font ces mariages :

Lorsqu'un homme se sent de l'inclination pour une fille, ou parce qu'elle est belle, ou parce qu'il est assuré qu'elle lui donnera des enfans, il va sans cérémonie la demander au père : il est très-rare qu'il fasse la moindre difficulté de consentir à la demande; c'est autant de débarrassé. Si la fille est en état d'être mariée, son père et ses parens la conduisent chez l'époux, qui lui donne dès qu'elle entre une pagne neuve, qui est souvent la première qu'elle ait portée de sa vie, car elle n'apporte rien que son corps; et si elle a gagné quelque chose, elle le laisse à la maison de ses parens. L'époux fait tuer un mouton qu'il mange avec les parens de sa femme, et lui en envoie un morceau : la coutume ne permet pas aux femmes de manger avec leurs maris. On boit dans ce repas deux pots d'eau-de-vie; après quoi les parens de la fille se retirent, et l'époux demeure avec sa nouvelle épouse.

Lorsque la fille accordée n'est pas en âge d'être mariée, le futur époux la laisse dans la maison de ses parens sans lui rien donner, et sans que cela empêche les parens de la donner à un autre, s'il se présente quelqu'un qui soit plus de leur goût que celui à qui ils l'avaient promise.

Si dans la suite la femme quitte son mari, car elle est toujours maîtresse de le faire, son père et ses parens sont obligés de rendre au mari les frais qu'il a faits pour le repas modique dont on vient de parler. Mais si le mari répudie sa femme, ce qui se fait sans autre cérémonie que de la mettre hors de sa maison, il faut qu'il paie aux parens de cette femme le double de ce qu'il a dépensé pour le festin des noces. Cette loi est commode pour les maris qui sont las de leurs femmes : si elle était reçue dans d'autres pays, on ne verrait pas tant de mariages discordans.

Il y a chez ces Nègres de la prudence à ne pas faire plus de frais pour leurs mariages : autrement ils n'y pourraient pas suffire, ou bien il faudrait qu'ils se retranchassent beaucoup, et qu'au lieu de trois ou quatre cents femmes que les grands ont ordinairement, ils n'en eussent qu'une ou deux douzaines; ce qui ne laisserait pas encore de leur être à charge, peut-être même de les ruiner.

Si un esclave a envie d'épouser une fille esclave d'un autre particulier que son maître, il la demande au maître, sans être obligé d'en parler au père de la fille. On la lui accorde sur-le-champ; mais les enfans mâles qui proviennent de ce mariage appartiennent au maître de la fille, et les filles au maître de l'époux.

Les Nègres de Juda semblent avoir emprunté des Juifs la loi qui sépare de tout commerce les femmes (*a*) qui ont leurs infirmités ordinaires. On est sur cela d'une rigueur extraordinaire. Elles sont obligées, sous peine de la vie, de sortir de la maison de leur mari ou de leurs parens dès qu'elles s'aperçoivent de cette infirmité : elles ne peuvent avoir aucun commerce avec personne pendant que cela dure. Selon le nombre des femmes ou filles qui sont dans une famille, il y a une ou plusieurs cases au bout de l'enceinte, où elles demeurent sous la conduite de quelques vieilles femmes qui les servent, et qui ont soin de les bien laver avant qu'elles rentrent dans la maison et dans le commerce du monde.

On peut dire, à la louange des femmes de ce pays, que leur grand nombre n'incommode jamais ou presque jamais leurs maris, pourvu que ce ne soit pas des Béta; car ce sont elles qui font valoir les terres, c'est-à-dire, qui les labourent, qui les sèment, qui font les récoltes, qui vont au marché vendre et acheter : en un mot elles ont soin de nourrir leurs maris, et de fournir à toute leur dépense de bouche qui n'est pas petite; car les hommes aiment la bonne chère, le plaisir et le repos. Tout ce qu'ils gagnent par leur commerce d'esclaves ou par leur industrie s'emploie uniquement à leurs habits et à ceux de leur famille; ils ne songent tout au plus qu'à cela; il faut que les femmes pourvoient à tout le reste : aussi sont-elles occupées sans cesse, et il est difficile de concevoir comment elles peuvent supporter tant de travaux sans y succomber.

C'est cette vie laborieuse des femmes mariées qui engage un grand nombre de filles dans la débauche et dans le libertinage. Comme elles sont maîtresses d'elles-mêmes, elles se retirent des maisons de leurs parens, vivent en leur particulier, trafiquent pour leur compte, et s'abandonnent à qui fait leur condition meilleure, étant sûres que leur honneur n'en reçoit pas la moindre flétrissure, et qu'elles trouveront toujours des maris quand elles jugeront à propos de se soumettre aux dures lois du mariage, surtout lorsqu'elles sont belles et qu'elles ont eu des enfans.

Le roi a jusqu'à deux mille femmes et plus, ou pour parler plus juste, autant qu'il en veut. Elles sont divisées en trois classes. Celle qui a donné au prince le premier enfant mâle est à la tête de la première classe : c'est la reine, ou comme ils disent, la grande femme du roi. Toutes les autres la respectent : elle commande dans le sérail, et n'a au-dessus d'elle que la mère du roi, dont le pouvoir est plus ou moins grand selon que le roi l'aime, ou qu'elle a des talens pour manier l'esprit de son fils. On peut dire qu'elle n'est d'aucune classe. Elle a un appartement

(*a*) Cette loi est aussi en usage chez presque tous les peuples de l'Amérique.

séparé dans le palais; des esclaves de son sexe pour la servir, des revenus pour son entretien, et quand elle a beaucoup de crédit, elle reçoit beaucoup de présens de ceux qui ont besoin de sa protection; mais il faut qu'elle garde le célibat.

Le premier ordre des femmes du roi est composé des plus jeunes personnes et des plus belles qui soient dans le sérail. Le nombre n'en est pas fixe. Le second ne l'est pas davantage. Il n'est rempli que de celles qui ont déjà eu des enfans du roi, ou que l'âge ou quelque maladie a mis hors d'état de pouvoir servir aux plaisirs du prince. Le troisième enfin n'est que de celles qui ne sont entrées dans le sérail que pour le service du roi et de ses femmes. Elles ne laissent pas d'être regardées comme femmes du roi; et en cette qualité il ne leur est pas permis de sortir du palais, ni d'avoir commerce avec aucun homme, sous peine de la vie pour elles et pour l'homme avec lequel elles auraient en quelque galanterie.

Elles sont aussi recluses que nos religieuses; et dès qu'elles sont une fois entrées au sérail, il faut qu'elles gardent le célibat aussi sévèrement que si elles en avaient fait un vœu solennel. Aussi n'y a-t-il pas presse à jouir de l'honneur d'être la femme du roi. Le tempérament des filles de ce pays y est directement opposé, et le climat qu'elles habitent ne l'est pas moins. D'ailleurs elles savent que pour la moindre faute, ou souvent par caprice, le roi en envoie deux ou trois douzaines au marché, et les y fait vendre à son profit, sans que leur nombre diminue, parce que les grands sont obligés de lui en fournir tant qu'il en veut. Cela serait à charge aux grands s'il leur en coûtait quelque chose: mais ils ont le pouvoir d'enlever les filles qu'ils jugent propres aux plaisirs du roi, et souvent ils tirent des parens de ces filles des présens pour les relâcher avant qu'elles aient été conduites au sérail. Il est arrivé plus d'une fois que les officiers chargés de cet emploi en ayant enlevé quelques-unes, celles qui ont pu échapper de leurs mains ont mieux aimé se jeter dans un puits et se tuer, que d'entrer dans ce lieu qu'elles regardent comme un enfer, quoiqu'elles y soient bien vêtues et bien nourries, mais où il manque absolument ce qui leur paraît l'unique félicité dont elles puissent jouir en ce monde; car pour l'autre, elles s'en mettent peu en peine, et n'ont là-dessus que des idées confuses et très-peu intéressantes.

Les rois, les grands et même le peuple n'entendent point raillerie sur cet article: ils sont jaloux à l'excès. Si un homme est surpris avec une femme du roi, il en coûte la vie à tous les deux. Il est vrai qu'il arrive rarement qu'elles soient surprises; car comme elles sont toutes dans le même besoin, elles s'aident et se secourent les unes les autres: et comme elles ont la garde de l'intérieur du sérail, elles prennent si bien leurs mesures, que les hommes qu'elles y font entrer déguisés en femmes ne seraient jamais surpris, si la jalousie dont le sexe n'est pas plus exempt en ce pays-là que dans tous les autres ne leur faisait pas découvrir ces mystères d'iniquité.

Si l'homme et la femme sont pris, le roi prononce sur-le-champ la sentence de mort contre l'un et l'autre. Les officiers du sérail font aussitôt creuser deux fosses de six à sept pieds de longueur, quatre de largeur et cinq de profondeur; assez voisines l'une de l'autre pour que les patiens puissent se voir et se parler. On plante un poteau au milieu d'une de ces fosses, auquel on attache la femme les bras liés derrière le poteau. Elle est assise toute nue au fond de la fosse; elle est encore liée au-dessus des genoux et des chevilles des pieds.

On plante deux fourches de bois aux deux extrémités de l'autre fosse, et l'homme dépouillé tout nu est attaché sur une grosse barre de fer comme sur une broche avec des chaînes de fer, de manière qu'il ne peut se remuer. En cet état, et avant qu'on le pose sur les deux fourches qui sont plantées dans la fosse, les femmes du troisième ordre apportent des paquets de menu bois, qu'elles étendent dans le fond de la fosse. Avant qu'on y mette le feu, l'homme attaché à la broche est planté sur les deux fourches, et on allume le bois, de manière qu'il n'y a que la pointe des flammes qui puisse arriver jusqu'à lui. On le fait ainsi brûler à petit feu: supplice cruel, et qui serait très-long, si on n'avait la charité de le tourner de façon qu'il a le visage en bas, en sorte que dans cette situation la fumée l'étouffe avant qu'il soit entièrement grillé. Quand il ne donne plus aucun signe de vie, on détache les chaînes; le corps tombe dans la fosse, et on le couvre de terre. Le bois est trop rare dans ce pays-là, pour réduire le cadavre en cendres.

On dit qu'un homme déguisé en femme ayant été surpris dans l'intérieur du sérail, sans qu'on eût découvert à laquelle des femmes il avait rendu service, fut condamné à ce supplice, et ne voulut jamais déclarer celle ou celles dont il avait eu la compagnie. Comme on le pressait de les découvrir lorsqu'il était attaché à la fatale broche, et que pour l'exciter on lui faisait remarquer l'empressement que ces femmes témoignaient à apporter le bois qui devait le brûler, on ne put jamais rien tirer de sa bouche. Il se contenta de dire en souriant: elles ont raison de faire les empressées, on les soupçonnera moins d'avoir eu besoin de mes services: mais je leur suis inutile à présent.

Lorsque l'homme est mort, les femmes du roi de la troisième classe sortent du palais au nombre de cinquante ou soixante, parées comme pour une fête. Elles sont escortées par les fusiliers du prince, et accompagnées de ses tambours et de ses flûtes. Elles ont toutes sur la tête un grand pot de terre plein d'eau bouillante, qu'elles versent l'une après l'autre sur la tête de celle qui est attachée dans la fosse; et lorsqu'elles ont versé l'eau elles lui jettent leur pot sur la tête de toutes leurs forces. Morte ou non, il faut que toute l'eau et tous les pots qui sont sortis du sérail, tombent sur la tête et sur le corps de cette misérable; après quoi on coupe

les cordes qui l'attachaient au poteau, on arrache le poteau, et on comble la fosse de terre et de pierres.

Lorsque la femme d'un grand est surprise en adultère, il est permis au mari outragé de la vendre aux Européens, ou de la faire mourir. S'il prend ce dernier parti, il lui fait couper le tête, ou la fait étrangler par le bourreau du pays. Il en est quitte pour dénoncer le fait au roi, et pour payer le salaire de cet officier. Mais comme il n'a point de pouvoir sur l'homme qui l'a déshonoré, à moins qu'il ne l'ait pris en flagrant délit, auquel cas il peut le tuer avec sa femme sans autre forme de procès, il faut, quand il n'a pu le prendre, qu'il demande justice au roi, qui ne manque jamais de condamner le coupable à la mort.

Le chevalier des Marchais fut témoin d'une exécution de cette espèce en 1725, peu de tems après le couronnement de roi. Un grand se plaignit à ce prince qu'un particulier avait abusé d'une de ses femmes, et prouva ce qu'il avançait. Le roi ordonna que le coupable fût assommé à coups de bâton en quelque endroit qu'on le trouvât, et qu'on le laissât sur la place pour servir de pâture aux bêtes et aux oiseaux. Les satellites du gouverneur de Xaviar se mirent aussitôt à le chercher : ils le trouvèrent prêt à rentrer dans sa maison. Il n'alla pas plus loin : ils l'assommèrent à coups de bâton, et laissèrent le cadavre en même lieu selon l'ordre du roi. Les voisins allèrent représenter au capitaine du sérail que ce corps mort infecterait tout le quartier avant que les animaux l'eussent dévoré, et le prièrent d'obtenir du roi qu'ils pussent l'enlever de-là, et le jeter à la voirie dans quelque lieu où il n'incommoderait personne. Cet officier préalablement bien payé de ses peines présenta leurs raisons au roi, et ce prince lui répondit : si je ne punissais pas l'adultère avec autant de sévérité que je fais, il n'y aurait personne en sûreté dans mon royaume. Le cadavre restera où il est jusqu'à ce que les bêtes l'aient dévoré : le peuple le verra, et il se fera sage aux dépens de ce misérable, et il apprendra à ne pas regarder les femmes d'autrui. Si la puanteur incommode les passans et les voisins, ils n'ont qu'à passer par un autre chemin, ou changer de quartier. Tout ce que je puis faire à votre recommandation, est de permettre qu'on mette pendant le jour une natte sur la cadavre, mais de telle sorte que le visage soit découvert, afin qu'on le connaisse tant qu'il sera connaissable. Le roi n'en demeura pas-là. Il donna au grand qui avait été offensé tous les biens du mort, avec ses femmes et ses enfans, pour les retenir comme esclaves, ou les vendre aux Européens, en un mot en disposer comme il lui plairait.

Malgré ces châtimens rigoureux, les femmes enfermées dans le sérail du roi, et celles dont les maris en ont un si grand nombre qu'ils ne peuvent pas les contenter toutes, aiment mieux courir les risques d'être surprises et punies, que de se passer d'hommes. On ferait de gros volumes de leurs histoires galantes et de leurs intrigues.

Cette loi dure et raisonnable n'est que pour les femmes mariées : les filles n'y sont pas sujètes. On ne court aucun risque lorsqu'on est surpris avec une fille : son père, sa mère, sa famille entière n'a rien à lui dire, parce qu'elle est maîtresse de son cœur et de son corps. Bien loin que ce soit une infamie pour elle d'avoir eu des enfans avant d'être mariée, elle est assurée d'être plutôt recherchée en mariage, parce que, comme nous l'avons dit, ces marques de fécondité font espérer à ceux qui la rechercheront qu'elle leur donnera des enfans ; chose très-estimable dans ce pays, où les pères regardent les enfans, surtout les mâles, comme les plus grandes richesses qu'ils puissent avoir, et le soutien de leurs familles. Les femmes n'y sont pas fort fécondes : à peine y en trouve-t-on qui aient plus de deux ou trois enfans. On ne saurait croire à quel point on estimerait une femme, qui en aurait cinq ou six. C'est aux physiciens à nous dire la raison pourquoi ces femmes, qui recherchent avec tant d'empressement la compagnie des hommes, mettent si peu d'enfans au monde, et sont sitôt hors d'état d'en avoir. En effet, dès l'âge de vingt-quatre à vingt-six ans, elles cessent de devenir mères.

Les Nègres du Juda pratiquent la circoncision sans être Juifs ni Mahométans : il est vrai qu'ils n'y apportent pas grande façon ; et il s'en faut bien qu'ils y fassent autant de cérémonie que les Nègres du Sénégal et de quelques autres endroits d'Afrique. Les plus habiles et les plus spirituels ignorent qui en a établi l'usage chez eux ; encore moins savent-ils le tems et les raisons de cet établissement. Lorsqu'on les presse sur cet article, ils répondent que leurs pères et leurs grands-pères l'ont vue pratiquer à leurs ancêtres ; et que puisqu'ils l'ont pratiquée, ils doivent aussi la pratiquer, et instruire leurs enfans à la pratiquer après eux.

Rien n'est plus simple que la manière de circoncire les enfans. Lorsqu'ils les jugent assez forts pour souffrir l'opération, ils les mènent chez le chirurgien Nègre le plus en réputation pour cela, ou bien ils le font venir chez eux. Le père tient l'enfant sur ses genoux : l'opérateur lui prend le prépuce, et l'ayant bien dégagé du gland, il le lui coupe et le laisse saigner pendant quelques instans ; après quoi il le lave d'eau fraîche jusqu'à ce que le sang cesse de couler. Voilà toute la cérémonie, et tout le remède qu'on applique sur la plaie : en deux ou trois jours elle est guérie.

L'auteur que nous copions ici ne nous apprend rien de la manière dont ces peuples élèvent leurs enfans ; il observe seulement (*a*) que les enfans ne parlent à leurs pères qu'à genoux, et

(*a*) Voyage du chevalier des Marchais en Guinée, T. II, chap. 8.

que les aînés exigent les mêmes déférences de leurs cadets ; le tout sous peine d'amende qu'ils règlent à leur volonté.

Ce qui me déplaît dans la conduite des enfans, ajoute cet auteur, est que je ne trouve point qu'ils aient pour leurs mères les mêmes respects à proportion qu'ils ont pour leurs pères. Quand même ils les regarderaient comme des esclaves que leurs pères peuvent vendre lorsqu'il leur plaît, cela devrait-il les dispenser de ce que la nature exige d'eux dans tous les pays du monde?

Dès que l'enfant qui doit succéder à la couronne est né, les grands du royaume le prennent et le font porter sur la frontière, dans la province de Zingué, où ils le font élever comme un simple particulier, sans lui donner aucune connaissance de sa naissance, sans lui apprendre le rang auquel il doit être élevé, et sans lui donner la moindre teinture des affaires de l'État : aucun d'eux ne le visite ; ce serait un crime d'État de l'aller voir ou de recevoir sa visite, s'il lui prenait envie d'aller voir quelqu'un. Il doit demeurer à Zingué, chez le particulier à qui on l'a donné à élever, qui, à la vérité, a le secret de sa naissance, mais qui n'ose le lui révéler sous peine de la vie, et qui le traite sans distinction comme un de ses enfans. Celui qui est à présent roi de Juda, dit (*a*) notre auteur, gardait les cochons de son père putatif, lorsque les grands vinrent le chercher pour le faire asseoir sur le trône de son père.

On voit assez quel est le motif des grands dans cette manière d'élever l'héritier présomptif de la couronne. Comme ils le font monter sur un trône dont il ne connaît ni les intérêts ni les maximes, il est obligé de s'en rapporter à eux, et de leur abandonner le gouvernement de l'État, et à leurs successeurs, dans les postes qu'ils remplissent ; car leurs gouvernemens et leurs dignités sont héréditaires, et c'est toujours l'aîné de la famille qui succède au titre et à la plus grande partie des biens de son père.

(*b*) Le royaume de Juda est héréditaire : l'aîné succède à son père, à moins que les grands n'aient de fortes raisons pour le priver de la couronne, et la mettre sur la tête d'un de ses frères. C'est donc le fils aîné du roi qui est héritier présomptif de la couronne : mais il faut qu'il soit né depuis que le roi est couronné ; car ceux qu'il a eus avant que de monter sur le trône n'ont rien à y prétendre : ce les regarde comme de simples particuliers, à qui leur père devenu roi peut faire du bien et donner des emplois, mais qui sont exclus par les lois du droit de parvenir à la couronne.

Le roi n'est pas couronné aussitôt qu'on l'a amené de Zingué, et qu'on l'a mis en possession du palais et du trône : il se passe bien des mois et souvent des années avant qu'on fasse cette cérémonie. Les grands en règlent le tems selon leurs intérêts particuliers, et le reculent autant qu'il leur est possible, quelquefois jusqu'à sept ans ; mais c'est le plus long terme qu'ils peuvent donner au délai de cette cérémonie. Pendant tout ce tems-là le gouvernement est plus entre les mains des grands que du roi : il ne laisse pas cependant d'être servi en roi, d'être visité et respecté comme roi ; mais il ne lui est pas permis de mettre le pied hors du palais.

Enfin lorsque les grands sont convenus entre eux du jour de cette cérémonie, ils en donnent avis au roi, qui les assemble tous dans son palais où l'on tient un grand conseil : là ce que les grands ont résolu entre eux est déterminé d'un consentement universel, dont le roi fait donner avis à ses peuples par une décharge de dix sept coups de canon qu'il fait tirer sur les onze heures du soir à la sortie du conseil. Le peuple de Xavier en témoigne sa joie par des cris qui s'entendent de village en village, parce qu'ils sont fort voisins les uns des autres ; de sorte qu'en moins d'une heure tout l'État en est averti.

Le grand sacrificateur, que l'on nomme toujours *Beti*, ne manque pas d'aller le lendemain au palais sur les dix heures du matin, et d'ordonner au roi, de la part du grand serpent, les offrandes qu'il doit faire en cette occasion. Comme cette prétendue Divinité ne parle point, son sacrificateur, qui est l'interprète de ses volontés, ordonne ce qu'il lui plaît ; et quand même il demanderait l'offrande des femmes que le roi aime le plus, il faudrait en passer par-là et les immoler. Peut-être ne s'est-il jamais porté à cette extrémité : il fut assez raisonnable au couronnement d'Amar, roi de Juda, qui se fit au mois d'avril de l'année 1725, et dont le chevalier des Marchais fut témoin ; il n'en coûta la vie qu'à un bœuf, un cheval, un mouton et une poule : ces quatre animaux furent égorgés dans le palais, et ensuite portés en cérémonie au milieu de la place publique, où on les posa proprement sur des nattes. On mit à côté des victimes neuf petits pains de mil bien frottés d'huile de palme ; après quoi le grand sacrificateur planta en terre une gaule de neuf à dix pieds de longueur, au haut de laquelle il avait attaché un morceau de toile en guise de pavillon ou d'étendart.

Ces victimes demeurèrent exposées en cet endroit jusqu'à ce que les oiseaux les eussent dévorées, sans qu'il fût permis à personne de les changer de place, encore moins d'en emporter quelque morceau pour manger ; il y va de la vie : on se met peu en peine si la puanteur que rendent ces charognes incommode les voisins ou les passans. Toute cette cérémonie se fait au bruit des tambours, des flûtes, des trompettes et des cris de joie que le peuple pousse de toutes parts.

Aussitôt que la cérémonie de l'exposition est achevée, les femmes du roi de la troisième

---

(*a*) Voyage du chevalier des Marchais en Guinée, Tome II, ch. 5.
(*b*) *Ibid.*

classe sortent du palais au nombre de dix-huit; elles marchent gravement deux à deux : elles ont à leur tête les flûtes du roi avec quatre de ses tambours, et sont escortées de vingt fusiliers; la plus considérable d'entre elles marche la dernière, et porte une figure de terre cuite, qui représente grossièrement un enfant assis, qu'elle pose et qu'elle laisse auprès des victimes. En venant et dans le retour ces femmes chantent une chanson, et s'accordent très-bien avec les instrumens. Tous ceux qui se trouvent sur le passage de cette troupe, se retirent pour lui faire place, se prosternent et poussent de grands cris de joie; ce qu'ils continuent jusqu'à ce que ces femmes soient rentrées dans le sérail. On fait alors une décharge de vingt boëtes pour avertir le roi et le peuple qu'elles sont rentrées.

Après ces deux cérémonies, tous les grands vont au palais; ils sont alors vêtus de leurs bijoux les plus précieux : ils sont accompagnés de leurs tambours, flûtes et trompettes, et escortés de tous leurs gens armés. Ils entrent sans se dépouiller, parce que le roi n'est pas présent, et vont se prosterner les uns après les autres devant le trône qui est vide, et sortent dès qu'ils ont rendu leurs hommages. La cérémonie de l'hommage au trône dure quinze jours, pendant lesquels les femmes du roi ne cessent de faire des cris de joie dans le palais : ces cris sont accompagnés de décharges de boëtes. Le peuple qui est hors du palais répète ces cris, et les accompagne de coups de fusil; et les grands qui sont alors dans la ville ne manquent pas de faire tirer bien des boëtes : de trois jours en trois jours le roi ordonne aussi des décharges de canons dès que le soleil est couché. Tout ce bruit est de l'essence de la cérémonie : on augurerait mal du règne du roi, si on manquait à la moindre de ces circonstances.

L'hommage des grands étant achevé, ils députent un d'entre eux pour aller à Ardres, avec un grand cortège, et en amener un des grands de ce royaume, qui de tems immémorial a le droit de couronner les rois de Juda : cette prérogative est affectée au chef d'une certaine famille : on l'amène donc avec toute sa suite; on le défraie par le chemin, et on lui fait tous les honneurs imaginables.

Lorsqu'il est arrivé à deux lieues de Xavier, il trouve des logemens neufs qu'on lui a préparés, où on le prie de se reposer avec toute sa compagnie; et comme s'il avait besoin d'un grand repos après avoir fait un voyage de quinze à vingt lieues, on l'y laisse pendant quarante jours, lui déclarant que ni lui, ni aucun de sa suite ne doivent venir à Xavier avant ce terme expiré : pendant ce tems-là il est visité et régalé par les grands du royaume, qui lui font des présens, et qui le divertissent de leur mieux. Le roi lui envoie à manger deux fois le jour, avec une abondance et une magnificence royale. Ce sont les femmes du troisième ordre qui portent les plats : elles sont précédées des tambours, flûtes et trompettes du roi, et escortées par dix de ses fusiliers.

Les quarante jours étant expirés, le roi lui envoie un grand pour l'inviter à se rendre à Xavier, l'assurant qu'il y sera reçu avec le respect qui lui est dû; et qu'on lui a préparé des logemens et à toute sa suite à côté des murs du palais. Le grand d'Ardres reçoit en cérémonie l'envoyé du roi; et après avoir entendu son compliment, il répond qu'il est prêt de faire ce que le roi de Juda demande de lui; mais qu'avant toutes choses il faut qu'il soit assuré de la part du roi d'Ardres, son maître, que le roi de Juda a fait réparer la porte principale de la ville d'Offra, capitale du royaume d'Ardres, comme ce prince y est obligé suivant les anciennes conventions faites entre les deux royaumes. On voit par cette réponse que le royaume de Juda relève de celui d'Ardres : cette dépendance est bien marquée par ces deux actes. C'est une espèce d'hommage que les peuples de Juda rendent au roi d'Ardres à chaque mutation de souverain, et dont on ne voit point qu'ils aient encore jugé à propos de se dispenser, quoiqu'ils soient fort en état de le faire.

Le roi de Juda ayant reçu la réponse du grand d'Ardres, envoie des experts à Offra pour faire les réparations nécessaires à la porte de cette ville. Ils les font en diligence, et reviennent avec un officier du roi d'Ardres, qui assure, de la part de son maître, le grand qui doit faire le couronnement, que la porte est réparée, et que rien ne l'empêche d'achever la cérémonie pour laquelle il a été appelé.

Dès que cette réponse est arrivée, les grands de Juda, accompagnés de leur suite ordinaire et d'un concours prodigieux de peuple, vont chercher en cérémonie le grand d'Ardres, et le conduisent à Xavier. Il y est reçu au bruit du canon et des cris de joie des femmes du sérail, auxquels le peuple ne manque pas de répondre. On conduit le grand d'Ardres aux logemens qu'on lui a préparés à côté du sérail; il y est traité magnifiquement par le roi, qui l'envoie complimenter dès qu'il est arrivé, et qui ne manque pas d'envoyer tous les matins savoir de ses nouvelles. Il peut alors sortir, et aller voir ses amis et les grands dont il a reçu les visites; mais il ne va voir le roi que le troisième jour. Il entre au palais avec les principaux de sa suite sans quitter ses habits ni ses joyaux, et il parle au roi de bout et sans se prosterner. La coutume est qu'il demeure cinq jours dans ce nouveau logement.

Ces cinq jours sont employés par les grands et par le peuple à faire des processions à la maison du grand serpent, pour lui demander que le prince qu'on va couronner soit aussi bon et aussi équitable que son prédécesseur; qu'il fasse fleurir le commerce, qu'il soit un religieux observateur des lois, et qu'il les maintienne dans leurs priviléges et dans leurs libertés. Le jour entier, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, est employé à ces actes de religion, et la nuit à faire grande chère, à se faire des festins les uns aux autres, à danser, à pousser des cris de joie, à faire des décharges de mousqueterie, à remplir l'air du bruit des tambours, des flûtes et des

trompettes, en un mot à faire un tintamarre si grand qu'on aurait peine à entendre le tonnerre.

Le soleil n'est pas plutôt couché le cinquième jour, que le roi fait tirer neuf coups de canon pour annoncer qu'il sera couronné le lendemain; qu'il se fera voir à son peuple, assis sur son trône dans la cour du palais, destinée à cette cérémonie, et que les portes du palais seront ouvertes à tout le monde : il fait avertir par un officier les Européens du tems et du lieu de la cérémonie, et les invite à s'y trouver.

Cette agréable nouvelle est reçue du peuple avec de grands cris de joie, et un redoublement de coups de fusil. Les Grands de Juda vont passer la nuit chez celui qui doit faire la cérémonie du couronnement : ils s'y entretiennent, ils font des prières en silence, ils boivent quand ils sont las de prier, ils fument pour s'empêcher de dormir; tout cela est de l'essence de la cérémonie.

Enfin le sixième jour, sur les cinq heures du soir, le roi sort de son sérail, accompagné de quarante de ses favorites superbement parées des plus belles pagnes de soie qu'on ait pu trouver dans les magasins du prince et des marchands Européens : elles sont encore chargées, plutôt qu'ornées de colliers d'or, de pendans d'oreilles, de brasselets et de chaînes de pied d'or, d'argent et de bijoux des plus riches. On peut croire que le roi est aussi paré des plus belles étoffes qu'il a pu trouver; qu'il a des chaînes, des colliers et des bagues des plus précieuses : il a sur la tête un casque doré, chargé de plumes rouges et blanches.

En cet équipage et environné de ses gardes, il traverse à pied les cours du palais, et va s'asseoir sur son trône posé devant un grand hâtiment en forme de vestibule : il est dans une cour qui fait un angle du côté de l'est de l'enceinte du palais, et qui ne sert qu'à cet usage; elle est appelée pour cette raison la *cour du couronnement*. Le trône est un grand fauteuil de bois doré, au derrière duquel sont les armes de France; marque assurée que c'est un présent qui a été fait par les Français. Le prince y est assis sur un coussin de velours galonné d'or, et il en a un semblable sous ses pieds. Les quarante femmes qui sont sorties avec lui du sérail, sont assises par terre à sa gauche : les Européens sont assis sur des fauteuils à sa droite. Il y a à côté du roi un grand qui est de bout, et qui tient un parassol : on conçoit que ce n'est que par grandeur et par parade; car la cérémonie ne se faisant que de nuit, il n'y a pas à craindre que le roi soit incommodé du soleil. Ce parassol a dix pieds de diamètre; il est d'une étoffe d'or très-riche : la doublure est bordée d'or, et les pentes sont garnies de franges et de glands d'or : il est surmonté d'un coq de bois doré, gros comme nature; et le bâton qui le soutient a six pieds de haut, et est doré. Celui qui le tient le fait tourner continuellement, afin de rafraîchir le prince qui est dessous : outre cet officier, il y a un grand à genoux devant le roi, qui l'évente avec une pagne de soie de la largeur d'une serviette ordinaire.

Deux nains du roi sont de bout à quatre pas du trône; ils lui représentent, l'un après l'autre, les bonnes qualités de son prédécesseur, sa justice, sa libéralité, les bontés qu'il avait pour ses peuples : ils l'exhortent à l'imiter, et même à le surpasser. Ces deux petites créatures finissent leurs harangues par des vœux qu'ils font pour sa prospérité, et pour la longue durée de son règne.

Ces harangues étant achevées, on va chercher le grand d'Ardres qui doit couronner le roi : on le conduit en cérémonie; le canon et la mousqueterie le saluent; les cris de joie redoublent, et on n'entend de tous côtés que le bruit des tambours, des flûtes et des trompettes.

Il entre dans l'assemblée avec toute sa suite : ses gens l'escortent jusqu'à une certaine distance; lui seul s'avance jusqu'au trône du roi, et le salue avec une profonde inclination, mais sans se prosterner : il fait un petit discours au roi sur la cérémonie qu'il va faire : ensuite il lui ôte le casque qu'il a sur la tête; et le tenant entre ses mains, il se tourne du côté du peuple. On fait alors un signal, et à l'instant les instrumens et les cris cessent; il se fait un profond silence; alors le grand dit à haute voix : Voilà votre roi, soyez-lui fidèles; et vos prières seront écoutées du roi d'Ardres, mon maître. Il répète trois fois ces paroles; et ayant remis le casque sur la tête du roi, il lui fait une profonde révérence. L'artillerie et la mousqueterie se font entendre aussitôt : les instrumens et les cris de joie recommencent de nouveau; et pendant que quelques grands reconduisent le grand d'Ardres à son logement, le roi, accompagné de ses femmes, de ses gardes et des Européens qui ont assisté à la cérémonie, rentre dans son sérail. On le reconduit ainsi jusqu'à la porte; ensuite tout le monde se retire, et on passe la nuit en danses et en festins, pendant lesquels la poudre n'est pas épargnée.

Tous les habillemens et tous les bijoux que le roi a sur lui en cette occasion appartiennent de droit à celui qui l'a couronné : mais comme cela tire à conséquence, il se contente d'un présent magnifique que le roi lui envoie le lendemain avec quinze captifs, ou leur valeur en or ou en marchandises; après quoi il faut qu'il reprenne le chemin de son pays : il ne lui est pas permis de demeurer plus de trois jours dans le royaume.

Le roi ne manque pas d'envoyer des présens à tous les grands de son État le lendemain de son couronnement, et ces grands ne manquent pas aussi d'aller l'en remercier les uns après les autres, et de lui en présenter de beaucoup plus riches et plus magnifiques. On peut regarder ce que le roi fait à l'égard de ces grands comme un acte de bonté, de générosité et de reconnaissance; et ce que les grands présentent au roi, comme un hommage qu'ils font à leur prince, et un tribut qu'ils lui paient.

Si nous en croyons l'auteur que nous avons si souvent cité, (*a*) il y a des médecins et chirur-

(*a*) Le chevalier des Marchais, *ubi suprà*, ch. 7.

gieux Nègres qui, sans avoir fait leurs cours ni endossé la robe de Rabelais, ne laissent pas de faire des cures dont nos esculapes d'Europe se glorifieraient : ils connaissent des simples admirables, dont les sucs, les feuilles et les écorces opèrent des prodiges, mais ils en font un mystère que personne sn moude n'est capable de pénétrer. Ils ne se font pas prier lorsqu'il s'agit de les employer pour les Blancs; mais ils ont un soin extrême de les déguiser de manière qu'on ne puisse les reconnaître. Le chevalier des Marchais avait lié une étroite amitié avec un de ces médecins, dans l'espérance de découvrir quelqu'un de ses secrets : il lui faisait des présens, il le faisait boire; il lui a fait plusieurs fois des offres très-avantageuses sans avoir pu jamais en rien tirer : ils se laisseraient plutôt tuer que de rien découvrir. Les pères laissent leurs connaissances à l'aîné de leurs enfans, après en svuir exigé un serment solenuel sur ce qu'ils ont de plus sacré qu'ils ne le déclareront jamais.

Lorsqu'un père de famille, qui a plusienrs enfans mâles, vient à mourir, c'est l'aîné qui hérite des qualités et des dignités dont le père a joui. Il hérite encore des femmes de son père, et s'en sert comme de celles qu'il a épousées : il n'y a que se propre mère et la mère de son père qui soient exemptes de cette lui. N'en déplaise à ceux qui l'ont introduite, elle est certainement des plus barbares : cependant elle est reçue et pratiquée dans le pays. Elle est en usage parmi les grands et parmi le peuple. Il n'y a qu'une chose à laquelle ils ne soient pas obligés; c'est qu'ils n'abattent point la maison où le pere de famille est mort, et qu'ils ne sacrifient aucun des esclaves on des femmes du défunt, comme on le fait à la mort du roi. Il faudrait pour cela avoir une permission du prince, qui a des raisons pour ne l'accorder jamais, on du moins très-rarement.

Les grands enterrent leurs pères dans une galerie que l'on bâtit exprès : le corps mort est au milieu. On met sur la fosse le bouclier, l'src, les flèches et le sabre du défunt; et on les environne de ses Fétiches et de celles de la famdle. Plus le nombre en est grand, plus le mausolée est digne de respect. Quoiqu'ils se servent tous de fusils et de pistolets, on ne vuit point qu'ils en mettent sur les sépultures. Peut-être regardent-ils ces armes comme étrangères et nouvelles à la nation; au lieu que les autres étant tres-anciennes dans le pays, leur font plus d'honneur, at marquent davantage la bravoure des défunts.

Ce qu'ils observent inviolablement à la mort de laurs pères, est de passer douze lunes entières sans habiter la maison du défunt, et de s'abstenir pendant le même tems de jouir de ses femmes. Pendant ce tems-là ils vont loger ailleurs, ils quittent les habillemens qu'ils ont contume de porter, et ne se couvrent que de pagnes d'herbes sans aucuns bijoux; c'est-à-dire, qu'ils ne portent ni bagues, ni colliers, ni brasselets. C'est là leur deuil. Il n'est permis à personne de donner atteinte à cette loi, ou en diminuant le tems du deuil, on en le distinguant en grand et petit deuil, comme on le fait dans quelques pays de l'Europe, où il semble qu'on s'ennuie beaucoup plus vite qu'on ne faisait autrefois de pleurer la mort de ses proches, on d'en donner des marques extérieures.

Nous finirons par la description des cérémonies qui s'observent à la mort du roi. Voici ce que notre auteur (*a*) nous en apprend.

Lorsque le roi de Juda est mort, c'est à la reine on grande femme du défunt à le faire savoir aux grands. Ils sont obligés de garder le secret de cette mort pendant trois mois. Ils s'assemblent pendant ce tems-là, couviennent de celui des enfans du roi qu'ils mettront sur le trône, lorsque l'aîné, à qui la couronne sppartient de droit, n'est pas jugé digne de la porter. Les trois mois étant expirés, on rend la mort du roi publique dans tout la royaume.

Cette déclaration est comme un signal et une permission publique à tout le peuple de faire tout ce que bon lui semble. Les lois, la police et la justice semblent être mortes avec le roi. Ceux qui ont des ennemis prennent ce tems-la pour se venger, et pour commettre toutes sortes d'excès. Les gens sages s'enferment et se barricadent dans leurs maisons : ceux qui ne prennent pas ces précautions sont exposés à être volés, maltraités, souvent même à être tués, s'ils ont des ennemis qui en veulent à leur vie. Il n'y a que les Européens et les grands qui puissent sortir de chez eux en sûreté; encore ne l'osent-ils faire qu'avec des gardes, et des gens armés en ssez grand nombre pour n'avoir rien à craindre de la licence effrénée d'un peuple tumultueux et qui ne cherche qu'a mal faire. Les femmes se tiennent renfermées dans les maisons : elles s'exposeraient à être outragées, si elles paraissoient en public. Tout est dans un désordre affreux : mais ce tems de trouble ne dure que cinq jours depuis celui où l'on a publié la mort du roi. Il en faut autant pour aller chercher le prince qui doit remplir le trône, et le mettre en possession du palais. On tire un certain nombre de coups de canon, pour avertir le peuple qu'il a un roi; et aussitôt le désordre cesse; la tranquillité et le bon ordre paraissent de nouveau; le commerce recommence, les marchés s'ouvrent; et tout le mundé vaque à ses affaires avec la même paix et la même sûreté qu'auparavant.

La coutume du pays étant de renverser de fond en comble le palais où la roi est décédé, on emploie les trois mois qui suivent sa mort à en édifier un autre où le nouveau roi doit faire sa résidence, et on y transporte toutes les femmes du roi défunt. Le nouveau roi en hérite; elles

(*a*) Le chevalier des Marchais, *ubi supra*, chap. 5.

deviennent les siennes. Il n'y a que la mère du défunt et celle du roi régnant qui soient exemptes de cette loi.

Le nouveau roi étant en possession du palais, ordonne les funérailles du défunt. Il les fait annoncer au peuple par cinq coups de canon qu'on tire au point du jour, cinq à midi, et cinq au coucher du soleil. Le bruit de ces derniers est suivi de cris et de hurlemens effroyables qui retentissent dans tout le palais, d'où il n'est plus permis à aucune femme de sortir.

Le grand sacrificateur qui a l'intendance des funérailles, fait faire une fosse de quinze pieds en carré et de cinq de profondeur, au milieu de laquelle on creuse un caveau ou fosse beaucoup plus profonde, de huit pieds en carré. On met en cérémonie le corps du roi au milieu de ce caveau. Le grand sacrificateur choisit huit des favorites du défunt, pour l'aller servir en l'autre monde. On les oblige de se parer de leurs plus beaux habillemens, et on les charge de viandes et de boissons pour porter au roi défunt. Sous ce prétexte on les conduit au caveau dans lequel on les enferme toutes vivantes, et on les y laisse mourir; ce qui est bientôt fait, parce qu'on les accable de terre. Quelque amour qu'elles aient témoigné pour le prince quand il était vivant, il s'en trouve peu qui aillent de bon cœur le servir en l'autre monde. Il s'en voit cependant qui ont assez de générosité pour s'offrir d'elles-mêmes: c'est un honneur pour elles et pour leur famille.

Après la mort de ces femmes, on amène les hommes qui doivent aussi aller servir le roi défunt. Le nombre n'en est pas fixe; il dépend de la volonté du roi régnant et du grand sacrificateur. Comme on ignore sur qui le sort tombera, les domestiques du roi défunt tâchent de s'enfuir ou de se cacher, et ne paraissent que quatre ou cinq jours après que la cérémonie est achevée. Ils en sont quittes pour les reproches qu'on leur fait d'avoir mangé le pain du roi tandis qu'il était vivant, d'en avoir reçu une infinité de graces, et de n'avoir pas eu le courage de l'accompagner en l'autre monde. Ils répondent que l'idée de la mort les a effrayés, et qu'étant dans un âge à jouir encore des plaisirs de la vie, ils n'ont pu se résoudre à la quitter sitôt. On se paie de ces excuses; on leur fait grace: ils rentrent au service du roi vivant, et promettent que s'il vient à mourir, ils le suivront avec plus de fidélité qu'ils n'ont fait à son prédécesseur: bien entendu que si le cas arrive, et qu'ils soient au nombre des victimes destinées à la mort, on les observera de si près qu'ils ne trouveront pas le moyen de s'échapper.

Celui de tous les officiers ou domestiques du roi qui doit infailliblement le suivre en l'autre monde, est son favori. Celui que le prince honore de ce titre n'a aucune fonction particulière dans sa maison. Il ne lui est pas même permis d'y entrer quand il a quelque chose à lui demander: il doit s'adresser au grand sacrificateur, qui expose ses demandes au prince, qui de son côté ne lui refuse jamais rien, quoi qu'il lui demande. Il a droit de prendre dans les marchés tout ce que bon lui semble; et il n'est permis à qui que ce soit, si ce n'est aux Européens, de l'en empêcher. Il est vêtu d'une robe longue, avec de longues manches et un capuchon, à peu près semblable à celle que portent les religieux de S. Benoît. Il peut la faire de toile blanche ou d'indienne à fleurs, ou d'étoffe de soie; et lorsqu'il paraît en public, il a une canne à la main. On le respecte; il est exempt de toutes sortes de contributions, de corvées, de péages, d'impositions; sa vie est des plus heureuses: mais elle finit avec celle du roi; rien ne peut le dispenser d'accompagner son maître en l'autre monde. Il est gardé à vue dès que ce prince est mort, et il est le premier à qui on coupe la tête, après que les favorites du roi ont été étouffées dans le caveau. Tous ceux qui sont destinés à servir le roi défunt ont aussi la tête coupée; et suivant l'ordre du grand sacrificateur, leurs corps sont couchés ou assis avec leurs têtes à côté d'eux, et sont enterrés autour du caveau du roi.

Lorsque tous ces corps sont couverts de terre, on élève sur la fosse une grosse motte de terre terminée en pyramide, au sommet de laquelle on plante les armes dont le roi avait coutume de se servir; et on les environne de quantité de fétiches ou petites figures de terre qui en sont comme les Divinités Tutélaires, et qui les gardent. Après cela on renverse tout le palais du roi défunt. Il n'en reste que l'enceinte, au-dedans de laquelle on a bâti un palais neuf pour le logement du nouveau roi. On brûle tout ce qu'il y a de combustible, sauf à réparer dans la suite ces mêmes logemens, ou comme ils étaient, ou d'une autre manière, selon le goût du roi.

RELIGION DES CHIRIGUANES, PEUPLES DE L'AMÉRIQUE.

Les Chiriguanes, peuple voisin du Paraguai, semblent n'avoir aucune connaissance de la Divinité (*a*). C'est inutilement, dit un missionnaire, qu'on s'est employé jusqu'ici à inspirer des sentimens de religion, et même d'humanité à ces Barbares. Il y a plus de deux cents ans que de fervens missionnaires, brûlant de zèle pour leur conversion, et s'y employant avec une charité infatigable, les quittèrent sans avoir pu retirer aucun fruit de leurs travaux.

Saint François de Solano n'épargna ni soins ni fatigues pour amollir ces cœurs inflexibles, sans avoir pu y réussir. Un d'eux me dit un jour : *tu te donnes bien des peines inutiles* ; et fermant la main, *les Indiens*, ajouta-t-il, *ont le cœur fermé comme mon poing. — Tu te trompes*, repliquai-je, *et tu n'en dis pas assez. Leur cœur est plus dur que la pierre. — Ni plus ni moins*, me répondit-il ; *mais en même tems ils sont plus adroits et plus rusés que tu ne penses. Il n'y a point d'homme, quelque fin qu'il soit, qu'ils ne trompent, à moins qu'il ne soit bien sur ses gardes.*

C'est en partie cette mauvaise subtilité de leur esprit qui met obstacle à leur conversion. Ils sont naturellement gais, pleins de feu, enclins à la plaisanterie ; et leurs bons mots ne laissent pas d'avoir leur sel : lâches pour l'ordinaire, quand ils trouvent de la résistance, mais insolens jusqu'à l'excès lorsqu'ils s'aperçoivent qu'on les craint. J'eus bientôt approfondi leur caractère ; et c'est pourquoi souvent je les traitais avec hauteur, et leur parlais en maître.

Leurs bourgades sont toutes disposées en forme de cercle, et la place en est le centre. Ils sont fort sujets à s'enivrer d'une liqueur très-forte que font leurs femmes ; et ils ne reconnaissent aucune Divinité. Lorsqu'ils sont chez eux, ils vont d'ordinaire tout nus. Ils ont pourtant des culottes de cuir ; mais le plus souvent ils les portent sous le bras. Quand ils voyagent, ils se mettent un collet de cuir pour se garantir des épines, dont leurs forêts sont remplies.

Leurs femmes ne se couvrent que de quelques vieux haillons, qui leur pendent depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Elles portent les cheveux longs et bien peignés ; au-dessus de la tête, elles se font avec leurs cheveux une espèce de couronne, qui a assez bon air : elles se peignent d'ordinaire le visage d'un rouge couleur de feu ; et tout le reste du corps, lorsqu'il y a quelque fête où l'on doive s'enivrer. Les hommes se contentent de se tracer sur le visage quelques lignes de la même couleur, auxquelles ils ajoutent quelques gros traits noirs. Quand ils sont peints de la sorte, hommes et femmes, ils ont un air effroyable. Les hommes se percent la lèvre inférieure, et ils y attachent un petit cylindre d'étain, ou d'argent, ou de résine transparente. Ce prétendu ornement s'appelle *Tembeta*.

Les garçons et les filles, jusqu'à l'âge de douze ans, n'ont pas le moindre vêtement ; c'est une coutume généralement établie parmi tous ces infidèles de l'Amérique Méridionale. Leurs armes sont la lance, l'arc et les flèches. Les femmes y sont du moins aussi rusées que les hommes, et ont une égale aversion pour le Christianisme. Ce qui m'a fort surpris, est que, dans la licence où ils vivent, je n'ai jamais remarqué qu'il échappât à aucun homme la moindre action indécente à l'égard des femmes ; et jamais je n'ai ouï sortir de leur bouche aucune parole tant soit peu déshonnête.

Leurs mariages, si l'on peut leur donner ce nom, n'ont rien de stable. Un mari quitte sa femme quand il lui plaît. De-là vient qu'ils ont des enfans presque dans toutes les bourgades.

Dans l'une, ils se marient pour deux ans, et ils vont ensuite se remarier dans une autre. C'est pourquoi je leur disais quelquefois qu'ils ressemblaient à leurs perroquets, qui font leur nid une année dans un bois, et l'année suivante dans un autre.

Ce prétendu mariage se fait sans beaucoup de façon. Lorsqu'un Indien recherche une Indienne pour sa femme, il tâche de gagner ses bonnes graces en la régalant quelque tems des fruits de sa moisson, et du gibier qu'il prend à la chasse ; après quoi il met à sa porte un faisceau de bois. Si elle le retire et le place dans sa cabanne, le mariage est conclu : si elle le laisse à la porte, il doit prendre son parti, et chasser pour une autre.

Ils n'ont point d'autres médecins qu'un ou deux des plus anciens de la bourgade. Toute la science de ces prétendus médecins consiste à souffler autour du malade, pour en chasser la maladie. Quand je sortis la première fois de Caisa, je laissai malade la fille d'un des deux capitaines ; lorsque je revins peu après, je la trouvai guérie. Ayant en alors quelques accès de fièvre, sa mère m'exhorta fort à me faire souffler par leur médecin. Comme elle vit que je me moquais de sa folle crédulité ; *écoute*, me dit-elle, *ma fille était bien mal quand tu nous quittas ; tu la trouves en parfaite santé à ton retour : comment s'est-elle guérie ? C'est uniquement en se faisant souffler.*

Lorsqu'une femme a mis un enfant au monde, c'est l'usage que son mari observe durant trois ou quatre jours un jeûne si rigoureux, qu'il ne lui est pas même permis de boire.

Ces Indiens n'abandonnent point leurs morts comme d'autres Barbares. Quand quelqu'un de leur famille est décédé, ils le mettent dans un pot de terre proportionné à la grandeur du

---

(*a*) Voyez le XXIIe. et le XXIVe. Recueil des *Lettres Edifiantes et Curieuses*,

cadavre, et l'enterrent dans leurs propres cabannes. C'est pourquoi tout entour de chaque cabanne, on voit la terre élevée en espèce de talut, selon le nombre de pots de terre qui y sont enterrés.

Les femmes pleurent les morts trois fois par jour, dès le matin, à midi, vers le soir : cette cérémonie dure plusieurs mois, et autant qu'il leur plaît. Cette sorte de deuil commence même aussitôt qu'ils jugent que la maladie est dangereuse. Trois ou quatre femmes environnent le hamac du malade avec des cris et des hurlemens effroyables; et cela dure quelquefois quinze jours de suite. Le malade aime mieux qu'on lui rompe la tête, que de n'être pas pleuré de la sorte; car si l'on manquait à cette cérémonie, ce seroit un signe infaillible qu'il n'est pas aimé.

Quoique ces peuples paraissent n'avoir aucune idée de la Divinité, ils croient cependant l'immortalité de l'ame, mais sans savoir ce qu'elle devient pour la suite. Ils s'imaginent qu'au sortir du corps, elle est errante dans les broussailles des bois qui sont autour de leurs bourgades : ils vont la chercher tous les matins; et fatigués de la chercher inutilement, ils l'abandonnent.

Il y a apparence même qu'ils ont quelque idée, quoique confuse, de la métampsycose, puisqu'une Indienne qui avait laissé sa fille malade, voyant passer un renard, dit que ce pourrait bien être l'ame de sa fille morte depuis son départ.

Ils tirent un mauvais augure du chant de certains oiseaux, d'un, surtout, qui est de couleur cendrée, et qui n'est pas plus gros qu'un moineau, nommé *chochos*. S'ils se mettent en voyage, et qu'ils l'entendent chanter, ils ne vont pas plus loin, et retournent à l'instant chez eux. Je me souviens que conférant un jour avec les capitaines de trois bourgades, et un grand nombre d'Indiens, un de ces chochos se mit à chanter dans le bois voisin; ils demeurèrent interdits et saisis de frayeur, et la conversation cessa sur l'heure.

Du reste, les magiciens et les sorciers, qui font fortune chez d'autres Sauvages, sont parmi eux en exécration, et ils les regardent comme pestes publiques. Trois ou quatre mois avant que je vinsse à Caisa, ils y avaient brûlé vif quatre Indiens de Sinanditi, sur le simple soupçon que le fils d'un capitaine était mort par les maléfices qu'ils avaient jetés sur lui. Lorsqu'ils voient qu'une maladie traîne en longueur, et que les souffleurs ne la guérissent point, ils ne manquent pas de dire que le malade est ensorcelé.

DISSERTATION

SUR LES

PEUPLES DE L'AMÉRIQUE,

ET SUR LA CONFORMITÉ DE LEURS COUTUMES AVEC CELLES DES AUTRES PEUPLES ANCIENS ET MODERNES.

DISSERTATION

SUR LES

PEUPLES DE L'AMÉRIQUE,

Et sur la conformité de leurs coutumes avec celles des autres peuples anciens et modernes.

PREMIÈRE PARTIE.

MŒURS DES AMÉRICAINS.

CHAPITRE PREMIER.

De l'origine des Américains.

Si les anciens ont excellé en quelque chose sur les modernes, on peut décider hardiment que ce n'est pas du côté de la navigation : ceux qui ont quelque connaissance de l'antiquité ne nous contesteront pas cet article. Que les anciens aient trafiqué aux Indes, qu'ils aient doublé le Cap de Bonne-Espérance, qu'ils aient connu l'Islande sous le nom de *Thule*, qu'ils soient entrés dans l'Océan Hyperboréen ou glacé, qu'ils aient reconnu le Cap Tabin bien loin au-delà du fleuve Oby, à la bonne heure : mais tout cela n'est pas à comparer aux découvertes des modernes. Et quand même les premiers auraient eu une connaissance beaucoup plus étendue qu'on ne leur attribue ordinairement sur cet article, ils n'auraient pas été en état d'en profiter, à cause de la lenteur et des défauts de leurs navigation, dont personne ne disconvient aujourd'hui ; du peu de connaissance qu'ils avaient des vents, et de la prévention qui régnait chez eux au sujet de la Zône-Torride qu'ils croyaient inhabitée, sans parler des bornes étroites de leur astronomie. Toutes ces raisons prouvent assez qu'ils n'étaient pas en état de soutenir de longues entreprises sur mer, et par conséquent, qu'ils ne pouvaient connaître que par hasard des terres aussi éloignées que l'Amé-

rique. Il est presqu'inutile de renouveler ici ce qui a été dit sur ce sujet, ni de s'étendre sur une matière qui nous mènerait fort loin, si nous nous engagions à la suivre; mais il suffit de dire qu'on n'y voit aucune apparence que les anciens aient eu des correspondances régulières avec les habitans du Continent que nous appelons Nouveau-Monde, ni qu'ils aient jamais formé le dessein d'y envoyer des colonies. Ainsi la prédiction de Sénèque-le-Tragique, et ce que l'on trouve dans Élien, Platon, et quelques autres touchant des terres inconnues, doit être regardé comme une conjecture ingénieuse, ou comme le fruit d'une imagination poétique. Mais comment l'Amérique s'est-elle peuplée, quand l'a-t-elle été, comment a-t-elle perdu l'idée de ses premières colonies, comment a-t-elle négligé une correspondance qui pouvait se perpétuer de père en fils à la faveur de la tradition? C'est-là ce que nous ignorons, et sur quoi je vais donner quelques remarques qui rouleront principalement sur l'origine des Américains. Après cela, j'en donnerai quelques autres sur la conformité des coutumes de ces peuples avec celles des peuples de notre hémisphère.

Purchas, dans son *Recueil de Voyages*, croit que l'Amérique n'est habitée que depuis quelques siècles; et il se fonde sur ce que ce Continent ne s'est pas trouvé aussi peuplé dans le tems de sa découverte qu'il aurait dû l'être, s'il avait commencé à se peupler du tems d'Abraham, ou même seulement du tems de la naissance du Sauveur. S'il est vrai, dit-il, que ce Continent soit habité depuis les premiers siècles du monde, d'où viennent ces grands vides dans le milieu de l'Amérique? Pourquoi ces pays, d'ailleurs si beaux, si fertiles et si agréables, n'ont-ils pas reçu dans leur sein des colonies, qu'ils méritaient infiniment mieux que les parties septentrionales de l'Europe et de l'Asie? Les Mexicains, qui se regardent comme le plus ancien peuple de l'Amérique, et qui prétendent avoir envoyé des colonies dans le Pérou et dans le Chili, ne se trouvent pas même une antiquité de dix siècles. Ces raisons ne sont point du tout convaincantes. 1°. Il se peut fort bien que l'anthropophagie de la plupart de ces peuples, les guerres cruelles qu'ils se font continuellement, et (*a*) les sacrifices d'hommes, aient contribué depuis long-tems au défaut d'habitans dans le Nouveau-Monde. 2°. Il est vrai que l'histoire du Mexique et du Pérou, qui sont les deux principales monarchies de ce Nouveau-Monde, ne remonte pas fort haut; mais est-ce une preuve capable de persuader que ces deux États sont restés déserts et inhabités pendant quatre ou cinq mille ans, et ne doit-on pas croire plutôt que la barbarie des premiers habitans a fait négliger à ceux-ci le soin de transmettre à la postérité l'histoire de leur origine? Les chroniques de la plus grande partie des peuples de l'Europe commencent fort au-dessous des premiers tems de la République Romaine. Quelques-unes de celles qui remontent plus haut ne nous donnent que des fables grossières; et, au milieu de ces fables, le grand Odin, législateur des pays septentrionaux, trouve difficilement deux mille ans d'antiquité. Rome et la Grèce remontent plus haut; mais elles ont bien de la peine à trouver mille ans de supériorité sur les autres peuples de l'Europe: après cela, on ne trouve aussi que fables et illusions dans les histoires de ces deux peuples. Enfin, excepté les Juifs et les Chinois, (s'il est permis de mettre ces der-

(*a*) L'année que les Espagnols entrèrent dans le Mexique, on y avait sacrifié plus de trente mille ames aux idoles.

niers en parallèle avec les Juifs) aucun peuple ne peut se vanter d'une certitude historique de quatre mille ans : encore faut-il passer aux Chinois une infinité de faits qu'on n'est pas en état de leur contester, faute de connaître assez leur histoire, et la justesse de leur chronologie.

On aura d'ailleurs beaucoup de peine à se persuader que les établissemens des peuples en Amérique ne soient pas l'affaire d'une longue suite de siècles, si l'on considère que, dans leurs premières découvertes, les Espagnols ont trouvé les îles de l'Amérique aussi peuplées que le Continent; et si l'on a égard à cette grande diversité de langues que les voyageurs y remarquent, laquelle ne peut s'être formée au point où elle est en sept ou huit cents ans de tems. Ceux qui ont étudié les progrès des langues vivantes savent assez que le Français, l'Italien, l'Anglais, et quelques autres langages dérivés du Latin, de l'ancien Saxon, du Celte, de l'Allemand, etc. ne s'étant formés que depuis huit ou dix siècles, n'ont pu perdre jusqu'à présent plusieurs marques sensibles de leur origine. Cela justifie l'antiquité des langues Américaines, dont la diversité pourrait bien être le fruit de la première confusion des langues.

Il y a beaucoup d'apparence que les premières colonies de l'Amérique s'y sont rendues par terre : s'il y en est allé par mer, c'est par hasard. Il est très-possible (*a*) qu'une tempête ait porté des matelots Phéniciens, ou Carthaginois, vers les côtes de l'Amérique, et qu'ensuite ils s'y soient établis par nécessité, et qu'ils y aient perdu leur langue et le peu de teinture qu'ils pouvaient avoir des arts et des sciences de leur pays; ce qui est d'autant plus facile à croire que, de tout tems, les gens de mer ont été fort ignorans et presque barbares. Les Péruviens conservaient autrefois des traces de ces navigations forcées : les premiers auteurs Espagnols qui ont recueilli les débris de leur histoire, parlent de gens venus du côté de la mer, qui, dans la suite, subjuguèrent le pays. La tradition leur faisait regarder comme des géans, des hommes dont l'origine leur paraissait extraordinaire; et peut-être que ces hommes étaient de véritables géans, puisqu'on nous assure qu'on a déterré des os d'une grandeur monstrueuse du côté de Puerto-Vieio et dans la vallée de Tumbez. Plus d'un savant, charmé de cette dé-

(*a*) Plusieurs savans ont cru que l'Amérique avait été peuplée par les Phéniciens et les Carthaginois; ils se sont fondés sur les grandes navigations de ces peuples, qui équipaient des flottes considérables qu'ils envoyaient au-delà du détroit de Gibraltar, des îles Canaries et celles du Cap vert, connues des anciens, à ce que l'on croit, sous le nom d'îles *Gorgades*. Il est bien vrai que les îles du Cap Vert sont les terres les plus voisines de l'Amérique; mais cela ne veut pas dire que les Phéniciens aient visité les côtes de l'Amérique. Pour les courses de ces Phéniciens au-delà des îles Gorgades, elles pouvaient s'étendre vers le Midi, plutôt que vers l'Occident. Ce serait alors dans les parties méridionales de l'Afrique qu'il faudrait chercher les terres inconnues que les Phéniciens ont découvertes, selon les anciens. D'un autre côté, s'il est vrai que les Antilles leur aient été connues sous le nom d'îles *Hespérides*, et que la navigation, qui n'est aujourd'hui que de 25 à 30 jours, depuis les Gorgades aux Hespérides, ait été pour eux de quarante, terme peu long eu égard à leur peu d'expérience; on ne voit que les seuls Carthaginois qui aient été à portée d'entreprendre de pareils voyages. La situation de leur pays et les talens qu'ils se connaissaient pour le commerce, pouvaient leur avoir donné l'envie de courir cette étendue de mer qui est entre l'Afrique et le Nouveau-Monde, après avoir établi une correspondance assez réglée entre Cadix et les Cassitérides, qui sont nos Açores. Si tout cela était véritable, il se pourrait que les Carthaginois et les autres Phéniciens établis en Afrique et en Espagne, eussent transporté des habitans aux Açores, aux Antilles, etc., et même de-là au Continent de l'Amérique. Dans la suite, après avoir fait une course de plusieurs centaines de lieues, depuis les côtes d'Afrique jusqu'au golfe de Mexique, il n'aurait pas été impossible que ces navigateurs eussent essayé d'en faire une autre jusqu'à la côte du Continent.

couverte, appelerait ces géans un rese des enfans d'Anac dont il est parlé dans le Deutéronome, et coujecturerait ensuite à perte de vue que les Cananéens, chassés de leur patrie par Josué, allèrent se réfugier au Pérou. Mais parlons sérieusement. Les balses, les pirogues et les canots des Américains sont à peine capables de soutenir une navigation de quelques lieues: jamais les premiers navigateurs de notre Coutinent n'auraient hasardé de franchir une si vaste étendue de mer sur des vaisseaux d'une pareille construction. Mais comme, d'autre côté, il ne paraît pas que les Indiens Occidentaux aient jamais eu l'usage de vaisseaux mieux construits, et plus propres à des voyages de long cours, on croit facilement que, si tant est qu'un orage ait jeté quelques misérables sur une côte déserte du Nouveau-Monde, dans un tems où l'on n'entendait presque point la construction des vaisseaux, ils ont bientôt été forcés d'oublier leurs premières habitudes, et de se consoler de cette perte par la propagation de leur espèce dans des terres où la fortune les avait conduits malgré eux.

Quoi qu'il en soit, il est bien plus naturel de faire prendre la voie de terre aux premières colonies du Nouveau-Monde; on élude par-là les difficultés qu'on pourrait faire sur le passage des bêtes sauvages. Cependant on ne saurait dire quand cette transmigration s'est faite. Peut-être est-elle presqu'aussi ancienne que le déluge, dont les Péruviens ont conservé (*a*) quelque connaissance. C'est-là la seule trace qui soit restée chez eux de ce qui s'est passé dans le premier âge du monde; car, du reste, les annales Péruviennes renferment à peine l'histoire de quatre siècles. Et quelles annales? les *Guappas*, ou *Quippos*, qui sont des cordons auxquels ils faisaient des nœuds avec lesquels ils marquaient les événemens. Nous en parlerons dans la suite. Mais, avant que de nous déterminer sur l'origine des Américains, il est bon de voir si le prétendu rapport que l'on trouve entre les mœurs et les coutumes des Américains et des Phéniciens peut faire soutenir raisonnablement que ceux-ci sont les pères des premiers.

Je ne dis rien de celui qu'on a trouvé dans la coutume de se loger sous des tentes, et de changer de demeure: les Américains ont cette conformité avec les Nomades, avec les Arabes Scénites, avec les Scythes etc., comme avec les Phéniciens; la comparaison qu'on pourrait faire de l'idolâtrie de ces peuples se peut faire aussi avec celle des autres peuples de notre hémisphère. Voici un rapport qui serait beaucoup plus remarquable, si l'on pouvait en justifier la vérité; c'est celui des langues. Sans étaler ici une érudition que les étymologistes prodiguent assez volontiers, nous nous contenterons de dire qu'une douzaine de mots, dont le son et la signification sont les mêmes dans les langues de deux peuples éloignés, n'est guère capable de prouver qu'ils sont d'une même tige. Cependant s'il était vrai que les Carthaginois, après avoir découvert les Hespérides, eussent reconnu le Continent de l'Amérique, ils pourraient bien y avoir laissé leur langue avec une partie de leur monde; et cette langue pourrait s'y être presqu'entièrement perdue dans les langues Américaines, au point de n'y plus subsister qu'en une douzaine de mots. Essayons de soutenir cette espèce de paradoxe; quoique dans le fond il y ait, ce me semble, beaucoup

(*a*) Ils disent que six personnes se sauvèrent d'un déluge universel, et que ces six personnes rétablirent le genre humain; que Mancocapac, premier Incas, était descendu d'une de ces six personnes, etc.

d'apparence que les premiers établissemens de l'Amérique se sont faits par terre, et que les Phéniciens d'Afrique n'y ont eu que très-peu de part. 1°. Il est certain qu'avec le tems la langue phénicienne se corrompit de telle sorte en Afrique, qu'elle devint un jargon mêlé de Lybien et d'autres jargons des peuples voisins. 2°. Cette langue, qui dégénérait de la sorte, étant portée en Amérique par un petit nombre de gens qui s'y établirent (*a*), se perdit bientôt sans doute, et ne laissa que de faibles restes de ce qu'elle était auparavant. On prendra ceci pour un badinage; mais enfin ce que j'avance n'est pas impossible. Après tout, quel savant osera dire que les langues des pays les plus voisins de l'Afrique ne sont pas mêlées de mots Puniques et Lybiens, Cantabres même, peut-être aussi Celtes et Grecs? Quel est celui qui peut se vanter d'avoir assez examiné le génie et les étymologies de ces langues Américaines, pour pouvoir décider ensuite que l'on n'y trouve point de trace des jargons d'Afrique, ou des endroits que les Carthaginois ont occupé en Espagne? On pourrait pousser beaucoup plus loin ces conjectures, si la langue des Antilles ne s'était perdue après la destruction que les Espagnols ont faite des habitans de ces îles.

Quelques auteurs prétendent que les Américains doivent leur origine à la dispersion des dix Tribus des Israëlites. On n rapporté ce sentiment dans la *Troisième Dissertation touchant les Cérémonies des Juifs*. Il est vrai qu'on a remarqué des traces de Judaïsme dans le Jucatan et sur les côtes de la mer du Sud; par exemple, on y a trouvé une espèce de circoncision, que la nécessité pouvait avoir introduite sans qu'il soit besoin de l'aller chercher dans le Judaïsme. (*b*) Emanuel de Moraës, Portugais, qui avait long-tems voyagé en Amérique, a tâché de prouver que les Juifs et les Carthaginois sont les pères communs des Américains. Nous venons de rapporter dans une remarque son sentiment touchant la transmigration des Carthaginois. Voici ce qu'il allègue pour défendre celle des Juifs au Brésil. Les Brésiliens, dit-il, ne se marient que dans leurs familles, comme les Juifs ne se mariaient que dans leurs Tribus. Les uns et les autres appellent leurs oncles pères, et leurs tantes mères, les cousins frères, etc. Les uns et les autres donnent un mois au grand deuil, et portent des robes qui leur descendent jusqu'aux talons. C'est bien peu de chose que cette prétendue conformité, et j'en laisse le jugement au lecteur.

Grotius veut (*c*) que les Américains de Panama soient originaires de Norwège. Les Norwégiens passèrent d'abord en Islande : d'Islande ils pénétrèrent en Groënlande par le Frieslande : de la Groëulande ils se répandirent dans l'Estotislande, qui fait partie de l'Amérique Septentrionale; et, de-là, ils envoyèrent des colonies dans l'isthme de Panama. Il faut avouer du moins qu'une chose semble prouver que les peuples de Panama et du Mexique sont originaires du Nord; c'est la tradition des Mexicains, qui déclarèrent autrefois aux Espagnols que

---

(*a*) Emmanuel de Moraës croit que la beauté du climat ayant attiré beaucoup de Carthaginois en Amérique, la république, qui craignait de perdre ses habitans, fut obligée de défendre ces voyages sous peine de mort. Après cela, les colonies abandonnées devinrent sauvages, les familles se séparèrent et se dispersèrent. Dans ces séparations, la langue se corrompit, on inventa des mots nouveaux, et l'on se fit avec le tems des jargons qui n'étaient ni punique ni américain.

(*b*) Cité par Purchas.

(*c*) Cité par Montanus, auteur d'une *Description de l'Amérique* en Hollandais.

leurs ancêtres étaient venus du nord. A l'égard de l'Estotislande, on nous dit qu'il y a en ce pays-là une ville appelée *Norumbègue*; et ce nom est une preuve, nous dit-on, des marques du passage des Norwégiens en Amérique. Malheureusement pour cette opinion, excepté les villes bâties par les Européens, il n'y a pas la moindre trace de ville dans les parties septentrionales de l'Amérique. D'ailleurs, ce que Zeni, qui découvrit le premier la Frieslande et l'Estotislande, rapporte de ces découvertes, paraît du moins aussi romanesque que la *découverte de la Terre Australe* par Sadeur. De Laat, dans sa *Dissertation sur l'origine des Américains*, me paraît avoir bien réfuté les raisons que Grotius allègue pour prouver que les peuples du Mexique et de Panama sont originaires de Norwège.

Pour ce qui est des Péruviens et des autres peuples de l'Amérique Méridionale, Grotius a prétendu prouver qu'ils sont originaires de la Chine. Le génie vif et pénétrant des uns et des autres, le culte que les uns et les autres rendaient au soleil, les caractères hiéroglyphiques communs à ces deux nations; plus que tout cela, le voyage de Manco-capac, qui passa les mers pour venir peupler le Pérou, et s'y rendit le législateur: voilà les raisons alléguées par ce grand homme en faveur de son opinion.

De Laat répond que les Péruviens n'ont jamais approché de l'habileté des Chinois, et qu'il s'en faut de beaucoup que l'on ait trouvé au Pérou d'aussi beaux ouvrages qu'à la Chine. On pourrait lui répliquer qu'il ne suit point de cette raison que les Péruviens ne sont pas issus des Chinois: les Péruviens ne seraient pas le premier peuple qui aurait dégénéré de son origine. De Laat ajoute qu'avant l'arrivée des Espagnols, ils ignoraient entièrement l'usage des vaisseaux à voile, et qu'il n'y a point d'apparence que les Péruviens eussent entièrement oublié leur patrie et l'art de naviguer; surtout si l'on considère qu'à cause des vents qui soufflent ordinairement de l'Est sur la Ligne, il est plus facile d'aller du Pérou à la Chine que de la Chine au Pérou. Les jonques Chinoises sont aussi peu propres à traverser cette vaste étendue de mer qui règne entre la Chine et le Pérou; et, d'ailleurs, il était bien plus naturel aux Chinois d'aller débarquer leur monde au Mexique, à cause que ce pays est beaucoup plus voisin de la Chine. Pour l'adoration du soleil, elle n'a rien de commun chez les Péruviens avec l'idolâtrie des Chinois, qui ne rendent aucun culte à cet astre; au lieu qu'il est adoré par plusieurs peuples de l'Amérique Septentrionale: d'où il y a beaucoup plus d'apparence que les Péruviens sont venus par l'isthme de Panama. Il est au reste étonnant que Grotius ait attribué l'usage de l'écriture aux Péruviens, puisque l'Inca Garcilasso dit positivement dans son histoire qu'ils ignoraient l'art d'écrire. Enfin Manco-capac n'était point Chinois. Les Péruviens le disaient (*a*) né d'un rocher, qu'ils montrent encore aujourd'hui près de Cuseo.

Il faut convenir que l'origine des Américains est fort obscure. Elle le serait peut-être moins si l'enfance de ces peuples avait été moins sauvage, et s'ils avaient connu les secours dont les peuples de notre hémisphère se sont servis pour conserver leur histoire. L'Amérique ne nous fournit aucun monument. Ses peuples vivaient, comme on dit, au jour la journée, sans se soucier ni du passé ni de l'avenir; et c'est ainsi que vivent encore les Sauvages qui habitent dans les pays où les Européens n'ont pas pénétré. Il

(*a*) Coreal, *Voyages aux Indes Occidentales*, Tom. II, chap. 8.

faut avouer aussi que, malgré quelques secours particuliers, et un peu plus de lumière que les Américains, nous avons bien peu éclairci les commencemens de nos Empires. Rendons-nous justice : nos origines sont-elles fort claires ? connaît-on bien celles des Français, des Espagnols, des Allemands, des peuples du nord de l'Europe ? Toute la différence que nous voyons entre les Américains et nous, c'est que le Christianisme a fait une époque sûre dans nos histoires, et nous a forcés, pour ainsi dire, d'abandonner à la vaine érudition des critiques les fables et les merveilles du Paganisme qui l'ont précédé. Les tems de l'Idolâtrie Européenne sont une source inépuisable de coujectures et de fables, dont les Grecs et les Romains ne sont pas exempts, ainsi qu'on l'a dit, puisqu'on ne peut commencer la véritable histoire des Grecs qu'à la première Olympiade, et celle des Romains qu'à la fondation de Rome.

Voici maintenant les conjectures qne nous allons produire sur l'origine des Américains. Il y a beaucoup d'apparence que l'Amérique s'est trouvée aussi peuplée qu'aujourd'hui, quelques siècles après le déluge. La formation des États le suivit de près, et se fit successivement à mesure que les familles se divisaient, et que les enfans, devenant eux-mêmes pères d'une nombreuse lignée, se virent obligés de s'éloigner du pays de leur naissance. Les États se formèrent par ces séparations, auxquelles l'ambition et le désir d'être maître purent dès-lors contribuer. Cependant il est vraisemblable que l'Asie n'envoya des colonies qu'après s'être vue dans la nécessité d'éloigner des enfans dont les familles se rendaient trop puissantes, et qui devenaient en état de s'établir par eux-mêmes. Ces établissemens étaient d'abord très-faciles. On s'adonnait uniquement à l'agriculture, on passait sa vie à paître des troupeaux; et c'est par les moyens que ces occupations rustiques pouvaient fournir à des gens dont les passions étaient encore assez neuves, que s'est faite la première conquête des terres de l'Asie, et l'envoi des premières colonies. Supposons, par exemple, un berger chef d'une nombreuse famille, maître de plusieurs troupeaux, et qui se trouvait bien établi en Chaldée, ou dans le voisinage. Il envoyait un de ses enfans, ou quelqu'autre personne de sa dépendance, à plusieurs lieues de chez lui, avec un détachement de bœufs, d'ânes, et de chameaux. Le troupeau marchait, paissant à petites journées, et s'éloignait insensiblement du véritable propriétaire. Il augmentait : de ce troupeau naissait un autre troupeau. Le berger, qui n'était d'abord que commis, devenait insensiblement lui-même et maître et père de famille : avec le tems, il se retranchait à son tour une partie de son bien, le donnait en héritage à l'enfant qu'il voulait dépayser, ou le cédait à quelque commis qui allait s'établir plus loin. Je crois que, de cette manière, cent ans suffirent pour peupler beaucoup plus que médiocrement l'Europe, l'Asie et l'Afrique; et cent autres années, pour peupler le Continent de l'Amérique. Supposons encore pour cet effet qu'au tems du déluge (*a*), Sem, Cham et Japhet aient eu chacun douze enfans, et que ces enfans aient tous été en état de se marier dans l'espace de 15 à 18 ans après le déluge; il est très-possible que douze ans après leur mariage, ils se soient vus une postérité de quatre cent trente-deux personnes. De cette manière, Noé peut s'être trouvé chef de plus de cinq cents personnes dans l'espace de trente années;

(*a*) L'Écriture ne parle pas des enfans des trois fils de Noé; mais, en cette occasion, son silence et les femmes qu'elle donne aux trois fils de Noé permettent la conjecture qu'on avance ici.

et, si l'on suppose alors dix enfans à chacun des arrières-petits-fils de Noé, ces quatre cent trente-deux peuvent avoir donné la vie à quatre mille trois cent vingt enfans en dix ans de tems. Tout cela peut s'être fait dans l'espace d'un demi-siècle. Ainsi, en les multipliant toujours par dix, et laissant vingt à vingt-cinq ans d'intervalle d'une génération à l'autre, l'Asie, l'Europe et l'Afrique peuvent avoir contenu quatre cent trente-deux millions de personnes, cent cinquante ans après le déluge. Il me semble que cela ne saurait être contesté, quand même on n'aurait égard qu'au cours ordinaire de la génération. Il est vrai qu'on donne dix enfans à chaque chef de famille, et qu'il se peut que plusieurs de ces chefs en aient eu beaucoup moins; mais, en récompense, combien n'en voit-on pas aujourd'hui qui en ont au-delà de dix? Et si l'on fait attention à ce que raconte Burnet (*a*) touchant Mrs. Tronchin et Calandrin de Genève, dont le premier « à l'âge de soixante » quinze ans s'est vu cent quinze enfans, ou personnes mariées à ses enfans, » qui le pouvaient appeler père; l'autre à quarante sept ans, ne laissait pas » d'avoir cent cinq personnes pour ses neveux ou pour ses nièces par ses » frères et par ses sœurs » : si, dis-je, l'on fait attention à ces deux exemples, on trouvera que mon calcul est au-dessous du médiocre, pour un tems où la misère et les soucis de la vie n'avaient pas encore détruit la vigueur des hommes, ni introduit la nécessité de se priver du mariage dans la crainte de ne pouvoir nourrir sa famille. Mais quand même la génération des hommes se serait faite pendant cent cinquante années beaucoup plus imparfaitement que je ne l'ai supposé, et qu'elle n'aurait produit que quatre cents millions d'hommes; quand même, de quatre cents millions, on en rabattrait encore trente pour les morts prématurées ou violentes, les maladies, les guerres, etc., qui vraisemblablement n'étaient pas aussi sanglantes alors qu'elles l'ont été dans la suite, il est très-possible que, de trois cent soixante-dix millions d'hommes, il s'en soit détaché quelques millions pour aller chercher fortune en Amérique. Supposant ensuite que la génération ait beaucoup souffert des fatigues de ces voyages et du changement de climat, etc., il se trouvera pourtant que, dans l'espace de cinquante ans, dix ou douze millions d'hommes auront tout au moins pu fournir à l'Amérique quarante millions d'enfans. On ne doit pas regarder tout ce que nous avançons ici comme un paradoxe, ni former contre cette supputation des difficultés qui ne sont appuyées que sur le cours de la vie humaine d'aujourd'hui. Les hommes d'alors n'avaient pas encore inventé toutes les irrégularités, qui, en abrégant la vie, ont abrégé la génération. La vie champêtre des premiers siècles, l'indolence des Américains, qui a passé de père en fils jusqu'à leur dernière postérité, et la tranquillité de ces peuples dégagés des soucis qui nous consument, n'étaient pas capables de ruiner la santé des hommes, et de les vieillir avant le tems. Nous n'en dirons pas davantage sur une matière qui nous mènerait trop loin. Il suffit d'avoir prouvé qu'il est possible, et même vraisemblable, que cette partie du monde ait commencé de se peupler environ cent quarante ans après le déluge, et quelques années après la confusion des langues.

Ces colonies passèrent du nord de l'Asie en Amérique par la Tartarie. Diverses raisons appuient cette opinion. 1°. Le P. Hennepin rapporte (*b*)

(*a*) *Voyage d'Italie et de Suisse*, pag. 397, édit. de 1718.
(*b*) *Nouv. Découverte dans l'Amérique Sept.*, édit. d'Utrecht, 1697.

« qu'étant parmi les Issatis et les Nadoucssans, il y vint quatre Sauvages » en ambassade chez ces peuples. Ils venaient de plus de cinq cents lieues » du côté de l'onest. Ils avaient marché quatre lunes. Ils ajoutaient, continue-t-il, que leur pays était à l'ouest, et que nous étions au levant à » l'égard de leurs contrées ; qu'ils avaient toujours marché pendant ce » tems-là, sans s'arrêter que pour dormir et pour tuer à la chasse de quoi » subsister ». Le P. Hennepin conclut de-là qu'il n'y a point de Détroit d'Anian, car ces Sauvages déclarèrent « n'avoir traversé aucun grand lac : » c'est ainsi qu'ils appellent la mer. Ils assurèrent encore que toutes les » nations de leur connaissance qui habitent à l'ouest et au nord-ouest des » Issatis, n'ont aucun grand lac aux environs de leur vaste pays, mais » seulement des rivières qui descendent du nord au travers de nations » voisines de leurs confins du côté du grand lac, c'est-à-dire, de » la mer, dans la langue des Sauvages », etc. Ces peuples occupent sans doute le nord de la Californie, et s'étendent peut-être jusqu'aux frontières de la Tartarie Orientale, du Japon et de la terre de Jesso. La conjecture paraît assez vraisemblable. (*a*) On ne connaît point le nord du Japon, et l'on ignore s'il est île ou terre ferme ; s'il est attaché à la terre de Jesso, ou s'il en est séparé par un détroit. Les Japonois l'ignorent aussi, ou font semblant de l'ignorer. Ils disent que les peuples qui habitent au-dessus d'eux, c'est-à-dire, à leur nord et à leur nord-est, sont sauvages et intraitables : mais cependant ils avouent que ces pays sont de grande étendue, qu'ils y « ont pénétré bien avant sans en avoir jamais trouvé le bout, et » sans avoir pu apprendre ni par leurs voyages, ni par la relation de ceux » du pays, jusqu'où il s'étend ; qu'ils avaient entrepris divers voyages pour » ce dessein ; que le manquement de vivres les avait fait retourner sur leurs » pas, sans achever cette découverte, etc. ». Tout cela suppose qu'ils y ont fait de longues courses, et qu'ils ont une connaissance un peu plus exacte que nous ne l'avons de toute cette étendue de pays, dont nous ne connaissons que très-peu de chose sous le nom de Jesso. Cependant cette terre doit être extrêmement considérable, s'il est vrai qu'elle touche d'un côté à l'Asie, et de l'autre à l'Amérique ; ce qui, selon M. de Lisle, fait un espace de mille ou douze cents lieues (*b*) entre l'extrémité de la Californie et l'extrémité de la Tartarie. Voici une particularité qui prouve que ces peuples connaissent des terres qui s'étendent fort loin au nord, au nord-est et à l'est de l'Asie. On lit dans la *Relation des ambassades des Hollandais au Japon*, qu'on leur fit voir une carte où la terre de Jesso était contiguë au Japon du côté de la province d'Ocehio. La côte de terre s'avançait par le nord-est vers l'Amérique. On n'y voyait aucune trace du prétendu détroit d'Anian, et par conséquent nulle communication de la mer du Nord à la mer du Sud. Les Japonois montrèrent cette carte aux Hollandais, pour leur prouver qu'il était impossible de faire par mer le tour de la Tartarie, comme ils supposaient en avoir eu le dessein.

2°. Ceux qui ont reconnu exactement les parties occidentales de l'Amérique ont remarqué qu'elles sont beaucoup mieux peuplées que les parties

(*a*) Lettre de M. de Lisle dans le Tom. III du *Recueil de Voyages au Nord. Ambassades des Hollandais au Japon.* Relation du Japon dans le Tom. III du *Recueil de Voyages au Nord.*

(*b*) Lettre sur la Californie dans le Tom. III du *Recueil de Voyages au Nord.*

orientales qui regardent l'Europe. Cette preuve toute seule me paraîtrait peu convaincante : en voici une qui l'est un peu plus. On a appelé la Tartarie (*a*) la *Pépinière de toutes les nations*. (*b*) Presque tout l'ancien monde est aujourd'hui gouverné par des peuples sortis du nord, et tous ces peuples sont originaires de la grande Tartarie. L'ancienne manière de vivre de ces peuples, leur gouvernement, leurs exercices, leurs expéditions, leurs guerres, leur nourriture; tout cela diffère fort peu des usages des Américains. Ajoutons que ces Américains, à l'imitation des Tartares, n'ont point de demeure fixe; qu'ils n'ont d'autres villes que leurs camps, auxquels il me semble que plusieurs de nos voyageurs ont donné mal-à-propos le nom de villages. On pourrait ajouter d'autres choses à ce parallèle de manières (c) : mais je renvoie à l'ouvrage que le P. Lafitau a publié depuis peu sous le titre de *Mœurs des Sauvages de l'Amérique*, *etc.*

3°. Outre cette ressemblance dans la manière de vivre, on en trouve une autre dans le visage et dans la taille. On objectera qu'ils doivent avoir perdu cette ressemblance depuis tant de siècles. Je réponds qu'il est possible que les Américains aient conservé quelque chose de l'air et des manières des Tartares leurs ancêtres, et je le prouve par les peuples de Lombardie, dont on remarque qu'ils n'ont pas absolument dégénéré des anciens Lombards, non plus que les Normands en France; les Grenadins, descendus des Maures, dans le royaume des Grenade en Espagne; et les Turcs, dans la Grèce Européenne et Asiatique. Les Lombards modernes sont généralement aujourd'hui les hommes les plus barbus d'Italie, semblables en cela aux anciens Lombards, que l'on prétend avoir pris (*d*) leur nom de leurs longues barbes. Les Gascons et les Languedociens ont retenu la voix haute et menaçante, et l'air brusque des anciens Goths leurs prédécesseurs. Les Espagnols en ont retenu la foideur et la fierté, qui, peu-à-peu s'alliant ensemble, ont formé ce que nous appelons depuis long-tems *la gravité Espagnole*, qu'ils ont portée avec eux à Naples, et dont ils ont laissé une partie aux peuples des Pays-Bas. Les Normands ont conservé en beaucoup de choses le caractère et le flegme des peuples du Nord, dont ils sont sortis. L'esprit de chicane, l'amour des procès, si ordinaires aux Normands, ne le sont pas moins à ceux qui habitent aujourd'hui le pays des anciens Cimbres. Les Grenadins, et surtout ceux qu'on nomme (*e*) *Alpuxares*, ont hérité de l'adresse des Maures; et, quoique Chrétiens, ils s'abstiennent encore de boire du vin comme les Mahométans. Les Turcs ont introduit une partie de leurs manières Scythiques et du génie des Tartares, dans les pays où ils se sont habitués dans la suite. D'autre côté, on observe que les nouveaux venus acquièrent insensiblement l'air et les manières des lieux où ils s'établissent, et qu'ils font avec le tems un mélange de manières et même de physionomies, qu'il n'est pas impossible de discerner, pourvu qu'on veuille y faire attention. Par exemple, les physionomies des anciens peuples se remarquent aujourd'hui sur les visages de leurs descendans; et toutes les révolutions de l'Italie, pendant lesquelles le sang s'est détourné si souvent de sa véritable source, n'ont pu faire perdre

---

(*a*) *Officina Gentium.*
(*b*) *Huetiana*, pag. 130, édit. d'Amsterdam, 1723.
(*c*) Cet ouvrage n'avait pas encore paru dans le tems de la première édition de ce volume. Ainsi l'on n'en a fait aucun usage.
(*d*) Paul Diacre, Liv. I de son Histoire.
(*e*) Voyez Vairac, dans son *État présent de l'Espagne*, Liv. I.

aux Italiens modernes des traits par lesquels ils peuvent justifier qu'ils sont, directement ou indirectement, les successeurs et les enfans des anciens peuples d'Italie. Enfin, pour confirmer l'opinion de ceux qui croient que les Américains sont originaires de la Tartarie, j'appelerai en témoignage Frobisher, qui dit (*a*) que les Sauvages qu'il trouva au nord-ouest de l'Europe sur la côte de l'Amérique, « avaient le même air que les Tartares, » de grands cheveux noirs, le visage large, le nez plat, un teint basané; » que ces peuples sont errans comme les Tartares, et divisés en bandes » sans demeure fixe, etc. ».

On pourrait encore alléguer divers usages propres à prouver que les Américains sont d'origine Tartare : j'en rapporterai quelques-uns. Lorsque, chez les Tartares, et chez la plus grande partie des peuples de l'Amérique, un prince, ou plutôt un cacique, vient de mourir, on observe d'enterrer avec lui quelques domestiques. Les uns et les autres méprisent les richesses, le commerce et les sciences ; et préfèrent à ces occupations domestiques la chasse et les courses, qu'ils font très-souvent à quatre ou cinq cents lieues de leurs campemens ordinaires. Les anciens peuples du nord de l'Europe et de l'Asie se peignaient le corps ; témoin ce que l'histoire nous apprend des (*b*) Pictes, peuple de Scythie, chez qui l'usage de se peindre était fort semblable à celui que nos voyageurs ont remarqué dans l'Amérique, et principalement au Mexique et à la Floride. Les Goths se peignaient aussi le visage et le corps avec du cinabre. Enfin, la manière de faire la guerre par surprise et par embuscade, si fort estimée des Tartares et des Américains ; les haines irréconciliables des uns et des autres ; le mépris que les uns et les autres ont pour la mort ; la coutume de déférer les honneurs du conseil à leurs anciens, tandis que les plus jeunes et les plus vigoureux marchent à la guerre ; ce qui se pratique chez plusieurs Tartares, et s'est pratiqué long-tems parmi les Goths et les autres nations venues du nord de l'Europe et de l'Asie, comme cela se pratique toujours chez les peuples Américains ; cette férocité qui porte les uns et les autres à boire le sang de leurs ennemis ; la subordination des jeunes aux vieux, qui règne entre eux dans les exploits militaires et dans les conseils ; le caractère peu patient de tous ces peuples : toutes ces choses semblent autoriser l'origine que j'ai donnée aux Américains. Mais je ne donne pas pour des preuves évidentes les raisons que je viens d'avancer, et j'en laisse volontiers l'examen et la réfutation aux critiques.

Avant que de finir ce chapitre, je vais rapporter deux ou trois étymologies que (*c*) Vander Myl a tirées de son imagination pour prouver que l'ancienne langue Tartare est peu différente de l'Allemande, et qu'elle y subsiste encore dans quelques mots sur les frontières de la Tartarie et de l'Amérique. Tendue, qui est la dernière province Tartare du côté de l'Amérique, signifie, dit-il, (*d*) l'*extrémité*. Anian, nom d'un autre royaume Tartare voisin de la Californie, signifie (*e*), *entrée*. On trouve

(*a*) *Recueil des Voyages au Nord*, Tom. VI, édit. de 1720, p. 48 et 65.

(*b*) ——— *Ferroque notatas*,
Perlegit exanimes Picto moriente figuras. Dit Claudien.

(*c*) *Description de l'Amérique*, par Montanus, en Hollandais.
(*d*) *Tende den Hoek*.
(*e*) Aangangh.

près d'Anian une grande étendue de pays, auquel on a donné le nom de (*a*) *Bergo*: Vander Myl y trouve heureusement un trait d'histoire très-remarquable; c'est que les Scythes, après avoir abandonné leur patrie, allèrent se réfugier ou se cacher dans cette terre de Bergo. Ces étymologies vont de pair avec celles de (*b*) *laquais* et de *tire-larigot* de la façon de Mesnage. Goropius Becanus, que la fureur étymologique possédait aussi, avait dérivé long-tems auparavant la langue hébraïque et les noms des anciens patriarches de son Flamand de Brabant. Selon lui, (*c*) Adam, Methuscla, et quelques autres patriarches portaient dans leurs noms des marques évidentes de leur origine. Comparons le peuple étymologiste à ceux qui s'exercent aux anagrammes. On peut également appliquer aux uns et aux autres la pensée de Colletet, et dire hardiment:

Que tous ces renverseurs de noms
Ont la cervelle renversée.

A toutes ces remarques touchant les premières colonies envoyées en Amérique, et l'origine de ses peuples, j'ajoute les voyages que fit l'an 1170 un certain Madoc, Gallois d'origine, vers les parties septentrionales de l'Amérique. Les gens de ce Madoc, abandonnés dans la suite par leurs compatriotes d'Angleterre, devinrent bientôt sauvages: ils conservèrent seulement de leur origine quelques mots gallois que David Ingram, navigateur Anglais, remarqua dans leur langage (*d*), et l'adoration de la croix, dont le culte fut porté par eux ou par leurs descendans à Cumana et à Cozumela. D'autres croient que les Gallois débarquèrent aux îles Açores. A l'égard de la prétendue croix de saint André que les premiers navigateurs Espagnols trouvèrent à Cumana, et qui, dit-on, y était adorée long-tems avant l'arrivée des Chrétiens en ce pays-là, il faut la mettre au rang des circonstances fort douteuses, ou tout au moins fort trompeuses. On doit faire le même jugement de la croix que les Insulaires de Cozumela ou Acuzamil adoraient aussi avant l'arrivée des Espagnols. Je parlerai de cette adoration dans la suite.

Les mêmes Espagnols trouvèrent des Nègres à Caracas, entre Sainte-Marthe et Carthagène. Il se peut que des tempêtes en aient porté des côtes d'Afrique sur celles de l'Amérique. Il n'est pas impossible non plus (*e*) que des Indiens des parties méridionales de l'Asie et des îles qui en sont voisines, soient entrés dans l'Amérique par les terres Australes qui sont proches de l'Asie, et que de-là ils soient allés porter des recrues au Chili, au Paraguai et au Pérou. Il se peut enfin que l'Amérique ait reçu des habitans des parties septentrionales de l'Europe; que, par exemple, des Lapons et des Samoïedes aient été portés sur les glaces ou dans leurs canots en Groënland; que, de-là, leur postérité se soit étendue jusque dans l'Estotiland et successivement plus loin: mais, quoi qu'il en soit, cela ne détruit pas mon opinion, *que les premiers Américains sont venus*

(*a*) De Berghe, qui, en Hollandais, veut dire *cacher*.
(*b*) Il dérivait *laquais* de *verna*, et *tire-larigot* de *fistula*.
(*c*) *Adam*, champ de haine; *haatdam*, *Methusela maakt uzalig*, qui est heureux, ou plutôt, *rendez-vous heureux*.
(*d*) Purchas, pag. 800 du premier volume.
(*e*) Purchas, ibid.

en Amérique par la Tartarie. Un auteur qui serait dans les idées des Préadamites, trouverait la solution de toutes ces difficultés en faisant naître les Américains d'un autre Adam. Pour eux, en général, ils se croient issus (*a*) d'un lac ou d'une fontaine ; d'autres parmi eux se disaient sortis de dessous terre : aussi grossiers en cela que les anciens barbares de notre monde, qui comptaient les chênes parmi leurs ancêtres.

CHAPITRE II.

De leur Idolâtrie, de leurs Sentimens touchant la Divinité, le Paradis, etc., et de leurs Sacrifices.

Je ne prétends pas traiter cette matière en philosophe, cela me menerait trop loin; et d'ailleurs ne conviendrait pas à mon dessein, qui ne demande qu'un simple rapport historique. Il y a deux sortes d'Idolâtries, l'une et l'autre presqu'aussi anciennes que le genre humain. La première a fait rendre aux astres et aux élémens ce qui n'était dû qu'à Dieu : la seconde, beaucoup plus variée que l'autre, a eu les hommes pour objet. Elles ont l'une et l'autre pour fondement l'orgueil et la crainte. Sur l'un, l'homme a élevé, qu'on nous permette ce terme, toutes les figures, tous les caractères, toutes les choses qu'il a cru capables de lui rendre la Divinité sensible ; et, plutôt que d'en concevoir trop peu, il a multiplié son idée en mille manières différentes. Il n'a pas oublié la nature humaine, qu'il a tâché d'ennoblir aussi, en lui attribuant tout ce que Adam et ses premiers descendans connaissaient de la Divinité. Sur l'autre, il a bâti un (*b*) édifice superbe, dans lequel il a renfermé une infinité de choses qu'il a cru devoir être agréables aux Dieux, sans oublier même les moindres *colifichets*. C'est de ce magasin ouvert à tous les peuples de l'Univers, que sont sorties toutes les observances qui courent le monde depuis tant de siècles, et tant d'opinions bizarres et superstitieuses qui ne s'aboliront jamais. Quelle que soit la faveur que certaines ont eu l'adresse d'acquérir plutôt que d'autres, dans le fond, elles sont toutes tissues de même, parce qu'elles sortent toutes de la même manufacture. Il n'est pas toujours nécessaire que les peuples aient des liaisons ensemble, et se prêtent mutuellement leurs lumières, pour se ressembler dans les idées et dans les opinions : mais il serait plus difficile de rendre raison du rapport que l'on trouve entre eux de ce côté-là, si chaque pays produisait une espèce différente d'hommes. Tous ces différens cultes, tous ces sentimens extraordinaires sont-ils moins désagréables à Dieu que l'incrédulité d'un athée? La chose est douteuse. Le fameux (*c*) Bayle s'est déterminé pour l'incrédulité; mais, avant lui, Lescarbot, auteur d'une *Histoire de la Nouvelle France*, avait déclaré « qu'il prisait davantage celui qui n'adore rien, que celui qui adore des » créatures sans vie ni sentiment; car, ajoute-t-il, tel qu'il est, il ne » blasphème point, et ne donne point la gloire de Dieu à un autre, vivant » (à la vérité), d'une vie qui ne s'éloigne guère de la brutalité : mais

(*a*) Purchas, pag. 800 du premier vol.
(*b*) Le Paganisme, etc.
(*c*) Dans ses *Pensées sur les Comètes*.

» celui-là est encore plus brutal, qui adore une chose morte et y met sa » confiance. Celui qui n'est imbu d'aucune mauvaise opinion est beaucoup » plus susceptible de la vraie adoration que l'autre, étant semblable à un » tableau nu, lequel est prêt à recevoir telle couleur qu'on lui voudra » bailler ». Ceux qui ont essayé de convertir des athées et des Idolâtres, peuvent décider de la justesse de cette comparaison.

Les anciens Idolâtres ont tous eu des Dieux subalternes, qu'ils reconnaissaient pour vicaires ou lieutenans d'un Dieu-Suprême. Ce sentiment, moins extraordinaire que l'athéisme, a passé jusqu'aux Idolâtres les plus sauvages. Les voyageurs nous assurent que les peuples du Canada et les autres Sauvages de l'Amérique Septentrionale craignent (*a*) le diable, et qu'ils reconnaissent des génies (*b*) jusques dans les choses inanimées : mais, cependant, ils (*c*) croient un Dieu « qui a créé toutes choses, quoiqu'ils di- » sent qu'outre ce Dieu, il y a un fils, une mère et le soleil; ce qui fait » quatre. Dieu, disent-ils encore, est par-dessus tous. Le fils et le » soleil sont bons, mais la mère ne vaut rien et les mange : le père n'est » pas trop bon ». Les Virginiens, qui croient aussi plusieurs Dieux de diverses conditions, les soumettent à un Dieu supérieur. Il semble que les Floridiens reconnaissent le soleil pour le Dieu-Suprême; en quoi leur culte se rapporterait à celui de plusieurs Gentils, qui l'ont regardé comme le plus grand et le plus puissant de tous les êtres. Les Zèmes des Indiens de l'Ile Espagnole étaient soumis à un Être éternel, immuable et infini. Enfin, il n'est pas difficile de remarquer qu'il y a dans tous les hommes un fond de raisonnement naturel, qui leur apprend qu'ils doivent dépendre d'une puissance qui surpasse de beaucoup les forces de l'humanité; et quelque éloignée que la pratique des plus sauvages d'entre les idolâtres Américains paraisse de cette idée, on observe pourtant qu'il ne faut pas employer beaucoup d'argumens pour les ramener à ce grand principe.

Le peu de connaissance que les idolâtres Américains ont conservé de l'Etre-Suprême est noyé, pour ainsi dire, dans une infinité de contes ridicules et grossiers; suites naturelles des fausses idées qu'ils ont de sa nature et de sa substance. Il est difficile d'alléguer rien de raisonnable pour justifier l'origine de ces contes, et de prouver que l'étrange dérangement que l'on trouve dans leurs idées soit autre chose que l'effet d'une imagination déréglée et d'une ignorance établie chez eux depuis plusieurs siècles. Je n'ai qu'une remarque à faire sur ce sujet. C'est que, si l'on examine de près

---

(*a*) « Ils croient en un qu'ils appellent *Cudouagni*, et disent qu'il parle souvent à eux..... . Ils disent que, quand ils se courrouce à eux, il leur jette de la terre aux yeux ». *Lescarbot*. Les Brésiliens craignent aussi le diable, qu'ils appellent *Anian*. Nous laissons les différens noms que les peuples modernes lui donnent. Ils l'associent presque tous avec Dieu, et adorent également l'un et l'autre; mais ils craignent beaucoup plus le diable. Ces idées que les Sauvages de l'Amérique se font de Dieu et du diable reviennent assez aux deux principes des Orientaux, que les anciens Perses ont reconnus sous le nom d'*Arimanes* et d'*Oromases*. Le culte des Dieux nuisibles et des mauvais génies était établi chez les Grecs et chez les Romains sur le même fondement.

(*b*) Les Sauvages de la Nouvelle-York croient que les (mauvais) génies causent les douleurs du corps. Ceux de l'Amérique Méridionale attribuent des génies aux flèches. Dans le fond, cette opinion pourrait recevoir un sens aussi raisonnable que celle que les anciens ont eue d'une ame du monde et d'un esprit universel, qui pénètre tous les êtres.

Spiritus intus alit, totamque infusa per artus
Mens agitat molem ———

(*c*) Lescarbot, Liv. II, chap. 11, rapporte cela des Canadois.

l'idée et le caractère que les Sauvages attachent à la Divinité, on trouvera, 1°. qu'ils se font, comme les enfans, un Dieu proportionné à la force de leur génie; 2°. qu'ils le font agir conformément à leurs exercices et à leurs inclinations; 3°. qu'ils font consister sa toute-puissance à leur donner tout ce qui peut satisfaire ces inclinations; 4°. que le suprême bonheur de cette Divinité se trouve dans une parfaite jouissance de ce qui fait l'objet de la félicité de ceux qui lui rendent des hommages; 5°. que ces idées descendent de père en fils, et qu'il y a apparence qu'elles ont toujours été calquées sur la grossièreté des premiers habitans de l'Amérique. Nous en avons l'exemple chez nous. Un père ignorant veut donner l'idée de Dieu à son enfant, qui, à peine commence à parler. A la vérité il le lui représente, autant qu'il le peut, comme le plus puissant de tous les Etres, mais en y mêlant toujours des qualités qui se ressentent du peu de portée de son imagination, et des faiblesses qui tiennent de l'humanité. Si l'enfant aime le jeu, lorsque le père voudra l'obliger à faire son devoir il ne manquera pas de lui dire que, s'il est sage, Dieu lui donnera des jouets. Toutes les promesses, toutes les menaces du père seront du même caractère. Il ne parlera à son enfant que de plaisirs sensuels, de friandises, de petits badinages et d'autres puérilités de cette nature, auxquelles il fera intervenir assez gravement cet Etre éternel, dont il n'a qu'une connaissance fort imparfaite. En donnant à cet Etre une forme corporelle, plus belle et plus parfaite que la sienne, il lui attribuera en même tems toutes les passions qui le gouvernent, et ne pourra s'empêcher d'y mêler certains défauts que son ignorance lui a toujours fait regarder comme de bonnes qualités. L'enfant, élevé dans ces idées, et destitué des moyens qui pourraient lui faire acquérir une connaissance plus juste que celle qu'il a reçue dans son enfance, ajoute avec le tems ses propres extravagances à celles dont on l'a imbu. Allons plus loin. Supposons qu'il soit possible qu'un prince chrétien vienne à bout de défendre à ses sujets d'entretenir aucune correspondance avec leurs voisins, qu'il leur ôte ensuite l'usage des livres, qu'il bannisse les arts et les sciences de ses États, qu'il leur ordonne de passer leur vie à la chasse, à courir les bois, etc., que ses successeurs imitent exactement son exemple: je ne crains pas de dire qu'en moins de deux ou trois siècles, ce peuple, devenu aussi sauvage que ceux du Brésil, aura confondu toutes ses idées, qu'on démêlera difficilement quelques faibles traces de religion dans ses extravagances grossières, et qu'en un mot, son ignorance se trouvera établie sur le pied de celle du Nouveau-Monde. De-là il est aisé de conclure que les Américains n'ont eu besoin que d'eux-mêmes pour établir leurs faux principes; et que, s'il y a quelque conformité entre eux et les Idolâtres de notre hémisphère en ce qui regarde l'idée qu'ils se sont faite de l'Etre-Suprême, il est possible qu'elle n'ait été que fortuite.

Il en est de même des idées que les peuples de l'Amérique se sont faites du paradis et de l'enfer. Ceux du Canada croient qu'après leur mort ils iront dans de beaux champs verts, garnis de toutes sortes d'arbres, de fleurs et de fruits. Ils n'oublient pas de mettre dans leur paradis la chasse et le commerce des pelleteries. Les Virginieus (*a*) n'accordent le paradis

(*a*) « Ils croient qu'après la mort les gens de bien sont en repos, et les méchans en peine. Or les méchans sont leurs ennemis; et eux, les gens de bien: de sorte qu'à leur opinion, ils sont tous après la mort bien à leur aise, et principalement quand ils ont bien défendu leur pays, et bien tué de leurs ennemis ». Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*.

qu'à leurs concitoyens : cependant, suivant le témoignage de l'auteur que je cite au bas de la page, ils ont retenu avec l'immortalité de l'ame quelque idée de la résurrection des corps. « Ils font, dit-il, des contes de cer-» tains hommes ressuscités.... comme d'un....., lequel, après sa mort, » avait été près l'entrée de Popogusso, qui est leur enfer; mais un Dieu le » le sauva, et lui donna congé de retourner au monde, pour dire à ses » amis ce qu'ils devaient faire pour ne point venir en ce misérable tour-» ment ». Ce Popogusso, l'enfer des Virginiens, ainsi qu'on vient de le dire, est une grande fosse qu'ils placent fort loin à l'occident de leur pays, où ils disent que leurs ennemis brûlent toujours. Les Brésiliens, qui naissent dans un climat fort chaud, et assez capable d'inspirer la gaieté que les voyageurs reconnaissent généralement dans le tempérament de ces Sauvages, assurent « (*a*) que les ames de ceux qui ont vécu en gens de bien » s'en iront derrière les hautes montagnes trouver les ames de leurs ancê-» tres, et habiter avec elles dans des jardins agréables, où elles riront, » chanteront et sauteront éternellement. Vivre en gens de bien, c'est chez » eux massacrer ses ennemis et les manger ». Le courage naturel à ces peuples leur fait regarder comme damnables ceux qui ont vécu sans honneur et sans avoir eu soin de se défendre contre l'ennemi. Ils les abandonnent au diable, et croient qu'il leur fera souffrir des maux éternels. Enfin, tous ces Sauvages proportionnent les peines et les récompenses de l'autre monde aux idées qu'ils ont acquises, ou qu'ils se sont faites eux-mêmes de la vertu et du vice, du bonheur et du malheur de cette vie; et c'est en cela, ce me semble, que consiste uniquement leur conformité avec les Païens anciens et modernes de notre hémisphère. Je crois qu'il serait fort inutile de pousser plus loin le rapport, et que les hommes n'ont guère besoin du génie superstitieux de leurs voisins pour entasser des absurdités. On pense sur une autre vie selon les usages de ce que l'on a suivi en celle-ci : pour en convenir, il ne faut faire qu'une médiocre attention à la nature des Champs-Élisées et du Tartare des anciens, au Surgam et au Patalam des Indiens Orientaux, etc. Ces idées ont passé dans les autres religions, et même parmi des peuples que l'on ne traite pas de sauvages. Le paradis des Mahométans en est un exemple, et les Chrétiens eux-mêmes ont bien de la peine à s'empêcher d'appeler à leur secours les idées les plus charnelles, lorsqu'il s'agit de représenter l'enfer et le paradis.

De tout ce que je viens de dire ici, il résulte que tous les peuples du monde sentent la nécessité d'adorer un Etre-Souverain. Cette nécessité suppose une dépendance de l'homme; et, par conséquent, de quelque manière qu'on se représente cet Etre, on ne peut que se le représenter plus grand que soi. Cette dépendance donne aux plus sauvages quelque connaissance des péchés, et leur montre la nécessité des prières et de la repentance. Pour se rendre la Divinité propice, il faut se réconcilier avec elle. Le péché attire des peines; mais la réconciliation, qui suppose la pratique de la vertu, fait espérer des récompenses. Les Américains ont conservé ces idées, qui conduisent insensiblement à l'immortalité de l'ame, et même à la résurrection des corps, qu'une partie de ces peuples n'a point ignorée. Les Péruviens, plus éclairés que les autres peuples du Nouveau-Monde, voyant que les Espagnols déterraient les corps des Incas pour s'emparer des richesses dont on les avait ornés, les

(*a*) Coreal, *Voyage aux Indes occidentales*, Tom. I, pag. 224.

prièrent instamment de ne pas disperser ces os, de peur que cela ne les empêchât de ressusciter. Il est vrai que les Américains ont gâté des principes si purs et si simples par le mélange des extravagances les plus ridicules : ce qui est d'autant moins étrange chez eux, qu'ils auraient droit de nous reprocher qu'avec toutes nos lumières, nous sommes tombés souvent dans la même faute.

Les sacrifices et les encensemens n'étaient en usage que (*a*) chez les peuples du Mexique et du Pérou. Cette manière de servir Dieu, établie chez toutes les nations du monde avant la naissance de Jésus-Christ, pouvait s'être conservée par tradition en Amérique depuis l'arrivée des premières colonies. Pour les victimes humaines, qui ont ensanglanté les autels des peuples de l'un et de l'autre hémisphère, il est difficile d'en dire rien de raisonnable. Pourrait-on trouver quelque idée d'humanité dans la la barbarie de ses sacrifices? Cependant il est vraisemblable que les premières victimes de cet ordre furent offertes pour fléchir la miséricorde divine, en des occasions où, pour dernière ressource, on ne voyait plus que le sang humain qui fût capable d'appaiser les Dieux irrités. C'est peut-être ce que l'on peut dire de plus raisonnable sur cet article; et même il semble que l'on pourrait justifier par la mort des descendans du roi Saül, l'origine que je donne à cette coutume. Il est encore vraisemblable que, dans la suite, ces sacrifices barbares furent continués en mémoire de l'événement qui leur avait donné naissance; et comme, en ce qui regarde le faux culte, l'esprit humain s'accommode beaucoup mieux de l'excès que des justes bornes, on ne put se résoudre à revenir de cette dévotion barbare. On dévoua l'étranger et l'ennemi à ses Dieux. Tels pouvaient être les motifs d'un culte où la haine, l'orgueil et la superstition trouvaient également leur compte, et qui, par conséquent, peut s'être établi en Amérique, sans que ses peuples en aient emprunté l'idée des autres peuples. Nous croyons aussi qu'il faut mettre au rang de ces sacrifices la mort que les Brésiliens et les autres Sauvages de l'Amérique donnent à leurs captifs.

CHAPITRE III.

De leurs Devins, de leurs Prêtres, et de quelques-unes de leurs Prophéties.

J'IGNORE pourquoi Lescarbot ne peut se résoudre à (*b*) donner le nom de prêtres *à ceux qui font les cérémonies et les invocations des démons entre les Indiens Occidentaux, sinon entant qu'ils ont l'usage des sacrifices et dons qu'ils offrent à leurs Dieux*. L'idée n'est pas trop juste. On peut donner le nom de *Prêtres* à tous ceux qui sont destinés à guider et à instruire les peuples dans leur culte religieux, de quelque nature qu'il soit. Il y a chez tous les hommes certaines idées que l'on peut appeler *originales*, à cause de leur simplicité. Le nom de *prêtre* en présente une de cette nature. Ce mot, qui est grec d'origine, signifie *ancien*. Il suppose

(*a*) On prétend que les encensemens étaient aussi en usage chez les Caraïbes des Antilles, et en Virginie.

(*b*) *Histoire de la Nouvelle France.*

donc que les prêtres doivent être *des anciens*, (*a*) et cela est fondé sur un raisonnement très-simple, que les Sauvages font comme nous. Les personnes âgées sont plus sages, plus religieuses, et naturellement plus à l'épreuve des passions que les jeunes gens; par conséquent elles sont plus en état de se présenter devant Dieu, et de le prier pour les hommes. Elles ont acquis plus de lumières, par conséquent elles sont plus capables d'instruire. Il est donc bien plus conforme à la nature que les anciens aient la direction du culte religieux, qu'il ne l'est de l'abandonner à de jeunes gens peu sages, peu religieux, pleins de passions, sans expérience, sans lumières, et dont le caractère ne peut qu'être désagréable à l'Être-Suprême. Les Américains ont conservé l'idée originale que présentait autrefois le nom de prêtre; mais nous l'avons perdue insensiblement dans les lumières du Christianisme. Tous ceux qui, chez les Américains, président au culte religieux, sont pris des Anciens du peuple.

Le clergé Mexicain avait autrefois un chef que l'on a voulu comparer au Grand-Pontife des anciens Romains; il pouvait avoir aussi quelque espèce de rapport à celui que les Luthériens d'Allemagne appellent *Antiste* ou *Surintendant*, espèce de prélat sans crosse et sans mitre, qui gère aux affaires ecclésiastiques des Églises Luthériennes. Nous connaissons trop peu l'ancien clergé du Mexique pour comparer ni au Pape, ni même au Mufti, le doyen ou le chef du clergé de cet empire. Mais, à en juger par le rapport que nous font les anciennes relations des Espagnols, ce chef du clergé Mexicain n'était ni si puissant que le Pape, ni si borné qu'un Antiste. A l'égard des autres peuples de l'Amérique, il ne faut pas douter que leurs prêtres n'aient des supérieurs qui dirigent, comme ailleurs, tout ce qui concerne la religion et son culte. Les hommes s'accommodent assez d'une dépendance qui laisse espérer à ceux qui dépendent, qu'ils pourront gouverner à leur tour.

La plupart des prêtres Américains sont en même tems médecins. Ceux de la Floride portent toujours avec eux des sacs remplis d'herbes et de drogues pour les malades qu'ils ont à traiter, et (*b*) qu'ils traitent d'une manière qui tient presque également du prêtre, du médecin, et du charlatan. Ce n'est pas seulement aux Indes Occidentales que la médecine est entre les mains des prêtres, la même chose se voit en Asie et en Afrique : tant il est naturel de croire que (*c*) Dieu communique particulièrement les moyens de guérir les hommes à ceux qui sont les dépositaires du culte religieux. Cette idée est peut-être aussi ancienne que le monde. Toute l'antiquité païenne a cru que les dieux étaient les auteurs de la médecine; et c'est par une suite de cette croyance que les Païens ont mis les premiers

---

(*a*) Ils étaient tels en effet dans les premiers tems. Le Christianisme, à sa naissance, et même quelques siècles après, a observé la même chose.

(*b*) Voyez Coreal, *Voyage aux Indes Occidentales*, Tom. I.

(*c*) « En toute nation du monde, la prêtrise a toujours été révérée, et ce d'autant plus que ceux de cette qualité sont comme les médiateurs entre Dieu..... et les hommes. Au moyen de quoi, ils ont souvent possédé le peuple, et assujéti les ames à leur dévotion; et, sous cette couleur, se sont autorisés en beaucoup de lieux par-dessus la raison..... Celui aussi qui peut révéler les choses absentes pour lesquelles nous sommes en peine, non sans cause, est honoré de nous, et principalement quand avec ceci il a la connaissance des choses propres à la guérison de nos corps; chose merveilleusement puissante pour acquérir du crédit et de l'autorité parmi les hommes. Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France* ». Il y a un enchaînement si naturel entre ces idées, qu'il n'est pas étonnant que les Sauvages de l'Amérique et les autres peuples du monde que nous regardons comme barbares, l'aient conservé dans toute sa simplicité.

médecins au rang des dieux. Ces anciens médecins employaient aussi dans leur art les charmes et les enchantemens, comme les Américains le pratiquent encore aujourd'hui ; soit qu'ils prétendissent se donner plus de poids par des impostures que les peuples grossiers et superstitieux prenaient pour des graces du ciel, ou que les peuples d'alors prissent pour magie et enchantement ce qui passait les bornes de leur capacité. Quoi qu'il en soit, l'Europe, toute polie et toute savante qu'elle est, n'a pu encore se purifier entièrement de cette idée grossière, à laquelle nous devons une infinité de mauvais livres de secrets, qui tâchent d'allier la médecine avec de prétendues opérations magiques. Du reste, nous ne la regardons plus comme un art qui ne puisse marcher qu'avec la prêtrise, quoiqu'il soit assez ordinaire de trouver en Allemagne des Ministres qui sont médecins et chirurgiens (*a*) en même tems. A prendre les choses en un certain sens, les sciences se donnent la main ; et nous convenons même que des lumières médiocres suffisent pour voir leur alliance mutuelle. L'assemblage que les Allemands font de la médecine et de la théologie ne serait-il pas venu des anciens prêtres Germains, qui, comme les Druides des anciens Gaulois leurs voisins, unissaient aussi la religion et la médecine?

La religion et les conseils des prêtres influent, comme chez nous, dans les délibérations des peuples du Nouveau-Monde. La même prévention qui fait qu'on se confie aux prêtres pour la guérison des corps, leur donne une autorité plus que médiocre dans les affaires d'État. Ils jouent leur rôle avec assez d'adresse, pour n'être pas inférieurs aux autres clergés du monde. Nous trouvons un exemple de cette adresse chez un peuple des plus sauvages de l'Amérique. « Les Brésiliens, dit Lescarbot, ont leurs Caraïbes, » lesquels vont et viennent par les villages, faisant accroire au peuple » qu'ils ont communication avec les esprits ; moyennant quoi ils peuvent » non-seulement leur donner victoire contre leurs ennemis, mais aussi » d'eux dépend l'abondance ou stérilité de la terre ». Ils font accroire aux peuples, dit Coreal (*b*) en parlant des prêtres Brésiliens, « qu'ils ont une secrète intelligence avec Agnian, et qu'ils peuvent donner de la force et du » courage à qui il leur plaît, pour pouvoir surmonter leurs ennemis. Ces » prêtres sont des anciens des Aldeas, qui se vantent que c'est par eux que » les plantes et les fruits croissent. Ils ont assez d'imposture pour pouvoir » jouer le rôle d'Agnian, et persuader ensuite aux Sauvages que c'est lui » qui les maltraite et les tourmente. Ils s'en plaignent surtout la nuit. C'est » qu'elle est plus favorable à l'imposture ». Les prêtres des autres religions exigent la même confiance de leurs peuples, en leur assûrant positivement que la victoire, l'abondance et les autres bénédictions du ciel sont dues uniquement à leur zèle et à leurs prières. On peut même ajouter qu'il est rare de trouver un ecclésiastique dans les autres parties du monde, qui ne veuille être regardé comme l'agent ou comme l'ambassadeur de son Dieu ; et ce caractère qu'il s'attribue étant le plus glorieux que l'on puisse imaginer, il est difficile qu'il s'accorde avec l'humilité.

Dans toutes les religions, le clergé se propose généralement d'établir sa domination sur les consciences ; et, pour arriver à son but, il essaie

(*a*) Et, qui pis est, charlatans.
(*b*) Tom. I de ses *Voyages*.

souvent de persuader qu'il a des secrets particuliers pour disposer des graces du ciel. Qu'on n'objecte pas que ceux du Brésilien sont méprisables. Ils font un effet merveilleux sur les Sauvages, et cela suffit pour justifier ce que j'avance. Si sa méthode est différente de celles que le Bramin, le Dervis, le Bonze et le Talapoin mettent en usage, le plan n'en est pas moins le même; et l'on doit être assuré qu'un Boié qui souffle le courage sur une assemblée de Sauvages, tire aussi bon parti de ce mystère prétendu qu'un Bramin de son eau du Gange, ou d'une ablution qu'il fait avec de la bouze de vache.

Les Indiens Occidentaux ont, à l'exemple des autres peuples, des oracles et des prophéties. Telles étaient celles qui avertirent les Mixicains de la prochaine descente d'un peuple étranger, quelque tems avant la venue des Espagnols en Amérique. Il en est de ces prophéties, comme de celles que les historiens des Grecs et des Romains nous ont conservées. Les unes et les autres sont équivoques, applicables à tout autre événement qu'à celui auquel on a jugé à propos de les appliquer, et souvent faites après coup. On doit porter le même jugement de tous les prodiges qui accompagnèrent la chute de Montezuma. Ces prodiges étaient d'un caractère à s'attirer le mépris, si le hasard eût voulu qu'ils se fussent rencontrés avec des événemens indifférens: mais ils furent infiniment respectés parce qu'ils précédèrent ou accompagnèrent la révolution du Méxique; et le caractère superstitieux des Mexicains leur donna la même valeur que l'ancienne Rome attribua à ceux qui accompagnèrent ses révolutions.

Concluons donc que les oracles des Américains sont du même ordre que ceux des anciens Païens, c'est-à-dire, (*a*) toujours douteux, ordinairement faux, et quelquefois vrais par hasard. A l'égard des Boiés et des Jongleurs qui font valoir ces oracles, ils savent, aussi-bien que nous, prévenir ceux qui viennent les écouter par certaines (*b*) affectations préliminaires, et les assortir ensuite de gestes et de postures qui, toutes ridicules qu'elles nous paraissent, aident à préparer l'attention, et font l'effet qu'ils souhaitent sur l'esprit de ceux qui les écoutent. Nous convenons assez que ces manières ne sont bonnes que chez des Américains, mais il faut pourtant convenir aussi qu'elles sont fondées sur des préjugés dont on voit peu de personnes exemptes. C'est 1°. que Dieu est toujours merveilleux; 2°. qu'il est ennemi de la simplicité; et 3°. qu'il ne se communique jamais aux hommes sans *détraquer les ressorts* de la nature. C'est sur ces trois préjugés que le Paganisme ancien et moderne a fondé toutes les extravagances de ses oracles; et comme ces préjugés ne sont que trop universels, il ne faut pas être surpris que le Christianisme même n'en soit pas tout à fait exempt.

La danse et le chant sont fort en usage chez les peuples du Nouveau-

---

(*a*) L'avarice et la fourberie des prêtres y ont bonne part. En voici un exemple qui vaut bien ceux qui nous restent de l'antiquité païenne. Un Indien, traversant un bois, aperçut dans les arbres un mouvement qui lui parut surnaturel. Effrayé de ce prodige, il adressa la parole à celui de tous ces arbres qui lui sembla le plus agité; mais l'arbre, ne daignant pas se communiquer à l'Indien, lui ordonna d'aller chercher un Boié. Ce fut à lui que l'arbre s'ouvrit, en lui déclarant qu'il fallait consacrer une image, un temple et des sacrifices au Dieu qui, dans la suite, a été l'objet de l'adoration de ces Indiens sous le nom de *Yocahwagamaracotti*. On décerna donc à ce nouveau Dieu, sur la parole du Boié, tous les honneurs du culte religieux. Voilà ce que nous apprend Jeronimo Roman, cité par Purchas.

(*b*) Un maçon, que la longueur des préliminaires d'un certain prédicateur ennuyait, disait qu'il était long-tems à *échafauder*. Voyez les *Menagiana*.

Monde; mais, quoique dans ces deux pratiques il y paraisse quelques trace d'un culte religieux, il n'est pas aisé de décider sur cet article. Peut-ét s ne cherchent-ils dans les danses que le plaisir de s'égayer et s'exercer; peut-être aussi qne ces danses ressemblent aux danses sacrées qui honoraient chez les Grecs le culte religieux de plusieurs Divinités. A l'égard des chansons des Américains, elles roulent sur les beaux faits de leurs pères, et sur la ruine de leurs ennemis.

Il ne faut pas oublier que les prêtres des Américains les plus sauvages observent, comme ailleurs, de (*a*) porter des marques de leur profession. Nous avons déjà parlé des sachets que les Jouanas des Floridiens ont à la ceinture en qualité de médecins. Les Boiés des Brésiliens tiennent à la main des maraques: c'est ainsi qu'ils appellent certaines callebasses creuses, ornées de plumes, et pleines de petites pierres. Ils marchent, la maraque à la main, avec autant de confiance et de gravité qu'un religieux qui embrasse son crucifix. On nous assûre encore que la dignité de prêtre est (*b*) héréditaire chez les Sauvages de l'Amérique, et que les secrets de l'art passent de père en fils jusqu'à la dernière postérité. Il en est de même aux Indes Orientales, où le Bramin élève ses enfans pour être Bramins. Chez les Juifs, le sacerdoce et la prêtrise ne sortaient pas de la tribu de Levi. La dignité de prêtre était aussi héréditaire chez les anciens Égyptiens; mais les Chrétiens ont abandonné cet usage.

CHAPITRE IV.

De la naissance des Enfans; de quelques usages des acouchées; de la Polygamie; de la manière d'élever les Enfans; de l'amour des Pères et des Mères pour leurs Enfans, et de l'imposition des Noms.

Il n'y a qu'une manière de naître, mais la naissance de l'homme a introduit une infinité de coutumes dont la plupart ont dégénéré en cérémonies. Entre ces coutumes, il y en a que la nécessité a introduites, et qui sont apparemment de tous les pays. Telles sont celles de laver les enfans après leur naissance, et de leur imposer des noms. Pour ce qui est de l'usage de les couvrir et de les emmaillotter dès qu'ils sont nés, il s'en faut bien qu'il soit universel chez les peuples d'aujourd'hui, et qu'il l'ait été chez les anciens. Par exemple, autrefois les Cimbres plongeaient les enfans nouveaux nés dans la neige, afin de les endurcir au froid et à la fatigue. Les Espagnols les portaient à la rivière (*c*). Au Brésil, les

(*a*) Si nous connaissions mieux les prêtres des autres peuples, nous leur trouverions, comme aux nôtres, des marques qui tiennent à l'esprit, et ne se perdent jamais. Chez nous, ces marques consistent en certaines habitudes que l'on contracte insensiblement, un air qui se répand sur le visage, des manières particulières de saluer, des expressions d'un certain ordre qui se glissent dans la conversation la plus polie et la plus naturelle: l'œil et la voix, le geste, la démarche, même l'attitude du corps font reconnaître l'homme d'Église. Mais qu'on ne croie pas que l'Ecclésiastique soit marqué tout seul au coin de sa profession: il n'est point de métier qui ne porte son caractère, et ce caractère est presque toujours indélébile.

(*b*) Jeronimo Roman, cité par Purchas, a écrit dans sa *République des Indiens*, que le chef du clergé Mexicain était de la maison royale, ou tout au moins de la première noblesse de l'Etat. Dans les familles de qualité, l'aîné des garçons succédait aux biens de son père; le second était consacré à la religion.

(*c*) Coreal, dans ses *Voyages aux Indes Occidentales*, Tom. I.

hommes qui sont les sages-femmes de leurs épouses, reçoivent les enfans et leur coupent le cordon à belles dents; le père, après avoir lavé son enfant, le peint de rouge et de noir. On ignore l'usage de l'emmaillotter; on le porte sans autre façon au hamac, où le père met auprès de son enfant, si c'est un garçon, un petit arc de bois, de petites flèches, et un petit couteau. L'accouchée n'est pas mieux traitée que son petit nouveau né. Elle va se laver elle-même, après avoir mis bas son paquet, marche à l'ouvrage, et ne s'en porte pas plus mal. Dirons-nous que c'est l'effet du climat? On aurait tort de le croire, puisque les femmes des paysans n'en usent pas autrement en Livonie, et pour elles et pour leurs enfans; ni celles des Sauvages dans l'Amérique Septentrionale, s'il faut ajouter foi à la Relation du (*a*) P. Hannepin. Il serait inutile de faire passer en revue ici toutes les nations barbares pour montrer la conformité de leurs usages en cette occasion, et prouver aux Européens que la délicatesse de leur constitution est beaucoup moins l'effet du climat que de la mollesse qu'ils héritent de leurs pères, et qu'ils transmettent à leur postérité. Malgré les épreuves auxquelles on est exposé dans la misère, les enfans des pauvres deviennent forts et robustes, propres au travail et à la fatigue; tandis que les personnes riches mettent au monde des enfans infirmes ou contrefaits, semblables à ces plantes faibles dont la culture coûte aux curieux des peines inexprimables, et qui cependant déshonorent toujours la nature.

Je viens de parler de la vigueur des femmes Américaines. En quelques endroits de l'Amérique Méridionale, non-seulement elles se mettent au travail après leurs couches, mais elles vont même servir leurs maris, qui se mettent au lit pour elles (*b*). Cette coutume était aussi en usage chez les anciens Espagnols, et chez les Tibareniens, peuple voisin de la Cappadoce. On aurait de la peine à comprendre que des nations si éloignées les unes des autres eussent pu se communiquer une coutume si bizarre, qui, par conséquent, ne paraît pas fondée sur la nature, puisqu'elle veut au contraire que le mari donne du secours à sa femme dans une circonstance qui, chez nous, expose souvent à des suites fort dangereuses. On ne peut justifier cet usage qu'en supposant à ces femmes une vigueur extraordinaire, qui ne les abandonne pas dans le travail de l'enfantement. Il faut supposer encore que cette vigueur seconde leur activité naturelle, et qu'un exercice, plus salutaire sans doute qu'une tranquillité de plusieurs semaines, telle qu'est celle de nos accouchées, aide aux Américaines à se purger des impuretés qui suivent les couches. Pour ce qui est de l'usage qu'observent les maris de se mettre au lit, et d'y être servis par leurs femmes, il ne me paraît pas qu'on puisse le sauver de l'extravagance.

Ces remarques m'obligent d'en faire d'autres au sujet des femmes Américaines. Les voyageurs nous assurent (*c*) qu'étant enceintes elles n'ont plus de commerce avec leurs maris; ce qui est très-conforme au dessein de la

---

(*a*) *Recueil de Voyages au Nord*, Tom. V. Les femmes, à ce que dit ce Père, vont accoucher seules en quelqu'endroit à l'écart, et reviennent ensuite à l'ouvrage. *Cœlius Rhedig.*, Liv. XVIIt, chap. 22., *Lection. Antig.*, rapporte quelque chose de semblable d'une Ligurienne ou Génoise, et cite Varron, qui assure que, de son tems, les Illyriennes pratiquaient la même chose.

(*b*) *Cœlius Rhodiginus*, ubi sup.

(*c*) De la Poterie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, Tom. It. Coreal, Tom. II de ses *Voyages*. Le scrupule des Floridiens va jusqu'à ne pas manger de ce que leurs femmes ont touché pendant leur grossesse.

nature. Le commerce est également interrompu lorsqu'elles sont attaquées de la maladie du sexe; et cela s'accorde avec la bienséance naturelle, que l'homme ne perd jamais de sens froid. La nature se propose de créer des hommes sains et parfaits : elle ne saurait les produire au milieu des impuretés périodiques du sexe. Le judaïsme, qui s'accorde fort bien avec les lois naturelles, n'observe pas moins exactement cet usage. Je n'en dirai pas davantage sur une matière qu'il faut laisser aux médecins.

Il est plus difficile de justifier la polygamie des Américains, et leurs sentimens sur la pluralité des femmes. D'abord il se présente pour eux un préjugé des plus forts; c'est la polygamie des anciens Juifs. Mais je lui oppose une raison qui ne peut être regardée comme indifférente; c'est que la polygamie ne peut s'accorder, ni avec cette amitié constante et égale qui doit être mutuelle entre le mari et la femme, ni avec l'affection qui doit régner dans une famille, ni enfin avec le bonheur qu'un bon père doit procurer à ses enfans. La polygamie des Juifs ne peut se défendre par les lois divines, quoique les exemples que nous en fournit l'Histoire Sacrée lui paraissent favorables. A l'égard du Christianisme, il ne condamne pas évidemment la pluralité des femmes : cependant il n'est pas difficile de produire dans cette religion des défenses indirectes d'avoir plusieurs femmes; défenses fondées sur le caractère de sa morale, et sur le caractère de justice et d'humanité si généralement répandu dans la religion Chrétienne. Ces raisons sont fortes lorsque la religion nous les dit, mais je doute que la société civile perde à la polygamie. On y objecte que les princes doivent défendre la polygamie pour le bonheur de l'État, et pour empêcher les désordres des familles. Cette objection n'est-elle pas un peu frivole? Le bonheur d'un État et le bon ordre dans les familles pourrait fort bien subsister avec la polygamie. L'Histoire Sainte nous fournit peu d'exemples de ces prétendus désordres : celle des Mahométans n'en fournit guère davantage. Ceux-ci prennent des mesures pour assurer les biens et les successions, et pour arrêter la jalousie et l'ambition des femmes : à quoi l'on peut ajouter l'excessive autorité des pères et des maris, qui tient les familles en règle, et ne permet pas à ceux qui en sont les membres de s'opposer aux volontés de leurs chefs. Un polygamiste dira encore que, quand même on supprimerait tout ce que la nature corrigée par la vertu dicte au genre humain, et ce que la morale du Christianisme enseigne en particulier aux Chrétiens contre la polygamie, on trouverait pourtant que le grand nombre de femmes ne serait pas capable d'occasionner la ruine des États, ni de ruiner les familles; que pour empêcher les désordres il suffirait de tenir les femmes dans la servitude, de les regarder comme des objets donnés à l'homme pour le plaisir et pour la propagation de son espèce, de les traiter comme des Êtres animés, à la vérité, mais qui ont une ame fort inférieure à celle de l'homme. J'ajouterai qu'il suffirait de leur accorder cette amitié impérieuse qu'un maître ne refuse pas à un valet dont il est content. Telle est en effet l'idée que les nations polygamistes se font des femmes. Puis donc qu'on ne peut justifier la polygamie par la religion, essayons d'excuser d'une autre façon ceux qui la soutiennent. Il semble qu'elle soit fondée sur la nature, et qu'elle permette de comparer les femmes à des champs que l'on cultive. Un seul homme, dira-t-on, (*a*) peut en cultiver

(*a*) Non-seulement il le peut, mais même il le doit, selon la loi des Mahométans. Il semble

plusieurs, les entretenir, leur accorder à tous les soins qu'il est juste de leur accorder; et tout cela sans s'incommoder, sans porter aucun préjudice à la société civile (*a*). Telle est l'idée des Américains et de quelques autres peuples. Je ne la porterai pas plus loin.

Les femmes Américaines nourrissent les enfans qu'elles mettent au monde; ce qui est conforme aux devoirs que la nature exige des mères. Les Juives et les Allemandes étaient aussi autrefois les nourrices de leurs propres enfans, et l'ancienne Grèce n'en usait pas autrement, comme cela se prouve par le témoignage d'Homère, etc. Mais cependant l'usage d'avoir des nourrices étrangères fut dans la suite assez commun en Grèce et à Rome. Mon dessein n'est pas de promener le lecteur par toute l'antiquité, pour lui faire voir de quelle façon les mères agissaient autrefois envers leurs enfans : ce que je viens de dire suffit. (*b*) Un autre usage remarquable des Américaines du Nord, c'est d'attacher leurs enfans sur une planche bien unie, enveloppés d'une fourrure de castor, sans bandes ni couches, comme on le pratique en Europe : si elles les emmaillottent, c'est avec des bandes de peaux larges, qui ne gênent point ces enfans. Ces mères sauvages observent aussi de tenir les enfans, qui sont attachés de la manière que je viens de dire, en une telle situation qu'ils aient toujours la tête en haut et les pieds en bas; et, pour éviter que les excrémens ne portent du préjudice à leur santé, elles mettent en façon de goutière et à quelque petite distance du corps une écorce du bouleau par où ces excrémens s'écoulent. Dans l'Amérique Méridionale on prend encore moins de précaution pour les enfans, puisque non-seulement on y ignore l'usage du maillot, mais au contraire on leur laisse les membres en pleine liberté, en posant les enfans tout nus sur la terre ou dans un hamac, jusqu'à ce que ces petites créatures soient en état d'agir elles-mêmes. Avec si peu de précaution, on ne voit parmi ces Sauvages ni boiteux, ni tortus, ni bossus : tant il est vrai que souvent la sim-

---

que, dans leurs principes, la continence soit un péché contre la nature. Un de leurs livres sacrés porte « qu'au jour du jugement, la terre sur laquelle un homme vivant en célibat avait accoutumé de coucher, se lèvera contre lui, et dira : Quel crime avais-je commis, qu'un homme ennemi de la nature m'avait foulée, moi qui travaillais incessamment à la génération et à la production des êtres »? Ce texte est trop beau pour ne pas mériter une interprétation, aussi agréable aux passions humaines que conforme aux intentions de la nature. Les docteurs Persans enseignent qu'il faut donner une femme à un jeune garçon dès qu'il ressent l'aiguillon de la convoitise, et que c'est une œuvre méritoire que de soulager la passion d'amour. Sur ce principe, on ne refuse pas aux jeunes garçons des filles esclaves ou des concubines, dès qu'ils sollicitent pour en avoir; et l'on doit en inférer que celui qui s'émancipe à faire une telle demande, ne pèche pas davantage contre la bienséance que s'il demandait à manger. Voyez Chardin, Tom. II de ses *Voyages*, pag. 257, édit. d'Amsterdam 1711. Ce qu'il y a de plus singulier dans cette conduite, si conforme à la nature, c'est que, selon ce voyageur, elle n'est que pour les Mahométans, et qu'il n'est permis qu'à eux de prendre des concubines, ou d'épouser plusieurs femmes. Cette maxime est propre à convertir beaucoup de gens à la loi Mahométane. Ils couvrent cette défense d'une raison plus badine que sérieuse. Toutes les religions, disent-ils, ont leurs austérités et leurs voluptés, qu'il ne faut pas séparer. La religion Chrétienne permet de boire du vin à plaisir, et ne permet qu'une femme : celle des Mahométans permet la pluralité des femmes, et défend l'usage du vin.

(*a*) « Plusieurs terres labourées par un seul homme lui rendent bien plus de fruits, que s'il n'en labourait qu'une ». Les vieilles femmes sont regardées comme une marchandise de rebut, et servent à ce qu'il y a de plus vil, tant qu'il leur reste assez de force pour agir. Ce n'est pas l'amitié qui établit chez eux le mariage, et rarement arrive-t-il que le mariage la fasse naître. Coreal, Tom. II de ses *Voyages*. Tous les Indiens de l'Amérique sont grands partisans de la nature, et croient qu'il ne faut pas la laisser oisive. Cela répond fort bien à l'idée qu'ils ont des femmes.

(*b*) Hennepin, Voyage en un pays plus grand que l'Europe, dans le Tome V du *Recueil de Voyages au Nord*. Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*.

plicité de la nature est préférable aux soins excessifs d'une mère Européenne. On répondra que le climat où nous naissons ne permettrait pas de nous élever à la manière simple des Sauvages : mais convenons cependant de bonne foi que nous nous défions un peu trop de la nature.

Ce que je viens de rapporter me conduit à l'amour des pères et des mères pour leurs enfans. (*a*) On prétend que, de ce côté-là, les Américains l'emportent sur les Européens : du moins l'emportent-ils sur les Grecs, qui exposaient leurs enfans ; et sur les Romains, qui les vendaient lorsqu'ils n'avaient pas les moyen de les nourrir. Les paysans Livoniens font la même chose, à ce qu'on assure ; mais ceux-ci justifient assez bien ce procédé, qui paraît dur et barbare. Ils disent que *leurs enfans sont beaucoup mieux entre les mains des étrangers, parce qu'ils cessent alors d'être exposés à la la tyrannie* de la noblesse Livonienne, qui n'a rien par où elle se distingue mieux que par son orgueil, et qui traite ses vassaux avec plus de dureté qu'elle n'en aurait pour ses chiens. Les Américains aiment aussi à avoir grand nombre d'enfans : peut-être qu'ils ne regardent pas une nombreuse postérité comme une bénédiction de Dieu, ce qui était l'opinion des Juifs ; mais du moins la croient-ils conforme aux intentions de la nature. En général, les hommes ne révoquent guère en doute ce dernier principe ; et même ceux qui ont des enfans malgré eux, quoiqu'ils tâchent de borner au seul plaisir le commerce qu'ils entretiennent avec les femmes, sont obligés de souffrir qu'elle aille à son but. Ceux des deux sexes qui donnent dans ces excès, haïssent plutôt qu'ils n'aiment les enfans qu'ils mettent au monde ; et voilà l'origine d'une guerre continuelle entre la nature et l'honneur, guerre qui cause ces déréglemens extraordinaires qui ne finiront qu'avec les siècles. La nature veut que ceux qui ne cherchent qu'à satisfaire leurs passions soient punis de l'abus qu'ils font d'elle, en leur donnant des enfans qu'ils n'attendaient pas. L'honneur, qui n'est autre chose que l'effet de cette probité gravée dans le cœur de tous les hommes, selon laquelle on est obligé de convenir intérieurement que les désordres de la vie violent les lois de la nature, fait périr des créatures qu'il ne peut regarder que comme des affronts qu'il reçoit de la part des hommes. Il me semble que c'est-là la vraie source de la barbarie de ceux qui détruisent les enfans nés hors d'un mariage légitime, ou qui sont les fruits de la débauche. Comme, chez les Américains, les bornes du mariage sont incomparablement moins resserrées que chez nous, il en résulte que quelque sauvages qu'ils nous paraissent, ils ne portent pas l'inhumanité et la barbarie jusqu'à détruire ces fruits que produit le commerce des deux sexes. Disons plus : l'intérêt et les soucis de la vie sont moins étendus chez eux que chez nous ; ils ne craignent pas les mésalliances. Dégagés de toutes ces idées incommodes, ils se marient quand il leur plaît, et de la manière qu'ils le jugent à propos. Les enfans qui leur naissent sont attendus comme des secours, au lieu que nous les craignons souvent comme une charge : tant il est vrai que, malgré l'adoucissement de nos mœurs, nous nous écartons bien plus en ceci des idées naturelles que les Sauvages Américains ; ce qui n'est pas extraordinaire, leurs occupations étant infiniment plus bornées que les nôtres, leur vie plus conforme à la simplicité de la nature, et leur esprit à l'abri de la plupart des circonstances desquelles nous faisons dépendre

(*a*) Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France.*

notre bonheur. L'expérience vérifie tout ce que j'avance. Nous voyons tous les jours que les personnes moins dissipées ont beaucoup plus d'attention pour leur famille, et que ceux qui resserrent leur bonheur dans un petit nombre de circonstances, trouvent beaucoup de charmes dans la médiocrité dont la nature se contente.

Je m'étendrai peu sur les exercices auxquels les peuples de l'Amérique forment leurs enfans. On sait assez que, depuis le moment qu'ils commencent d'être capables d'agir, on ne leur apprend qu'à manier l'arc et la flèche, ou à se servir d'une espèce de massue dont ils assomment leurs ennemis. On les élève aussi à la chasse et à la course. Tous ces exercices les rendent agiles et vigoureux : ils sont peu sujets aux maladies qui, en Europe, attaquent les nerfs ; et, chez eux, la nature n'est pas gênée par une vie molle ou sédentaire à laquelle nous n'élevons que trop nos enfans. Elle prend plaisir à donner aux Sauvages l'étendue et la proportion que le corps de l'homme doit avoir naturellement. De plus, il est certain que ces peuples, qui ne doivent presque rien qu'à la nature, ont appris par l'expérience que l'exercice dégage d'une infinité de mauvaises humeurs, lesquelles, en croupissant dans le corps humain, empêchent la circulation de celles qui sont destinées à l'entretenir et à l'augmenter. On ne saurait révoquer en doute ce que j'avance, et cela se prouve par la méthode dont ils usent pour guérir la plupart de leurs maladies. D'ailleurs, on observe que le nombre de gens mal faits et incommodés est très-considérable en certains pays de l'Europe où l'activité du corps est méprisée, et qu'il ne serait pas difficile d'y faire de grandes recrues de boiteux et de bossus. Les anciens Grecs étaient aussi fort appliqués aux exercices du corps, surtout à Lacédémone, où l'on notait d'une espèce d'infamie ceux qui ne s'exerçaient point en leur jeunesse ; et il n'y avait pas jusqu'aux femmes qui n'apprissent à lutter comme les hommes. On y enseignait aux enfans qui n'avaient encore que cinq ans une danse fatigante, (*a*) que l'on regardait comme une espèce d'introduction aux exercices militaires. A l'égard des Romains, ils ne poussaient pas à beaucoup près si loin cette *discipline de corps* si cultivée chez les Grecs : dans les premiers tems de la république, ils étaient soldats et laboureurs. Dans la suite, occupés uniquement de la conquête du monde, à peine se donnaient-ils quelques heures de loisir pour étudier les arts et les sciences, qu'ils reçurent assez tard des Grecs : mais, quoi qu'il en soit, il y a beaucoup d'apparence que leur vie était plus active que la nôtre. A l'égard des anciens Germains et des autres peuples dont il nous reste quelques monumens, il est certain qu'ils élevaient leur jeunesse d'une manière assez semblable à celle des Américains.

Les peuples du Nouveau-Monde bornent l'éducation de leurs enfans aux exercices dont nous venons de parler : ils s'embarrassent très-peu de cette culture de l'esprit si nécessaire pour former l'homme à la réflexion, et pour l'élever au-dessus des bêtes. Ils ignorent les sciences, et ne connaissent des arts que ce que la nécessité les a forcés d'en inventer de plus grossier pour l'usage de la vie. Ces légers principes qu'ils ont conservés touchant la Divinité, leur origine, et leur sort après cette vie ; ces devoirs de l'humanité qu'ils n'accordent qu'à leurs amis et qu'ils refusent presque toujours à leurs ennemis ; ces faibles lueurs de vertu qu'on remarque en eux, et ces

(*a*) La pyrrique.

sentimens d'équité à la faveur desquels ils mettent d'assez justes bornes entre l'usurpation et une possession légitime : tout cela n'est qu'une suite de l'imitation de ceux à qui ils doivent la vie, un effet des lumières naturelles qui ne s'éteignent jamais entièrement dans les hommes, quoiqu'il y en ait d'assez brutaux vers le détroit de Magellan pour faire juger qu'ils en sont absolument destitués. Mais s'il était possible de passer quelque tems avec ces Sauvages, on reconnaîtrait bientôt qu'ils sont obligés d'observer quelque ordre, et qu'ils se conforment nécessairement à certains préceptes que la nature dicte à tous les hommes, et qu'une bonne éducation ne fait qu'étendre et embellir. Quoique je vienne de dire ici que les Américains négligent d'orner l'esprit de leurs enfans, et de leur apprendre à se gouverner par principes, je trouverai pourtant des exceptions à cette conduite dans la suite de cet ouvrage, lorsque je dirai comment les Mexicains remettaient leurs enfans âgés de quatorze à quinze ans aux prêtres pour les faire élever dans la connaissance de la religion et de leurs devoirs; et que je rapporterai les principes d'éducation qui étaient en usage chez les Péruviens, et ceux de quelques autres peuples du Nouveau-Monde.

Lescarbot, que j'ai déjà cité plusieurs fois, me fournit ce qui regarde l'imposition des noms. Cet auteur nous dit (*a*) que chez les peuples de la Nouvelle-France, le fils aîné porte le nom de son père, en ajoutant une particule à la fin du nom pour servir de diminutif. Par exemple, ajoute-t-il, l'aîné de *Membertou* s'appelera *Membertouchi*, c'est-à-dire, le petit ou le jeune *Membertou*. Celui qui suit l'aîné reçoit le nom qu'il plaît au père de lui donner; et s'il y en a un troisième, on lui donne le nom du second avec un diminutif comme au premier : de sorte que si le second s'appelle *Actaudin*, le troisième s'appelera *Actaudinech*. Ce diminutif varie, selon que le nom auquel il est joint le demande. C'est ainsi qu'en Italien, de *fanciullo* enfant, on fait *fanciullino* petit enfant; et de *ragazzo* garçon, *ragazzetto*. Lorsque le père ou le frère aîné viennent à mourir, ceux qui restent après eux changent de nom, pour éloigner les tristes idées que le nom du défunt doit exciter naturellement. Disons en passant que le bon homme Lescarbot blâme ceux qui donnent des noms chrétiens aux Sauvages, prétendant que c'est une espèce de profanation; et pour prouver ce qu'il avance, il allègue l'exemple d'Alexandre-le-Grand, qui ne voulait pas qu'on s'appelât Alexandre, à moins qu'on ne se rendît digne de porter ce nom par la pratique de la vertu.

Les Brésiliens donnent à leurs enfans le nom de la première chose qui s'offre à leur imagination, ou de l'objet qui leur est le plus agréable. Les noms des Mexicains et des Péruviens sont du même caractère. Ils en ont aussi par lesquels ils expriment quelques qualités brillantes, ou des défauts remarquables. Je ne dis rien de ces noms qui ont de la conformité avec ceux des anciens Hébreux, qui souvent servaient à rappeler dans la mémoire des gens certains événemens dignes d'être conservés. Cela se remarque encore aujourd'hui dans les noms des Orientaux modernes. Pour les autres remarques, on pourrait les faire généralement sur toute sorte de noms.

(*a*) *Histoire de la Nouvelle France*, Liv. III, chap. 2.

CHAPITRE V.

Des Langues Américaines, etc.

Les langues des Américains ont leur jurisdiction, leurs bornes et leurs révolutions, comme les nôtres; et même (*a*) le langage change (*b*) d'une province à l'autre, comme chez nous. Ces langues doivent souffrir des changemens très-surprenans et très-prompts, s'il est vrai que le *Dictionnaire* ou *Vocabulaire Canadois* de Jacques Quartier, qui alla faire des expéditions en ce pays-là environ l'an 1533, n'ait point été (*c*) entendu des Français qui voyagèrent en Canada du tems de Lescarbot, lequel a fait cette remarque quatre-vingts ans après les navigations de Jacques Quartier. Il faut attribuer des changemens si subits à la corruption que les Européens ont introduite dans les langues Américaines, et aux éloignemens volontaires et souvent forcés de ces peuples, dont les cantons et les villages restent toujours aux plus forts, jusqu'à ce que ceux-ci soient à leur tour délogés par d'autres.

Les Péruviens se servaient autrefois pour les mystères de leur religion d'une langue particulière qui n'était entendue que de leurs prêtres. Plusieurs nations de notre hémisphère (*d*) pratiquent encore la même chose, et portent cette affectation jusqu'aux choses qui concernent les sciences, dont ils enveloppent les secrets dans une langue inconnue au peuple.

Voici quelques remarques que je tire de Lescarbot sur les langues du Canada. Soit faute d'attention, soit habitude vicieuse, qu'il n'est pas impossible de détruire par la réflexion, il arrive aux peuples du Canada de ne pouvoir prononcer certaines syllabes, ou certaines lettres. C'est ainsi qu'ils changent le V en B, et l'F en P., et que de la voyelle V précédant une autre voyelle ils font *ou*. Ajoutons à cela que chaque langue a dans sa prononciation des difficultés qu'un étranger ne surmonte qu'après une longue attention. Les Français et les Hollandais ne sauraient bien prononcer le *th* des Anglais: le *ch* des Allemands n'est pas moins difficile pour les Français, surtout lorsqu'il est suivi d'une consonne; et les Allemands ne prononcent pas mieux les deux *ll* mouillées des Français. Un homme à qui une langue étrangère est devenue familière a souvent bien de la peine à s'empêcher de transporter en cette langue les idées particulières et les tours de sa langue

(*a*) Lescarbot, Liv. III, chap. VII de l'*Histoire de la Nouvelle France*.

(*b*) Lescarbot dit en une même province. Il paraît que, par province, il entend un pays entier, comme la Virginie ou la Floride. Cette diversité de langues va beaucoup plus loin, s'il est vrai qu'il faille un interprète pour s'entendre les uns les autres à dix lieues de distance. Voyez Hennepin, pag. 305 de sa *Nouvelle Decouverte dans l'Amérique Septentrionale*, édit. d'Utrecht 1697.

(*c*) Lescarbot dit dans son *Histoire de la Nouvelle France*, Liv. III, chap. 7, que les Sauvages du Canada ont une langue particulière qui est connue à eux seuls; « ce qui me fait douter, ajoute-t-il, de ce que j'ai dit, que la langue qui était en Canada au tems de Jacques Quartier n'est plus en usage: car, pour s'accommoder à nous, ils nous parlent du langage qui nous est plus familier, auquel il y a beaucoup de Basque entremêlé ».

(*d*) Les Siamois et les Chinois. Cela se pratique généralement par toutes les Indes Orientales.

maternelle. Ce n'estpas tout : on imprime, pour ainsi dire, le caractère de sa nation dans l'accent et dans l'expression de la langue dans laquelle on parle. Le Hollandais y met la pesanteur de son pays; l'Allemand, la rudesse et la brusquerie assez naturelles à l'Allemagne; l'Anglais, je ne sais quoi de mutin qui naît, pour ainsi dire, avec lui; l'Espagnol, ses rodomontades; l'Italien, sa mollesse; le Français, sa légèreté. Soyons persuadés que le même génie se trouve dans les peuples des Indes Occidentales.

Les langues Américaines nous fournissent encore deux ou trois remarques. Il paraît, par les échantillons que les voyageurs nous ont donnés de ces langues, que les moins polies sont les plus simples. La raison est naturelle: on peut presque comparer les peuple de l'Amérique aux enfans : les uns et les autres n'ont pas la force de s'écarter de la simplicité de la nature, et ce défaut de capacité ou d'expérience les oblige à réduire leur langage à un petit nombre de termes et d'expressions, qui peuvent présenter des idées différentes selon l'objet dont on parle. C'est ainsi que la lune est appelée par certains Sauvages de l'Amérique, *Soleil de la nuit*, et que les Hébreux ont nommé le Sépulcre *Maison ou demeure des Morts*, שאול; le même mot signifie également *profondeur*, *enfer*. Ces mêmes Hébreux ont un terme qui signifie (*a*) *ouvrir* et *défaire*, parce que ces deux idées sont assez semblables. Par cette raison, un enfant qui voudra que sa nourrice lui ôte ses gands ou ses souliers, pourra fort bien demander *qu'elle les lui ouvre*. C'est encore dans cette simplicité naturelle qu'il faut chercher la raison des infinitifs, dont les Américains et les enfans se servent souvent au lieu de l'impératif et du présent. Enfin, c'est dans cette simplicité que l'on trouve l'origine du défaut d'articles et de liaisons, assez ordinaire dans les langues des Sauvages, et dans les expressions des enfans qui commencent à parler.

Une autre remarque à faire, c'est sur les racines et sur les monosyllabes. Les racines sont, à proprement parler, l'enfance des langues. Notre comparaison se justifie par les premiers sons articulés des enfans qui apprennent à parler : ils sont tous monosyllabes. Dès que la parole devient plus familière aux enfans, ils s'attachent particulièrement aux mots dissyllabes; mais ce n'est qu'à la longue et peu à peu qu'ils apprennent à prononcer les mots composés de plusieurs syllabes.

Avancerais-je un paradoxe, si je soutenais que des enfans qu'on abandonnerait, même après les avoir privés de la fréquentation des grandes personnes, sans autre moyen pour s'entreteuir que le peu de paroles qu'ils auraient apprises jusqu'à l'âge de cinq à six ans, formeraient entre eux une langue très-simple et très-abrégée, qui ne serait guère composée que de monosyllabes et de dissyllabes? Je crois avoir remarqué cela dans les langues de plusieurs peuples de l'Amérique. Ces langues sont restées dans une espèce d'enfance, à cause du peu de communication qu'ils ont eu avec le reste des hommes. En un mot, la simplicité de leurs langues et celle de leurs idées ont une même origine.

On n'a pas remarqué que les peuples des Indes Occidentales eussent l'usage des lettres. Je parlerai dans la suite des hiéroglyphes des Mexicains et des Guappas du Pérou, qui étaient aussi en usage parmi plusieurs autres peuples de l'Amérique Méridionale. Le P. Hennepin et quelques autres voyageurs témoignent que les Sauvages Américains ne peuvent se

(*a*) פתח

lasser d'admirer comment avec le secours de l'écriture et du papier il est possible de communiquer ses pensées à ceux qui sont éloignés de nous. Ils croient qu'il y a en cela de la magie ou du sortilége.

CHAPITRE VI.

De l'Habillement des Américains.

Tous les Sauvages de l'Amérique ne vont pas nus; et, parmi ceux qui sont nus, il en est peu qui ne couvrent les parties qui doivent être couvertes : cependant je n'ai garde de mettre la pudeur au rang de ces idées qu'on a appelées *innées*. Elle est un effet de l'éducation et de la coutume. La nature n'a rien de honteux. Les enfans, qui ne s'en écartent jamais, n'ont pas honte de se découvrir; ils ne rougissent pas de leur nudité. Mais, aussitôt qu'on a commencé à leur apprendre les conséquences conventionnelles de la nudité, et l'idée que les hommes attachent à cet état, ils se forment à la pudeur, et rougissent comme leurs parens et leurs maîtres. D'où vient donc que certains Sauvages, sans aucune éducation et sans la moindre idée de bienséance et d'honnêteté, couvrent cette partie de leur nudité qu'il n'est pas d'usage de voir? Je réponds qu'une longue tradition peut avoir entretenu cette coutume chez eux, bien que, de tems immémorial, ils en aient oublié la cause. Leurs premiers ancêtres pouvaient avoir conservé le souvenir de la désobéissance du premier homme, laquelle a rendu la nudité si honteuse que les personnes le moins chastes ne voient guère certains objets nus sans rougir aussi facilement que s'ils souffraient une véritable peine à les voir. Quelques peuples sauvages ignorent si parfaitement l'usage de se couvrir, qu'ils se présentent aux yeux de ceux qui sont habillés, avec autant de simplicité et d'ignorance qu'un enfant de trois ou quatre ans. Ce n'est pas que, dans le fond, ils soient plus grossiers que les autres : mais ils ont perdu plutôt les idées que d'autres Sauvages, pour le moins aussi brutaux qu'eux, ont su conserver par un pur effet du hasard.

Les anciens Pictes n'étaient pas encore vêtus au tems de l'empereur Sévère : mais, dans la suite, ils adoucirent leurs mœurs par le commerce qu'ils eurent avec les Romains; et la coutume de s'habiller qui s'introduisit chez ce peuple fut un effet de cette politesse et de cette bienséance que les Romains leur inspirèrent. La nécessité n'y eut point de part. Les Hottentots du cap de Bonne-Espérance, et plusieurs autres peuples d'Afrique, vont encore nus, de même que quelques Insulaires voisins de l'Asie. La noirceur et la saleté servent de voile aux uns, et les couleurs sont d'un pareil usage aux autres. Il pourra arriver un jour que ces peuples suivent les modes, et qu'ils diversifient autant que nous leurs habillemens. Ceux d'entre eux qui ont de la pudeur se couvrent par devant d'un morceau de toile ou de peau, qu'ils attachent du mieux qu'ils peuvent autour des reins, et marchent en cet état avec autant de bonne opinion d'eux-mêmes que l'Européen le mieux vêtu. Qu'on ne croie donc pas que la coutume de s'habiller soit un effet de la religion et de la raison. Ne pourrait-on pas les avoir toutes deux en partage dans la nudité, et s'accoutumer à voir le corps humain en état de pure nature, comme on s'accoutume à voir des statues sans draperie? Ce n'est pas que je prétende justifier la nudité des sau-

vages : outre que le beau sexe perdrait souvent trop à se dépouiller, on ne doit jamais être schismatique en fait des contumes qui, loin de nuire à la politesse et à la religion, peuvent au contraire être utiles à l'une et à l'autre.

Coréal, dans ses *Voyages aux Indes Occidentales*, Tome I, page 143, nous dit que les hommes portent dans un étui ce que la bienséance veut que l'on cache ; « et même, ajoute-t-il, on assure que, dans les lieux non » fréquentés des Espagnols, ils ornent ces étuits d'or et de perles ». Comparez cet endroit à un passage de Brantome, que je trouve dans les *Vies des Dames Galantes de son tems*. Il y parle de l'usage auquel certaines dames employaient quelques colifichets de galanterie.

Les Sauvages vêtus de l'Amérique Septentrionale portent sur le dos un manteau de peaux de castor consues ensemble : d'autres portent simplement sur les épaules la peau d'un ours ou de quelque autre bête féroce. C'est-là l'habillement le plus simple et le plus naturel : aussi est-il le premier en date. Ceux qui se couvrent de plumes, trempées dans quelque liqueur visqueuse pour les faire tenir à leur corps, s'éloignent déjà de cette simplicité, et commencent à donner dans la vanité des parures. Les Canadois attachent au cou leur manteau de peau, de telle manière qu'ils ont ordinairement le bras droit hors du manteau ; mais, étant chez eux, ils quittent le manteau, à moins qu'il ne fasse froid. Les femmes ajoutent la ceinture au manteau : en hiver, les uns et les autres accompagnent cet babillement de bonnes manches de castor. Il y a bien peu de différence entre cette manière de s'habiller et (*a*) celle des anciens Allemands. Quelques autres peuples sauvages (*b*) se couvrent d'une espèce de natte. A l'égard des jambes, Lescarbot nous dit que les Canadois, allant à la chasse, se servent *de bas de chausses, grands et hauts comme nos bas à botter, lesquels ils attachent à leur ceinture ; et, à côté par dehors, il y a un grand nombre d'aiguillettes sans éguillon.* Cette chaussure a quelque conformité avec nos pantalons. Quelquefois aussi, au lieu de bas, ils s'enveloppent la jambe d'un morceau d'étoffe, qu'ils lient sous le genou et qu'ils appellent *mitasses*, à ce qu'on nous dit dans une Relation insérée au Tome V du *Recueil de Voyages au Nord*.

(*c*) Ces mêmes Sauvages vont ordinairement la tête nue, et les cheveux abattus sur les épaules, sans les nouer ni les attacher. Quelquefois, les hommes en lient une partie sur le sommet de la tête, et laissent pendre le reste. Il y en a qui entretiennent leur chevelure avec quelque soin, d'autres la coupent entièrement, ou la brûlent par le moyen de certaines pierres rougies au feu. Plusieurs peuples du Nord laissent tomber leurs cheveux en cadenettes d'un côté de la tête, et de l'autre les brûlent avec ces pierres. Les nations qui sont au sud du Canada se les brûlent tout près des oreilles. Les Floridiens et quelques autres Sauvages se les retroussent en queue de cheval : les hommes y mettent ensuite des plumes en guise d'aigrette, et les femmes, à ce que dit Lescarbot, une aiguille à trois pointes. Plusieurs de ces peuples se frottent les cheveux avec de l'huile,

(*a*) Ils ne se couvraient que de peaux, qui leur laissaient une bonne partie du corps découverte. César, dans ses *Commentaires*.
(*b*) Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*, Liv. III, chap. 9.
(*c*) Ceci est tiré de Lescarbot.

comme nous avec de l'essence; et mettent ensuite sur leurs têtes du duvet, ou de petites plumes d'oiseaux. Cet ornement est bizarre; mais, dans le fond, l'est-il beaucoup plus que cette poudre d'or dont les anciens se poudraient la tête, ou que cette poudre composée d'amidon avec laquelle nos petits maîtres modernes affectent de blanchir leurs cheveux ou leurs perruques?

Je mets au rang des coutumes conformes à la nature celle de porter les cheveux longs, si générale chez les Indiens Occidentaux. Elle l'était aussi autrefois dans les Gaules, et même par toute l'Europe. On sait assez qu'une partie très-considérable des Gaules était appelée autrefois (*a*) *Gaule chevelue*. Il est vrai que, dans la suite, la coutume devint beaucoup moins générale, que les peuples Français portèrent les cheveux fort courts, et qu'il n'y eut que les rois de France qui, pendant la première race, portèrent les cheveux fort longs. Couper les cheveux à un fils de France, c'était alors le déclarer déchu du droit de la succession à la couronne. Avant que la Chine fût conquise par les Tartares, les Chinois n'étaient guère moins amoureux de leur longue chevelure que nos vieux Français. Ils se flattaient, nous dit Maffée, qu'à l'article de la mort un bon génie les prendrait par les cheveux et les enleverait au ciel. Pour leurs Bonzes, ils les ont courts, parce qu'ils soutiennent gravement qu'en qualité de ministres privés et de conseillers de la Divinité, ils peuvent se passer d'un tel secours.

Il était assez ordinaire aux anciens d'aller tête nue; et l'on observe que, chez (*b*) les Egyptiens, on ne se la couvrait que dans la tristesse. D'abord les Romains adoptèrent le même usage; mais, avec le tems, il le perdirent. Peut-être cette coutume était-elle fondée sur une opinion assez raisonnable, qui est que l'air durcit le crâne, et lui donne une solidité qu'il n'acquiert pas si facilement lorsque la tête est couverte. Si cette opinion est fondée, ne soyons plus étonnés que les Anglais se battent si bien à coups de tête, puisqu'ils sont accoutumés dès l'enfance à l'avoir nue.

Avant que de finir cet article, Lescarbot me fournira encore deux ou trois remarques, où il montre le rapport des Américains avec quelques autres peuples en ce qui regarde la parure de la tête. « Les Goths, dit-il, » laissaient pendre leurs cheveux à gros flocons frisés sur les épaules », comme nous venons de le dire des Américains du Nord. « Les Swabes, » peuple d'Allemagne, les entortillaient, nouaient et attachaient au haut » de la tête, ainsi que nous l'avons dit des Sonriquois et Armouchiquois. » En une chose, les Armouchiquois sont différens des Souriquois et autres » peuples sauvages.... : c'est qu'ils s'arrachent le poil de devant, et sont » à demi-chauves; ce que ne font les autres, à rebours desquels Pline » récite qu'à la chute des Monts Riphées était anciennement la ré- » gion des Arymphéens, que nous appelons maintenant *Moscovites*....., » lesquels étaient tous tondus, tant hommes que femmes, et tenaient pour » chose honteuse de porter des cheveux. Voilà comme une même façon » de vivre est reçue en un lieu et réprouvée en l'autre ».

(*a*) *Gallia Comata.*
(*b*) Les Juifs et les Carthaginois, etc., en usaient de même. Voyez *Solerius de pileo*

CHAPITRE VII.

Des Ornemens du corps.

On doit regarder comme une espèce de fard les couleurs dont les Indiens Occidentaux ont coutume de se peindre le visage. Il est vrai que ce fard est plus grossier et couché moins délicatement que celui de nos dames et de quelques-uns de nos petits maîtres : mais il y a quelque apparence que les Indiens de l'Amérique vont en partie au même but, et que les beautés toutes simples, quelque conformes qu'elles soient à la nature, ne leur semblent pas toujours assez touchantes pour s'en contenter. Nos dames et même nos petits maîtres sur le retour se fardent aussi, pour réparer les outrages que les débauches et les années font à la nature : mais les Indiens ne poussent pas le raffinement si loin. Les couleurs ne leur servent encore que d'ornement.

L'usage du fard est très-ancien : les prophètes l'ont censuré chez les Juifs. Les Romains se peignaient quelquefois avec du rouge, et peignaient de même leurs Dieux. Les Éthiopiens et plusieurs autres peuples d'Afrique se peignaient de la même couleur. Les Pictes ne se contentaient pas des couleurs simples : ils se *matachaient* le corps (*a*) avec toutes sortes de figures d'animaux, et même dès la plus tendre enfance. Ces ornemens, qui nous paraîtraient fort irréguliers, étaient si fort de leur goût, que, pendant long-tems, ils ne purent se résoudre à s'habiller, tant ils craignaient de gâter les belles peintures dont ils enjolivaient leurs corps. Les Américains emploient différentes couleurs pour se matacher : à l'égard du visage, le bleu, le rouge, le noir et le blanc entrent souvent dans la composition de leur teint. Cependant il est permis à chacun de suivre son goût particulier. Ils se peignent de même la tête, les bras, les jambes, les cuisses. Et, afin que les marques de cette peinture durent autant que leur vie, (*b*) après en avoir tracé le dessein sur la peau, on la pique jusqu'au sang avec une aiguille ou avec un petit os bien éguisé : ensuite on frotte l'endroit piqué d'une poudre de la couleur que demande celui qui se fait matacher. Les Pictes (*c*) pratiquaient la même chose avec un instrument de fer : mais les Goths se rougissaient le visage et tout le corps avec du cinabre. On voit par ce petit détail que l'usage de se colorer a régné autrefois chez divers peuples de notre hémispbère ; et que notre fard, qui n'est qu'un coloris plus fin et plus délicat que celui des Américains, tient en quelque façon la place de celui-ci sur le visage des personnes les plus polies des cours de l'Europe. Mais au moins ce fard a-t-il pour objet d'imiter les couleurs de la nature.

(*a*) C'est le terme dont on se sert en Amérique pour exprimer cette manière de se peindre.
(*b*) *Voyages au Nord*, Tom. V.
(*c*) ——— *Ferroque notatas*,
Perlegit exangues Picto moriente figuras. Claudian. *de Bello Getico*. V. 417.

Passons à d'autres ornemens plus bizarres et plus extraordinaires que les couleurs. Les Virginiens (*a*) s'impriment sur le dos certaines marques, par lesquelles on peut reconnaître sous quel chef ils vivent: de quoi l'on trouve un exemple chez les Romains. Leurs soldats portaient la marque impériale; et cette marque, sous l'empereur Constantin, était une croix qu'il leur faisait imprimer sur l'épaule. Par un principe de zèle et de dévotion pour la croix de N. S. J.-C., les premiers chrétiens se la faisaient imprimer sur la main ou sur le bras; et même aujourd'hui, l'on ne revient guère du pélerinage de Jérusalem et du Saint-Sépulcre sans un semblable témoignage de son enrôlement spirituel sous les enseignes du Sauveur. Les Brésiliens ont l'usage des balafres et des taillades, dont il n'y a point d'exemple en Europe. « Ceux d'entre eux, dit Coréal, (*b*) qui veulent passer pour gens » de réputation, et qui ont mangé beaucoup d'ennemis, se font des taillades » et des balafres à la poitrine et en d'autres endroits du corps. Après cela, » ils y font pénétrer une poudre noire, qui rend ces balafres hideuses. A » voir ces taillades de loin, on les prendrait pour des pourpoints déchi- » quetés à la mode de nos pères ».

Si les taillades et les balafres n'ont point d'exemple chez nous, il n'en est pas ainsi de quelques autres ornemens des Indiens Occidentaux. La différence qui se trouve entre eux et nous, c'est qu'en Europe ces ornemens dépendent uniquement de la mode; au lieu que les Américains plus constans trouvent toujours le même agrément dans leur parure, parce que, sans se mettre en peine des idées d'autrui, ils ne considèrent que ce qui fait plaisir à leurs sens. C'est pour cela qu'ils recherchent les couleurs dont la nature est de réjouir la vue; que, dans leurs jours de réjouissances, ils s'attachent surtout aux plus vives, et qu'ils aiment les taillades parce qu'elles font juger d'eux qu'ils sont gens de cœur et bons soldats. Quoique la mode dégrade chez nous les couleurs quand il lui plaît, il est très-sûr néanmoins que les sens l'emportent, et que nous sommes contraints d'en juger comme les Sauvages. Un principe d'honneur pourrait nous déterminer aux balafres et aux taillades, si nos princes faisaient publier par un édit que tous ceux qui n'auraient pas la précaution de se faire déchiqueter à la Brésilienne, seraient déclarés lâches et déchus de l'estime du public. Alors on verrait bientôt des milliers de gens se distinguer par les balafres; et peut-être qu'en cette occasion quelques-uns des moins courageux, piqués d'honneur, prendraient aussi brusquement leur parti que les plus braves. Ceux à qui le mal ferait peur pratiqueraient des moyens pour se taillader sans douleur: quand on serait venu à bout de corriger l'amertume de la douleur, on embellirait les taillades à la façon des Sauvages, et la mode s'en établirait alors par toute l'Europe. Ceci n'est point un paradoxe; tous les hommes craignent le mépris. Il suffit qu'autrefois quelques Brésiliens distingués parmi leurs compatriotes se soient avisés d'attacher une certaine gloire aux balafres, pour que dans la suite leurs descendans aient reçu aveuglément cette coutume bizarre, dont la négligence pouvait les faire mépriser.

Les Américains ont, comme nous, l'usage des pendans d'oreilles, des brasselets et des colliers; mais, chez eux, cet usage est également suivi

(*a*) Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*, Liv. III, chap. 2.
(*b*) *Voyages aux Indes Occidentales*, Tom. I, pag. 188.

de l'un et de l'autre sexe. Il en était de même chez les anciens à l'égard des joyaux destinés à l'ornement du visage. Les Américains ont aussi des pendans de nez et de lèvres. Les anciens Hébreux portaient (*a*) des bagues au front, et même au nez ; ce qui se pratique encore aujourd'hui dans les Indes Orientales. Les Brésiliens ont la lèvre inférieure percée dès leur enfance, et l'on y passe pour l'ornement un os blanc comme de l'ivoire : quelquefois, au lieu d'un os, ils passent dans l'ouverture de la lèvre du jaspe, ou une émeraude bâtarde ; souvent même ils en enchassent dans leurs joues. A l'égard des pendans d'oreilles, il serait fort inutile de citer ici les peuples qui en ont adopté l'usage : il ne le serait pas moins de compter ceux qui ont reçu l'usage des brasselets et des colliers. Les Américains le poussent bien plus loin que nous. Ils portent aux jambes et autour du corps ces ornemens que nous ne portons qu'aux bras et au cou ; mais les perles et les émeraudes ne sont pas toujours la matière de ces ornemens. Les Brésiliens et quelques autres peuples leur préfèrent les coquilles et la verroterie que les Européens apportent chez eux. Au défaut de ces choses, quelques Sauvages s'accommodent de petits morceaux de cuivre, de quelques pierres de couleur, et même d'arrêtes de poissons ; plus supportables cependant en cette dépravation de goût que les Hottentots du cap de Bonne-Espérance, qui se mettent pour ornement des tripes autour du corps. Certains peuples du Canada, que (*b*) Lescarbot nomme *Armouchiquois*, « ont, » dit-il, une façon de mettre aux poignets et au-dessus de la cheville du » pied ès jambes, des lames de cuivre faites en forme de menottes ; et au » défaut du corps, c'est-à-dire, aux hanches, des ceintures façonnées de » tuyaux de cuivre longs comme le doigt du milieu, enfilés ensemble de » la longueur d'une ceinture, proprement de la façon qu'Hérodian récite » avoir été en usage entre les Pictes, quand il dit qu'ils se ceindent (*c*) le » corps et le col avec du fer, estimant cela leur être un grand ornement, » et un témoignage qu'ils sont bien riches, ainsi qu'aux autres Barbares » d'avoir de l'or. » N'oublions pas entre les ornemens de tête, les frontaux de plumes de plusieurs couleurs, fort estimés des Brésiliens ; ni les aigrettes des Mexicains, ni les couronnes de poils d'élan peints en rouge et attachés à une lisière dont les Canadois ceignent leur tête. Le mérite de ces ornemens n'est pas tout-à-fait inconnu en Europe : il faudrait y être bien étranger pour ignorer le long règne des plumets, que l'inconstance des Français a presque bannis, mais que les autres Européens (*d*) n'ont pas encore disgraciés. Les dames ont porté long-tems des bonnets de plumes et des aigrettes, dont l'usage n'est pas non plus entièrement aboli et pourra même renaître un jour. Les modes meurent et ressuscitent plusieurs fois : j'en appelle à l'expérience.

Le Tochan a autour du col de petites plumes extrêmement fines, jaunes et rouges. Elles servent en quelque façon de mouches aux Brésiliens. Ils se les appliquent sur les joues avec de la cire : mais cet ornement est réservé pour les jours de cérémonie. Si, au lieu de mouches, nos dames

---

(*a*) Genèse, Chap. XXIV, v. 47.
(*b*) Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*, Liv. III, Chap. 12.
(*c*) Herod., Liv. III, Cap. 47.
(*d*) Surtout les Allemands et les Russes.

appliquaient de ces plumes rouges sur leur visage, les yeux en seraient-ils choqués ? c'est un problème dont il faut demander la solution au beau sexe ?

CHAPITRE VIII.

De la Beauté des Américains.

Il y a des beautés générales qui frappent également tous les hommes : de même il est une laideur si complète, qu'il n'y a qu'une voix à son égard. Je ne crois pas qu'on puisse jamais trouver aucun peuple au monde qui soit capable d'admirer la taille d'un cul-de-jatte ou d'un bossu, ni que personne pût être charmé de la beauté d'un homme qui aurait la bouche où les autres ont les oreilles. Il pourra fort bien arriver que l'on n'ait pas de justes idées sur les proportions des créatures ; mais, que l'on s'oublie jusqu'à admirer un homme dont la tête ferait la moitié du corps, ou un cheval dont les quatre jambes seraient inégales en figure et en proportion, c'est ce qui est impossible et qui révolte même les bêtes, puisqu'on observe qu'elles étouffent ou abandonnent les monstres qu'elles mettent au monde. Qu'on ne dise pas que l'Auteur de la nature pouvait créer les Êtres tout autrement qu'ils ne sont. Il le pouvait, sans doute ; mais supposons qu'il eût jugé à propos de créer les hommes bossus, il aurait accompagné nos bosses de certaines proportions qui nous sont maintenant inconnues, et dont les beautés auraient été aussi touchantes, aussi naturelles que celles d'une taille fine et dégagée.

Il faut regarder comme des gens qui n'ont pas une juste idée des proportions, les peuples qui écrasent le nez à leurs enfans, et ceux qui leur applatissent la tête. Mais je ne mettrai pas au même rang les peuples qui aiment les petits fronts, ni ceux qui estiment les cheveux roux, etc., parce que les petits fronts et les cheveux roux ne pèchent pas contre les règles de la proportion. Les Noirs d'Afrique préfèrent les nez camus et les narines bien larges aux nez grands et aquilins ; et l'on trouve en Amérique des gens de leur goût, et même d'un goût encore plus dépravé. Les Brésiliens écrasent le bout du nez à leurs enfans ; et ce bizarre dérangement de la plus belle partie du visage, joint aux ouvertures qu'ils ont aux joues, ferait sur nos yeux un effet des plus extraordinaires. Les peuples du Mississipi n'ont pas des idées plus raisonnables sur la beauté. Ils estiment, nous dit un voyageur anonyme (*a*), les têtes en pointe et presque de la forme d'une mitre. Les circonstances de son récit sont trop remarquables pour ne les pas insérer ici. « La mère couche son enfant sur une planche, sur laquelle est » étendu un morceau de peau de bête. L'extrémité de cette planche a un » trou où la tête se place, et est plus bas que le reste. L'enfant étant cou- » ché tout nu, elle lui renverse la tête dans ce trou, et lui applique sur » le front et sur la tête une masse de terre grasse, qu'elle lie de toute sa » force entre deux petites planches. L'enfant crie, devient tout noir, et les » efforts qu'on lui fait souffrir vont si loin qu'on lui voit sortir du nez et

(*a*) *Voyages au Nord*, Tom V.

» des oreilles une liqueur blanche et gluante, dans le tems que la mère lui » pèse sur le front. C'est ainsi qu'il dort toutes les nuits, jusqu'à ce que le » crâne ait reçu la forme que l'usage veut qu'il prenne. »

On remarque que les Sauvages de l'Amérique Septentrionale sont fort bruns, ou tout au moins d'une couleur olivâtre, comme les Espagnols et les Portugais. On nous dit qu'ils doivent cette couleur (*a*) à l'huile et à la graisse dont ils se frottent, pour se garantir des mouches et des maringoins: mais cette raison me paraît faible. Les Samoyèdes et les Groënlandois, qui vivent dans un climat incomparablement plus froid que celui des Canadois et des peuples du Mississipi, et par conséquent moins exposés à la piqûre des moucherons, sont cependant beaucoup plus basanés que ceux-ci. Il est assez étonnant que les Américains, qui naissent entre les deux tropiques, ne soient pas noirs comme les Africains, qui naissent sous le même climat. Ceux qui allèguent pour cause de la noirceur des Africains la malédiction de Noé sur la postérité de Cham, débitent une raison qui n'est bonne qu'à être prêchée au peuple dans un sermon. Pour la détruire, il suffit d'appeler en témoignage les Égyptiens, qui ont retenu long-tems le nom de Cham leur père, et qui cependant ne sont guère plus basanés que les Espagnols. Tenons-nous plutôt aux raisons alléguées par Lescarbot. (*b*) « Les ardeurs de la Lybie qui causent cette noirceur d'hommes, » sont engendrées des grandes terres sur lesquelles passe le soleil, devant » que de venir là; d'où la chaleur est portée toujours plus abondamment » par le rapide mouvement du (soleil,) à quoi aident aussi les grands » sables..... lesquels sont fort susceptibles de ces ardeurs, mêmement » n'étant point arrosés de quantité de rivières, comme est l'Amérique, la- » quelle abonde en fleuves et ruisseaux autant que province du monde: » ce qui lui donne de perpétuels rafraîchissemens, et rend la région beau- » coup plus tempérée: la terre aussi y étant plus grasse et retenant mieux » les rousées du ciel, lesquelles y sont abondantes, et les pluies aussi à » cause de ce que dessus..... Outre cela, le soleil, quittant les terres » de l'Afrique, donne ses rayons sur un élément humide, par une si longue » route, qu'il a bien de quoi sucer des vapeurs, et en traîner quand et » lui grande quantité en ces parties-là; ce qui fait que la cause est fort dif- » férente de la couleur de ces deux peuples, et du tempérament de leur » terre. » Nous ne saurions nous empêcher d'être convaincus que la noirceur des Éthiopiens et des peuples de Guinée etc., vient du climat qu'ils habitent, et des qualités que le sperme dont ils sont produits y acquiert, et que dans la suite il conserve de père en fils.

Du teint passons aux cheveux. Les Américains, tant septentrionaux que méridionaux, les ont généralement (*c*) noirs et longs; mais on assûre qu'ils ne blanchissent pas aussi facilement que ceux des Européens: aussi sont-ils moins livrés que nous aux débauches et aux soucis, sources ordinaires (*d*) d'une vieillesse prématurée. A l'égard de la beauté des cheveux,

---

(*a*) Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*, Liv. III, chap. 12.

(*b*) Ubi suprà.

(*c*) Les Canadois les aiment noirs, roides et luisans de graisse; ils se moquent des têtes frisées, et ne peuvent souffrir qu'on porte barbe. Ce passage est tiré de la Motte le Vayer, lettre 145.

(*d*) On prétend aussi que les Sauvages blanchissent plus tard que nous, à cause qu'ils n'ont pas la tête couverte.

notre goût n'est pas exempt de bizarrerie. Autrefois, on aimait assez (*a*) les cheveux tirant sur le roux, et maintenant on a de la peine à les souffrir : les Egyptiens (*b*) haïssaient aussi les blondains et les rousseaux, parce que Typhon, l'ennemi juré d'Osiris, était roux : et qui sait si, par manière d'injure, l'on ne disait pas chez eux *poil de Typhon*, comme nous disons aujourd'hui (*c*) *poil de Judas*? Du reste, il serait assez difficile de décider pour la brune ou pour la blonde, parce que chacune a son mérite. Les charmes languissans de la blonde plaisent aux uns, et les vivacités de la brune aux autres :

(*d*) *Qui dit brunette, il dit spirituelle ;*
Il dit aussi, vive comme un Démon.

Mais, si l'on s'arrête aux décisions des anciens poètes, on prononcera pour les (*e*) blondes. A l'égard de la barbe, on nous dit que les Sauvages en font peu de cas : les Français et presque tous les Européens sont à peu près d'accord avec eux sur cet article ; et l'on ne voit guère en Europe que les Suisses, certains Frisons, et les docteurs Luthériens en Allemagne, qui s'opposent à la dégradation de ces longues barbes, qui, en Orient, sont l'objet du respect et de la vénération (*f*) des Arabes.

Les anciens estimaient les grands yeux bleus : nous ne les haïssons pas ; mais nous leur préférons de grands yeux noirs. Croirait-on qu'autrefois les yeux verdâtres aient été estimés de nos Français, et qu'un peuple dont le goût règle celui de toute l'Europe, l'ait eu si bizarre et si particulier ? Cependant il n'est rien de plus vrai ; le sire de Couey fait l'éloge des yeux verds dans une (*g*) chanson. Nous sommes revenus de ce goût : les grands yeux noirs l'emportent sur les bleus, les verds et les gris. Néanmoins nous ne méprisons pas les petits yeux noirs et brillans, qu'il nous plaît d'appeler *Chinois*, parce qu'en général les Chinois les ont fort petits ; et que, par la même raison, nous pourrions appeler *Tartares*, ou *Scythes*. Les Sauvages de l'Amérique Septentrionale les ont ordinairement noirs et assez grands ; mais ceux du Mississipi les ont petits et agréables.

(*a*) La règle n'était pas sans exception : les Romains les haïssaient autant que nous, puisque Martial, dans une de ses épigrammes, les compte parmi les défauts qu'il reproche à un certain Zoïle. Les Juifs panchaient pour les cheveux roux, à ce qu'on assure ; et l'on prétend que le prophète roi David était un de ces blondins qui approchent beaucoup des rousseaux.

(*b*) *Cœlius Rhodigin.*, Liv. XXX, cap. 21.

(*c*) C'est l'opinion du vulgaire. Il s'imagine que Judas, qui trahit J. C., était un rousseau.

(*d*) C'est la décision de M. de Fontenelle dans les jolis vers qu'il a faits sur les blondes et sur les brunes.

(*e*) Les anciens poètes donnent ordinairement ce trait de beauté aux déesses.

(*f*) *Voyage de la Palestine.*

(*g*) Lescarbot nous fournit le passage de cet ancien maître en amour.

Au commencier la trouvai si doucette,
Qu'onc ne cuidai pour li maux endurer,
Me ses clers vis et sa fréche bouchette
Et si bel œil vert, et riant et cler,
M'ont si sorpris, etc.

Bernard commet ici une erreur grossière. Ce n'est point *verds* qu'il faut lire, c'est *vairs*, *varii*; ce qui est bien différent.

Les Américains sont grands et bien faits, fort légers et fort agiles. J'en ai donné une raison, qu'il serait inutile de répéter. Ceux des Sauvages qui vivent dans les montagnes ont plus d'agilité que les habitans des plaines et des vallées : les alimens contribuent encore à cette légèreté, mais l'air du climat y contribue-t-il moins ? Nous tenons du terroir comme les arbres : si le germe qui nous fait naître est porté dans un autre climat, il perd insensiblement ses premières qualités pour en acquérir de nouvelles. Ces changemens sont-ils moins dus aux influences de l'air, qu'une infinité d'effets qui en dépendent ? Que l'on tire les Miquelets de leurs montagnes, et qu'on les envoie peupler les marais des Pays-Bas; leurs enfans seront avec le tems aussi matériels que les naturels des Pays-Bas. Si, au contraire, on envoie ceux-ci dans les Pyrénées, il acquerront bientôt la légèreté des Miquelets, et les Flamands leurs ancêtres ne trouveront plus en leurs descendans cette graisse fatiguante, si estimée chez eux, et cette corpulence étendue, où l'esprit, pour être fort au large, n'en est cependant pas mieux logé. Je vais plus loin : on peut faire dégénérer les naturels d'un pays, en changeant chez eux le gouvernement, la police, les modes, et la religion. C'est ainsi que les Tartares ont dépravé les coutumes de la Chine, et les Japonois celles des Chinois leurs ancêtres. Le Christianisme a fait des changemens infiniment plus considérables que ceux-là en Europe, et le Mahométisme n'en a pas fait de moindres en Asie et en Afrique. J'ajoute que la différence d'opinions dans une même religion fait aussi des changemens très-considérables. Un homme qui prie Dieu à la manière des Protestans observe des ménagemens et des bienséances qui ne conviennent pas à un Catholique. L'un et l'autre s'habituent enfin de telle sorte à ces bienséances, qu'elles deviennent presque naturelles; et, quand même dans la suite ils feraient échange de religion, on trouverait, à les examiner de bien près, que l'un et l'autre auraient toujours conservé quelque teinture des premiers sentimens de leurs ancêtres. Donnons encore un exemple très-sensible de la manière dont une nation peut, non-seulement changer de mœurs, mais perdre même les qualités corporelles, et ce je ne sais quoi de particulier qui caractérise les sectes et les partis. (*a*) Ammian Marcellin et César nous le fourniront. Le premier nous dit que les Gaulois sont fort grands, qu'ils ont les cheveux blonds et le tein blanc, le regard féroce et la voix toujours menaçante; qu'ils sont courageux, qu'ils aiment beaucoup le vin, et qu'ils ont grand soin d'être propres et bien habillés. César (*b*) nous les dépeint comme amateurs de la nouveauté et d'un caractère assez léger : il ajoute qu'ils sont fort superstitieux. Pourrait-on bien reconnaître nos Français au témoignage de ces deux historiens ? En général, les Français n'ont plus les qualités corporelles qu'Ammian Marcellin leur attribue. Ils sont aujourd'hui d'une taille médiocre : ils ont les cheveux noirs, tout au moins châtains ou bruns, le teint animé, le regard doux, la voix gracieuse. Ils sont assez sobres, et boivent plutôt pour s'exciter à la joie, qu'ils aiment

(*a*) Liv. XV, Chap. 12. *Cæsar*, Liv. VI. Il faut supposer ici, 1°. qu'Ammian Marcellin n'ait pas jugé de tous les Gaulois par ceux d'une seule province, défaut qui n'est que trop ordinaire aux historiens et aux voyageurs; 2°. que du tems de cet historien, on appelait Gaulois des peuples qui, aujourd'hui, n'ont rien de commun avec les Français que le voisinage. Du reste, il est très-possible que la religion change aussi quelque chose au tempérament, et il ajoute que la différence des exercices et des alimens a produit un pareil effet.

(*b*) Liv. IV et Liv. VI.

naturellement, que pour le plaisir qu'ils trouvent à boire du vin. Pour la propreté, nos Français ne l'aiment pas moins que les Gaulois leurs ancêtres; et pour l'inconstance et l'amour de la nouveauté, on en peut juger par leur changement éternel de modes, et l'avidité avec laquelle ils s'attachent à ce qui frappe leurs sens. Telle était l'humeur inconstante que César reproche à leurs ancêtres. Mais si cet empereur vivait encore, il nous rendrait justice au sujet de la superstition, et conviendrait sans peine qu'on n'en doit point taxer les Français de notre siècle. Pour la politesse, que toute l'Europe reconnaît dans nos Français, ce prince l'accorde à ceux de son tems, et convient qu'ils sont (*a*) plus polis que les Allemands.

Ce que je viens de dire suffit pour faire comprendre qu'il n'est nullement impossible qu'un peuple change de mœurs et d'habitudes, et qu'il ne l'est pas même que la postérité d'un homme agile et vigoureux dégénère entièrement de cette vigueur, en conséquence des habitudes qu'elle aura contractées, soit par des principes de religion, ou pour se conformer au gouvernement, ou pour se soumettre à la tyrannie de la mode. Presque tous les peuples de l'Univers, même ceux des parties les plus septentrionales du monde, ont été exposés à ces changemens: et si les Sauvages Américains n'en ont reçu aucune (*b*) altération, ils doivent ce bonheur à l'attachement qu'ils ont conservé pour la nature. Dévoués entièrement à elle, ils ne font guère que ce qu'elle veut, et s'écartent peu de ses règles. Mais, dira un Européen, *ils sont grossiers jusqu'à la brutalité; ils n'ont ni nos sentimens, ni nos distinctions, ni nos cérémonies, ni nos manières; et tout cela fait chez nous le vrai caractère de l'humanité. Qu'un Sauvage vive et s'habille comme nous, qu'il soit poliment débauché; pourvu qu'il cesse de manger les gens, nous pourrons l'adopter sans peine.* C'est ainsi que nos bizarreries et nos excès sont raisonnables. Un Cacique qui boit dans une marmite à deux anses, et la vide à peu près d'un trait, ou qui choisit pour sa femme la première qui lui plaît, ne sera jamais qu'un Cacique; mais un duc et pair qui couche dix bouteilles de vin par terre dans une soirée, et visite vingt lieux de débauche dans une nuit, ne déroge en rien à l'humanité.

CHAPITRE IX.

Des Exercices des Américains, etc.

Je commencerai par la danse: elle est sans doute aussi ancienne que le Père du genre humain; et s'il ne l'a pas inventée, il peut l'avoir vu commencer dans sa famille. On ne doit pas douter que cette justesse d'oreille, qui, dans la suite des tems, a réglé et mesuré les pas de cet exercice, n'ait été possédée par la première postérité d'Adam. Il est même fort vraisemblable que la danse a pris naissance en ce premier âge, où l'homme n'était

(*a*) Cæsar, Liv. IV.

(*b*) Ils se plaignent déjà de la corruption que ces Européens ont causée à leurs mœurs et à leurs manières. Sur quoi l'on peut lire les *Nouvelles Relations de l'Amérique*.

pas encore en proie aux soucis, et vivait dans un climat agréable qui n'inspirait que la joie et la vivacité. Les anciens Juifs mêlaient la danse à leurs dévotions : non qu'ils la regardassent comme une cérémonie religieuse, mais parce qu'elle peut servir de témoignage à la joie que le fidèle ressent de pouvoir glorifier Dieu. Les (*a*) Païens dansaient en l'honneur de leurs idoles, ainsi qu'on l'a dit dans le Discours préliminaire qui est à la tête de cet ouvrage. Les Indiens Orientaux, anciens et modernes, et les peuples de l'Amérique ont également consacré la danse dans leurs dévotions. Les Floridiens dansent pour remercier le soleil de quelque faveur signalée; les les Canadois prient aussi les Dieux en dansant. En un mot, les Virginiens, les Mexicains, les Péruviens, etc. ont non-seulement admis les danses dans le culte religieux, mais même des postures et des mouvemens bizarres, que le Mahométisme n'a pas exclus de ses dévotions.

Du sacré venons au profane. Les Indiens Occidentaux croient la danse fort salutaire à la santé, et c'est à cause de cela qu'ils font faire souvent des exercices très-violens à leurs malades. Socrate, et quelques autres anciens avaient la même opinion de la danse. Nous n'avons pas diminué l'estime qu'elle mérite : au contraire, nous l'avons plutôt portée à l'excès qu'entretenue dans ses justes bornes. Il est vrai que le désir d'avoir bonne grace et de briller dans les parties de plaisir y a plus de part que l'envie de se bien porter : mais, quoi qu'il en soit, elle est maintenant d'un si grand usage qu'il est difficile de l'ignorer avec bienséance. Les dames ont de la peine à souffrir qu'on la méprise : elles préfèrent en général la légèreté d'une cabriole, et la justesse d'un pas de menuet, au plus solide raisonnement d'un homme d'esprit qui de sa vie n'a su que marcher. Les Sauvages Américains s'acquittent de cet agréable exercice à leur manière, et s'y proposent comme nous de réjouir leurs hôtes, de régaler ceux qu'ils honorent, et de se divertir eux-mêmes. Notre légèreté étant fort inférieure à la leur, il ne faut pas douter qu'ils ne portassent la danse plus loin que nous si l'on donnait à leurs mouvemens une forme plus exacte et plus régulière, puisqu'ils joignent à la légèreté une justesse d'oreille admirable. Les danses des Sauvages de la Nouvelle-France (*b*) se font presque toujours en rond, et même sans changer de place : ils dansent avec beaucoup de vivacité, en frappant de leurs pieds la terre, et s'élevant ensuite en demi-saut. Ils tiennent les mains fermées et les bras en l'air, comme un homme qui menace. Nous avons quelques contre-danses qui ont du rapport à cette danse Canadienne. Un des danseurs, apparemment celui qui mène le branle, chante seul, sans que les autres fassent *chorus*, comme cela se pratique dans nos rondes ; mais, de tems en tems, les danseurs font une espèce d'exclamation. Il ne faut pas oublier que les danses accompagnent les délibérations d'État, et les affaires les plus sérieuses de leur conseil. Quelques peuples de l'Amérique Méridionale ont une coutume bien plus extraordinaire : ils vont en dansant (*c*) déclarer la guerre à l'ennemi. Le détail que je pourrais donner ici sur le rapport de la danse des Virginiens et des Américains Méridionaux avec la nôtre, m'entraînerait au-delà des bornes que cette Dissertation doit avoir, et serait même ennuyeux.

(*a*) Les Romains instituèrent un ordre entier de prêtres-danseurs, sous le nom de *Saliens*. Voyez le *Traité sur la Saltation théâtrale.*, par M. Delaulnaye. Paris, 1790, *in*-8°.

(*b*) Lescarbot, Liv. III, chap. 15.

(*c*) Voyez dans la troisième Dissertation du Tome I du *Recueil de Voyages au Nord*, ce que l'on a remarqué là-dessus, et sur la danse du calumet.

Disons quelque chose du chant des Américains. Quoiqu'ils n'y observent ni règle ni art, ils en tirent des usages qui leur sont communs avec tous les autres peuples : le chant leur sert à louer les Dieux et les hommes, à se divertir et à régler les pas de leurs danses. On croit assez qu'il n'y a ni élégance, ni délicatesse dans les chansons des Sauvages : mais, cependant, on y trouve des figures, quelque élévation, des expressions distinguées du langage populaire, un sens mystérieux et enveloppé, des inversions de phrases, des saillies qui sont l'effet de ce qu'on appelle verve. En un mot, on trouve dans ces chansons tous les déréglemens causés par ce que nous appelons *fureur poétique ;* fureur qui, de tout tems, a trompé les peuples, et leur a persuadé que les poètes parlaient comme les Dieux. Cette verve, ce caractère poétique règnent dans les chansons des Sauvages. Mais pourquoi n'y régneraient-ils pas? Sont-ils fait autrement que les peuples de notre hémisphère? Ont-ils des organes différens, un autre cerveau? Et, par conséquent, seraient-ils moins sujets que nous à l'enthousiasme qui produit les vers, à cette imagination déréglée que les poètes ont eux-mêmes nommée *yvresse*, sans penser peut-être à la justesse de la comparaison, et sans avoir le jugement assez libre pour considérer de sens froid que ceux qui se plaisent aux égaremens de leur imagination ressemblent en quelque façon aux ivrognes? Si quelque chose manque à un esprit de ce caractère, ce n'est ni la littérature, ni un long étalage de faits historiques ou de questions philosophiques ; c'est la culture qui embellit et perfectionne le naturel, qui polit ces talens que l'on ne saurait refuser aux Américains sans ruiner les témoignages de tous les conquérans du Nouveau-Monde et de nos meilleures Relations, qui nous assurent que tous les peuples de l'Amérique ont l'usage de la poésie ; qu'ils font des chansons à la gloire de leurs Dieux et de leurs héros, comme nous le pratiquons aujourd'hui et comme le pratiquaient autrefois les peuples de l'antiquité, même les Scythes, les Cimbres, les Goths et les Allemands, etc. ; qu'enfin c'est par ce moyen qu'ils ont conservé la tradition de plusieurs événemens remarquables, et quelques traces de leur Histoire. C'est ce qui a été pratiqué de même dans les premiers siècles du monde, c'est-à-dire, dans le tems d'Orphée, de Linus et de Musée, qui étaient tout ensemble poètes, prophètes et historiens. Faut-il s'étonner après cela que les premiers tems soient obscurcis par une nuée de fables, qui, à la faveur de l'enthousiasme poétique, ont inondé l'histoire des anciens tems, et nous ont dérobé la connaissance de celle de nos ancêtres? Car les anciens peuples de l'Europe étaient des *Chansonniers* éternels, qui réduisaient grossièrement en vers tout ce qui leur paraissait remarquable, pour conserver plus facilement par ce moyen le souvenir des événemens. On sait que la poésie a cet avantage, et que la cadence, la rime ou la mesure soulagent extrêmement la mémoire. Il est certain que les Indiens Occidentaux ont fait, comme nous, cette expérience ; et c'est pour cela, par exemple, que nous conservons encore aujourd'hui l'usage des prières en vers pour l'instruction du petit peuple et de nos enfans. A l'égard de ce que je viens de dire, que les chansons étaient les monumens historiques des anciens peuples de l'Europe, et qu'elles le sont des Américains, on n'ignore pas les avantages des vaudevilles, dont l'usage est surtout répandu en France. Mais tout le monde ne sait pas que (*a*) Charle-

(*a*) Lescarbot, *Hist.* etc., Liv. III, chap. 15.

magne, connaissant l'utilité de cette poésie vulgaire, « fit faire des lais et » autres chansons.... contenant les Gestes des anciens; et voulut qu'on » les fît apprendre par cœur aux enfans et qu'ils les chantassent, afin que » la mémoire en demeurât de père en fils et de race en race ».

La chasse et la guerre sont les autres occupations des Sauvages : elles l'étaient des anciens peuples de l'Europe. Ceux qui habitent aux bords de la mer et des rivières s'adonnent aussi à la pêche. Les canots dont ceux-ci se servent ne sont pas sans exemple dans l'antiquité. Ils sont faits de peaux cousues ensemble, ou d'osier travaillé fort proprement, ou d'écorces d'arbres, comme les petites barques égyptiennes, qui, au rapport de (*a*) Lucain, étaient de la même substance dont les anciens faisaient leur papier. Le coffret dans lequel Moïse fut mis lorsqu'on le jeta dans le Nil, était apparamment une espèce de canot. Les Anglais, (*b*) les Saxons et les Écossais en avaient d'osier, doublés de cuir. Lescarbot croit que les poétes ont imaginé la fable des Sirènes (*c*) sur les canots. Ceux qui voyaient de loin ces petites barques faites pour une seule personne, pouvaient être assez simples pour s'imaginer que la personne et sa barque étaient un monstre demi-homme et demi-poisson.

Les Sauvages Américains n'habitent pas des lieux fermés de murailles et portes; en quoi ils ont conservé une image des établissemens des premiers habitans du monde. Vers la Nouvelle-Andalousie, dans l'Amérique Méridionale, chacun (*d*) renferme et borne ses terres avec une espèce de retz tissu de bexuco, qui est une sorte de coton, et on éléve cette muraille à peu prés à demi-hauteur d'homme. On nous assure que l'Indien qui romprait ou déferait ce retz, se rendrait coupable d'un grand crime; ce qui fait voir qu'ils conservent toujours les principes de l'équité naturelle, au milieu des ténèbres de leur ignorance. Par un autre motif, les Lacédémoniens ne voulurent pas que leur capitale fût revêtue de murailles. Ils prétendaient qu'elle ne devait avoir d'autre défense que le courage et la valeur de ses citoyens. Autrefois, les Allemands et les Anglais ignoraient entiérement l'usage des briques et de la chaux.

La confiance et la bonne foi de ces peuples m'obligent de dire quelque chose du larcin, dont on n'a pas toujours eu la même idée. Il paraît, par les Relations de nos voyageurs, que les Américains ne se volent guère entre eux. Le peu de valeur de leurs biens, et la facilité qu'ils ont de les acquérir, empêchent un crime que les anciens Lacédémoniens regardaient comme un jeu d'adresse, ou plutôt, comme un avis contre la négligence; et (*e*) les anciens Allemands, comme un exercice propre à détourner la jeunesse de l'oisiveté. Vraisemblablement les Sauvages Américains sont dans le même sentiment. Ils ne font aucune difficulté de piller les Européens, et leurs

---

(*a*) *Conseritur bibulâ Memphitis Cymba papyro.* —Liv. IV, *Pharsal.*

(*b*) *Quin et Aremoricus Piratam Saxona tractus*
Spectabat, cui pelle salum sulcare Britannum,
Ludus, et assiduo glaucum mare findere lembo. — SIDON. APOLLINA, Carm. VII.

(*c*) Il devait ajouter des Tritons et des Nereïdes.
(*d*) *Voyages* de Coréal, Tom. I, pag. 136.
(*e*) Julius Cæsar, Liv. VI.

autres ennemis. Quoi qu'il en soit, toute sorte de larcin est absolument contraire aux lois sociales, et il est étonnant que les Romains aient porté l'indulgence pour ce crime jusqu'à le permettre en certaines fêtes que l'on appelait (*a*) *Quadrigariorum lusus*. Il est vrai qu'on nous dit aussi que cela se faisait par manière de divertissement : mais combien de friponneries ne cachait-on pas sous ce voile? (*b*) Les Égyptiens avaient un prince, chef ou capitaine des voleurs, comme on en a aujourd'hui à Paris, à Londres, et en quelques autres villes. L'auteur qui est mon garant en cite un autre, qui assure que le même usage est établi dans les états du Prêtre-Jean. Mais on ne saurait conclure de tous ces exemples, qu'il soit juste de voler son prochain : on n'en saurait prouver non plus que les Égyptiens, les Français, etc., autorisent le larcin. D'autre côté, les Japonois n'en souffrent d'aucune sorte, et le punissent avec tant de sévérité que les maisons peuvent rester toujours ouvertes au Japon.

Passons aux occupations des femmes. Le bon homme Lescarbot commence par leur attribuer celle *de faire de beaux enfans;* à quoi il exhorte surtout les femmes qui iront habiter la Nouvelle-France, *afin d'y produire force créatures qui chantent les louanges de Dieu.* Il prouve la nécessité de cette occupation, par l'étymologie du nom Hébreu (*c*), et montre que Dieu a organisé la femme, cette terre vivante, comme celle que nous habitons. Les femmes des Sauvages se destinent uniquement aux occupations domestiques, telles que sont les soins du ménage, l'agriculture, etc.; mais elles n'assistent point aux conseils des hommes, et ne mangent point avec eux. Comme on ne saurait accuser les Américaines de jalousie, aussi ne peut-on les comparer de ce côté-là aux Italiens et aux Espagnols, qui excluent leurs femmes autant qu'ils le peuvent de la société des hommes; ni aux Mahométans, ni aux autres peuples Orientaux, qui les enferment dans un sérail. Il y a donc apparence que le mépris seul a part à cette exclusion, et que la férocité des Sauvages ne leur permet pas d'en user autrement avec leurs femmes. Les Gaulois, et même les Allemands, tout grossiers que l'antiquité romaine nous les représente, traitaient le sexe avec plus de courtoisie. Ils admettaient les femmes à leurs festins et à leurs conseils, et les plus belles parties de plaisir ne se faisaient guère sans elles. Les siècles du Christianisme enchérirent en politesse et galanterie. De combien de beaux faits d'armes à l'honneur des dames l'histoire galante de nos ancêtres ne nous parle-t-elle pas? Que de lances rompues pour l'amour d'elles! Que de combats à outrance pour défendre leur beauté! Que de duels entrepris pour faire reconnaître les charmes de sa maîtresse à quatre ou cinq cents lieues à la ronde! Mais, dans le fond, cette politesse pour les dames ne laissait pas d'être mêlée de beaucoup de férocité. Les devoirs que notre siècle fait rendre au beau sexe ne vont guère jusqu'à se faire tuer pour une maîtresse; et s'il en était d'assez féroces pour exiger une pareille galanterie, elles courraient bien risque de vieillir seules dans ces idées. La politesse est plus naturelle aujourd'hui. Disons mieux : c'est maintenant un beau vernis qui cache les plus grands désordres. Nos galan-

(*a*) Suet. in *Ner.*, C. XVI.
(*b*) La Mothe-le-Vayer, *Œuvr.*, Lettre XXXV.
(*c*) נקבה *Nekebah*, c'est-à-dire, *perforata*. Ce mot, au reste, est commun aux femelles de tous les animaux.

teries, moins précieuses et plus inconstantes que celles de nos ancêtres, laissent le chemin ouvert au mépris et à la débauche. Qu'il me soit permis de hasarder un paradoxe : les Sauvages Américains, tout destitués qu'ils sont de nos lumières, se gouvernent avec plus d'égalité.

Je finis ces remarques par la déférence des femmes Américaines pour leurs maris. Elle est moins rare chez nous. Toujours renfermées dans la sphère de leur ménage, elles ne pensent pas à se dissiper comme les nôtres ; et peut-être que, de cette façon, les mariages n'en valent que mieux. On observe que les ménages bornés, où chacun garde exactement son poste, sont généralement assez heureux : mais une maison réglée sur ce pied-là ne donne à la femme ni égalité ni supériorité, parce qu'il résulte nécessairement des occupations de la femme qu'elle doit être inférieure et soumise. Celles de nos femmes qui ne voient pas le grand monde, s'accommodent encore un peu de ce principe de soumission : mais les autres ne le croient bon que pour la femme d'un Taupinamboux.

CHAPITRE X.

Du Commerce des deux Sexes, et des Mariages des Américains.

Il n'est point de peuple au monde dont la férocité ne soit désarmée par l'amour. Quelque brutaux que puissent être les Sauvages, ils ont, s'il faut ainsi dire, des formulaires de galanterie, et des sentimens de tendresse que les feux de l'amour épurent. Pour lors, il se forme en eux un contraste de douceur et de rudesse, qui nous paraîtrait sans doute aussi ridicule que celui de nos paysans amoureux ; quoique, dans le fond, et l'un et l'autre ne soient ni plus bizarres, ni plus étranges que celui des gens de cour. Le principe qui fait l'amour naît avec les Sauvages comme avec nous : que ce principe se développe dans le cœur d'un Sauvage, d'un Européen et d'un Misantrope, il ne différera jamais que dans la manière de se développer. Le Sauvage Canadien, qui va se coucher auprès de sa belle, en attendant qu'elle daigne répondre à son ardeur, ne se trouve pas davantage en contradiction avec la raison, qu'un Européen élevé aux belles manières du monde, qui, dans un excès de galanterie, distribue libéralement toutes les perfections de la nature à sa maîtresse, et l'en dépouille ensuite avec la même facilité quand le feu de l'amour est éteint ; ou que le bourru de Molière (*a*), qui, après une déclaration conforme à son caractère, perd sa férocité naturelle pour assurer sa maîtresse,

——— Que son amour le touche au dernier point,
——— Qu'il veut qu'il ait sa récompense ;

mais qui, se voyant ensuite trompé, (*b*) donne tout le sexe au diable pour

(*a*) *École des Maris.*

(*b*) *C'est un sexe engendré pour damner tout le monde.*
Je renonce à jamais à ce sexe trompeur,
Et je le donne tout au diable de bon cœur.

l'amour des infidélités de sa belle. En un mot, le ridicule est égal en Europe et en Amérique. L'ancien d'un canton Iroquois danse d'aussi bonne grace et tout aussi galamment auprès d'une jeune Iroquoise, qu'un vieux gentilhomme cajole un tendron de quinze ans; et l'amour ne badine pas moins élégamment dans le cœur d'un Boié, que dans le cœur d'un prélat. Le vieux gentilhomme n'est donc pas en droit de se moquer de l'Iroquois, ni le prélat du Boié : ils doivent se rendre justice, et convenir qu'ils ne diffèrent que dans la manière; mais la nature est toujours le peintre : ils doivent se dire à eux-mêmes que les idées que notre galanterie emploie, nous charment par habitude et non par raison.

A l'égard de l'art d'aimer des Américains, par tout ce que j'ai dit on comprend assez qu'il ne serait guère de notre goût. Cependant il a moins de règles, parce qu'il va droit au but. Mais, si la simplicité de cet art permet de cueillir les roses sans peine, il ne les donne pas toujours sans épines. Le galant fait les avances en Amérique, et la fille y marchande souvent comme ici. Toute la douceur qu'on trouve, c'est que la règle de cruauté n'est pas à beaucoup près si générale que chez nous; et nous sommes très-persuadés que les bienséances sont mal gardées. L'amour, qui connaît le terrein, n'attaque les Américains qu'avec les seules armes de la nature. Pour eux, ils ignorent l'art de rougir de leurs blessures, parce qu'ils n'y reconnaissent aucune honte : ils ignorent encore les langueurs et les délais que l'usage a introduits chez nous, dans les diverses méthodes établies pour guérir ces sortes de blessures. L'usage veut que le Sauvage et la *Sauvagesse* aient promptement recours au remède. L'idée que ces peuples ont des filles, qu'ils regardent comme des terres vacantes et libres qui doivent appartenir au premier occupant, facilite, comme on peut le croire, la guérison des blessures de l'amour, et, par conséquent, est un grand obstacle à cette galanterie délicate, qui, chez nous, occupe les plus beaux jours de la vie. Malheureusement c'est à cette idée qu'il faut attribuer aussi les affreux désordres des Américains, et les infâmes prostitutions des filles nubiles; prostitutions poussées si loin (*a*) en certaines provinces du Pérou, qu'il n'y avait point de filles qui trouvassent mieux ni plutôt à se marier, que celles qui étaient le plus dissolues et le plus abandonnées à tout venant. Autrefois le Paganisme admettait ces impuretés en plusieurs lieux de sa domination : il ne les a pas abolies aux Indes Orientales; et même le Christianisme conserve encore des traces honteuses de ces débauches (*b*), si opposées à la dignité de la religion de Jésus-Christ.

C'est un usage établi généralement chez les peuples des Indes Occidentales, comme chez ceux de notre hémisphère, que celui qui recherche une fille en mariage la demande au père; sans quoi il n'est pas juste qu'il l'obtienne. Il faut aussi que le prétendant ait de l'industrie pour gagner sa vie. Le premier usage est conforme aux lois naturelles, et l'autre a sa source dans l'amour d'un père pour ses enfans. Le nom de Sauvages que nous donnons à ces peuples, persuade trop légèrement qu'ils ont étouffé ces idées : on se trompe. Il s'en trouve d'assez brutaux pour n'en avoir

(*a*) *Hist. des Incas du Pérou.*

(*b*) On connaît la licence de certains lieux destinés à Rome et ailleurs à tous les déréglemens de l'amour.

conservé qu'une légère apparence ; mais aucun n'est assez dénaturé pour les avoir perdues absolument. Il semble même qu'en général, les Américains s'écartent moins que nous de ces deux usages. Nous avons une infinité d'exemples d'enfans soustraits par libertinage ou par d'autres motifs criminels aux volontés de leurs parens, de filles enlevées, de filles qui se font enlever, de mariages clandestins, et de mariages honteux ; d'enfans qui s'unissent par les liens de l'hymen sans aucune ressource pour gagner leur vie, et sans avoir la volonté de s'en procurer : mais les Sauvages ne tombent-ils jamais dans ces fautes? Nous n'en savons rien. Il serait assez difficile en cette occasion de mettre des bornes tout à fait justes entre la conduite du Sauvage et celle de l'Européen. Cependant, s'il est permis d'ajouter foi aux Relations de nos voyageurs, le Sauvage suit mieux que nous les règles que la nature prescrit à cet égard. Disons même qu'il est moins en état de les violer que nous, n'étant pas environné d'une infinité d'objets agréables et amusans, qui offusquent nos lumières et quelquefois nous font oublier les plus communs préceptes de la vertu ; qui se présentent sans cesse à notre imagination, et nous désolent par leur présence importune quand la nature et la raison défendent de leur obéir ; qui enfin nous encouragent à imiter ceux avec qui nous vivons : imitation vicieuse, mais dont on n'ose secouer le joug, parce qu'il est dangereux de se rendre ridicule en ne vivant pas comme les autres. Le grand art de la politesse c'est, dit-on, de se former aux usages établis de longue main, et pratiqués par les personnes que le rang distingue. Mais, parmi ces usages, combien n'en voit-on pas de pernicieux, qui échauffent les passions, et qui les mettent sans cesse aux prises avec les devoirs de la religion? Malheur au misanthrope qui s'avisera de les attaquer.

(a) *Il faut parmi le monde une vertu traitable ;*
A force de sagesse on peut être blâmable.
La parfaite raison fuit toute extrémité,
Et veut que l'on soit sage avec sobriété.
Cette grande roideur des vertus des vieux âges,
Heurte trop notre siècle et les communs usages.

Le libertinage de notre siècle nous fournirait d'excellens commentaires sur ces maximes.

Voyons quelles idées les Américains se font de la nécessité du mariage. Si le *savoir-vivre* nous oblige tous les jours d'adoucir la sévérité de la vertu, et nous permet de préférer l'usage du monde aux austérités de la sagesse, il n'en est pas ainsi des femmes. Il a plu aux hommes de les rendre esclaves d'un devoir qu'ils ont appelé *honneur*. Cet honneur ne se borne pas à leur défendre d'éteindre les feux de l'amour sans le secours de l'hymen, il leur défend encore de témoigner la moindre envie de se marier, ni de faire une déclaration d'amour dans les formes ; il veut que ce sexe, beaucoup plus faible que le nôtre, dissimule la plus violente de toutes les passions. Que s'il se trouve des filles qui, plus hardies que le commun de leur sexe, se délivrent quelquefois et avec un courage sans exemple de la captivité de cet honneur tyrannique, découvrent généreu-

(a) Molière, dans le *Misanthrope*.

sement les sentimens de leurs cœurs, envoient des cartels d'amour à leurs amans, poussent leurs conquêtes avec rapidité, et, non contentes de prendre les cœurs d'emblée (*a*), enlèvent jusqu'aux personnes; si, dis-je, on trouve de tels exemples, ils ne feront jamais que des exceptions hardies à la règle que les hommes ont prescrite au beau sexe sur la pudeur. La rareté fait le mérite de ces exemples : mais toutes les filles peuvent-elles les imiter? Et ne sait-on pas que le sublime de l'art est toujours au-dessus des règles? Les personnes d'un caractère médiocre n'oseraient s'en écarter; elles se contentent de dérober au public la connaissance des remédes qu'elles emploient contre l'amour, et de s'écrier (*b*), en se plaignant de l'injustice des hommes :

Que votre bonheur est extrême,
Cruels Lions, sauvages Ours,
Vous qui n'avez dans vos amours,
D'autre règle que l'amour même!
Que j'envie un semblable sort!
Et que nous sommes malheureuses!
Nous en qui les lois rigoureuses,
Punissent l'amour par la mort.

La conduite des Sauvages est plus grossière sans doute, mais elle est cependant plus humaine que la nôtre. Comme ils ignorent entièrement les règles de la bienséance, ils permettent au sexe d'aimer et de le déclarer : mais d'ordinaire une fille ne sèche pas de langueur, on écoute ses soupirs; et le père, obéissant à l'instruction de la nature, fait passer au plutôt la fille entre les bras de l'époux. Une chose aide à marier promptement les jeunes Américaines, c'est la médiocrité du ménage. J'ai dit qu'un père veut que le mari de sa fille ait de l'industrie : cette industrie se réduit à très-peu de chose. Un Sauvage n'a besoin d'autre gagne-pain que d'un arc et d'un carquois : son domicile est une cabane; les principales pièces de son ménage un branle, un boucan, et quelques peaux de castor. Croit-on qu'il faille beaucoup de soucis et de peines pour commencer un tel établissement? Les enfans naissent, la famille augmente : on la dresse à la fatigue. En attendant que les enfans soient en âge de gagner eux-mêmes leur vie, on court les bois pour leur trouver de quoi dîner; et comme il n'en coûte que des courses, on est toujours assuré de trouver la provision à la pointe de la flèche.

Les préliminaires du mariage durent au Canada pour le moins six mois, quelquefois un an; et, pendant ce tems-là, le galant, à ce que dit Lescarbot, « se peinturera le visage pour être plus beau, et aura une robe » neuve de castors, loutres, ou autre chose, etc. » Mais les Brésiliens, plus impatiens, ne mettent aucune distance entre l'amour et le mariage. Dès qu'un garçon est en âge d'approcher des femmes, il lui est permis de

(*a*) Ainsi que cela est arrivé à l'auteur du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, (Themiscul de Ste.-Hyacinthe

(*b*) C'est Amaryllis qui parle ainsi dans une scène du *Pastor Fido*, traduite par l'abbé Regnier des Marais.

songer à s'en donner une : il parle aux parens de la fille, ou, si elle n'en a point, à ses amis, à ses voisins. S'ils l'accordent, il la prend; et d'abord elle est sa femme : s'ils la refusent, il se retire et jette les yeux sur une autre. Cependant on ne se tient pas à une seule.

(*a*) La prostitution des filles nubiles, en usage chez la plupart des Indiens Occidentaux, met une différence infinie entre le goût des maris Américains et la délicatesse des nôtres. Les premiers ne font aucun cas de cette virginité, si estimée chez les Juifs, si recherchée par nos *gourmets* en amour, si peu connue encore des médecins, et si difficile à garder. (*b*) Les Indiens Orientaux sont assez du goût des Américains sur cet article, et j'en parlerai dans la suite. Un droit seigneurial, connu autrefois en plusieurs endroits de l'Europe, prouve que la virginité de l'épouse n'appartenait pas toujours au mari vassal. (*c*) On nous assure « que ce droit » a subsisté en Ecosse long-tems après l'établissement du Christianisme, » et que le roi Malcolme II eut beaucoup de peine à abolir cette coutume : » il fallut que les épouses payassent au seigneur..... une certaine somme » d'argent. On assure encore que les gentilshommes Savoyards et Bour- » guignons ont joui long-tems du même droit, et que les chanoines de » l'église cathédrale de Lyon » n'en ont pas été privés. Était-ce un motif de piété qui obligeait de céder à ces chanoines un droit que les Indiens Orientaux accordent à leurs prêtres et à leurs idoles? Si tout le monde était du goût de celui qui a dit que le métier d'ôter la virginité à une fille est le métier d'un porte-faix, il y aurait de quoi justifier la coutume établie dans les deux Indes; et l'on pourrait dire qu'en laissant cueillir cette fleur à son seigneur, le vassal faisait un vrai coup de maître. Les Turcs jugent beaucoup mieux du mérite et de la (*d*) rareté du droit seigneurial : loin de le céder à personne, ils espèrent que leurs femmes ressusciteront vierges, et redonneront en paradis, à la première entrevue qu'elles auront avec leurs époux, ce que ceux-ci leur ont ôté sur la terre. Ajoutons à cette coutume singulière celle d'engager une femme pour un certain terme, autrefois en usage chez les Romains, et pratiquée aujourd'hui par les Chinois, laquelle n'est à tout prendre que le concubinage, connu de tous les peuples du monde, sans même en excepter les Chrétiens; la commu-

---

(*a*) On assure que ceux de Ceylan offrent civilement leurs filles et leurs femmes à leurs hôtes; mais, ajoute-t-on, il faut que l'hôte soit d'une qualité qui mérite cette courtoisie. La Peirère, dans sa Relation d'Islande insérée au Tome I du *Recueil de Voyages au Nord*, « nous dit que les filles Islandaises offrent aux étrangers qui n'ont pas de femmes, de coucher avec eux..... et que les pères même présentent leurs filles aux étrangers; que, si leurs filles deviennent grosses, ce leur est un grand honneur ». Mais Aragrim Jonas, auteur Islandais, prétend que l'on calomnie ses compatriotes.

(*b*) Les anciens Thraces ne croyaient pas que les galanteries de leurs filles fussent criminelles : mais étaient-elles mariées, on les observait de près; et c'était un crime capital que de violer la foi conjugale.

(*c*) *Biblioth. German.*, Tom. I.

(*d*) D'autant plus rare que, sans avoir cette habileté prématurée dont Quartille se glorifiait dans Petrone, une fille peut perdre en plusieurs façons ce qui donne le droit seigneurial au mari. Il en est bien peu qui ne soient dupes sur l'article; « dont, comme le dit Brantome, aucuns sont ensuite très-contens, et croient fermement qu'ils en ont eu tout honneur fait la première pointe, comme braves et déterminés soldats, et en font conte le lendemain matin..... à leurs compagnons et amis, et même possible à ceux qui ont les premiers entré dans la forteresse sans leur sçu, qui en rient à part leur saoul, et avec les femmes leurs maîtresses, qui se vantent d'avoir bien joué leur jeu et leur avoir donné belle ».

nauté des femmes, établie (*a*) dans le royaume de Calécut, et chez quelques nations du Brésil; l'essai et l'achat des femmes, l'un et l'autre permis (*b*) en quelques pays à ceux qui veulent passer sous le joug de l'hyménée, d'une manière qui ne les oblige pas pour toute leur vie; la pluralité des maris (*c*), privilége, dit-on, accordé aux femmes en quelques lieux des Indes Orientales; les mariages des (*d*) veuves condamnés dans l'Église Chrétienne primitive, malgré le précepte de saint Paul, qui déclare qu'*il vaut beaucoup mieux se marier que de brûler*, (du feu de l'incontinence) également pratiqués en Europe et en Asie. « Depuis que le mari est mort, » jamais les femmes ne se remarient, ains font le deuil de ladite mort » toute leur vie, et se teindent le visage de charbon pilé et de graisse; et » à cela connaît-on qu'elles sont veuves ». C'est ainsi que s'exprime le

---

(*a*) Les Parthes et les Lacédémoniens pratiquaient le même usage; et le sage Caton ne dédaigna pas d'en donner un exemple à la république Romaine, en prêtant sa femme à l'orateur Hortensius son ami. L'auteur des *Lettres Historiques et Galantes* cite une aventure fort semblable à celle-là; et Brantome rapporte, dans ses *Mémoires des Dames Galantes*, l'exemple d'un vieux mari qui permit à sa femme de faire l'amour et de lui donner un grand-vicaire, lui recommandant seulement de le choisir discret et modeste, et promettant de tenir comme siens les enfans qui naîtraient de ce commerce; d'où s'ensuivit « qu'elle peupla la maison de deux ou trois petits enfans, ou le mari, parce qu'il y touchait quelquefois..... pensait avoir part et le croyait et le monde et tout; et par ainsi, le mari et la femme furent très-contens et eurent belle famille ». Croirait-on qu'autrefois le sage Solon avait ordonné par une loi que si la femme n'était pas contente de son mari il lui serait permis d'avoir recours à ses parens, et de se dédommager avec eux de la faiblesse de l'époux?

(*b*) Dans le Pegu. Ces peuples achètent les filles, à condition d'essayer leur humeur, leurs manières, etc. Si l'on ne s'accorde pas, il est libre au mari de renvoyer la marchandise essayée: les parens, qui sont les vendeurs, la reprennent et rendent l'argent; mais l'essayeur garde pour soi les enfans provenus de son essai. Les Esséniens, qui faisaient une secte assez considérable parmi les Juifs, examinaient pendant trois ans si la personne qu'ils voulaient épouser était assez saine pour bien porter des enfans. Joseph, Liv. II, chap. 12 de la Guerre contre les Romains.

(*c*) Plusieurs Naïres du Visapour appartiennent, dit-on, à une seule femme. Mais ne se trompe-t-on pas? Il en est peut-être des Naïres comme des nobles Vénitiens, qui, au rapport de S.-Didier, s'associent plusieurs ensemble pour entretenir une fille.

(*d*) Cette défense paraît naturelle. Suivant le cours de la vie humaine, on ne doit attendre la dissolution du mariage qu'à soixante ou quatre-vingts ans, par la mort de l'un ou de l'autre des conjoints. Qu'est-ce que l'amour à cet âge, sinon un feu inutile? Une vieille veuve remariée est hors d'état de mettre des enfans au monde. Qu'elle aille donc se nourrir de pénitence dans un couvent; qu'elle renonce de bonne grace aux fruits de l'amour, pour ne penser désormais qu'à la régénération de son ame. Rien de mieux établi que la règle des Américains du Canada. Leurs Sauvagesses ne trouvent plus de maris quand elles ont atteint leur septième année climactérique. Tout le passé n'est pour elles qu'un songe agréable; *encore me fait-il grand bien de m'en ressouvenir pour la dernière fois*, disait dans Brantome une vieille qui prenait congé de son ami, avant que d'aller en religion.

Félicité passée,
Qui ne peut revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je en te perdant perdu le souvenir!

Il n'en est pas en Europe comme en Canada, où les idées naturelles sont moins effacées, ou mieux suivies que chez nous. Nos vieilles veuves, qui, selon l'expression de Brantome, *n'ont pas six dents en gueule*, se remarient comme les jeunes, et font sur le bord de la fosse un dernier effort pour arracher à l'hymen ce qu'il n'est plus obligé de leur fournir: le pis est que l'agonie de ces vieilles est si vigoureuse, que le jeune époux en est souvent dépêché dans l'autre monde; mais cela n'empêche pas que, dans les pays de commerce, l'arrière-saison des riches veuves ne soit recherchée des jeunes gens d'une fortune médiocre. Finissons cette remarque, peut-être un peu trop badine, par une coutume singulière qui, selon Brantome, se pratiquait de son tems en l'île de Chio. Toute femme qui prétendait y rester veuve, était obligée de payer un tribut d'argent pour la vacance; et ce tribut s'appelait *argomoniatique*. A Amsterdam, il faut payer une double taxe pour obtenir la permission de faire enterrer une vieille fille.

capitaine Jacques Quartier (*a*), en parlant des femmes du Canada; mais, pour les hommes, ils prennent deux ou trois femmes. La polygamie est en usage dans toute l'étendue du Nouveau-Monde, en Afrique et en Asie: après tout, vaut-elle moins que le libertinage des maris qui ont des maîtresses et des concubines? S'il est vrai qu'il naisse plus de filles que de garçons, les peuples polygamistes suivent l'ordre de la nature, qui ne fait rien sans dessein. Ils mettent à profit une infinité de filles, qui ne seraient d'aucune utilité dans le monde. Mais qu'en cette occasion la nature dise ce qu'elle voudra; la pureté du Christianisme nous sera toujours un motif d'éloignement pour la pluralité des femmes.

Lescarbot croit que les Sauvages Américains sont plus chastes que les peuples de notre hémisphère, et donne trois raisons de cette prétendue chasteté; la nudité, principalement celle de la tête, où la matière qui sert à la génération prend sa source; le défaut d'épiceries, de sel et de vin; et l'usage du tabac. Si les peuples de l'Amérique sont plus chastes que les autres, c'est qu'ils sont moins gênés dans leurs amours par les raisons que nous avons déjà alléguées, qu'ils se marient dès que la nature commence à parler, et que la polygamie diversifie les objets de leur amour: d'ailleurs il y aurait de la contradiction à citer la continence des Américains, après ce que nous avons dit des prostitutions de leurs filles, et ce que l'on nous assure de plusieurs d'entre eux, qu'ils sont fort sujets à la vilaine maladie qui suit les déréglemens de l'amour. (*b*) Les Floridiens passent pour aimer pis que le sexe. A dix ou douze ans, leurs filles ne sont déjà plus pucelles. (*c*) Ils se servent de parfums, de distillations, de fomentations et d'autres moyens pour forcer la nature à faire plus qu'elle ne peut. De leur côté, les (*d*) Floridiennes emploient le suc de certaines herbes pour des usages dont il est parlé dans les *Dames Galantes* de Brantome, et dans le *Tableau de l'Amour* du sieur Venette.

Les Américains, (peut-être faudrait-il en excepter quelques Sauvages des Terres Australes, lesquels, au rapport des voyageurs, n'observent aucunes règles), évitent trois degrés de parenté dans leurs mariages, savoir: celui du fils avec sa mère, du père avec sa fille, et du frère avec sa sœur. Leurs contrats et leurs promesses de mariage ne tiennent qu'à leur parole, de même que leurs divorces; et, pour le douaire, c'est une chose à peu près inconnue en Amérique. Solon et quelques autres Sages de la Grèce ne voulaient pas qu'on dotât les filles; mais les motifs de ces Sages n'ont pas lieu chez les Indiens Occidentaux. L'indifférence que ceux-ci témoignent pour les richesses, est l'unique cause qui fait qu'ils se soucient peu d'un appât auquel la plupart des maris se prennent chez nous; mais Solon avait pour objet de conserver la paix et l'égalité dans les ménages des Athéniens ses compatriotes: il craignait que cet usage de doter les mariées, pratiqué sans doute dès-lors chez la plus grande partie de leurs voisins, ne détruisît l'une et l'autre.

Passons aux devoirs des femmes. Je ne dis rien de la culture des terres,

---

(*a*) Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*.
(*b*) Coreal, Tom. I de ses *Voyages*.
(*c*) Lescarbot, ubi sup.
(*d*) Idem. Lisez dans les *Mémoires* du comte de Rochefort l'effet que la pommade des filles de la reine fit sur les lèvres d'un gentilhomme.

qui, chez les Américains, est ordinairement du ressort des femmes, ni des soins du ménage, ni de celui qu'elles sont obligées de prendre de leurs enfans. Il n'est point de pays au monde où l'on exige plus ou moins ces deux derniers devoirs de femmes, quelque bizarres que les usages y soient d'ailleurs. Je ne prétends donc parler que de la foi conjugale à laquelle les hommes assujétissent les femmes, sans prétendre s'y assujétir eux-mêmes. On nous assure que les Américaines sont assez fidèles à leurs maris, et qu'en général ces peuples ont en horreur et punissent même de mort la débauche des femmes mariées, tandis qu'ils s'embarrassent fort peu des galanteries de leurs filles, ainsi que je l'ai déjà dit. On sent assez combien cette idée est naturelle; elle ne le serait pas moins chez nous, si la religion et la raison n'y corrigeaient la nature, ou du moins si l'honneur du monde ne la contraignait de cacher ses déréglemens : disons même sans détour que, si l'on pouvait supprimer l'honneur, on verrait une infinité de filles qui voudraient devenir Sauvages, et qui chercheraient dans un célibat à la Brésilienne ce qu'elles souhaitent de trouver dans un honnête mariage. Quoi qu'il en soit, un Américain, nous dit-on, date du premier jour du mariage la vertu de son épouse, et se repose dès-lors sur sa foi; au lieu que, chez nous, (*a*) le plus débauché de tous les hommes ne s'exposerait pas volontiers à prendre pour femme une fille qui aurait fait le moindre faux pas, quelqu'assurance qu'elle lui donnât de sa foi. Un Sauvage raisonne tout autrement; il suppose qu'une fille peut faire de son corps ce qu'elle veut, parce qu'elle est libre. A-t-elle donné sa parole? est-elle engagée à celui qui en veut faire sa femme? la voilà déchue du pouvoir que la liberté lui donnait. Tel est le principe des Américains, et c'est là-dessus que peut être fondée leur jalousie qui, s'il est vrai qu'ils en aient, n'approche pas de celle que nous connaissons aux Italiens et aux Espagnols, puisque les Américains ne pratiquent ni verroux, ni grilles pour mettre à couvert un honneur que toutes les forteresses de l'Univers ne sauraient défendre, quand une femme s'est résolue à le perdre; qu'ils ne confient point à des eunuques la garde des femmes, et qu'enfin ils ignorent des moyens sans nombre, « dont s'aident (ainsi s'exprime (*b*) Brantome) les pauvres jaloux cocus pour brider, serrer, gêner et tenir de court leurs femmes, qu'elles ne fassent le saut, bien qu'avec tous ces moyens ils y perdent leur escrime; car quand une fois les femmes ont mis ce *ver coquin* dans leurs têtes....., le plus beau remède, seure et douce garde que le mari jaloux peut donner à sa femme, c'est de la laisser aller en son plein pouvoir ». Le Sauvage a recours au divorce, lorsqu'il a des preuves de son cocuage; après quoi la femme, devenue libre et rendue à elle-même par la rupture des liens du mariage, peut, dit-on, s'engager avec un autre mari. La jalousie doit être forte quand le cocu punit de mort l'infidèle. Le Français a rarement recours au divorce, et moins encore à la peine de mort, que les lois du Christianisme n'autorisent point non plus que (*c*) celles des hommes : mais ce n'est ni l'amour de la religion, ni la crainte des lois qui arrêtent sa violence; il prend le parti que lui

(*a*) Il faut en excepter le Brabant, où il n'est pas rare de rencontrer des filles qui ont eu plusieurs enfans, et qui, mariées, sont très-fidèles à leurs époux.

(*b*) *Mémoires des Dames Galantes.*

(*c*) Il y a des exceptions à faire. L'adultère prouvé d'une femme est puni de mort en Suisse.

dicte son humeur libre et volage; il paie sa femme infidèle en même monnaie, et court les ruelles : plus raisonnable mille fois que les cocus d'Italie (*a*), ces argus mélancoliques qui ont sans cesse les yeux ouverts sur la cause prétendue de leur déshonneur.

A l'égard des devoirs des maris envers leurs femmes, les Américains ne les portent pas fort loin. Tout ce que j'ai dit ne prouve pas que leurs femmes soient d'une condition plus relevée que nos servantes; mais la jalousie dont je viens de parler les rend incomparablement plus esclaves en Orient qu'en Amérique. Pourrait-on imaginer rien de plus triste qu'une prison éternelle où l'on est environné, servi, toujours épié par des eunuques très-souvent noirs et affreux; où l'on est livré à des pensées criminelles (*b*) que l'oisiveté fait naître, et que le commerce du monde dissiperait bien souvent? En vérité il faut convenir que la jalousie aime à s'aveugler. La religion Chrétienne nous oblige à traiter les femmes avec de certains ménagemens que l'on n'a pas en Asie. L'Évangile nous ôte le droit (*c*) de vie et de mort sur leurs personnes; il nous prescrit l'humanité à leur égard; il veut que nous traitions comme nous-mêmes un sexe avec lequel le *Koran* permet d'agir comme de maître à valet. Je n'ignore pas qu'on trouve chez nous de grandes exceptions à la règle de l'Évangile, et que beaucoup de maris témoignent plus de mépris et de dureté à leurs femmes, qu'on n'en pourrait concevoir dans la conduite du mari le plus bizarre qui soit en Turquie; que plusieurs autres ne sauraient comprendre qu'une femme épousée *en face de l'Eglise*, soit autre chose qu'une bonne servante engagée solennellement pour toute sa vie; qu'enfin il en est plusieurs qui, non contens de tenir leurs femmes dans l'esclavage et de leur refuser tout ce qui peut rendre la vie agréable (*d*), se plaisent à les exposer aux mépris des étrangers, leur ôtent le privilége que la nature leur donne de se faire respecter de leurs enfans, et se font une espèce de mérite de les tourner en ridicule : mais la conduite de ces maris n'est pas moins méprisée des gens d'honneur, que celle des femmes coquettes et libertines. Les principes du Christianisme nous donnent également de l'aversion pour la dureté des maris et pour le libertinage des femmes. La conduite des Américains est mieux suivie, et bien plus conforme à leurs idées. Suivant les voyageurs, l'amitié que ces peuples ont pour leurs femmes n'est pas une amitié d'égal à égal, mais elle ressemble à celle d'un maître envers son valet; c'est une amitié de support : ils supposent qu'elles sont nées pour servir, et que tout ce qu'on doit faire c'est de leur pardonner leurs fautes. Cette amitié n'est donc établie que sur la nécessité de satisfaire aux besoins

---

(*a*) *A Paris ce n'est pas comme à Rome,*
Le cocu qui s'afflige y passe pour un sot;
Et le cocu qui rit, pour un fort honnête homme.
Quand on prend comme il faut cet accident fatal,
Cocuage n'est point un mal. LA FONTAINE.

(*b*) C'est ce qui a fait dire à Laberius qu'une femme qui est seule n'a que de mauvaises pensées; *Mulier, quæ sola cogitat, malè cogitat.* Ajoutez-y ce que dit Ovide : *casta est quam nemo rogavit*, et vous aurez une idée complète de la manière dont pense une femme renfermée par un jaloux.

(*c*) Les anciens Romains traitaient fort durement leurs femmes; ce qui pouvait être un effet de la grossièreté des premiers tems de la république.

(*d*) M. S. P. à la H. mort en 1751.

de la nature et à l'obligation indispensable de conserver le genre humain. Dès que ces motifs cessent, on nous assure que leur amitié cesse aussi; et c'est pour cela, continue-t-on, que les vieilles femmes sont regardées comme une marchandise de rebut. Il faut pourtant convenir qu'il est étonnant qu'avec de tels principes les coquettes soient aussi rares dans le Nouveau-Monde, qu'elles sont communes dans le nôtre.

Je finirai ces remarques par les sentimens de divers peuples sur les bâtards. Nous les rendons en quelque façon responsables du crime de ceux qui leur ont donné la vie, et les méprisons comme s'ils étaient criminels eux-mêmes. Mais, si tout ce qu'on a écrit des filles Américaines est véritable, les bâtards du Nouveau-Monde ne doivent point être exposés à des distinctions désagréables. Cependant quelques (*a*) peuples de l'Amérique sont, à ce qu'on assure, si jaloux de la pureté du sang, qu'ils excluent de la succession royale celui qui, chez nous, serait le véritable héritier, et appellent au contraire le fils de la sœur à la succession. Ils en usent de même pour les autres héritages. Comment conciliera-t-on ces idées? Quoi qu'il en soit, la religion Juive excluait autrefois les bâtards du sacerdoce, et (*b*) l'Église chrétienne a cru devoir suivre son exemple. Mais quelques autres religions ne les traitent pas si rigoureusement; et l'on assure que, chez les Mahométans, les enfans qu'une Mahométane (c) conçoit pendant le voyage de la Mecque, sont reconnus pour légitimes, et adoptés dans la race de Mahomet, avec le privilége de porter le turban verd comme véritable enfant de ce prophète. Tel est l'effet de la dévotion sur le cœur d'un Musulman; elle le porte à (*d*) donner un caractère à ce qui pourrait en d'autres tems réveiller toute la fureur de sa jalousie. Qu'on mette quelques Chrétiens dans un pareil cas, peut-être iront-ils aussi loin que les Musulmans. A l'égard de l'antiquité, elle n'a pas toujours eu de l'aversion pour les bâtards. On a fort bien remarqué le concuage perpétuel de ses Dieux, et que, sous le règne du Paganisme, le ciel était peuplé de bâtards. Il était juste que le défaut de naissance dans les Dieux et les demi-Dieux excusât celui des hommes; mais, loin de s'en estimer moins pour être d'une naissance suspecte, quelques fameux conquérans ont voulu, à quelque prix que ce fût, passer pour bâtards des Dieux : plusieurs grands hommes de l'antiquité se sont contentés de l'être des demi-Dieux ou des Nymphes; et c'était alors, comme qui dirait aujourd'hui dans la religion Chrétienne, être le bâtard d'un saint ou d'une sainte. N'oublions pas l'expédient que prirent les Lacédémoniens, épuisés d'hommes par les guerres violentes qu'ils eurent à soutenir contre les Messéniens. Ils envoyèrent de jeunes gens à leurs femmes, permirent à leurs filles de coucher avec leurs esclaves, autorisèrent les premiers venus à vivre à discrétion avec elles. S'il est vrai que les premiers plaisirs de l'amour soient très-souvent plus propres à donner des citoyens à l'État que ceux du mariage, on ne doit

(*a*) A la Virginie et au Canada : cela se pratique aussi à la Cochinchine et dans le royaume de Lowando en Afrique. Voyez la troisième Dissertation sur les Voyages à la tête du *Recueil de Voyages au Nord*.

(*b*) L'Église Catholique. Les Protestans ne feraient aucune difficulté de recevoir un ministre bâtard.

(c) Un Musulman ne doit point avoir de commerce avec sa femme pendant le pélerinage de la Mecque. Citation qui se trouve dans la Mothe-le-Vayer. Lettre 43 au Tome I de ses *Œuvres in*-folio.

(*d*) Les descendans de Mahomet sont révérés comme des saints.

point être surpris que les bâtards issus du commerce illégitime des Lacédémoniens aient été assez puissans pour aller fonder Tarente dans un des plus beaux pays de l'Italie. Il est vrai que les Lacédémoniens mirent dehors ces bâtards; mais ils n'étaient point en droit de leur reprocher la naissance, ni de les chasser de leur patrie. Nos idées ne sont plus les mêmes; nous pensons mieux que les anciens, sans vivre pourtant avec plus de retenue; mais nous ne souffririons pas que l'on fît chez nous des recrues de bâtards : de telles levées tireraient à conséquence, et dépeupleraient les provinces. Il vaut mieux passer le mal sous silence, et se supporter mutuellement dans le mariage.

(*a*) *Le nœud d'hymen doit être respecté,*
Veut de la foi, veut de l'honnêteté.
Si, par malheur, quelque atteinte un peu forte
Le fait clocher d'un ou d'autre côté,
Comportez-vous de manière et de sorte,
Que le secret ne soit point évanté.

CHAPITRE XI.

De la Manière de vivre des Américains.

Il ne faut chercher ni luxe ni délicatesse dans la manière de vivre de ces peuples. Leur vie est l'image de celle des premiers siècles du monde, de ces tems où l'on ne vivait que de légumes, de glands et de fruits. Il n'est pas plus surprenant qu'ils se passent d'une infinité de choses connues chez nous, qu'il ne l'est que nous ne puissions nous en passer: mais entrons un peu dans le détail. Avant la venue des Européens, les Américains ne connaissaient pas l'usage du pain dont nous nous servons. Ils séchaient et broyaient ensuite des racines qu'ils réduisaient en une pâte dont ils faisaient souvent des gâteaux. Ils cuisaient cette pâte de plusieurs manières différentes. C'était, selon l'occurrence, ou de la bouillie, ou de la farine: mais s'il fallait se préparer à la course, à la chasse ou à la guerre, ils faisaient durcir cette pâte pour s'en servir en voyage, comme nous nous servons de biscuit. Tous ces usages durent encore chez les Sauvages. Quelques-uns de ces peuples ont celui du maïs, qui est une espèce de grain qu'ils mangent ordinairement rôti; et c'est ainsi (*b*) que les Juifs et plusieurs autres peuples de l'antiquité mangeaient autrefois le bled. La nourriture des premiers Romains approchait beaucoup de la simplicité de celle des Indiens Occidentaux. D'abord, ils vécurent comme eux de bouillie et de racines, que la main même d'un général d'armée ratissait et cuisait sous la cendre du foyer. Dans la suite, et long-tems après la fondation de la république, ils apprirent l'usage du pain.

(*a*) La Fontaine, dans ses *Contes*.
(*b*) *Ruth.*, Chap. II, v. 14.

A l'égard des autres alimens des Américains, ils consistent en fruits de la terre, en gibier et en poisson, sans autre sauce que l'appétit ; car ils ne connaissent ni ragoûts ni autres apprêts : et même on nous assure que les peuples de l'Amérique Septentrionale (*a*) ignorent entièrement l'usage du sel, dont les anciens faisaient un cas si extraordinaire qu'ils l'ont appelé divin. Ceux-ci ne l'oubliaient ni à la table ni à l'autel, et faisaient souvent leur repas d'un morceau de pain et d'un peu de sel. Pour remédier à la corruption des viandes, les Sauvages de l'Amérique les boucanent ou les sèchent au soleil ; ce qui revient à l'usage de les fumer, qui est fort commun en Allemagne.

Pour ce qui est de la boisson des Américains, il faut d'abord la considérer dans toute sa simplicité. La nécessité fait avoir recours à l'eau, et le plaisir au vin, ou à quelque liqueur équivalente. Le breuvage le plus naturel, et le seul que nos premiers pères aient connu, c'est l'eau. Le vin et les autres boissons fortes ne furent inventées qu'après le déluge. Cependant, l'établissement de ces boissons artificielles ne fit pas oublier sitôt l'usage de l'eau, et les héros eux-mêmes en buvaient souvent à leur ordinaire, comme on peut le voir dans Homère. Les Sauvages de l'Amérique en usent aussi; mais, comme cette boisson froide n'est pas capable d'exciter la vivacité, et ne réveille ni la joie ni l'appétit, il n'est pas étonnant qu'ils aient inventé des liqueurs fortes, parmi lesquelles il n'en est pourtant aucune qui ait du rapport à celles qui sont en usage en Europe. Le caouin des Brésiliens étant un extrait de maïs, pourrait peut-être se comparer en quelque façon à l'eau-de-vie de grain et à celle de genièvre dont la populace s'enivre en Hollande, si la manière dont le breuvage brésilien se fait n'était entièrement différente. Quoi qu'il en soit, les Indiens Occidentaux font avec leurs boissons fortes les mêmes excès que les peuples de notre hémisphère font avec le vin, etc. Le Brésilien noie ses chagrins, et trouve une source intarissable de consolations dans le caouin, comme nos buveurs dans le vin. Un Floridien qui s'enivre de son casiné, y cherche tout le plaisir qu'un matelot Hollandais cherche dans le genièvre, et s'étourdit à la guerre avec le secours de cette liqueur, comme nos soldats avec de la poudre à canon détrempée dans de l'eau-de-vie, quand il faut monter à l'assaut. Les Orientaux font un pareil usage du suc d'opium. On observe que les Américains n'ont pas moins de penchant à l'ivrognerie que plusieurs nations Européennes ; et, si l'on en croit (*b*) les Relations, un buveur de la Floride mettrait hors de combat le plus assuré buveur d'Allemagne et le plus déterminé Suisse. Ils tiendraient tête aux héros des premiers tems, qui buvaient dans des gobelets d'une grandeur si démesurée, qu'un jeune homme n'en pouvait soutenir le poids : ils ne craindraient pas ces vastes coupes de Russie qu'un étranger est obligé de vider jusqu'à la dernière goûte, dût-il après cela se coucher sous la table ; et si les Boïés de la Virginie et de la Floride soutiennent avec intrépidité la force de leur casiné, plusieurs de nos gens d'Église ne témoignent pas moins de bravoure aux vendanges de Bacchus. A l'égard des Américaines, leur ivrognerie ne cède guère à celle des hommes. Nos Européennes ne sont pas tout-à-fait exemptes de ce défaut. On accuse les femmes du Nord d'aimer les breuvages forts : les Anglaises

(*a*) Lescarbot.
(*b*) Lescarbot, Coreal, etc.

boivent à l'excès du punch et des bières fortes : les Hollandaises ne boivent pas moins volontiers le vin doux et l'eau-de-vie, et, ni les unes ni les autres, ne regardent le cabaret comme un rendez-vous qui soit indigne de leur sexe. Même les dames Françaises ont presque perdu la coutume de tremper leur vin, et semblent vouloir s'accommoder de la violence d'une liqueur que les Romains défendirent long-tems à leurs femmes, à cause des suites fâcheuses auxquelles l'ivresse pouvait exposer leur honneur. En effet, il est bien difficile que la vertu ne s'égare dans les fumées de Bacchus : le vin dissipe la honte, et donne du courage à l'amour ; il couvre d'un voile agréable ces scrupules que la tempérance montre trop à découvert. Toute l'éloquence, toute la finesse d'une déclaration d'amour faite de sens froid, ne vaut pas la hardiesse qu'inspire le vin.

Espérez peu de vos discours,
L'Amour ne cède pas toujours
A l'ardeur la plus raisonnable.
Souvent, en buvant de bon vin,
On trouve le plus court chemin
Pour rendre la belle traitable.

Il faut avouer que les manières simples et grossières des Sauvages, si éloignées par conséquent de cette politesse qui nous est devenue presque naturelle, ne font pas concevoir une belle idée de leurs festins. Ils mangent très-malproprement et avec les doigts, n'ayant d'autre couvert que le pavé sur lequel ils marchent, sans s'essuyer ni la bouche, ni les mains. Ils donnent à chaque convié la portion qui lui revient du repas (*a*), et c'est ainsi qu'en usaient autrefois les anciens Grecs. Ils ignorent l'usage des fourchettes et des serviettes ; mais, comme la bouillie est un de leurs principaux alimens, la nécessité leur a appris à faire (*b*) des cuilliers qui imitent fort imparfaitement les nôtres. Des Relations nous parlent aussi (*c*) de certaines bûchettes dont quelques-uns de ces peuples se servent, au lieu de fourchettes, pour porter la viande à la bouche ; ce qui a du rapport aux petits bâtons (*d*) dont les Chinois se servent au même usage. A peine les Américains avaient-ils celui de couper les viandes avant la venue des Européens chez eux ; ils les déchiraient sans autre façon (*e*). En quelques endroits de l'Amérique Septentrionale, celui qui donne le repas ne mange point, et ne s'occupe qu'à servir ses hôtes : en d'autres, il chante jusqu'à ce que le repas soit fini ; et s'il ne fait pas l'office de chantre, il en donne la commission à quelque personne de sa dépendance. On convient sans peine que toutes ces manières sont si grossières, qu'il est difficile de ne pas les traiter de sauvages : cependant notre ancien Monde peut en montrer de fort semblables à celles du Nouveau-Monde. On nous assure (*f*) que les Chinois n'assistent point aux repas qu'ils donnent : les

(*a*) *Feithii Antiq. Homeric.*, Liv. II.
(*b*) Lescarbot.
(*c*) Relation de la Louisiane, Tom. V du *Recueil de Voyages au Nord.*
(*d*) *Mémoires de la Chine*, par le P. le Comte.
(*e*) Lescarbot, ubi sup.
(*f*) La Mothe-le-Vayer. Lettre 94, Tome II de ses *Œuvres in-fol.*

Perses, nous dit-on encore, ne se servent pas de couteaux à table, et présentent les morceaux tout taillés à ceux qu'ils ont invités. Mais laissons les manières des peuples qui sont éloignés de nous, et cherchons en Europe des exemples de cette grossièreté que nous avons trouvée dans les Sauvages. Il n'y a pas encore long-tems que les Hollandais ignoraient l'usage des nappes et des serviettes: un linge bleu faisait le tour de la table, et passant de main en main était seul destiné à essuyer la bouche et les doigts des convives. Ce peuple ne connaissait d'autre fourchette que les doigts, qui, souvent même, servaient encore de cuillers et de couteaux. Il est vrai que l'excessive propreté dont les Hollandaises se piquent chez elles était en partie la cause de la dégoûtante simplicité de leurs repas: mais ce motif ne rend la simplicité hollandaise ni plus aimable, ni plus digne d'être imitée que celle que nous connaissons aux Américains. J'observerai en passant que les cuisiniers français ont donné aux Hollandais, et à toutes les nations de l'Europe, d'excellentes leçons sur le bon goût et sur les apprêts. Les principes auxquels on les a formés ne se perdront pas sitôt.

Les anciens avaient des festins religieux, les Sauvages en ont de pareils: il s'y agit souvent de préparatifs de guerre, qu'ils accompagnent toujours de quelques cérémonies religieuses. Ces festins sont aussi mêlés de chansons à l'honneur de leurs Dieux et de leurs héros, et de malédictions contre l'ennemi. Nous ne pratiquons plus aujourd'hui de semblables cérémonies: mais nous remarquerons que les Allemands (*a*) traitaient autrefois de la guerre et de la paix dans leurs festins. Nous ne trouvons rien dans les nôtres qui se ressente de la piété que l'on attribue à ceux des anciens, si ce n'est la solennité de certains jours, qui souvent nous excite à boire et à manger avec nos amis pour des desseins bien différens de ceux que la piété doit inspirer. Mais, après tout, qui nous assurera qu'il y ait eu beaucoup de religion dans les festins religieux des anciens? Défaisons-nous de cette prévention qui nous aveugle sur le mérite de l'antiquité, et nous fait parler avec enthousiasme de la vertu de nos ancêtres. Les préliminaires du repas étaient autrefois pour les Dieux; on leur sacrifiait, on leur faisait des libations, on leur adressait des prières. Un signe de croix, un *Benedicite* font les préliminaires des nôtres. Chez les Allemands, les prières de table sont assez bien proportionnées à la longueur de leurs repas.

Au Canada, les femmes (*b*) ne mangent point avec les hommes: elles s'assemblent dans un endroit séparé. Cet usage s'observe aussi en Espagne et en Italie, mais par des motifs qui, peut-être, sont inconnus au Canada. Le Français plus raisonnable, et presque le seul au monde qui naisse avec des manières libres et aisées, fait peu de cas de la bonne chère, si les dames ne sont pas de la partie. Les Gaulois, leurs prédécesseurs, avaient les mêmes égards pour le sexe; et les Allemands, que l'on accuse à tort de n'avoir du goût que pour le bon vin, admettaient aussi les femmes à leurs festins, comme les anciens Gaulois. Les uns et les autres les admettaient encore aux conseils. Mais les premiers Romains, nés pour les conquêtes, et uniquement occupés de celle de l'Univers, méprisaient tout ce qui ne portait pas le nom de soldat, et traitaient avec beaucoup de dureté leurs femmes et leurs enfans. La galanterie ne s'introduisit qu'avec le luxe dans la Répu-

(*a*) Les anciens Perses avaient la même coutume.
(*b*) Lescarbot, ubi sup.

blique, et le beau sexe ne fit l'honneur des festins de Rome, qu'après que les Romains eurent commencé de perdre leur humeur guerrière, et pour ainsi dire, eurent quitté Mars pour servir l'amour. Les Hollandais font des parties de plaisir avec les dames, comme si elles n'y étaient pas présentes; rien de plus commun chez eux que de voir les hommes séparés des femmes dans un même appartement. On s'y voit, on s'y regarde; mais on ne s'y communique pas, et le galant quitte sa maîtresse avec autant de respect et de gravité que s'il ne la connaissait point. Le principe qui sépare les Sauvages d'avec les femmes, n'est pas à beaucoup près le respect. C'est au contraire le mépris; c'est un air de supériorité qu'ils se donnent sur un sexe qu'ils ne croient fait que pour leur usage. Peut-être que, dans son origine, le principe des Hollandais n'était pas trop éloigné de celui des Sauvages du Canada. La fierté brusque des premiers me persuade que les hommes s'y croyaient autrefois supérieurs aux femmes, et l'idée grossière qu'ils ont de la liberté ne leur permet guère de se gêner aux égards que la politesse demande ailleurs pour les dames. Pour prouver en quelque façon ce que je viens d'avancer ici touchant cette supériorité, voyons la signification du mot qui, en langue Hollandaise, désigne une femme mariée. On ne peut le traduire en français que par ces deux-ci (*a*), *femme-domestique*. Quoi qu'il en soit, on aurait tort maintenant d'attribuer aux Hollandais du mépris pour le beau sexe : on voit au contraire qu'ils font de leur mieux pour perdre le caractère dominant de leur pays; mais, pour l'effacer entièrement, il faudrait corriger l'éducation de la jeunesse. Car, après tout, il est certain que la manière dont elle est élevée éloigne les garçons des filles, parce qu'on ne leur enseigne pas le moyen de les fréquenter avec politesse. De-là il résulte qu'en matière d'amour, ils ne savent que ce que (*b*) le fils de frère Philippe ne pouvait ignorer à vingt ans (*c*). D'autre côté, les jeunes filles, peu accoutumées à voir des hommes, ignorent parfaitement l'art de se défendre contre leurs ruses, et tombent dans leurs filets avec une facilité qui prouve le peu d'expérience qu'elles ont de la légèreté des hommes. Il serait difficile de trouver un pays où le sexe fût plus naïf et plus ingénu en amour, ni qui se persuadât mieux qu'un conteur de fleurettes vise directement au mariage.

On nous assure que les Sauvages Américains observent exactement entre eux les devoirs de l'humanité. Peu jaloux de l'abondance des biens, ils se partagent mutuellement leur chasse et leurs provisions, sans se charger des soucis qui rongent ailleurs les hommes, et qui les allarment si fort quand ils jettent les yeux sur l'avenir, qu'on peut dire d'eux avec raison ce que le chevalier Cailli a dit d'un avare :

Qu'ils veulent avoir de quoi vivre après leur mort.

« Les Sauvages, dit (*d*) Lescarbot, que j'ai déjà cité si souvent, ont

(*a*) Huisvrou.

(*b*) Voyez les *Contes* de la Fontaine.

(*c*) On peut dire d'eux, sans vouloir choquer les particuliers, qui peuvent faire exception à ce défaut général de la nation,

Qu'ils sont très-neufs hors la boutique,
Et quelque peu d'Arithmétique.

(*d*) *Histoire de la Nouvelle France.* Tout ce que dit cet auteur des Américains septentrionaux se peut dire aussi des méridionaux.

» cette charité mutuelle laquelle a été ravie d'entre nous depuis que le *mien* » et le *tien* ont pris naissance. Ils ont l'hospitalité, propre vertu des anciens » Gaulois, lesquels contraignaient les passans et les étrangers d'entrer chez » eux et y prendre la réfection ». On peut dire à la louange des Français, qu'ils sont les véritables imitateurs de l'hospitalité des anciens Gaulois; car il n'y a point de nation qui ait (*a*) plus d'égards pour les étrangers. Les Allemands ont hérité de leurs ancêtres ce caractère si digne de l'humanité, et si estimé chez les premiers hommes, que chacun se faisait dans les anciens tems un devoir de loger les étrangers et les voyageurs. On nous dit encore que les anciens Grecs, et les Romains après eux, avaient la coutume de serrer avec soin pour les étrangers une portion de ce qui se desservait de leur table. Les lois Judaïques recommandaient aussi fort expressément d'avoir de la charité pour les étrangers.

Lorsque les Sauvages de l'Amérique Septentrionale s'assemblent pour des affaires publiques ou particulières, l'ouverture des délibérations se fait par la pipe. Il faut avouer que l'usage du tabac n'est pas moins commun en Asie qu'aux Indes Occidentales. Les Turcs en font leurs délices; et même la passion de ces Musulmans pour le tabac est si grande (*b*), qu'on voit quelquefois des Turcs empalés pour leurs crimes demander aux passans une pipe de tabac. Il y a plus de cent cinquante ans que cette plante fut connue en France sous le nom d'*herba Medicæa*, et ensuite sous celui de *Nicotiane*, *Petun*, etc. Depuis ce tems-là, elle s'est établie par toute l'Europe, et vraisemblablement l'usage s'en continuera jusqu'à la consommation des siècles. Les Anglais et les Hollandais surtout, ont coutume d'offrir la pipe à ceux qui les viennent visiter. Je ne m'étendrai pas davantage sur le mérite d'une plante qui n'est pas ennemie du vin, et qui n'entretient pas moins agréablement la méditation des gens de lettres que l'indolence des fainéans. Lescarbot écrit que les Sauvages du Canada soutiennent quelquefois la faim pendant huit jours par le moyen de la fumée du tabac.

CHAPITRE XII.

De leurs Maladies, et de la Méthode qu'ils emploient à les guérir.

Les Américains se guérissent très-souvent de leurs maladies par un exercice violent. Cette méthode est fort agréable à la nature : c'est par le mouvement du corps qu'elle se débarrasse de plusieurs superfluités dangereuses, qu'elle brise les particules grossières qui embarrassent le sang; et qu'en lui rendant la fluidité nécessaire elle lui aide à dissoudre, par la liberté de la circulation, les humeurs épaisses qui le corrompaient. Rien n'est plus simple que ces principes : le désir de vivre et de conserver sa santé enseigne ces raisonnemens; mais cependant ils sont dus à une expérience réitérée, que les Américains ont acquise insensiblement comme nous. Il est certain que le seul exercice du corps ferait chez nous plus de cures que les plus habiles médecins n'en peuvent faire avec leurs formules et leurs recettes, si l'on ne se livrait à la molesse, et si la crainte de la mort n'était chez nous

(*a*) On peut ajouter, et qui en soit plus mal payée.
(*b*) Thevenot, dans ses *Voyages*.

la force et le courage aux malades. L'exercice continuel de nos artisans les garantit de beaucoup d'infirmités, auxquelles ils se verraient exposés s'ils avaient le loisir d'être malades. Il ne faut donc pas être surpris que les Américains, toujours actifs, soient plus sains et plus vigoureux que nous.

Les Floridiens ont l'usage des vomitifs comme nous ; mais ils ne les emploient guère que dans les grandes maladies. Ils sacrifient les parties attaquées de rhumatisme. Les Brésiliens et ceux de la Nouvelle-Andalousie ont aussi l'usage des vomitifs : mais ils se guérissent des rhumatismes par la friction. L'excessive chaleur du jour et la grande fraîcheur des nuits, assez ordinaire en ces climats méridionaux, peuvent avoir appris à ces peuples l'utilité de la friction. « Quelque ridicules que nous paroissent les usages » des Américains dans la cure des maladies, il faut supposer qu'il y a quel- » que raison légitime qui les autorise ». C'est ainsi que s'exprime Coreal. Les Brésiliens font faire de longues diètes à leurs malades, et défendent leur méthode par cet aphorisme, *qu'il faut tuer le mal par la faim.* Les Américains observent encore de faire suer leurs malades. Nos médecins, tant les anciens que les modernes, ont converti en systèmes toutes ces pratiques différentes, que la seule expérience autorise chez divers peuples du vieux et du nouveau Monde. Les Péruviens ne se servaient que de simples pour la guérison de leurs malades : mais, pour les fluxions et généralement pour les maladies externes, ils employaient ou le feu naturel, ou le feu artificiel ; remède connu autrefois des Égyptiens, qui l'employaient non seulement dans les fluxions et les rhumatismes, mais même dans les maladies les plus dangereuses. Les Maures emploient aussi le feu dans leurs maladies, et surtout pour guérir des maux de tête.

On sait assez que les hommes les mieux constitués sont exposés à des maladies fâcheuses ; qu'un simple atome peut causer des maux incurables, et qu'enfin nous naissons (*a*) avec de malheureuses dispositions à des infirmités sans nombre. Il ne faut que jeter les yeux sur la description anatomique du corps humain, pour voir que la vigueur de l'homme, sa capacité, ses lumières, son intelligence ne tiennent à rien, et que la délicatesse des ressorts qui le font agir est infiniment plus merveilleuse que celle de la plus parfaite de toutes les montres. C'est cette délicatesse qui a fait dire que le passage de la santé à la maladie est imperceptible, que la vie et la mort se touchent, que la mort naît avec l'homme ;

> (*b*) *Qu'il commence à mourir long-tems avant qu'il meure,*
> *Qu'il périt en détail imperceptiblement.*

A considérer l'homme dans cet état de misère, il y aura lieu de s'étonner qu'il puisse résister seulement la moitié d'un siècle à des fatigues infinies : cependant il les méprise, il s'y expose, il se défend courageusement contre les maux qui l'environnent, et prolonge même sa vie au-delà des bornes étroites qui lui sont prescrites. Mais ce n'est point à la médecine qu'il doit sa vigueur ; c'est à des travaux sans souci, à une vie uniforme, à cette tranquillité dont nous sommes privés malgré nos lumières, et que la

(*a*) *Totus homo à naturâ morbus.* Les principes qui donnent la vie, portent leur corruption avec eux, etc. Gui-Patin a dit des choses curieuses dans sa thèse : *Est-ne totus homo à naturâ morbus?*

(*b*) Madame Deshoulières

Digitized by Google

simple nature accorde aux Américains. Il la doit enfin à cette heureuse indifférence pour des biens souvent inutiles, ou qui sont à charge à celui qui les possède; indifférence qui ne se trouve guère que chez les Sauvages. Les voyageurs nous apprennent que, par ce moyen, ils vivent sains et robustes jusqu'à cent ans, et même bien au-delà. (*a*) Lescarbot, après avoir dit que les Américains septentrionaux vivent ordinairement cent quarante ou cent soixante ans, ajoute, *qu'en tout âge, les Sauvages de la Nouvelle-France ont toutes leurs dents*; ce qui est peu connu chez nous passé cinquante ans. Il ne l'est guère plus de vivre au-delà des soixante. Ni les cours des princes, ni les bourgeois même ne peuvent produire que peu d'exemples de personnes qui parviennent à quatre-vingt ans; mais on trouve beaucoup de personnes de cet âge à la campagne, dans les bois et dans les montagnes, où les passions et les plaisirs ne pénètrent pas si facilement. Le nord de l'Europe, les montagnes de la Suisse, et quelques provinces de France nous fournissent aussi des exemples d'une longue vie; ce qui cependant est fort au-dessous de ce que les Relations du Nouveau-Monde nous apprennent de la vieillesse vigoureuse et de la longue vie des Américains.

Les prêtres-médecins des Sauvages emploient souvent les charmes et les enchantemens pour la guérison de leurs malades. Nous avons parmi nous un ordre de gens qui abuse de la crédulité du vulgaire, par une méthode assez semblable à celle de ces imposteurs Américains. (*b*) Les Ensalmistes, ou plutôt les Anselmistes, se vantent de guérir les plaies par les paroles : les *Salutadores*, c'est-à-dire *Salueurs*, font accroire aux Espagnols qu'ils ont la même vertu, par le nom de sainte Catherine; d'autres, en Italie, guérissent la morsure des serpens au nom de saint Paul, d'autres au nom de saint Hubert. Il serait inutile de donner ici le détail d'une infinité de moyens superstitieux que l'on a mis en œuvre pour guérir les maladies. Les uns sont abolis, les autres subsistent encore, et trouvent du crédit chez le peuple. Quand ces pratiques ridicules seront détruites, il s'en élèvera de nouvelles sur leurs ruines. Les anciens sont tombés ayant nous dans les mêmes extravagances, et nous nous en moquons aujourd'hui. L'Amérique pourrait nous en reprocher de pareilles.

Les Sauvages font quelquefois parade de leur constance. (*c*) Ils prennent des charbons allumés et les mettent sur leurs bras : (*d*) ils se font des incisions, etc. Sans alléguer des exemples de cette nature, l'histoire de la découverte des Indes Occidentales sera un monument éternel du courage de ces peuples idolâtres, au milieu des tourmens que le faux zèle des Espagnols leur faisait souffrir pour les attirer, disaient-ils, à la foi de Jésus-Christ. Les pénitences, les austérités, et la discipline du Méxique, du Pérou, de la Virginie, etc., se trouvent aussi dans les cultes anciens et modernes. Surtout, la discipline des jeunes gens des pays que je viens de nommer est très-remarquable; mais le noviciat des Capucins et celui de la Trappe ne le sont pas moins. Si nous passons aux Mahométans, nous trouverons chez eux des recrues de fidèles qui souffrent des tourmens presque inouis par ce faux principe de religion qui ne ruine que le corps, mais qui ne déracine point l'orgueil. Les anciens Lacédémoniens éprouvaient à

(*a*) *Histoire de la Nouvelle France.*
(*b*) Naudé, *Apologie pour les grands Hommes accusés de Magie*, édit. de 1711.
(*c*) Lescarbot, ubi sup.
(*d*) Coreal et autres.

l'autel de Diane la patience de leurs enfans. Pour faire leur noviciat, les jeunes garçons qui avaient atteint quinze ou seize ans se fouettaient tout nus, jusqu'à ce que le sang coulât aux yeux de la plus chaste des Déesses. Les anciens Perses éprouvaient aussi, par une discipline très-longue et très-rude, ceux qui voulaient entrer dans le collége des Mages. Une des moindres épreuves était celle du feu et de l'eau.

CHAPITRE XIII.

De la Civilité des Américains, de leurs Vertus et de leurs Vices.

Les Sauvages de l'Amérique n'ont point ce détail de civilité dans lequel nos usages nous font entrer : ils ignorent cet échange de complimens, et cette agréable mais passagère affabilité, qui sont les deux sources des faux jugemens que l'on fait sur le caractère de ceux avec qui l'on se rencontre dans le commerce de la vie civile. Ils ignorent tout ce que nous appelons *bienséances*, et ne gênent que le moins qu'ils peuvent les volontés de la nature : ils n'ont ni la retenue, ni la propreté, ni la discrétion que le *savoir-vivre* nous apprend ; et ne connaissent que fort imparfaitement ces égards et ces ménagemens que l'on se doit entre égaux, et de maître à serviteur. Toutes ces qualités ne s'accordent guère avec un genre de vie où l'on connaît moins la société par ses agrémens que par la nécessité de s'unir. Ajoutons qu'elles ne s'acquièrent que par l'usage du monde, en fréquentant des personnes pour lesquelles on est forcé d'avoir des égards, soit à cause de leur âge, soit à cause de leur rang, ou parce que ces personnes sont étrangères, ou parce qu'on ne les connaît pas encore ; car le défaut de connaissance demande une retenue qui tient du respect, et qui n'est véritablement connue que des personnes en qui la bonté du cœur s'accorde avec la politesse des manières. Les Sauvages Américains, uniquement occupés à pourvoir aux nécessités de la vie que la nature n'étend pas au-delà de la médiocrité, s'embarrassent peu de ces égards qui nous font dépendre les uns des autres. En un mot, si l'on excepte l'obéissance que ces peuples rendent à leurs chefs, la déférence qu'ils témoignent à leurs anciens, et celle des enfans pour leurs parens, on peut dire qu'ils méprisent tous les principes qui mènent à la politesse des mœurs. On peut fort bien comparer les Sauvages aux enfans : les idées naturelles des uns et des autres ne s'accommodent que des manières qui autorisent leur indépendance : ils renoncent volontiers à tout ce qui peut les gêner. Et de-là je tire ces conséquences ; que plus on aime l'indépendance, et moins on est susceptible de politesse ; que l'arrogance et la grossièreté sont plus ordinaires aux républicains qu'à ceux qui vivent sous un gouvernement monarchique ; et qu'au contraire la subordination qui est établie dans les monarchies est plus capable d'entretenir la politesse. Ceux qui connaissent les mœurs des républicains modernes, et qui ont bien lu l'histoire des anciennes républiques, ne prendront pas pour des paradoxes les maximes que je viens d'avancer.

Je ne prétends pas comprendre les Mexicains et les Péruviens dans le caractère que j'ai attribué aux autres Américains. L'histoire de ces peuples nous fournit de grandes preuves de leur politesse, à la vérité différente de

la nôtre, mais cependant aussi estimable, puisqu'elle était fondée sur les mêmes règles qui établissent le *savoir-vivre* par lequel nous nous donnons le pas sur tous les peuples de l'Univers. Les Mexicains adoucissaient par l'éducation la grossièreté qui est naturelle aux enfans, fortifaient leurs inclinations, (*a*) leur enseignaient la modestie et la civilité, même la manière de marcher et d'agir, corrigeaient les défauts de la jeunesse, empêchaient le progrès des passions naissantes. Les Péruviens ne se donnaient pas moins de peine pour former la jeunesse de leur État. Les uns et les autres entretenaient chez eux une subordination qui n'a rien d'insupportable, quand elle est fondée sur la naissance que la Providence nous a marquée, ou sur le rang qu'elle nous assigne, et lorsque la tyrannie n'y a point de part. Sans cette subordination, les hommes n'ont plus de vrais égards les uns pour les autres, parce qu'ils tâchent tous de s'attribuer une égalité pleine d'insolence et d'orgueil. Cela est évident en certains pays, où l'étranger ne voit qu'avec peine le moindre faquin décider sur la conduite de ses Souverains, et se comparer insolemment aux premières personnes de sa patrie, parce qu'il se trouve revêtu d'un bien qui lui soumet le jugement de ses concitoyens, et change leurs idées en sa faveur, quoique, le bien à part, il dût leur paraître aussi grossier que les Sauvages des Indes Occidentales.

(*b*) Les Sauvages de la Nouvelle-France n'observent en s'abordant aucuns préliminaires d'amitié : ils vont droit où ils doivent aller, s'asseient étant arrivés, se mettent à fumer, et font ensuite passer la pipe de main en main. Ce que les Canadiens pratiquent avec la pipe, se pratique avec le verre par les Allemands et par les peuples des Pays-Bas. Ils boivent à la ronde dans le même verre, et celui qui régale boit le premier : cependant cet usage s'abolit parmi les gens du bon ton. Quand les Floridiens arrivent à leurs assemblées ils se saluent mutuellement, après avoir salué leur chef et les plus anciens de l'assemblée. Nous gardons le même ordre dans notre manière de saluer.

Nous observons de saluer ceux qui éternuent, et souvent même de leur faire quelque souhait. Les anciens Païens ont eu cette coutume avant nous, et l'Incas Garcilasso de la Vega (c) témoigne qu'elle était en usage à la Floride.

Les Sauvages ont les mêmes principes de vices et de vertus que nous avons : on sait assez que cette proposition est incontestable. On sait qu'un enfant Américain et un enfant Européen qui viennent de naître, ne diffèrent en rien encore ; et, quand même il serait vrai qu'il y a une subordination d'ames, comme des Païens et même des Chrétiens l'ont dit, il n'en serait pas moins véritable que Dieu a créé l'un et l'autre pour être des créatures raisonnables. Malheureusement, nous ne saurions nous empêcher de mettre une extrême différence entre eux et nous. Ce faux jugement vient de notre orgueil. Peu s'en est fallu qu'on n'ait regardé les Américains comme des gens d'une autre espèce, organisés d'une autre manière, et conséquemment incapables de concevoir comme nous. Suivant ce principe, il ne fallait pas les tourmenter pour les convertir au Christianisme. Essayons de détruire

(*a*) *Histoire de la Conquête de la Floride.*
(*b*) Lescarbot, ubi sup.
(*c*) *Histoire de la Conquête du Mexique.*

un préjugé qui, au tems de la découverte du Nouveau-Monde, a fait périr des millions d'Américains, et ne nous autorise que trop encore à violer à l'égard de ceux qui restent les droits de l'humanité. Nous voyons dans l'histoire de la découverte de ce Continent de beaux exemples de courage et de valeur : on trouve dans l'Amérique Septentrionale cette force et cette intrépidité, qui ne sont pas les moindres parties de la vertu héroïque. Enfin tous ces peuples craignent beaucoup les reproches, et la honte que traîne après soi la lâcheté. « Ils sont, dit Lescarbot, excités à bien faire par l'hon» neur, d'autant que celui d'entre eux est toujours honoré et s'acquiert du » renom, qui a fait quelque bel exploit. » En récompense, il faut avouer qu'ils tombent dans un vice bien opposé à la magnanimité; c'est la vengeance, à laquelle les peuples de l'une et l'autre Amérique ont une inclination surprenante, et qui dégénère en brutalité : mais il y a même en cette vengeance une espèce de générosité. Ils l'exercent contre les hommes, parce qu'ils ont la force de leur résister; (*a*) et sauvent la vie aux femmes et aux petits enfans. Ils retiennent ceux-ci dans un esclavage perpétuel. Les peuples de l'antiquité en usaient de même.

Les Péruviens faisaient observer dans leur empire le premier principe de la morale, dicté aux hommes par la loi naturelle, savoir : de ne rien faire aux autres que ce que nous voudrions qu'on nous fît. Nous avons déjà donné des exemples de cette équité naturelle, qui est comme gravée dans le cœur de l'homme. Les Américains observent les uns envers les autres une fidélité inviolable, et resserrent les liens de leurs sociétés avec un désintéressement qui n'est pas commun ailleurs. Ils réservent pour leurs ennemis les ruses et les subtilités, même le parjure; ce qui est l'effet de l'orgueil des hommes : car nous avons tous quelque penchant à exclure du droit naturel ceux qui ne sont pas de notre société. Mais ce penchant, qui surtout se fait sentir en tems de guerre, n'est pas également violent dans les cœurs de tous les hommes. Quoi qu'il en soit, c'est peut-être à cette disposition qu'est dû le mépris que l'on a pour les étrangers et pour leurs manières, et ces façons de parler injurieuses dont les Français eux-mêmes n'ont pu se défaire encore : *C'est un Allemand; il me prend pour un Allemand; il entend aussi peu raison qu'un Suisse*. Il faut avouer que ces expressions caractérisent fort bien ces peuples : mais un Allemand serait-il moins en droit de dire *C'est un Français*, s'il voulait donner l'idée d'un homme léger et changeant ?

Les Américains sont ennemis de l'avarice. Insensibles aux peines et aux plaisirs que donnent des biens préparés de longue main, ils n'amassent que les provisions nécessaires à la vie, et tiennent le reste pour superflu. On observe que, dans les échanges qu'ils font avec les Européens, ils s'attachent particulièrement à l'utile; et, s'il en faut croire les voyageurs, l'estiment beaucoup plus que nous. Un d'entre eux dit à ce sujet qu'ils mesurent la valeur des choses à l'usage qu'ils prétendent en tirer; au lieu que, chez nous, la valeur des choses dépend très-souvent de notre imagination, et d'un faux éclat qui flatte la vanité. J'avoue pourtant qu'à certains égards, ils ne sont ni moins vains ni moins glorieux que nous; mais la manière de leur vanité est différente, et leurs idées sont moins corrompues.

Ils aiment assez à donner : il ne se visitent guère sans se faire mutuelle-

(*a*) Lescarbot, ubi sup.

ment des présens. Il serait plus difficile de présenter une idée avantageuse de leur tempérance et de leur sobriété, que de leur libéralité. J'ai déjà parlé de l'inclination qu'ils ont à boire avec excès. Ils mangent de même, et souvent avec dissolution. Voilà à peu près à quoi se réduit ce qu'on peut dire touchant les vertus et les vices des Sauvages. Un plus long détail serait inutile, et rendrait suspect tout ce qu'on avancerait sur cette matière. Je le dis encore, ils suivent mieux que nous les règles de la nature : mais ils naissent comme nous avec le germe des passions ; et ce germe pourra se mieux développer un jour, par cette addition continuelle d'idées étrangères aux idées simples et naturelles, qui fait notre mal. Si, en les exposant sans cesse à tous les objets dangereux qui corrompent notre jugement, il est possible qu'ils résistent toujours à la tentation, il faudra convenir de bonne foi qu'ils ont un naturel plus heureux que nous.

CHAPITRE XIV.

De l'Agriculture des Américains.

Je n'ai que peu de remarques à faire sur ce sujet. Ces peuples ne cultivent point la terre à notre manière. (*a*) « Ils la remuent avec des crocs de » bois, (ou plutôt avec des pièces de bois pointues,) nettoient les mau» vaises herbes, et les brûleut sur la terre. Les cendres de ces herbes » servent à l'engraisser, ce qui se pratique de même en plusieurs endroits » de l'Italie. Ils engraissent aussi leurs champs avec des coquillages de pois» sons . . . . , puis assemblent leur terre en petites mottes éloignées l'une » de l'autre de deux pieds ; et, le mois de mai venu, ils plantent leur bled » dans ces mottes de terre, à la façon que nous faisons les fèves, fichant » un bâton, et mettant quatre grains de bled séparés l'un de l'autre . . . » dans le trou ; et entre les plantes dudit bled . . . . . ils plantent des fèves . . . » La moisson faite, ils serrent leur bled dans la terre en des fosses qu'ils » font en quelque peuchant de colline, pour l'égout des eaux, garnissant » de nattes ces fosses : et cela font-ils parce qu'ils n'ont point de maison à » étages, ni de coffres pour le serrer autrement : puis le bled conservé de » cette façon est hors la voie des rats et souris. »

« Plusieurs nations de deçà, continue l'auteur qui nous fournit ce pas» sage, ont eu cette invention de garder le bled dans des fosses ; car Suidas » en fait mention . . . : et Procope, au second livre de la *Guerre Gothique*, » dit que les Goths, assiégeant Rome, tombaient souvent dans des fosses » où les habitans avaient accoutumé de retirer leurs bleds. Tacite rapporte » aussi que les Allemands en avaient ; et, sans particulariser davantage, » en plusieurs lieux de France ils gardent aujourd'hui le bled de cette » façon. » Au tems des semailles, les anciens assemblent le peuple pour labourer ou fouir ; et l'on prépare en même tems de quoi boire et se réjouir, comme cela se pratiquait autrefois, et comme on l'observe encore aujourd'hui chez tous les peuples de l'Univers.

(*a*) Lescarbot, ubi sup.

CHAPITRE XV.

Des Guerres des Américains.

Les guerres des Américains ne sont causées ni par l'avarice ni par l'ambition, mais par une espèce de point d'honneur, qui fait que l'un ne veut pas céder à l'autre. Elles ont presque toujours pour principe des injures, dont la mémoire passe chez eux de père en fils comme un héritage. Cette humeur guerrière est peut-être aussi ancienne que les premiers établissemens des Asiatiques en Amérique. Voici du moins ce qu'on croit pouvoir avancer sur cet article. Les hommes naissent libres et ennemis de la contrainte; mais, avec ce caractère, ils aiment à se faire des sujets : ils ne peuvent souffrir de concurrent, et cependant ils veulent trouver de l'émulation : quand ils l'on trouvée, ils ne se contentent pas de disputer, ils veulent vaincre : ont-ils vaincu, ils veulent abaisser l'émule. Où les trouver, ces émules? Les puissances du ciel sont trop élevées; les bêtes ne sont pas en état de disputer avec nous sur le point d'honneur : il faut donc chercher dans sa propre espèce des sujets capables d'entretenir cette émulation; et voilà, ce me semble, l'origine des guerres éternelles des Américains. Qu'on examine attentivement les disputes, le point d'honneur, les petites guerres et les haines des enfans; il me paraît qu'on y trouvera le même principe. Ils se querellent par émulation, méprisent, soumettent, mortifient le vaincu. Celui-ci se relève, secoue le joug, se venge. La querelle devient sérieuse, et la haine succède à l'émulation. C'est aussi à cette jalouse émulation, effet naturel de l'orgueil humain, qu'il faut attribuer l'amour des anciens Grecs pour la guerre. Ils étaient si prévenus en sa faveur, qu'ils reconnaissaient cette inclination pour la première des vertus, et que, pour mieux marquer le respect qu'ils avaient pour elle, ils tiraient du nom du Dieu de la guerre (*a*) le mot qui exprime l'excellence de la bonté. Ils avaient la coutume de se tenir toujours armés; ils allaient armés aux festins, aux plaisirs, aux réjouissances dont ils honoraient les Dieux, et ne perdaient jamais de vue cette émulation chatouilleuse, si bien marquée dans le caractère des héros de l'ancienne Grèce. Les Américains, en qui nous connaissons moins cette vertu héroïque dont nous faisons assez volontiers hommage aux Grecs et même aux Romains, observent aussi de se tenir continuellement armés. On remarque le même génie dans les peuples guerriers de l'Asie, et dans les anciens peuples du Nord. Enfin ne dirait-on pas que les Espagnols ont voulu du moins conserver l'image d'une coutume que leurs Ancêtres, les Cantabres et les Ibériens, n'avaient pas moins adoptée que les autres peuples guerriers de l'antiquité? On sait avec quel attachement les Espagnols modernes gardent l'épée à leur côté, et que, s'il faut ainsi dire, les plus vils artisans de cet État y attachent leurs lettres de noblesse.

Tous les peuples de l'Amérique commencent leurs guerres par des mo-

(*a*) Ἄρης, excellent, d'ἄρω, nom grec du Dieu Mars. Voyez *Feithii Antiq. Homer.*, Lib. IV.

tifs établis sur la simple loi naturelle, qui permet d'user de représailles pour rétablir les droits dont on a été dépossédé, ou pour réparer la brèche qui a été faite à ce que nous regardons comme nôtre. On leur a tué leurs compatriotes, leurs amis, leurs proches; il s'agit de les venger. Les anciens sont les orateurs, ils animent à la guerre, donnent le signal de la marche, et ne cessent en marchant d'exhorter les guerriers à la vengeance. On sait que les Grecs avaient la même coutume, et que le chant de quelques poésies, qui contenaient des exhortations à la vertu militaire et au mépris de la mort, servait chez eux de préliminaire au combat. La mélodie du chant était d'une nature à faire le même effet que les vers.

Les harangues des Brésiliens durent (*a*), nous dit-on, quelquefois six heures. Quelques peuples de la Nouvelle-France éprouvent le sort de la guerre d'une façon assez remarquable. (*b*) Ils se font attaquer par leurs femmes, et se battent contre elles dans toutes les formes. S'ils en sont vaincus, c'est pour eux un bon augure; mais s'ils les battent, c'est un présage de leur malheur. Les Américains septentrionaux déclarent la guerre par le refus du calumet; et les méridionaux, par le refus de recevoir les danseurs qu'on leur envoie. Je parlerai de toutes les cérémonies du calumet en un autre endroit. Ceux qui reprennent le calumet qu'on refuse de recevoir se retirent après avoir fait la danse de guerre, sans que le peuple ennemi viole en aucune façon envers eux le droit des gens. Ne pourrait-on pas comparer ces cérémonies à nos déclarations de guerre par des hérauts, à son de trompe, etc. ?

La mêlée commence par de grands cris, qui sont en usage chez les peuples les plus civilisés. On dit que les anciens Lacédémoniens faisaient le contraire, et qu'ils commençaient la bataille avec beaucoup de silence et de phlegme. Les Brésiliens jouent d'une espèce de flûte, qu'ils font avec les os des jambes de leurs prisonniers. Et la vue de ces os, et le son de ce funeste instrument, animent également ces peuples, dont l'acharnement inconcevable trouve des exemples même chez les nations qui portent le nom de Chrétiens. Il est du devoir des guerriers Sauvages de se refuser quartier; il l'est encore plus de périr en se défendant, et après avoir exterminé beaucoup d'ennemis. Leur courage n'est pas une fougue passagère que la moindre résistance arrête; ce n'est point un feu qui s'allume et s'éteint tout d'un coup, effet d'une violente agitation des esprits, qui, se calmant ensuite trop soudainement, abandonnent l'ame à des réflexions qui lui représentent toutes les horreurs de la mort : ils ne cèdent qu'à la surprise, et à des coups qui ôtent le pouvoir et la volonté de périr en se défendant. Ils se battent avec la même vigueur, pour empêcher que leurs morts ne tombent entre les mains des ennemis. Les anciens Grecs, presque aussi féroces que les Sauvages Américains, les abandonnaient aux bêtes des champs après les avoir mutilés : mais, pour prévenir ces indignités, on se battait pour ces morts; ou, si l'on ne pouvait mieux faire, et s'il arrivait que ces morts fussent des princes ou des généraux, on les rachetait à prix d'argent. Souvent on réglait un cartel pour les enterrer; ce qui, de tout tems, s'est observé chez des peuples civilisés. On dit que les Sauvages de l'Amérique Septentrionale (*c*) tuent tous ceux qui sont en état de leur résister, au lieu que les Méri-

(*a*) Coreal.
(*b*) Lescarbot.
(*c*) Lescarbot, Coreal, Hennepin; etc.

dionaux amènent leurs prisonniers pour les engraisser et pour (*a*) les manger ensuite; ce qui est peut-être une espèce de sacrifice, ou tout au moins une cérémonie religieuse. Plusieurs anciens peuples ont immolé les ennemis à leurs Dieux, et c'est ainsi que les peuples du Mexique, du Pérou et de la Floride l'ont pratiqué, suivant le témoignage de nos voyageurs. Nous trouvons dans l'Histoire Sainte quelques exemples de cette destruction religieuse: qu'il me soit permis de donner ce nom à la manière dont les Juifs exterminèrent les Cananéens et les autres peuples infidèles. Dieu le voulait pour sa gloire; et parce que les Cananéens le pratiquaient ainsi en l'honneur de leurs idoles, il ordonna aux Juifs d'user de ces représailles. Je ne dirai rien des autres raisons alléguées par les théologiens pour justifier cette conduite.

Les Brésiliens choisissent pour leur Capitaine ou Cacique, celui qui a tué le plus d'ennemis. Si l'on en croit Lescarbot (*b*), qui devait connaître un pays où il avait séjourné assez long-tems, les chefs ou capitaines des Sauvages du Canada parviennent à cet honneur par succession de valeur. C'est-à-dire que le fils est élu, s'il a la vertu du père; mais s'il dégénère, on choisit un autre chef. Il reste une faible image de cette ancienne coutume en quelques États de l'ancien Monde. A l'égard des Sauvages, il est vraisemblable que leurs gouvernemens sont formés sur ces idées naturelles, « que le chef doit » être uniquement redevable de son élévation au choix de ceux qui con- » sentent d'être ses sujets; qu'il n'est *éligible* qu'à cause de son habileté et » de sa vertu (duces ex virtute ducunt); que, sa capacité venant à man- » quer, il faut se soumettre à un autre chef ». Ces maximes sont admirables dans un gouvernement dont toutes les fins aboutissent à des guerres perpétuelles: alors la nécessité de se défendre détermine entièrement au choix d'un homme de tête et de cœur. Mais cette méthode pourrait être dangereuse dans nos États, où les vues immenses de la politique, et les ressorts innombrables des cabales jeteraient bientôt les peuples dans la division et dans la misère; peut-être même dans l'anarchie, état infiniment plus funeste que le règne d'un prince privé des qualités nécessaires à la royauté. La guerre fait en quelque manière chez nous un corps séparé du reste du corps politique; et, par cette raison, les charges militaires sont électives. Mais les premiers peuples du monde ne mettaient aucune différence entre le capitaine et le roi; de sorte qu'il fallait nécessairement déférer le pouvoir au plus courageux. Ce pouvoir n'était point borné quand il s'agissait de guerre, mais il l'était dans les conseils et dans les affaires domestiques. Un auteur savant et judicieux a très-bien remarqué (*c*) qu'Agamemnon était contredit dans les conseils, mais qu'il menait en maître absolu les Grecs au combat. Avant que les Romains eussent fait descente en l'île de la Grande-Bretagne, les anciens Anglais choisissaient des chefs qui les menaient à la guerre, réservaient le gouvernement politique aux assemblées des peuples, et se rendaient armés à ces assemblées, qui pouvaient avoir beaucoup de rapport à celles de Canadiens et des Iroquois, soit pour la manière de s'y rendre, soit pour celle de les tenir. Quelques peuples

---

(*a*) Plusieurs voyageurs prétendent que l'anthropophagie de ces peuples est fort au-dessous de ce que les Espagnols et les Portugais en ont écrit.

(*b*) *Histoire de la Nouvelle France.*

(*c*) *Feith. Antiq. Homer.*, L. II

d'Allemagne pratiquaient anciennement la même chose : ce qui ne les empêchait pas d'élire un prince ou un roi, qui n'était que général d'armée (*Dux*) ; et, afin que dans le domestique il ne fît rien de contraire au bien de l'État et à la sûreté de ses compatriotes, les principaux du peuple veillaient attentivement sur ses actions, et présidaient, comme les anciens parmi les Sauvages Américains, aux assemblées publiques. Les Floridiens, quoique gouvernés par des chefs plus absolus, ne s'éloignent pas de cet usage, puisqu'au rapport des Relations, ces chefs ne sont que les premiers guerriers de la nation.

Les armes des Américains sont l'arc, la flèche et la massue ; c'est ainsi que l'on peut appeler la tacape des Brésiliens, et le casse-tête des Iroquois et des Canadiens. Ces armes sont de l'invention du premier âge du monde : on n'en connaissait point d'autres dans la première antiquité. Tous ces peuples vont (*a*) nus à la guerre, mais ils portent une espèce de pavois (*b*) qui leur couvre tout le corps, à la façon des anciens « Gaulois..... » desquels ceux qui ne pouvaient guayer les rivières se mettaient sur leurs » boucliers qui leur servaient de bateaux.... Avec ces pavois, ils ont cha» cun sa masse de bois, le carquois sur le dos et l'arc en main, marchant » comme en dansant », et portant, en guise d'enseignes et d'étendarts, les chevelures des ennemis qu'ils ont assommés à la guerre (*c*). On nous dit « qu'ils amènent ordinairement avec eux des concubines pour amuser la » jeunesse, afin de bannir de leur esprit le souvenir qu'ils ont d'avoir » quitté leur patrie. » Quelque élevé que soit à nos yeux le mérite des héros de l'ancienne Grèce, il nous sera permis de les comparer ici aux guerriers du Mississipi et du Canada. Ils menaient, comme les Iroquois et les Hurons, leurs concubines et leurs maîtresses à la guerre ; et ces concubines étaient ordinairement des prisonnières de guerre.

Les embuscades et les escarmouches de ces Sauvages ont beaucoup de rapport à la manière de combattre en usage chez les Tartares : j'en ai dit quelque chose dès le commencement de cette Dissertation. C'est ainsi que se battaient autrefois les Parthes et les Massagètes, etc. Après le combat, les guerriers s'en retournent avec précipitation, et enlèvent la chevelure de ceux qu'ils ont tués ; mais s'ils emmènent des prisonniers, ils ne leur enlèvent la chevelure qu'après leur avoir fait souffrir des supplices inexprimables, qui ne finissent que par un dernier acte de barbarie qu'ils appellent (*d*) *boire le bouillon de son ennemi*. En effet ils boivent son sang, et le font boire à leurs enfans. *Enlever la chevelure*, c'est prendre toute la peau de la tête avec les cheveux ; ils la gardent comme un monument de leur valeur, et celui qui enlève un grand nombre de chevelures passe pour un guerrier accompli. A prendre l'Histoire Sainte au pied de la lettre, il semble que les Juifs aient autant estimé l'honneur d'enlever le prépuce philistin, que les Iroquois celui d'enlever la chevelure. Mais, quoi qu'il en soit, les anciens ne se contentaient pas de tuer leurs ennemis ; ils leur enlevaient la tête, revenaient au camp avec ce trophée de leur victoire, portaient quelquefois ces têtes pendues au poitrail de leurs chevaux, et les

(*a*) Lescarbot, ubi sup.
(*b*) Ceux des Brésiliens sont larges, plats comme le fond d'un tambour. Coreal.
(*c*) La Poterie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*.
(*d*) La Poterie, ubi sup.

attachaient ensuite solennellement aux portes ou à la muraille d'un temple; souvent ils les embaumaient et les conservaient avec soin pour montrer dans l'occasion à leurs amis ce monument de leur valeur. Les Boiens prenaient les crânes de leurs ennemis, et les garnissaient d'or ou d'argent, après les avoir vidés, pour les faire servir de gobelets. Tous ces usages vont au même but : c'est d'éterniser cette valeur, ou plutôt, cette férocité qui, chez les Grecs et chez les Romains, se parait du nom de vertu.

CHAPITRE XVI.

De l'Amour de la Patrie.

L'amour de la patrie n'est pas toujours l'effet du raisonnement ou du devoir d'un honnête homme. Il ne faut pas s'imaginer que toutes les fois qu'on pense au pays natal, on n'ait en vue que le bonheur de l'État, le bien du prince, le salut de ses concitoyens. Cette affection, si estimée des anciens qu'elle en a mérité des statues, n'est bien souvent (*a*) *qu'un charme physique qui nous lie, qui nous attache à la pièce de terre que nous avons la première foulée aux pieds.* C'est l'effet de l'éducation, de l'habitude, du tempérament, souvent aussi de l'amour-propre; une suite du préjudice que la *transplantation* cause à nos corps, qui, semblables aux plantes, ne peuvent s'accommoder à toute sorte de climats, et souvent même s'affaiblissent et perdent leurs bonnes qualités dans un territoire étranger. Il est certain que beaucoup de personnes se trouvent dans le fâcheux état que l'on appelle ordinairement *maladie du pays;* mais le pis est que cette maladie est presque toujours accompagnée d'une indisposition d'esprit que les plus beaux raisonnemens ne sauraient guérir, et qui est au-dessus des forces de la médecine.

Nous trouvons dans les plus sauvages de tous les hommes les caractères qui forment un amour raisonnable de la patrie, et ceux auxquels on peut reconnaître la maladie du pays. L'antiquité nous fournit d'excellens exemples du premier, mais l'histoire moderne n'en fournit pas de moins remarquables. Si l'on jette les yeux sur les conquêtes des Espagnols au Mexique et au Pérou, l'on y verra des peuples sacrifier leurs biens et leurs vies à l'amour de la patrie, et combattre la tyrannie de ces cruels conquérans avec toute l'intrépidité dont est capable un soldat qui n'a que le cœur sans la discipline. Pourquoi donc ne rendrions-nous pas aux Américains la même justice qui est due aux Grecs, aux Romains, aux Français, aux Suisses, aux Hollandais, en un mot à tous ceux que nos historiens ont immortalisés pour avoir défendu courageusement leur patrie et leur liberté? Qu'on ne croie donc pas que les peuples de l'Amérique aient été animés d'un autre esprit que les peuples de notre hémisphère : nés aussi libres que nous, ils n'étaient nullement obligés de nous céder leurs biens et leur liberté. Serions-nous assez injustes pour n'attribuer qu'à une férocité de bête ce que l'amour de la patrie a fait faire aux Indiens Occidentaux? Dom Antoine de Solis, auteur de l'*Histoire de la Conquête du Mexique*, ne peut s'em-

(*a*) La Mothe-le-Vayer, *Œuvr. divers.*. Lettre 77.

pêcher d'accorder aux Mexicains la gloire d'avoir poussé la défense de leur État jusqu'aux derniers efforts de valeur et de patience ; ajoutons à cet aveu le généreux discours de l'empereur Guatimozin à Cortez après la perte de son empire, puisqu'on y trouve toute la grandeur d'ame que nous admirons dans les héros de nos histoires Les peuples du Pérou n'ont reçu le joug des Espagnols qu'après avoir combattu vaillamment pour la défense de leur pays, et fait contre eux tous les efforts dont ils étaient capables, au milieu des guerres civiles qui déchiraient alors leur patrie. Depuis deux cents ans, les peuples du Chili disputent sans relâche leur liberté ; ceux de la Floride n'ont pu encore être subjugués. Qu'on aille même chez les Sauvages des Indes Occidentales, et l'on y remarquera certainement quelques traits du caractère auquel nous reconnaissons le véritable amour de la patrie. La brutalité des nations du Brésil, du Paraguay, du Nouveau-Mexique, de l'Amazone, etc., cache des principes aussi solides que ceux qui nous font agir.

A l'égard de cet autre amour de la patrie qui mérite bien plutôt le nom de maladie ou d'infirmité, les personnes raisonnables ne le prendront jamais pour une vertu ; c'est au contraire une indisposition très-dangereuse qui fait blâmer sans sujet les meilleures choses, qui porte à mépriser toutes les bonnes qualités des étrangers, et prévient injustement contre leurs lumières. Ceux que cette maladie attaque ne raisonnent plus ; tout leur déplaît, tout les choque ; les arbres, les plantes, les fruits n'ont pas à beaucoup près les propriétés qu'ils découvrent en ce que la terre produit chez eux. Un sol étranger (c'est ainsi qu'ils parlent), corrompt la nature, ils s'y corrompent eux-mêmes ; les élémens y contractent des qualités infiniment différentes de celles de leur pays natal, et toujours nuisibles ; l'air y reçoit des influences pernicieuses ; les usages y sont bizarres, les coutumes extravagantes, les pratiques ridicules : à peine accordent-ils aux étrangers le privilége de raisonner ; tout ce qui n'est pas de leur pays natal est grossier, barbare, affreux. Des nations entières, et même très-éclairées, ne peuvent s'empêcher, malgré leurs lumières, de tomber dans plusieurs de ces excès. Les Grecs et les Romains appelaient *Barbares* tous les autres peuples. les Chinois prétendent être les seuls éclairés dans l'Univers. Lorsque les Espagnols commencèrent leurs conquêtes dans le Nouveau-Monde, les Mexicains virent avec une surprise extraordinaire l'industrie et la valeur de ces nouveaux venus : ils ne pouvaient concevoir qu'il y eût ailleurs qu'au Mexique de la politesse et des lumières. Les Anglais décident assez hardiment sur leur propre mérite, au préjudice des étrangers ; ils méprisent les manières et les usages des autres pays ; ils se plaisent même à paraître étrangers chez leurs voisins. Les Français ne leur doivent guère de ce côté là : on sait qu'ils ont pour les coutumes de leur pays une complaisance aussi aveugle que celle des peuples dont nous venons de parler. Enfin, toutes les nations du monde donnent généralement la préférence à la terre qu'elles occupent : quelque ingrate, quelque stérile qu'elle puisse être, elle a pour eux des charmes inexprimables. Tel écoute avec plaisir les grenouilles de ses marais, qui, se trouvant à quelques lieues de sa patrie, ne pourrait souffrir la mélodie d'un rossignol, uniquement parce qu'il est transplanté. Tel autre vit tranquillement parmi les loups et les ours de ses montagnes, et trouve plus de grace dans la grossièreté de son canton que dans l'ingénieuse politesse des Français. Il semble que des gens de ce caractère soient du naturel des plantes sauvages, qu'il faut laisser croître

dans la hourbe des marais, ou dans les montagnes. Après tout, si la douceur que (*a*) les Sauvages de Groënlande éprouvèrent à la cour de Danemarck ne les empêcha pas de regretter la pauvreté de leur patrie, ni de chercher de revoir, au péril même de leur vie, les glaces du Septentrion, serons-nous surpris que des peuples, accoutumés aux voyages, et civilisés par le commerce des étrangers, préfèrent leurs stériles campagnes aux plaines riantes et fertiles de leurs voisins; qu'ils habitent plus volontiers entre les rochers et sous des neiges éternelles, que dans le voisinage des vignes et des orangers; qu'enfin, ils se félicitent chez eux de la pesanteur de leur tempérament, et la mettent hardiment au-dessus de cette légèreté de génie si estimée des autres peuples? Voilà comment on aime à se faire des idées avantageuses de sa naissance, de son caractère, de son état, et qu'on met tout en œuvre pour faire sentir ses prétendus avantages aux étrangers. Un peuple, en prenant le pas sur l'autre, s'attribue le plus de mérite qu'il peut, sans que la bienséance lui serve de règle en cette occasion. Ceux qui n'ont fréquenté que des gens de leur province, ont ordinairement ce défaut. Écoutons un de nos Français encore tout neuf, et qui n'a rien vu. Il ne doute pas que la France ne soit le premier empire de l'Univers; il s'imagine que toute la terre doit fléchir le genou devant son roi; il ne parle qu'avec emphase des avantages de sa patrie. Il s'imagine que tous les peuples se sont réunis pour témoigner en faveur du mérite de sa nation, et c'est beaucoup s'il ne cite même les Taupinamboux et les Margajats comme garans de ce qu'il avance.

CHAPITRE XVII.

Du Commerce des Américains, de leurs Procès, de leurs Esclaves, etc.

Les Américains, et principalement les Sauvages, ne vendent ni n'achètent à prix d'argent. Tout leur commerce consiste à troquer, comme cela se pratiquait dans les premiers tems, et lorsque l'on ignorait encore tous les artifices que l'avarice a inventés pour enrichir les négocians. Autrefois les Indiens Orientaux, et plusieurs anciens peuples, ne connaissaient pas d'autre manière de négocier que le troc. (*b*) Lycurgue même donna une loi pour établir chez les Spartiates un usage qui rendait l'or et l'argent bien moins nécessaires qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Il ne paraît pas que les peuples de l'Amérique aient aucune connaissance de ce que nous appelons *pratique* et *chicane*, ni par conséquent qu'ils aient besoin de notaires, d'avocats et de procureurs, misérables suppôts de l'injustice des hommes. Les affaires civiles se terminaient chez les Méxi-

(*a*) *Recueil de Voyages au Nord*, Tome I. « Nous voyons les Suisses, que nous prenons pour les hommes d'Europe de la plus grosse pâte, quoiqu'il s'en trouve de très-excellens en toute sorte de professions, être sujets à une faiblesse pour ce regard..... La plupart de ceux qui quittent leurs cantons incultes et sauvages pour venir en France ou ailleurs, tombent dans une maladie qu'ils nomment *heinvei*..... : le seul désir de revoir leur pays les rend si hétiques et si imbécilles, qu'ils courent fortune de la vie s'ils ne retournent visiter leurs foyers et leurs montagnes, aussi affreuses qu'infertiles ». La Mothe-le-Vayer, Tome II de ses *Œuvres in*-folio, Lettre 77.

(*b*) *Feithii Antiq. Homer.*, L. II.

cains par l'autorité d'un tribunal, qui jugeait en dernière instance. Tous les jugemens étaient sommaires et sans écritures : le demandeur et le défenseur paraissaient, chacun avec ses raisons et ses témoins, et la contestation était décidée sur-le-champ. Le seul délai qu'on pût apporter à la décision d'une affaire contestée, c'était l'appel au tribunal supérieur, où le prince présidait lui-même. Heureux pays, où celui qui disputait son bien contre un ravisseur n'était pas exposé à le perdre par la chicane étudiée de ses propres défenseurs ! La justice du Pérou s'administrait avec la même brièveté qu'au Mexique : les Floridiens ont recours à l'arbitrage et au jugement de leurs Caciques, dont la décision, à ce qu'on nous dit, sert de loi sans appel, et sans mécontentement des parties. (*a*) On nous dit encore que les Turcs ne se sont pas chargés de toutes les formalités captieuses de notre jurisprudence, et que le nombre de ceux qui font profession de cette science parmi ces infidèles est si petit que, dans toute l'étendue de l'empire Ottoman, il n'y a pas tant de gens de justice que dans la seule ville de Paris. (*b*) Chacun plaide sa cause en Perse, même les femmes ; et l'on n'y voit ni procureurs, ni notaires, ni avocats. Il est vrai qu'avec cela, les procédures y sont assez difficiles ; mais on a du moins l'avantage d'éviter les longs détours d'un chicaneur, à qui la plus juste cause ne sert jamais qu'à faire sa main. D'où vient donc que les Chrétiens, qui font profession d'une religion pleine de modération et d'équité, paraissent beaucoup plus (*c*) enclins aux procès, que tous les peuples dont nous venons de parler? Est-ce une suite de leurs grandes lumières, qui les rendent plus ingénieux et plus pénétrans? Ou plutôt ne devraient-ils pas (*d*) ce caractère au mélange de lois et de coutumes qui s'est formé en Europe, par celui d'une infinité de peuples barbares sortis du Nord ?

Les Américains n'ont point d'autres esclaves que ceux qu'ils font à la guerre, ainsi que cela se pratiquait autrefois chez les peuples de l'antiquité. Ceux-ci les revendaient souvent, et même c'était chez eux un commerce très-considérable : mais les Américains ne les vendent pas, ils les retiennent à leur service, les affranchissent quelquefois, et les adoptent dans leurs familles. Cependant les esclaves servent ordinairement de victimes à leur vengeance, et peut-être doit-on regarder comme une espèce de sacrifice le massacre qu'ils font de ces misérables prisonniers. C'est de quoi nous avons déjà parlé. (*e*) On dit que, parmi les anciens, ceux de l'île de Chio

---

(*a*) *Voyage de Loir*, cité par la Mothe-le-Vayer, Tome II de ses Œuvres diverses, Lett. 109.

(*b*) *Voyage* de Chardin, Tom. VI, édit. *in*-12.

(*c*) Un proverbe espagnol dit que les Juifs se ruinent à leurs pâques, les Maures à leurs noces, et les Chrétiens à leurs procès. La Mothe-le-Vayer, Tome II de ses Œuvres *in*-folio, Lettre 58.

(*d*) Les chicanes et les procès se multiplièrent vers les derniers tems de la république romaine. Ce fut alors que la jurisprudence devint épineuse : les difficultés augmentèrent sous le règne des empereurs; mais elles augmentèrent bien davantage, lorsque les Goths et les autres peuples du Nord de l'Europe qui se débordèrent dans l'empire romain, établirent leurs lois et leur jurisprudence dans les pays qu'ils occupèrent. Il se fit insensiblement un mélange prodigieux de tours de chicane et de questions juridiques, qui embarrassèrent les procédures, et qui durent en partie leur origine à la différence qui se trouvait entre la coutume des nouveaux venus et celle des anciens habitans. Ces mélanges et ces différences produisirent bientôt une infinité de livres de droit; et, en même tems que cette jurisprudence se répandait comme un torrent dans toute l'Europe, il s'établit avec la même rapidité des evocats, des notaires et des procureurs sans nombre, qui, pour vivre plus grassement aux dépens de leurs parties, firent de leur mieux pour embarrasser les causes.

(*e*) *Feithii Antiq. Homer.*, L. III.

furent les premiers qui allèrent acheter dans les pays étrangers, non des prisonniers, mais des gens libres; et l'historien Grec ajoute que ces avares marchands attirèrent sur eux la colère des Dieux. Ils furent, dit-il, opprimés par ces esclaves, dont ils opprimaient la liberté. Nos peuples Chrétiens, qui font aujourd'hui le même trafic, et vont sur les côtes d'Afrique charger leurs vaisseaux de Nègres qu'ils vendent ensuite aux Indes Occidentales, ont à craindre un pareil sort.

CHAPITRE XVIII.

De leurs Cérémonies Funèbres, etc.

Quelque bizarres et ridicules que nous paraissent les différentes manières de pleurer les morts, établies dans le monde, il est certain que le principe en est juste, raisonnable et naturel. Tous les hommes ne peuvent s'empêcher d'accorder à ceux qui leur appartiennent ou qu'ils estiment, ces derniers témoignages de leur affection; mais la manière dont l'affliction se manifeste est l'effet du tempérament ou de l'inclination. L'idée que l'on s'est faite ensuite de l'état des hommes après la mort, soit par la tradition ou par la religion, a été capable d'ajouter beaucoup de choses à ce tempérament et à cette inclination, ou, tout au moins, de mettre en règle et de réduire en coutume nationale cette douleur si juste, si raisonnable, si naturelle. Il me semble que telle est à peu près l'origine de toutes les cérémonies funèbres que nous connaissons, et même de celles que nous trouvons les plus ridicules. Essayons de justifier ce que nous venons d'avancer, en donnant, pour ainsi dire, les preuves généalogiques de deux usages pratiqués en quelques cérémonies funèbres. On nous assure que certains peuples ont la coutume de se couper les cheveux en signe de deuil, d'interroger leurs morts sur la cause de leur départ de ce monde, et de leur demander fort sérieusement s'ils ont manqué de quelque chose en cette vie, si l'on a négligé d'avoir soin d'eux, quel a été le sujet de leur chagrin, etc. Voici comment cette coutume peut s'être établie. Quelque personne de marque en ayant perdu une autre qui lui était chère, s'abandonne aux larmes et aux regrets, se dépouille de ses ornemens, et, dans l'excès de sa douleur, se désespère, s'arrache les cheveux, adresse des plaintes au défunt, passe même des plaintes aux invectives, revient ensuite à cette tendresse affectueuse qui parle toujours dans la première douleur, apostrophe le défunt en plusieurs manières, et veut presque l'obliger à rendre raison de sa mort. On convient sans peine que la douleur est violente, et qu'elle est l'effet d'une amitié qui ne l'est pas moins; mais elle l'est aussi d'un tempérament fort vif, qui ne s'accommode pas des passions mnettes. J'ai dit que cette personne est de marque : cela suffit pour lui trouver des imitateurs, des sujets, des serviteurs, qui pleureront comme elle pleure, qui se couperont les cheveux pour l'amour du mort, qui lui adresseront des plaintes, etc. N'oublions pas que celui qui pleure et celui qui est pleuré étant des gens de considération, l'on pourra célébrer pour l'amour d'eux un anniversaire tout pareil à cette douleur si vive et si naturelle dont j'ai donné la description. D'autres personnes imiteront la

cérémonie, et la chose tournera insensiblement en formulaire. Si l'on ajoute à cela des idées que la superstition prête assez communément aux cérémonies des morts, et celles que les peuples le moins éclairés ont observées de l'immortalité de l'ame, on pourra peut-être remonter à l'origine de plusieurs coutumes aussi bizarres que l'est celle d'interroger les défunts sur le sujet de leur mort.

(*a*) Les Sauvages de l'Amérique Septentrionale pleurent les morts, et les gardent après leur décès. L'auteur que je cite dit qu'ils se servent d'une espèce de baume pour préserver les corps de la pourriture : mais un écrivain plus moderne (*b*) parle aussi d'un vermillon qu'on applique sur le visage du mort, et donne à ce baume le nom *d'huile d'animaux*. Il serait fort inutile de rappeler ici ce que tout le monde sait de l'ancienneté des embaumemens, et de leur usage chez les Égyptiens, les Juifs, les Péruviens, etc. Ces peuples Américains observent aussi la coutume de pleurer les morts plusieurs jours de suite, et de chanter des chansons funèbres à leur louange. Les parens du défunt et quelques vieilles s'acquittent de ce devoir; ce qui était de même en usage chez les Romains : car ils avaient de (*c*) vieilles pleureuses à gage, et certains (*d*) chants funèbres, que des flûtes destinées aux funérailles accompagnaient. Les Grecs n'employaient que des hommes aux chants mortuaires; mais les Hébreux ajoutaient aux chants, aux pleurs et aux lamentations, les jeûnes, le sac et la cendre. Aujourd'hui, les Catholiques et les Luthériens chantent aussi pour les morts. Nous laissons aux parens et aux amis les pleurs, que la nature ou la tendresse exigent d'eux : nous voyons même avec quelque satisfaction les larmes qui n'ont d'autre source que la bienséance, quoiqu'elles paraissent aussi naturelles que les premières, dans les mouvemens d'affection qu'excite d'abord la vue d'une personne qui, pendant sa vie, était liée en plusieurs manières à ceux qui la pleurent. Il ne nous appartient pas de caractériser ces larmes si souvent trompeuses, si communes en tous les siècles, et surtout si familières aux femmes. Il en est qui se désespèrent avec autant de facilité, que si elles avaient aimé véritablement. (*e*) On nous dépeint la douleur des Gasconnes et des Languedociennes comme une source abondante de saillies originales, qui tarit deux ou trois jours après la perte de l'objet qu'elles paraissent regretter. Ces saillies sont accompagnées de pleurs, de gémissemens, d'exclamations, de sanglots. Des amies mêlent leurs larmes à celles de l'affligée. Elles pleurent parce qu'elles voient pleurer, et soupirent en apparence avec autant d'amertume que si elles étaient affligées. Le concert de larmes et de sanglots se fait entendre à plusieurs maisons à la ronde; et, pendant qu'il dure, on donne un détail exact des belles qualités du défunt, ou de la défunte. La vivacité du climat fournit à l'imagination une infinité de particularités touchantes, mais cette vivacité les fait oublier avec la même promptitude : l'affligée se met bientôt en état de consoler celles qui pleuraient à son intention.

Quelques Sauvages de l'Amérique se barbouillent le visage avec du noir, pour marquer leur deuil. Les Juifs mettaient de la cendre sur leur tête.

(*a*) Lescarbot, dans l'*Histoire de la Nouvelle France*.
(*b*) La Polerie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*.
(*c*) *Præficæ*.
(*d*) *Næniæ*.
(*e*) Lescarbot, ubi sup., donne une fort plaisante description du deuil de ces femmes.

Les héros d'Homère et de Virgile se roulaient dans la poussière, et s'en couvraient aussi la tête. En tems de deuil, les Américains Septentrionaux ne se coupent point les cheveux, et affectent, pour témoignage de leur affliction, de n'avoir que de méchans habits sur le corps. Les anciens Grecs portaient aussi des habits crasseux et usés; mais ils se coupaient les cheveux, et les jetaient sur le mort qu'ils avaient chéri, ainsi que les Floridieones le pratiquent encore à l'égard de leurs maris. Je parlerai de cette coutome dans la suite de cet ouvrage. Les Égyptiens, les Juifs, et plusieurs autres peuples Orientaux, déchiraient leurs habits pour témoigner leur tristesse. Les premiers ne se coupaient point les cheveux, mais ils se barbouillaient le visage, s'absteoaient pendaot soixante et douze jours de plusieurs sortes d'alimens, ne se lavaient poiot, ne prenaient aucun plaisir, et passaient ce terme de soixante et douze jours dans les pleurs. Les Mexicains en employaient dix aux obsèques de leurs morts, mais les anciens Thraces faisaient les obsèques trois jours après le décès. Je cite ces exemples pour montrer la cooformité des Américains avec les autres peuples du monde, en ce qui regarde les cérémonies fuoèbres: cependant il serait inotile de faire ici un plus long détail de ces coutumes, puisqu'il faudra y revenir dans la suite.

Les Américains brûlent ou enterrent avec le mort tout ce qui lui a servi pendant sa vie, et même une partie de ses richesscs: les Mexicains et les Péruviens lui donnaient aussi des domesliques pour lui tenir compagnie, ou pour le servir après cette vie. Dans (*a*) Homère, Achille fait porter des armes sur le bûcher de son cher Patrocle, égorge une douzaioe de jeunes hommes pour l'amour de ce favori, lui donne des chevaux et des chiens, lui expédie enfin tout ce qu'il croit devoir lui être agréable en l'autre monde. Les anciens Gaulois, les peuples de la Grande-Bretagne et les Germains pratiqosient les mêmes usages (*b*).

Les Juifs et les Chrétiens enterrent leurs morts: l'usage de les enterrer est très-ancien. Il a précédé celui de brûler les corps, et l'on observe que les Romains l'ont eu dans les premiers tems de leur République. En général, les Américains enterrent aussi leurs morts; mais les Brésiliens (*c*) les mettent de bout dans des fosses creusées en forme de tonneau, et font ordinairement ces fosses dans leurs aldeas. Les anciens Romains, et quelques autres peuples, ensevelissaient très-souvent les morts dans leurs propres maisons et dans leurs jardins: d'où, selon Servius, est venue la coutume d'adorer les Dieux domestiques que les aociens appelaient *Lares*. Cependant les lois des Douze Tables ordonnaient que l'inhumation des corps se fît hors de la ville (*d*). Les Brésiliens oot un autre usage assez remarquable: c'est de chanter à l'honneur des morts toutes les fois qu'ils passent près de leurs fosses; ce qui est une espèce de commémoration que ces Sauvages font pour eux.

(*a*) *Feith. Antiq. Homer.*, L. I.

(*b*) Ces peuples, nous dit-on, enterraient avec leurs morts tout ce qui leur appartenait, non pas à dessein de s'en servir en l'autre monde, mais afin qu'il ne restât rien d'eux qui pût donner la moindre pensée aux vivans de la perte qu'ils avaient faite: il n'est pas même permis de nommer un mort parmi les Sauvages de la Nouvelle-France, parce qu'ils regardent comme un outrage qu'on leur renouvelle la douleur de la perte qu'ils ont faite. La Mothe-le-Vayer, Œuvr. div., Lettre 97.

(*c*) Lescarbot, ubi sup. Coreal, dans ses *Voyages*.

(*d*) Coreal, ubi sup.

Les Sauvages du Canada, les Missisipiens, et plusieurs nations de l'Amérique Méridionale, font des présens à leurs morts. Cet usage revient à celui de quelques peuples de l'antiquité, qui portaient libéralement aux défunts ce qu'ils croyaient devoir leur être agréable en l'autre monde.

CHAPITRE XIX.

De la Manière dont les Américains conservaient l'Histoire.

(*a*) J'ai dit que les Américains ignoraient l'usage de l'écriture : cependant on nous assure que les peuples de la Nouvelle-Espagne, et principalement ceux de Jucatan, faisaient avec des feuilles d'arbres certains livres dans lesquels ils écrivaient ou représentaient les événemens mémorables. On y voyait la manière dont ils divisaient les tems, l'idée qu'ils avaient du cours des astres, ce qu'ils savaient de la physique et de l'histoire naturelle. Si cela est bien véritable, le papier du Jucatan devait avoir quelque rapport avec celui des anciens Égyptiens. Le zèle destructeur des moines et des prêtres Espagnols, qui prenaient pour opérations magiques et pratiques superstitieuses tout ce qu'ils n'entendaient pas, fit condamner ces précieux monumens au feu : ainsi il est impossible de déterminer au juste le rapport de ces livres avec les nôtres. Ce qu'on en peut dire de plus certain, c'est qu'ils étaient pleins d'hiéroglyphes et de peintures, qui servaient à représenter des événemens historiques, et les phénomènes de la nature. Je parlerai de l'année Mexicaine dans le suite de cet ouvrage : maintenant il suffira de donner une idée générale de ces caractères ou figures hiéroglyphiques. Pour désigner l'année que les Espagnols entrèrent dans le Mexique, ils peignaient sur une roue, qui chez eux signifie le cours de l'année, un homme avec un chapeau, et vêtu à l'espagnole : mais comme cette manière d'exprimer ses pensées ne donnait pas une idée assez complète des objets, ils suppléaient à ce défaut en apprenant par cœur des discours en prose et des pièces de poésie de la façon de leurs savans. Ces pièces servaient de commentaires aux hiéroglyphes, et conservaient, en passant de bouche en bouche, la tradition des événemens.

A l'égard des peuples du Pérou, ils n'avaient ni lettres, ni caractères à la façon des Chinois, ni chiffres comme les Arabes, ni hiéroglyphes à la manière des Égyptiens. Cependant ils avaient quelque connaissance de la peinture, mais elle était fort grossière. En général ils ne tenaient pas d'autres registres, ou mémoriaux, que la tradition orale et les quappas ou quippos. Ces quippos étaient des cordons de coton ou de boyaux, auxquels d'autres cordons étaient attachés avec des nœuds de distance en distance et de différentes couleurs, suivant les choses dont ils voulaient se ressouvenir. Les nœuds étaient plus ou moins gros, selon l'idée qu'il s'agissait d'exprimer. Il est difficile de concevoir tout ce que ces cordons leur représentaient, ni tous les secours que leur mémoire en recevait. Il suffit de dire qu'ils leur servaient d'annales, de codes de lois, de rituels, de cérémoniaux, etc. ; et qu'ils faisaient avec leurs cordons, leurs cordelettes, leurs

(*a*) Acosta, *Histoire des Indes*.

nœuds, leurs couleurs, autant de combinaisons différentes que nous en faisons avec les vingt-trois lettres de l'alphabet. Ces quippos étaient sous la garde de certains officiers publics que l'on appelait *Quippocamaios*, dont la charge répondait en quelque façon aux notaires et aux secrétaires d'État.

Les Péruviens se servaient aussi de petites pierres qu'ils disposaient en forme de roue, quand ils voulaient apprendre quelque chose par cœur, et conserver la mémoire d'un fait remarquable. C'était un faible équivalent de l'écriture, mais qui cependant témoignait à son défaut l'effort d'imagination dont l'esprit humain est capable. Au tems de la découverte de l'Amérique, les Péruviens que les missionnaires Espagnols convertissaient à la foi Chrétienne, apprenaient les principes de la religion avec ces petites pierres disposées en roues. L'une de ces roues exprimait le *Credo*, l'autre le *Pater*, l'autre l'*Ave*, etc.

Finissons par la disposition des caractères, ou plutôt des hiéroglyphes des Mexicains. Souvent ils les arrangeaient en cercle, ou de bas en haut, ou du centre à circonférence. Toutes ces manières n'ont aucun rapport avec la manière d'écrire des Latins, des Grecs, des Hébreux et des Chinois.

SECONDE PARTIE.

RELIGION DES AMÉRICAINS.

RELIGION DES PEUPLES DE LA BAIE DE HUDSON, etc.

LE nord de l'Amérique est si peu connu, et ce que les Relations nous en disent est si incertain, qu'il serait impossible de donner une description raisonnable de la religion de ses peuples. Voici tout ce que j'ai pu en recueillir: Les Sauvages qui habitent aux environs de la baie de Hudson n'ont aucun principe distinct de religion; et (*a*) chacun, à ce que dit un voyageur qui a décrit assez exactement cette baie, s'y fait un Dieu à sa mode, auquel il a recours dans ses besoins, par exemple, quand il est malade. C'est ne dire que très-peu de chose en s'exprimant de la sorte. Nous ne savons pas mieux quelle idée les Sauvages du détroit de Frobisher et des côtes situées au nord-ouest de l'Europe, se font de la Divinité. Peut-être est-elle la même que celle des autres Sauvages de l'Amérique Septentrionale : mais, puisqu'on ne saurait dire précisément en quoi consiste leur Idolâtrie, il vaut autant se taire sur ce sujet, que payer de fables la curiosité du lecteur.

(*a*) Relation de la Baie de Hudson, dans le Tome VI du *Recueil de Voyages au Nord*, de la première édit.

(*a*) Un voyageur dit, avec beaucoup de raison, que la vie errante éloigne l'esprit du Sauvage de la connaissance de Dieu : cette réflexion est sensée. Nous avons une preuve de cette vérité dans la conduite des gens du monde. Cependant, continue-t-il (*b*), les Sauvages, « ne sont point insensibles au » bonheur et aux disgraces qui leur arrivent. Ils semblent avoir quelque » principe du Manichéisme. Ils reconnaissent..... un bon et un mauvais » esprit : ils appellent (*c*) *Kitchimanitou* le Dieu de prospérité ; celui dont » ils s'imaginent recevoir tous les secours de la vie, qui préside dans tous » les effets heureux de la nature ». Ils appellent *Matchimanitou* le mauvais esprit, l'ennemi de la prospérité de l'homme, celui qui les afflige, auquel ils attribuent les maux qu'ils souffrent. Ils croient que le soleil est le bon principe, et la lune le mauvais ; ce qui a quelque rapport à la croyance des anciens, qui (*d*) attribuaient à la lune des influences mauvaises et pernicieuses. Les Sauvages dont je parle semblent reconnaître le soleil pour le souverain Maître de l'Univers. Ils l'encensent avec du tabac, et cela s'appelle chez eux (*e*) *fumer le soleil*. Voici comment ils pratiquent cette cérémonie religieuse, que je crois pouvoir désigner sous le nom d'*encensement*. Les chefs des familles s'assemblent dès la pointe du jour chez quelqu'un des principaux chefs. Celui-ci allume le calumet, le présente trois fois au soleil levant ; et pendant qu'il le conduit avec ses deux mains selon le cours du soleil, jusqu'à ce qu'il arrive au point où il a commencé, il lui adresse ses vœux, lui demande sa protection, le supplie de le diriger en ses entreprises, et lui recommande toutes les familles du canton. Ensuite le chef fume dans le calumet, et le présente à l'assemblée, afin que ceux qui la composent fument le soleil chacun à leur tour.

Avant que d'aller plus loin, il faut donner ici la description du calumet (*f*). « C'est une manière de (*g*) pipe fort longue, faite de pierres rouges, enjolivée de têtes de (*h*) pics-bois, et de canars branchus, qui se perchent sur les arbres. La tête de ces oiseaux est de la plus belle écarlate qui se puisse voir, et parée de beaux plumages. Ils suspendent ou attachent au milieu du bâton qui fait le corps du calumet, des plumes d'ailes d'un oiseau

---

(*a*) La Poterie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, Tome I, 1722.

(*b*) On ne parle ici que des peuples les plus septentrionaux de l'Amérique, qui font le traite avec les Anglais et les Français pour le castor et les autres pelleteries.

(*c*) *Manitou* est le nom que tous ces peuples donnent à un génie qu'ils croient résider en ce qui a vie, et même dans les choses inanimées. Ils adorent ce génie dans tout ce qui frappe leurs sens : un oiseau, un bœuf, un ours, une flèche, ont un Manitou. Chaque Sauvage a son Manitou particulier, qu'ils regardent comme son Dieu Tutélaire. Cela revient à l'opinion de plusieurs peuples anciens et modernes, que chaque homme a son génie familier qui le gouverne jusqu'à la mort. « Ils l'exposent dans leurs cabanes, et ils lui font des sacrifices de chiens ou d'autres animaux. Les guerriers (Linois) portent leurs Manitous dans une natte, et ils les invoquent sans cesse pour remporter la victoire sur leurs ennemis. Les charlatans (c'est-à-dire les jongleurs) ont pareillement recours à leurs Manitous, etc. » Lettre du P. Marest, missionnaire, aux (Linois), dans le XIe. Recueil des *Lettres Édifiantes et Curieuses*.

(*d*) Ils donnaient à Pluton, le Dieu des ténèbres, et à Proserpine, sa femme, qui, dans le système des anciens, est la même que la lune, la direction de tout ce qui se fait entre la terre et la lune. Ces deux Divinités nocturnes étoient les fidèles dépositaires de nos maux.

(*e*) La Poterie, ubi sup.

(*f*) La Poterie, ubi sup.

(*g*) *Calumet*, dit la Hontan, dans ses *Voyages*, est un mot normand, dérivé de *chalumeau*. Les Normands l'établirent dans les premiers voyages qu'ils firent au Canada. Les Iroquois appellent le calumet *ganandoë* ; et les autres Sauvages, *paogan*. Toutes les Relations s'accordent à dire que les Sauvages de l'Amérique Septentrionale ont une vénération extraordinaire pour le calumet ; qu'ils le regardent comme un mystère et comme un présent que le soleil a donné aux hommes. J'en dirai davantage lorsque je parlerai des cérémonies de guerre des Américains.

(*h*) *Peaks*, en Anglais. Voyez l'*Histoire de la Virg.*, *in*-12, 1706, édit. d'Amsterdam.

qu'ils appellent *kibou*, qui est une sorte d'aigle. On ne fait aucune entreprise considérable, qu'auparavant on n'ait dansé le calumet ». Le P. Hennepin parle de ce calumet avec beaucoup plus de précision (*a*). « Le calumet, dit-il, est une grande pipe à fumer, de marbre rouge, noir ou blanc. Elle ressemble assez à un marteau d'armes : la tête en est bien polie ; et le tuyau, long de deux pieds et demi, est une canne assez forte, ornée de plumes de toutes sortes de couleurs, avec plusieurs nattes de cheveux de femmes, entrelassés de plusieurs manières. On y attache deux ailes, et cela le rend assez semblable au caducée de Mercure, ou à la baguette que les ambassadeurs de paix portaient autrefois à la main. Cette canne est fourrée dans des cols de huars, qui sont des oiseaux tachetés de blanc et de noir, gros comme nos oies, ou dans des cols de canars branchus.... Ces canars sont bigarrés de trois ou quatre couleurs différentes. Chaque nation embellit le calumet selon son usage, ou selon son inclination particulière. Le calumet sert d'assurance à tous ceux qui vont chez les alliés des nations qui le donnent.... C'est un symbole de paix, et l'on est généralement persuadé qu'il arriverait de grands malheurs à celui qui violerait la foi du calumet. C'est le sceau de toutes les entreprises, des affaires de conséquence et des cérémonies publiques ». La Hontan, dans ses Voyages, dit (*b*), que le tuyau du calumet « a quatre ou cinq pieds de long. Le corps de cette pipe a huit pouces, (apparemment de diamètre) ; et la bouche où l'on met le tabac, trois ».

Revenons à la religion de ces peuples. Ils ne pratiquent la cérémonie de faire fumer le soleil qu'en des occasions de conséquence ; car, dans le culte ordinaire, ils s'adressent à leur Manitou, qu'ils portent toujours avec eux, et qu'ils reçoivent ordinairement de leurs jongleurs. L'auteur de l'*Histoire de l'Amérique Septentrionale* (*c*) dit que certains Sauvages, qui habitent vers les côtes Septentrionales, croient que, dans les tempêtes, l'esprit de la lune se met au fond de la mer, et y excite l'orage. Pour l'appaiser, ils lui sacrifient ce qu'ils ont de meilleur dans le canot, jetant tout à la mer, même le tabac. Le sacrifice est accompagné du chant, et de quelques-autres cérémonies qui tendent à chasser ce mauvais esprit.

Pour savoir l'événement de leurs affaires, ces Sauvages s'adressent à leurs jongleurs, et ceux-ci rendent leurs oracles avec beaucoup de cérémonies, et d'une manière qui ne manque pas d'artifice. Le jongleur fait avec des perches enfoncées dans la terre une cabane ronde, qu'il entoure de peaux de caribous ou d'autres animaux, avec une ouverture en haut assez large pour passer un homme. Ce jongleur s'y enferme seul, chante, pleure, s'agite, se tourmente ; fait des invocations, des imprécations ; demande au Matchimanitou ce qu'il souhaite. Celui-ci répond avec fracas : en quoi il n'y a rien qui choque la haute idée que tous les hommes se font de la Majesté Divine. Cette idée ne permettait pas aux Païens de croire que les Dieux parlassent sans beaucoup de bruit, ni même sans commettre quelque désordre dans la nature. Si le Jupiter d'Homère hausse le sourcil, l'Olympe tremble : s'il parle, les élémens sont émus. D'abord l'enthousiasme du jongleur se fait apercevoir par un bruit sourd, comme d'une roche qui tombe ; et toute les perches sont agitées avec une violence si surpre-

(*a*) *Nouvelle Découverte dans l'Amérique Septentrionale*, Utrecht, 1697.
(*b*) On voit ici la figure du *Calumet*.
(*c*) La Poterie, Tome I.

nante, que l'on croirait que tout se renverse. C'est au milieu de cette agitation sacrée, que le jongleur rend l'oracle. Je donne cette description sur la foi du sieur de la Poterie.

RELIGION DES PEUPLES QUI HABITENT SUR LES BORDS DU MISSISSIPY, DES CANADIENS, DES SAUVAGES DE TERRE-NEUVE, DES IROQUOIS, etc.

Si l'on en croit le P. Hennepin (*a*), on ne voit aucun véritable sentiment de religioo, ni aucun culte réglé parmi ces peuples. *Quelques idées confuses et quelque espèce de vénération pour le soleil, qu'ils reconnaissent, mais seulement en apparence, pour celui qui a tout fait, et conserve tout,* font à peu près leur religion. Quand les Nadouessans et les Issatis prennent du tabac, ils jettent leurs regards sur le soleil; et comme cet astre semble être le seul objet qui excite dans leur esprit quelque dévotion, lorsqu'ils ont allumé le calumet ils le lui présentent, et le prient d'y fumer. Ces peuples, et tous ceux qui habitent sur les bords du Mississipy, ne donnent qu'au soleil les faibles marques de cette reconnaissance que nous devons à l'Être-Suprême. Ils lui offrent les prémices de leur chasse dans la cabane de leur chef, qui met sans doute à profit les offrandes que son peuple fait à cet astre. Quand ils aperçoivent l'aurore, ils envoient au soleil levant la première fumée de leurs calumets, en marmottant quelques paroles, qui sont peut-être leurs prières du matin. Ensuite ils fument vers les quatre parties du monde. On assure que (*b*) les habits de cérémonie de quelques-uns de ces peuples ont ordinairement deux soleils figurés, et qu'ils portent sur le corps des représentations de taureaux sauvages, de cerfs, de serpens, etc.

Le Religieux que je cite ici nous donne un détail plus circonstancié de la religion de ces nations, et des sentimens sur lesquels elle est bâtie, dans sa troisième Relation de la Louisiane, qui porte pour titre: *Voyage en un pays plus grand que l'Europe.* Voici la substance de ses paroles: « La plus » grande partie de ces Barbares croit la création du monde. Le ciel, disent-ils, » la terre, et les hommes ont été faits par une femme qui gouverne le monde » avec son fils. C'est, continue le P. Hennepin, peut-être à cause de cela » que ces Sauvages comptent leurs généalogies par les femmes. Le fils est » le principe du bien, et la femme la cause du mal: cependant ils croient » que l'un et l'autre jouissent également d'une parfaite félicité. La femme, » disent-ils encore, tomba du ciel enceinte, et fut reçue sur le dos d'une » tortue, qui la sauva du naufrage. » Il semble qu'on puisse remarquer dans ce système bizarre quelque légère idée des faits contenus dans l'histoire de la chute du premier homme, tels que Moïse les rapporte. « D'autres » Sauvages de ce même Continent croient qu'un certain Esprit, que les Iro- » quois appellent *Otkon*, ceux de la Virginie *Okée*, et d'autres Sauvages » qui demeurent au bas du fleuve Saint-Laurent, *Atahauta*, est le créa- » teur du monde, et qu'un nommé *Messou* en a été le réparateur après

(*a*) *Nouvelle Découverte dans l'Amérique Septentrionale.*

(*b*) Voyage en un Pays plus grand que l'Europe, par le P. Hennepin, Tome V du *Recueil de Voyages au Nord.*

» le déluge..... Ils disent que, Messou allant un jour à la chasse, ses » chiens se perdirent dans un grand lac, qui, venant à se déborder, cou- » vrit la terre en peu de tems..... Ils ajoutent que, par le moyen de » quelques animaux, il répara le monde avec cette terre. Les Sauvages » qui habitent au haut du fleuve Saint-Laurent et du Mississipy, disent » qu'une femme descendit du ciel, et voltigea quelque tems en l'air, cher- » chant où poser son pied. La tortue lui offrit son dos. Elle l'accepta, y » fit sa demeure. Dans la suite, les immondices de la mer se ramassèrent » autour de la tortue, et il s'y forma insensiblement tout autour une grande » étendue de terre..... Cependant, la solitude ne plaisant point à cette » femme...., il descendit d'en haut un esprit qui, la trouvant endor- » mie, s'approcha d'elle. Elle devint enceinte après cette approche, et » accoucha de deux garçons qui sortirent de son côté. Ces enfans, devenus » grands, s'occupèrent à la chasse; et, comme l'un était beaucoup plus » habile chasseur que l'autre, la jalousie fit naître bientôt la discorde. Ils » vécurent dans une haine irréconciliable. Le maladroit, dont l'humeur » était farouche, traita son frère si mal que celui-ci fut obligé de quitter » la terre, et de se retirer dans le ciel. Après cette retraite, l'esprit retourna » vers la femme; et de cette seconde entrevue naquit une fille, qui est la » mère des peuples de l'Amérique-Septentrionale. » Le lecteur pourra trouver quelque rapport entre cette fable et l'histoire de Caïn et d'Abel, telle que Moïse nous l'a conservée.

Le sieur de la Poterie nous donne dans son *Histoire de l'Amérique-Septentrionale* un système de la création suivant les Sauvages, assez différent de celui-là. « Les Sauvages croient et tiennent pour assuré qu'ils ont tiré » leur origine des animaux, et que le Dieu qui a fait le ciel s'appelle *Mi-* » *chapous*. Ils ont quelque idée du déluge, et croient que le commence- » ment du monde n'est que depuis ce tems-là; que le ciel a été créé par » ce Michapous, lequel ensuite créa tous les animaux qui se trouvèrent » sur des bois flottans, dont il fit un cayen, qui est une manière de pont; » sur lequel il demeura plusieurs jours sans prendre aucune nourriture. » Michapous, disent-ils, prévoyant que toutes ses créatures ne pourraient » subsister long-tems sur ce pont, et que son ouvrage serait imparfait » s'il n'obviait aux malheurs et à la faim...., et ne se voyant alors que » maître du ciel, se trouva obligé de recourir à *Michinisi*, le Dieu des » eaux, et voulut lui emprunter de la terre pour y loger ses créatures. » Celui-ci ne se trouva pas disposé à écouter la demande de Michapous, » qui envoya tour à tour le castor, le loutre et le rat musqué, de la terre » au fond de la mer, sans pouvoir recouvrer que fort peu de grains de » sable, et cela seulement par le moyen du dernier. » Michapous mit ha- bilement le peu de sable à profit, puisqu'il servit de levain à une haute montagne. Le renard fut invité de tourner autour de cette montagne: Mi- chapous l'assura que ces tours agrandiraient la terre. Le renard tourna donc quelque tems, pour augmenter le globe terrestre: mais il se lassa bientôt, et Michapous acheva le reste. Les idées de ces Sauvages sur plusieurs phé- nomènes de la nature, comme les tremblemens de terre, le tonnerre, les feux célestes, etc., ne sont pas moins extraordinaires. Ils en ont de très- bizarres sur l'origine des bêtes et sur la création de l'homme, qu'ils font naître de la corruption des premiers animaux que Michapous détruisit à cause de la discorde qui régnait entre eux. Ces hommes nouvellement créés inventèrent contre les bêtes l'arc et les flèches. Un jour, il arriva qu'un

d'entre eux s'étant écarté des autres, découvrit une cabane, dans laquelle il trouva Michapous qui lui donna une femme, et limita les devoirs de l'un et de l'autre. La chasse et la pêche furent le partage de l'homme; la cuisine, la quenouille, et tous les soins du ménage furent destinés à la femme. Michapous fit pour les compagnons de cet homme des contrats de mariage de même teneur. Il les maria tous de sa main, leur donna puissance sur les animaux, et les avertit qu'il les avait créés pour mourir; mais qu'après leur mort, ils iraient dans un lieu de plaisir. Les hommes vécurent heureux et contens pendant quelques siècles: mais le genre humain s'étant extrêmement multiplié, il fallut chercher de nouveaux pays de chasse. La discorde et la jalousie se mêlèrent enfin parmi ces chasseurs, et voilà l'origine de la guerre.

Ce même auteur nous apprend que les Sauvages font des festins à l'honneur de Michapous, et qu'on est obligé d'y manger toutes les viandes jusqu'aux os, qu'ils consacrent à Michapous et aux Génies. C'est un mauvais présage pour le maître du festin, que les conviés ne mangent pas tout ce qui leur a été présenté: il doit s'attendre à quantité de traverses dans ses entreprises. Ils immolent, à ce qu'il dit, des chiens au soleil.

(*a*) Champlain nous rapporte une autre opinion de quelques Sauvages du Canada sur la création, etc. Il y a, disent-ils, un seul Dieu créateur de toutes choses. Après avoir créé la nature, il prit un certain nombre de flèches, les planta dans la terre, et tira l'homme et la femme de ce germe, digne du caractère de ces peuples, qui ne vivent que pour se détruire par la guerre. Ils croient une *quaternité*, c'est-à-dire, une Essence Divine en quatre personnes, à savoir: Dieu qui est le père, le fils, la mère et le soleil. Cette mère est le principe du mal.

Otkon, *Otkée* chez les Virginiens, *Atahauta*, *Manitou* chez les Canadiens, etc., sont des noms qui, dans les différens langages de ces peuples, expriment peut-être la même idée: c'est l'Esprit universel, qui donne l'être et le mouvement à la matière: c'est la cause première, dont les Sauvages conçoivent la puissance et les facultés à leur manière, et toujours fort confusément. Mais pourrait-on même attendre un pareil raisonnement de ces peuples, puisque, si l'on en croit le P. Hennepin, ils n'ont jamais fait en matière de religion le moindre usage de leur raison, et qu'ils sont même, selon lui, *incapables de raisonnemens communs et ordinaires sur ce sujet? Cependant*, ajoute-t-il, *on trouve pourtant chez eux des sentimens confus de Divinité.* (*b*) *Les uns reconnaissent le soleil pour Dieu, d'autres un Génie qui domine dans l'air. Quelques-uns regardent le ciel comme une Divinité, etc. Les nations du Sud semblent croire un Esprit universel. Ils s'imaginent qu'il y a un esprit en chaque chose, et même dans celles qui sont inanimées.* Ils leur adressent des prières et des vœux; ils conjurent les rivières, les torrens, et ces cascades effroyables que les Relations du Mississipy et du Canada appellent des *Sauts*: ils accompagnent ces conjurations de l'offrande de quelques peaux de castor, qu'ils attachent aux branches d'un arbre voisin du saut. S'il y a sur leur route quelque torrent ou des chutes d'eau, ils y jettent une robe de castor, du tabac, de la porcelaine, etc. C'est un sacrifice par lequel ils espèrent d'attirer sur leurs personnes la bénédiction de l'Esprit qui réside dans le torrent. Le détail des prières consiste à demander

(*a*) Dans ses *Voyages*.
(*b*) Les peuples qui habitent aux environs du Mississipy.

bonne chasse à l'Esprit du saut, à le supplier de se laisser traverser sans risque, à implorer sa protection contre l'ennemi, et à le mettre de la partie dans la vengeance qu'ils méditent. Revenus de leur expédition, ils lui immolent des prisonniers.

« Cependant, continue ce religieux, ils n'ont point de cérémonie extérieure de religion, qui montre qu'ils rendent quelque culte à la Divinité. » On ne leur voit ni sacrifice, ni temple, ni prêtre, ni aucune marque de » religion..... Ils croient seulement qu'un Esprit universel leur inspire » ce qu'ils doivent faire, » qu'il dirige leurs songes et pensées; jusques-là que, s'ils se croient inspirés à tuer un homme, ou à faire quelque autre mauvaise action, ils ne croiront pas commettre un crime en exécutant leur projet. On sent assez les contradictions de ce bon Père, dans tous les raisonnemens qu'il fait sur la religion des Mississipiens. Qu'appelle-t-il rendre un culte à quelque Divinité? S'ils croient qu'un Esprit universel gouverne le monde, et pénètre, non-seulement tout ce qui est animé, mais même tout ce qui ne l'est pas; s'ils croient devoir suivre les mouvemens qu'il leur inspire, se confier en lui, et lui adresser des prières et des sacrifices, n'est-ce pas avoir un culte et quelques cérémonies religieuses?

Ces peuples ont des jongleurs qui rendent les oracles, interprètent les songes, qu'ils regardent comme des ordres et des avertissemens de Dieu, président l'avenir (*a*), se vantent même de faire venir la pluie, le beau tems, le calme, l'orage, la fertilité, et de rendre la chasse heureuse. On peut croire qu'ils ne manquent ni de détour ni d'adresse pour défendre leur imposture, quand l'événement ne répond pas à la prédiction. Je ne m'étendrai pas davantage sur leurs jongleries, qui ne diffèrent en rien de celles dont j'ai déjà parlé.

On nous assure que ces Sauvages attribuent une ame raisonnable à plusieurs sortes d'animaux, et qu'ils ont surtout de la vénération pour les os d'élan et de castor. Ils s'imaginent que les ames de ces animaux viennent voir de quelle manière on traite leurs corps; qu'elles en avertissent ensuite et les vivans et les morts. Que s'il arrive qu'on les traite mal, les animaux de cette espèce ne veulent plus se laisser prendre, ni dans ce monde ni dans l'autre. Il faut croire que l'adresse et la subtilité de ces animaux sont l'origine de cette opinion des Sauvages. Je finirai le caractère de l'Idolâtrie de ces peuples par un trait digne de leur ignorance, et de cette faiblesse d'esprit qui est inévitable dans les ténèbres dont ils sont enveloppés; c'est qu'ils croient aux prodiges, et qu'ils craignent le tonnerre. On en voit, dit le P. Hennepin (*b*), qui portent toujours avec eux un corbeau décharné, qu'ils disent être le maître de leurs vie; d'autres choisissent un hibou, une coquille de mer, un os : cependant le cri d'un hibou les effraie; ils en tirent un mauvais augure. Il y a apparence que celui-là n'est pas leur esprit familier.

Les Natches, autre peuple du Mississipi, ont chez eux, de tems immémorial, une espèce de temple, où ils conservent du feu qu'un prêtre, destiné à la garde du temple, a soin d'entretenir allumé (c). Cet édifice est dédié au soleil, dont ils prétendent que la famille de leur chef est descen-

(*a*) Hennepin, ubi sup.
(*b*) Idem, ubi sup.
(*c*) Voyez Tome V du *Recueil de Voyages au Nord.*

due. Les Tensas ou Taenças adorent la même Divinité. Ces peuples lui consacrent aussi des temples, des autels, des prêtres, avec un feu qu'ils entretiennent, comme les Natchez, à son honneur. Ce feu perpétuel était, comme l'on sait, le symbole du soleil chez plusieurs nations de l'antiquité. A tous les déclins de la lune, ils portent, par forme de sacrifice, à la porte du temple, un grand plat rempli de ce qu'ils ont de plus délicat, dont leurs prêtres font une offrande à cet astre déifié.

Je donne, sur la foi (*a*) de l'auteur de la *Relation de la Louisiane*, qui a été publiée sous le nom du *Chevalier de Tonti*, la description d'un des deux temples du soleil. « Il est enfermé, nous dit-on, dans le circuit d'une » grande muraille. L'espace qui est entre deux, forme une espèce de par- » vis, où le peuple se promène. On voit au-dessus de cette muraille un » grand nombre de piques, sur la pointe desquelles on met les têtes des » ennemis ou des plus grands criminels. Au-dessus du frontispice est un » gros billot fort élevé, entouré d'une grande quantité de cheveux, et » chargé d'un tas de chevelures en forme de trophées. Le dedans du temple » n'est qu'une nef, peinte ou bigarrée en haut par tous les côtés de plu- » sieurs figures différentes. On voit au milieu de ce temple un grand foyer qui » tient lieu d'autel, où brûlent toujours trois grosses bûches mises de bout en » bout, que deux prêtres revêtus de capes blanches ont soin d'attiser. » C'est autour de cet autel enflammé que tout le monde fait ses prières, » avec des hurlemens extraordinaires. Les prières se font trois fois le jour, » au lever du soleil, à midi, et à son coucher. On y voit un cabinet ménagé » dans la muraille. C'est le tabernacle du Dieu. Deux aigles déployées et » tournées vers le soleil y sont suspendues ». Cette description nous donne une assez belle idée du culte religieux des peuples du Mississipi. S'imaginerait-on de trouver un appareil si éclatant de dévotion sur les bords d'un fleuve, où l'on ne croyait rencontrer que des Sauvages grossiers et brutaux? Mais le voyageur n'aurait-il pas fait jouer ici son imagination?

Les peuples du Canada donnent le nom de (*b*) *Grand Esprit* à cet Être-Suprême que les autres Sauvages reconnaissent pour l'Esprit Universel. Ces peuples raisonnent très-conséquemment, s'il faut en croire le voyageur auquel un (*c*) moine défroqué a prêté sa plume et son caractère. « Ils » prouvent, dit-il, l'existence de l'Être-Suprême par la composition de » l'Univers, qu'il fait remonter à un Être supérieur et tout-puissant : d'où il » s'ensuit que l'homme n'a pas été fait par hasard..... Ils adorent cet Être su- » périeur de la manière du monde la plus abstraite, et voici comment ils » s'expliquent.... L'existence de Dieu étant inséparablement unie avec son » essence, il contient tout, et il donne le mouvement à toutes choses. » Enfin tout ce qu'on voit et tout ce qu'on conçoit est ce Dieu, qui, sub- » sistant sans bornes, sans limites et sans corps, ne doit pas être repré- » senté sous la figure d'un vieillard, ni de quelque autre chose que ce puisse

---

(*a*) Insérée dans le Tome V du *Recueil de Voyages au Nord.*

(*b*) Le baron de la Hontan, dans ses *Voyages.*

(*c*) Le sieur Gueudeville, ex-catholique, auteur des Dissertations qui composent l'*Atlas historique*, et de plusieurs autres ouvrages. Ce moine défroqué, qui a semé la bouffonnerie dans la plus grande partie de ses écrits, ne l'a pas épargnée dans les *Voyages* du baron de la Hontan, qu'il a cru rendre plus agréables par-là, quoique souvent aux dépens de la vérité. A l'égard des Sauvages du Canada, s'ils raisonnaient avec toute la précision qu'il leur attribue, on pourrait croire qu'ils ont étudié tous les détours de la dialectique de l'école.

LE GRAND SACRIFICE des CANADIENS à QUITCHI-MANITOU ou le GRAND ESPRIT.

» être, quelque belle, vaste ou étendue qu'elle soit : ce qui fait qu'ils l'a-
» dorent en tout ce qui paraît au monde. Cela est si vrai que, dès qu'ils
» voient quelque chose de beau, de curieux, ou de surprenant, surtout le
» soleil et les autres astres, ils s'écrient ainsi : *ô Grand Esprit, nous te*
» *voyons partout*. C'est de cette manière qu'en réfléchissant sur les moindres
» bagatelles, ils reconnaissent un Etre créateur, sous ce nom de *Grand*
» *Esprit*, ou de *Maître de la vie* ». Pourrait-on mieux paraphraser, et justifier plus ingénieusement la manière obscure et incertaine dont il paraît que ces peuples sauvages expriment leur croyance touchant le premier principe de la nature? La méthode avec laquelle il les fait raisonner sur les mystères de la religion Chrétienne n'est pas moins subtile. On y voit étalées toutes les difficultés qu'un libertin est capable de former ou de recueillir pour la détruire.

SACRIFICES ET ADORATIONS DES SAUVAGES DU CANADA.

J'ai dit que les peuples du Canada et ceux de la baie de Hudson, etc., donnent le nom de Kitchi-Manitou au Grand Esprit. Ils lui attribuent le bien, comme au contraire ils attribuent le mal à ce mauvais génie dont j'ai déjà parlé sous le nom de Matchi-Manitou : mais, outre cela, ils établissent des intelligences bien ou mal faisantes dans tout ce qu'ils trouvent merveilleux ; et, selon que les choses leur paraissent utiles ou pernicieuses, ils font présider sur elles de bons ou de mauvais génies. La Hontan dit qu'ils mettent l'or et l'argent au nombre des choses que les mauvais génies gouvernent : l'idée est assez juste. Ils voient une partie des soins et des fatigues que les Français se donnent pour amasser des richesses : que diraient-ils, s'ils voyaient ici l'avarice des Européens dans toute son étendue?

Les Sauvages, dit la Hontan (*a*), ne font jamais de sacrifices de créatures vivantes au Kitchi-Manitou : mais ils brûlent à son honneur des marchandises qu'ils trafiquent avec les Français, et le sacrifice va quelquefois à plus de cinquante mille écus. Voici le détail que ce voyageur nous donne de toute la cérémonie. On choisit pour la solenniser un jour serain et un tems calme : alors, chaque Sauvage porte son offrande sur le bûcher. Ensuite, quand le soleil est le plus élevé sur l'horison, les jeunes Canadiens se rangent autour du bûcher avec des écorces allumées, pour mettre le feu au bûcher. Les guerriers chantent et dansent jusqu'à ce que le sacrifice soit consumé, pendant que les vieillards haranguent le Kitchi-Manitou, et présentent de tems en tems au soleil leurs calumets allumés. Les danses et les chansons durent toute la journée, et les hommages du calumet se rendent depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, en observant de l'adorer à son levant, à son midi et à son couchant. La planche représente le sacrifice des Canadiens à Kitchi-Manitou.

Nous donnerons ici le formulaire de leurs prières. Ils demandent au Grand Esprit, à ce Kitchi-Manitou, qu'ils reconnaissent pour le maître de leur vie, qu'il les protège contre les méchans, et qu'il leur accorde sa faveur ; qu'il conserve le courage et la force des guerriers ; qu'il fortifie

(*a*) Cependant les Sauvages du Mississipy immolent des prisonniers aux Génies qu'ils croient présider sur les eaux, ainsi qu'on l'a dit ci-devant.

l'esprit des vieillards, et qu'il leur inspire de bons conseils; qu'il augmente et conserve leurs familles; qu'il garantisse leurs enfans des mauvais esprits et de la main des méchans, afin que ces enfans consulent et réjouissent la vieillesse de leurs parens. Ils le prient de répandre sa bénédiction sur les moissons, sur les villages et sur les chasseurs; de les instruire de sa volonté par des songes, et de les conduire après leur mort au pays des ames.

Leurs chansons roulent sur la beauté des ouvrages de la nature, sur la bonté de Dieu, sur leurs victoires et la défaite de leurs ennemis. Les femmes font des harangues au soleil quand il se lève, et lui présentent en même tems leurs enfans. Les guerriers sortent du village pour danser la danse du Grand Esprit, lorsque cet astre va se coucher : cependant il n'y a point de jour fixé pour les sacrifices et pour les danses particulières. C'est le baron de la Hontan qui nous fournit ce détail.

Je suis persuadé qu'un long séjour et des courses de quelques années dans ces pays septentrionaux de l'Amérique nous procureraient un détail plus exact, plus clair et beaucoup plus suivi de la religion de ces peuples : mais il faudrait que le voyageur écartât ses préjugés, qu'il eût plus d'étude et plus de lumières que n'en ont ordinairement ceux qui courent les pays; qu'il eût la capacité nécessaire pour développer l'origine des principes des Sauvages, et surtout qu'il eût assez de patience et de douceur pour raisonner avec eux. Quelque brutaux et grossiers que soient les peuples dont on vient de parler, on a pu voir qu'ils ne sont nullement athées, et que leur grande ignorance ne les empêche pas de remonter à une première cause, supérieure à ces génies qu'ils croient résider dans tous les êtres. Pour ce qui est de leur conversion au Christianisme, on nous assure qu'elle est très-difficile, et qu'ils restent fermes dans leurs idées sans pouvoir se résoudre à goûter les mystères du Christianisme, qu'ils écoutent avec une indifference capable de démonter le zèle d'un bilieux dévot. Les raisons qu'ils allèguent pour refuser d'embrasser le Christianisme, se réduisent souvent à la réponse que fit un prince Idolâtre des Indes Orientales à l'archevêque de Goa (*a*) : *Si Dieu avait voulu que je fusse Chrétien, je le serais dès ma naissance.*

On nous assure qu'on ne remarque presque aucun signe de religion dans les Sauvages de Terre-Neuve.

(*a*) *Histoire du Christ. des Indes*, par M. de la Croze, Liv. IV.

CÉRÉMONIES NUPTIALES DES PEUPLES DE LA BAIE DE HUDSON, DU MISSISSIPI ET DU CANADA.

Une (*a*) *Relation de la Baie de Hudson* nous dit que les Sauvages de cette baie prennent autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir : ils ont même la coutume d'épouser les sœurs de leurs femmes, parce qu'ils croient qu'elles s'accommoderont mieux ensemble que si elles étaient étrangères (*b*). Un autre auteur nous assure que le même usage se pratique par les peuples de la Louisiane, et que rien n'y est plus commun que de voir quatre ou cinq sœurs femmes d'un même mari. Celle qui devient mère la première a des prérogatives, qui consistent à être exempte de plusieurs travaux du ménage. A l'égard des préliminaires du mariage, un Sauvage qui en veut à quelque fille abrège ordinairement la galanterie. Il s'explique dès qu'il a conçu de l'amour; et, pour obtenir l'objet qui le charme, régale la famille de sa maîtresse, et fait quelques présens au père de cette belle. On la lui accorde, il l'emmène sans marchander pour la dot.

Ce que le P. Hennepin rapporte sur le mariage de ces peuples est plus exact et plus détaillé. Il nous dit « que leur mariage n'est point un contrat » civil. Le mari et la femme n'ont pas intention de s'obliger pour toujours. » Ils se mettent, continue-t-il, ensemble pour tout le tems qu'ils s'accordent » entre eux, et que la sympathie subsiste entre les parties ». La discorde commence-t-elle à se glisser dans le ménage, ils se séparent sans autre formalité. Ils marient leurs filles très-jeunes; et, quoique l'âge ne permette pas encore le commerce du mari avec sa femme, celle-ci ne laisse pas d'avoir soin de son petit ménage : cependant le mari va à la chasse, et porte à son beau-père les profits de sa journée. Souvent même on se marie sans entrer dans tout le détail de l'amour : point de caresses, point de conversation, point de badinage pour se connaître avant que de s'unir d'un nœud, souvent si funeste ailleurs. Supposons, par exemple, qu'un Sauvage et une Sauvagesse se voient pour la première fois de leur vie, et que, tout à coup, l'envie d'en venir à l'hymen prenne à l'un d'eux, celui qui ressent cette envie brusquera fort bien les règles qui doivent s'observer en cette occasion. L'amoureux Sauvage demandera sans façon à celle dont il voudrait faire sa femme, si elle veut de lui; et celle-ci répondra oui ou non (*c*), sans aller consulter sa famille. Le consentement donné tête à tête est suivi d'abord d'une espèce de cérémonie, que l'on peut regarder comme l'effet d'une modestie de Sauvagesse, et de la future économie de cette femme. C'est que, le soir de ses noces, la fiancée prend une hache, s'en va couper du bois dans les champs, en prend ensuite sa charge, met son bois à terre devant la porte de la cabane du futur époux, et s'assied auprès de son bien-aimé, qui, pour toute caresse, lui dit : *il est heure de se reposer*. Quelque tems après, celui-ci se rend auprès d'elle, et se couche.

(*a*) Dans le Tome IV du *Recueil de Voyages au Nord*.

(*b*) Ibid, Tome V.

(*c*) On trouvera que ces paroles contredisent à ce qui a été dit dans la Dissertation précédente. Mais qui voudrait se rendre garant des contradictions qu'on trouve dans les détails que les voyageurs nous donnent des religions de l'Amérique?

Le P. Hennepin ajoute que l'amitié de ces Sauvages est fort incertaine, et qu'après avoir rompu ensemble, ils ne se vnient plus qu'avec la dernière indifférence. Quand la séparatinn se fait, la femme emporte quelquefnis scs hardes et les pelleteries; quelquefnis aussi elle n'empnrte qu'une bande d'étoffe qui lui sert de jupe, avec une couverture. Les enfans suivent leur mère, qui continue de les nnurrir, parce que les hiens de chaque famille, ou de chaque tribu (ainsi s'exprime le P. Hennepin,) snnt communs. Il y en a qui suivent leur père : mais, en général, les Sauvages qui font divorce laissent les enfans à leurs femmes, et disent qu'ils ne ernient pas qu'ils soient à eux. Cela est fnndé, s'il est vrai qu'elles snient aussi enmmodes que le prétend le P. Hennepin : du mnins paralt-il, par tnut ce qu'il en dit, qu'elles n'aimnent pas le jnug de la fni cnnjugale, et qu'elles se séparent très-volontiers de leurs maris. Les hommes ne sont pas de meilleure foi sur l'article : un Sauvage qui se trnuve en enursc loue une femme pnur quelques jours, ou même pnur quelques semaines, sans que les parens de cette femme prise à terme y trnuvent à redire, parce qu'ils gagnent des pelleteries à ce commerce. La femme légitime, nu pour mieux dire, la première femme, garde le lngis, et fait les semailles, pendant que l'autre cnurt le pays avec le mari : mais celui-ci étant de retour chez lui renvnie cette cnmpagne de vnyage avec des présens, et revient à sa femme dnmestique, à mnins que les charmes de la vnyageuse n'aient ruiné sa rivale dans l'esprit du mari cnmmun. N'nublions pas que la femme a le même druit, et qu'il lui est permis de se dédnmmager de l'absence de son épnux.

Ce que je viens de rappnrter de la manière dont ces Sauvages jugent du mariage et de la foi conjugale, n'empêche pas les exceptinns. De même que nous avons parmi nous des gens sauvages sur ces articles, ils en ont aussi parmi eux qui nbservent tnus les devnirs qui sont attachés au mariage, et qui ne le regardent pas cnmme un jnug, mais comme un état de félicité. En un mot, nn trouve au Canada des maris qui aiment tendrement leurs femmes.

(*a*) Dès qu'un homme a fait les présens aux pàrens dc sa future, elle lui appartient; c'est un achat dans les formes. Quelquefois, les parens prennent les enfans de leurs gendres, et leur rendent les présens qu'ils en ont reçus; ce qui arrive fnrt rarement. J'ai dit dans la Dissertation précédente, que ces peuples ont peu de penchant à la jalnusie. Cependant il y a des Sauvages qui, aussi jaloux que des Italiens, punissent avec sévérité les infidelités de leurs femmes. Un mari de ce caractère coupe le nez ou les oreilles à sa femme, la tue même, sans qu'il lui en coûte autre chose qu'un présent aux parens de la défunte, pour essuyer, disent-ils, leurs larmes.

(*b*) Les guerriers Sauvages ne se marient point avant vingt-cinq ou treute ans, de peur d'épuiser leur jeunesse dans le cnmmerce des femmes. Ceux qui approchent d'elles avant cet âge, passent en quelque façon pnur des lâches, nu du moins pour des gens qui ne sont bons ni à la guerre, ni à la chasse. Qu'on ne s'imagine pas qu'ils en soient plus chastes pour vivre dans le célibat. Les Canadiens croient qu'nne chastcté constante cause

---

(*a*) Le P. Hennepin, dans le Tom. V du *Recueil de Voyages au Nord*.

(*b*) Hennepin, ubi sup., et le baron de la Hontan.

SAUVAGE qui alume une ALUMETTE, pour aller trouver sa MAITRESSE.

SAUVAGE en conversation avec sa MAITRESSE étant assis sur le pied de son Lit

SAUVAGE dont la MAITRESSE se cache dans sa couverture ne voulant pas le recevoir.

SAUVAGE dont la MAITRESSE éteint L'ALUMETTE pour le recevoir.

des vapeurs et des maux de reins : ainsi le jeune guerrier qui veut entretenir sa santé doit (*a*) *courir l'allumette* une fois toutes les semaines.

(*b*) Il faut décrire ces amourettes du Canada, sur le rapport du baron de la Hontan. On ne parle jamais de la galanterie aux Sauvagesses durant le jour. Elles prétendent que la nuit est plus propre pour les fleurettes. « (*c*) Dès qu'un jeune homme, après avoir rendu deux ou trois visites à » sa maîtresse, soupçonne qu'elle l'a regardé de bon œil, voici comment » il s'y prend pour en être tout à fait persuadé. Il faut remarquer que les » Sauvages vivent dans une espèce d'égalité conforme aux sentimens de la » nature, et qui les met à l'épreuve des voleurs et des ennemis domestiques; ce qui fait que leurs logemens sont ouverts de nuit et de jour.... » Deux heures après le coucher du soleil, les . . . . . esclaves ont soin de » couvrir les feux avant que de se retirer. Alors, le jeune Sauvage entre » bien enveloppé dans la cabane de sa belle, allume au feu une espèce » d'allumette, puis . . . . . s'approche du lit de la dame. Si elle éteint » l'allumette, il se couche auprès d'elle : mais si, au lieu de cela, elle s'enfonce » dans la couverture, il se retire; car c'est une marque qu'elle ne veut pas » le recevoir ». Voilà ce que c'est que cette allumette, dont toute la cérémonie est représentée ici en quatre figures.

Le même auteur nous assure que ces amoureuses Sauvagesses boivent le jus de quelques racines pour s'empêcher de concevoir, ou pour faire périr leur fruit; car, s'il arrivait qu'une fille eût fait un enfant, elle ne trouverait jamais à se marier : il faut donc qu'elles soient bien sûres de ne manquer jamais l'avortement. « Ce qui est le plus singulier, ajoute-t-il, c'est qu'elles » permettent au galant de s'asseoir sur le pied de leur lit simplement pour » causer, et que, s'il en survient un moment après un autre qui soit plus » de leur goût, elles n'hésiteront point à lui accorder les dernières faveurs. » La raison de ceci est . . . . qu'elles ne veulent point dépendre de leurs » amans . . . . . ; » et cette manière d'agir justifie ce que j'ai avancé touchant l'idée que ces peuples ont de la liberté du sexe, dans cet état d'indépendance qui précède le mariage.

Un Sauvage du Canada, après s'être acquis la réputation de brave guerrier en se signalant contre les ennemis de sa nation, prend-il la résolution de se marier? il fait un bail d'un certain nombre d'années. Les engagemens à vie seraient pour eux un vrai supplice, ou tout au moins un esclavage insupportable. Le Sauvage cherche donc une fille qui lui convienne : ensuite les parties s'accordent et communiquent le mariage prémédité aux parens, qui s'assemblent dans la cabane du plus ancien d'entre eux. C'est-là qu'un jour assigné, on trouve un festin à la Canadoise. Chacun s'y rend bien pourvu de joie : on y chante, on y danse la danse du mariage. Après ces divertissemens, les parens du futur époux se retirent, à la réserve de quatre des plus vieux; et pour lors la nouvelle épouse se présente à l'une des portes de la cabane, accompagnée de quatre vieilles parentes. Le

(*a*) C'est le terme dont on se sert pour désigner les courses nocturnes des amans du Canada. Voyez la Hontan.

(*b*) On supprime tous les ornemens et toutes les fleurs dont le baron a chargé son récit, parce qu'il paraît que son imagination a presque été le seul guide qu'il a suivi. On ne peut donc se hasarder à croire sur sa parole un voyageur si opposé au P. Hennepin, dont le récit simple et naturel persuade mieux que les embellissemens d'un moine qui se plaît à déguiser la vérité.

(*c*) C'est le baron de la Hontan qui parle.

plus décrépit des quatre parens de l'époux la vient recevoir, et la conduit auprès de son futur mari, dans un lieu où les deux époussés sont de bout sur une natte. On leur présente une baguette qu'ils prennent chacun par un bout, pendant que les vieillards font de très-courtes baguettes, qu'ils rompent enfin en plusieurs morceaux, dont ils font la distribution aux témoins. Après cette cérémonie, on emmène la mariée hors de la cabane, et les jeunes filles qui l'attendent à la porte la reconduisent chez son père, où l'époux est obligé de l'aller voir jusqu'à ce qu'elle soit mère. Dès lors, elle fait son paquet, renonce à la maison paternelle, se retire chez son mari, et vit en communauté avec lui, tant que le mariage subsiste.

(*a*) L'auteur de l'*Histoire de l'Amérique Septentrionale* nous apprend d'autres circonstances assez curieuses touchant les cérémonies nuptiales des peuples du Canada. C'est, dit-il, la coutume qu'après que le galant s'est assuré du cœur de sa belle, il parle à son père, ou du moins à son plus proche parent, qui prend la commission d'aller trouver de nuit celui de la fille. Il l'éveille, allume sa pipe, et la lui présente en lui demandant sa fille. Quand les sentimens sont d'accord, le père du jeune homme fait assembler tous les parens de son côté : c'est pour leur déclarer qu'il va marier son fils. Ces parens apportent dans sa cabane le plus de marchandises qu'ils peuvent pour doter le jeune Sauvage. La mère du garçon porte une partie de ces marchandises à la cabane de la fille, et, dans ce moment, la mère de la fille dit à celle-ci qu'elle l'a mariée à un tel. La belle ne peut s'en dédire, il est même de son honneur d'y consentir sans réplique; et, par un abus étrange, ajoute l'auteur que je cite, les mères et les frères aînés peuvent prostituer cette fille, parce que son corps n'est pas à elle, mais à ses parens. Cependant elle pleure sa virginité, à ce qu'il dit en (*b*) un autre endroit. Celle qui a reçu les présens les distribue à toute la famille, en lui donnant avis de la nouvelle alliance. Chacun contribue à la dot de la mariée. La mère et la sœur du jeune homme apportent aussi des présens à la future, que l'on équipe superbement le jour de ses nôces. Cela veut dire qu'on lui met une peau de castor sur le corps, et qu'on lui parfume les cheveux avec de la graisse d'ours. Ainsi ajustée, elle se rend chez sa belle-mère, qui la dépouille de ses ornemens, lui en donne d'autres en échange, et y ajoute une chaudière. Elle retourne chez son père : on l'y déshabille encore. La mère lui donne une charge de maïs qu'elle apporte à son mari, qui la déshabille une troisième fois. Les deux familles se partagent tous les présens de la dot.

La continence du nouveau marié est exemplaire; il la porte jusqu'à se défendre pendant six mois les approches de la place, qu'il a eu la gloire de conquérir. Cependant il lui est permis, suivant les lois canadiennes, de consommer le mariage quatre jours après la cérémonie : mais il se persuade qu'la modération est un témoignage authentique de l'estime qu'il a conçue pour son épouse, et veut qu'on croie qu'il n'envisage que l'honneur de s'allier dans la famille. C'est ainsi que s'exprime à peu près l'auteur que je transcris ici. C'est à lui à répondre de la vérité exacte de ce qu'il avance, ou de la broderie dont il l'accompagne peut-être. « Au bout de l'an, ajoute-» t-il, la mariée s'en retourne ..... chez sa mère, qui devient maîtresse

(*a*) La Poterie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, Tom. II.
(*b*) Ibid., Tom. I.

CEREMONIE NUPTIALE du CANADA.

MANIERE dont les PEUPLES du CANADA font le DIVORCE.

» de la chasse, de la pêche, et de tout ce que son gendre peut avoir. » Celui-ci, qui ne trouve plus sa femme au logis, se doute bien qu'elle » est chez sa mère : il va l'y trouver lorsqu'il croit que tout le monde est » endormi. Le père et la mère de la jeune femme sont aux aguets pendant » qu'elle repose (ou fait semblant de reposer), après tous ces préliminaires, » au coin de son feu. Le marié n'est pas sitôt entré, qu'il connaît que ce » feu lui est destiné : il s'assied auprès de sa femme. Le beau-père se lève » avec indifférence, remplit sa pipe, et la lui donne à fumer. La belle- » mère .... lui apporte un plat de viande, le met à ses pieds : il mange » sans dire mot. » Pour conclusion, il reste deux ans avec son beau-père; et pendant ce tems-là, chasse, pêche, commerce, tout appartient à sa belle-mère, ainsi que je viens de le dire. Voici (*a*) le formulaire que doivent suivre d'abord ces deux nouveaux mariés dans leur manière de vivre. La bienséance leur défend de se parler pendant le jour, excepté pour se dire quelques duretés. La pudeur sauvage exige expressément cette déuarche. Lorsque les deux ans sont accomplis, le gendre se sépare du beau-père, et fait son ménage particulier, à moins qu'il ne pense à se donner une belle-sœur pour seconde femme. « Le mari ne doit .... en prendre d'autre que » de la part des parens de son beau-père, qui peut lui donner ses autres » filles. S'il n'en a pas, la belle-mère adopte pour son gendre une fille » esclave, ou lui donne quelque nièce. » C'est l'intérêt, nous dit-on, qui fait la règle de cette coutume. « Tout ce qui revient au gendre appartient » à la belle-mère; et comme il arriverait que s'il prenait une seconde femme » dans quelque autre famille, la mère de cette seconde femme aurait le » même droit que celle de la première, on a jugé à propos de fixer en » quelque façon l'inconstance des maris sauvages, en les obligeant de » n'épouser que les filles d'une même famille, lorsqu'il leur prend envie » d'avoir plusieurs femmes à la fois. On trouve quelque chose de pareil » dans l'histoire de Jacob. Il épousa Rachel et Lia : il épousa jusqu'à leurs » servantes. La première femme a des prérogatives sur les autres; ce qui » est une source de jalousie dans la famille des femmes, et cause des que- » relles domestiques que le mari commun souffre, et regarde avec un » sens froid dont il prétend même se faire honneur. Il croit que la jalousie » de ses femmes est un témoignage de leur amour. »

Passons aux suites du mariage. Les (*b*) Sauvages de la Nouvelle-France préfèrent les filles aux garçons, et prétendent qu'elles sont le soutien de la famille.

Une femme attaquée du mal périodique du sexe est éloignée de la société civile. On éteint tous les feux de sa cabane : on nétoie le foyer, on en jette toutes les cendres, on allume de nouveaux feux avec une pierre à fusil. La malade est condamnée à demeurer dans une cabane éloiguée, et tout à fait séparée des autres. La séparation dure huit jours. On ne boit pas même dans le ruisseau où elle a bu, on évite d'y puiser de l'eau, et la malade a soin d'y mettre des marques qui font connaître l'état où elle est. Lorsqu'une fille se trouve atteinte pour la première fois de la maladie du sexe, elle est trente jours sans voir personne, que des femmes qui ont soin d'elle; et pendant ce tems-là elle se matache avec du charbon. Quand une

(*a*) La Poterie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale.*
(*b*) La Poterie, ibid

femme est enceinte, elle n'a plus de commerce avec son mari jusqu'à ce que l'enfant ait deux ans; et si elle est près d'accoucher, on lui prépare une cabane où elle reste trente jours, et quarante (*a*) si elle accouche de son premier enfant. Toutes ces coutumes ont du rapport aux lois judaïques. A l'égard de celle qui veut que le mari et la femme n'aient aucun commerce ensemble jusqu'à ce que leur enfant ait deux ans, elle est trop raisonnable pour que le lecteur n'en reconnaisse pas tout le mérite. Si elle est vraie, les Sauvages ne sont pas trop sauvages sur cet article. Le même auteur ajoute que, quand l'accouchée est en danger de mort, on la rapporte dans son logement ordinaire; mais, après qu'elle est rétablie, ou si elle vient à mourir, on abat la cabane que l'on transporte en un autre endroit.

La stérilité est une des principales causes du divorce des Américains, quoiqu'il soit permis chez ces peuples de se séparer quand on le juge à propos. Le baron de la Hontan nous dit que les Canadiens s'avertissent ordinairement huit jours d'avance, et alléguent alors les meilleures raisons qu'ils peuvent trouver pour se quitter avec quelque apparence d'honnêteté. En général, ajoute-t-il, ces Sauvages n'y regardent pas de si près, et donnent pour toute raison quelque maladie supposée, le désir de se reposer, ou la tranquillité dont ils ont besoin pour rétablir leur santé. Heureux remède, dont la recette est trop chère en Europe pour l'employer aussi facilement qu'en Amérique ! Cependant il est certain que cette recette nous serait d'un grand usage, et qu'elle porte avec soi un caractère de félicité qui n'est pas commune. Quand au Canada un mari et une femme ont résolu de se séparer, voici la cérémonie qu'ils pratiquent. On porte dans la cabane où le mariage s'est fait auparavant, les petits morceaux de la baguette qui avaient servi à cette occasion. On les brûle solennellement; après quoi voilà un divorce formel, qui se fait sans dispute ni querelle. Les femmes ont également comme les hommes la liberté de se remarier, et cela est juste; cependant une espèce de bienséance ne veut pas qu'elles *convolent en secondes noces* du vivant du premier mari. Lorsque le mari et la femme se séparent, les enfans se partagent également; car les enfans, nous dit le baron, sont le trésor des Sauvages. Si le nombre est impair, la femme en a plus que le mari.

Les deux figures représentent le mariage et le divorce des peuples du Canada.

A cinquante ans, les femmes ne trouvent plus de maris, parce que les Canadiens regardent comme une folie de se marier à des femmes trop âgées pour pouvoir en avoir des enfans; et ils ne trouvent rien de touchant dans les charmes usés d'une femme sur le retour. Quel est donc le parti que prennent celles qui se trouvent méprisées à cause de l'âge? Ne pourraient-elles pas dérober quelques années à la connaissance du public? Mais, quoi qu'il en soit, si la sincérité ne leur permet pas de tromper les hommes, ils faut avouer qu'elles la poussent plus loin que nos dames. Une Canadienne vieille et amoureuse adopte un prisonnier de guerre, et lui sauve la vie pour l'employer dans l'occasion. On doit être persuadé que l'esclave n'est pas un des moindres guerriers; et il est bien permis de croire qu'il n'est pas ingrat, et qu'il témoigne vivement la reconnaissance que mérite une passion qui donne la vie à tous les hommes, et lui prolonge la sienne.

(*a*) Le baron de la Hontan dit qu'elles observent une espèce de purification de trente jours pour un garçon, et de quarante pour une fille.

DES JONGLEURS : DE LA MANIÈRE DONT CES PEUPLES EN USENT AVEC LES MALADES, etc.

Tous les Sauvages dont je parle sont fort sains, et exempts de quantité de maladies auxquelles nous sommes exposés. Les Canadiens (*a*) sont sujets à la petite vérole et aux pleurésies : mais comme, avec cela, ils sont très-robustes, quand un homme meurt à l'âge de soixante ans ils disent qu'il est mort jeune, parce qu'ils vivent souvent cent ans, et même au-delà. Une (*b*) *Relation de la Baie de Hudson*, que j'ai déjà citée plus d'une fois, nous apprend que les Sauvages de cette baie ont une vieillesse très-vigoureuse. Mais lorsque, dans un âge décrépit, leur vigueur est absolument épuisée, ils se déterminent à une mort volontaire, dont voici la cérémonie. Le vieillard décrépit fait un festin à sa manière, y convie la famille, et lui adresse la parole dans un dernier discours qui roule sur l'union et les intérêts de sa maison. Ensuite, il choisit celui de ses enfans qu'il aime le mieux, lui présente une corde qu'il se passe courageusement autour du col, et le prie de l'étrangler, parce qu'il se regarde comme un fardeau inutile au monde. Les Massagètes rendaient autrefois un pareil service à leurs vieux parens. Les Sauvages de la baie, ajoute-t-on, s'estiment heureux de mourir dans un âge décrépit : ils se flattent de renaître en l'autre monde à l'âge des enfans à la mamelle, et de vivre alors dans une jeunesse éternelle : mais, s'ils ont le malheur de mourir jeunes, il leur arrive tout le contraire en l'autre vie ; ils renaissent vieux et infirmes. Cette idée ridicule pourrait bien s'être formée sur une opinion reçue autrefois des Juifs et de plusieurs autres peuples, qui est que la longue vie est un présent du ciel ; qu'elle est la récompense de la vertu ; et que les Dieux punissent, par les infirmités en cette vie, et ensuite par la mort, ceux qui ne sont pas gens de bien.

Un des remèdes le plus en usage parmi tous ces peuples, c'est la sueur. (*c*) Ils ont diverses manières de faire suer ; mais celle que les nations du haut du Mississipi pratiquent, est trop remarquable pour ne pas en donner ici la méthode. On fait faire une étuve, dans laquelle le malade entre tout nu, avec des personnes aussi nues que lui, et qui doivent avoir soin de le frotter. Cette étuve est couverte de peaux de taureaux sauvages, de cailloux, et de morceaux de rochers tout rouges. Le malade enfermé dans cette étuve doit retenir de tems en tems son haleine ; et pendant qu'un jongleur chante de toute sa force, ceux qui sont dans l'étuve avec le malade chantent aussi en frottant le corps du pauvre patient.

Ils ont l'usage de guérir les maux de cuisse et de jambe par le moyen des scarifications qu'ils font à ces parties, avec un couteau de fer ou de pierre. Ensuite, ils frottent ces plaies avec de l'huile d'ours, ou avec de la

---

(*a*) La Hontan, ubi sup.

(*b*) Dans le Tome V du *Recueil de Voyages au Nord*.

(*c*) La Hontan donne une autre description du lieu où les Sauvages du Canada se font suer. « L'endroit est, dit-il, une espèce de four, couvert de nattes et de peaux, etc. On y met au centre une écuelle pleine d'eau-de-vie brûlante, ou de grosses pierres enflammées ; ce qui cause une si grande chaleur, qu'en moins de rien on y sue prodigieusement ». Ils ne passent jamais huit jours sans suer, et ne craignent pas de se jeter tout humides de sueur dans l'eau ou dans la neige, même en hyver.

graisse de bêtes fauves. Ils ont des remèdes contre le venin des serpens, et savent composer des breuvages contre les fièvres.

Tous ceux qu'on appelle *Jongleurs* sont, parmi ces peuples, médecins et prêtres. Ils ne parviennent à la dignité de jongleur qu'après un noviciat, (*a*) lequel consiste « à s'enfermer neuf jours dans une cabane, (*b*) sans » manger, et avec de l'eau seulement : le novice, ayant à sa main une es- » pèce de gourde remplie de cailloux, dont il fait un bruit continuel, in- » voque l'esprit, le prie de lui parler, de le recevoir médecin; et cela avec » des cris, des hurlemens, des contorsions et des secousses de corps » épouvantables, jusqu'à se mettre hors d'haleine, et écumer d'une manière » affreuse. Ce manège, qui n'est interrompu que par quelques momens de » sommeil auquel il succombe, étant fini au bout de neuf jours, il sort » de sa cabane... en se vantant d'avoir été en conversation avec l'esprit, » et d'avoir reçu de lui le don de guérir les maladies, de chasser les orages » et de changer les tems ». Le P. Hennepin ajoute à ces particularités, qu'on ne peut s'imaginer rien de plus horrible que les cris et les contorsions de ces jongleurs lorsqu'ils mettent en pratique leurs prétendus enchantemens. Il est certain qu'ils s'acquittent de tout cela avec beaucoup d'adresse : mais, engénéral, les cures qu'ils peuvent faire avec le secours de ces tours de passe-passe, paraissent plutôt l'effet du hasard, que de la connaissance des maladies. Il faut pourtant leur accorder l'usage de plusieurs simples; et l'utilité que leur expérience réitérée découvre dans les sueurs, les scarifications et les frictions dont je viens de parler, ne doit pas être méprisée. Il y aurait également de l'injustice à soutenir qu'ils ne guérissent personne, et à nier que le peu de gens qu'ils guérissent ne soit plus que suffisant pour entretenir leur crédit.

Un jongleur, dit la Hontan, est une espèce de médecin, ou pour mieux dire, de charlatan qui, s'étant guéri d'une maladie dangereuse, est assez fou pour s'imaginer qu'il est immortel, et qu'il a la vertu de guérir toutes sortes de maux en parlant aux bons et aux mauvais esprits. . . . . Tout le monde se raille de ces jongleurs en leur absence...; on les regarde comme des fous qui ont perdu le bon sens par quelque violente maladie : cependant on les laisse approcher des malades, soit pour les réjouir, ou pour voir ces opérateurs gesticuler, sauter, crier, hurler, etc. . . . Tout ce tintamarre se termine par demander un festin de cerf ou de grosses truites pour la compagnie, qui a le plaisir de se divertir.

Ce jongleur vient voir le malade et l'examine fort soigneusement, promettant en même tems de faire déloger le mauvais esprit. D'abord, il se retire seul dans une petite tente faite exprès, où il chante, danse et hurle comme un *loup-garou :* ensuite, il vient sucer le malade en quelque partie du corps, et lui dit, en tirant des osselets de sa bouche, que ces osselets sont sortis de son corps; qu'il prenne courage, puisque sa maladie est peu de chose, et qu'afin d'être plutôt guéri, il doit envoyer ses esclaves. . . . à la chasse aux élans et aux cerfs. . . . dont sa guérison dépend. C'est par des artifices presqu'aussi grossiers que nos charlatans tâchent de se maintenir en Europe. N'oublions pas une particularité remarquable ; (*c*) c'est

(*a*) Relation de la Louisiane, dans le Tome V du *Recueil de Voyages au Nord*.
(*b*) Un jeûne de neuf jours ne paraît guère vraisemblable.
(*c*) Relation etc., ubi sup.

REJOUISSANCES des PEUPLES du CANADA, pendant que l'on porte le DÉFUNT, à la Cabane des MORTS.

CONVOI FUNEBRE des PEUPLES du CANADA.

que si le jongleur manque d'adresse à trouver des raisons pour justifier la mort de la personne qu'il traite, on le tue souvent sans autre forme de procès.

(*a*) L'ouverture de la jonglerie se fait par un festin. Les anciens assistent à la cérémonie : le médecin s'y rend, chargé d'un sac qui contient ses médicamens, et tenant à la main une gourde emmanchée dans un bâton qui passe au travers. D'abord, il entonne des chansons sur ses remèdes, et marque la cadence avec sa gourde, qui est remplie de petites pierres. L'enthousiasme saisit bientôt ceux qui composent l'assemblée : l'on n'entend plus que le mélange des voix et des gourdes. Après cela, le médecin étale des drogues, fait quelques invocations, et recommence à chanter, toujours dans une agitation extraordinaire. Ensuite, le jongleur s'approche de son malade avec toute la confiance d'un habile médecin, et tourne plusieurs fois en cadence autour de lui, pendant que l'assemblée chante. Enfin il touche le patient par tout le corps, l'examine avec l'attention d'un homme qui est connaisseur, ou qui veut persuader qu'il l'est; et, après l'avoir examiné, lui déclare gravement qu'il a un sort en tel endroit de son corps, qu'il faut l'ôter, qu'il y va donner ses soins, que la maladie est difficile, et qu'il faudra faire bien des choses pour réussir. Les parens du malade écoutent l'arrêt de cet Esculape, s'abandonnent à sa bonne foi, et lui demandent ses bons offices pour le patient. On chante des chansons sur la plaie, ou sur la partie malade; et l'on apporte une chaudière pour y mettre les présens destinés au prêtre-médecin, qui, tout occupé en apparence des moyens qu'il doit employer pour guérir son patient, songe, ou fait semblant de songer aux remèdes nécessaires. Revenant ensuite comme d'un profond assoupissement, il déclare qu'il connaît le mal. On le croit, on lui livre le malade. Après qu'il l'a bien tourmenté par les remèdes qu'il lui applique, ou qu'il lui fait avaler, et par les mouvemens violens qu'il lui fait faire, il annonce aux assistans que le malade est guéri, ou qu'il ne l'est pas. Car, pour ne pas réussir, un jongleur adroit n'en vaut pas moins, et ne perd rien de l'estime que son art lui a acquise : il se tire d'affaire en attribuant le défaut de succès au mauvais état du malade, à la puissance du sort, à la volonté des esprits qui s'opposent à sa jonglerie.

La profession de jongleur est lucrative; souvent celle de charlatan ne l'est pas moins en Europe. (*b*) Les Illinois et les nations du Sud excellent en maîtres jongleurs. Ces Sauvages se vantent de pouvoir tuer un ennemi qui est à deux cents lieues d'eux : pour cet effet, ils font la figure de cet homme, et tirent dans la figure une flèche vis-à-vis du cœur. D'autres prennent un caillou de la grosseur d'un œuf de pigeon, et font quelques conjurations sur ce caillou. Il s'en forme, disent-ils, un pareil dans le corps de leur ennemi. Rappelons-nous ici les enchantemens de la Canidie d'Horace.

On rapporte une autre manière de jongler assez remarquable. Lorsqu'un malade se croit ensorcelé, ou du moins, quand le jongleur lui persuade qu'il l'est, celui-ci, suivi d'une bande d'apprentifs jongleurs, se rend dans la cabane du malade, que l'on étend devant lui par terre sur une peau de castor ou de quelque autre animal. Le médecin touche du doigt toutes les

(*a*) La Poterie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale.*
(*b*) La Poterie, ubi sup.

parties du corps du patient, jusqu'à ce qu'il vienne à la partie affligée où le prétendu sort a été jeté. Un des disciples du maître jongleur applique sur la partie malade une peau de chevreuil pliée en plusieurs plis ; après quoi le médecin se jette à corps perdu sur le possédé, suce la peau, écume, se frappe le dos, et n'épargne pas même celui du malade, qu'il presse sur toutes les parties de son corps, afin que le charme en sorte. Ils sort en effet. Le jongleur montre à l'assemblée le charme, qu'il avait caché subtilement dans sa bouche ou dans les replis de la peau. Cependant il n'est pas toujours à propos que le charme sorte au premier signal, la prudence veut que l'opération soit variée : anssi arrive-t-il souvent qu'elle est réitérée plusieurs fois de suite sans aucun succès. Il est vrai que c'est aux dépens du malade ; mais, chez eux tout comme ici, il vaut mieux nuire au malade qu'à l'art.

Quelques-uns de ces jonglenrs donnent des secrets ou des charmes, pour la guerre et pour la chasse. (*a*) Un auteur qu'il ne faut suivre qu'avec précaution, à cause des fautes d'exactitude qui se remarquent dans sa Relation, dit que les fameux jongleurs sont ou bossus ou boiteux ; qu'ils font passer quelquefois leur malade au travers des flammes et des feux du village ; que, pour obtenir sa guérison, ils ordonnent des danses dans lesquelles les femmes et les filles se prostituent ; qu'ils plongent le malade tout nu dans l'eau, ou dans la neige, au fort de l'hiver.

Ils consacrent en quelque façon les remèdes dont ils se servent, et la cérémonie s'en fait avec beaucoup de mystère. On les met sur nne peau, on ordonne nn festin solennel, on danse toute la nuit autour des remèdes. Qui ne croirait qu'après cela ils sont plus salutaires et plus efficaces ? Le jongleur met dsns son sac les médicamens ainsi consacrés.

Les gesticulations bizarres des jongleurs sont bien exprimées dans la première figure de la planche, qui représente aussi les cérémonies funèbres de ces peuples.

CÉRÉMONIES FUNÈBRES DES PEUPLES DU CANADA, DU MISSISSIPI, etc.

Le P. Hennepin (*b*) rapporte que les Nadouessans pleurent ceux qu'ils ont perdus à la guerre, pour exciter leurs compatriotes à la vengeance, et jusqu'à ce qu'elle ait été satisfaite. La Relation qui porte le nom du chevalier de Tonti, dans le Tome V du *Recueil de Voyages au Nord*, nous parle d'une nation du Mississipi qui pleure à la première vue des étrangers. La raison en est qu'ils s'imaginent que leurs parens ou amis decédés ne sont qu'en voyage, qu'ils attendent leur retour, et qu'ils espérent toujours de les rencontrer parmi ces voyageurs étrangers. Cette Relation nous dit encore qu'ils pleurent beaucoup plus à la naissance de leurs enfans qu'à leur décès, parce qu'ils regardent leur naissance comme une entrée dans un champ de misère et d'infortune.

Ils croient la transmigration et l'immortalité de l'ame. Quelques Sauvages s'imaginent qu'elle doit passer dans le corps de quelque animal ;

(*a*) La Poterie, ubi sup.

(*b*) En sa *Nouvelle Découverte d'un très-grand Pays*, etc., édit. d'Utrecht, 1697.

d'autres se flattent qu'après avoir été grands guerriers et gens de bien, ils iront revivre chez une nation parfaitement heureuse, à qui la chasse ne manque jamais : si au contraire ils ont mal vécu, ils doivent s'attendre de ressusciter chez une nation malheureuse et dénuée de chasse. (*a*) Les Caciques ou chefs des Natches, prétendant être descendus du soleil, croient y retourner après leur mort. Les peuples qui habitent aux environs du Mississipi et du Canada s'imaginent, à ce que dit le P. Hennepin, « que l'ame n'abandonne point le corps incontinent après la mort : ils » enterrent avec le mort son arc, ses flèches, du bled, de la viande, afin » qu'il ait de quoi se nourrir en attendant qu'il soit arrivé au pays des » ames ; et, comme ils en donnent à toutes les choses sensibles, ils disent » que les hommes chassent encore après leur mort les ames des castors, » des élans, des renards, etc. » Les raquettes ont aussi des ames pour les animer, sans quoi les chasseurs de l'autre monde ne pourraient pas s'en servir à passer les neiges : les ames des arcs et des flèches leur aident à tuer les bêtes ; celles de l'hameçon et des filets, à pêcher, etc. Il est bon de donner un échantillon de ces folies, qui ne sont peut-être que les suites de l'idée qu'ils se font d'un génie universel, ainsi que je l'ai déjà dit. Ils croient encore que les ames des défunts se promènent pendant quelque tems parmi les vivans, et prennent part à toutes leurs réjouissances : aussi leur laissent-ils une portion de leurs festins.

A l'égard de la sépulture de leurs morts, ils la font avec autant de magnificence qu'ils le peuvent : ils parent les morts, leur peignent le visage et le corps de plusieurs sortes de couleurs. Après cela, (*b*) ils les mettent dans un cercueil d'écorce d'arbre, dont ils polissent fort proprement la superficie avec des pierres-ponces fort légères. Ils font une palissade autour du tombeau, qui est toujours élevé à sept ou huit pieds de terre.

J'ai parlé des festins que ces Sauvages font pour les médecins et les malades. Ils en font aussi pour les morts. Ces repas répondent à la circonstance qui en est la cause. Tout s'y passe avec tristesse, les parens du mort gardent le silence, la danse et le chant en sont exclus. Tous les conviés y font des présens aux parens, et les jettent à leurs pieds après leur avoir fait un compliment. *Voilà*, disent-ils, *pour le couvrir, ou pour lui faire une cabane, ou pour environner son tombeau d'une palissade*, etc.

Les femmes portent le deuil un an entier ; et, pendant ce tems-là, il ne leur est point permis de se divertir. Le père et le frère du mari défunt ont soin de la veuve. Le baron de la Hontan dit au contraire que le veuvage des peuples du Canada ne dure que six mois. « Et si, pendant » ce tems-là, celui des deux conjoints qui reste songe à l'autre deux nuits » de suite pendant le sommeil, il s'empoisonne d'un grand sens froid.....: » mais si le veuf ou la veuve ne rêve qu'une seule fois au défunt ou à la » défunte, ils disent que l'esprit des songes n'était pas bien assuré que le » mort s'ennuyât au pays des ames, puisqu'il n'a fait que passer, sans

(*a*) Relation de la Louisiane, Tome V du *Recueil de Voyages au Nord*.

(*b*) Le sieur de la Poterie dit qu'ils couvrent le cadavre d'écorces d'arbre sur lesquelles on jette de la terre et des pierres, et qu'on entoure de pieux afin que les animaux sauvages ne le déterrent pas. Ces funérailles, ajoute-t-il, ne se font de cette manière que dans les villages. Lorsqu'ils meurent en campagne, on les met dans un cercueil d'écorce entre les branches des arbres où on les élève sur quatre piliers.

» avoir osé revenir : » alors ils ne se croient plus obligés d'aller tenir compagnie au mort. Il est bien juste qu'en de pareils cas ils attendent une seconde sommation : et quand ils n'iraient voir le défunt qu'à la dixième, ce serait un grand effort de bonne foi et d'amitié.

Plusieurs de ces nations solennisent des fêtes à l'honneur des morts. On tire leurs os des tombeaux, on les transporte même en d'autres sépulcres, après les avoir ornés de peaux et de colliers de porcelaine. Tout cela sert, disent-ils, à soulager les pauvres défunts. La célébration de ces fêtes revient tous les ans, mais ils n'ont point de (*a*) jour limité pour cette sorte de solennité : ils s'envoient réciproquement des députés pour solenniser ces anniversaires. En un mot les peuples de l'Amérique Septentrionale pratiquent très-scrupuleusement tout ce qui peut honorer la mémoire des défunts. Ils vont pleurer sur leurs tombeaux, ils y gémissent, ils y récitent des prières, ils font des présens aux parens qui vivent encore, afin, disent-ils, d'*essuyer leurs larmes*. Ils ont des cérémonies particulières pour les enfans des personnes qui leur sont chères. Ils mettent leurs corps dans une peau qui est peinte de plusieurs couleurs, et les portent ensuite au sépulcre sur une espèce de traîneau : mais ils ne font aucun présent aux parens de ces enfans; au contraire, ils en reçoivent eux-mêmes pour *essuyer leurs propres larmes*. N'oublions pas de remarquer que le mort s'en va bien équipé et bien muni. (*b*) On lui donne des souliers neufs, un batte-feu, une hache, des colliers de porcelaine, un calumet, une chaudière, de la viande, du tabac, et un pot de terre plein de sagamite; c'est de la bouillie faite de bled. Si le mort était un guerrier, on l'équipe à la guerrière; on lui donne son arc et ses flèches. Les ames des flèches ne manquent jamais de suivre leur maître. Il n'y a pas jusqu'à celles des chaudières qui ont servi au guerrier défunt, qui ne soient de la partie, et qui ne se fassent un plaisir de l'aller servir dans un pays délicieux, qu'ils placent à leur occident, et qu'ils croient habité par des chasseurs éternels : car la seule idée qu'ils ont de ce paradis, c'est qu'ils y chasseront aux siècles des siècles. Cette idée charnelle leur ôte le moyen de comprendre celle que nous nous faisons des félicités du ciel. Si, après avoir écouté long-tems de sens froid ce qu'on leur dit sur l'inaction, ou même l'inutilité des sens après cette vie, on s'avise de leur demander s'ils ne trouvent pas nos sentimens sur le paradis plus raisonnables que les leurs, ils répondent qu'*ils ont leur paradis, et nous le nôtre*. Dira-t-on après cela que les Sauvages Américains fructifient beaucoup dans la religion chrétienne ? Un bon missionnaire ne doit-il pas perdre une partie de cette patience qui est le plus grand ornement de notre religion, (*c*) lorsqu'un Sauvage lui dit : *tu n'as point d'esprit de nous demander ce que nous pensons d'un lieu* (*d*) *si élevé au-dessus de nos têtes, où il est impossible que les hommes montent? Peux-tu nous montrer par l'Écriture dont tu nous parles, un homme qui soit revenu de là haut, et la manière dont il y est monté....?* Si les *ames de ceux de ton pays vont au ciel, voilà qui est bien pour eux; mais nous n'allons point au ciel après notre mort, nous allons au pays des ames*, etc.

(*a*) La Potherie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*.
(*b*) Le P. Hennepin, ubi sup.
(*c*) Le P. Hennepin, ubi sup.
(*d*) Le ciel.

JONGLEUR qui veut guérir un MALADE.

ESCLAVES qui pleurent le MORT.

Les PARENS demandent au DÉFUNT la cause de sa MORT.

Ce n'est pas la force du raisonnement qui démonte la raison du missionnaire ; c'est plutôt le défaut de prise, s'il est permis de parler ainsi. On ne peut attaquer un Sauvage par la révélation : il ne la croit pas. L'attaquera-t-on par la nature, ou l'amenera-t-ou à la foi avec le secours des lumières de la raison humaine? C'est une entreprise dont l'homme seul n'est pas capable : elle n'appartient donc qu'au St.-Esprit. C'est lui qui fait le miracle de nos conversions, s'écriera le missionnaire.

Le baron de la Hontan nous donne quelques autres particularités touchant les cérémonies funèbres que je viens de décrire, sur la foi du P. Hennepin. « Dès qu'un Sauvage est mort, on (*a*) l'habille le plus pro-» prement qu'il est possible, et les esclaves de ses parens le viennent » pleurer. Ni mères, ni sœurs, ni frères n'en paraissent nullement affligés. » Ils disent qu'il est bieuheureux de ne plus souffrir, car..... ils croient » que la mort est un passage à une meilleure vie. Dès que le mort est » habillé, on l'assied sur une natte comme s'il était vivant. Ses parens se » rangent autour de lui, chacun lui fait une harangue ; on lui raconte » ses exploits, on lui récite les beaux faits de ses ancêtres. Le dernier » orateur s'explique en ces termes ». (A moins que le baron n'ait embelli son récit de circonstances tirées de son imagiuation, il faut avouer qu'un panégiriste du Canada tourne les choses d'une manière très-sensée, et qu'il pense assez finement). « Te voilà, dit l'orateur Sauvage, assis avec » nous ; tu as la même figure que nous ; il ne te manque ni bras, ni tête, » ni jambes. Cependant tu cesses d'être, et tu commences à t'évaporer » comme la fumée de cette pipe. Qui est-ce qui nous parlait, il y a deux » jours? Ce n'est pas toi, car tu nous parlerais encore ; il faut donc que » ce soit ton ame, qui est à présent dans le grand pays des ames, avec » celles de notre nation. Ton corps, que nous voyons ici, sera dans six » mois ce qu'il était il y a deux cents ans. Tu ne sens rien, et tu ne vois » rien, parce que tu n'es rien. Cependant, à cause de l'amitié que nous » portions à ton corps lorsque l'esprit t'animait ; nous te donnons des » marques de vénération, etc.

» Après que ces harangues sont finies, les parens sortent pour faire » place aux parentes, qui font le même compliment au défunt. Ensuite, » on l'enferme vingt heures dans la cabane des morts ; et, pendant ce » tems-là, on fait des danses et des festins, (*b*) qui ne paraissent rien » moins que lugubres. Les vingt heures étant expirées, ses esclaves le » portent sur leur dos jusqu'au lieu de la sépulture, où on le met sur des » piquets de dix pieds de hauteur, enseveli dans un double cercueil » d'écorce, dans lequel on met ses armes, du tabac, des pipes et du » bled d'Inde. Pendant que ces esclaves portent le cadavre, les parens » et les parentes dansent en l'accompagnant, et d'autres esclaves se » chargent du bagage dont les parens font présent au mort, et le trans-» portent sur son cercueil. Les Sauvages de la rivière Longue brûlent les » corps : ils les conservent dans des caveaux, jusqu'à ce qu'il y en ait un » assez grand nombre pour les brûler tous ensemble ; ce qui se fait hors

(*a*) On oint tout son corps et ses cheveux d'une huile que le sieur de la Poterie appelle *huile d'animaux*. La Poterie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*.

(*b*) Le P. Hennepin dit le contraire, ainsi qu'on vient de le dire. M. de la Poterie s'accorde mieux avec le P. Hennepin en cette circonstance, qu'avec le baron de la Hontan.

» du village, dans un lieu destiné pour cette cérémonie. Les Sauvages » ne connaissent point de deuil, et ne parlent jamais des morts en par- » ticulier, c'est-à-dire, en les nommant par leur nom. Ils se moquent de » nous, lorsqu'ils nous entendent raconter le sort de nos parens, de nos » rois, de nos généraux, etc.

» Dès qu'un Sauvage est mort, ses esclaves se marient à d'autres femmes » esclaves, et deviennent libres. Les enfans qui proviennent de ces mariages » sont adoptés et réputés enfans de la nation, parce qu'ils sont nés dans » leurs villages, dans leur pays, et qu'ils ne doivent pas, disent-ils, » porter le malheur de leurs pères, ni venir au monde dans l'esclavage, » puisqu'ils n'ont certainement contribué en rien à leur création. Ces mêmes » esclaves ont soin d'aller tous les jours, en reconnaissance de leur liberté, » offrir au pied du cercueil de leur maître quelques pipes de tabac ».

(*a*) Lorsqu'il meurt un enfant aux Sauvages de la baie de Hudson, on lui coupe une partie des cheveux; le père fait cette fonction, ou la mère à son défaut : ils font un paquet de ces cheveux en manière de poupée, et le mettent ensuite au plus bel endroit de la cabane. On y ajoute ce qu'on a de plus précieux. La mère porte vingt jours le deuil de l'enfant, et raconte sa douleur aux bons amis de la famille, qui viennent lui rendre visite. Le mari leur fait un festin, leur donne à fumer, et ceux-ci lui font des présens. Les amis doivent par devoir manger tout ce qui leur est présenté; mais le père affligé ne mange rien, et se contente de la fumée de son tabac.

(*b*) Ceux qui ont assisté aux obsèques profitent de la dépouille du mort; et s'il n'avait rien, c'est à ses parens à y suppléer. Le deuil consiste à ne se couper ni graisser de quelque tems les cheveux, à se négliger entièrement, et à ne porter que des haillons. Le père et la mère portent le deuil de leur fils. Les garçons le portent du père, et les filles de la mère.

MANIÈRE DE TENIR LES CONSEILS CHEZ LES PEUPLES DU CANADA ET DU MISSISSIPI.

(*c*) Le conseil de ces peuples est composé des anciens de la nation, c'est-à-dire, des vieillards au-dessus de soixante ans. Avant que le conseil s'assemble, le crieur l'indique par les cris qu'il fait dans toutes les rues du village. Alors les anciens se rendent à une cabane qui est le lieu du conseil. Ils s'y asseient en forme de lozange; et après qu'on a délibéré sur ce qu'il est à propos de faire pour le bien de la nation, l'orateur sort de l'assemblée : les jeunes gens le renferment au centre d'un cercle qu'ils forment. Ensuite ils écoutent avec beaucoup d'attention les délibérations des vieillards, en criant à la fin de toutes les périodes : *voila qui est bien.*

La mystérieuse cérémonie du calumet, qui est comme le sceau des délibérations de ces peuples, permet de mettre leurs conseils parmi les cérémonies religieuses.

(*a*) La Poterie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale.*
(*b*) La Poterie, ubi sup.
(*c*) Le baron de la Hontan, dans ses *Voyages.*

LEURS DANSES.

(*a*) Cette même raison m'oblige à parler ici de leurs danses. Ils en ont de plusieurs sortes ; celle du calumet, la danse du chef, la danse de guerre, la danse du mariage, et la danse du sacrifice. Elles diffèrent dans la cadence et dans les sauts. Toutes ces danses ont leur agrément : celle du calumet est la plus belle. On la danse pour faire accueil à des étrangers, ou pour recevoir des ambassadeurs. Si ces étrangers ou ces ambassadeurs arrivent par terre, ils doivent envoyer un messager au village, pour avertir qu'il porte le calumet de paix : quelques jeunes gens s'avancent alors, se rangent en ovale. Les étrangers s'approchent d'eux : ils dansent ensemble, et forment un autre ovale autour de celui qui porte le calumet. La danse dure une demi-heure ; après quoi, l'on conduit ces étrangers au festin. Si ceux-ci arrivent par eau, ils doivent envoyer un canot au village, avec le calumet de paix à la proue, en forme de mât. Un autre canot part du village pour se rendre au-devant de l'étranger.

CÉRÉMONIES DE GUERRE DES PEUPLES DU CANADA, DU MISSISSIPI, etc.

Je commencerai la description de ces cérémonies par celle du calumet. Les Sauvages de l'Amérique ont le calumet (*b*) de guerre et le calumet de paix. Lorsqu'une nation, après avoir porté le calumet chez une autre, est attaquée de l'ennemi, celle qui a reçu le calumet est obligée de défendre les intérêts de la nation attaquée. Si, dans le fort du combat, un médiateur présente le calumet, on fait aussitôt suspension d'armes. Si les deux partis l'acceptent et fument dans le calumet, la paix est faite, et chacun se retire chez soi. Mais il est permis de le refuser, sans violer pour cela le droit que les Sauvages lui attribuent, et qui est le même que chez nous le droit des gens. (*c*) Son plumage rouge signifie la guerre, et que l'on offre du secours : le blanc et le gris, mêlés ensemble, signifient une paix profonde, et un secours offert non seulement à ceux à qui l'on présente le calumet, mais encore à leurs alliés. Un calumet rouge d'un côté, et de l'autre blanc et gris, marque en même tems la paix et la guerre ; la paix pour le peuple que le côté mêlé de blanc et de gris regarde, la guerre pour ceux vers qui le rouge est tourné.

Les grandes entreprises des Sauvages sont toujours précédées d'une danse du calumet. Cette danse cimente les alliances ; elle prépare à la guerre ; elle marque aussi la joie publique, comme chez nous les feux qu'on allume après une victoire signalée et à la naissance des Princes, etc. Enfin, elle est l'équivalent de nos bals ; car les Sauvages du Canada donnent souvent aux étrangers qu'ils distinguent le divertissement du calumet, comme nous celui du bal.

Décrivons cette danse du calumet, que le baron de la Hontan et les

---

(*a*) Le baron de la Hontan, dans ses *Voyages*.
(*b*) Ils se distinguent par la diversité des plumes. Hennepin, *Nouvelle Découverte*, etc.
(*c*) La Poterie.

autres voyageurs appellent la *danse de guerre*. Cette cérémonie se fait l'hiver dans une cabane, et l'été en pleine campagne. Alors, on environne de branches d'arbres la place du bal; on y étend une grande natte de jonc peinte de diverses couleurs; et, sur cette natte, qui sert de tapis de pied, on pose (*a*) le Dieu Tutélaire de celui qui fait la danse. On place le calumet à la droite de ce Dieu, car la fête se célébre à son honneur, ou du moins c'est lui qui préside à la cérémonie; et l'on élève autour du calumet un trophée d'arcs, de flèches, de casse-têtes et de haches. Aprés cet arrangement, et peu de tems avant que la danse commence, c'est-à-dire, à mesure que l'assemblée se forme, on va saluer la Divinité. L'hommage consiste à la parfumer de tabac. Ceux qui ont les plus belles voix occupent les meilleures places : les autres se placent en rond sous les branches. Les uns et les autres y sont assis sur leur derrière. Un des principaux de l'assemblée prend respectueusement le calumet; et, le soutenant des deux mains, le fait danser en cadence en dansant lui-même, observant toujours de s'accorder aux voix des chanteurs. Tous les mouvemens du calumet sont bizarres, et peut-être significatifs. Tantôt on le montre à l'assemblée, quelquefois on le présente aux soleil, souvent on le panche vers la terre, on lui étend les ailes, comme pour le faire voler; enfin on l'approche de la bouche des assistans, comme si l'on vonlait leur donner le calumet à baiser. C'est-là le premier acte de cette réjouissance, que l'on peut appeler religieuse. On fait ensuite un combat au bruit d'un tambour ou d'une espéce de timbale; le son de cet instrument guerrier est quelquefois mêlé à celui des voix. Alors le Sauvage qui tient le calumet invite qnelque jeune champion à venir prendre des armes qui sont cachées sous la natte, et le défie au combat. Le jeune guerrier prenant son arc, ses fléches et sa hache, attaque celui qui tient le calumet. Le combat se fait en cadence, et la victoire se déclare enfin pour le calumet, qui d'abord avait paru tourner le dos. Il était iudubitable que le sort déciderait en sa faveur. Le troisième acte de la cérémonie concerne entièrement le vainqueur du jeune guerrier. Il récite ses faits militaires à l'assemblée. Au récit de chaque exploit, (*b*) il donne un coup de massue sur un poteau planté au centre du cercle; et, quand il a fini son récit, le président de l'assemblée fait présent au guerrier d'une belle robe de castor : aprés quoi le calumet passe dans les mains d'un antre Sauvage, de là à un troisiéme; et ainsi de suite, jusqu'à ce que tonte l'assemblée se soit acquittée du même devoir. S'il s'agit d'une alliance en cette danse du calumet, le président fait la conclusion de la cérémonie, en donnant le calumet aux députés de la nation alliée.

Ces Sauvages déclarent la guerre en renvoyant un prisonnier à la nation avec laquelle ils veulent se brouiller. On lui donne une hache dont le manche est peint de rouge et de noir, avec ordre de la remettre à ses compatriotes. On renvoie même quelquefois jusqu'à trois ou quatre prisonniers, après avoir exigé d'eux avant de partir qu'ils ne serviront point en cette guerre. Les déclarations de guerre commencent par un festin, auquel le chef de l'entreprise invite tous ses amis (*c*). C'est un conseil de table

---

(*a*) Le Manitou.

(*b*) La Hontan, dans ses *Voyages*.

(*c*) Si le grand chef de guerre marche, il fait savoir dans tout le village par son crieur le jour qu'il donnera le festin de guerre. Alors ceux qui ont envie d'être du parti font porter leurs plats à la cabane du grand chef. Après que l'assemblée est formée, le grand chef sort dans la

qui pourrait bien avoir du rapport à ceux des anciens Germains. Le P. Hennepin dit qu'ils font quelquefois dix ou douze festins avant leur départ. Quoi qu'il en soit, le chef y fait part de son dessein, et des mesures qu'il va suivre pour l'exécuter. Les chansons et les danses du calumet accompagnent l'ouverture qu'il a faite de son entreprise. Il y fixe le jour du départ, et le lieu du rendez-vous. On choisit ordinairement la nuit, afin de mieux dérober sa marche; mais lorsqu'elle doit être générale, les préparatifs s'en font avec beaucoup d'éclat. On fait des festins et des sacrifices; les femmes et les filles ont ordre de se prostituer, pour mieux mettre les guerriers dans les intérêts de la patrie. Enfin, on accorde des honneurs extraordinaires à ces héros, et on leur paie d'avance, par des présens, les chevelures qu'ils se promettent d'enlever aux ennemis.

Suivant le baron de la Hontan, les Sauvages du Canada commencent à faire la guerre à vingt ans, et cessent de porter les armes à cinquante. Depuis vingt ans jusqu'à cinquante, on les appelle *guerriers*. Ces guerriers n'entreprennent rien sans l'avis des anciens, auxquels ils doivent proposer tous leur desseins. Les anciens délibèrent sur ces desseins; après quoi l'orateur sort de la cabane du conseil, et fait savoir la résolution qui a été prise dans le conseil, de la manière que je l'ai dit ci-dessus.

Les préparatifs de guerre durent l'espace de deux à trois mois. Le chef de guerre (*a*) chante toutes les nuits des chansons de guerre, jeûne de deux en deux jours, fait la chaudière à part, prépare avant son départ un festin solennel, auquel tous les guerriers du canton sont invités; attache des chaudières et des colliers de porcelaine aux perches de sa cabane, donne des présens et en reçoit. Avant que d'aller en campagne, il harangue les anciens, en leur déclarant à peu près le tems qu'il destine à sa course. Ensuite, il se met en marche, et chante sa *chanson de mort*. Cette chanson est remplie de termes qui expriment tout ce que la fureur peut dicter. Ce qu'il y dit de moins fort, c'est qu'il abandonne son corps au sort de la guerre. Il chante, dit-on, jusqu'à l'exécution de l'entreprise, et jeûne tous les jours jusqu'au soir. Son visage est alors mataché de noir; ses soldats se matachent à peu près de même, (*b*) afin, disent-ils, que leurs ennemis ne les voient point pâlir de frayeur. Il mange seul. Quelques peuples du Canada font, le lendemain de leur départ, une fête solennelle, pour obtenir du Grand Esprit un heureux retour. Voici le précis de la description qu'en donne un voyageur, qui dit avoir été témoin oculaire de la fête, et qui, par ce moyen, a pu connaître à fond les cérémonies et les coutumes de ces peuples. (c)

« Il se fit, dit-il, un festin solennel le lendemain du départ (des Miamis)
» pour obtenir de l'esprit un heureux retour. Ils dressèrent un autel, sur
» lequel ils exposèrent leurs Dieux. C'étaient des peaux d'ours agencées en
» manière d'idoles, dont ils avaient barbouillé les têtes d'une terre verte.

---

place publique, la massue à la main, et suivi de ses guerriers qui s'asseient autour de lui. Aussitôt six Sauvages, portant chacun l'instrument de guerre qui a du rapport à la timbale, viennent s'accroupir au pied du poteau planté au centre du cercle : en même tems le grand chef regarde fixement le soleil, et toute la troupe des guerriers l'imitent : en cet état, il harangue le Grand Esprit, ou plutôt il lui fait une prière; ensuite on offre le sacrifice. La Hontan, dans ses *Voyages*.

(*a*) Chaque guerrier a sa chanson de guerre, qu'il peut chanter, pourvu qu'il ait fait une campagne. La Hontan.

(*b*) Hennepin, *Voyage en un Pays* etc.

(*c*) La Poterie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*. La description que l'on donne n'est que dressée sur son récit, et c'est à cause de cela qu'elle est en partie en lettres italiques.

» A mesure que *les dévots* passaient *en revue devant ces Divinités*, ils fai-
» saient les génuflexions requises. . . . Les jongleurs, *et tous ceux de cet*
» *ordre*, tenaient à la main leurs sacs de médecine et de jonglerie; ils je-
» taient, disaient-ils, le sort sur ceux qu'ils voulaient faire mourir, *et l'on*
» *en voyait alors qui feignaient de tomber morts*. Les jongleurs leur met-
» taient quelque drogue sur les lèvres : ils paraissaient ressusciter ces
» morts en les secouant rudement. On faisait plusieurs figures grotesques
» et ridicules, on dansait au son des gourdes et des tambours, *on se divi-*
» *sait en deux troupes, dont l'une attaquait, l'autre défendait*, et ces com-
» battans avaient pour armes des peaux de loutres et couleuvres. Ces peaux,
» disaient-ils, donnaient la mort à ceux sur qui on jetait le sort : *mais*,
» *par un effet tout contraire, elles rendaient la vie aux amis. Le maître de*
» *cérémonie, marchant gravement entre deux vieillards et deux femmes,*
» *alla lui-même signifier l'heure de la cérémonie à tout le village, imposant*
» *en même tems les mains sur tous ceux qu'il rencontrait, comme pour leur*
» *donner sa bénédiction; et ceux qui la recevaient se jetaient par terre, em-*
» *brassaient les jambes de ce maître de cérémonie, croyant sans doute*
» *qu'après cela ils en auraient bien meilleur part à la faveur du Grand Es-*
» *prit. On ne vit ensuite que danses pieuses et saintes, on n'entendit que*
» *chiens déplorant à leur manière la rigueur du sort qui les faisait servir*
» *de victimes, pour appaiser la colère du Grand Esprit, et pour attirer sa*
» *bénédiction sur le peuple. Enfin l'on sacrifia les pauvres bêtes*. Après *cela*
» *les jongleurs travaillèrent à ressusciter, c'est-à-dire, à tirer d'extase* des
» personnes mortes *en apparence*; et ces personnes, *rendues à elles-mêmes*,
» dansaient à part, tandis que d'autres faisaient à leur tour les mortes.
» Hommes, femmes, filles, garçons mouraient pêle-mêle, et ressuscitaient
» de même ». *Les jongleurs mouraient et ressuscitaient comme les autres.*
Les extases furent suivies des miracles. Quelques-uns avalèrent des bâtons
d'un pied et demi de longueur, et quelques autres des plumes de cigne et
d'aigle. Ils moururent. Un jongleur les ressuscita. Ils allèrent danser pour
remercier les Dieux. Ces cérémonies durèrent cinq jours sans relâche. La
nuit, on se mettait à couvert; le jour, on retournait en procession à la
place publique du village. La dévotion finit par des largesses, que le
peuple fit au jongleurs.

Les guerriers emmènent avec eux des femmes et des concubines. Quand
ils sont près des terres de l'ennemi, ils envoient à la découverte, et déta-
chent quelques-uns d'entre eux afin que le corps de bataille ne soit point
surpris. Lorsqu'ils ont fini leurs entreprises, qui sont pour l'ordinaire des
coups fourrés et des embuscades, ils enlèvent la chevelure des morts, et
font ce qu'ils appellent le *cri lugubre*. Même ils avertissent l'ennemi, mais
en se sauvant à toute jambe, qu'il vienne donner la sépulture à ses morts;
car ces peuples, tout dépouillés qu'ils nous paraissent de l'humanité, croient
qu'il est du devoir des hommes d'accorder sans délai aux morts les honneurs
de la sépulture. Voilà ce que les Illinois et les autres Sauvages du Canada
pratiquent à l'égard de Iroquois, suivant la Hontan. Tous ces Sauvages se
partagent dans leurs familles les prisonniers qu'ils ont faits; mais ce qu'il
y a de singulier, c'est que ces prisonniers, qu'ils exposent en public avec
une baguette à la main de sept à huit pieds de long, ornée de bouquets
de plumes blanches, chantent sans discontinuer pendant qu'on décide de
leur sort, et malgré les insultes qu'ils doivent attendre de leurs ennemis :
sur quoi l'on peut voir la description qu'en donne le P. Hennepin, et ce
que je vais dire à leur sujet dans l'article qui suit celui-ci.

(*a*) En revenant de l'expédition, on fait assidûment sa cour aux principaux chefs. Les jeunes guerriers dansent le calumet, dès que la nuit vient et qu'il faut camper. Le capitaine, à qui ils rendent cet hommage, leur envoie un guerrier de sa famille pour les faire fumer l'un après l'autre dans son calumet de guerre. Je dis que c'est un hommage : il se peut aussi que ce soit un acte de suppliant. La fin de cette cérémonie « se faisait tous les » jours, à ce que dit le P. Hennepin....., par ceux qui avaient eu des » parens tués à la guerre. Ils prennaient plusieurs flèches, lesquelles ils » présentaient croisées par la pointe à leurs chefs, en pleurant amère- » ment ».

Le chef tient pendant la guerre une espèce de table ouverte, où les principaux Sauvages se rendent. On danse chez lui après le repas; et tandis qu'une partie de l'assemblée danse, on entend les pleurs et les gémissemens de ceux qui ont perdu leurs parens, ou leurs amis à la guerre. Cette cérémonie, qui paraît d'abord une réjouissance, ne devient plus qu'un mélange bizarre d'affliction, de joie, et de cruauté. Ces peuples allient assez bien des passions que l'on ne croirait guère capables de s'accorder.

MANIÈRE DONT CES PEUPLES TRAITENT LEURS PRISONNIERS DE GUERRE.

Dès qu'un prisonnier est lié, (*b*) il chante sa *chanson de mort*, parce qu'il sait bien que sa vie ne tient presqu'à rien. La campagne étant finie, ou pour mieux dire la course, les Sauvages retournent à leur village. En approchant de leurs foyers, ils font autant de cris de mort qu'ils ont perdu d'hommes; et lorsqu'ils sont près d'arriver chez eux, ils recommencent le *chant lugubre* autant de fois qu'ils ont tué d'ennemis. Cependant les jeunes gens de douze à quinze ans se rangent en haie, armés de bâtons, pour frapper les prisonniers; et les coups redoublent dès que les guerriers ont fait leur entrée, et que l'on voit paraître les chevelures des ennemis, qui sont les trophées des exploits de ces guerriers. Le lendemain, le conseil s'assemble pour distribuer ces malheureux. On les distribue presque toujours aux femmes qui ont perdu leurs maris, et aux filles qui ont perdu leurs pères.

(*c*) Après que la distribution est faite, ceux qui sont devenus les maîtres de ces prisonniers, ont droit de vie et de mort sur leurs personnes. On a soin de les bien nourrir, et même on leur donne les (*d*) meilleurs morceaux afin qu'ils aient la force de souffrir la mort avec constance.

J'ai dit que la mort de ces prisonniers est une espèce de sacrifice. Cela se justifie par l'arrêt de condamnation. Si (*e*) celle à qui un prisonnier vient d'échoir veut qu'il meure, elle lui dit que son père, son frère ou son mari, n'ont point d'esclave pour le servir dans le *pays des morts;* qu'il faut donc

---

(*a*) Hennepin, *Nouvelle Découverte.*

(*b*) Voici le style de cette chanson : « Je suis brave et intrépide; je ne crains aucune sorte de mort, car je suis un guerrier qui méprise les supplices les plus affreux : ceux qui les craignent sont des lâches et des poltrons; ils sont pires que les femmes. La vie n'est rien pour ceux qui sont courageux. Que le désespoir et la rage abîment mes ennemis! que je les dévore! que je boive leur sang? etc. ». Je tiens cette chanson d'une personne née à la Nouvelle-York.

(*c*) La Poterie, ubi sup.

(*d*) La Poterie. Hennepin, dans sa *Nouvelle Découverte.*

(*e*) La Hontan.

qu'il parte incessamment pour les aller servir. Un témoin oculaire de cette cérémonie, et qui m'a fourni la *chanson de mort*, ajoute que souvent elles disent à l'esclave condamné à mort: *il faut que ta mort appaise l'ame de celui que tu as tué.* Les Iroquois ornent de ce qu'ils ont de plus précieux le prisonnier destiné au feu. Après l'avoir engraissé long-tems, ainsi qu'il a été dit, ils le conduisent au poteau du supplice, garni de colliers de porcelaine depuis les pieds jusqu'à la tête.

Après la condamnation, l'on attache l'esclave au poteau, et on lui brûle tout le corps avec des instrumens de fer, pendant qu'il chante sa chanson de mort. La constance du misérable que l'on brûle de la sorte est admirable. On ne lui voit point verser de larmes; s'il en versait, on lui reprocherait sa faiblesse: il conserve au milieu des tourmens une tranquillité étonnante, se moque même de ses bourreaux, et leur reproche qu'ils ne s'entendent pas à brûler les gens. (*a*) Après bien des tourmens réitérés, on lui enlève la chevelure avec la peau, qu'on laisse pendre sur les épaules du patient: on lui applique sur la tête une écuelle pleine de sable brûlant, pour lui étancher le sang. Ensuite on le délie du poteau, ce qu'ils appellent donner la vie au prisonnier; et on le conduit à coups de pierres du côté du soleil couchant, car les Sauvages placent le séjour des ames à l'Occident. Alors on le déchiquette tout en vie encore; et quand enfin il est expiré, tout le monde court la nuit, et frappe à droit et à gauche à coups de bâtons: c'est ainsi, disent-ils, qu'ils chassent l'ame de ce prisonnier, qui pourrait bien s'être cachée pour tirer vengeance des maux et des indignités qu'on a fait souffrir à son corps. Quelques jours après l'exécution des prisonniers, on fait une fête solennelle pendant laquelle on se régale. Les danses et les chansons n'y sont pas oubliées; mais le grand objet de la fête, c'est la distribution des chevelures enlevées aux captifs, et à ceux qu'ils ont tués dans le combat. Les guerriers attachent à cette chevelure un collier de porcelaine, qui représente le corps de celui qui a été tué.

Il arrive assez souvent que celle à qui l'on donne un prisonnier pour esclave se laisse toucher à la pitié, lui accorde la vie, lui ôte les liens de captivité, se l'attache par ceux de l'amour. (*b*) Quel que puisse être le motif qui fait accorder la vie à l'esclave, il faut le réhabiliter solennellement dans l'état de liberté dont il était déchu par les malheurs de la guerre. On l'*adopte*, et, pour cet effet, on le conduit au bord de l'eau pour l'y laver. Les femmes et les filles pleurent encore la mort de celui dont il prend la place; mais les hommes chantent des chansons de guerre, et couvrent le corps de l'adopté d'une robe ucuvé de castor: après quoi, il devient parent de la famille à laquelle il était échu dans le combat. Cette cérémonie s'appelle aussi *enfantement*. (*c*) On en célèbre la solennité par un festin où le prisonnier est adopté pour fils, frère, oncle, cousin, ou neveu, selon son âge ou sa qualité.

Au reste, il est à remarquer que les anciens Scythes enlevaient aussi la peau de la tête et la chevelure à leurs ennemis. C'est ainsi que le dit Cœlius Rodiginus, sans néanmoins citer son garant.

(*a*) Le baron de la Hontan dit que les prisonniers sont traités beaucoup plus cruellement, lorsqu'il y a des preuves qu'ils ont tué des femmes et des enfans. S'ils peuvent vérifier qu'ils n'ont tué que des hommes, on se contente de les tuer à coup de flèches et de fusil.

(*b*) Voyez ce qui a été dit ci-dessus.

(*c*) Hennepin, *Voyage en un Pays plus grand que l'Europe*

Je finirai cet article par une coutume qui doit contribuer infiniment à animer le courage de ces peuples ; c'est qu'ils ne font point d'échange de leurs prisonniers. « Dès qu'ils sont liés, dit la Hontan, ils sont considérés » comme morts de leurs parens, aussi bien que de toute leur propre na- » tion, à moins qu'ils n'aient été si fort blessés..... qu'il leur ait été » impossible de se tuer eux-mêmes : en ce cas-là on les reçoit, *pourvu* » *qu'ils aient pu se sauver des mains de leurs ennemis* : au lieu que, quand » les premiers reviendraient, ils seraient méconnus, même de leurs pro- » ches, et personne ne voudrait absolument les recevoir. »

CÉRÉMONIES SUPERSTITIEUSES DE CES PEUPLES AVANT D'ALLER A LA CHASSE.

C'est le P. Hennepin (*a*) qui parle de cette cérémonie, pratiquée par les Iroquois et par les peuples du Mississipi. Quelques jours avant d'aller à la chasse des taureaux sauvages, les anciens de ces peuples envoient cinq ou six chasseurs dans les endroits où se fait la chasse aux taureaux. Ces chasseurs y dansent le calumet, avec autant de cérémonie que s'ils se trouvaient parmi des nations alliées; et, quand ils sont de retour, on expose trois jours à la vue de tout le monde des chaudières ornées de plumes. Pendant ces trois jours, une femme distinguée marche en procession avec la chaudière sur son dos, à la tête d'un grand nombre de chasseurs. Cette troupe suit un vieillard, qui porte avec beaucoup de gravité, en guise d'enseigne ou d'étendard, un morceau de toile, ou quelque chose de pareil. « Ce vieillard, à ce que dit le P. Hennepin, en donnant la des- » cription d'une procession dont il fut témoin oculaire, fit faire trois ou » quatre fois halte aux chasseurs ou guerriers, pour pleurer amèrement la » mort des taureaux qu'ils espéraient de tuer. A la dernière pause, les an- » ciens de la troupe envoyèrent deux des plus habiles chasseurs à la découverte » des taureaux sauvages. Ils leur parlèrent bas à l'oreille à leur retour, avant » de commencer la chasse de ces animaux. Ensuite ils allumèrent de la fiente » de taureau séchée au soleil, et amorcèrent leurs calumets de ce feu nou- » veau pour faire fumer les chasseurs qu'ils avaient envoyés à la découverte. » Après la cérémonie, cent hommes allèrent par derrière les montagnes, » et cent autres marchèrent d'un autre côté pour enfermer les taureaux, etc. ».

La première chasse d'un jeune sauvage est précédée d'un jeûne religieux, auquel il se prépare, dit-on, avec cette attention qui manque rarement à ceux *qui, au sortir de l'enfance, font leur Noviciat*, en quelque dévotion que ce soit. Le jeûne dure trois jours. Le novice doit se matacher le visage avec du noir. C'est un hommage qu'il croit être dû au Grand Esprit. Il choisit dans chaque espèce de bêtes fauves un morceau qu'il lui consacre, et qui est si saint qu'aucun autre Sauvage que la chasseur n'ose y toucher, pas même pour apaiser sa faim.

(*a*) *Voyage en un Pays plus grand que l'Europe*, dans le Tom. V du *Recueil de Voyages au Nord*.

LEURS VŒUX.

Les Relations ne nous parlent pas de cette dévotion. Voici le seul exemple qu'on puisse en donner. (*a*) Lorsqu'ils se trouvent dans la disette, ils promettent au Grand Esprit qu'une portion de la première bête qu'ils tueront sera donnée pour l'amour de lui à quelqu'un des plus considérables de la nation, et qu'on ne mangera pas de l'animal avant que la distribution en soit faite. « Il arrive, dit l'auteur cité, qu'ils gardent quelquefois la » bête pendant deux mois, » attendant toujours qu'il se trouve une personne de marque pour lui donner le *morceau voué :* si, en attendant, la bête se gâte, ils la brûlent pour en faire un sacrifice. Ceux qui ne font aucun vœu pour attirer la clémence du Grand Esprit, se recomandent au moins à leur Manitou. Ils lui présentent trois fois la pipe allumée, font des lamentations, lui demandent grace, le prient de les exaucer, et lui recommandent leurs personnes et leurs familles. Cette dévotion est mêlée de chants lugubres.

ARMOIRIES ET HIÉROGLYPHES DES SAUVAGES.

Je doute que le lecteur soit fort prévenu en faveur de l'habileté des Sauvages en fait de blason : mais, comme il plaît au baron de la Hontan de donner le nom d'*Armoiries* à certaines figures grossières que les peuples peignent sur les arbres comme des monumens de leurs victoires, et qu'ils révèrent peut-être comme des Divinités je leur donnerai aussi le même nom. Voici ce que c'est. Lorsqu'un parti de Sauvages a fait quelque coup sur les ennemis, les vainqueurs, en s'en retournant en leur pays, ont coutume de peler des arbres jusqu'à cinq ou six pieds de hauteur à tous les endroits où il s'arrêtent, et de peindre sur ces arbres dépouillés de leur écorce quelques images grossières qui sont, ou des figures hiéroglyphiques et symboliques du caractère qu'ils s'attribuent, ou des images de leurs génies tutélaires. Ces images sont faites avec du charbon pilé et broyé dans de la graisse ou dans de l'huile.

Ces peuples se servent aussi d'hiéroglyphes pour exprimer leurs pensées. Le baron de la Hontan nous en fournit quelques exemples, tel que celui-ci. Les armes de la France avec une hache au-dessus, et plusieurs dixaines, signifient que les Français ont *levé la hache*, c'est-à-dire, déclaré la guerre et combattu contre eux, avec autant de guerriers qu'il y a de dixaines dans la figure.

ANNÉE DE CES PEUPLES.

(*b*) L'année des Hurons et de plusieurs autres peuples du Canada et de Mississipi est composée de douze mois lunaires synodiques, avec cette différence qu'au bout de trente lunes, ils en laissent passer une de surnuméraire, qu'ils appellent la *Lune perdue*. Tous ces mois lunaires ont des

---

(*a*) La Poterie, ubi sup.
(*b*) La Hontan.

noms qui leur conviennent. Ils appellent le mois de mars la *Lune aux vers*; à cause que ces insectes commenceut alors d'éclore; le mois d'avril la *Lune aux plantes*, le mois de mai la *Lune aux hirondelles*, et ainsi des autres. Les peuples Flamands ont le même usage daus leur langue. Ils appellent le mois de février, le (*a*) *mois dans lequel on émonde les arbres*; (*b*) le mois d'avril, *mois où les prés sont en état d'être fauchés*, etc. Il faut expliquer ce que j'ai dit de la lune perdue des Sauvages. (*c*) Supposé que mars soit le trentième mois lunaire de ces peuples, et qu'ainsi il achève la révolution de trente mois, il y aura entre mars et avril une *Lune perdue*; après quoi ou comptera la lune d'avril pour la première de la révolution synodique de trente mois. C'est la seule explicatiou dont il semble que le récit du baron soit susceptible. Au lieu de semaines, dout ces peuples n'ont pas l'usage, ils comptent depuis le premier jusqu'au vingt-sixième de leurs mois lunaires; ce qui contient justement l'espace de tems qui court depuis l'instant auquel la lune commence à faire voir le fil du croissant sur le soir, (c'est ainsi que s'exprime le baron) jusqu'à ce qu'elle devienne presque imperceptible au matin. C'est ce qu'ils appellent le *mois d'Illumination*. « Par exemple, dit le baron, un Sauvage dira : je partis » le premier du mois *des Eturgeons* (qui est le mois d'août), et je revins le » vingt-neuf du mois *au bled d'Inde*, qui est celui de septembre. Ensuite, » le jour suivant, qui était le dernier, je me reposai. Cependant comme il » reste encore trois jours et demi de *Lune morte*, (comme il parlent) pendant lesquels il est impossible de la voir, ils leur ont donné le nom de *jours nuds* ». On conçoit assez les embarras et les obscurités de cette supputation. Ils règlent leur jour artificiel et les nuits par quart, demi-quart, moitié, trois quarts, soleil levant et couchant, aurore et vêpres. Mais, dira-t-on, cette supputation ne peut être exacte, lorsque le soleil ou la lune ne paraissent pas sur leur horison. Le baron répond qu'une longue expérience et une attention extrême, qui n'est guère le partage de gens aussi distraits que nous le sommes au milieu des occupations qui nous accablent, leur apprend à connaître exactement l'heure du jour et de la nuit, quoique le tems soit couvert.

LEURS MÉMORIAUX LORSQU'ILS TRAITENT DE QUELQUE AFFAIRE.

Les hiéroglyphes servent à ces peuples pour exprimer leurs pensées, ainsi que je l'ai déjà dit. Mais, quand ils traitent de quelque affaire capitale, ils se servent de colliers (*d*), qui sont des grains de porcelaine, ou des morceaux de coquille coupés en long, noirs et blancs, enfilés et arrangés d'une telle manière qu'ils font diverses figures assez agréables. Ces colliers ont deux pieds de long sur trois à quatre pouces de large. Ils leur servent en quelque façon d'écriture lorsqu'il s'agit de quelque négociation, ou de ter-

(*a*) *Snoeimaand.*
(*b*) *Grasmaand.*
(*c*) La Hontan, ubi sup.
(*d*) La Poterie, ubi sup. Voyez ci-dessus la figure de ces colliers.

miner un procès, etc. Les guerriers en font des bracelets et des ceintures, qu'ils mettent sur des chemises blanches. Le lecteur comprendra mieux l'usage de ces colliers, en lisant, dans les Relations des Voyageurs, les négociations des Français ou des Anglais avec les Sauvages. Il suffit de lui dire que chaque collier renferme un point à traiter, ou quelque circonstance notable. Par exemple, s'il s'agit de négocier avec une nation auparavant ennemie, ou si l'on veut communiquer des affaires à un allié, on lui enverra autant de colliers que l'on a de choses à ménager. L'un signifiera un avis, l'autre sera un compliment de condoléance, une réconciliation; un troisième témoignera que l'on entre dans un dessein, que l'on prend part à quelque entreprise, etc.

RELIGION DES PEUPLES DE CIBOLA, DE LA NOUVELLE-ALBION, DU NOUVEAU-MEXIQUE, DE CALIFORNIE, etc.

Si l'on doit ajouter foi à la Relation du moine Marc de Nisa, qu'Antoine de Mondosa, vice-roi de Mexique, envoya avec quelques autres Espagnols à la découverte des côtes Septentrionales de l'Amérique situées sur la mer du Sud, Zuny ou Cibola est un État assez bien réglé pour ne devoir pas être regardé comme la demeure d'un peuple sauvage. Les gens y habitent en des villes où l'on voit des maisons de pierre : ils sont sous une forme de gouvernement qui laisse entrevoir qu'ils n'ignorent pas absolument ce qui sert à entretenir la police; mais cela n'empêche pas que ce peu de religion qu'on a reconnu en eux ne soit extrêmement bizarre, s'il est vrai, comme le rapporte François Vasquès, que ce peuple de Cibola n'adore que l'esu, « à cause, lui disaient-ils, qu'elle fait croître les grains » et les autres alimens; ce qui montre qu'elle est l'unique soutien de notre » vie ».

François Drack (*a*), fameux navigateur Anglais du seizième siècle, découvrit la Nouvelle-Albion (la Californie) sur la mer du Sud, à 38 ou 40 degrés de latitude Septentrionale. Il crut reconnaître des marques de religion chez les habitans de cette côte. Il vit des femmes qui se déchiraient les joues, qui pleuraient, qui se maltraitaient en plusieurs façons; et tout cela lui parut quelque chose de religieux. Il eut l'honneur de saluer le roi ou le Cacique du pays, et toute sa cour. Leur parure et leurs ornemens, qui consistaient en plumes, peaux de lapins et couches de couleurs placées bizarrement sur le corps du roi et de ses courtisans, ne furent pas capables de tenter Drack, en faveur de qui le roi de la Nouvelle-Albion voulut abdiquer sa couronne. Sa majesté la posa lui-même sur la tête de l'Anglais, lui mit autour du col la chaîne royale, et accompagna d'une chanson toute cette cérémonie. Mais il eut beau faire, l'Anglais refusa la dignité royale avec autant de générosité que le souverain de la Nouvelle-Albion la lui offrait. On pourrait nous demander quelles marques de religion on a pu trouver en tout cela. Mais il aurait fallu le demander à Drack

(*a*) Il mourut le 28 janvier 1596, et n'eut d'autre tombeau que la mer; ce qui donna lieu à l'épitaphe suivante :

Quem timuit sævis etiam Neptunus in undis,
Et rediit toto victor ab Oceano;
Fœdifragor pellens Pelago prostravit Iberos
Drackius : huic tumulus Æquoris unda fuit.

lui-même. Il nous dit que ces Sauvages, se mêlant parmi ses gens, pleurèrent, gémirent, se déchirèrent le visage en leur faisant des offrandes, et que ces Anglais tâchèrent de leur faire comprendre qu'il fallait adresser sa dévotion au vrai Dieu. Du reste, il ne nous apprend pas en quoi pouvait consister le culte de ses Sauvages. Il est difficile de dire quelque chose de solide sur des conséquences tirées de quelques signes ordinairement trompeurs.

Tout ce qu'on peut dire de la religion des peuples du Nouvean-Mexique, c'est qu'ils adorent des idoles. Veut-on quelque chose de plus? Les plus dévots de ces Idolâtres ont chez eux des oratoires pour servir le diable: dans ces oratoires, ils lui offrent de la viande pour son entretien. Ils lui dédient des chapelles en des lieux élevés (*a*) : le diable va s'y divertir, et s'y délasse ordinairement lorsqu'il se trouve obligé de voyager d'une ville à l'autre. On remarquera que les voyageurs s'épargnent (*b*) un grand détail, en faisant intervenir le diable dans toutes les idées que les peuples idolâtres se font de l'Etre-Suprême. C'est en matière de religion le système des qualités occultes. Les Sauvages de la province de Los Quires paraissent adorer le soleil, la lune et les étoiles. La conjecture est fondée sur ce qu'on a vu chez eux des tentes et des pavillons, où ces corps célestes étaient peints. En général, on nous dit que tous ces peuples entretiennent une correspondance fort étroite avec le démon.

Fernand Alarchon croyant avoir remarqué que les Californiens adoraient le soleil, usa, pour les gagner, d'un moyen qui n'a rien d'apostolique. Mais, après tout, il s'agissait de procurer de nouveaux sujets à son roi, et des fidèles à la religion. Il leur déclara que le soleil l'avait envoyé pour les exhorter à la paix et à l'union. Quelques Indiens doutèrent de la vérité de la mission : Pourquoi, lui répondirent-ils, a-t-il tardé si longtems à vous envoyer? *J'étais trop jeune auparavant*, leur dit-il. La réponse était bonne à donner à un Sauvage. La conclusion de la conférence fut que les Naturels le reconnnrent pour fils du soleil. Le prétendu fils du soleil voulant faire des élus, éleva une croix de bois, et commanda à ses Espagnols de l'adorer pour servir d'exemple aux infidèles. Il prescrivit à ceux-ci le tems et la forme de l'adoration. Ayant remarqué sans doute qu'ils adoraient au matin le soleil levant, il leur dit qu'il fallait adorer la croix à la même heure. Le P. Picolo, dans son (*c*) *Mémoire touchant la Californie*, rapporte qu'il ne put remarquer parmi les Californiens *aucune forme de gouvernement, ni presque de religion ni de culte réglé*. « Ils adorent la lune, » ils se coupent les cheveux. Je ne sais, ajoute-t-il, si c'est dans le décours, » à l'honneur de leurs Divinités. Ils les donnent à leurs prêtres, qui s'en » servent à diverses sortes de superstitions ».

(*a*) Voyez Purchas.

(*b*) Dans le style des missionnaires, ou plutôt, de tous les théologiens du Christianisme, qui dit un Idolâtre, quel qu'il soit, dit toujours un homme qui adore le diable.

(*c*) Tome III du *Recueil de Voyages au Nord*.

CÉRÉMONIES NUPTIALES ET AUTRES COUTUMES DES INDIENS DU NOUVEAU-MEXIQUE.

(*a*) La polygamie est en usage chez ces peuples. On dit que les Indiens de Cibola n'épousent qu'une seule femme. Ceux de Californie ne permettent pas que leurs filles fréquentent les hommes. Ils punissent de mort l'adultère. Le veuvage des femmes dure six mois, après quoi il leur est permis de se remarier.

Les Californiens et leurs voisins ont chez eux des garçons qui sont obligés de porter l'habit de femme. Ils leur servent à des usages infames. Le mariage est défendu à ces jeunes hommes; et l'infamie du crime est poussée si loin, que celui qu'on prostitue venant à mourir, son frère est obligé de succéder à ses débauches. L'impudicité que j'indique ici tourne en devoir chez ces misérables peuples, et pour récompense ces débauchés vivent des charités du public. Ils vont de porte en porte demander leur pain. Les autres Indiens de l'Amérique Septentrionale tombent dans les mêmes excès, et cachent sous le nom d'*hermaphrodites* la honte de ceux dont ils abusent.

Les Indiens de Cinaloa adoptent dans leur famille, selon l'usage reçu parmi les Nadoucssans, et autres peuples de l'Amérique Septentrionale. On fourre dans le gosier de celui qui doit être adopté une baguette, qui lui fait rejeter avec violence tout ce qu'il a dans le corps. C'est là sa régénération.

(*b*) Lorsqu'un d'entre eux tombe malade et paraît en danger de mort, on creuse au plutôt une fosse. Dès qu'il est expiré, on le brûle avec sa maison et ses effets : on enterre ces cendres, et l'on répand sur la fosse une poudre, dont ceux qui honorent la mémoire du défunt composent un breuvage fort. Ils en boivent jusqu'à l'ivresse. Les Californiens ont aussi la coutume de brûler leurs morts; et, avec eux, tout ce qui leur a appartenu. Quand, pour toute preuve, on n'aurait devant les yeux que cet usage bizarre, il n'en faudrait pas davantage pour se convaincre que ces peuples sont persuadés de l'immortalité de leur ame.

RELIGION DES PEUPLES DE LA VIRGINIE.

Je commence cette description par un trait d'histoire, qui sert à défendre la grandeur d'ame des peuples que nous appelons *Sauvages* (*c*). Oppechancanough, empereur des Virginiens, ayant eu le malheur de tomber entre les mains des Anglais, le chevalier Berckley, gouverneur de la colonie Anglaise, voulut un jour le faire voir en public. Le prince Virginien, à qui la vieillesse avait tellement appesanti les yeux qu'il ne pouvait les ouvrir sans le secours d'un de ses sujets, entendant beaucoup de gens autour de lui, se fit ouvrir les yeux à l'instant. La vue de cette multitude le mit en colère. Il demanda fièrement qu'on fît venir le gouverneur, lui fit des reproches de la manière dont on le traitait, et lui dit avec dédain : « si le

(*a*) Tiré de Purchas.
(*b*) Tiré de Purchas.
(*c*) *Histoire de la Virginie*, édit. de 1706.

» sort vous avait fait tomber entre mes mains, je n'aurais jamais eu la lâcheté » de vous exposer à la risée de mon peuple. » Je rapporte cette circonstance, parce qu'elle sert à justifier les Indiens de l'Amérique sur plusieurs idées grossières et puériles que certains voyageurs leur attribuent, non-seulement par rapport à la religion, mais même par rapport aux notions les plus communes de la bienséance.

(*a*) Voici ce qu'un auteur né Virginien a écrit touchant la religion des peuples de la Virginie. « Ces Indiens, dit-il, regardent comme un sacrilége de révéler les principes de leur religion; » d'où il faut conclure que, si leurs voisins sont dans le même sentiment, l'impossibilité que nous trouvons à concilier les Relations qui nous viennent de ces pays-là n'a rien d'étonnant : il ne l'est pas non plus qu'un voyageur détruise le récit de celui qui l'a précédé. Il ne faut qu'une attention médiocre pour remarquer qu'ils attribuent souvent à un même peuple des idées directement opposées et toujours confuses, parce qu'ils n'ont pu apprendre que superficiellement les choses, et qu'ils les ont saisies avidemment, avec précipitation, et sans examen. Cependant, si l'on veut les écouter, ils soutiendront hardiment qu'ils parlent toujours comme instruits. « Un jour, continue l'auteur que je cite, nous tombâmes sur le quioccosan, ou temple des Indiens, à une heure que tout le monde était à un rendez-vous pour consulter sur les bornes des terres que les Anglais leur avaient données. Ravis de trouver une si bonne occasion, nous résolûmes d'en profiter..... Après avoir ôté de la porte de ce temple douze ou quinze troncs de bois dont elle était barricadée, nous y entrâmes, et nous n'aperçûmes d'abord que les murailles toutes nues, et un foyer au milieu. Cette maison... avait environ dix-huit pieds de large et trente de long, avec un trou au toit pour donner passage à la fumée. La porte du temple était à l'une des extrémités. En dehors, et à quelque distance du bâtiment, il y avait des pieux tout autour, dont les sommets étaient peints, et représentaient des visages d'hommes en relief. Nous ne découvrîmes aucune fenêtre en tout ce temple, ni d'autre endroit par où la lumière pût entrer, que la porte et le trou de la cheminée. D'ailleurs, nous remarquâmes qu'à l'extrémité opposée à la porte, il y avait une séparation de nattes fort serrées, qui renfermait un espace d'environ dix pieds de long, et où l'on ne voyait pas la moindre clarté. Nous eûmes d'abord quelque répugnance à nous engager dans ces ténèbres : mais enfin nous y entrâmes....., et trouvâmes vers le milieu de l'enclos des pieux sur le sommet desquels il y avait de grandes planches. Nous tirâmes de-là trois nattes roulées et cousues.... dont l'une contenait quelques ossemens, l'autre un coutelas à l'Indienne, que les Virginiens nomment (*b*) *Tomahawk*. On avait attaché à l'un de ces tomahawks la barbe d'un coq d'Inde peinte en rouge, et les deux plus longues plumes de ses ailes pendaient au bout attachées avec un cordon de cinq ou six pouces. La troisième de ces nattes renfermait quelques pièces de rapport, que nous prîmes pour l'idole des Indiens. Le détail de ces pièces de rapport consistait en une planche de trois pieds et demi de long, où l'on voyait une entaillure au haut pour y enchâsser la tête, et des demi-cercles vers le milieu qui étaient cloués à quatre pouces du bord, et servaient à représenter la poitrine et le ventre de cette statue. Au-dessous, il y avait une autre planche, plus courte de la

(*a*) *Histoire de la Virginie*, etc.
(*b*) Voyez la planche ci-dessus.

moitié que la précédente, et que l'on y joignait avec des morceaux de bois qui, enchâssés de part et d'autre, s'étendaient à quatorze ou quinze pouces du corps, et servaient, à ce que nous crûmes, à former la courbure des genoux, lorsqu'on ajoutait cette image. Nous trouvâmes encore dans la natte des pièces de toile de coton rouge et blanc, et des rouleaux faits pour les bras, pour les cuisses et les jambes, qui pliaient au genou.

» Il serait difficile de voir aujourd'hui quelqu'une de ces images, parce que les Indiens ont grand soin de les cacher à la vue du public.... Nous mîmes les habits de celle dont nous parlons sur les cercles pour en faire le corps, nous y fixâmes les bras et les jambes pour nous en former l'idée; mais la tête, et les brasselets magnifiques dont on la pare ordinairement, n'y étaient pas, ou du moins nous ne pûmes les trouver.... Lorsque cette image est revêtue de ses ornemens, elle doit paraître fort vénérable dans ce lieu obscur, où le jour n'est introduit qu'à la faveur d'une des nattes de la cloison, qu'on relève, et de cette lumière sombre qui vient de la porte et du trou de la cheminée du temple. Ces ténèbres servent à exciter la dévotion du peuple ignorant. Mais ce qui contribue à maintenir l'imposture, c'est que, d'un côté, le principal des magiciens y entre tout seul, et qu'il peut remuer l'image sans que personne s'en aperçoive; et que, de l'autre, un prêtre se tient avec le peuple pour l'empêcher de pousser la curiosité trop loin, sous peine d'encourir ses censures et l'indignation de la Divinité. »

Les Virginiens donnent divers noms à cette idole. Les uns l'appellent *Okée*, d'autres *Quioccos*, ou *Kiwasa*. Peut-être faut-il regarder ces noms comme des épithètes qui changent, selon les fonctions qu'ils attribuent à cette Divinité, ou selon les différentes idées qu'ils s'en forment dans leurs exercices de dévotion, et dans leurs discours ordinaires. « D'ailleurs, dit » l'auteur que je cite, ils croient que cette idole n'est pas un seul être, et » qu'il y en a plusieurs de même nature, outre les Dieux Tutélaires. » Ils donnent à tous ces êtres ou génies, le nom général de *Quioccos*. Ainsi je désignerai particulièrement sous le nom de *Kiwasa* l'idole dont je parle ici.

Le graveur n'a pas représenté l'idole Kiwasa dans son temple; il l'a placée en pleine campagne, dans une cabane faite de nattes sur une espèce de siége ou d'autel, que les Virginiens nomment *Paworance*. (*a*) Ces peuples consacrent à cette Divinité des chapelles et des oratoires, où l'on voit souvent plusieurs différentes représentations de l'idole. Ils en tiennent même chez eux dans l'intérieur du logis: ils les consultent dans l'occasion, et leur communiquent leurs affaires. Elles leur servent alors de Dieux Tutélaires; et c'est d'elles, disent-ils, que la bénédiction découle sur la famille.

Ces Idolâtres représentent souvent Kiwasa avec une pipe à la bouche; et même il fume réellement, car la pipe est allumée. La vérité est qu'un prêtre se cache derrière l'idole, et fume adroitement pour elle. L'obscurité où le Dieu habite ne permet pas qu'on distingue le fumeur, ni que le peuple, se voyant trompé, perde le respect qu'il doit aux directeurs de sa religion. C'est de la même façon que plusieurs Dieux des peuples de notre hémisphère ont sué, gémi et pleuré.

Kiwasa se manifeste souvent par des oracles, ou par des visions. On le consulte pour la chasse, ou pour des objets de moindre importance. Comme, chez eux, un caprice est l'effet de l'inspiration du Dieu, si dans le tems

(*a*) Tiré de Purchas.

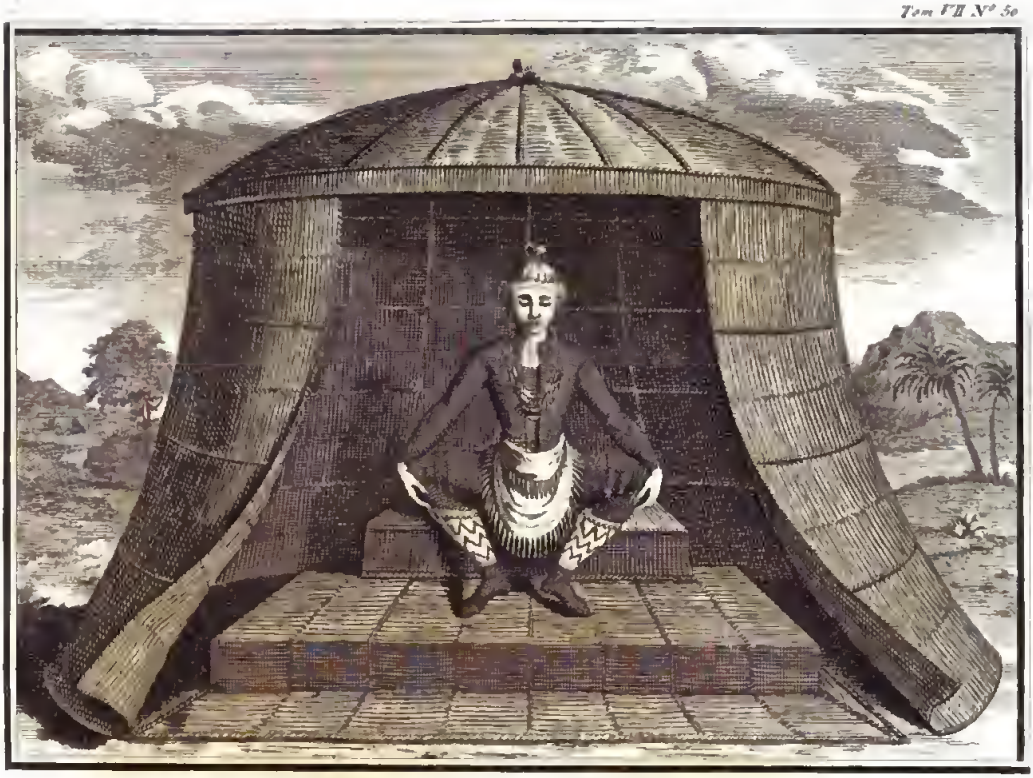

KIWASA IDOLE des VIRGINIENS.

Le DIEU des VENTS, autre Idole des VIRGINIENS.

qu'ils vont à la chasse, il leur vient dans l'esprit de jouer, ils se déterminent au jeu, parce qu'ils croient que leur Dieu l'ordonne ainsi, et que, même dans les plus vils sujets, leur volonté doit dépendre immédiatement de la sienne. Lorsqu'il est nécessaire de l'invoquer, quatre prêtres se rendent au temple du Dieu, et le conjurent par le moyen de certaines paroles qui sont inconnues au peuple. Alors Kiwasa se déguise sous la forme d'un bel homme, orne le côté gauche de sa tête d'une touffe de cheveux qui lui descend jusqu'aux talons; et paraissant en cet état au milieu de l'air, prend aussitôt le chemin du temple. D'abord il s'y promène avec agitation; mais il se calme un moment après, et fait appeler huit autres prêtres. L'assemblée étant formée, il lui déclare sa volonté; après quoi il reprend le chemin du ciel.

Les Virginiens honorent aussi le soleil. Dès la petite pointe du jour, les dévots de l'un et de l'autre sexe vont à jeun se laver dans une eau courante. L'ablution dure jusqu'à ce que le soleil paraisse, et même les enfans âgés de dix ans sont obligés à cet acte religieux. Quand le soleil est sur l'horison, on lui offre du tabac. La Divinité que l'on voit ici représentée après l'idole Kiwasa, est un autre objet de l'adoration des peuples de la Virginie. C'est elle qui dirige les vents et les saisons. Toutes les choses dont son image est chargée sont symboliques.

Ces Idolâtres n'épargnent ni les offrandes ni les sacrifices à leurs Dieux; et le plus léger sujet de crainte leur fournit l'occasion de faire fumer (*a*) la graisse, ou le tabac, en l'honneur de ces Divinités, qu'ils croient toujours prêtes à les accabler (*b*). « S'ils entreprennent un voyage, ils brûlent du » tabac *pour obtenir l'assistance du soleil*...; s'ils traversent un lac, ou » une rivière, ils y jettent du tabac, ou même ce qu'ils ont de plus pré- » cieux, pour obtenir un heureux passage de l'esprit qu'ils croient présider en ces lieux. Lorsqu'ils reviennent de la chasse, de la guerre, ou » de quelque autre entreprise considérable, ils offrent une partie de leurs » dépouilles, du meilleur tabac, des fourrures, des couleurs dont ils se » peignent, la graisse et les meilleurs morceaux du gibier qu'ils ont pris. » Les anciens pratiquaient une partie de ces usages.

» Ils ont aussi *quelques traditions ridicules*..... Vers les cascades de » la rivière James, il y a un rocher où paraissent distinctement plusieurs » marques qui ressemblent aux traces d'un géant, et qui sont éloignées » autour de cinq pieds l'une de l'autre. Les Indiens croient.... qu'un de » leurs Dieux ayant marché sur ce roc, y laissa les empreintes de ses » pieds. »

J'ai observé que les Virginiens ont des figures symboliques. « Ils élèvent » souvent des pyramides et des colonnes de pierre, qu'ils peignent et qu'ils » ornent selon leur goût. Ils leur rendent même toutes les marques extérieures d'un culte religieux, non pas comme au Souverain Dieu, » mais comme à des représentans de Dieu, parce que, selon les Virginiens, ces choses sont des symboles et des hiéroglyphes de l'Être-Suprême. Ils honorent sa Majesté devant le signe, ils l'honorent dans le signe, sans pourtant honorer le signe. C'est dans la même intention « qu'ils gardent chez eux certains paniers faits de pierre, » qui, sans doute, leur représentent aussi quelque

(*a*) Les Virginiens s'en servent au lieu d'encens.
(*b*) *Histoire de la Virginie.*

« caractère de la Divinité. Ils offrent des sacrifices aux rivières et aux fontaines, » parce que leur cours éternel est l'image de l'éternité de Dieu.

« Ils élèvent des autels partout où il leur arrive quelque chose de remarquable....; mais il y a un autel particulier qu'ils honorent préférablement à tous les autres. Avant l'entrée des Anglais en Virginie, le grand autel était en un lieu que les Virginiens appelaient *Uttamussak*. On voyait là le principal temple du pays, et ce lieu était le siége métropolitain des prêtres. On y voyait aussi trois grandes maisons, chacune de soixante pieds de longueur, et toutes remplies d'images : ils conservaient les corps de leurs rois dans ces maisons religieuses, pour lesquelles les naturels du pays avaient un si grand respect, qu'il n'était permis qu'aux rois et aux prêtres d'y entrer; le peuple n'y entrait jamais, et n'osait même approcher de ces sanctuaires qu'avec la permission des premiers. Le grand autel était d'un crystal solide de trois ou quatre pouces en carré..... On sacrifiait sur cet autel, aux jours solennels » ; et, comme en général les hommes se persuadent sans peine que tout ce qui sert aux mystères ne peut manquer d'avoir un caractère d'excellence, n'oublions pas que « le crystal était si transparent, qu'on pouvait voir au travers le grain de la peau d'un homme; avec cela il était d'un poids si prodigieux, qu'incapables de le traîner plus loin, on fut obligé de l'enfouir dans le voisinage » pour le cacher aux yeux des Anglais. Cette pesanteur miraculeuse n'est pas sans exemples dans les religions de notre monde : combien de peines et de fatigues n'a-t-il pas fallu essuyer pour vaincre la résistance des Dieux, des demi-Dieux et des autres vicaires de la Divinité, dont les statues ou les images s'opiniâtraient à ne pas bouger d'une place? Entre les prérogatives extraordinaires qu'Homère donne si libéralement à ses Dieux, il n'a eu garde d'oublier la pesanteur.

J'ai dit que les Virginiens appellent leurs autels *Paworances*. « C'est pour cela qu'ils respectent beaucoup un petit oiseau qui répète continuellement ce mot...; ils disent que cet oiseau est l'ame d'un de leurs princes...; ils ajoutent qu'un Indien..... ayant tué un de ces oiseaux, sa témérité lui coûta cher; il disparut peu de jours après, et l'on n'entendit plus parler de lui..... Lorsqu'en voyage ils se trouvent près d'un Paworance, ils ne manquent pas d'instruire les jeunes gens qui se rencontrent avec eux de l'occasion qui l'a fait bâtir, et du tems auquel la chose s'est faite; ils les exhortent à rendre à l'autel le respect qui lui est dû ». C'est par ces instructions orales que se perpétue chez eux la tradition des miracles de leurs Dieux, des merveilles de leur religion et de la doctrine qu'elle enseigne.

PRÊTRE de la VIRGINIE vû du côté droit. | *PRÊTRE de la VIRGINIE vû du côté gauche.*

MAGICIEN de la VIRGINIE.

SENTIMENS DES VIRGINIENS SUR LA DIVINITÉ, LA CRÉATION, etc.

« Les Virginiens, nous dit l'auteur qui nous fournit ces extraits, reconnaissent un Dieu bienfaisant qui demeure dans les cieux, et dont les influences bénignes se répandent sur la terre : il est éternel, souverainement heureux, souverainement parfait, souverainement tranquille; *et, qui pis est, souverainement indifférent.* Il répand ses biens sur les hommes, sans choix, sans distinction, sans s'embarrasser de leurs affaires.....; » il les abandonne entièrement à leur franc arbitre, tandis qu'il reste dans une indolence d'où le culte qu'on lui rend n'est pas capable de le tirer. Il est donc inutile de le prier, puisque rien n'est capable de le toucher. Voilà un système très-mal lié, et peut-être aussi très-mal rapporté par ceux qui ont écrit de la religion de ces peuples. J'ai dit aussi, en parlant (*a*) de Kiwasa, que les Virginiens se croient immédiatement inspirés de lui en tout ce qu'ils pensent; d'où il résulte qu'il agit sur leur volonté, et que par conséquent il s'embarrasse des occupations des hommes. Quoi qu'il en soit, voyant qu'ils n'ont rien à craindre de la fade et indolente bonté de leur Dieu, ils tâchent de mettre dans leurs intérêts un mauvais génie, incomparablement plus actif que Dieu : mais on ne saurait dire s'ils le croient son sujet, son égal ou son lieutenant, et si c'est lui qu'ils nomment *Okée* ou *Kiwasa :* toujours est-il sûr « qu'ils servent avec beaucoup de zèle ce mauvais esprit; ce qui revient à peu près au culte que les peuples de Mississipi et du Canada rendent au mauvais génie. C'est lui, disent les Virginiens, qui se mêle des affaires de ce monde; il nous visite, il trouble l'air, il excite les tempêtes, etc. Nous l'appaisons par des sacrifices ».

(*b*) Quelques autres peuples de la Virginie croient que Dieu, qu'ils supposent éternel, ayant résolu de créer le monde, créa d'abord une classe de Dieux subalternes qu'il établit pour gouverner l'Univers, après avoir emprunté leur secours pour le créer : ensuite il créa le soleil, la lune et les étoiles; ceux-ci sont d'un rang inférieur aux autres Dieux. La première chose que les Dieux créèrent, ce fut l'eau; ils en tirèrent toutes les créatures tant visibles qu'invisibles. La femme fut formée avant l'homme; elle eut commerce avec un de ces Dieux créateurs, et mit les hommes au monde. Voilà l'origine du genre humain.

LEURS PRÊTRES ET LEURS DEVINS, LEUR DISCIPLINE, etc.

La planche représente un prêtre et un devin. « (*c*) L'habit des prêtres est une espèce de jupe de femme plissée qu'ils mettent autour du col, et qu'ils attachent sur l'épaule droite; mais ils tiennent toujours un bras dehors pour s'en servir en cas de besoin : ce manteau est arrondi par le bas, et ne va que jusqu'au milieu de la cuisse; on le fait de peaux bien préparées et mollettes, avec la fourrure en-dehors.

(*a*) On lit dans Purchas qu'ils adorent le démon sous le nom d'*Okée* ou *Kiwasa*.
(*b*) Tiré de Purchas.
(*c*) *Histoire de la Virginie*, ubi sup.

» Ces prêtres ont la tête rasée de près, excepté sur le sommet où ils laissent une crête déliée, qui va depuis le haut du front jusqu'à la nuque du cou; ils laissent sur le haut du front une hordure de cheveux qui, soit par leur force naturelle, soit par la roideur que leur donnent la graisse et les couleurs dont ils les plâtrent, deviennent hérissés, et s'avancent en dehors comme la corne d'un honnet.

» Les magiciens ou devins coupent aussi leurs cheveux ras, et ne laissent qu'une crête; ils portent sur l'oreille la peau d'un oiseau dont le plumage est obscur, et ils se barbouillent avec de la suie, ou quelqu'autre chose de cette nature, de même que les prêtres : par modestie ils pendent à leur ceinture la peau d'un loutre, dont ils font passer la queue entre leurs jambes; ils y attachent aussi une poche qui s'appuie sur la cuisse, et dont le dessous est orné de quelques longues franges ou d'éguillettes ».

On nous assure que les Virginiens ont beaucoup de respect pour leurs prêtres, « et que ceux-ci travaillent à se l'attirer par la manière effroyable dont ils se barbouillent tout le corps, par la singularité de leurs habits et par l'arrangement de leurs cheveux ». Tout ce qu'ils disent passe pour des oracles, et fait une forte impression sur l'esprit du peuple. Ils vivent souvent séparés de la société des hommes dans les bois, ou dans des huttes écartées : ils sont d'un accès assez difficile; ils ne se donnent aucune peine pour leur vie, parce qu'on a soin de leur apporter de quoi vivre près de leur demeure. On s'adresse à eux en des nécessités pressantes : par exemple, on va leur demander de la pluie, on les prie de faire retrouver des choses perdues : ils servent aussi de médecins à cause de la connaissance qu'on leur attribue de la nature; enfin leur avis décide pour la guerre ou pour la paix, et rien d'important ne se fait sans les consulter.

« Le devin est l'associé du prêtre, non-seulement à l'égard des fraudes, mais pour les profits qui en reviennent; et quelquefois ils officient l'un pour l'autre.

» Le service religieux se fait en une langue générale qui n'est entendue que des principaux de la nation, à peu près comme chez nous le latin ». Comme les enchantemens font une partie considérable de la religion du pays, il faut en donner la description, telle qu'on la trouve dans l'*Histoire de la Virginie* qui nous a déjà fourni plusieurs extraits. « Il y a, nous dit l'auteur de cette Histoire, bien des occasions où les Virginiens emploient les enchantemens; ils n'épargnent pas non plus les sacrifices à l'esprit malin : ils lui offrent à chaque saison de l'année, les prémices de leurs fruits, des oiseaux, du poisson, du bétail, des plantes, des racines, etc. Ils renouvellent leurs offrandes toutes les fois qu'ils ont quelque grand succès à la guerre, à la chasse ou à la pêche.

» (*a*) Le capitaine Smith étant tombé entre leurs mains, ils pratiquèrent à son occasion un sortilége ou enchantement dont nous allons donner la description. Il s'agissait de savoir s'il était bien ou mal intentioné pour eux, et si d'autres Anglais devaient arriver. On alluma dès le matin un grand feu, autour duquel on traça un cercle de farine; après quoi un homme, qui était apparemment le chef des prêtres ou magiciens, s'approcha du feu en faisant plusieurs gestes extraordinaires. Il était couvert d'une peau; il avait sur la tête une couronne de plumes avec des peaux de belettes et

(*a*) Ceci est en partie tiré de Purchas.

de serpens : en cet équipage, il commença l'invocation d'une voix tonnante, et chanta des chants magiques; en quoi il fut secondé des autres prêtres, qui étaient au nombre de six. Le chant fut réitéré plusieurs fois; dès qu'il cessait, les prêtres posaient quelques grains de bled à terre, et le grand-prêtre jetait de la graisse et du tabac dans le feu. Après cela on traça deux autres cercles; les prêtres prirent des bûchettes et les mirent dans les intervalles des grains de bled qui étaient à peu près rangés cinq à cinq. La cérémonie dura trois jours ».

(*a*) Ces devins se mêlent aussi de conjurer les orages; et pour cet effet, ils se rendent au bord de l'eau, s'adressent à elle par des cris affreux, accompagnés d'invocations et de chants : après quoi ils jettent au milieu de l'eau du tabac, des morceaux de cuivre et autres semblables bagatelles pour appaiser la Divinité qui y préside.

On a accusé les Virginiens de sacrifier de jeunes enfans. Le capitaine Smith, mal informé des circonstances de ce prétendu sacrifice, qui n'est autre chose qu'un noviciat qu'ils font faire à ceux qu'ils destinent aux mystères de leur religion, nous en a donné la description de la manière suivante :

(*b*) Ils peignirent de blanc quinze jeunes garçons des mieux faits, âgés de douze à quinze ans : ils les conduisirent devant une assemblée nombreuse de prêtres et de peuple, tous peints avec tant d'artifice qu'un peintre n'aurait pu mieux faire. « Le *Wérowance*, (c'est le nom que les Virginiens donnent à leurs princes) présidait à cette assemblée. Tous ceux qui la composaient tenaient en leurs mains des gourdes et des rameaux d'arbre. Le peuple passa toute la matinée à danser et à chanter autour des jeunes garçons : l'après-midi, on les plaça tous quinze sous un arbre, et l'on fit entre eux une double haie de gens armés de faisceaux de petites cannes. On choisit alors cinq autres jeunes hommes, qui allèrent prendre tour-à-tour un des quinze garçons, le conduisirent à travers la haie, et le garantirent à leur propre dam et avec une patience merveilleuse des coups de baguettes qu'on fit pleuvoir sur eux. Pendant ce cruel exercice, les mères apprêtaient en pleurant et se désolant des nattes, des peaux, de la mousse et du bois sec, pour servir aux funérailles de leurs enfans. Après cette cérémonie, on abattit l'arbre, on mit en pièces le tronc, on coupa les branches et les rameaux, on en fit des guirlandes pour les couronner, et l'on orna leurs cheveux des feuilles de l'arbre abattu.

» On ne put savoir ce que les quinze enfans devinrent; mais on les jeta les uns sur les autres dans une vallée, où l'assemblée fit de grandes réjouissances. Le Wérowance, interrogé sur ce prétendu sacrifice, répondit que tous ces enfans n'étaient pas morts, mais que l'Okée suçoit le sang de la mamelle gauche à ceux qui lui tombaient en partage, jusqu'à ce qu'ils fussent morts; que les cinq jeunes hommes gardaient les autres dans le désert pendant neuf mois, sans qu'il leur fût permis en tout ce tems-là de converser avec personne. C'est, ajouta-t-il, du nombre de ces jeunes gens que nous tirons nos prêtres et nos devins. »

L'auteur de l'*Histoire de la Virginie* croit que ces prêtres-médecins ont voulu persuader au peuple que l'Okée suce le sang de la mamelle gauche

---

(*a*) Purchas.

(*b*) Tiré de Purchas, et de l'*Histoire de la Virginie*.

aux enfans qui lui tombent en partage, afin que si quelques-uns des jeunes novices succombent à la rigueur de leur noviciat, la réputation de la prêtrise soit à couvert. Il ajoute que le récit du capitaine Smith n'est autre chose qu'une description imparfaite de cette discipline par laquelle on fait passer ceux qui aspirent à la prêtrise, ou qui ont assez d'émulation pour travailler à être reçus un jour parmi les grands hommes de la nation. C'est ce que les Virginiens appellent *Huscanawer:* en voici la description, telle qu'on la trouve dans l'*Histoire de la Virginie.* « On la célèbre ordinairement une fois en quinze ou seize ans, à moins que les jeunes gens ne se trouvent plus souvent en état d'y être admis. C'est une discipline par laquelle tous leurs jeunes hommes doivent passer, avant que d'être reçus au nombre des grands hommes, ou des cockarouses de la nation..... Les chefs du lieu où se doit faire la cérémonie choisissent les jeunes hommes les mieux faits et les plus éveillés qu'il y ait...., pour être huscanawers. Ceux qui refuseraient de subir l'épreuve de cette discipline, n'oseraient demeurer avec leurs compatriotes. On fait d'abord quelques-unes des cérémonies rapportées par Smith, dont la principale est la retraite.....; on les enferme plusieurs mois de suite, sans qu'ils aient dans leur solitude aucune autre nourriture que l'infusion ou la décoction de quelques racines dont l'action bouleverse le cerveau. En effet, ce breuvage, qu'ils appellent *Wisoccan*, joint à la sévérité de la discipline, rend *ces novices* fous à lier: *ils continuent quelque tems en cet état. Cependant*, on les garde enfermés dans un enclos bien fort, et fait exprès pour cet usage..... (*a*) Cet enclos a la figure d'un pain de sucre; il est ouvert en manière de treillis, pour donner passage à l'air... Il n'y avait pas encore un mois que treize jeunes hommes y avaient été huscanawers, et qu'on les avait mis en liberté. » C'est-là dedans que ces nouveaux initiés perdent le souvenir de toutes choses, oublient biens, parens, amis, et même leur langue. « Lorsque les prêtres-médecins trouvent que les novices ont assez bu de ce wisoccan, ils en diminuent peu-à-peu la dose, jusqu'à ce qu'ils les aient ramenés à leur premier bon sens: mais, avant qu'ils soient rétablis, ils les conduisent à leurs différentes villes, *ou villages*, *apparemment pour les faire reconnaître au peuple.* Après cette cruelle fatigue, les jeunes hommes n'oseraient dire qu'ils se souviennent de la moindre chose, dans la crainte d'être huscanawers une autre fois. Alors le traitement est si rude, qu'il n'en échappe guère la vie sauve. Il faut qu'un novice devienne sourd et muet, et qu'il apprenne tout à nouveaux frais.... Que l'oubli de ces jeunes gens soit feint ou réel, il est sûr qu'ils ne veulent rien connaître de ce qu'ils ont su autrefois, et que leurs gardiens les accompagnent jusqu'à ce qu'ils aient tout appris de nouveau.... En un mot, ils recommencent à vivre, après être morts en quelque manière, et deviennent hommes en oubliant qu'ils ont été autrefois enfans.... La peine que les gardiens de ces jeunes gens se donnent est si extraordinaire, et ils doivent observer durant tous le cours de cette rude discipline un secret si religieux, que c'est la chose du monde la plus méritoire que de se bien acquitter de cette charge. C'est aussi un moyen sûr pour parvenir aux grands emplois....: mais, d'autre côté, on peut compter d'être bientôt expédié pour l'autre monde, si, par légèreté ou par négligence, on manque tant soit peu à son devoir. » L'auteur de ce récit ajoute

(*a*) Voyez-en la figure ci-dessus.

« que ceux qu'on avait huscanawé de son tems, étaient de beaux garçons bien tournés et pleins de feu, de l'âge de quinze à vingt ou vingt-cinq ans, et qui passaient pour riches. Cela, continue-t-il, me faisait croire d'abord que les vieillards avaient trouvé cette invention pour s'emparer des biens de la jeunesse, puisqu'en effet ils les distribuent entre eux, ou les destinent, disent-ils, à quelque usage public..... Les Indiens prétendent qu'un n'emploie ces violens moyens que pour délivrer la jeunesse des mauvaises impressions de l'enfance, et de tous les préjugés qu'elle contracte avant que la raison puisse agir. Ils soutiennent que, remis alors en pleine liberté de suivre les lois de la nature, ils ne risquent plus d'être les dupes de la coutume ou de l'éducation; qu'ils sont plus en état d'administrer équitablement la justice, sans avoir aucun égard à l'amitié ni au parentage. » Les anciens avaient la même opinion de leurs initiations. On croyait alors qu'elles purifiaient l'entendement, et rectifiaient les idées. Nos modernes n'ont guère changé de goût. Il serait inutile et peut-être dangereux d'en faire ici l'application.

Ainsi, le système chimérique de la *régénération*, c'est-à-dire, d'une mort vraie ou simulée pour renaître dans un état plus parfait, ce système, disons-nous, a couvert successivement tous les points du globe, et sert encore aujourd'hui de base aux initiations pratiquées dans nos sociétés secrètes. Il est un des points fondamentaux de la religion chrétienne, qui se dérive de la chute d'Adam; et nous ferons voir ailleurs que c'est de l'interprétation symbolique des phénomènes de la nature, jointe au penchant naturel de l'homme pour tout ce qui est merveilleux, que nous avons tiré toutes ces idées d'expiation, d'initiation, de régénération.

LEURS FÊTES ET LEURS DÉVOTIONS.

Voici ce que dit le même auteur sur ce sujet. « Il ne paraît pas qu'ils aient un tems fixe, ni certains jours destinés à célébrer leurs fêtes: mais ils se règlent pour cela sur les différentes saisons de l'année. Par exemple, ils célèbrent un jour à l'arrivée de leurs oiseaux sauvages; un autre, au retour de la saison de la chasse, et pour la maturité des fruits: mais la plus grande de toutes leurs fêtes est au tems de la moisson. Ils emploient alors plusieurs jours à se divertir, et mettent en usage la plupart de leurs divertissemens, comme les danses guerrières, et les chansons héroïques..... »

Au retour de la guerre, ou après avoir échappé de quelque danger, ils allument des feux, et se réjouissent auprès, tenant chacun sa gourde ou sa sonnette à la main. Hommes, femmes et enfans dansent souvent pêle-mêle autour de ces feux. Il semble même que ce soit en cela que consiste leur principale dévotion. Quelques voyageurs ont prétendu qu'en cette occasion ils rendaient un culte religieux au feu. Quoi qu'il en soit, c'est cette cérémonie que la planche représente ici.

En général leurs dévotions ne sont que des cris de joie mêlés de danses et de chansons, excepté qu'en tems de tristesse et d'affliction ces cris de joie sont convertis en hurlemens. Les prêtres président à la dévotion, ornés de leurs ornemens sacerdotaux, qui sont entre autres la gourde, cette jupe que nous avons décrite, et des peaux de serpens ou de belettes, dont les queues s'attachent proprement sur le sommet de la tête en guise de tiare. Ces prêtres commencent le chant, et font toujours l'ouverture de l'exercice religieux. Souvent ils y ajoutent les conjurations magiques, dont une partie

des mystères est renfermée dans ces chants dont nous venons de parler. Le bruit, les gestes, les grimaces, tout contribue à rendre ces conjurations affreuses.

Je remarquerai ici qu'un de leurs actes de piété, c'est de jeter au feu le premier morceau de ce qu'ils mangent à leurs repas. Mais disons encore un mot de leurs danses. Il faut les considérer comme étant du ressort de cet article, puisqu'elles sont une dépendance si considérable du culte des Virginiens, qu'il est difficile d'y distinguer le profane d'avec le religieux. « Ils dansent de deux manières, à ce que dit l'auteur de l'*Histoire de la Virginie*, seuls ou tout au plus en petit nombre, ou plusieurs ensemble; mais ils n'ont aucun égard ni au tems ni à la figure. A la première sorte de danse, il n'y a qu'une seule personne, ou deux, ou trois tout au plus. Cependant les autres, qui sont assis en cercle sur le pavé, chantent à toute outrance, et secouent les sonnettes. Les danseurs chantent quelquefois eux-mêmes, lancent des regards terribles et menaçans, frappent des pieds contre terre, et font mille postures et mille grimaces. L'autre danse, où il y a grand nombre d'acteurs, se fait en rond, autour d'un cercle planté de pieux où l'on voit quelque sculpture, ou tout autour d'un feu qu'ils allument dans une place commode: (c'est la dévotion qui est représentée par la figure.) Chacun y paraît avec la sonnette, ou l'arc et la flèche à la main .... Ils se couvrent aussi de *feuillages*, s'ajustent de la manière la plus bizarre qu'ils puissent imaginer, et dansent dans cet équipage. Quelquefois ils mettent trois jeunes femmes au milieu du cercle.

« Tous les soirs ils font des feux: l'on y chante et l'on y danse. » C'est un rendez-vous pour ceux qui veulent se divertir. La description d'un bal, que l'historien qui nous fournit cet extrait a copié d'un voyageur plus ancien, montre que les Virginiens ont quelque goût pour cette sorte de plaisir.

LEURS CÉRÉMONIES DE PAIX ET DE GUERRE, ET LEURS HIÉROGLYPHES.

Les Virginiens ont l'usage du calumet, comme les peuples dont nous avons déjà parlé. Lorsqu'ils doivent recevoir des étrangers, voici les cérémonies qu'ils observent à leur égard. « Le Werowanee, accompagné » de ses gens, va au-devant des étrangers à quelque distance du lieu de » sa résidence, les prie de s'asseoir sur des nattes que ses gens portent » exprès, et les invite en même tems à la cérémonie du calumet, laquelle » est suivie d'une petite conversation. Après cela, on se rend à la demeure » du Werowance, qui ordonne de leur laver les pieds, les régale, et leur » donne ensuite un divertissement, composé de chansons et de danses » grotesques... Quand il est heure de se coucher, on choisit deux jeunes » filles des plus belles qui se trouvent pour avoir soin... de l'ambassadeur, » ou des principaux étrangers. Ces filles le déshabillent; et, d'abord qu'il » est au lit, elles s'y glissent doucement, une de chaque côté. Elles croi- » raient même violer les droits de l'hospitalité, si elles ne satisfaisaient à » tous ses désirs; et leur réputation souffre si peu de cette complaisance, » que les autres filles leur portent envie, comme du plus grand honneur » qu'on leur puisse faire. Cela ne s'observe qu'à l'égard des étrangers de » la première distinction ».

Lorsque la paix est conclue, ils enterrent un tomahawk, pour témoigner

Les **VIRGINIENS** *adorent le* **FEU** *et se rejouissent après avoir été delivrez de quelque danger considerable.*

TOMBEAUX des Rois de la VIRGINIE.

que toute inimitié est éteinte. C'est ce que les Canadiens appellent *enterrer la hache*. Ils plantent souvent un arbre sur le tomahawk, pour montrer que l'amitié va fleurir entre eux comme un arbre. Lorsqu'on est sur le point de faire la guerre, le Werowance consulte les prêtres et les devins, assemble les principaux de la nation, et tient un conseil général. « (*a*) Les » jeunes hommes, qui se trouvent à ces assemblées, ont accoutumé, » surtout si l'on s'attend à une guerre, de se peindre tout le corps de » blanc, de rouge, de noir, et de diverses autres couleurs entremêlées. » Par exemple, ils se barbouillent de rouge la moitié du visage, et l'autre » moitié de noir ou de blanc. Ils font de grands cercles de différentes » couleurs autour de leurs yeux, avec des moustaches monstrueuses, et » mille autres figures grotesques sur tout le reste du corps. Pour se rendre » plus... terribles, ils sèment des plumes, du duvet, ou du poil de » quelque bête sur la peinture toute fraîche. En cet équipage, ils se rendent » au conseil; et d'abord qu'ils y sont arrivés, ils commencent à danser » avec les flèches ou le tomahawk à la main. Ils chantent en même tems » la gloire de la nation, et les prouesses de leurs ancêtres, et font avec » leur tomahawk des signes qui marquent qu'ils vont faire un terrible » carnage de leurs ennemis ».

Ils ne se battent guère en pleine campagne; ils tâchent de surprendre leurs ennemis, et de les détruire à la faveur de quelque embuscade, comme les Canadiens et les Iroquois. L'auteur que je cite dit « qu'ils n'épargnent » ni hommes, ni femmes, ni enfans, pour prévenir toute vengeance »: en quoi ils seraient plus cruels que les autres peuples de l'Amérique Septentrionale.

Ils expriment leurs pensées d'une manière qui a du rapport aux hiéroglyphes. Par exemple, ils se servent de certaines représentations d'oiseaux, de bêtes à quatre pieds, ou d'autres choses, pour désigner certaines idées. C'est à ces représentations que le baron de la Hontan a donné le nom d'*Armoiries*. Lorsqu'ils se préparent à un voyage, ou qu'ils vont à la guerre, « ils peignent certaines marques sur leurs épaules pour se dis- » tinguer, et faire voir de quelle nation ils sont. La marque ordinaire est » une, deux, ou trois flèches, qu'une nation peint la pointe en haut, » une autre la pointe en bas, une troisième en travers, etc. ». (*b*) Une de leurs idoles marche avec eux à la guerre. Ils chantent en marchant au combat.

LEURS MARIAGES ET L'ÉDUCATION DE LEURS ENFANS.

On nous assure « (*c*) que les Indiens de la Virginie regardent le mariage comme une action fort solennelle, et que les vœux qu'ils font alors passent pour sacrés et inviolables... Il est permis au mari et à la femme de se quitter, s'ils ne vivent pas de bonne intelligence; mais cependant, le divorce y est en mauvaise odeur, et les personnes mariées poussent rarement leurs démêlés jusqu'à la séparation... Quand on en vient là, tous les liens du

(*a*) *Histoire de la Virginie.*
(*b*) Purchas.
(*c*) *Histoire de la Virginie.*

mariage se rompent, les parties ont la liberté de se remarier.., chacun prend les enfans qu'il aime le plus..; et si les parties intéressées ne sont pas d'accord sur cet article, on sépare les enfans en nombre égal, et l'homme choisit le premier ».

Les Virginiens observent aussi de séparer les femmes de la société civile, lorsqu'elles sont attaquées de certaines infirmités. J'ai parlé du libertinage des filles du Canada et du Mississipi. On veut nous persuader que les Virginiennes sont infiniment plus modestes. « Quoique l'on dise que les jeunes Indiennes se prostituent pour peu de chose, je n'ai jamais pu découvrir qu'il y eût aucun fondement à cette accusation ». C'est ainsi que s'exprime l'auteur de l'*Histoire de la Virginie*. « Je crois, continue-t-il, que c'est une calomnie dont on les noircit. Les Indiens désavouent cette coutume, quoiqu'ils reconnaissent que leurs filles sont maîtresses d'elles-mêmes, et peuvent disposer de leurs personnes comme il leur plaît. Je sais d'ailleurs que s'il arrive à quelqu'une d'avoir un enfant, elle est perdue de réputation pour toute sa vie, et qu'elle ne saurait plus trouver un mari ». Comment accordera-t-on cette apologie de la pudeur des Virginiennes, avec ce que j'ai rapporté à la page précédente?

On dit que les hommes ont du penchant à la jalousie. Si cela est, leur honneur n'en est pas mieux à couvert. Quand même un mari s'épargnerait tous les soins de la vie, et ne retiendrait que celui-là, il pourrait être assuré d'avoir de l'occupation pour le reste de ses jours. « C'est apparemment par un effet de cette jalousie qu'ils excluent de la couronne les enfans de leur souverain, et la transportent à son frère maternel, s'il en a quelqu'un, ou, à son défaut, aux enfans de sa sœur aînée, parce que le côté de la femme leur paraît toujours le plus sûr : mais le mâle au même degré succède préférablement aux femmes, quoique celles-ci soient préférées aux mâles qui se trouvent dans un degré plus éloigné ».

« A l'égard de leurs enfans, dès qu'ils sont nés, ils les plongent dans l'eau froide ». Lorsqu'ils deviennent un peu grands, et jusqu'à ce qu'ils approchent de l'âge viril, ils les gouvernent à peu près comme les Canadiens, et les autres Indiens de l'Amérique Septentrionale.

LEURS REMÈDES, etc.

Il n'est pas nécessaire de répéter que leurs prêtres sont médecins. C'est un bonheur pour l'Europe que nos ecclésiastiques ne se soient pas encore avisés de réunir la guérison du corps à celle de l'ame. Les Virginiens guérissent par les sucurs les maladies causées par un froid subit, ou par des chaleurs excessives. Ils sucent les apostumes, ils scarifient les plaies, ils appliquent le feu aux tumeurs « par le moyen d'une bûchette de bois léger qui, réduite en charbon, brûle comme un fer chaud. Avec l'autre extrémité de la bûchette ils percent la chair où il se fait une plaie, qu'ils tiennent ouverte jusqu'à ce que toute la mauvaise humeur en soit sortie. Ils font aussi un petit cône... avec une espèce de bois pourri, en appliquent la base sur la partie affectée, et y mettent le feu jusqu'à ce que tout soit brûlé, et qu'il ait formé un véritable cautère ».

Les prêtres étudient les qualités des plantes, mais ils cachent au peuple cette science et l'art de guérir les maladies. Ils mettent cette connaissance au rang des mystères, et croient qu'elle ne doit être communiquée qu'à ceux qui se destinent à la prêtrise. Ils disent que Dieu les punirait, s'ils

découvraient leurs remèdes. Laissons le détail des remèdes qu'ils emploient, parce qu'il n'est pas du ressort de cette description : mais n'oublions pas que l'application s'en fait avec beaucoup de grimaces, de contorsions, de chants, de hurlemens, qui préviennent le malade et les spectateurs en faveur du médecin. Ce bruit, se dit-on à soi-même, et ce désordre seraient-ils l'ouvrage d'un homme? Non : c'est Dieu qui agit sans doute. Tel est le raisonnement qu'ils font en cette occasion.

La manière de faire suer les malades est la même que celle dont j'ai donné la description en parlant des peuples du Mississipi. J'y renvoie le lecteur.

LEURS CÉRÉMONIES FUNÈBRES ET LEUR CROYANCE SUR L'ÉTAT DE L'AME APRÈS LA MORT.

Commençons par les cérémonies qu'ils observent à l'égard de leurs souverains. « Les Virginiens conservent religieusement les corps de leurs rois et de leurs chefs, et voici comment ils s'y prennent. Ils fendent d'abord la peau tout le long du dos, et l'arrachent toute entière, s'il est possible. Ils décharnent ensuite les os sans offenser les nerfs, afin que les jointures puissent rester ensemble. Après avoir fait sécher les os au soleil, ils les remettent dans la peau, qu'ils ont eu soin de tenir humide avec un peu d'huile ou de graisse; ce qui la garantit de la corruption. Lorsque les os sont bien placés dans la peau, ils en remplissent adroitement les vides avec du sable très-fin, et ils la recousent; en sorte que le corps paraît aussi entier que s'ils n'en avaient pas ôté la chair. Ils portent le cadavre ainsi préparé dans un lieu destiné à cet usage; ils l'y étendent sur une grande planche nattée, qui est (*a*) à quelque élévation du sol, et ils le couvrent d'une natte pour le garantir de la poussière. La chair, qu'ils ont tirée du corps, est exposée au soleil sur une claie; et quand elle est tout à fait sèche, ils l'enferment dans un panier bien cousu, et la mettent aux pieds du cadavre. Ils placent dans ces tombeaux une idole de Kiwasa, qui, à ce qu'ils prétendent, a soin de garder ces corps. Un prêtre se tient nuit et jour dans ce mausolée, auprès d'un feu allumé : c'est-là qu'il s'acquitte de quelques pieux devoirs auxquels il s'imagine que les défunts s'intéressent. S'il ne le croit pas, il le fait pourtant accroire au peuple ». La planche représente la disposition des corps, et la cérémonie du prêtre.

On ne pratique pas le même usage à l'égard des particuliers. Ceux-ci sont ensevelis dans des fosses assez profondes, après les avoir enveloppés de peaux ou de nattes. On pose sur des bâtons les corps enveloppés de la sorte, l'on y ajoute leurs principaux effets, et l'on couvre tout cela de terre. Après la sépulture du corps, *les femmes mettent leur visage en deuil;* car c'est ce qu'on peut dire de la couleur dont elles le peignent par le moyen de charbon noir détrempé dans une certaine quantité d'huile, qu'elles préparent pour cet usage. En cet état, elles hurlent et se lamentent vingt-quatre heures de suite.

Ils croient l'immortalité de l'ame, et qu'après cette vie, elle est, suivant

(*a*) C'est un échafaut de neuf à dix pieds de haut. Purchas.

ses mérites, heureuse ou malheureuse. Leur enfer (*a*), c'est une grande fosse qu'ils placent à l'extrémité de l'Univers au soleil couchant. C'est-là que les méchantes ames doivent brûler sans miséricorde (*b*). D'autres disent qu'elles sont suspendues entre le ciel et la terre. Ils ajoutent que la vérité de ces souffrances leur est confirmée par des morts, qui leur apportent de tems en tems, comme ils le pratiquaient autrefois chez nous, et comme ils le pratiquent encore en quelques pays, des nouvelles de l'autre monde. Cet enfer s'appelle *Popogusso*. Les Werowances et les prêtres vont à coup sûr dans un paradis, qu'ils placent aussi au soleil couchant et derrière les montagnes. C'est-là que ces bienheureux se réjouissent éternellement : mais quelles réjouissances ! Couronnés de plumes, le visage barbouillé de quelques couleurs bizarres, avec cela possesseurs paisibles de certaines bagatelles, dont les plus considérables sont le tabac et la pipe, ils dansent et chantent avec leurs ancêtres. Tel est l'objet de leur immortalité. C'est bien peu de chose sans doute, et cependant ils en excluent la populace. Il n'y a chez eux de résurrection que pour les prêtres et pour les grands.

LEURS ANNÉES, LEURS MÉMORIAUX.

« (*c*) Ils comptent le nombre des années par celui des hivers, qu'ils appellent *Cohonk*, du cri des oies sauvages qui ne viennent chez eux qu'en hiver. Ils distinguent l'année en cinq différentes saisons. La première est quand les arbres bourgeonnent ou fleurissent, au printems ; la seconde, lorsque les épis sont formés et bons à rôtir. La troisième est l'été ; la quatrième, la moisson.... ; la cinquième, l'hiver.... Ils comptent les mois par les lunaisons, sans avoir aucun égard au nombre qu'il y en a dans l'année », et leur donnent, suivant la coutume du Canada, le nom des choses qui sont remarquables en ces lunaisons. « Par exemple, ils ont la lune des cerfs, la lune du grain, la première et la seconde lune de Cohonk, etc. Ils ne partagent point les jours en heures ; mais ils en font trois portions, qu'ils nomment le montant, le stant et la descente du soleil.

Ils comptent par unités, par dixaines, par centaines, etc. ; et pour ce qui concerne la manière de conserver la mémoire des événemens, ou des affaires de la vie civile, ils ont l'usage de certains cordons, qui ont du rapport aux Quippos des Péruviens. Ils se servent aussi de certains morceaux de bois, sur lesquels ils font des coches, etc.

(*a*) Purchas.
(*b*) Purchas.
(*c*) *Histoire de la Virginie.*

RELIGION DES PEUPLES DE LA FLORIDE.

« (*a*) Les peuples de la Floride sont idolâtres, et tiennent le soleil et la lune pour des Divinités, qu'ils adorent sans leur offrir des prières ni des sacrifices. Toutefois ils ont des temples, mais ils ne s'en servent que pour y enterrer ceux qui meurent, et pour y enfermer ce qu'ils ont de plus précieux. Ils élèvent aussi aux portes de ces temples, en forme de trophées, les dépouilles de leurs ennemis ». Voilà tout ce que l'Ynca Garcilassu de la Vega nous dit de la religion des Floridiens. On peut, avec raison, les comparer à ces peuples idolâtres de l'antiquité qui adoraient tout ce qui leur paraissait extraordinaire ou singulier, s'il est vrai que la superstition fit adorer aux Floridiens un pilier que le capitaine Ribaut avait élevé sur une hauteur, avec les armes de France, lorsqu'il découvrit cette partie de l'Amérique Septentrionale. Ils offrirent des sacrifices à ce monument; ils le couronnèrent de fleurs, et l'ornèrent de guirlandes et de festons; en un mot, ils lui rendirent des hommages véritablement religieux.

Sous le nom de *Toia*, les Floridiens adorent (*b*) le diable, ou plutôt ce mauvais principe qu'ils opposent à leur suprême Divinité. Persuadés que cette dernière puissance ne saurait leur nuire à cause de la bonté dont elle est douée, ils tâchent d'appaiser l'autre, dont, à ce qu'ils disent, ils sont cruellement tourmentés (*c*). Le démon leur fait des incisions dans la chair, les effraie par des visions, et leur apparaît de tems en tems, pour les obliger à lui sacrifier des victimes humaines. Supposons que le démon ne se donne pas la peine d'agir en ces occasions, ces prêtres ont trop à cœur les intérêts des peuples, pour manquer à ce qu'ils lui doivent. Il y a donc beaucoup d'apparence qu'ils sont eux-mêmes le mauvais génie, et qu'ils suppléent à la malice que la crainte des Floridiens lui prête.

(*d*) Un autre auteur nous dit ce qui suit de la religion des peuples de la Caroline. « Ils adorent un seul Dieu, créateur de toutes choses, à qui leur grand pontife offre des sacrifices; mais ils ne croient pas que les affaires des hommes méritent ses soins. Ils disent qu'il commet des Divinités subalternes et inférieures au gouvernement de ce bas monde, c'est-à-dire, qu'il le laisse à la disposition des bons et des mauvais esprits, à qui les prêtres d'un rang inférieur font des sacrifices et autres dévotions ».

A l'égard des peuples qui habitent autour des monts Apalaches, ils adorent le soleil, comme auteur de la vie et créateur de la nature. Il semble qu'ils aient conservé quelques traces du déluge universel; car ils disent que, le soleil ayant retardé de vingt-quatre heures sa course ordinaire, les eaux du grand lac Theomi se débordèrent de telle sorte que les sommets des plus hautes montagnes en furent couverts, à la réserve de celle d'Olaimy, que le soleil garantit de l'inondation générale, à cause du temple qu'il s'y était bâti de ses propres mains, et que les Apalachites consacrèrent dans la suite comme un lieu de pélerinage où ils allaient porter à cet astre leurs

---

(*a*) *Histoire de la Conquête de Floride*, par Garcilasso de la Vega.
(*b*) Lescarbot, Purchas.
(*c*) Purchas.
(*d*) Description des Colonies Anglaises, dans le *Recueil de divers Voyages*, impr. *in-4°*. à Paris.

hommages religieux. Tous ceux qui purent gagner cet asile furent préservés du déluge. Au bout de vingt-quatre heures, le soleil reprit ses premières forces; et, renvoyant les eaux dans leurs bornes, dissipa les vapeurs que ces eaux avaient répandues sur la terre. C'est en reconnaissance de cette délivrance mémorable, que les Floridiens, qu'on appelle *Apalachites*, ont cru devoir adorer le soleil. Nous allons voir comment ils l'ont adoré, et tout le détail de ce culte.

CULTE RENDU AU SOLEIL PAR LES FLORIDIENS; LEURS FÊTES, LEURS TEMPLES, etc.

Je commencerai par le culte des Apalachites. Leur service religieux consiste à saluer le soleil levant, et à chanter des hymnes à sa louange. Ils lui rendent tous les soirs le même hommage. Outre cela, ils lui font, quatre fois l'année, des sacrifices et des parfums solennels sur la montagne d'Olaimy : mais, comme ils n'offrent rien de sanglant à cet astre, parce qu'ils le regardent comme le père de la vie, et qu'ils croient que celui qui la donne aux créatures ne saurait agréer un culte qui la leur ôte; l'on ne peut guère donner le nom de sacrifices aux offrandes qu'on lui fait, puisqu'elles ne consistent qu'en parfums qu'on brûle, en présens qu'on fait aux prêtres, et en chansons qu'on chante en l'honneur de l'astre du jour. La veille de la fête destinée à l'offrande des parfums, les prêtres vont en retraite à la montagne, pour mieux se préparer à l'action solennelle du lendemain : le peuple se contente de s'y rendre avant le jour. Tout est éclairé, pendant la nuit, de feux qu'on allume sur la montagne; mais les dévots n'oseraient approcher du temple, ou plutôt, de la grotte qui est dédiée au soleil. L'accès de ce lieu de dévotion n'est permis qu'aux (*a*) Jouanas; et c'est à eux que les dévots remettent leurs offrandes et leurs dons, que ces Jouanas suspendent ensuite à des perches placées à chaque côté du portail. Les offrandes restent suspendues jusqu'à la fin de la cérémonie : alors ils en font la distribution, conformément à la volonté du donateur.

Dès que le soleil commence à luire, les Jouanas commencent à chanter ses louanges, en se jetant à genoux à plusieurs reprises; après quoi, ils jettent des parfums dans le feu sacré, qui est allumé devant la porte du temple. Ces deux actes d'adoration sont suivis d'un troisième, qui n'est pas moins essentiel. Le prêtre verse du miel dans une pierre creusée exprès pour cet usage, et qui est devant une table de pierre. Il répand auprès de la pierre beaucoup de maïs, à demi brisé et dépouillé de sa peau. C'est la pâture de quelques (*b*) oiseaux, qui, selon l'opinion des Floridiens, chantent les louanges du soleil. Pendant que les prêtres brûlent les parfums, et chantent à l'honneur de cet astre, le peuple se prosterne et fait ses dévotions. La cérémonie finit par les jeux, les danses et les plaisirs. L'essentiel de la fête s'achève à midi. Alors les Jouanas entourent la table, en redoublant les chansons et les cris de joie; et, quand le soleil commence à dorer de ses rayons les bords de la table, ils jettent dans le feu tout ce qui leur reste de parfums. Ce n'est pas là tout à fait la fin

(*a*) Noms des prêtres des Floridiens.
(*b*) On les appelle *Tonatzulis*.

de cette cérémonie. Après la dernière offrande des parfums six Jouanas choisis au sort restent auprès de la table, et donnent la liberté à six oiseaux du soleil. On les avait apportés dans des cages, pour les faire servir à cette cérémonie. La délivrance de ces oiseaux mystérieux est suivie d'une procession de dévots, qui descendent de la montagne avec des rameaux à la main, et se rendent à l'entrée du temple. Les Jouanas les introduisent. Ensuite les pélerins se lavent le visage et les mains dans une eau sacrée. Telle est la description de cette cérémonie. Je l'ai tirée d'un (*a*) auteur, qui nous la donne sur les Mémoires de deux Anglais.

Le temple consacré au soleil et à son culte par les Floridiens d'Apalache est une grotte spacieuse, taillée naturellement dans le roc, à l'orient de la montagne. On dit qu'elle a deux cents pieds de long, qu'elle est ovale, que sa voûte s'élève à six-vingt pieds de hauteur, et que de la voûte percée au milieu jusqu'au-dessus du terrain de la montagne, il vient assez de jour pour éclairer cette grotte.

On trouve dans l'*Histoire de la Conquête de la Foride* par Garcilasso la description d'un autre temple des Floridiens de Cofaciqui : mais il semble qu'il était uniquement destiné à la sépulture des principaux du pays. Les Espagnols trouvèrent dans ce temple de grands coffres de bois, placés autour des murailles, sur des bancs à deux pieds de terre. « Ces coffres enfermaient les morts, embaumés de telle sorte qu'ils ne sentaient point mauvais. Outre ces grands coffres, il y en avait de plus petits, et des corbeilles de roseau très-bien faites. Les petits coffres étaient pleins d'habits d'hommes et de femmes, et les corbeilles remplies de perles de toutes sortes ». Le temple de Talomeco était la sépulture des Caciques du pays. La description que nous en donne Garcilasso mérite bien que nous l'insérions.

« Le temple de Talomeco, où est la sépulture des Caciques, a, dit-il, plus de cent pas de long sur quarante de large ; les murailles hautes à proportion, et le toit fort élevé pour suppléer au défaut de la tuile, et pour donner plus de pente aux eaux. La couverture est de roseaux fort déliés, fendus en deux, dont les Indiens font des nattes qui ressemblent aux tapis de jone des Maures ; ce qui est très-beau à voir. Cinq ou six de ces tapis mis l'un sur l'autre, servent pour empêcher la pluie de percer, et le soleil d'entrer dans le temple ; ce que les particuliers de la contrée et leurs voisins imitent dans leurs maisons.

» Sur le toit de ce temple il y a plusieurs coquilles de différentes grandeurs, et de divers poissons, rangées dans un très-bel ordre. Mais on ne comprend pas d'où on les peut avoir apportées, ces peuples étant si éloignés de la mer, si ce n'est qu'on les ait prises dans les fleuves et les rivières qui arrosent la province. Toutes ces coquilles sont posées le dedans en dehors, pour donner plus d'éclat, mettant toujours un grand coquillage de limaçon de mer entre deux petites écailles, avec des intervalles d'une pièce à l'autre, remplis par plusieurs filets de perles de diverse grosseur en forme de festons, attachés d'une coquille à l'autre. Ces festons de perles, qui vont depuis le haut du toit jusqu'en bas, joints au vif éclat de la nacre et des coquilles, font un très-bel effet lorsque le soleil donne dessus.

» Le temple a des portes proportionnées à sa grandeur. On voit à l'en-

(*a*) Rochefort, dans ton *Histoire des Antilles*.

trée douze statues de géans faites de bois. Ils sont représentés d'un air si farouche et si menaçant que les Espagnols s'arrêtèrent long-tems à considérer ces figures, dignes de l'admiration de l'ancienne Rome. On dirait que ces géans sont mis-là pour défendre l'entrée de la porte; car ils sont en haie des deux côtés, et vont en diminuant de grandeur. Les premiers ont huit pieds, et les autres un peu moins à proportion, en forme de tuyaux d'orgues.

» Ils ont des armes conformes à leur taille. Les premiers, de chaque côté, ont des massues garnies de cuivre qu'ils tiennent élevées, et semblent tout prêts à les rabattre avec fureur, sur ceux qui se hasardent d'entrer. Les seconds ont des marteaux d'armes; les troisièmes, une espèce de rame; les quatrièmes, des haches de cuivre, dont les tranchans sont de pierre à fusil. Les cinquièmes tiennnent l'arc bandé, et la flèche prête à partir. Rien n'est plus curieux à voir que ces flèches, dont le bout d'en bas est d'un morceau de corne de cerf fort bien mis en œuvre, ou de pierre à fusil afilée comme un poignard. Les derniers géans ont de fort longues piques garnies de cuivre par les deux bouts, en posture ménaçante, ainsi que les autres; mais tous d'une manière différente et fort naturelle.

» Le haut des murailles du temple en dedans est orné conformément au dehors du toit: car il y a une espèce de corniche faite de grandes coquilles de limaçons de mer, mises en fort bon ordre; et entre elles on voit des festons de perles qui pendent du toit. Dans l'intervalle des coquilles et des perles, on aperçoit dans l'enfoncement, attaché à la couverture, quantité de plumes de diverses couleurs très-bien disposées. Outre cet ordre, qui règne au-dessus de la corniche, pendent de tous les autres endroits du toit plusieurs plumes et plusieurs filets de perles, retenus par des filets imperceptibles attachés par haut et par bas, en sorte qu'ils semble que ces ouvrages soient prêts à tomber.

» Au-dessous de ce plafond et de cette corniche, il y a autour du temple, des quatre côtés, deux rangs de statues, l'un au-dessus de l'autre, l'un d'hommes et l'autre de femmes, de la hauteur des gens du pays. Chacun a sa niche, joignant l'une l'autre, et seulement pour orner la muraille, qui eût été trop nue sans cela. Les hommes ont tous des armes en main, où sont des rouleaux de perles de quatre ou cinq rangs, avec des houpes au bout, faites d'un fil très-délié, et de diverses couleurs. Pour les statues des femmes, elles ne portent rien en leurs mains.

» Au pied de ces murailles, il y a des bancs de bois fort bien travaillés, où sont posés les cercueils des seigneurs de la province, et de leurs familles. Deux pieds au-dessus de ces cercueils, en des niches dans le mur, se voient les statues des personnes qui sont-là ensevelies. Elles les représentent si naturellement, que l'on juge comme elles étaient au tems de leur mort. Les femmes n'ont rien à la main, mais les hommes y ont des armes.

» L'espace qui est entre les images des morts et les deux rangs des statues qui commencent sous la corniche, est semé de boucliers de diverses grandeurs, faits de roseaux si fortement tissus, qu'il n'y a point de trait d'arbalêtre, ni même de coup de fusil qui les puisse percer. Ces boucliers sont tous ornés de perles et de houpes de couleur; ce qui contribue beaucoup à leur beauté.

» Dans le milieu du temple, il y a trois rangs de caisses sur des bancs séparés. Les plus grandes de ces caisses servent de base aux médiocres, et celles-ci aux plus petites; et d'ordinaire ces pirámides sont composées de

SACRIFICE que les FLORIDIENS font au SOLEIL, de leurs PREMIERS nez.

OFRANDE que les FLORIDIENS font d'un CERF au SOLEIL.

cinq ou six caisses. Comme il y a des espaces entre un banc et un autre, cela n'empêche point d'aller de côté et d'autre, et de voir dans le temple tout ce qu'on veut.

» Toutes ces caisses sont remplies de perles, de sorte que les plus grandes renferment les plus grosses perles; et ainsi en continuant jusqu'aux plus petites, qui ne sont pleines que de semence de perles. Au reste, la quantité des perles était telle, que les Espagnols avouèrent qu'encore qu'ils fussent plus de neuf cents hommes, et eussent trois cents chevaux, ils ne pouvaient tous ensemble emporter en une fois toutes les perles de ce temple ». On ne doit pourtant pas s'en trop étonner, si l'on considère que, depuis plusieurs siècles, les Indiens de la province apportaient dans ces caisses toutes les perles qu'ils trouvaient, sans en retenir une seule : et de-là on peut juger par comparaison que, si tout l'or et tout l'argent qu'on a apporté du Pérou en Espagne ne s'était pas transporté ailleurs, les Espagnols pourraient aujourd'hui couvrir d'or et d'argent la plupart de leurs églises.

« Outre cette innombrable quantité de perles, on trouva force paquets de peaux de chamois, les unes d'une couleur, et les autres d'une autre, sans compter plusieurs habits de peaux avec le poil, teintes différemment; plusieurs vêtemens de chats, de mártres, et d'autres peaux, aussi bien passées qu'au meilleur endroit d'Allemagne et de Moscovie.

» Autour de ce temple, qui partout était fort propre, il y a un grand magasin divisé en huit salles de même grandeur; ce qui lui apporte beaucoup d'ornement. Les Espagnols entrèrent dans ces salles, et les trouvèrent pleines d'armes. Il y avait dans la première de longues piques ferrées d'un très-beau cuivre, et garnies d'anneaux de perles qui font trois ou quatre tours. L'endroit de ces piques qui touche à l'épaule est enrichi de chamois de couleur; et, aux extrémités, il y a des houpes, avec des perles qui contribuent beaucoup à leur beauté.

» Il y avait dans la seconde salle des massues semblables à celles des géans, garnies d'anneaux de perles, et, par endroits, de houpes de diverses couleurs, avec des perles alentour. Dans la troisième on trouvait des marteaux d'armes, enrichis comme les autres; dans la quatrième, des épieux parés de houpes près du fer et à la poignée; dans la cinquième, des espèces de rames, ornées de perles et de franges; dans la sixième, des ares et des flèches très-belles. Quelques-unes sont armées de pierres à fusil, éguisées par le bout en forme de poinçon, d'épée, de fer de piques, ou de pointe de poignard, avec deux tranchans. Les ares sont émaillés de diverses couleurs, luisans, et embellis de perles en divers endroits. Dans la septième salle, il y avait des rondaches de bois et de cuir de vache apportés de loin, garnis de perles et de houpes de couleur; dans la huitième, des boucliers de roseaux tissus fort adroitement, et parés de houpes et de semence de perles ». Toute cette description, pourrait bien être un peu exagérée.

Quelques peuples de la Floride sacrifient leurs premiers nés au soleil, ou plutôt à leurs souverains. Du moins est-il certain que cette cruelle cérémonie se fait en présence d'un de ces princes ou caciques, qu'ils appellent *Paraoustis*. Pendant que la mère du petit enfant se couvre la face, pleure et gémit devant le bloc sur lequel la victime doit être écrasée, et que les femmes qui l'ont accompagnée chantent et dansent en faisant un cercle, une autre femme paraît au milieu du cercle, tenant l'enfant entre ses bras, et le montrant de loin au Paraousti. Cette femme danse comme ses compagnes, et chante en dansant les louanges du Paraousti. Après cela, le prêtre qui paraît dans

le lointain de la planche au milieu de six autres Floridiens, vient écraser cet enfant. La victime doit toujours être un garçon.

(*a*) Ces mêmes peuples offrent avec beaucoup de cérémonie la représentation d'un cerf au soleil. Ils choisissent pour cet effet la peau du plus grand cerf qu'ils puissent trouver. Après l'avoir remplie de toutes sortes d'herbes, ils l'ornent de fleurs et de fruits, et l'élèvent au sommet d'un grand arbre, la tête tournée au soleil levant. Cette cérémonie se fait tous les ans, vers la fin du mois de février : elle est toujours accompagnée de prières et de chansons, que le Paraousti et un des premiers Jouanas entonnent eux-mêmes à la tête des dévots. Les Floridiens demandent au soleil qu'il lui plaise de bénir les fruits de la terre, et de lui conserver sa fécondité. Pour la peau du cerf, elle reste exposée sur l'arbre jusqu'à l'année suivante.

Ils ont une autre fête remarquable. (*b*) Le peuple s'assemble sous la conduite d'un Paraousti, pour aller rendre ses devoirs à Toia. Les voyageurs, ignorant ce que c'était que ce Toia, ont dit tout court que c'était le diable. J'ai fait remarquer plus haut que Toia est le mauvais principe. Quoi qu'il en soit, cette cérémonie paraît être un acte de contrition, par lequel ils croient obtenir la faveur de cette idole. Les Floridiens s'assemblent dans une grande place, que les femmes ont ornée et préparée le jour qui précède celui de la cérémonie. Après que l'assemblée s'est formée en cercle, trois Jouanas, peints de plusieurs sortes de couleurs depuis les pieds jusqu'à la tête, paraissent au milieu du cercle avec des tambours, au son desquels ils dansent et chantent en faisant des gestes et des grimaces extraordinaires. L'assemblée répond en chœur au chant de ces prêtres, qui, après avoir fait trois ou quatre tours de danse, quittent brusquement la partie et s'enfuient dans les bois. C'est-là qu'ils vont consulter Toia. Cette fuite mystérieuse interrompt la dévotion : mais les femmes la continuent tout le jour par des pleurs et des hurlemens. Elles font des taillades et des incisions avec des écailles de moules aux bras de leurs filles, et jettent en l'air, comme un hommage dû à Toia, le sang qui découle de ces plaies, en invoquant trois fois cette idole. Deux jours après, les Jouanas reviennent des bois où ils s'étaient retirés pour la consulter, et dansent en la même place qu'ils avaient quittée si brusquement. La danse finit par un repas, dont une abstinence de trois jours ne les met guère en état de se passer : mais elle était inévitable, parce que les Dieux se manifestent plus librement à ceux qui jeûnent. Le cerveau s'échauffe par l'abstinence, et reçoit plus facilement les impressions de l'enthousiasme. Finissons ces descriptions par une remarque ; c'est que les Floridiens se vantaient, comme les Mexicains, d'avoir une prophétie qui les avertissait de la venue des Espagnols.

(*a*) Purchas.
(*b*) Purchas, Lescarbot.

CEREMONIE, observée par un des ROIS de la FLORIDE, avant que de faire une Expedition.

l'n des ROIS de la FLORIDE, consultant son MAGICIEN, avant que de marcher a l'Ennemi.

Digitized by Google

LEURS PRÊTRES, LEUR DISCIPLINE, etc.

Leurs prêtres sont médecins, comme ceux des autres peuples de l'Amérique : ils sont aussi les conseillers et les ministres d'État du Paraousti. Ce triple caractère est accompagné de gravité, de modestie et d'une abstinence extraordinaire. Avant que d'être promus à la prêtrise, ils doivent passer par les épreuves d'une longue discipline, sous la conduite des autres prêtres, qui leur enseignent les mystères de la religion, et, pour ainsi dire, préparent leur esprit à ces idées qu'ils doivent un jour imprimer au peuple. On les exerce par le jeûne, l'abstinence, la retraite, la privation des plaisirs des sens; mais la rigueur du noviciat est adoucie par des visions et par une communication intime avec la Divinité. C'est ainsi que le rapportent les voyageurs. Que leur récit soit véritable ou non, toujours ne faut-il pas douter que les vieux prêtres n'enseignent aux jeunes qu'au moins ils doivent paraître convaincus de la sainteté d'une vocation qui, tout à la fois, les rend maîtres de l'ame et du corps. Cette discipline dure trois ans.

Ils portent à la ceinture un sac plein d'herbes médicinales et d'autres médicamens, ce qui est aussi de l'usage des prêtres Virginiens; ils connaissent assez bien la valeur de ces remèdes et les propriétés des simples: du reste ils ont l'usage des vomitifs, des sueurs et des scarifications. Ils n'essuient point le sang qui coule des plaies qu'ils ont faites; ils le sucent avec la bouche, et souvent avec un chalumeau. Les Floridiens croient que le souffle et l'attouchement de leurs prêtres-médecins ne peut qu'être salutaire aux malades. Le prêtre (*a*), à ce que nous dit une Relation moderne, accompagne ses opérations de quelques paroles. Quand tous ces remèdes n'opèrent pas la guérison, il prescrit le bain; et si le bain ne fait rien, il expose le patient à la porte de sa cabane, le visage tourné au soleil: alors le prêtre-médecin conjure cet astre de rendre la santé au malade par la douce influence de sa lumière; c'est-là la dernière ressource du malade et du médecin.

Ces prêtres sont revêtus d'un manteau de peaux coupées en bandes inégales : quelquefois cet habillement est fait à la façon d'une longue robe; et pour lors ils l'attachent avec une ceinture de peau, d'où pend le sac qui renferme leurs remèdes. Ils ont les pieds et les bras nuds; sur la tête ils portent un bonnet de peau qui finit en pointe : souvent, au lieu de bonnet, ils ont la tête ornée de plumes.

(*a*) Coreal, Tome I de ses *Voyages*.

LEURS CÉRÉMONIES DE GUERRE.

Les Floridiens sont extrêmement vindicatifs : on reconnaît ce caractère à tous les autres Américains. (*a*) Pour mieux s'exciter à la vengeance, les premiers tiennent certaines assemblées où l'un d'eux est placé dans un lieu assez écarté : un autre se lève ; et, prenant un javelot, va frapper le premier de toute sa force, sans que celui qui est frappé se remue en aucune façon. Le javelot passe en d'autres mains, jusqu'à ce que le blessé tombe par terre ; alors les femmes et les jeunes gens le relèvent en pleurant, lui donnent à boire du *casine*, qui est le breuvage ordinaire des guerriers, et le portent en une cabane où l'on recommence à pleurer autour de lui. Les femmes et les filles apprêtent quelques remèdes pour la guérison du blessé, pendant que l'assemblée boit, se réjouit, chante les prouesses de ses ancêtres et s'anime à la vengeance : toute la cérémonie est une commémoration de la mort de leurs compatriotes, et leur remet devant les yeux les mauvais traitemens qu'ils ont reçus de leurs ennemis ; et la vue du blessé ne manque jamais d'inspirer à toute la nation une haine irréconciliable.

Avant que de marcher à la guerre, ils assemblent un conseil où les Jouanas donnent leurs avis : rien ne s'y résout sans leur participation, et sans qu'ils aient consulté auparavant l'oracle de leur idole. Les fumées du casine contribuent autant que l'oracle à faire prendre des résolutions désespérées, qui sont les seules que tous ces peuples connaissent ; mais il n'appartient qu'aux guerriers de boire du casine, et l'on n'en boit qu'après avoir donné les preuves de sa valeur.

(*b*) Avant que de faire une expédition, le Paraousti se tourne du côté du soleil, le conjure de lui être favorable ; et prenant de l'eau dans une écuelle de bois, après avoir fait plusieurs imprécations contre l'ennemi, jette cette eau en l'air de telle manière qu'elle retombe en partie sur ses guerriers. *Puissiez-vous*, leur dit-il en même tems, *répandre de cette façon le sang de vos ennemis !* Il prend une seconde fois de l'eau, la répand sur le feu qui est à côté de lui, et s'adressant aux mêmes guerriers : *Puissiez-vous*, ajoute-t-il, *détruire nos ennemis avec autant de promptitude que j'éteins ce feu !* Des cris effroyables et des grimaces expressives accompagnent ces deux actions.

(*c*) Celles du Jouana, qui est consulté sur le sort de l'expédition, ne le sont pas moins. Le prétendu magicien se met sur un bouclier, dans une attitude qu'il serait inutile d'exprimer, puisque les paroles seraient au-dessous de l'art du graveur ; il vaut donc mieux renvoyer le lecteur à la figure, en lui faisant remarquer que le prêtre consulté trace un cercle de figures inconnues, au milieu duquel il s'enferme. Ces figures servent au moins à donner au peuple une plus grande opinion de sa science. Après un quart d'heure d'agitation, de grimaces, de contorsions aussi violentes que les mouvemens convulsifs les plus furieux, il perd cette attitude forcée ; le Dieu abandonne son ministre, qui, se relevant tout étourdi, va rendre compte au *Paraousti* du succès de la conférence spirituelle, lui déclare

---

(*a*) Lescarbot, Purchas.
(*b*) Purchas.
(*c*) Les mêmes.

FLORIDIENNES, qui ayant perdu leurs maris, a la guerre, viennent implorer l'assistance du ROY HERMAFRODITES, destinez a servir les malades, et a enterrer les morts.

Veuves de la FLORIDE, qui sement leurs cheveux sur les Tombeaux de leurs Maris.

le nombre de ses ennemis, la manière dont ils sont campés, et le succès de l'expédition. On veut nous persuader qu'ils rencontrent juste; mais qu'est-ce que cela prouve? Le hasard favorise aussi nos astrologues; et, pour cela, les règles de leur art n'en sont pas moins fausses.

Ils enlèvent le crâne et la chevelure à leurs ennemis comme les autres peuples de l'Amérique Septentrionale, et pendent à des perches dressées exprès les bras et les jambes de ceux qu'ils ont tués à la guerre. (*a*) Ils font une assemblée autour de ces perches pour écouter les malédictions qu'un Jouana prononce contre l'ennemi. Trois hommes sont à genoux devant le prêtre, qui tient une petite idole à la main; un de ces trois hommes bat la mesure sur une pierre avec sa massue, et répond aux imprécations du prêtre pendant que les deux autres chantent au bruit de leurs calebasses.

Les femmes de ceux qui sont morts à la guerre vont implorer l'assistance du Paraousti; elles se présentent à lui baignées de larmes, effet de l'amour qu'elles portent à leurs maris! Que ce soit adresse ou sincérité, on ne doit pas douter que ces larmes n'excitent puissamment la vengeance des guerriers.

Les hermaphrodites qui, comme nous l'avons dit, sont des personnes d'un genre de vie fort suspect, servent à porter les fardeaux et les provisions de guerre; ils servent aussi à transporter les malades et les blessés. Ces hermaphrodites portent les cheveux longs comme les femmes, et sont l'objet du mépris des guerriers.

LEURS CÉRÉMONIES FUNÈBRES, LEURS OPINIONS TOUCHANT L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

Les Floridiennes dont nous venons de parler ne se contentent pas d'aller verser des larmes aux pieds du roi pour l'exciter à venger la mort funeste de leurs époux, elles vont pleurer et gémir sur les tombeaux des défunts; et pour dernier témoignage de la tendresse conjugale, ces veuves désolées se coupent entièrement les cheveux et les sèment sur ces tombeaux. En voilà donc pour toute la vie, diraient certaines gens qui croient de la meilleure foi du monde que la perte d'un époux mérite une douleur éternelle : point du tout; leur deuil est à terme comme celui de nos veuves. Les Floridiennes ne peuvent se remarier qu'après que leurs cheveux sont revenus à leur première longueur, c'est-à-dire, lorsqu'ils passent leurs épaules.

Ils ensevelissent leurs Paraoustis avec toute le magnificence dont ils sont capables. Le tombeau est entouré de flèches plantées en terre par la pointe; on met au-dessus de ce monument la coupe qui servait à ce souverain : trois jours se passent en pleurs et en jeûnes à son honneur et sur son tombeau. Les Paraoustis ses alliés viennent le pleurer avec les mêmes cérémonies : on se rase la tête pour l'amour de lui : enfin des pleureuses de profession le pleurent trois fois le jour pendant six mois; le matin, à midi et le soir. On brûle tout ce qu'il a possédé en sa vie, et le

(*a*) Purchas.

même usage s'observe à la mort des prêtres. On les ensevelit dans leurs maisons; après quoi l'on brûle et la maison et les effets du défunt. On dit (*a*) que les peuples de la Floride, après avoir brûlé ces corps sacrés, en réduisent les os en poudre, et les donnent à boire un an après aux proches parens des défunts. (*b*) Les Floridiens des provinces que Fernand de Soto visita, enterrent avec leurs souverains des esclaves tout en vie pour les aller servir en l'autre monde.

(*c*) Ceux d'Apalache embaument les corps de leurs parens et amis défunts. Ils les laissent à peu près trois mois dans le baume; après quoi, ces corps, desséchés par la force des drogues aromatiques, sont revêtus de belles peaux, et mis en des cercueils de cèdres. Les parens gardent le cercueil chez eux l'espace de douze lunes entières. Ensuite on le porte à la forêt voisine, et l'on enterre le défuot au pied d'un arbre. Ils en usent plus noblemeot à l'égard de leurs Paraoustis. Après les avoir embaumés, revêtus de leurs ornemeos, parés de plumes et de colliers, on les garde trois aonées dans l'appartement où ils sont morts; et pendant ce tems-là, ils sont enfermés daus ces cercueils de bois dont nous venons de parler. Ce terme étant expiré, on les porte au tombeau de leurs prédécesseurs, à la pente de la montagne d'Olaimy. On les descend dans une grotte, dont on ferme l'ouverture avec de gros cailloux, et l'on pend aux branches des arbres voisins du tombeau les armes dont ils se servaient à la guerre, comme autant de témoignages de leur valeur. On ajoute que les plus proches parens plantent un cèdre auprès de la grotte, et qu'ils l'entretiennent avec soin à la gloire du défunt. Si l'arbre meurt, on lui en substitue anssitôt un autre.

Les Apalachites croient l'immortalité de l'ame, et que ceux qoi ont bien vécu sont portés au ciel et placés entre les étoiles. Ils assignent la demeure des méchaos dans les précipices des hautes montagnes du Nord, parmi les ours, au milieu des neiges, des glaces et des frimats. (*d*) Les autres peuples de ces vastes contrées croient aussi la récompense des bons et la punition des méchans après cette vie. Ils appellent le ciel le *haut monde;* et, au contraire, *bas monde*, l'endroit qui sera le séjour éternel de ceux qui auront mal vécu sur la terre. C'est en ce dernier endroit que règne Cupai, ce mauvais génie qûe les autres Floridieos appellent *Toïa*, et que oous appelons le *Diable*.

(*e*) Les Indiens de la Caroline croient la transmigration des ames: quaod il meurt quelqu'un parmi eux, on enterre avec lui des provisions et quelques ustenciles pour ses besoins.

Observons une coutume des Floridiens d'Hirriga, qui a du rapport à celle des Apalachites. (*f*) Ces Sauvages enterrent leurs morts dans les forêts. On y met les corps dans des cercueils de bois couverts d'ais, qui n'y sont point attachés, mais arrêtés seuleuent par le poids de quelques pierres ou de quelques pièces de bois qu'oo pose dessus; et comme les bêtes sauvages sont en grand nombre dans cette province de la Floride, ils font garder les cercueils par leurs esclaves.

(*a*) Purchas.
(*b*) *Histoire de la Conquête de la Floride.*
(*c*) *Histoire des îles Antilles*, dans un extrait tiré de quelques Mémoires Anglais.
(*d*) *Histoire de la Conquête de la Floride.*
(*e*) Description des Colonies Anglaises, dans le *Recueil de divers Voyages*, impr. *in*-4°. à Paris.
(*f*) *Histoire de la Conquête de la Floride.*

Maniere d'ensevelir les ROIS, *et* PRETRES *de la* FLORIDE.

LEURS CÉRÉMONIES NUPTIALES; L'ÉDUCATION DE LEURS ENFANS.

(*a*) Les Indiens de la Floride n'épousent d'ordinaire qu'une femme ; qui est obligée de garder la fidélité à son mari, sur peine d'être punie d'un châtiment honteux, ou même d'une mort cruelle. Pour les grands du pays, ils se dispensent de l'usage qui ne permet qu'une femme au peuple. Ils en prennent autant qu'ils veulent : mais il n'y en a qu'une de légitime, et les autres ne sont que des concubines. Les enfans qui naissent de ces dernières ne partagent pas également les liens du père avec les enfans de la femme légitime.

Les Apalachites ne se marient pas hors de leurs familles. Les mariages sont souvent conclus par les parens dès la tendre jeunesse de leurs enfans ; et les enfans, devenus grands, ratifient, dit-on, ce que les parens ont conclu. Il leur est permis de contracter mariage dans tous les degrés qui sont au-dessous de frère et de sœur.

Ces derniers peuples donnent à leurs enfans mâles les noms des ennemis qu'ils ont tués, ou des villages qu'ils ont brûlés, ou des prisonniers qui sont morts à leur service. Pour les filles, elles portent ceux de leurs mères ou grand'mères décédées ; car ils évitent, par une espèce de superstition, que deux personnes de la famille portent le même nom. Les mères élèvent leurs enfans, tant garçons que filles, jusqu'à l'âge de douze ans; après quoi les garçons passent sous la discipline du père.

On assure que les maris n'ont point de commerce avec leurs femmes, depuis qu'elles se trouvent enceintes jusqu'à ce qu'elles soient accouchées. Le scrupule va même à ne point manger de ce qu'elles ont touché pendant le tems de leur grossesse.

(*b*) « Les Floridiens des environs de Panuco se marient tard, et cependant on assure qu'à dix ou douze ans » les filles ne le sont plus que de nom. Les femmes des îles Lucaies (*c*) portent pour la bienséance un (*d*) tablier de coton : les filles le prennent quand elles sont en âge de devenir femmes.

LEURS MÉMORIAUX.

(*e*) Les Floridiens de la Caroline se servent d'hiérogliphes et d'emblêmes pour conserver la mémoire des événemens. Ils ont soin d'instruire leurs enfans de ce qui concerne leurs familles et la patrie, afin que ces choses passent de génération en génération. Aux lieux où il s'est fait quelque combat, et en ceux où quelque colonie s'est établie, on élève une petite pyramide de pierre. Le nombre des pierres marque celui des morts, ou

---

(*a*) *Histoire de la Conquête de la Floride.*
(*b*) Coreal, dans ses *Voyages.*
(*c*) Les Sauvages de ces îles ont été détruits par les Espagnols.
(*d*) C'est ce que le P. Labat nomme *Camisa* dans ses *Voyages.* Il en donne une description exacte.
(*e*) Description des Colonies Anglaises, dans le *Recueil de divers Voyages*, impr. *in-4°.* à Paris.

celui des fondateurs et de ceux qui habitèrent les premiers les lieux où se trouve la pyramide.

RELIGION DES ILES CARAÏBES.

Les Espagnols ont détruit la plus grande partie des habitans de ces îles; et, à leur exemple, les autres Européens ne les ont pas mieux traités : mais ni les uns ni les autres n'ont pu ôter à ces malheureux Sauvages la liberté de se plaindre de leurs injustices, et des cruautés qu'ils ont souffertes sous la domination de leurs nouveaux hôtes. (*a*) « Vous m'avez chassé de mes » terres, leur disent les Caraïbes; elles ne vous appartenaient pas : vous » n'aviez rien à y prétendre. Tous les jours vous me menacez d'enlever le » peu qui me reste. Faudra-il-donc que le misérable Caraïbe aille habiter » la mer avec les poissons? Vos terres sont donc bien mauvaises, puisque » vous les quittez pour venir m'enlever les miennes. Pourquoi venez-vous » de gaieté de cœur me persécuter? » L'avarice et l'ambition nous ont fait oublier les maximes de l'Évangile. Il est vrai que nos conquêtes ont un beau prétexte, qui est de gagner les ames des Américains à Jésus-Christ. Mais, nous dira l'Indien converti : « pourquoi donc ne me regardez-vous » pas comme frère, puisque le Christianisme affranchit les hommes; et qu'en » les exhortant à l'humilité, il leur inspire la douceur et des sentimens » d'humanité que vous avez perdus pour nous? » La politique du siècle répond : « notre intérêt demande votre abaissement; il nous faut des esclaves » pour travailler à l'entretien de vos terres; nous ne vous les avons enle- » vées que pour les mieux faire valoir, et pour en tirer des richesses qui » vous étaient inconnues et inutiles. » On s'aveugle jusqu'au point de croire que ces motifs peuvent s'accorder avec le Christianisme; mais doit-on en être étonné, puisque l'on a essayé de justifier par des principes de religion la destruction des peuples de l'Amérique, et que l'on s'y est cru autorisé par la conduite des Juifs envers les Cananéens?

La destruction presque totale des Caraïbes m'a conduit à cette digression; il semble qu'on les ait détruits avec plus de fureur que les autres peuples des Indes Occidentales : mais, pour excuser les horribles inhumanités qu'on a exercées contre eux, nos conquérans ont affecté de les faire passer pour des monstres d'impureté, sans loi, sans religion, sans naturel; qui, en un mot n'avaient rien de supportable que la forme d'homme.

Si l'on croit (*b*) Rochefort, bien loin de servir un Dieu, les Caraïbes n'ont pas même de nom pour exprimer la Divinité. Quand on veut leur parler de Dieu, il faut user de périphrase pour leur faire connaître cet Être-Suprême. Ils regardent la terre comme une bonne mère, qui nourrit ses créatures; mais ils ne comprennent pas ce qu'on leur dit de l'essence divine et des mystères de la religion. On nous dit la même chose de la plus grande partie des peuples de l'Amérique : mais il y a quelque apparence qu'on exige tout à la fois trop de choses de ces Barbares. On veut qu'ils conçoi-

---

(*a*) *Histoire des îles Antilles*, par Rochefort.

(*b*) *Histoire des îles Antilles*. Il aurait parlé plus exactement s'il avait dit qu'ils n'ont point d'idée de la Divinité telle que nous la concevons. Quoique je cite cet auteur, je crois qu'il ne faut s'en rapporter à lui qu'avec précaution, parce qu'il n'est pas toujours exact, et qu'il est souvent copiste d'autres copistes.

vent du premier coup la Divinité telle que nous la concevons, et qu'ils croient au premier mot et sur leur parole (*a*) des gens qui leur viennent annoncer des mystères dont ils n'ont été convaincus eux-mêmes qu'après beaucoup d'expérience, d'étude et de réflexions, précédées d'un catéchisme qu'on leur a enseigné dans leur enfance pour mieux préparer les voies à la foi chrétienne. S'il est vrai que ces peuples soient peu capables des choses qui sont au-dessus des sens, il faut les polir avant que de les introduire dans une religion toute détachée des sens : il faut travailler à former leur esprit à la réflexion, et faire un homme avant que de vouloir faire un Chrétien.

(*b*) Les Caribes ou Caraïbes reconnaissent deux principes, l'un bon et l'autre mauvais, qu'il appellent *Maboia*. Rochefort dit qu'ils croient plusieurs bons esprits, et que chacun s'imagine en avoir un pour soi en particulier, auquel ils donnent le nom de *Chemen*. Selon quelques autres voyageurs, (*c*) Louquo était, à ce qu'ils disent, le premier homme : il donna l'origine au genre humain, créa les poissons, et ressuscita trois jours après sa mort. Ensuite, il s'en retourna au ciel. Après le départ de Louquo, les animaux terrestes furent créés. Ils croient la création de la terre et de la mer, mais non pas celle du ciel. Ils ont aussi quelque idée du déluge, et en attribuent la cause à la méchanceté des hommes de ce tems-là. Maboia, disent-ils, fait les éclipses. Quoique prévenus du pouvoir et de la malice de ce mauvais esprit, (*d*) ils le prient cependant « sans régle, sans détermination de » tems ni de lieu, sans chercher à le reconnaître, sans en avoir aucune » idée un peu distincte, sans l'aimer en aucune manière, seulement pour » l'empêcher de faire du mal ; pendant qu'ils disent que, le premier prin- » cipe étant bienfaisant, il est inutile de le prier ». Les peuples dont nous avons parlé dans les articles précédens sont dans le même sentiment. Ils croient que le soleil préside aux étoiles, et que celles-ci sont des Chemens. C'est à ces Chemens qu'ils laissent aussi la direction des météores, des orages, etc. Il ne faut pas oublier que ces Sauvages ont leurs héros ou plutôt leurs demi-Dieux, qui maintenant sont des étoiles et des Chemens.

Ils offrent aux Chemens de la cassave, et les prémices de leurs fruits. Quelquefois, par un principe de reconnaissance, ils font un festin à leur honneur. Ces offrandes, dit Rochefort, ne sont accompagnées ni d'adoration, ni de prières. On les pose simplement à l'un des bouts de la case sur (*e*) des tables de jonc et de latanier. Les Esprits s'y rendent pour manger et boire ces présens : preuve de cela, c'est que les Caraïbes assurent que l'on entend remuer les vases où l'on a mis ces présens, et le bruit des mâchoires de ces Dieux.

Pour se garantir des mauvais traitemens du Maboia, ils font, dit le même auteur, de petites images semblables à la forme sous laquelle il leur apparaît. Ils portent ces images au col, et prétendent qu'elles leur procurent du soulagement. On nous dit encore qu'ils se font des incisions, et qu'ils jeûnent pour l'amour de lui. Je suis obligé de faire remarquer ici au lecteur que Rochefort, le P. Labat, la Borde et quelques autres, tant catholiques

---

(*a*) On parle ici des Ecclésiastiques en général.
(*b*) *Histoire des îles Antilles.*
(*c*) *Relation des Caraïbes*, par la Borde.
(*d*) Le P. Labat, dans ses *Voyages.*
(*e*) Ils appellent ces tables *Matoutous.*

que protestans, assurent positivement que ces peuples sont tourmentés de l'Esprit malin; qu'il les bat, les égratigne, les blesse même cruellement pour les obliger à faire ponctuellement ce qu'il leur demande. Il se peut que tout cela soit véritable. On a vu que les Américains Septentrionaux craignent aussi les persécutions du démon, et nous verrons dans la suite que les Méridionaux sont exposés aux mêmes tourmens. Le P. Labat, catholique, nous assure que cet ange des ténèbres perd son pouvoir dans les lieux où la croix est plantée; et Rochefort, protestant, nous apprend « que le malin n'a pas le pouvoir de maltraiter les Sauvages, en la compagnie d'aucun des chrétiens.... Les Sauvages, persécutés par ce maudit adversaire, se sauvent à toute bride dans les plus prochaines maisons des chrétiens, où ils trouvent une retraite assurée contre les attaques de ce furieux aggresseur. C'est, ajoute-t-il, une vérité constante..... que le baptême étant conféré à ces Sauvages, le diable ne les bat plus. » De ces deux autorités, qui nous viennent de deux partis si opposés, il en résulte pourtant que le diable craint également les catholiques et les protestans.

Ils ont une infinité de présages et de superstitions. Je n'en rapporterai que deux. Ils prétendent que les chauve-souris sont des Chemens, dont l'office est de faire la garde pendant la nuit. Ils gardent souvent dans une calebasse les cheveux ou les os de quelqu'un de leurs parens défunts. Il les consultent dans l'occasion; et leurs Boiés, dont je vais parler, leur font accroire que l'esprit du mort les avertit des desseins de leurs ennemis.

LEURS PRÊTRES, LEUR DISCIPLINE, etc.

Ces Boiés, prêtres-médecins des Caraïbes, ont chacun leur génie particulier, qu'ils se vantent de pouvoir évoquer par le chant de certaines paroles et la fumée du tabac. On n'évoque ce génie ou ce démon que pendant la nuit, dans un lieu où il n'y a ni feu ni lumière. Ces mêmes Boiés sont, dit-on, sorciers, et savent le secret de tuer leurs ennemis par des charmes qu'ils font contre eux.

Les anciens Boiés préparent par une discipline assez rigoureuse celui que l'on destine à la prêtrise. Dès son enfance, il doit s'abstenir de plusieurs sortes de viandes, et même jeûner au pain et à l'eau, dans une petite case où il ne voit personne que ses maîtres, qui lui font des incisions dans la peau. Ce n'est pas tout. Ils lui donnent à boire du jus de tabac qui, le purgeant avec violence, le dégage, disent-ils, des impuretés de la terre, et facilite à son esprit l'accès du Chemen. Ils lui frottent le corps de gomme, et le couvrent ensuite de plumes, afin qu'il soit diligent à consulter les génies, et prompt à exécuter leurs ordres. Ils lui enseignent à guérir les malades, et la manière d'évoquer l'Esprit.

Les Caraïbes attribuent leurs maladies à Maboia. Comme on observe que ce peuple est fort mélancolique, il y a beaucoup de probabilité que les apparitions nocturnes du Démon, et les tourmens qu'on leur fait souffrir, sont l'effet d'une imagination vivement frappée. C'est à cette imagination attaquée qu'il faut rapporter une partie des opérations magiques des prêtres Américains. Ce serait peut-être aller trop loin que de les y rapporter toutes. Pour savoir l'événement de leurs maladies, ils commencent par préparer sur un matoutou l'offrande destinée à Maboia, et font venir de nuit un Boié. Celui-ci éteint d'abord les feux de la case, et fait sortir les personnes

qui lui sont suspectes. Après cela, il se retire en un coin, où il ordonne qu'on amène le malade; fume un bout de pétun, dont il broie dans ses mains une partie, et faisant en même tems claquer ses doigts, souffle en l'air ce qu'il a broyé. Le Chemen arrive à l'odeur de ce parfum, et répond aux questions du Boié. Celui-ci s'approche de son malade, tâte, presse, manie plusieurs fois de suite la partie affligée, si le mal est extérieur, et feint d'en tirer la cause du mal : souvent il suce l'endroit malade. Ces peuples ont aussi l'usage des bains et des scarifications. Si la consultation de l'Esprit ne produit aucun soulagement au malade, le Boié-médecin reprend la fonction de prêtre; et, après avoir consolé son malade pour le préparer au passage de l'autre monde, il lui déclare que son Dieu, ou si on l'aime mieux, son diable, veut l'avoir en sa compagnie, et le délivrer des peines de cette vie.

Si le malade revient en santé, on fait un festin au Maboia. On lui présente à boire et à manger sur un matoutou. La cassave et l'ouicou qu'on lui sert restent toute la nuit sur la table; et comme, à ce qu'ils disent, l'Esprit ne mange et ne boit que spirituellement, tout ce qu'on lui a servi se trouve le lendemain dans l'état où il était le soir. Le Boié se met en possession de ces offrandes, si vénérables aux Caraïbes qu'il n'est permis qu'aux vieillards et aux premiers de la nation d'y toucher. A la fin du festin, on noircit le convalescent avec des pommes de Junipa; ce qui le rend aussi laid qu'un diable.

LEURS FÊTES; LEURS ASSEMBLÉES; LEURS GUERRES.

Leurs fêtes, ou pour mieux dire leurs débauches, sont fréquentes. Ils solennisent de cette façon le retour d'une expédition, la naissance de leurs enfans, le tems où on leur coupe les cheveux, et celui auquel ils commencent d'aller à la guerre. La tenue d'un conseil de guerre, la coupe du bois, le défrichement d'une terre, la construction d'un canot, sont aussi pour eux des tems de solennité. Ces fêtes, assemblées, ou débauches s'appellent *Vin*.

Ils jeûnent quand ils sortent de l'enfance, quand on les fait capitaines, à la mort de père ou de mère, de femme ou de mari : ce dernier point est fort extraordinaire, après le peu d'affection qu'on nous assure qu'un mari a pour sa femme, et, selon toutes les apparences, une femme pour son mari. S'il est vrai que l'amitié se paie par l'amitié, et que, selon la maxime de Bussi Rabutin, il ne faille qu'aimer pour être aimé, il peut être fort vrai que, pour être haï, il ne faille qu'avoir de la haine. Les Caraïbes jeûnent aussi après avoir tué un Arouague. Les Arouagues sont leurs ennemis.

Leurs assemblées de guerre n'ont aucun tems fixe. A l'égard des autres, j'ai dit (*a*) qu'on y mange, qu'on y boit, qu'on s'y enivre : ajoutons que, dans celles-ci, l'on s'y massacre avec beaucoup de sens froid.

Lorsqu'il s'agit de faire la guerre, quelque vieille femme en fait le projet, harangue la compagnie pour l'exciter à la vengeance; et lorsqu'elle voit que, par l'effet de ses discours, et de l'ouicou, qui est leur boisson, l'assemblée commence à donner des signes évidens de fureur, elle jette au

(*a*) Le P. Labat, *Voyage aux îles de l'Amérique.*

beau milieu de la place quelques membres boucanés de ceux qu'ils ont tués à la guerre. Après cela, un capitaine seconde la vieille, et harangue sur le même sujet.

Leur manière de faire la guerre consiste en surprises et en embuscades. « (*a*) Ils se couvrent de branches et de feuilles depuis les pieds jusqu'à la tête, et se font un masque avec une feuille de balisier qu'ils percent à l'endroit des yeux. En cet état, ils se mettent à côté d'un arbre, et attendent leurs ennemis au passage pour leur fendre la tête d'un coup de bouton (*b*), ou leur tirer une flèche quand ils sont passés..... Lorsqu'ils attaquent une maison couverte de feuilles de cannes ou de palmistes, ils mettent le feu à la couverture, en tirant dessus des flèches où ils ont attaché une poignée de coton, qu'ils allument dans le moment qu'ils la décochent. »

Leurs flèches sont empoisonnées. « Elles sont toutes coupées par de petites hoches, qui sont des ardillons fort proprement travaillés, et taillés de manière qu'ils n'empêchent pas la flèche d'entrer....; mais elle ne peut sortir sans élargir considérablement les plaies. Ils ont soin de faire deux tailladcs.... à l'endroit où le roseau de la flèche est enté à la pointe, afin que quand la pointe est entrée dans le corps, le reste de la flèche tombe, en laissant dans le corps la partie de la flèche qui est empoisonnée. » Ils traitent leurs prisonniers de guerre à peu près comme les Canadiens traitent les leurs.

LEURS CÉRÉMONIES NUPTIALES; ÉDUCATION DE LEURS ENFANS, etc.

Les époux Caraïbes sont jaloux. Un soupçon d'infidélité, bien ou mal fondé, suffit, sans autre formalité, pour mettre en droit de casser la tête à leurs femmes. Il n'en est aucune recherche, parce qu'en ces îles la femme est esclave de son mari; et, malgré la dureté de l'esclavage (*c*), on leur rend ce témoignage, « qu'elles obéissent avec tant d'exactitude, de silence, de douceur et de respect, qu'il est rare de voir que leurs maris soient obligés de les en faire souvenir. Grand exemple pour les femmes chrétiennes, à qui l'on prêche inutilement sur l'article de l'obéissance et de la fidélité. Selon toutes les apparences, on leur prêchera cette doctrine jusqu'à la fin des siècles, mais avec aussi peu de fruit qu'on prêche l'Évangile aux Caraïbes ». Enfin, la servitude des femmes est si grande, qu'il est inoui qu'une femme mange avec son mari, ni en sa présence.

A douze ans ou environ, on donne le tablier aux filles. C'est le signal de modestie et de chasteté. Aux îles Lucaics, (*d*) dès qu'une mère reconnaît à certains accidens naturels que sa fille peut être reçue au nombre des femmes, les parens s'assemblent et font une fête, après laquelle on lui donne un rézeau de coton rempli d'herbes, qu'elle porte désormais autour des cuisses. Avant cela, elle était absolument nue. Il est vrai que la nudité ne fait aucune impression sur leurs sens, et qu'on nous assure qu'ils ont assez de vertu pour dire qu'en cet état, il ne faut se (*e*) regarder qu'entre les deux

(*a*) Le P. Labat, *Voyage aux îles de l'Amérique.*
(*b*) C'est la massue dont ils se servent.
(*c*) Le P. Labat, *Voyage aux îles de l'Amérique.*
(*d*) Purchas, dans son *Recueil en anglais.*
(*e*) Le P. Labat, dans ses *Voyages.*

yeux. On dit aussi (*a*) que, quand une fille devient nubile, elle est obligée de jeûner dix jours à la cassave sèche : si elle résiste à la faim, c'est une preuve qu'elle sera bonne ménagère.

Les familiarités avec les garçons sont défendues aux filles Caraïbes reconnues pour nubiles. Les mères les gardent à vue. « Cependant, nous dit le P. Labat, il est rare qu'une fille demeure jusqu'à cet âge sans être retenue par quelque garçon, qui la regarde, dès qu'il a déclaré sa volonté, comme sa femme future, en attendant qu'elle soit en âge de la devenir réellement. Parmi eux, les parens ont droit de prendre leurs parentes, sans qu'elles puissent les refuser : très-souvent, ils les retiennent dès l'âge de quatre à cinq ans. Leur coutume n'est pas qu'un frère épouse sa sœur, ni une mère son enfant ». Rochefort assure que ces crimes leur font horreur : « mais, pour tous les autres degrés, et pour la pluralité des femmes, ils ont une liberté si générale et si étendue, que très-souvent le même homme prendra pour femmes trois ou quatre sœurs, qui seront ses cousines germaines ou ses nièces. Ils prétendent qu'ayant été élevées ensemble, elles s'aimeront davantage et vivront avec plus d'intelligence ». Nos idées sont bien différentes, sans être mieux fondées.

Il ne faut pas oublier une plaisante coutume. Il arrive quelquefois qu'un Caraïbe demande d'avance le fruit d'une femme enceinte, en cas que ce soit une fille. Si on le lui accorde, il marque la femme au ventre avec du rocou. Dès que la fille a sept ou huit ans, il la fait coucher avec lui pour l'aguerrir.

Un père observe à la naissance de son premier né mâle une retraite et un jeûne très-austère de trente ou quarante jours. Un autre voyageur (*b*) ajoute que le père se met au lit, et fait comme s'il était l'accouchée. On ne nous dit ni l'origine, ni la raison de cette coutume, qui se trouve même en Europe : mais en voici une qui n'est pas moins singulière (c). Le tems du jeûne expiré, on choisit deux jeunes Caraïbes pour lui taillader la peau, et lui faire des estafilades par tout le corps : ils frottent ses plaies avec du jus de tabac, après quoi on le met sur un siége peint de rouge. Les femmes apportent du manger, les vieillards le présentent au patient, et même le lui mettent à la bouche comme à un petit enfant : ils le font boire de même, lui tenant le col ; et, quand il a fini de manger, ces vieillards font des largesses de deux pièces de cassave que ce pauvre père martyrisé tient en ses mains. La cérémonie se fait en place publique ; et, pendant qu'elle dure, il est monté sur deux cassaves qu'il est obligé de manger ensuite. On juge bien qu'elles sont ensanglantées. On frotte de sang le visage de l'enfant : cela sert à le rendre vaillant ; et, plus le père témoigne de patience, plus l'enfant aura de courage. Ce n'est pas tout : il doit s'abstenir pendant six mois de plusieurs sortes de choses, toutes les fois que quelqu'une de ses femmes accouche. Dès que l'enfant est né, on le baigne ; et s'il naît de nuit, le père se baigne aussi : d'abord, la mère commence à applatir le front de cette petite créature et à lui écraser le visage : c'est-là pour eux un trait de beauté. Du reste, l'éducation est telle qu'on peut bien s'imaginer.

(*a*) La Borde, *Relation des Caraïbes.*
(*b*) La Borde, dans sa *Relation des Caraïbes.*
(*c*) La Borde, ibid.

Qninze jours plus ou moins après la naissance des enfans, ils leur donnent le nom. Ce nom est pris de quelqu'un des ancêtres de la famille, ou d'un arbre, ou de quelque objet qui leur a été agréable ; enfin de telle chose qui leur plaît, ou qui les frappe. Le nom se donne en cérémonie. L'enfant a parrain et marraine, si du moins l'on peut appeler ainsi ceux qui percent à l'enfant les oreilles, la lèvre inférieure, et l'entre-deux des narines. On passe des fils dans ces trous, et l'on y attache des pendans : mais la cérémonie est différée, si l'enfant n'est pas assez fort. A deux ans, on fait celle de lui couper les cheveux.

LEURS CÉRÉMONIES FUNÈBRES.

Après qu'un Caraïbe est mort, on assemble tous ses parens, afin qu'ils soient convaincus qu'il est mort de mort naturelle ; et s'il s'en trouvait un seul qui n'eût pas vu le défunt, tous les autres ensemble ne pourraient pas lui persuader la manière dont il serait mort. Il croirait qu'ils auraient tous contribué à sa mort, en conséquence de quoi il serait obligé d'en tuer quelqu'un pour la venger. On met le mort dans un puits creusé au coin d'un *(a)* carbet d'environ quatre pieds de diamètre et de six à sept pieds de profondeur. Il y est accroupi, les coudes sur les genoux ; les paumes de ses mains soutiennent ses joues. Il est peint de rouge, avec des moustaches et des raies noires d'une autre teinture que celles ordinaires, qui ne sont que de Junipa. Ses cheveux sont liés derrière la tête ; son arc, ses flèches, son bouton et son coutean à côté de lui. On l'ensable jusqu'aux genoux seulement, pour le soutenir dans sa posture ; car le sable n'atteint pas aux bords de la fosse. Après que tous les parens ont fait l'examen du corps, on comble la fosse. Un antre voyageur ajoute *(b)* qu'ils enterrent avec lui un valet pour le servir, et son chien pour le garder.

Pour le deuil, on en conçoit assez la bizarrerie. Après avoir descendu le mort dans sa fosse, on fait un feu tout auprès, et chacun s'accroupit autour de ce feu. Les hommes s'y placent derrière les femmes et les invitent à pleurer, en les touchant sur le bras. Alors ils pleurent tous à la fois, en faisant de longues et fréquentes exclamations sur la mort du pauvre défunt, et lui demandant la cause de sa mort.

Ils croient qu'un même homme a plusieurs ames, et que celle du cœur est immortelle. Ils en logent une à la tête ; celle-ci est la seconde en dignité. Les autres occupent les jointures, et les endroits du corps où il y a battement d'artère. La première est immortelle. Après être sortie de ce monde, elle va occuper en l'autre un beau jeune corps tout neuf. Les autres ames restent pour animer des bêtes, ou devenir tout au plus de mauvais génies. Une chose est sûre ; c'est qu'ils n'ont rien de suivi sur cette matière. Ils disent que l'ame, quoique immortelle, est un corps extrêmement subtil et délié. L'idée ne leur est pas particulière ; et puisque des Pères de l'Église l'ont eue, des Caraïbes peuvent bien l'avoir aussi. Cette ame est sensuelle ; elle a besoin de boire, manger et se divertir en l'autre monde : mais où prendra-t-elle ces plaisirs ? Les uns disent qu'elle ira dans

---

(*a*) C'est le nom qu'on donne aux cabanes des Caraïbes.

(*b*) La Borde, *Relation des Caraïbes*. Rochefort, *Histoire des Antilles*.

CÉRÉMONIE Religieuse des Habitans de l'Isle **ESPAGNOLLE.**

certaines îles fortunées, où leurs ennemis seront leurs esclaves : les autres, qu'elle sera plongée jusqu'au col dans un fleuve de plaisirs.

LEURS MÉMORIAUX, etc.

Lorsqu'ils ont fixé un jour pour quelque affaire, ils prennent un certain nombre de pois, et en jettent tous les jours un dans une petite callebasse, jusqu'à ce qu'il ne leur en reste plus; ce qui est une preuve que le jour fixé est venu. Un autre moyen de soulager leur mémoire, c'est une corde à laquelle ils font divers nœuds, qui, par leur diversité, marquent le nombre des choses qu'ils ont dessein de retenir; ce qui revient aux quippos des Péruviens. Ils font aussi sur certains morceaux de bois autant de marques qu'ils veulent employer de jours à se préparer à une affaire.

Ils comptent les mois par lunes, et règlent les années sur les récoltes; mais, en général, ils les comptent par le cours de la poussinière.

RELIGION DES HABITANS DE L'ILE ESPAGNOLE.

Il est inutile de s'étendre beaucoup sur ce sujet, puisque (*a*) leur religion est la même que celle des autres Antilles : il faut seulement remarquer ici que ce peuple se vantait qu'autrefois leurs démons leur avaient prédit la conquête et la destruction de leur pays par une nation habillée et portant barbe, qui renverserait leur culte, abolirait leurs usages, et massacrerait leurs enfans. En mémoire de cet oracle, ils établirent un formulaire de prières accompagnées d'offrandes à leurs démons : mais le terme qui marquait la décadence du pouvoir de ces esprits infernaux était arrivé; il fallut se rendre.

Leurs prêtres étaient du même caractère que les autres. Leurs danses n'avaient rien de plus particulier que celles dont nous avons parlé. Elles étaient mêlées de chansons; et ce mélange pieux suivant eux, mais profane selon notre goût, s'appelait *Areita* en leur langage. Ces chansons, roulant sur les faits de leurs ancêtres et les exploits de leur patrie, pouvaient être regardées comme des chroniques de la nation. On y dansait au son d'une espèce de tambour de bois creux. Le tabac était le parfum qui fumait en l'honneur de leurs idoles. Les prêtres, étourdis ou enivrés par la fumée du tabac, profitaient assez adroitement du désordre qu'elle causait

---

(*a*) Quelques Espagnols, témoins oculaires des premières conquêtes du Nouveau-Monde, ont écrit que les Indiens de l'île Espagnole, regardaient les *Chemens* ou *Zemes*, (car c'est ainsi qu'ils écrivent) comme les messagers, les agens ou les médiateurs d'un être souverain, unique, éternel, infini, tout-puissant, invisible. Ils croyaient que ces Zèmes présidaient à tous les besoins des hommes; ils appelaient *Jocanna* et *Guamanocon* ce Dieu souverain et pourtant créé, suivant eux, puisqu'ils lui donnaient une mère qui avait cinq noms différens. Quand ils allaient à la guerre, ils s'attachaient sur le front deux petites Zèmes.

J'ai dit que ces Zemes étaient de bois de pierre, de coton, etc. Les Insulaires de l'Espagnole en adoraient un sous la forme d'une femme, à côté de laquelle on voyait ses deux principaux ministres prêts à exécuter ses ordres. L'un, faisant l'office de héraut, convoquait les autres Zèmes, afin que, selon l'occurrence, ils allassent exciter le vent, la pluie, etc. L'autre avait ordre de châtier par des inondations ceux qui ne rendaient pas à leur maîtresse les hommages qui lui étaient dus. Je tire ces remarques de l'ouvrage de Pierre Martyr, intitulé *de Rebus Oceanicis et novo Orbe*, etc.

à leur imagination, pour débiter au peuple leurs égaremens ou leurs fraudes comme autant d'oracles de leurs démons.

Le culte religieux qu'ils rendaient à ces démons est remarquable. (*a*) Les Caciques en indiquaient la solennité par des hérauts; et, lorsque le jour de la cérémonie était venu, ils marchaient en procession, avec un tambour, à la tête de leurs sujets de l'un et de l'autre sexe. Les hommes et les femmes étaient dans leurs plus beaux atours, les filles y paraissaient nues. Ils se rendaient tous ensemble au temple de ces fausses Divinités que l'on y voyait représentées sous des figures extraordinaires, toutes également hideuses; et telles que nos peintres nous les produisent pour représenter le diable. On y voyait aussi les prêtres servant ces idoles et les priant avec zèle, ou plutôt avec des cris et des hurlemens propres à intimider des hommes incapables de connaître les fourberies que les ministres de leurs Dieux cachaient sous une dévotion fanatique. C'est en cet état qu'ils présentaient aux Dieux les offrandes des dévots: une partie de ces offrandes consistait en gâteaux, que certaines femmes portaient dans des corbeilles ornées de fleurs: après quoi, au signal des prêtres, elles dansaient et chantaient les louanges des Zèmes, qui sont les mêmes que les Chemens, offraient leurs gâteaux, et finissaient cet acte de dévotion par les louanges de leurs anciens rois ou Caciques, et par des prières pour la prospérité de la nation. Les prêtres rompaient ces gâteaux en plusieurs pièces, dont ils faisaient ensuite la distribution aux hommes. Il fallait garder chez soi, durant le cours de l'année, ces morceaux de gâteaux consacrés par l'offrande qui en avait été faite aux Zèmes. On estimait que c'étaient des préservatifs contre plusieurs sortes d'accidens. Lorsque la procession dont on voit ici la représentation, était près d'entrer dans le temple, le Cacique qui la conduisait s'asseyait à l'entrée. La procession entrait en chantant, et passait en revue devant lui. En se présentant devant l'idole, on se fourrait un petit bâton dans le gosier, pour s'exciter au vomissement; ce qui se faisait, selon leurs idées, pour se présenter plus net devant Dieu, et pour ainsi dire, le cœur sur les lèvres.

Leurs Zèmes se communiquaient aux prêtres, et quelquefois se faisaient entendre au peuple, soit que ce fût un artifice du démon, ou une ruse du Boié. On jugeait de la réponse de l'oracle par la contenance du prêtre. S'il dansait et chantait, c'était bon signe; s'il avait l'air triste, le peuple s'affligeait, s'abandonnait aux larmes, à la douleur, et jeûnait jusqu'à ce qu'il y eût espérance de réconciliation avec les Dieux.

L'origine qu'ils donnaient au genre humain est si extravagante, qu'à peine on se résout à la rapporter. Les hommes, disaient-ils, sont sortis de deux cavernes d'une montagne. De l'une sortirent ceux qu'on peut appeler de la bonne sorte, c'est-à-dire, la fleur et l'élite du genre humain; de l'autre, ce qu'il y a de plus chétif et de plus vil parmi eux. Le soleil irrité de cette sortie, changea en pierre celui qui gardait l'ouverture de la montagne, (apparemment pour empêcher la naissance du genre humain.) L'astre du jour métamorphosa ces nouveaux venus en arbres, en grenouilles, etc.; et quoi qu'il en soit, l'Univers ne laissa pas de se peupler. Après tout, ces anciens qui ont fait sortir les hommes des chênes n'ont rien dit de plus absurde. Le soleil et la lune sortirent eux-mêmes d'une grotte de l'île, pour

(*a*) De Bry et Purchas.

éclairer l'Univers : aussi la grotte était-elle si fameuse, que les habitans de l'île Espagnole y allaient faire des pélerinages, qui ne devaient rien à ceux que l'on fait ailleurs. La caverne était ornée de peintures d'un goût Indien : mais, avant que d'y entrer, on rendait ses devoirs à deux démons qui gardaient l'entrée.

La polygamie était établie en cette île. On y prenait autant de femmes qu'on en pouvait entretenir. Les Caciques en avaient pour le moins une trentaine. Il paraît, par le rapport des historiens du Nouveau-Monde, qu'après leur mort, on leur en expédiait deux ou trois pour les servir en l'autre vie. Malgré cette pluralité de femmes, ils donnaient dans un goût également abominable et bizarre ; digne sujet cependant des éloges (*a*) qu'un archevêque et un abbé lui ont consacrés dans leurs vers. Ils croyaient aux Revenans : ils s'imaginaient que les morts couraient la nuit ; belle matière pour exercer leur piété, s'ils avaient eu l'esprit de s'en aviser. Ces morts, tout morts qu'ils étaient, en voulaient quelquefois aux femmes : mais, quand c'était au fait et au prendre, il se trouvait que ces morts ne valaient pas les vivans. Les ombres n'avaient la permission d'emprunter la forme humaine qu'avec (*b*) certaines restrictions, qui ne les rendaient ni aimables aux femmes, ni redoutables aux maris.

RELIGION DES MEXICAINS ET DES PEUPLES LEURS VOISINS.

Il serait difficile de concilier la politesse de ces peuples avec la barbarie de leur religion, dont le culte consistait principalement à sacrifier des hommes et à verser leur sang devant les idoles. Mais n'aurait-on pas la même peine à concilier avec la douceur et l'humanité du Christianisme la barbarie des Espagnols envers les peuples qu'ils ont subjugués dans ce puissant empire du Nouveau-Monde ? La même fureur animait le zèle des uns et des autres. Ceux-là, guidés par une superstition aveugle, sacrifiaient des hommes à leurs faux Dieux. Ceux-ci, conduits par un zèle amer, qui se prêtait à une avarice insatiable, exterminaient à la gloire du vrai Dieu ceux qui détruisaient les hommes pour mieux honorer les fausses Divinités. Ce prétexte était plausible, disaient-ils : rien ne flattait davantage les passions de ces Chrétiens qui entreprirent les premiers la conquête de l'Amérique. Prétendant faire un usage plus légitime de ses richesses, consacrer à Dieu leurs conquêtes, et lui amener par l'exemple des milliers d'élus du Nouveau-Monde, ils se croyaient, ou plutot, se disaient en droit d'employer la force quand ils le jugeraient nécessaire, et de ravir ce qui ne leur appartenait pas ; parce qu'ils désarmaient l'impiété, et qu'ils ôtaient au démon le moyen de nuire. Ces raisons sont absurdes, nous dira-t-on. A cela je réponds : la pratique et l'expérience ne nous ont-elles pas appris qu'elles sont d'un très-bon usage, quoiqu'elles n'aient pu être goûtées des Américains, et que, faute de les bien connaître, ils se soient laissés aller à murmurer contre la barbarie des Espagnols, (*c*) et à condamner leurs mœurs, plus féroces que celles du Nouveau-Monde ?

(*a*) Jean de la Casa, archevêque de Bénévent, a fait le *Capitolo del forno* ; et l'abbé de Ch., auteur de plusieurs poésies imprimées et débitées avec succès, a fait sur la *Non-conformité* une Ode Française, que j'ai lue manuscrite : elle n'a jamais été imprimée.

(*b*) Ils disaient que, *carebant umbilico*, etc.

(*c*) Un vieux Cacique, de la province de Nicaragua, s'entretenant avec un Espagnol

Les premiers Mexicains étaient des Sauvages, assez semblables à ceux des parties les plus septentrionales de l'Amérique, (*a*) d'où l'on croit qu'ils tiraient leur origine. Ils vivaient de chasse dans les forêts et dans les montagnes, sans police, sans aucune forme de gouvernement. Ils adoraient le soleil, et lui sacrifiaient des oiseaux. Ces Sauvages, que l'on appelait *Chicanicas*, vivant de la sorte, laissaient les meilleures terres incultes. Les Navateleas, qui comprenaient six ou sept peuples venus du Nord, s'emparèrent peu à peu de ces terres, les peuplèrent, les cultivèrent. Leurs colonies se formèrent, autant qu'on peut en faire la supputation par les hiéroglyphes des Mexicains, dans le neuvième siècle. Trois cents et deux ans après cette première expédition, il s'en fit une autre; ce fut celle des Mexicains d'aujourd'hui, plus fameuse sans comparaison que la première. Ceux-ci subjuguèrent les Navateleas, sous la conduite de leur capitaine et législateur Mexi. Le succès de l'expéditiou était infaillible. Vitzliputzli, le Dieu de la nation, lui avait promis la conquête des terres qu'il allait chercher. Il marcha à la tête de ce peuple aventurier. Quatre prêtres, qui recevaient ses oracles, le portaient dans un coffret de roseaux. Vitzliputzli leur dicta son culte, et les cérémonies suivant lesquelles il voulait être servi; il leur donna des lois. Lorsqu'il fallait camper, on lui dressait un tabernacle au milieu du camp, et l'on plaçait le coffret et l'arche sur l'autel. Ils ne marchaient et ne campaient qu'après avoir consulté l'idole et reçu ses ordres. Sa marche fut très-longue et très-lente. En quittant les lieux où ils avaient eu ordre de camper, ils y laissaient les vieillards et les personnes infirmes pour y former des colonies. Un jour que plusieurs d'entre ces derniers se baignaient, Vitzliputzli ordonna aux Mexicains de leur voler leurs hardes, et de se remettre aussitôt en marche. Les délaissés, piqués de cet outrage, changèrent de mœurs et de langage, conservant en même tems une haine implacable contre leurs anciens compatriotes. Vitzliputzli signala son pouvoir par des miracles qu'il est inutile de rapporter. Lorsqu'ils furent enfin arrivés à la terre qui leur était promise, le Dieu apparut en songe à un prêtre, et lui ordonna de s'établir dans cet endroit du lac où l'on trouverait un aigle perché sur un figuier, qui aurait sa racine dans un rocher. Le prêtre fit rapport de la vision: on chercha le signe indiqué. Après avoir cherché quelque tems, on trouva le figuier qui poussait dans un rocher, et, sur le figuier, l'aigle tenant entre ses griffes un petit oiseau. C'est-là que fut bâtie la célèbre ville de Mexique. Le jour suivant, les Mexicains firent un tabernacle pour l'idole, en attendant qu'on pût lui bâtir un temple. La ville fut, par son ordre, divisée en quatre quartiers, et le tabernacle de Vitzliputzli resta au milieu. Ce Dieu voulut que chaque quartier se fît un Dieu Tutélaire.

Le lecteur pourra remarquer beaucoup de rapport entre cette histoire de l'arrivée des Mexicains au Mexique et celle de l'entrée des Israélites dans le pays de Canaan. Sans avoir égard au défaut de chronologie, ne se pourrait-il pas que les Mexicains eussent conservé dans l'histoire de la fondation de leur État une partie des vérités qui se trouvent dans celle des

---

de la suite de ces premiers conquérans, lui disait: « Chrétien, qu'est-ce que le Christianisme? Les Chrétiens nous enlèvent nos provisions; ils couchent avec nos femmes; ils sont fainéans, joueurs et blasphémateurs: ils sont mauvais: ils leur faut sans cesse de l'or et de l'argent. A la messe, ils sont indévots et médisans; ils se querellent, ils se battent. Je conclus, dit-il, que les Chrétiens sont de méchantes gens ». C'est de Bry qui rapporte cette histoire.

(*a*) On croit qu'ils étaient originaires du Nouveau-Mexique.

VITZLIPUTSLI.

TLALOCH, ou TESCALIPUCA.

TESCALIPUCA représenté d'une autre façon.

PRÊTRES MEXICAINS.

Digitized by Google

Juifs? Étant originaires du nord de l'Amérique, ou pour mieux dire, du nord de l'Asie, ils pouvaient avoir parmi eux quelques descendans des anciens Juifs, dispersés après la destruction de leur État par les Assyriens.

Il est aisé de remarquer, par ce que je viens de dire touchant la puissance de Vitzliputzli, que les Mexicains reconnaissaient sous ce nom l'Être-Suprême; bien qu'au rapport des Espagnols, ils n'eussent point de terme pour exprimer la Divinité: de sorte que, pour désigner cet Être que nous appelons Dieu, ils furent obligés de se servir de celui de *Dios*. Quoi qu'il en soit, les Mexicains adoraient Vitzliputzli, comme Seigneur Souverain de toutes choses, et créateur du ciel et de la terre. Ils donnaient à cette Divinité suprême le nom d'ineffable: mais, malgré la notion qu'ils avaient de cette première cause, ils ne pouvaient se réduire à croire qu'elle pût gouverner le monde sans le secours présent d'une infinité de génies. « Ils étaient prévenus, dit l'auteur de la *Conquête du Mexique*, de cette folle opinion, qu'il n'y avait point alors de Dieux dans les autres endroits du ciel, jusqu'à ce que les hommes eussent commencé à devenir misérables; à mesure qu'ils se multipliaient. Ils regardaient leurs Dieux comme des génies favorables, qui se produisaient lorsque les mortels avaient besoin de leur assistance ».

Après Vitzliputzli, le plus grand de tous les Dieux était le soleil. Vitzliputzli était une figure humaine, faite d'un bois précieux, que l'on représentait assise sur un siége de couleur d'azur, supporté par un brancard, d'où l'on voyait sortir aux quatre côtés quatre têtes de serpens: le front de l'idole était peint en bleu, elle avait sur le nez une raie bleue qui traversait d'une oreille à l'autre. (*a*) Montanus, auteur Hollandais, dit que cette idole avait des ailes semblables à celles de la chauve-souris, de grands yeux ronds, une bouche, ou plutôt, une gueule qui, des deux côtés, touchait aux limites des oreilles: mais il ne nous apprend pas d'où il a tiré ces particularités. Il vaut mieux suivre l'auteur de la *Conquête du Mexique* et son traducteur, qui disent que cette idole était placée sur un autel fort élevé, entouré de rideaux. « On l'avait faite de figure humaine, assise sur un trône, soutenu par un globe d'azur, qu'ils appelaient le ciel. Il sortait des deux côtés de ce globe quatre bâtons, dont le bout était taillé en tête de serpent. Cela formait un brancard, que les sacrificateurs portaient sur leurs épaules quand ils produisaient l'idole en public. Elle avait sur la tête un casque de plumes de diverses couleurs en figure d'oiseau, avec le bec et la crête d'or bruni. Son visage était affreux et sévère, et encore plus enlaidi par deux raies bleues qu'elle avait, l'une sur le front et l'autre sur le nez. Sa main droite s'appuyait sur une couleuvre ondoyante, qui lui servait de bâton: la gauche portait quatre flèches, qu'ils révéraient comme un présent du ciel, et un bouclier couvert de cinq plumes blanches mises en croix. Tous ces ornemens, ces marques et ces couleuvres avaient leur signification mystérieuse ». Le globe marquait l'étendue de la puissance de Vitzliputzli. Ce Dieu était couvert de perles et de joyaux.

Tlaloch, confondu par quelques uns avec Tescalipuca, dont je vais parler, ressemblait assez à l'idole que l'on vient de décrire: aussi les Mexicains (*b*) tenaient-ils ces Dieux pour frères, et pour si bons amis,

(*a*) Montanus, *Description de l'Amérique.*
(*b*) *Histoire de la Conquête du Mexique.*

qu'ils partageaient entre eux le pouvoir souverain sur la guerre, égaux en forces et uniformes en volonté. Par cette raison, ils ne leur offraient à tous deux qu'une même victime, les prières étaient en commun. Ils les remerciaient également des bons succès, et, pour me servir des termes du traducteur de la *Conquête du Mexique*, tenaient, pour ainsi dire, leur dévotion en équilibre.

Tescalipuca était la Divinité de la pénitence. Les Mexicains l'invoquaient dans l'adversité, parce qu'ils croyaient qu'elle châtiait les péchés du genre humain par la peste et la famine, etc. On la voit ici représentée en deux manières. De la première, elle était assise sur un siége placé au milieu d'un autel. Sa figure, faite d'une pierre noire reluisante comme du jeais, et couverte de joyaux, avait la forme humaine comme Tlaloch et Vitzliputzli. Elle portait des pendans d'oreilles d'or; un bijou, attaché à une chaine de même métal, qu'elle avait au cou, lui couvrait toute la poitrine: un petit tuyau de cristal de la longueur de demi-pied lui perçait la lévre inférieure. Quelquefois, on attachait au bout du tuyau une plume verte ou bleue; ce qui n'était pas l'effet du caprice, mais un symbole appartenant à cette Divinité. De ses cheveux tressés avec un cordon d'or pendait une oreille, autre symbole, pour apprendre aux affligés et aux pécheurs repentans qu'ils pouvaient se confier en la miséricorde divine, et qu'elle exaucerait leurs prières. Sa droite était armée de quatre flèches; ce qui signifiait le châtiment des péchés, et la vengeance du ciel, qui se fait sentir aux hommes par la peste, la guerre, la famine et la pauvreté. Sa gauche tenait un miroir d'or bien poli, et si reluisant qu'il rendait très-distinctement les objets. De la même main, il tenait derrière ce miroir un éventail de plumes de toutes sortes de couleurs; ce qui apprenait aux hommes que rien n'était caché à ce Dieu vengeur. L'idole était environnée d'emblêmes, dont on ne nous a pas dit le mystère. L'autre forme sous laquelle on représentait cette idole, était, comme la précédente, celle d'un homme assis majestueusement sur un trône soutenu par une espèce d'autel, et caché derrière un rideau rouge, sur lequel on avait ou peint ou brodé des têtes et des ossemens de morts. Cette idole avait l'air aussi effroyable, l'attitude aussi menaçante que l'autre. Elle avait le bras droit levé pour lancer un javelot qu'elle tenait à la main. De la gauche, elle soutenait un bouclier d'où l'on voyait sortir quatre flèches, autour de cinq pommes de pin disposées en croix. Le corps de l'idole était peint en noir; et sa tête, couverte de plumes de cailles. Elle avait autour d'elle plusieurs figures symboliques, et des richesses d'un prix inestimable.

(*a*) Le Mercure ou Plutus des Mexicains était aussi représenté en forme humaine, excepté qu'il avait la tête d'un oiseau. Il portait sur la tête une mitre de papier peint, et tenait à la main une faulx. Son corps était couvert de joyaux sans prix; parure convenable à celui qu'ils adoraient comme le dispensateur des trésors.

Tozi, c'est-à-dire, notre Grand'Mère, était née mortelle. Vitzliputzli, nous dit-on, lui procura les honneurs de la Divinité, en ordonnant aux Mexicains de la demander pour reine à son père, qui était roi de Culhucacan: après quoi, il leur ordonna aussi de la tuer, de l'écorcher

(*a*) Cette idole était représentée et adorée d'une manière fort différente à Cholula, république tributaire du Mexique. J'en donnerai la description lorsque je parlerai des fêtes des Mexicains

ensuite, et de couvrir un jeune homme de sa peau. C'est ainsi qu'elle fut dépouillée de l'humanité pour être élevée au rang des Dieux; et c'est du tems de cette apothéose que ce peuple, dont la superstition était barbare et cruelle, datait la coutume de sacrifier les hommes à ses idoles.

On adorait au Mexique une autre idole, qui était faite de toutes les semences de la terre, paitries dans le sang de quelques jeunes enfans destinés à lui être sacrifiés, après qu'on avait arraché le cœur à ces innocentes victimes. Le cœur était offert à cette idole, que les prêtres consacraient avec toute la solennité possible en présence de tout le peuple. Les dévots ornaient de joyaux le Dieu que le prêtre venait de créer: mais aucun laïque n'osait toucher le nouveau Dieu après sa consécration. On renouvelait de tems en tems l'idole; et, pour lors, l'on distribuait la vieille en plusieurs morceaux aux dévots comme des reliques. Heureux qui pouvait avoir part à cette sainte distribution! car on prétendait que ces reliques étaient d'excellens préservatifs dans les dangers. Les soldats s'en munissaient pour la guerre. En faisant cette consécration, les prêtres faisaient aussi une eau sacrée, dont on se servait au couronnement des rois, et lorsqu'on donnait la bénédiction aux généraux que l'on envoyait à la guerre.

Je parlerai du Dieu de la chasse, et des cérémonies de la pénitence, lorsqu'il faudra donner la description des fêtes des Mexicains. Il suffit d'avoir décrit ici leurs principales Divinités. Ce n'est pas qu'ils n'en eussent d'autres, dont le culte ne cédait en rien à celles dont on a parlé: mais le nombre en était si excessif, qu'on le fait monter à plus de deux mille, qui toutes avaient leurs temples, leurs cérémonies et leurs sacrifices. (*a*) « A peine y avait-il une rue qui n'eût son Dieu Tutélaire; et il n'est aucune infirmité, aucun principe morbifique qui n'eût son autel, où ils couraient pour y trouver le remède. Leur imagination timorée se forgeait des Dieux, sans considérer qu'ils affaiblissaient le pouvoir des uns par celui qu'ils attribuaient aux autres; » et, comme s'il ne leur suffisait pas d'avoir peuplé le ciel de Dieux de tout rang et de toute espèce, ils prenaient un prisonnier, qu'ils traitaient comme une Divinité pendant le cours d'une année entière, et quelquefois seulement pendant six mois, selon le Dieu auquel il était destiné, et dont on lui donnait le nom: après cela, ils le sacrifiaient à l'idole. Les Marseillais pratiquaient autrefois cette cruelle coutume. Pendant une année entière, ils nourrissaient un homme des mets les plus délicats; ils le promenaient en cérémonie par toute la ville, et le sacrifiaient ensuite.

LEURS TEMPLES.

(*b*) Il y avait dans la ville de Mexique huit temples également superbes, et bâtis à peu près de la même manière: mais celui de Vitzliputzli l'emportait sur tous les autres par sa grandeur extraordinaire, puisque, dans la cour de ce temple, on aurait pu bâtir une ville d'environ cinq cents maisons. Je tirerai de l'*Histoire de la Conquête du Mexique* la description de cet édifice, qui était autrefois le centre de l'idolâtrie Mexicaine.

(*a*) *Histoire de la Conquête du Mexique.*
(*b*) *Histoire de la Conquête du Mexique.*

« On entrait d'abord dans une grande place carrée et fermée d'une muraille de pierre, où plusieurs couleuvres de relief, entrelassées de diverses manières au-dehors de la muraille, imprimaient la terreur, principalement à la vue du frontispice de la première porte, qui en était chargée, non sans quelque signification mystérieuse. Avant que d'arriver à cette porte, on rencontrait une espèce de chapelle, qui n'était pas moins redoutable; elle était de pierre, élevée de trente degrés, avec une terrasse en haut, où on avait planté sur un même rang, et d'espace en espace, plusieurs troncs de grands arbres taillés également, qui soutenaient des perches qui passaient d'un arbre à l'autre : ils avaient enfilé par les tempes à chacune de ces perches, quelques crânes des malheureux qui y avaient été immolés, dont le nombre était toujours égal, parce que les ministres du temple avaient soin de remplacer celles qui tombaient par l'injure du tems.

» Les quatre côtés de la place avaient quatre portes qui se répondaient, et étaient ouvertes sur les quatre principaux vents. Chaque porte avait sur son portail quatre statues de pierre, qui semblaient par leur geste montrer le chemin, comme si elles eussent voulu renvoyer ceux qui n'étaient pas bien disposés; elles tenaient le rang de Dieux liminaires, ou portiers, parce qu'on leur donnait quelques révérences en entrant. Les logemens des sacrificateurs et des ministres étaient appliqués à la partie intérieure de la muraille de la place, avec quelques boutiques qui en occupaient tout le circuit, sans retrancher que fort peu de chose de sa capacité, si vaste que huit à dix mille personnes y dansaient commodément aux jours de leurs fêtes les plus solennelles.

» Au centre de cette place s'élevait un grand monument de pierre qui, par un tems serein, se découvrait au-dessus des plus hautes tours de la ville; il allait toujours en diminuant, formant une demi-pyramide dont trois des côtés étaient en glacis, et le quatrième soutenait un escalier. Ce monument avait toutes les proportions de la bonne architecture : sa hauteur était de six-vingt degrés, qui se terminaient en une place de quarante pieds en carré, dont le plancher était couvert fort proprement de divers carreaux de jaspe de toutes sortes de couleurs. Les piliers, ou appuis d'une manière de balustrade qui régnait autour de cette place, étaient tournés en coquilles de limaçon, et revêtus par les deux faces de pierres noires semblables au jeais, appliquées avec soin, et jointes par le moyen d'un bitume rouge et blanc; ce qui donnait beaucoup d'agrément à tout cet édifice.

» Aux deux côtés de la balustrade, à l'endroit où l'escalier finissait, deux statues de marbre soutenaient d'une manière qui exprimait fort bien leur travail, deux grands chandeliers d'une façon extraordinaire; plus avant une pierre verte s'élevait de cinq pieds de haut, taillée en dos d'âne, où l'on étendait sur le dos le misérable qui devait servir de victime, afin de lui fendre l'estomac et d'en tirer le cœur. Au-dessus de cette pierre, en face de l'escalier, on trouvait une chapelle dont la structure était solide et bien entendue, couverte d'un toit de bois rare et précieux sous lequel ils avaient placé leur (*a*) idole, sur un autel fort élevé entouré de rideaux.

» Une autre chapelle, à gauche de la première, et de la même fabrique

---

(*a*) C'était Vitzliputzli.

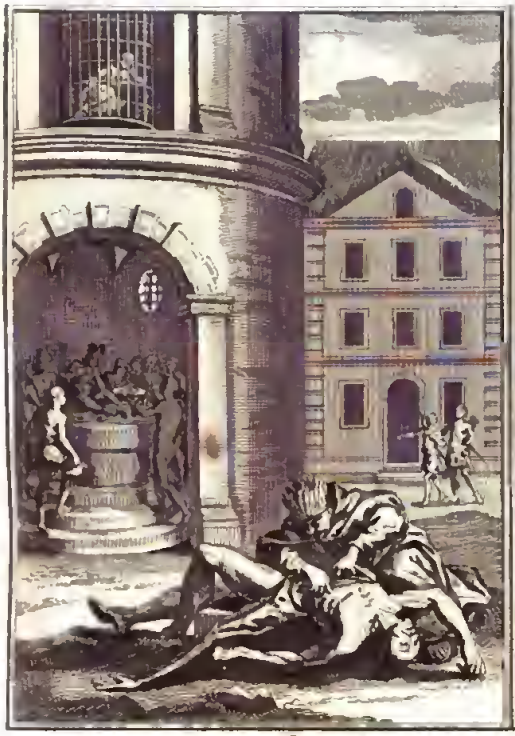

Captif écorché après avoir été vaincu.

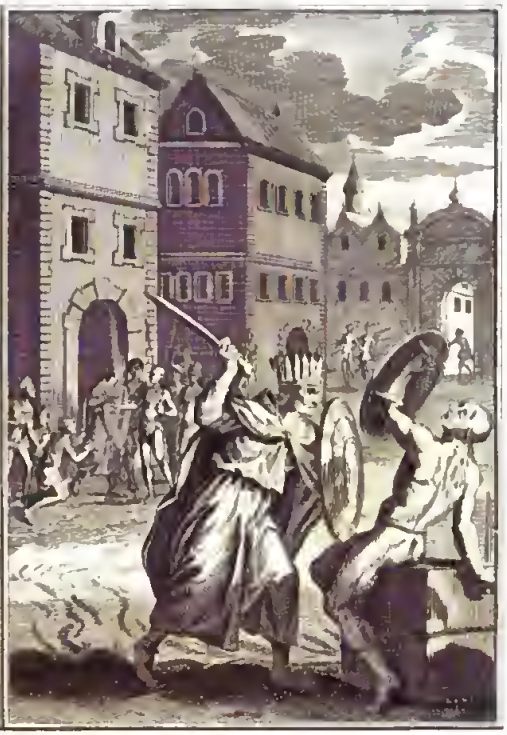

Captif combattant contre un Prêtre MEXICAIN.

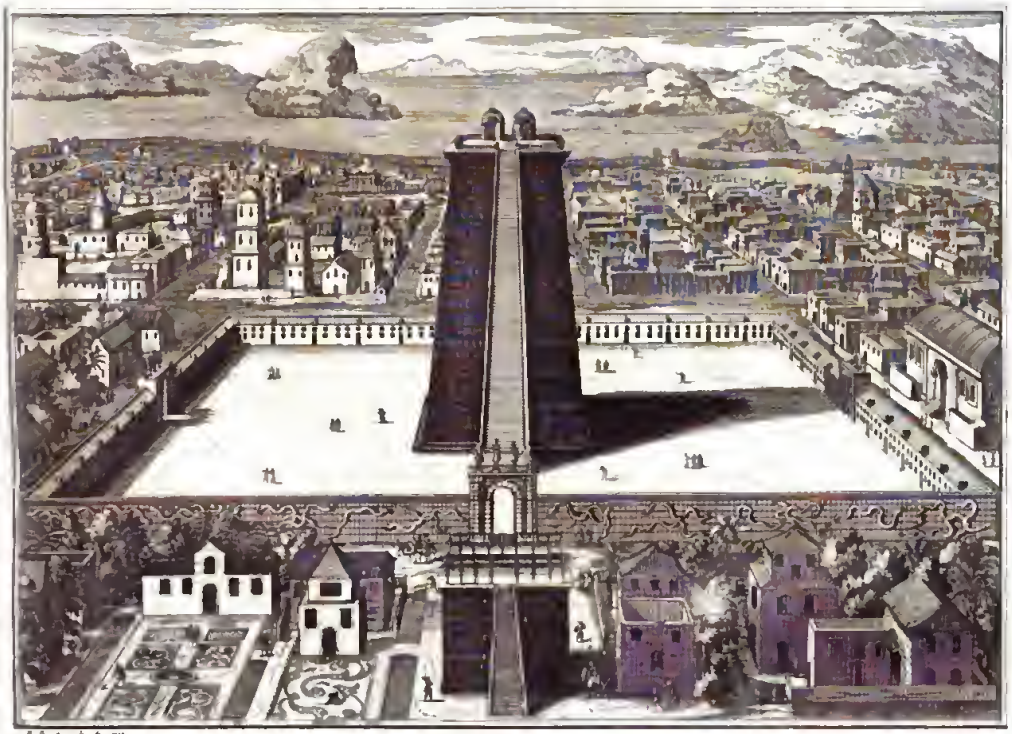

Le Grand Temple de VITSLIPUTSLI dans la Ville de MEXIQUE.

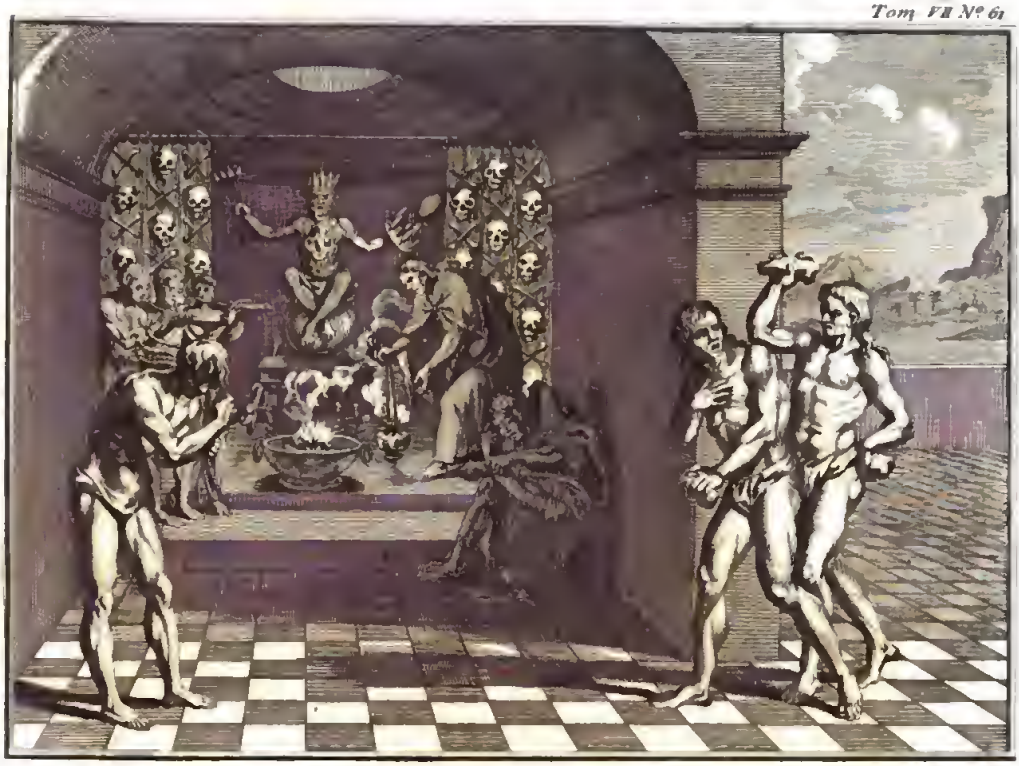

Penitences **MEXICAINES .**

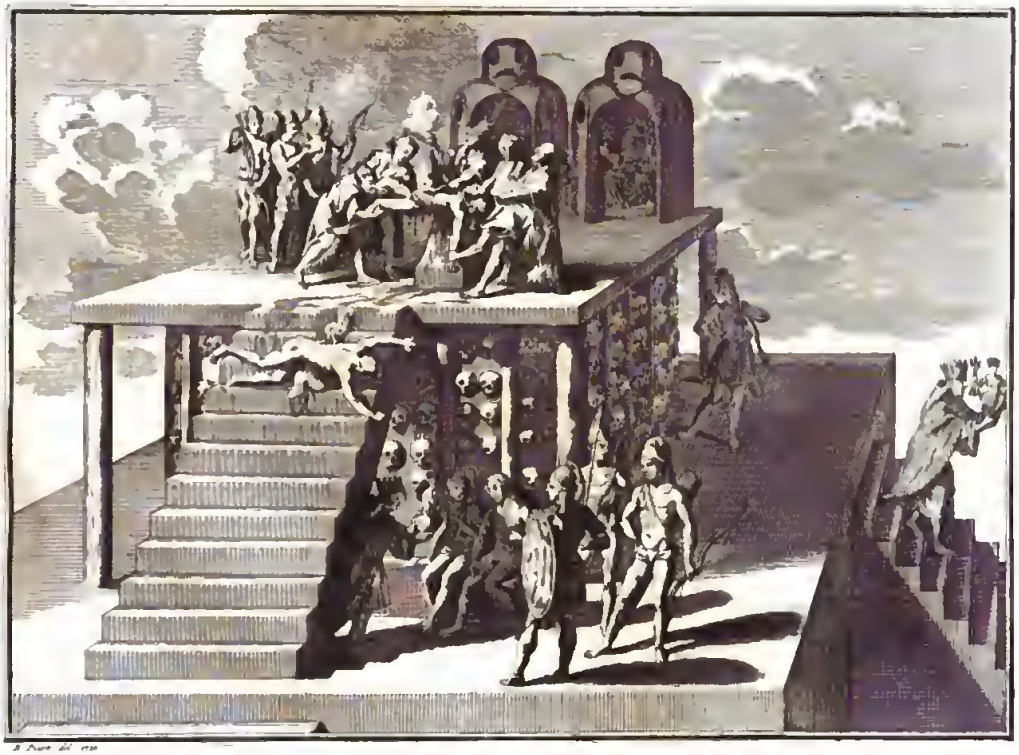

Sacrifice des **CAPTIFS .**

Digitized by Google

et grandeur, enfermait l'idole appelée *Tlaloch*. Le trésor de ces deux chapelles était d'un prix inestimable ; les murailles et les autels étaient couverts de joyaux et de pierres précieuses, sur des plumes de couleurs ».

Le temple du Dieu de l'air était rond, ce qui signifiait le mouvement circulaire de l'air autour de la terre. L'entrée de cet édifice ressemblait à la gueule béante d'un serpent : pour le rendre plus effroyable, on y voyait des représentations de toutes sortes de monstres.

Le temple de Tescalipuca était fort élevé, et d'une aussi bonne architecture que celui de Vitzliputzli ; l'entrée de ce sanctuaire était défendue aux séculiers. On regardait ces deux temples comme des églises cathédrales. Je ne dis rien de la prodigieuse quantité de temples dispersés pour ainsi dire par toute la ville, et qui peut-être n'avaient rien de grand et de remarquable que le nom : mais une chose dont je ne trouve point d'exemple dans l'antiquité païenne de notre hémisphère, c'est que ce peuple, superstitieux au-delà de tout ce qu'on peut imaginer, avait destiné certaines maisons fort obscures au logement d'une infinité d'idoles d'or, d'argent, etc., couvertes, ou pour mieux dire, incrustées du sang dont on les frottait tous les jours. La puanteur de ces charniers, où l'on ne marchait que dans le sang dont le pavé était couvert, ne diminuait en rien la dévotion : mais l'entrée n'en était permise qu'aux nobles ; et pour mieux relever l'éclat de ce privilége, les prêtres ne leur permettaient pas d'entrer sans avoir auparavant immolé un homme.

LEURS SACRIFICES ET LEURS PÉNITENCES.

S'il est difficile de trouver dans l'antiquité une idolâtrie aussi étendue que celle des Mexicains, il ne l'est guère moins d'y trouver l'énorme barbarie de leurs sacrifices ; non que j'ignore qu'ils aient été pratiqués par les anciens, puisque j'en ai donné des exemples ; mais il est certain que rien ne peut être comparé au culte des Mexicains, que celui des Carthaginois et des Cananéens. Voici de quelle manière les Mexicains s'acquittaient de ce point de leur religion : on conduisait ceux qui devaient être sacrifiés au charnier que l'on voit s'élever dans cette figure en manière de plate-forme ou de terrasse, soutenue par plusieurs troncs d'arbre ; les victimes, gardées à vue par quelques soldats Mexicains, attendaient au pied de la terrasse le moment auquel on devait les sacrifier, sans autre consolation que l'aspect d'un grand nombre de crânes enfilés aux perches qui passaient d'un tronc à l'autre : c'étaient les crânes de ceux qui avaient été immolés avant eux. Un prêtre, qui tenait à la main une idole faite de froment, de maïs et de miel, s'approchait de ces malheureux, et leur présentait à chacun en particulier cette idole, en leur disant : *voilà votre Dieu ;* ensuite il se retirait par l'autre côté de la terrasse, et l'on conduisait, immédiatement après, les victimes sur la terrasse qui était, comme on l'a déjà dit, le lieu destiné au sacrifice. C'est-là que six ministres de l'idole expédiaient ces (*a*) victimes ; après qu'on leur avait arraché le cœur, on préci-

(*a*) Deux de ces prêtres prenaient par les pieds celui que l'on immolait : deux autres le prenaient par les bras : un cinquième tenait la tête : le sixième lui ouvrait l'estomac, en tirait le cœur, et la montrait tout fumant encore au soleil ; après quoi, se tournant du côté de l'idole, il lui jetait ce cœur au visage.

pitait le corps du haut de la terrasse par l'escalier qui y conduisait. On assure que ceux qui avaient pris ces malheureux à la guerre, se les partageaient entre eux et les mangeaient : le moins qu'on sacrifiait de ces victimes en une seule fois, c'était quarante ou cinquante; et les nations voisines ou sujètes des Mexicains les imitaient en ce culte sanguinaire. Ceux de la province de Mechoacan furent les premiers qui, au rapport du célèbre (*a*) Ferdinand Cortez, témoignèrent vouloir abandonner un culte aussi injurieux à la Divinité, qu'il était indigne de l'humanité. Je n'oublierai pas de remarquer que les prêtres qui sacrifiaient les hommes étaient appelés par distinction *Ministres des choses sacrées*, et que cet emploi était le plus haut grade du sacerdoce : le Grand-Prêtre avait seul le droit et l'honneur de fendre l'estomac de la victime, et s'en acquittait avec une adresse capable sans doute d'attirer l'admiration des spectateurs en toute autre occasion que celle-là; il est vrai que la pierre sur laquelle on posait celui qui devait être ouvert étant extrêmement pointue, son corps, qui ne portait que sur les reins, rendait l'art du prêtre moins difficile.

En certaines fêtes on revêtait un homme de la peau encore toute sanglante d'un de ceux qui avaient été sacrifiés. (*b*) Un auteur Espagnol assure que même les rois et les gentilshommes ne dédaignaient pas de se travestir de la sorte, lorsque le captif sacrifié avait été une personne distinguée. Quoi qu'il en soit, celui qui était ainsi déguisé courait les rues et les places de la ville en demandant l'aumône à tous ceux qu'il rencontrait en son chemin, et frappant ceux qui la refusaient : cette espèce de mascarade ne finissait que quand la peau dont on était revêtu commençait à sentir mauvais. Les aumônes que cette course dévote avait produites s'employaient à des œuvres pies.

Une autre cérémonie de religion, à la vérité moins cruelle en apparence que les précédentes, c'était le deuil du captif destiné au sacrifice, si l'on peut appeler ainsi la permission qu'on lui donnait de se défendre contre le prêtre qui le devait immoler. Le captif, attaché par les pieds à une pierre, parait les coups que le prêtre lui portait, et l'attaquait même, comme on le voit dans la figure. S'il avait le bonheur de vaincre le prêtre, il était relâché et considéré comme un homme de valeur. Si au contraire il était vaincu, le prêtre, après l'avoir tué, l'écorchait, et faisait, dit-on, servir les membres du malheureux vaincu à un de ces repas qu'ils appelaient *religieux*.

Avant que de se mettre à table, on offrait au soleil et à la terre les prémices des viandes et de la boisson; ils en faisaient autant des grains, des fruits et des fleurs : ils avaient d'autres usages religieux, beaucoup moins raisonnables que ceux-là, bien que le principe ne fût pas absolument mauvais; c'était de s'imposer la nécessité de faire certaines choses, et même les moins décentes, pour l'amour des Dieux. Non seulement ils mangeaient, buvaient, portaient de pesans fardeaux, s'oignaient, se frottaient et se barbouillaient pour l'amour d'eux; mais même ils s'acquittaient en leur honneur des plus viles fonctions de la nature.

A l'égard de leurs pénitences, elles étaient du moins aussi rudes que celles des autres religions. Les prêtres, en qualité de médiateurs entre les

---

(*a*) Dans une lettre que ce conquérant de l'empire du Mexique écrivait à Charles-Quint.
(*b*) Dans Purchas.

Dieux et les hommes, offraient des victimes pour les pécheurs, et se chargeaient encore des iniquités des peuples. Lorsqu'ils devaient faire cette pénitence solennelle dont on voit ici la représentation, ils s'assemblaient à minuit dans le temple de l'idole; et, pendant que quelques-uns d'entre eux appelaient le peuple à la dévotion en sonnant d'une espèce de cor, un autre encensait l'idole. Un des ministres des faux Dieux commençait alors la pénitence, qui consistait en une petite effusion de sang qu'ils tiraient de la cheville du pied, en la perçant avec une épine de manguey, ou avec une lancette de pierre; ils se frottaient avec ce sang les tempes et les oreilles : après quoi ils allaient se laver en une eau que l'on appelait à cause de cela l'*eau du sang*. Pour mieux certifier le mérite et la vérité de cette pénitence extraordinaire, on avait accoutumé de montrer au peuple l'instrument qui l'avait produite. Les autres peines que les prêtres s'infligeaient en présence (*a*) du Dieu qui présidait à la pénitence et aux afflictions, consistaient à se flageller avec de gros nœuds de cordes de manguey, à se frapper l'un l'autre à grands coups de pierres, etc. On verra dans l'article suivant quelle était la discipline et l'austérité de ces ministres des idoles Mexicaines. Observons, avant que de finir, qu'ils encensaient trois fois le jour leurs faux Dieux, savoir le matin, à midi et à minuit; et qu'ils devaient assister tour à tour au temple pour entretenir le feu sacré qui devait brûler perpétuellement en l'honneur des Dieux.

LEURS PRÊTRES, LEUR DISCIPLINE, etc.

Le quatrième cartouche de la planche représente deux prêtres Mexicains, dont l'un tient en sa main le sacré couteau. Le chef de ces prêtres, ou pour mieux dire le grand-prêtre, s'appelait *Topilzin* en Mexicain. L'on prétend que sa dignité revenait à celle du souverain pontife chez les Catholiques. Il portait sur la tête une couronne de belles plumes de plusieurs couleurs; aux oreilles, des pendans d'or enrichis d'émeraudes; et dans le milieu de la lèvre, un petit tuyau bleu, semblable à celui que portait le Dieu de la pénitence. Il était revêtu d'une robe, ou plutôt, d'une mante d'écarlate. L'habillement des prêtres changeait souvent, selon la circonstance des tems et des fêtes.

La prêtrise du Vitzliputzli était héréditaire, celle des autres Dieux était élective. Souvent, comme je le dirai ci-après, on destinait les enfans dès leur plus tendre jeunesse au service des idoles; et, pour lors, ils tenaient dans la première fleur de l'adolescence le rang de clercs et d'enfans de chœur. Les prêtres encensaient quatre fois par jour le Dieu dont ils étaient les ministres : mais, à minuit, les principaux ministres du temple se levaient pour célébrer l'office nocturne, qui consistait à sonner pendant long-tems de la trompette et du cor, et à jouer de quelques autres instrumens, auxquels se mêlaient les voix qui célébraient les louanges de l'idole. Après cela, le prêtre qui était de semaine, prenait l'encensoir, saluait l'idole, et l'encensait. Il était revêtu pour lors d'une mante blanche. Enfin, lorsque l'encensement était fini, ils passaient tous ensemble dans une chapelle : c'est-là qu'ils pratiquaient ces rigoureuses pénitences que j'ai décrites dans l'article précédent.

(*a*) Tescalipuca.

Les jeûnes de ces prêtres étaient d'une austérité surprenante : quelquefois ils jeûnaient cinq, six, et même dix jours de suite ; ce qui leur était ordinaire lorsque le tems des grandes fêtes approchait. Pendant ces jeûnes, ceux d'entre eux qui étaient mariés s'éloignaient entièrement des femmes. Leur chasteté serait certainement admirable, si seulement elle avait été fondée sur la raison ; mais la défiance d'eux-mêmes, et ce principe de présomption qui domine dans ceux qui veulent s'attirer des louanges qu'ils ne sauraient mériter par une véritable vertu, effaçait la gloire de cette continence forcée. Pour plaire à leur Dieux (*a*), ils pratiquaient tout ce qui pouvait détruire la génération, sans même épargner les parties que la nature lui a destinées. Ils se défendaient l'usage des boissons fortes, et donnaient à l'austérité de leur discipline une partie du tems que les hommes donnent au sommeil.

Tous ces prêtres possédaient de grands revenus, et recevaient les offrandes que le peuple faisait aux idoles ; ce qui leur produisait des profits immenses, principalement aux grandes fêtes. C'était en ces fêtes solennelles qu'ils prenaient soin de l'instruire de ses devoirs, par le moyen de certaines exhortations qu'ils prononçaient en sa présence.

La consécration de ces prêtres n'était pas moins extraordinaire que leur ministère. On les oignait depuis les pieds jusqu'à la tête : leurs cheveux, qu'ils portaient extrêmement longs, et qu'ils n'osaient couper durant le tems de leur sacerdoce, étaient sans cesse humectés d'une espèce de parfum noir où il entrait de la résine ; ce qui, sans doute, aurait été trouvé extrêmement dégoûtant, si le respect qu'inspire la vue des choses estimées saintes n'en eût fait un objet agréable et même divin. Qu'on se représente un rouleau de tabac de Brésil, qui a six doigts de largeur et d'une longueur proportionnée : c'est à cela qu'il faut comparer les cheveux tressés des sacrificateurs du Mexique. Lorsque ces prêtres allaient sacrifier sur les montagnes, et dans ces lieux presque souterrains où résidait une partie de leurs idoles, ils employaient, avec quelques cérémonies mystérieuses, une onction beaucoup plus solennelle que celle dont nous venons de parler. Elle servait, disaient-ils, à bannir la crainte et à fortifier le courage : ils la faisaient des sucs de ce qu'il y a de plus venimeux entre les reptiles. Les jeunes gens qui étaient sous la discipline des prêtres, allaient à la chasse de ces animaux, et en faisaient provision pour les fournir au besoin. Les prêtres brûlaient ces bêtes venimeuses devant l'autel de l'idole ; et quand elles étaient consumées, ils en prenaient les cendres, les broyaient dans un mortier avec du tabac, y mêlant même des scorpions en vie et quelques autres insectes venimeux. Ils ajoutaient à cette composition une herbe qui a la vertu de troubler les sens, du noir de fumée et de la résine. Voilà ce qu'ils appelaient *mets* ou *nourriture des Dieux ;* ce qui faisait réussir les sorcelleries de ces sacrificateurs magiciens ; ce qui leur procurait le moyen de s'entretenir avec les démons ; ce qui les garantissait de la fureur des tigres et des serpens ; ce qui, enfin, leur inspirait cet esprit de cruauté qui les rendait capables de sacrifier sans émo-

(*a*) Ce n'est pas seulement dans le Paganisme que les rigides dévots se sont défiés des sens, et que, pour les punir de leur indocilité, ils les ont détruits. On n'a qu'à lire les *Vies de nos Saints*, pour trouver de quoi opposer de notre part aux Mexicains, aux Gymnosophistes, aux Bramins et aux Philosophes de la Grèce.

tion des hommes à leurs idoles. Ils prétendaient aussi que cette composition avait la vertu de guérir les maux : mais ce n'était pas la seule superstition qu'ils mettaient en vogue, puisqu'ils avaient plusieurs sortes d'eochaotemeos, et des manières de devioer qu'il serait assez inutile de détailler.

Ils avaient un ordre de vestales, vêtues de blanc, qui portait le nom de *Filles de la Pénitence*. Elles entraient en religion à l'âge de douze ou treize ans. Ces filles devaient avoir la tête rasée, excepté qu'en certains tems il leur était permis de laisser croître leurs cheveux : une abbesse dirigeait ces religieuses, dont les fooctioos consistaient à tenir les temples nets, et et à apprêter les (*a*) viandes sacrées que l'on préseotait aux idoles, et qui servaient ensuite à la nourriture de leurs ministres. Elles s'occupaient à faire des couvertures et d'autres semblables ornemens pour les temples et les idoles. A minuit, elles se levaieot pour servir les Dieux (*b*), et pratiquer certaines austérités à quoi leur règle les obligeait. Surtout elles étaient obligées à nne inviolable virginité, la perte de laquelle était punie de mort. Il est vrai que cette virgioité n'était pas éternelle, puisque la clôture des filles n'étant que l'accomplissement d'un vœu que leurs parens avaieot fait aux Dieux, après un certain tems elles pouvaient se marier. Il y a même apparence que cette abbesse, ou matrone, n'était à proprement parler que la directrice d'uoe espèce de séminaire où l'on (*c*) élevait les jeunes filles de famille, puisqu'elles ne sortaient de ses mains que pour être établies avec la permission de leurs pareos.

Ils avaient pour les jeunes bommes un séminaire, ou couvent, semblable à celui des jeunes filles. Ils y eotraient souvent dès l'âge de sept à huit aos. Comme, durant leur séjour en cette retraite, ils étaient obligés de mener une vie qui approchait assez de la monastique, on peut bien les regarder comme un ordre de religieux. Ces jeuocs gens avaient le soomet de la tête rasé, les autres cheveux convraient à peine les oreilles; mais derrière la tête, ils les portaient jusqu'aux épaules, excepté lorsqo'ils les attachaient en forme de boupe. Ils avaieot sur le corps un habillemeot de toile. Ces jeunes religieux servaient à l'entretien des temples, et vivaient dans une pauvreté et dans une continence tout à fait exemplaires jusqu'à l'âge de viogt ans, ou même jusqu'à ce qu'ils fussent eo état de s'établir par le mariage et par d'autres voies honorables. Outre cela, les prêtres avaient à leur service de jeunes garçons pour des usages de moindre importaoce. En certaioes occasions solennelles, ceux-ci ornaieot de festoos les temples des Dieux. Ils présentaient aux prêtres l'eau dont ils se lavaient avaot et après le service religieux; ils leur doonaient les lancettes et le couteau pour le sacrifice; ils suivaient ces religieux meodiaos, qui allaient de porte en porte recueillir les anmônes des dévots : s'il arrivait que les aumônes ne fusseot pas aboodantes, il leur était permis d'entrer dans un champ, et d'y prendre autant de grain qu'ils le jugeaient néccssaire, sans que personne osât les en empêcher (*d*). Outre les jeunes gens qu'on élevait parmi les religieux dont nous venons de parler, on voyait aussi beaucoup de dévots qui allaient faire des

(*a*) Ou plutôt, les pains que l'on présentait aux idoles. Ces pains avaient ordinairement la figure de pieds et de mains.

(*b*) Elles se donnaient des coups de lancette aux oreilles et en d'autres parties du corps. Du sang qui coulait de ces plaies, elles se frottaient les joues.

(*c*) *Histoire de la Conquête du Mexique.*

(*d*) *Lopez de Gomara*, cité par Purchas.

retraites dans ces couvens, pour s'acquitter de certains vœux. Les uns demandaient des enfans aux Dieux, les autres des richesses, les autres une longue vie. Tous ces dévots donnaient quelque tems à cette retraite, et s'imposaient sans doute une partie des austérités dont on vient de parler pour se rendre plus dignes des bénédictions du ciel. Ils avaient la permission d'assister aux processions : mais il leur était défendu d'y chanter, et de monter les degrés du temple.

LEURS FÊTES.

(*a*) A la fin de chaque mois, qui, chez les Mexicains, était de vingt jours, comme je le dirai dans la suite, ils célébraient un jour solennel de dévotion mêlée de réjouissances. Alors on sacrifiait quelques captifs, et l'on courait les rues, vêtu des peaux de ces misérables victimes tout fraîchement écorchées : on dansait, on chantait, on recueillait des aumônes pour les prêtres; ce qui, chez eux comme ailleurs, passait pour être l'effet d'une véritable piété. Lorsque les grains commençaient à monter, ils se rendaient à une certaine colline pour sacrifier à Tlaloch, qui était aussi le Dieu des eaux, un garçon et une fille d'environ trois ans : et parce que ces enfans étaient de naissance libre, on ne leur arrachait point le cœur, mais on se contentait de leur couper la gorge; après quoi l'on mettait leurs corps dans une riante urne, et on allait les ensevelir dans un sépulcre de pierre. On réitérait ces sacrifices sanglans, lorsque les grains avaient environ deux pieds de haut. Alors, on sacrifiait à ce même Dieu quatre enfans de l'âge de six à sept ans. Ceux-ci étaient nés esclaves. Ensuite on portait leurs corps dans une cave qui leur était destinée. L'origine de cette cérémonie cruelle était due, selon les Mexicains, à une grande sécheresse, qui dégénérant en famine, les força autrefois d'abandonner le pays. Enfin, quand les grains pouvaient être moissonnés, chaque propriétaire prenait dans son champ une poignée de maïs et l'offrait au Dieu Tlaloch avec de l'atolle, qui était un breuvage de grain et de copal, gomme précieuse, laquelle servait aux encensemens des idoles. A l'entrée de l'été, on couronnait de fleurs les Dieux, et l'on passait toute une journée à se réjouir. Une autre fête obligeait les principaux de l'empire à se rendre dans la capitale de l'État. Le soir de la fête, on travestissait une femme, qui devait représenter le Dieu du sel, et prendre part à la joie publique; mais on la sacrifiait le lendemain, et cette journée se donnait toute entière à la dévotion et au culte des idoles. Les marchands célébraient aussi des fêtes sanglantes à l'honneur de leur Mercure, dans le temple qui lui était consacré. Je ne dirai rien d'une autre fête en laquelle on écorchait une femme, et l'on revêtait de sa peau un Indien qui dansait deux jours de suite en cet équipage avec ses concitoyens; ni de celle qu'ils solennisaient en entrant dans le lac avec un grand nombre de canots, pour y noyer en cérémonie un garçon et une fille. Ils les envoyaient, disaient-ils, tenir compagnie aux Dieux du lac : cependant la journée se passait en jeûnes et en dévotion.

Ils célébraient au mois de mai la grande fête de Vitzliputzli. Deux jours auparavant, les religieuses faisaient avec du maïs et du miel une figure

(*a*) On ne met pas les noms de ces fêtes, parce que la chose paraît assez inutile.

qui représentait ce Dieu. Après l'avoir ornée aussi superbement qu'il était possible, on la mettait sur un trône de couleur d'azur, lequel était supporté par un brancard. Les religieuses, qui, le jour de la fête, prenaient le nom de *sœurs de Vitzliputzli*, le portaient en procession sur leurs épaules jusqu'à la place du temple, où les jeunes religieux dont j'ai parlé recevaient l'idole; et, après lui avoir rendu leurs hommages, la portaient à leur tour sur les épaules, et la conduisaient jusqu'aux degrés du sanctuaire. C'est-là que le peuple venait adorer cette image de Vitzliputzli, et s'humilier devant elle en se mettant de la poussière sur la tête; ce qui se pratiquait de même dans le culte qu'il rendait aux autres idoles. Les religieuses étaient vêtues de blanc, et couronnées de maïs rôti. Elles portaient au col des chaînes de ce même maïs, qu'elles faisaient passer autour du bras gauche. Leurs joues étaient colorées d'un vermillon assez épais, et leurs bras couverts de plumes rouges de perroquet, depuis le coude jusqu'au poignet. Les jeunes hommes étaient vêtus de rouge, et portaient, comme les jeunes vestales, des couronnes de maïs.

Après cette humiliation, la procession des dévots allait faire des stations en trois villages différens; soit que ce fût un effet de la coutume, et peut-être de la sainteté de ces lieux où les stations étaient établies. D'abord, elle allait sacrifier sur une montagne à une lieue du Mexique. La procession faisait à peu près une course de quatre lieues. Au retour, on conduisait l'idole dans son sanctuaire au son des tambours, des trompettes et des cors. On la couvrait de roses, et l'on semait toutes sortes de fleurs sur le pavé et même aux environs du temple. Enfin, les vestales sortaient du couvent, portant des morceaux figurés en os, composés de cette pâte qui était la matière de l'idole: elles les remettaient aux religieux, qui les posaient aux pieds de l'idole. Ces morceaux de pâte, que l'on appelait communément les *os et la chair de Vitzliputzli*, étaient consacrés solennellement par les prêtres avec certaines cérémonies particulières, accompagnées de danses et de cantiques à la gloire de l'idole. On rendait à cette pâte consacrée le même culte qu'aux Dieux, dont elle n'était d'abord que le signe et la figure. L'immolation des hommes suivait la consécration, et la cérémonie finissait par des danses et des chansons. A cela, succédait une dévotion (*a*), qui se trouve avoir du rapport à la communion des Chrétiens. Les prêtres dépouillaient de tous ses ornemens l'idole de pâte et la réduisaient en plusieurs morceaux, de même que les petits pains consacrés. Ils les distribuaient au peuple en manière de Sacrement, et communiaient l'assemblée d'une façon si semblable à celle qui se pratique dans le Christianisme, qu'on a de la peine à s'empêcher de traiter cette idolâtrie *d'usurpation que le Démon a voulu faire des mystères de la religion chrétienne*. Cette communion était accompagnée d'une exhortation qui apprenait au peuple qu'il *mangeait la chair de son Dieu*, et même on administrait cette espèce de Sacrement aux malades. Finissons par deux remarques la description de cet acte religieux; c'est que les communiés donnaient pour offrande un dixième de maïs, et que la clôture de la fête se faisait par un sermon qu'un des plus anciens prêtres prononçait au peuple.

On célébrait la fête de Tescalipuca le 19 du même mois: les prêtres accordaient alors au peuple la rémission de ses péchés. On y sacrifiait un

(*a*) Purchas, et les autres Espagnols qu'il cite. *Histoire de la Conquête du Mexique.*

captif, que l'on pourrait presque regarder comme une image imparfaite de la mort que le Sauveur a soufferte pour le genre humain. Il se pouvait que les Mexicains eussent conservé quelques traces de ce mémorable événement. La veille de la fête, le prêtre de Tescalipuca se dépouillait de ses habits pour en recevoir d'autres de la part des nobles Mexicains, qui venaient, comme le reste du peuple, se réconcilier avec cette idole de la pénitence. On ouvrait les portes du temple à tous les pécheurs repentans: un des principaux ministres du Dieu paraissait alors en public, et (*a*) sonnait du cor en se tournant vers les quatre vents, comme s'il eût voulu appeler toute la terre à la pénitence: après quoi, il prenait de la poussière, et la portait à la bouche en montrant le ciel. Tout le peuple imitait le prêtre, et l'on n'entendait plus que des voix entrecoupées de sanglots, de pleurs et de gémissemens. On se roulait dans la poussière en implorant la miséricorde Divine; et ces frayeurs, qui troublent ordinairement la conscience des pécheurs qui se reconnaissent tels, agissait d'une telle force sur l'esprit des Mexicains, qu'ils appelaient à leur secours les ténèbres de la nuit, les vents, les orages, pour mieux échapper à la fureur de ce Dieu, toujours prêt, disaient-ils, à châtier les méchans. Et comme les lumières que les fausses religions offrent à ceux qu'elles veulent conduire à la vertu, ont assez de force pour exciter des remords dans le cœur des vicieux, et même pour leur faire sentir que le vice est contraire à l'humanité, il arrivait que ceux qui se sentaient coupables de crimes, les confessaient hautement, ne pouvant résister à la frayeur que le son du cor portait dans leur conscience. Toute cette agitation, si salutaire en apparence, puisqu'elle excitait pour quelque tems la repentance dans le cœur des Mexicains, aboutissait enfin à brûler beaucoup d'encens à l'honneur de l'idole dont on solennisait la fête. Le son du cor durait dix jours, savoir depuis le 9 de mai jusqu'au 19; et tout ce tems-là était un tems d'affliction et de larmes. Le dernier jour on portait Tescalipuca. L'image du Dieu, environnée de branches de manguey, qui sont garnies de piquans, était assise dans une machine fermée de rideaux, semblable peut-être à une litière. Cette machine était portée en procession autour du temple par les prêtres barbouillés de noir, qui portaient la livrée de leur Dieu et dont les cheveux étaient en partie tressés avec un cordon blanc. Deux ministres de l'idole marchaient à la tête de la procession avec l'encensoir à la main: toutes les fois qu'ils encensaient, la procession élevait dévotement les bras en regardant le soleil et le Dieu de la pénitence. Pendant la cérémonie, les autres dévots se donnaient la discipline sur les épaules avec des cordes de manguey. Quelques-uns ornaient de rameaux la cour et le temple, et parsemaient les chemins de fleurs.

Après la procession et la discipline des pénitens, chacun faisait ses offrandes. Les uns apportaient des joyaux et des ouvrages d'or et d'argent; les autres de l'encens, du bois précieux, du maïs etc.: les pauvres offraient des cailles, que les sacrificateurs jetaient au pied de l'autel après leur avoir coupé la tête. Le peuple se faisait ensuite un festin assez semblable à ces repas religieux que l'ancien Paganisme avait institués à la gloire de ses Dieux. Tout ce que l'on servait à l'idole portait le nom de *viandes sacrées*: elles étaient servies par des vestales qu'un vieux sacrificateur, vêtu d'une

(*a*) C'était une espèce de flûte, à ce que disent les *Relations Espagnoles*. D'abord il se tournait vers l'Orient, ensuite à l'Occident, au Nord et au Sud.

manière de surplis blanc, conduisait devant telle ; et le même prêtre ramenait ces vestales au couvent, après qu'elles avaient servi la table du Dieu. Mais lorsque l'heure de desservir était venue, les jeunes gens et les ministres du temple prenaient les viandes, et les portaient aux prêtres, qui seuls avaient le privilége de manger de ces mets divins. On faisait après le sacré repas le sacrifice de celui qui, pendant l'année, avait été l'image vivante du Dieu de la pénitence ; et toute la cérémonie finissait, comme celle des autres fêtes, par des danses et des cantiques.

Les Mexicains célébraient tous les quatre ans un jubilé, qui n'était autre chose que la fête de la pénitence, telle que nous l'avons décrite, excepté qu'elle était plus solennelle, à cause que la rémission des péchés était plus ample et plus générale. On assure que les Mexicains immolaient alors plusieurs victimes humaines, et qu'il se faisait entre les jeunes gens une espèce de défi à qui monterait le plus vite et d'une seule course au sommet du temple. L'entreprise était des plus difficiles, puisqu'elle méritait de grands applaudissemens à ceux qui avaient la gloire d'arriver les premiers au but, et que même on les distinguait entre leurs compatriotes. D'ailleurs, ils avaient le privilége d'enlever les viandes sacrées, dont, à ce qu'on assure, ils faisaient un usage presque pareil à celui que l'on fait des reliques chez les Chrétiens.

Quitzalcoalt, le Mercure des Mexicains, recevait particulièrement les adorations de tous ceux qui se mêlaient de trafic. Quarante jours avant la fête de ce Dieu, les marchands achetaient un esclave des mieux tournés, qui, pendant ce tems-là, représentait la Divinité à laquelle il était destiné pour victime le jour de la fête : mais on le lavait auparavant dans le *Lac des Dieux*. C'est ainsi qu'on appelait l'eau dans laquelle il devenait propre à cette fatale apothéose, qui finissait par sa mort. On l'ornait ensuite comme le Dieu qu'il était obligé de représenter. Il passait le tems de sa divinité à danser et se réjouir ; on secondait ses désirs, on l'adorait : mais, de peur qu'il n'oubliât sa fatale destinée, deux anciens ministres de l'idole lui en rafraîchissaient le souvenir neuf jours auparavant. (*a*) Il devait attendre patiemment son sort, et se résigner à sa destinée. S'il paraissait en être affligé, les deux prêtres lui donnaient à boire d'une liqueur qui, en lui rendant la gaieté qu'il avait perdue, le rendait sans doute insensible à sa destinée. Le jour de la fête, on adorait encore cette misérable victime, on l'encensait plusieurs fois de suite. Enfin on l'immolait à minuit : on offrait son cœur à la Lune, ensuite on le jetait devant l'idole. Le corps était précipité du haut du temple, ainsi que cela se pratiquait au culte de Vitzliputzli. La fête finissait par une danse.

Une fonction assez singulière des prêtres de cette Divinité, c'était de marquer la retraite au son d'un tambour qui se faisait entendre par toute la ville. A la pointe du jour, ils appelaient les gens au travail. Cette fonction appartenait au prêtre qui était de semaine.

Le Dieu dont j'ai décrit le culte était adoré d'une autre manière à Cholula. (*b*) On l'y reconnaissait pour le *Dieu de l'air*. On croyait aussi qu'il

(*a*) Ces deux prêtres se prosternaient devant le Dieu prétendu, en lui disant : *Seigneur, vos plaisirs finissent dans neuf jours d'ici.* Il devait leur répondre de fort bonne grace : *à la bonne heure*, et continuer à se réjouir.

(*b*) C'était un lieu de pélerinage pour les Mexicains. On regardait Cholula comme une terre sacrée, parce qu'elle enfermait dans l'enceinte de ses murailles plus de quatre cents temples des Dieux.

était le fondateur de la ville, l'instituteur des pénitences, et l'auteur des sacrifices. Son idole avait à peu près l'attitude que le graveur lui donne dans cette figure. Le manteau était parsemé de plusieurs croix rouges. Comme cette Divinité avait aimé pendant sa vie mortelle les jeûnes et les pratiques de pénitence, les dévots jeûnaient, et se tiraient du sang de la langue et des oreilles pour lui plaire. Ce Dieu se mêlait aussi de la guerre. On lui sacrifiait cinq garçons et cinq filles de l'âge de trois ans, avant que de se mettre en campagne.

C'est à l'idole de Cholula que l'on attribuait les fameuses prédictions touchant la ruine de l'empire de Mexique; prédictions qui furent suivies de prodiges dont il n'est pas nécessaire d'entreprendre le détail, d'autant plus qu'il y a grande apparence qu'elles furent imaginées ou exagérées par la crédulité des peuples.

Enfin les Mexicains, et surtout ceux de Tlascalla, adoraient un Dieu qui, pendant son séjour en ce monde, avait été grand chasseur. On l'honorait par une chasse solennelle dont on voit ici la figure. Pendant que le Dieu était sur un autel, placé au sommet d'une montagne, autour de laquelle on avait allumé plusieurs feux, les dévots chasseurs poursuivaient les bêtes sauvages, qui, pour échapper à la violence des flammes, se sauvaient vers le haut de la montagne. On les assommait là devant l'idole, et on lui sacrifiait le cœur de ces animaux. La chasse finissait par des chants d'allégresse et des cris de joie; après quoi les chasseurs ramenaient l'idole en triomphe, et l'on achevait de signaler par un festin solennel la dévotion de cette journée.

LEURS GÉRÉMONIES DE PAIX ET DE GUERRE, ET LEURS HIÉROGLYPHES.

(*a*) Les marques de la dignité de l'ambassadeur étaient une mante, ou cape de coton, brodée d'une frange tressée avec des nœuds. Il portait à la main droite, une flèche fort large les plumes en haut; et au bras gauche, une coquille en manière de bouclier. On jugeait du sujet de l'ambassade par les plumes de la flèche. Les rouges annonçaient la guerre, les blanches marquaient la paix. L'ambassadeur devait être respecté à la vue de ces marques : mais il ne pouvait s'écarter des chemins royaux de la province par où il passait, à peine de perdre son droit de jurisdiction et de franchise.

Les sacrificateurs annonçaient la guerre par le son d'un instrument qu'ils appelaient *la trompette sacrée*, parce qu'il n'était permis qu'aux sacrificateurs de la sonner pour animer le cœur des soldats de la part des Dieux. Le son de l'instrument était rauque, et composé de tons lugubres, propres à inspirer au soldat une nouvelle férocité, en consacrant, dit le traducteur de la *Conquête du Mexique*, le mépris de la vie par un motif de religion. « Le service des troupes Mexicaines était exact, les soldats obéissans ». Je ne donne point ici le détail de leur manière de combattre, puisqu'elle n'a point de rapport avec la religion. Disons seulement que c'était pour eux une plus grande action de valeur de faire des prisonniers,

(*a*) *Histoire de la Conquête du Mexique.*

Le **MERCURE** *des* **MEXICAINS** *adoré à* **CHOLULA** *sous le nom de* **QUETZALCOUATL.**

***DIVINITÉ** qui préside à la* **CHASSE.**

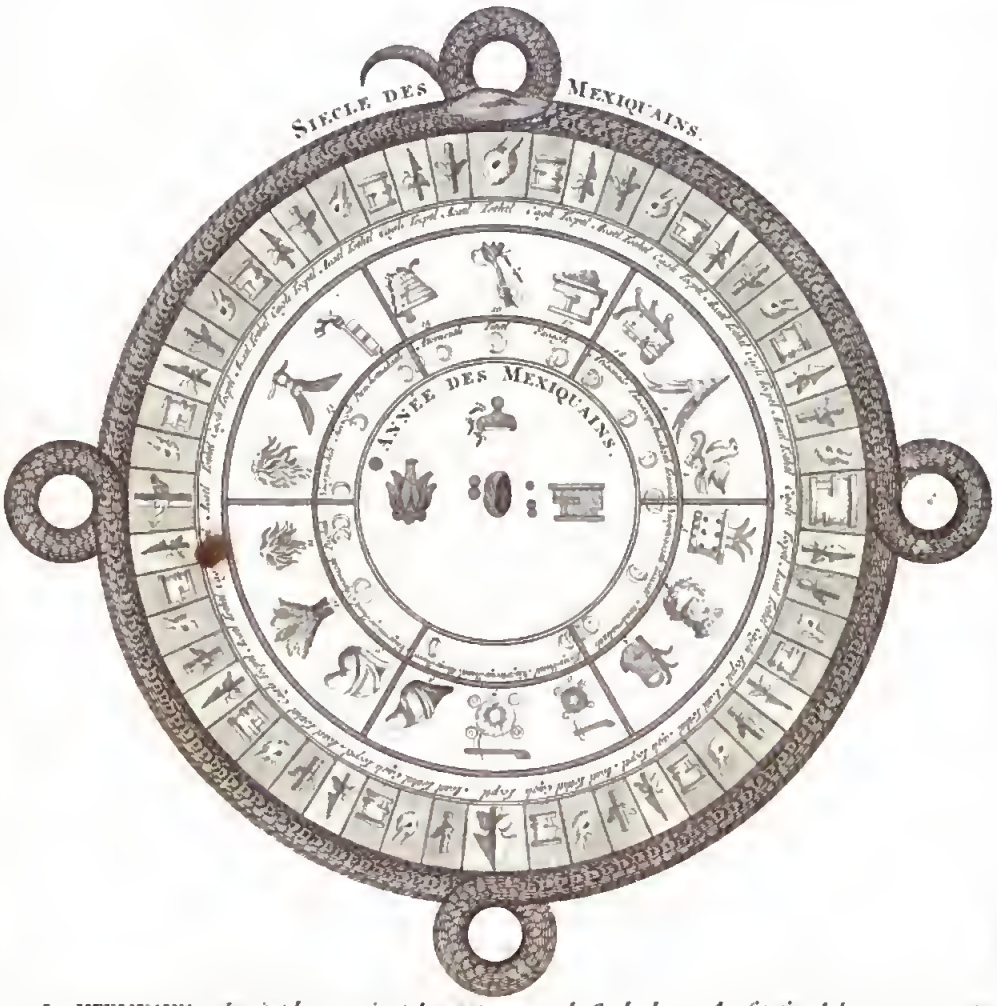

Les MEXIQUAINS *expliquoient leurs pensées, et donnoient une idée des choses sensibles par des Hieroglyphes, à la façon des Anciens Egyptiens. C'est de cette maniere que leur Siecle et leur année étoient representez. Une Roue pointe contenoit l'espace d'un Siecle distingué par années et chargé des evenemens memorables. Le Siecle étoit de 52. Années Solaires, chacune de 365. jours, 4. indictions de 13. ans chacune formoient la division de la roue, & répondoient aux 4 parties du Monde de la maniere suivante.*

Un Serpent environnoit cette Roue, et marquoit par ses 4 nœuds les 4 divisions. L'Hieroglyphe de la premiere, qui marquoit le Midi, étoit un Lapin, sur un fond bleu, que l'on appelloit TOCHTLILA. *de la seconde pour l'Orient, une canne sur un fond rouge, on l'appelloit* ACATL. *de la troisieme pour le Nord, une espé avec une pointe de pierre sur un fond jaune, on l'appelloit* TECPATL. *de la quatrieme pour l'Occident, une maison sur du verd, on l'appelloit* CAOLI. *Entre ces quatre divisions, il y en avoit douze petites dans lesquelles les quatre Hieroglyphes étoient distribués successivement en donnant à chacun sa valeur numerale jusqu'à 13. qui étoient le nombre d'année qui composoient l'induction, on faisoit la même chose dans la deuxieme induction, avec les mêmes noms depuis un jusqu'à 13 dans la troisieme & dans la quatrieme jusqu'a ce que le Cercle de 52. Ans fut fini, de la maniere qui suit:*

o
o o
o o o
o o o o
o o o o o
o o o o o o
o o o o o o o
o o o o o o o o
o o o o o o o o o
o o o o o o o o o o
o o o o o o o o o o o
o o o o o o o o o o o o
o o o o o o o o o o o o o

on observoit cette maniere de compter par treize non seulement dans les années, mais aussi dans les mois. Ils recommencoient lors qu'ils arrivoient à 13.

L'Année solaire étoit de 365. jours, et les 18. Mois de 20. leurs noms & leurs Hieroglyphes sont marquez dans la figure par 1. 2. 3. & ainsi de suite jusqu'à 18.

Pour faire l'Année complette de 365. jours, les Mexiquains en ajoutoient 5 aux 18 mois de 20 jours chacun qui faisoient l'Année.

Cette Explication est tirée de GEMELLI CARERI *Tome VI de ses* VOYAGES *chap. V.*

que de tuer leurs ennemis; (*a*) le plus brave étant celui qui amenait le plus de victimes pour les sacrifices.

Leur manière d'écrire consistait en de certaines peintures hiéroglyphiques, avec le secours desquelles ils rappelaient dans leur esprit le souvenir des événemens mémorables ; car ils n'avaient pas comme nous l'usage des lettres. Ils peignaient les objets sur des toiles de coton, préparées exprès pour le pinceau. A ces images, ils ajoutaient des nombres ou quelques autres signes, « avec (*b*) une disposition si juste, que le nombre, le caractère et la figure s'entr'aidsient réciproquement à exprimer la peusée, et formaient un raisonnement entier. Cette invention subtile était semblable aux hiéroglyphes des Égyptiens..; et les Mexicains pratiquaient cette manière d'écrire avec tant d'habileté, qu'ils avaient des livres entiers de ce style où ils conservaient la mémoire de leurs antiquités, et donnaient à la postérité les annales de leurs rois ». Ils conservaient aussi par ce moyen les cérémonies de leur religion. Ces derniers livres étaient gardés dans les temples.

Les princes Mexicains faisaient chanter dans ces temples les exploits des grands hommes de la nation, et surtout les belles actions des rois leurs prédécesseurs. On enseignait aux enfans ces compositions poétiques, qui tenaient lieu d'histoire à ceux qui n'avaient pas l'intelligence des peintures et des hiéroglyphes de leurs annales. De cette manière, ils apprenaient à connaître les avantages de la vertu militaire, dans un âge où ils n'étaient pas capables de la soutenir : mais c'était du moins un excellent préparatif à cette espèce de chef-d'œuvre militaire, qu'un guerrier novice était obligé de produire à sa première campagne.

LEUR CALENDRIER, etc.

« (*c*) Les Mexicains réglaient leur calendrier sur le mouvement du soleil, dont ils savaient prendre la hauteur et la déclinaison, qui leur donnaient les différences du tems et des saisons. Leur année était de trois cent soixante-cinq jours : mais ils la divisaient en dix-huit mois de vingt jours chacun, ce qui faisait le nombre de trois cent soixante jours : les cinq qui restaient étaient comme (*d*) intercalaires. On les ajoutait à la fin de l'année, afin qu'elle égalât le cours du soleil. Durant ces cinq jours, qu'ils croyaient que leurs ancêtres avaient laissés exprès comme vides et hors de compte, ils s'abandonnaient aux plaisirs de l'oisiveté, et ne songeaient qu'à perdre le plus agréablement qu'ils pouvaient ces restes du tems. Les ouvriers cessaient leur travail, on fermait les boutiques : on ne plaidait point aux tribunaux, et même on ne sacrifiait point dans les temples. Ils se visitaient les uns les autres, et se donnaient toute sorte de divertissemens, afin, disaient-ils, de se dédommager par avance des chagrins et des misères de l'année où ils allaient entrer. Elle commençait au premier jour du printems.

(*a*) *Histoire de la Conquête du Mexique.*
(*b*) Ibid.
(*c*) Ibid.
(*d*) Cette manière de compter était la même que celle des Égyptiens. Les douze mois de ceux-ci faisaient trois cent soixante jours, auxquels ils en ajoutaient cinq intercalaires.

» Leurs semaines étaient de treize jours, avec des noms différens, qu'ils marquaient sur leur calendrier par diverses figures. Leur siècle était de quatre semaines d'années, c'est-à-dire, de cinquante-deux ans ».

La révolution du siècle des Mexicains est appliquée au bas de la figure qui la représente à la page précédente. L'auteur de cette explication nous dit la raison pour laquelle ils commençaient à compter leurs années en partant du midi. « Lorsqu'ils s'affligeaient et s'humiliaient le dernier jour de leur siècle, ils se mettaient à genoux sur les toits de leurs maisons, le visage tourné du côté de l'orient, pour voir si le soleil recommencerait son cours, ou si la fin du monde était venue; et comme, dans cette posture, ils avaient le midi à leur main droite, ils en tiraient une conséquence que la lumière avait commencé de ce côté-là. Ils croyaient aussi que l'enfer était du côté du nord, et qu'ainsi il eût été ridicule que le soleil eût commencé son cours du côté du nord ».

(*a*) Comme ils avaient appris, par tradition ou autrement, que l'Univers doit périr, et qu'ils s'imaginaient que sa destruction arriverait à la fin de la révolution des quatre semaines d'années; quand on était arrivé au dernier jour des cinquante-deux années, tout le monde se préparait au bouleversement de la nature. On voyait alors les Mexicains se disposer à la mort sans être malades. Ils cassaient toute leur vaisselle comme leur devenant inutile. Ils éteignaient le feu : ils couraient durant toute la nuit comme des gens qui ont perdu l'esprit, et personne n'osait se reposer jusqu'à ce qu'il eût su si l'on allait tout de bon entrer dans la région des ténèbres. Ils commençaient à respirer, lorsque le crépuscule reparaissait à leurs yeux, tournés sans relâche du côté de l'orient; et, quand le soleil se montrait, il était salué au son de tous leurs instrumens par des hymnes et des chansons qui exprimaient les transports de leur joie. Les Mexicains se félicitaient alors les uns les autres de ce que la durée du monde était au moins assurée pour un autre siècle. Ils allaient aux temples en rendre graces aux Dieux, et recevoir du feu nouveau de la main des sacrificateurs. On allumait ce feu nouveau devant les autels, par une violente agitation de deux morceaux de bois sec qu'ils frottaient l'un contre l'autre; après quoi, chacun faisait de nouvelles provisions de tout ce qui était nécessaire à sa subsistance, et l'on célébrait ce jour-là par des réjouissances publiques. On ne voyait par la ville que des danses, et autres exercices d'agilité, consacrés au renouvellement du siècle, de la même manière, dit l'auteur de la *Conquête du Mexique*, qu'en usait Rome autrefois dans les jeux séculaires. Il y a beaucoup d'apparence que les Mexicains avaient retenu de leurs ancêtres l'idée de la fin du monde, et que ceux-ci l'avaient apportée avec eux d'Asie où elle a été reçue de tout tems. Il paraît aussi que ce peuple avait quelque connaissance de l'astronomie, puisque les premiers Espagnols trouvèrent dans la province de Jucatan des livres Mexicains qui traitaient de cette matière. Les moines, qui se connaissaient un peu mieux en bréviaires qu'en livres d'astronomie, brûlèrent ces livres, dont les figures leur paraissaient autant d'évocations du démon.

(*a*) *Histoire de la Conquête du Mexique.* Purchas, dans des Extraits de quelques auteurs Espagnols.

Desolation des MEXICAINS à la fin du SIECLE.

Rejouissances des MEXICAINS, au commencement du SIECLE.

LE COURONNEMENT DE LEURS ROIS, etc.

Je parle ici de cette cérémonie, parce qu'elle est en quelque sorte mêlée au culte religieux. Les empereurs ou rois du Mexique furent d'abord élus par la voix du peuple, dirigée cependant par les nobles. Dans la suite, ils furent élus par quatre électeurs. On choisissait les rois jeunes et propres à la guerre: il fallait qu'ils donnassent des preuves de leur valeur militaire. On ne les couronnait pas immédiatement après l'élection. Le prince nouvellement élu (*a*) « se trouvait obligé de sortir en campagne à la tête des troupes, » et de remporter quelque victoire, ou de conquérir quelque province sur » les ennemis de l'empire, ou sur les rebelles, avant que d'être couronné » et de monter sur le trône. Aussitôt que le mérite de ses exploits l'avait » fait paraître digne de régner, il revenait triomphant en la ville capitale...: » les nobles, les ministres et les sacrificateurs l'accompagnaient jusqu'au » temple du Dieu de la guerre, où il descendait de sa litière; et, après les » sacrifices . . ., les princes électeurs mettaient sur lui l'habit et le mantéau impérial. Ils lui armaient la main droite d'une épée, garnie de » pierres à fusil, qui était la marque de la justice. Il recevait de la main » gauche un arc et des flèches, qui désignaient le souverain commandement sur leurs armées; et, alors, le roi de Tezucco lui mettait la couronne sur la tête, ce qui était la fonction privilégiée du premier électeur. » Un des principaux magistrats faisait ensuite un long discours, par lequel » il congratulait le prince au nom de l'empire...: il y mêlait quelques instructions, dans lesquelles il représentait les soins et les obligations » que la couronne impose, l'attention qu'il devait avoir au bien et à l'avantage de ses peuples, etc. » Le Grand-Prêtre, revêtu de ses ornemens pontificaux, sacrait en quelque façon les rois. Il leur donnait l'onction royale, et se servait à cet usage d'une liqueur ou composition épaisse et noire comme de l'encre: on ne sait pas de quoi elle était composée. Ce même Grand-Prêtre bénissait le roi, et l'aspersait quatre fois de suite avec une eau consacrée: il lui mettait sur la tête un capuchon, sur lequel on voyait peints des os et des têtes de morts; et sur le corps un vêtement noir, par-dessus celui-ci un autre bleu, peint comme le capuchon: tout cela se faisait, sans doute, pour lui apprendre que la royauté n'est pas moins sujète aux lois de la mort que la plus misérable condition, et qu'il ne reste que des squelettes de ces grandeurs si exposées à l'envie des autres hommes. On environnait le nouveau roi de certaines drogues, propres, disait-on, à le garantir des maladies et des sortiléges: après cela, il offrait de l'encens à Vitzliputzli, et le Grand-Prêtre lui faisait jurer qu'il maintiendrait la religion de ses ancêtres, qu'il observerait les lois et les coutumes de l'empire, et traiterait ses sujets avec douceur et bonté. Il jurait encore que, tant qu'il régnerait, le soleil donnerait sa lumière, les pluies tomberaient à propos; que les rivières ne feraient point de ravages par leurs débordemens; que les campagnes ne seraient point affligées par la stérilité, ni les hommes par les malignes influence du soleil. « Ce pacte, dit l'auteur de la *Conquête du* » *Mexique*, a véritablement quelque chose de bizarre...: néanmoins on

(*a*) *Histoire de la Conquête du Mexique.*

» peut dire que ses sujets prétendaient par ce serment engager leur prince » à régner avec tant de modération, qu'il n'attirât point de son chef la » colère du ciel; n'ignorant pas que le châtimens et les calamités publiques » tombent souvent sur les peuples, qui souffrent pour les crimes et pour » les excès de leurs rois. »

LEURS CÉRÉMONIES NUPTIALES, ET LEUR DIVORCE, etc.

Les mariages se contractaient par l'autorité des prêtres. On exprimait dans un acte public les biens que la femme apportait en dot, et le mari était obligé à les restituer, en cas qu'ils vinssent à se séparer. (*a*) « Après qu'on » s'était accordé sur les articles, les deux parties se rendaient au temple, » où un des sacrificateurs examinait leur volonté par des questions précises » et destinées à cet usage. Il prenait ensuite d'une main le voile de la femme » et la mante du mari, et il les nouait ensemble par un coin, afin de signifier » le lien intérieur des volontés. (*b*) Ils retournaient à leur maison avec cette » espèce d'engagement, accompagnés du sacrificateur, (*c*) Là, par une » imitation de ce que les Romains pratiquaient à l'égard des Dieux Lares, » ils allaient visiter le foyer, qui, selon leur imagination, était le médiateur » des différends entre les mariés. (*d*) Ils en faisaient le tour sept fois de suite, » précédés par le sacrificateur; et cette cérémonie était suivie de celle de » s'asseoir afin de recevoir également la chaleur du feu, ce qui donnait la » dernière perfection au mariage ». Le marié avait de son côté deux vieillards pour assistans ou témoins, et la mariée deux vieilles femmes. L'*Histoire Mexicaine*, représentée en figures et hiéroglyphes, ajoute qu'à l'entrée de la nuit, une espèce d'entremetteuse, accompagnée de quatre matrones, armées chacune d'un flambeau, chargeait la mariée sur son dos, et la portait au logis du marié. Les parens de celui-ci, qui étaient allés au-devant de sa future conjointe, la conduisaient en un lieu où le marié l'attendait: c'est-là que s'achevait le reste de la cérémonie, de la façon que nous venons de le dire. Le repas nuptial la suivait de près; et quand on s'était suffisamment diverti à manger et à boire, les vieillards prenaient le marié à part, et les vieilles, la mariée, pour leur donner à chacun en particulier les conseils utiles et nécessaires en ce changement d'état, et les moyens de s'acquitter exactement des devoirs que prescrit la vocation à laquelle on est appelé par le mariage. Les vieux et les vieilles s'étant retirés, les jeunes gens mettaient la dernière main à l'ouvrage.

Voilà ce qui se pratiquait généralement chez les Mexicains. Cependant quelques provinces de l'empire y ajoutaient, ou en diminuaient, selon les caprices de l'usage. A Tlascalla, on rasait la tête aux conjoints, comme pour leur apprendre, à ce qu'on nous dit, qu'il était tems de quitter les amusemens de l'enfance. Dans le Méchoacan, la fiancée était obligée de tenir les yeux attachés sur le fiancé pendant le tems de la cérémonie, sans

---

(*a*) *Histoire de la Conquête du Mexique.*

(*b*) Le prêtre les ramenait chez eux, liés de cette façon l'un à l'autre.

(*c*) Chez les Romains, les conjoints s'approchaient du feu et de l'eau, qu'ils trouvaient à l'entrée du logis.

(*d*) D'autres disent que la femme seule faisait sept fois le tour du foyer.

MARIAGE des MEXICAINS.

CÉRÉMONIES que les MEXICAINS pratiquent à l'égard de leurs ENFANS.

quoi il manquait un degré de perfection à l'hymen. Était-ce pour apprendre à la femme qu'elle doit lire dans les yeux de son mari ses volontés, ses désirs, et ses caprices? Dans une autre province de cet empire, on enlevait le marié, pour faire accroire qu'on le forçait au mariage, ou peut-être pour donner à entendre que, sans les lois de la nature et de la raison, qui forcent les hommes à perpétuer leur espèce d'une manière légitime, il ne se trouverait point de mari, les hommes ne voudraient pas s'embarrasser des soins d'une famille, et préféreraient une longue suite de bâtards qui vivraient à l'aventure, aux belles récoltes que donne l'hymen après un travail de plusieurs années. Dans la province de Panuco, les maris achètent les femmes (c'est en quelque façon donner leur dot) pour un arc, deux flèches et un filet. Après le mariage des parties, le beau-père passe la première année sans dire un seul mot à son gendre; et celui-ci, dès qu'il est devenu père, en passe deux sans toucher sa femme. Dans les vingt premiers jours de leurs mariages, les Macatecas, autres sujets des Mexicains, jeûnaient, priaient leurs Dieux, leur sacrifiaient; et, par un motif de pénitence, se tiraient du sang, en frottaient la bouche et le visage de leurs idoles. Pourquoi cette dévotion bizarre, en un tems qui ne demande que la joie et le badinage? Était-ce la crainte qui l'excitait? Était-ce le devoir? Il est à croire que la crainte y avait beaucoup de part. Mais, quelque beau que pût être le motif de cette dévotion, on prendrait pour un lunatique l'époux qui s'aviserait de jeûner et de prier Dieu en ces premiers jours, consacrés si naturellement à la joie; et comme, après tout, c'est le devoir de la raison d'assortir les circonstances de la vie humaine, et de proportionner les unes aux autres, il est évident que celui qui prie Dieu lorsque la conjoncture l'appelle à toute autre chose, pèche contre cette juste proportion.

Le divorce était fréquent au Mexique : « il suffisait, pour le faire, que le consentement fût réciproque, et ce procès n'allait point jusques aux juges. Ceux qui en connaissaient, le décidaient sur-le-champ. La femme retenait les filles; et le mari, les garçons : mais, du moment que le mariage était ainsi rompu, il était défendu, sur peine de la vie, de se réunir; et le péril de la rechute était l'unique remède que les lois eussent imaginé contre le divorce, où l'inconstance naturelle de ces peuples les portait aisément. Ils se faisaient un point d'honneur de la chasteté de leurs femmes; et, malgré le débordement qui les entraînait dans le vice de la sensualité, on châtiait un (*a*) adultère du dernier supplice » : mais on permettait les femmes publiques et les maisons de débauche.

(*a*) On lapidait les deux adultères. Voyez l'*Histoire du Mexique* représentée par figures.

LES CÉRÉMONIES PRATIQUÉES A LA NAISSANCE DE LEURS ENFANS, ET L'ÉDUCATION QU'ILS LEUR DONNAIENT.

On portait avec solennité au temple les enfans nouveaux nés; et les prêtres, en les recevant, leur faisaient de certaines exhortations sur les misères et sur les peines où l'on est engagé en naissant. Si les enfans étaient nobles, on leur mettait une épée à la main droite, et en la gauche un bouclier que les prêtres conservaient particulièrement pour cet usage. S'ils venaient d'artisans, on faisait la même cérémonie, avec quelques outils ou instrumens mécaniques. Après cela, le prêtre portait l'enfant auprès de (*a*) l'autel, où il lui tirait quelques gouttes de sang des oreilles et des parties naturelles, avec un épine de Manguey, ou avec une lancette de pierre. Ensuite, il jetait de l'eau sur l'enfant, ou même il le baignait, en faisant quelques imprécations. Cette espèce de circoncision, et l'ablution qui la suivait, imitait en quelque façon la circoncision des Juifs et le baptême des Chrétiens. *L'Histoire du Mexique* représentée par figures dit que la sage-femme prenait l'enfant quatre jours après sa naissance, le portait tout nu dans la cour, où l'on avait préparé du jonc sur lequel on mettait un vase plein d'eau. La sage-femme plongeait le petit enfant dans ce vase; et, lorsque l'ablution était finie, trois petits garçons de trois ans prononçaient tout haut le nom de l'enfant. Vingt jours après la naissance, le père et la mère portaient leur enfant au temple, et le présentaient au prêtre avec une offrande. Dès-lors, on l'engageait à la profession qui plaisait le mieux aux parens. S'il était destiné à la prêtrise, on le remettait à quinze ans aux prêtres; si c'était pour la guerre, on le délivrait au même âge à celui qui avait le soin d'instruire la jeunesse dans l'art militaire. En ce dernier cas, l'offrande lui était donnée.

Les parens de l'enfant se mêlaient de son éducation, jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de quinze ans. Il paraît qu'elle était assez sévère, et que l'on ne négligeait rien pour empêcher le libertinage de la jeunesse. Dès la plus tendre enfance, on l'élevait à la sobriété, et l'on augmentait d'année en année la dose de sa nourriture, avec des précautions si judicieuses qu'on ne saurait assez les louer. A quatre ans on exerçait les enfans aux choses proportionnées à leur âge, et dès-lors on empêchait cette oisiveté trop connue chez nous, et néanmoins si funeste qu'elle rend les hommes vicieux et misérables jusqu'à la fin de leurs jours. On ne commençait à les châtier avec quelque sévérité qu'alors que la raison commençait à se développer: mais, avant que d'en venir à la voie du châtiment, les menaces et les représentations étaient long-tems réitérées, afin de donner lieu à la réflexion de l'enfant, et la liberté d'agir à la prudence de ceux qui ont droit de le corriger. A neuf ans on châtiait rigoureusement l'enfant revêche ou rebelle. On le dépouillait tout nu; et après lui avoir lié les pieds et les mains, on le piquait par tout le corps avec des pointes de mauguey. Les filles étaient un peu moins rigoureusement châtiées. On frappait du bâton l'enfant âgé de dix ans: on fumait au nez de celui d'onze de l'axi sec; ce qui lui causait une douleur insupportable: et si la violence de ces châtimens n'était pas capable de le corriger, on le portait pieds et poings liés en un

(*a*) Quelques-uns disent qu'il le mettait sur l'autel.

lieu sale et humide, où on le laissait toute la journée exposé aux injures de l'air et a l'ardeur du soleil. Enfin, à l'âge de quinze ans, le jeune homme était remis aux soins du prêtre, ou de celui qui avait la commission d'instruire la jeunesse en la discipline militaire. Ceux-ci châtiaient la jeunesse, à proportion des fautes que l'on peut commettre à un âge le plus fragile de la vie, où les passions abandonnées, s'il faut ainsi dire, à leur impétuosité, prennent ordinairement un cours qui cesse avec la force des sens, mais qui laisse presque toujours de vives impressions à l'esprit. On punissait de mort les jeunes gens qui s'enivraient, mais l'ivresse était permise aux vieillards.

Pour donner une idée des choses auxquelles on occupait la jeunesse aux écoles et aux séminaires, je copierai ce que l'auteur de l'*Histoire de la Conquête du Mexique* en a écrit. « Ils avaient, dit-il, des écoles publiques, où l'on enseignait aux enfans du peuple ce qu'ils devaient savoir; et d'autres colléges ou séminaires, bien plus considérés, où on élevait les enfans des nobles, depuis leur plus tendre jeunesse jusqu'à ce qu'ils fussent capables de faire leur fortune ou de suivre leur inclination. On trouvait dans ces colléges des maîtres pour les exercices de l'enfance, d'autres pour ceux de l'adolescence, et d'autres enfin pour la jeunesse. Les maîtres avaient l'autorité et la considération des ministres du prince; et c'était avec justice, puisqu'ils enseignaient les fondemens de ces exercices qui devaient un jour tourner à l'avantage de la république. On commençait par apprendre aux enfans à déchiffrer les caractères et les figures dont ils ompsaient leurs écrits, et on exerçait leur mémoire en leur faisant retenir toutes les chansons historiques qui contenaient les grandes actions de leurs ancêtres et les louanges de leurs Dieux. Ils passaient de-là à une autre classe, où on leur enseignait la modestie, la civilité, et, selon quelques auteurs, jusqu'à une manière réglée de marcher et d'agir. Les maîtres de cette classe étaient plus qualifiés que les premiers, parce que leur emploi s'appliquait aux inclinations d'un âge qui souffre qu'on corrige ses défauts et qu'on émousse ses passions. En même tems que leur esprit s'éclairait dans cette épreuve d'obéissance, leur corps se fortifiait; et ils passaient à la troisième classe, où ils se rendaient adroits aux exercices les plus violens. C'est-là qu'ils éprouvaient leurs forces à lever des fardeaux et à lutter; qu'ils se faisaient des défis au saut ou à la course, et qu'ils apprenaient à manier les armes, à escrimer de l'épée ou de la massue, à lancer le dard et à tirer de l'arc avec force et justesse. On leur faisait souffrir la faim et la soif. Ils avaient des tems destinés à résister aux injures de l'air et des saisons, jusqu'à ce qu'ils retournassent habiles et entendus dans la maison de leurs pères, afin d'être appliqués, suivant la connaissance que leurs maîtres donnaient de leurs inclinations, aux emplois de la paix, ou de la guerre, ou de la religion. La noblesse avait le choix de l'une de ces trois professions, également considérées, quoique la guerre l'emportât parce qu'on y augmentait davantage sa fortune.

» Il y avait aussi d'autres colléges de matrones, dévouées au service des temples, où l'on élevait les filles de qualité. On les mettait dès leur tendre jeunesse entre les mains de ces matrones, qui les tenaient sous une étroite clôture jusqu'à ce qu'elles en sortissent, pour être établies avec l'approbation de leurs parens et la permission de l'empereur, étant très-adroites à tous les ouvrages qui donnent de la réputation aux femmes.

» Ceux que l'inclination portait à la guerre, passaient, au sortir des

séminaires, par la rigueur d'un autre examen fort remarquable. Leurs pères les envoyaient à l'armée, afin qu'ils apprissent ce qu'ils avaient à souffrir en campagne, et qu'ils connussent à l'épreuve à quoi ils s'engageaient, avant que de prendre le rang de soldats. Ils n'avaient point alors d'autre emploi que celui de tamène ou de porte-faix; portant leur bagage sur l'épaule entre les autres, afin de mortifier leur orgueil et de les accoutumer à la fatigue.

» Celui d'entre ces apprentifs qui changeait de couleur à la vue de l'ennemi, ou qui ne se signalait pas par quelque action de valeur, n'était point reçu dans les troupes : c'est pourquoi ils tiraient des services considérables de ces novices durant le tems de leur épreuve, parce que chacun cherchait à se distinguer par quelque exploit, en se jetant tête baissée dans les plus grands périls ».

On peut remarquer dans cette manière d'élever les jeunes gens beaucoup de rapport à celle des anciens Grecs. Elle n'est pas dans nos principes : mais notre méthode d'élever les enfans est-elle meilleure, et les pères Européens peuvent-ils se flatter de former des esprits plus justes et plus utiles à la république, des cœurs moins corrompus et des génies plus élevés? Donnent-ils à l'État un grand nombre de citoyens semblables à ces Grecs et à ces Romains, si vaillans et si magnanimes, que l'on avait élevés à mépriser les périls et leurs intérêts particuliers lorsqu'il s'agissait des intérêts de leur patrie? Il s'en faut beaucoup que nous élevions les enfans à la fatigue et aux travaux, qui, en même tems qu'ils endurcissent le corps, fortifient les organes et les ressorts par le moyen desquels notre esprit agit. Nous faisons en général fort peu de cas de ce qui accoutume le corps à la fatigue; et, pour ce qui regarde l'esprit, on donne ordinairement à la jeunesse des idées vagues de ses devoirs, ce qui ne la rend guère capable de résister aux faux principes dont on est, pour ainsi dire, environné quand on entre dans le monde.

Les jeux de cette jeunesse Mexicaine étaient en quelque façon mêlés à la religion. Il semble que ces peuples crussent que les plaisirs ne pouvaient honnêtement subsister sans elle. On se divertissait près des temples; et les prêtres étaient les juges des exercices des jeunes gens. Ils décidaient des différends qui y survenaient, ils donnaient les prix à ceux qui les méritaient. La balle ou la pelote était un de leurs principaux divertissemens, où la victoire se disputait avec plus de solennité qu'en tous les autres exercices; « car (*a*) les prêtres y assistaient avec le Dieu de la balle; et après l'avoir placé à son aise, ils conjuraient le tripot par de certaines cérémonies, afin de corriger les hasards du jeu . . . . . et de rendre la fortune égale entre les joueurs ».

(*a*) *Histoire de la Conquête du Mexique.*

CONVOI funèbre des MEXIQUAINS .

PRÉSENS que les MEXIQUAINS font a leurs morts .

Les Habitans de VENEZUELA boivent les cendres de leurs CACIQUES après avoir brulé leurs corps .

Les Habitans de VENEZUELA pleurent sur le corps de leurs CACIQUES .

Digitized by Google

LEURS CÉRÉMONIES FUNÈBRES, etc.

Les Mexicains croyaient l'immortalité de l'ame, et reconnaissaient des récompenses et des peines dans l'éternité. (*a*) Ils plaçaient le séjour des bienheureux prés du soleil : entre ces bienheureux, ceux qui étaient morts à la guerre et ceux que l'on avait sacrifiés aux Dieux occupaient les premières places. Prévenus, comme autrefois les anciens, et principalement les Grecs, que la vertu militaire était la première des vertus, et s'étant persuadés que l'immolation des hommes était l'action la plus éclatante de la religion, il n'est pas étonnant qu'ils attribuassent à leurs héros et aux hommes qui se laissaient égorger pour plaire aux Dieux, une félicité souveraine. Ils assignaient en l'autre monde différens lieux aux ames des trépassés, selon leurs divers genres de mort : par exemple, les enfans morts-nés ne séjournaient pas avec ceux qui étaient morts de vieillesse, ni ceux qui mouraient de maladie avec ceux que l'on faisait mourir pour leurs crimes; et même, parmi ces derniers, les parricides ne logeaient pas avec les autres meurtriers. Ils établissaient, comme on voit, plusieurs classes de châtimens, et sans doute plusieurs classes de récompenses.

Les obsèques et toutes les cérémonies funèbres étaient du département de la prêtrise. On enterrait ordinairement les morts dans leurs jardins, ou dans leurs maisons : la cour était l'endroit du logis que l'on choisissait pour cela : quelquefois on allait les enterrer aux endroits où l'on sacrifiait aux idoles. Enfin, on les brûlait souvent; après quoi l'on ensevelissait leurs cendres dans les temples, et avec elles les cendres des meubles, des ustenciles et de tout ce que l'on jugeait devoir leur être nécessaire en l'autre vie. On chantait aux funérailles, et même on faisait des festins en cette occasion ; usage qui, tout ridicule qu'il est, n'a pu être encore aboli parmi quelques nations Chrétiennes. Surtout la manière d'enterrer les grands Seigneurs était extrêmement somptueuse : on portait aux temples leurs corps avec pompe et un grand cortége. (*b*) « Les prêtres venaient au-devant avec leurs brasiers de copal, chantant d'un ton mélancolique des hymnes funèbres, accompagnées du son lugubre et rauque de quelques flûtes. Ils élevaient à diverses fois le corps en haut, durant qu'on sacrifiait ceux qui étaient destinés à servir ces morts distingués. On faisait mourir les (*c*) domestiques, afin qu'ils tinssent compagnie à leurs maîtres. C'était une marque d'amour exquis, mais ordinaire aux femmes légitimes, de célébrer par leur mort les funérailles de leurs maris. On enterrait avec ces morts beaucoup d'or et d'argent pour faire les frais du voyage, qu'ils croyaient long et fâcheux ». Le peuple imitait les grands à proportion de ses facultés. Les amis venaient faire des présens aux défunts, et leur parlaient comme s'ils eussent été vivans : soit qu'on brûlât les morts, ou qu'on les ensevelît, on pratiquait toujours les mêmes cérémonies. N'oublions pas que l'on portait les armoiries et les marques d'honneur du défunt, s'il était de qualité, et que le prêtre qui faisait l'office mortuaire était revêtu de celles de l'idole que (*d*) le noble représentait. Les obsèques duraient dix jours.

(*a*) Écrivains Espagnols, cités par Purchas

(*b*) *Histoire de la Conquête du Mexique.*

(*c*) On sacrifiait même le prêtre ou le chapelain de ce grand seigneur : ses bouffons faisaient aussi le voyage avec lui pour le divertir en chemin.

(*d*) C'était un usage établi chez les Mexicains.

LES CÉRÉMONIES QU'ILS PRATIQUAIENT A LA MORT DE LEURS EMPEREURS.

(*a*) L'orgueil et la vanité faisaient chez les Mexicains, comme chez le reste des hommes, un dernier effort à la mort du prince. Si un mourant reconnaît de bonne foi à sa dernière heure le néant des grandeurs humaines, il n'en est pas tout à fait ainsi de ceux qui restent après lui : divers intérêts, faux ou véritables, les obligent d'étouffer des idées dont ils sentiront pourtant tôt ou tard la force. Lorsque l'empereur était malade, on mettait un masque sur la face des idoles, et l'on ne l'ôtait plus que le prince ne fût ou mort ou guéri. S'il mourait, on publiait sa mort et un ordre pour le pleurer dans toute l'étendue de ses États : toute la noblesse était invitée à ses funérailles. Les quatre premières nuits d'après la mort, on faisait la garde autour du corps de l'empereur : après cela on le lavait ; on prenait un toupet de ses cheveux que l'on conservait comme une relique, parce que, selon les Mexicains, ce toupet représentait l'ame : on lui mettait une émeraude dans la bouche ; on l'enveloppait dans dix-sept mantes d'un travail exquis : sur la dernière de ces mantes, on voyait l'image de la Divinité qui avait été particulièrement l'objet de la dévotion du souverain : on lui mettait un masque sur le visage, et on le portait ainsi dans le temple de cette idole. Le clergé du temple le recevait à la porte, en chantant à la Mexicaine l'office des morts ; ensuite le Grand-Prêtre prononçait quelques paroles, et l'on jetait le corps dans le feu avec tout ce qui lui était destiné : on étranglait un chien qui devait être son guide en l'autre monde ; on lui sacrifiait plusieurs jours de suite un grand nombre d'esclaves et d'autres gens pour l'aller servir : enfin on enfermait les cendres et le toupet de cheveux dans un cercueil, orné par dedans de toutes sortes de peintures d'idoles ; et sur le cercueil l'on mettait l'image du prince défunt. Tel était le dernier acte d'une cérémonie où tout ce que l'homme voit de plus éclatant allait se perdre parmi les vers et la pourriture.

Les rois de Mechoacan étaient à peu près ensevelis avec le même appareil. La planche représente ici, outre les cérémonies funèbres des Mexicains, celles de Venezuela sur lesquelles il n'y a rien à dire de particulier.

RELIGION DES PEUPLES DE CAMPÊCHE, JUCATAN, TABASCO, COZUMEL, etc.

Les Divinités que la figure présente ici étaient adorées à Campêche, et peut-être ailleurs. Les dévots de la côte orientale du Mexique allaient sacrifier aux idoles dans l'île des Sacrifices. L'auteur de l'*Histoire de la Conquête du Mexique* n'en donne pas la description ; il se contente de dire « que les Espagnols y rencontrèrent des idoles de différentes figures, et toutes horribles : elles étaient, ajoute-t-il, posées sur des autels où l'on montait par des degrés, proche desquels il y avait six ou sept corps humains immolés depuis peu, et mis en quartiers après leur avoir arraché les entrailles ».

(*a*) Purchas.

IDOLES de CAMPÊCHE et de IUCATAN.

IDOLES de TABASCO.

On voyait autrefois à Campêche un théâtre carré, bâti de terre et de pierre, haut d'environ quatre coudées; il y avait sur ce théâtre la figure en marbre d'un homme que deux animaux de forme extraordinaire semblaient vouloir déchirer : il y avait aussi, et tout près de cette figure, la représentation d'un serpent de quarante-sept pieds de longueur, et gros à proportion, qui engloutissait un lion. Ces deux dernières figures étaient de marbre comme les autres, et renfermées en quelque façon par des palissades; on voyait sur le pavé des arcs et des flèches, des os et des têtes de morts : c'est (*a*) tout ce qu'on nous apprend de ces figures, qui étaient sans doute mystérieuses.

Les peuples de Jucatan avaient aussi une espèce de circoncision; mais on ne nous apprend pas si elle était autre chose que ce qui a été rapporté en parlant des cérémonies pratiquées par les Mexicains, à la naissance de leurs enfans. On trouva des croix chez ces mêmes peuples : il serait difficile de dire l'usage que ces Idolâtres en pouvaient faire, et quelle en était l'origine; car on ne saurait faire aucun fond sur ce qu'ils dirent aux Espagnols, *qu'autrefois un personnage plus beau que le soleil passa dans cette province, et laissa aux habitans ce monument de son passage.*

L'île de Cozumel portait, (*b*) dit-on, le nom de l'idole que les habitans adoraient. « Le temple de cette idole était de figure carrée, bâti de pierre, et d'une architecture passable. L'idole avait la figure d'homme, mais d'un air terrible et affreux ». On avait ménagé derrière l'idole une fausse porte par laquelle le prêtre rendait les oracles sans être aperçu; mais les dévots qui venaient adresser leurs vœux à l'idole, s'imaginaient bonnement qu'elle répondait : (*c*) on y voyait quelques autres figures de marbre et de terre qui ressemblaient à des ours : ces Dieux étaient, nous dit-on, les Divinités domestiques, ou les Lares des habitans.

Dans cette même île, le Dieu de la pluie était adoré sous la forme de la croix; en tems de sécheresse, on allait en procession la prier de faire pleuvoir : on lui sacrifiait des cailles; on lui offrait des parfums exquis, on l'arrosait d'eau, et l'on réitérait sans doute si long tems et si souvent les offraudes, les prières et les aspersions, qu'enfin les nuages avaient le loisir de se former. Il pleuvait; voilà le miracle.

Les idoles de Tabasco et les sacrifices qu'on leur faisait sont représentés dans cette figure. On arrachait le cœur aux victimes, après leur avoir ouvert l'estomac; ensuite on posait, ou pour mieux dire, on enchâssait le corps tout sanglant de la victime dans un creux pratiqué à l'endroit du col du lion que la figure représente. Le sang de celui qu'on avait sacrifié de la sorte tombait dans un réservoir de pierre, au bord duquel on voyait une figure humaine de pierre, qui paraissait regarder avec attention le sang de la victime immolée. Pour ce qui est du cœur que le sacrificateur lui arrachait, il en frottait la face de son idole, et le jetait ensuite dans un feu allumé exprès.

(*a*) Dans Purchas.
(*b*) *Histoire de la Conquête du Mexique.*
(*c*) Dans Purchas.

RELIGION DES PEUPLES DE NICARAGUA.

Ces peuples sacrifiaient des hommes, à la manière de leurs voisins; ils adoraient le soleil et plusieurs autres Divinités : entre leurs prêtres il y en avait que l'on pouvait regarder comme des confesseurs, puisqu'ils étaient destinés à recevoir les confessions et ordonner les pénitences; ils indiquaient aussi les fêtes et les autres solennités : ils prescrivaient la forme des sacrifices, donnaient la formulaire des prières, etc. Ces prêtres observaient le célibat.

A l'égard des sacrifices, voici ce qu'ils pratiquaient de plus remarquable. Le sacrificateur tournait trois fois autour de la victime (c'était un prisonnier de guerre) en chantant d'un ton lamentable : ensuite il lui ouvrait l'estomac; de son sang il s'en frottait le visage, partageait le corps après en avoir tiré le cœur. Le sacrificateur donnait ce cœur au Grand-Prêtre, les pieds et les mains de la victime au roi, le reste au peuple. La tête était mise sur un poteau, qui portait le nom de la province avec laquelle on était en guerre : il est aisé de comprendre que le prisonnier sacrifié en était originaire. Souvent on sacrifiait sur ces poteaux des enfans et même des hommes du pays; mais avant que de les immoler, il fallait les acheter, et il était permis à un père de vendre son enfant pour cette cruelle cérémonie. Ceux qui avaient le bonheur d'être sacrifiés de la sorte jouissaient des priviléges de l'apothéose : ils passaient de cette vie mortelle à l'immortelle. Toutes les cérémonies religieuses de ces peuples sont accompagnées de prières, de vœux, de retours sincères aux Dieux, et de processions à leur honneur. Les prêtres y assistent en mantes de coton qui descendent jusques sur les jambes : les séculiers portent des bannières où ils représentent à leur mode les Dieux pour lesquels ils ont de la dévotion; les jeunes gens s'y trouvent avec l'arc et la flèche à la main. A la tête des dévots marche le Grand-Prêtre, portant l'image d'une Divinité du pays au bout d'une lance. Les prêtres vont chantant jusqu'à ce qu'on soit arrivé à l'endroit où l'idole doit faire halte; alors on jonche de toutes sortes de fleurs la place où elle est posée : on cesse le chant; le Grand-Prêtre se tire du sang de quelque partie de son corps à l'honneur du Dieu : les dévots de la procession l'imitent; les uns se saignent à la langue, les autres aux oreilles et les autres beaucoup plus bas à la discrétion du dévot; mais quelle que soit la partie qui souffre l'opération, le sang qui en coule sert à colorer le visage de l'idole. Pendant ces actes de dévotion, les jeunes gens dansent et se réjouissent; quelquefois on consacre le maïs en ces processions. La consécration qui sert à le sanctifier est assez extraordinaire; ils l'arrosent d'un sang dont la propriété n'est pas d'inspirer aux hommes des œuvres de sainteté. La consécration est suivie de la manducation.

Leurs temples sont bas : les appartemens en sont obscurs (*a*). Devant un de ces temples, on voyait autrefois le grand autel. C'était-là que le sacrificateur faisait au peuple une exhortation qui servait de préliminaire au sacrifice.

(*a*) P. Martyr, *Decad. de Reb.*, etc.

LEURS CÉRÉMONIES NUPTIALES.

Quoique la polygamie leur soit permise, ils n'ont pourtant qu'une épouse légitime. Le prêtre prend le fiancé et la fiancée par le petit doigt, les conduit dans une chambre, près d'un feu allumé pour cette cérémonie. Il les instruit particulièrement de leur devoir et de tout ce qu'il croit nécessaire en ce passage d'une condition à l'autre, à la vérité beaucoup plus périlleux pour nous, ce me semble, que pour les maris du Nouveau-Monde. Dès que le feu est éteint, l'époux et l'épouse sont censés mari et femme : mais, si celle-ci, prise de bonne foi pour vierge, se trouve tout autre à l'examen, le mari la répudie sans autre façon; à moins qu'il ne veuille bien s'en rapporter à son Cacique, et lui remettre la vérification de la virginité de cette novice. Le divorce est la seule peine qui soit imposée à celle qui viole la fidélité conjugale : il est vrai qu'on lui défend le mariage; mais en est-elle plus mal? Cependant on nous assure qu'en certaines fêtes de l'année, le mari accorde à sa femme la permission de lui donner un vicaire. Si les Relations accusent bien juste, ils prennent place de meilleure grace que nous dans la légende des cocus. Oserait-on assez présumer de la raison de ces peuples, pour leur attribuer de croire que le vrai moyen de trouver de la consolation dans le cocuage, et aussi d'éviter souvent de tomber sous sa jurisdiction, c'est de permettre, et non de défendre? Quelque atteinte que souffre l'hymen dans ses droits :

Maris, c'est la plus sûre route
De ne voir goute,
Ou bien d'en faire le semblant.

On rapporte qu'en ce pays-là, les parens de la femme adultère sont déshonorés; que celui qui viole une fille est fait esclave, ou condamné à payer sa dot; que l'esclave qui a commerce avec la fille de son maître est enterré vif avec elle, et que, pour prévenir tous ces accidens, il y a des maisons de joie. Ajoutons qu'il y a beaucoup de contradictions en tous ces usages.

Le lecteur remarquera que j'ai parlé des coutumes de ces peuples comme si elles subsistaient actuellement. Cependant il y a grande apparence que, si elles subsistent, ce n'est plus que chez un petit nombre d'Indiens renfermés dans les bois ou dans les montagnes. Le Christianisme les a généralement abolies.

RELIGION DES PEUPLES DE DARIEN, DE PANAMA, DE LA NOUVELLE-GRENADE ET DE CUMANE.

On nous assure que les Indiens de la province de Darien n'ont ni temple, ni autel, ni autres marques extérieures de religion : (*a*) cependant ils croient qu'il y a un Dieu au ciel ; et ce Dieu, c'est le soleil, mari de la lune. Ils adorent également l'un et l'autre. Pour ce qui est du mauvais principe, ils le craignent à cause qu'il leur fait du mal, et l'adorent afin qu'il leur fasse du bien. Ils lui présentent des fleurs et des fruits, des parfums et du maïs. A l'égard de ses fréquentes apparitions, on peut bien croire, sans faire tort à son jugement, que c'est l'effet de leur imagination, peut-être de leur mélancolie, et peut-être aussi des tromperies de leurs prêtres. Ceux-ci joignent à la prêtrise la médecine et la politique. N'oublions pas qu'ils sont encore les ministres de la guerre.

(*b*) Les prétendues conjurations magiques de ces prêtres se font en secret. Beaucoup de cris et de contorsions, des grimaces et des hurlemens qui n'ont rien de commun, persuadent bientôt le mystère à des peuples aussi ignorans que ceux-là. Les cris réitérés de ces devins imitent, dit-on, celui des bêtes, et quelquefois le chant des oiseaux. A ces cris, se joint le bruit de certaines pierres, qu'ils frappent sans doute en observant quelque cadence ; le son d'une espèce de tambour fait de cannes, celui d'une flûte faite de la même matière : et, si l'on y ajoute celui que peuvent faire quelques os de bêtes attachés ensemble, en voilà autant qu'il en faut pour donner une idée complète de la musique qui accompagne les enchantemens de ces prêtres. Cependant ils ne hurlent pas toujours : un profond silence succède au bruit, et l'oracle répond enfin.

(*c*) Pour ce qui regarde la manière de guérir les malades, elle est des plus singulières. « Ils font asseoir le malade sur une pierre (ou ailleurs n'importe) ; ensuite le prêtre-médecin prend un petit arc et de petites flèches, les tire le plus vîte qu'il lui est possible contre le corps de son malade, qui est tout nu. Leur adresse à tirer de l'arc les fait toujours viser fort juste ; et, de plus, il y a un arrêt à la flèche, afin qu'elle ne pénètre qu'autant qu'il le faut. Si la flèche ouvre une veine remplie de sang, et qu'alors il en sorte avec quelque impétuosité, le médecin et ceux qui sont présens à l'opération sautent de joie, et témoignent par leurs gestes que l'opération est heureuse ».

Les Indiens qui habitent entre Carthagène et Panama adoraient autrefois et peut-être adorent encore, les astres et le démon, c'est-à-dire, le mauvais principe. Comme le système de leur religion se réduit à ce que j'ai rapporté de ceux de Darien, je n'en dirai pas davantage en cet endroit. Ceux qui habitent plus avant dans les terres, et dans ces lieux où (*d*) les rois Indiens avaient leurs palais (*e*) sous des arbres, adorent aussi le soleil, et semblent le reconnaître pour leur principale Divinité.

Rio-Grande, qui va se jeter dans le golfe d'Uraba, s'appelait autrefois

---

(*a*) Purchas.
(*b*) Voyage de Wafer, à la suite des *Voyages* de Dampier.
(*c*) Idem, ibid.
(*d*) P. Martyr, *Decad. de Reb. Occ.*
(*e*) Depuis Carthagène et Sainte-Marthe, jusqu'aux environs de Macaraibo.

Dabaïba, du nom d'une idole fort célèbre parmi ces Indiens. On y allait en pélerinage, on y brûlait des esclaves en sacrifices. La maniére de rendre ses devoirs à ce Dieu ou à cette Déesse, consistait en de longs jeûnes de trois ou quatre jours, en des austérités pareilles à celles que j'ai décrites, et en menues dévotions, comme soupirs, gémissemens, extases, etc. (*a*) Nous adorons, dirent-ils aux Espagnols qui les questionnaient sur leur religion, un Dieu créateur du ciel et de la terre. Dabaïba est sa mère. Cette Dabaïba était ici-bas une femme très-vertueuse, et par conséquent fort estimée : après sa mort elle fut déifiée, et devint mère de Dieu. Lorsqu'elle est en colère, elle envoie sur les hommes les éclairs et le tonnerre. Voilà à quoi se réduit la religion de ces peuples.

Leurs prêtres font vœu de continence ; et, s'ils le rompent, on les lapide, on les brûle sans rémission. Pour les dévots, en tems de jeûne ils s'éloignent de leurs femmes. Malgré la rigueur avec laquelle on punit l'incontinence des prêtres, ils conservent l'autorité que la prêtrise s'est universellement arrogée : on ne fait rien sans leur avis.

On nous dit que les Indiens de la vallée de Tunia adorent le soleil et la lune, et une idole nommée *Chiappen*. Avant que d'aller à la guerre, on lui sacrifie des esclaves et des prisonniers, et on teint le corps de l'idole avec le sang de la victime. Ils ne font aucune entreprise sans lui demander conseil et sans implorer son assistance : pour cet effet, ils pratiquent une longue pénitence de deux mois, pendant laquelle ils s'abstiennent de sel et de femmes. Pourquoi s'abstiennent-ils du sel? on ne le dit pas. Ils ont, ou du moins ils avaient, au tems de l'arrivée des Espagnols chez eux, des maisons de discipline ou des séminaires pour élever les filles et les garçons.

Il n'y a pas beaucoup de choses à dire sur les cures de leurs prêtres. Quand ils ne peuvent venir à bout de guérir les malades, ils les abandonnent à leurs Dieux ; mais, avant d'en venir là, ils mettent la main sur la partie malade, marmottent méthodiquement quelques paroles, font une incision et donnent quelque breuvage.

Cumane et Paria (*b*) reconnaissent pour leurs Dieux le soleil et la lune : le tonnerre et les éclairs sont les suites de la colère du premier ; et, lorsqu'il s'éclipse, ils mettent en usage les plus grandes mortifications pour lui faire revenir la lumière. On s'arrache les cheveux, on se perce avec des arrêtes de poisson ; les femmes se déchirent le visage, les filles se tirent du sang des bras. Cependant le soleil reprend des forces, qu'il n'a perdues que dans l'imagination des ignorans : mais tout le monde n'est pas obligé d'être astronome. Ces peuples croient encore que les comètes sont mauvaises et dangereuses : à cause de cela, ils font grand bruit, ils battent sur une espèce de tambour, ils les conjurent pour leur faire peur et les éloigner. Au culte du soleil et de la lune ils joignent celui de quelques autres idoles ; et, parmi ces derniéres, on remarque surtout une croix de Saint-André qui garantit des spectres et de tous les mauvais génies qui courent la nuit. On assure que cette raison les oblige d'attacher leurs enfans à cette croix.

(*c*) Outre certaines compositions faites de racines et d'herbes, mêlées souvent avec de la graisse d'oiseaux ou de bêtes à quatre pieds, à quoi ils

(*a*) Tiré de Purchas.
(*b*) Auteurs espagnols, cités par Purchas.
(*c*) Purchas, ibid. ; et Coreal, dans ses *Voyages*.

ajoutent plusieurs choses dont le peuple n'a pas connaissance, les prêtres-médecins de Cumane emploient dans leurs cures l'art de sucer le mal avec la bouche. Ils accompagnent ces deux méthodes d'une gravité qui ne laisse pas d'être prévenante, et marmottent en même tems diverses paroles pour aider à l'opération : si, malgré leurs soins, la guérison ne suit pas, il faut, disent-ils, que le malade soit possédé d'un mauvais esprit. Alors le prêtre-médecin frotte vigoureusement son malade, recommence à marmotter, conjure l'esprit prétendu ; et, pour le mettre dehors, suce de toute sa force. Ensuite, il prend un morceau de bois dont la vertu n'est connue que de l'opérateur, qui s'en sert pour frotter la bouche, le gosier et l'estomac de son patient, et cela avec une telle violence qu'enfin le malade rend jusqu'au sang. Aussitôt l'opérateur redouble les conjurations, frappe du pied, crie et gesticule à nouveaux frais : enfin le diable se montre. C'est quelque chose qui sort du corps du malade, ou qui paraît en sortir, par un tour de passe-passe du prêtre. On porte cela hors de la cabane en prononçant ces paroles, qui peuvent avoir leur vertu secrète : *que le diable s'en aille d'ici*. Après tant de peines et de soins, si le malade vient à mourir, *son heure était venue*, répond le prêtre-opérateur : mais celui-ci n'en vaut pas moins dans l'esprit du peuple.

Les prêtres sont consultés sur les affaires de paix et de guerre. Ils vont interroger leurs Dieux dans des caves, ou en quelques endroits écartés. Ils choisissent volontiers la nuit pour leurs cérémonies magiques ; et plus elle est noire, mieux elle vaut. Ils évoquent les démons par des cris, beaucoup de bruit, et des chants magiques, en présence de plusieurs jeunes gens. Celui qui consulte de leur part l'oracle de l'idole est assis : ils sont de bout. Quand le diable vient, le magicien observe de faire beaucoup moins de bruit ; et quand il est arrivé, le bruit cesse entièrement : le magicien se prosterne et donne le signal de l'hommage. Voilà ce que nous racontent ces vieux écrivains Espagnols, témoins oculaires des anciennes superstitions du Nouveau-Monde. Ils ajoutent qu'un jour, quelques moines entreprirent d'exorciser le prêtre qui évoquait le Démon ; et qu'à force de signes-de-croix et d'eau-bénite, qu'une étole mise au col du magicien seconda merveilleusement, il répondit fort pertinemment à toutes les questions que les moines firent au démon. Entre autres choses, ils lui demandèrent en quel lieu les ames des Indiens iraient après leur décès. Il répondit : *en enfer*.

Ceux que l'on destine à être prêtres sont dès l'enfance initiés à la prêtrise. On fait faire à ces jeunes gens une retraite de deux années au milieu des bois ; ils ne mangent de rien qui ait du sang, ne voient point de femme, oublient leur parenté, et ne sortent point des cavernes. Les vieux *Piaias*, c'est ainsi que s'appellent les prêtres de ces Indiens, vont les visiter et les endoctriner de nuit. Lorsque le tems de la retraite des jeunes candidats est accompli, les Piaias leur donnent un certificat, par le moyen duquel ils sont reconnus prêtres licenciés et docteurs ès-arts, en médecine et en magie.

LEURS CÉRÉMONIES DE GUERRE, etc.

Les Indiens de Darien, de même que ceux de l'Amérique Septentrionale, font une tabagie solennelle, pour prendre leurs résolutions de guerre. Comme, entre eux, il ne s'agit ni de diètes, dont on attend le résultat pendant des années entières; ni de subsides, difficiles à fournir; ni de taxes et d'impôts, qui sont les fruits de l'esprit d'un partisan, on peut croire que le coup part de la main presque aussi vîte que la résolution est prise de faire la guerre. Les femmes y marchent comme les hommes, et manient beaucoup mieux l'arc et la flèche, que les nôtres l'aiguille et la quenouille. Ils brûlent leurs prisonniers de guerre; mais avant que d'en venir à l'exécution, ils (*a*) leur arrachent une dent. Ceux de Panama imitent cette coutume de leurs voisins de Darien. Que cet usage ait quelque chose de religieux, c'est de quoi il ne faut pas douter, puisque le serment le plus solennel des derniers (*b*) c'est *par la dent*.

Les Indiens de Darien et de Panama n'assistent jamais au conseil de guerre ou d'état qu'en habit décent, c'est-à-dire, la toile de coton sur le corps, l'écharpe sur les cuisses, l'anneau au nez ou à la bouche, le collier de dents, de coquilles, ou de rassade autour du col. Qu'on ne s'attende pas à trouver en ces colliers la légèreté des nôtres : ceux de ces Indiens pèsent jusqu'à vingt-cinq ou trente livres, et descendent fort souvent jusqu'au nombril Tel d'entre eux en porte même plusieurs à la fois, mais alors ils ne pèsent tous ensemble que la valeur du grand collier. On ne va pas au conseil en cet attirail de cérémonie; les femmes suivent les hommes, et portent après eux les ornemens dont ils doivent se revêtir et qu'ils ne prennent qu'en entrant au conseil. Du reste, ces conseillers s'embarrassent peu de la gravité nécessaire en cette occasion : ils dansent sans façon en leurs habits de cérémonie. Après qu'ils ont pris leurs places, un jeune garçon allume un rouleau de tabac, et mouille un peu l'endroit qu'il vient d'allumer, afin que le tabac ne se consume pas trop vîte; ensuite il le met à la bouche en guise de pipe, et s'en va de rang en rang le rouleau de tabac à la bouche fumer au nez de messieurs les conseillers, qui reçoivent cette fumée avec toute la satisfaction possible, et la regardent sans doute comme un signe d'honneur et de respect.

Tous ces peuples ne font aucun quartier à leurs ennemis : s'ils ne les massacrent pas sur-le-champ, c'est pour les sacrifier à leurs idoles, pour les assommer, ou pour les brûler en leurs assemblées solennelles. La crainte de la mort vaudrait mille morts au prisonnier, si les Indiens ne témoignaient dans leur esclavage une intrépidité qu'il est difficile de comprendre, et dont peut-être le fond n'est pas absolument méprisable. (*c*) Les Iodiens de la Nouvelle-Grenade et de Cumane châtrent les jeunes gens qu'ils font prisonniers, et les engraissent ensuite, s'imaginant qu'il en est des jeunes hommes comme des chapons. Ils portent au col les dents des ennemis qu'ils ont massacrés. Ils observent de faire marcher toujours une idole à la tête de leurs armées, et lui sacrifient avant le combat des captifs ou des esclaves.

(*a*) Purchas.
(*b*) *Voyage* de Wafer, à la suite de ceux de Dampier.
(*c*) Auteurs cités par Purchas.

Ceux de Veneznèse peignent, ou, pour parler en terme de Relation, *rocouent* autant de parties de leur corps qu'il ont tués d'ennemis. Au premier ennemi tué, on se peint les bras; au second, la poitrine; au troisième, ils tirent des lignes de couleur depuis le nez jusqu'aux oreilles.

LEURS CÉRÉMONIES NUPTIALES ET FUNÈBRES.

Les Indiens de Darien ont plusieurs femmes: ils peuvent même s'en défaire en les vendant aussitôt que le dégoût commence à leur prendre. Outre cela, ils ont des femmes publiques; et, s'il en faut croire les Relations, leurs filles ne sont pas cruelles. Cependant, comme elles tiennent pour un grand affront une grossesse prématurée, elles mettent d'abord en usage certaines herbes qui procurent l'avortement.

Dès que les filles de Darien et de Panama ont atteint l'âge nubile, et douné quelques signes de maturité, on leur donne le tablier; elles ne paraissent plus en public. Au logis, elles se voilent le visage, même devant leur père. Heureusement pour elles, on les marie promptement, et l'on prévient ainsi les dangereuses insinuations d'un maître (*a*) qui, sans aucun égard pour l'honneur des familles, détruit souvent en un moment tout ce que la vertu prêche à la jeunesse pendant quatorze ou quinze ans. « Tous les Indiens de l'Amérique, (*b*) dit Coreal, sont grands partisans de la nature, et croient qu'il ne faut pas la laisser oisive: aussi, en fait d'amour, ni les filles, ni les garçons ne soupirent long-tems; ils ne songent point du tout à faire des réflexions qui les empêchent de se satisfaire. J'attribue à la promptitude avec laquelle les jeunes gens se marient, et à la facilité qu'on trouve à se lier par les nœuds de l'hymen, la rareté des adultères parmi les Sauvages.

» Pour les mariages, ils n'y font pas beaucoup de façon. Toute la recherche et toute la galanterie consiste de part et d'autre à se demander, car au moins est-il permis à la fille d'insinuer qu'elle voudrait bien d'un tel; au lieu que, parmi nous, la règle de la bienséance veut qu'une fille ne fasse aucune déclaration. Après s'être demandé et accordé, on se marie d'abord, et tous ceux qui sont invités à la cérémonie des noces apportent chacun un présent. Ces présens sont des haches et des couteaux de pierre, du maïs, des œufs, des fruits, de la volaille, des hamacs, du coton, etc. Ils laissent leurs présens à l'entrée de la cabane, et se retirent ensuite, jusqu'à ce que la cérémonie de faire les présens soit achevée. Après cela, on songe à célébrer la noce, dont voici la cérémonie. Celui qui se marie présente, à la porte de la cabane, à chacun des convives, une calebasse pleine de chicali, qui est la boisson ordinaire de ces Indiens. Tous ceux qui sont de la noce boivent ainsi à la porte, même les petits enfans; après quoi les pères des nouveaux mariés entrent aussi tenant leurs enfans. Le père du garçon fait sa harangue à l'assemblée, tenant à la main droite l'arc, et une flèche dont il présente la pointe. Ensuite il danse, et fait diverses postures bizarres, qui ne finissent pas qu'il ne soit accablé de fatigue et de sueur. La danse achevée, le père du garçon se met à genoux, et présente

(*a*) L'amour.
(*b*) Tome II de ses *Voyages*.

MARIAGE des INDIENS du PANAMA.

Les PARENS & les AMIS DÉFRICHANT la TERRE qui est destiné aux NOUVEAUX MARIÉS.

son fils à la fiancée, que son père, à genoux comme celui du marié, tient pareillement par la main : mais, avant que de se mettre à genoux, le père de la fille danse à son tour, et fait les mêmes postures que le premier. A peine les civilités sont-elles finies de part et d'autre, que le paranymphe du marié et ceux de sa suite courent aux champs la hache à la main, en sautant et cabriolant, pour abattre les arbres qui occupent le terrain où doivent loger les deux conjoints; et, tandis que les hommes défrichent cette terre, le paranymphe de la mariée et toute sa suite y sèment les grains. »

(*a*) Le père de la mariée, (au défaut du père, l'oncle, ou quelqu'autre proche parent,) la garde à vue une semaine dans l'appartement où elle couche. Est-ce un effet de l'affection paternelle, ou de la répugnance de l'épouse, qui ne peut se résoudre à se jeter brusquement entre les bras d'un époux? On n'en dit rien; et, quoi qu'il en soit, au bout de huit jours elle est remise au mari.

Les femmes sont sujètes, je l'ai dit en (*b*) un autre endroit : mais en sont-elles plus malheureuses? Elles ne connaissent rien de meilleur que leur condition. Cette polygamie, qui effraierait nos dames, et peut-être les rendrait plus souples et plus retenues lorsqu'elles se verraient environnées de plusieurs rivales, ne cause pas la moindre émotion aux Américaines. Celles de Darien et de Panama s'occupent non-seulement à tous les ouvrages domestiques, mais même à labourer, bêcher et défricher les terres; à semer le maïs, à planter, à tailler les arbres. Cela paraît rude : mais les femmes du premier âge n'en faisaient pas moins, et la coutume fait tout. Les Indiennes ne sont pas nées pour les débauches de table, ni pour passer les nuits à jouer aux cartes et courir le bal. Cette vie pourrait leur paraître aussi laborieuse qu'à nous celle de labourer un champ, ou de suivre un mari à la guerre. « (*c*) Quoique les femmes de l'isthme de Panama soient ainsi employées à toute sorte d'ouvrages serviles, soit à la maison, soit à la campagne, et qu'elles soient même en quelque manière les esclaves de leurs maris, cependant elles s'acquittent de leurs devoirs avec tant de promptitude et si gaiement qu'il semble que ce soit plutôt par leur choix que par aucune nécessité qu'on leur ait imposée. Elles sont en général d'un bon naturel, civiles et obligeantes les unes envers les autres, surtout à l'égard des étrangers, et prêtes à leur rendre tous les services qui sont dus légitimement à leurs époux. Elles ont pour ceux-ci beaucoup de respect et de soumission, et leurs maris ne manquent ni d'amitié ni de complaisance. Je n'ai jamais vu, ajoute l'auteur que je cite, aucun Indien battre sa femme, ni lui dire des injures. »

A l'égard des enfans (*d*), dès qu'ils sont nés, on va les plonger dans l'eau froide : on en use de même envers l'accouchée. D'abord, on attache l'enfant sur une planche de bois de macau; et, comme il a toujours le dos appuyé sur cette planche, il ne court guère le risque d'être tortu ou bossu. Filles et garçons, tout est nu, comme Adam et Ève dans le Paradis, jusqu'à l'âge auquel les uns et les autres cessent d'être enfans. Pour lors, les filles portent le tablier, et les garçons un entonnoir dont on comprend assez l'usage.

(*a*) *Voyage* de Wafer, à la suite de ceux de Dampier.
(*b*) *Dissert. sur les peuples de l'Amérique.*
(*c*) *Voyage* de Wafer, à la suite de ceux de Dampier.
(*d*) Coreal, Wafer, ubi sup.

Pour ce qui concerne leurs cérémonies funèbres, on n'en sait que peu de chose : ils donnent à manger aux ames, et célèbrent des anniversaires pour les morts : c'est-à-dire que, tous les ans, ils portent un peu de maïs et de chicali sur le tombeau du défunt. Ils ont quelque idée des peines et des récompenses de l'autre vie.

Les peuples de la Nouvelle-Grenade ne sont pas moins polygamistes que les autres ; mais ils observent d'éviter dans leurs mariages les degrés de consanguinité défendus par nos lois : par exemple, ils ne prennent point leurs sœurs en mariage. Les Caciques ont plus de femmes que le peuple : les enfans de la plus aimée sont les seuls et véritables héritiers.

Autrefois, ils ensevelissaient leurs Caciques avec des colliers d'or garnis d'émeraudes, ou du moins ils enterraient avec eux ce qu'ils possédaient pendant leur vie, n'oubliant pas de mettre de quoi boire et de quoi manger près du corps. Le peuple imitait ses souverains. Quelquefois les femmes suivaient leurs maris en l'autre monde. (*a*) Une femme qui nourrit son enfant venant à mourir, il faut que l'enfant parte avec elle ; car, sans cela, disent ces Indiens, il resterait orphelin. On le met à la mamelle de la défunte. Ils ne croient pas qu'il y ait d'autres ames immortelles que celles de leurs grands hommes, et sans doute aussi de ceux qui ont été leurs serviteurs en ce monde, puisqu'ils les leur donnent pour les servir après cette vie. Ils croient aussi qu'un moyen assuré pour avoir part à cette immortalité, c'est de mourir de gaieté de cœur, et de se faire enterrer avec ces grands hommes. Les plaisirs de cette autre vie consistent à manger, à boire, danser, aimer, et à renouveler généralement toute la sensualité de la vie animale, en certains pays délicieux.

Ils célèbrent solennellement l'anniversaire de la mort de leurs guerriers. Ces anniversaires consistent en régals à leur mode, et en chansons, mêlées de pleurs et de gémissemens pour l'amour des morts, sans y oublier les louanges de ces héros, et des malédictions contre l'ennemi. Si le héros dont ils célèbrent la mémoire est mort à la guerre et les armes à la main, l'ennemi en est plus solennellement maudit. On fait ensuite du mieux qu'on peut l'image de celui-ci, et on la met en pièce à la gloire du héros qu'il a tué : après cela, on mange, on boit, on s'enivre, on chante, on danse. Le lendemain, à la pointe du jour, on met l'image du défunt dans un grand canot, plein de tout ce qui faisait plaisir au héros pendant sa vie. Souvent même, on porte en procession une partie de ces choses : mais, de quelque manière que la cérémonie s'achève, toujours est-il sûr que tout est brûlé pour le service du défunt. La joie et l'ivrognerie recommencent après cela, et les femmes s'y distinguent de tout le reste de la troupe par des sauts et des gambades qui, très-souvent, font souffrir la modestie européenne. La fête finit par un assoupissement universel, que leur laisse la trop grande vivacité de la joie et de la force la liqueur. Pour les jeunes gens destinés à donner au premier jour des preuves de leur valeur, ils font une espèce de sacrifice aux ames de ces guerriers dont ils veulent suivre généreusement les traces. Il est vrai que le sacrifice est un peu étrange ; car il consiste à faire, avec un os de poisson bien aiguisé, une incision à cette partie du corps qui fait préférer les charmes de Vénus aux lauriers de Mars. Le sang qui découle de la plaie est une libation religieuse à l'honneur des morts.

(*a*) Purchas.

Maniere dont les PRÊTRES CARIBES soufflent le Courage.

Les prêtres de Cumane (et ceux des peuples voisins) ont assez d'adresse pour se faire donner la commission d'expédier la virginité des jeunes filles qui se marient. Il n'y a rien de plus particulier à dire sur leurs cérémonies nuptiales. Ils ont des filles qui font vœu de virginité, et le tiennent au péril même de leur vie, puisque, toujours armées pour la chasse, à laquelle ces chastes guerrières s'occupent uniquement, elles tuent hardiment celui qui menace de cueillir la fleur la plus belle et la plus rare qui soit au monde, s'il en faut croire les connaisseurs.

Ces peuples, et ceux de Vénézuèse, brûlent et réduisent en poudre les corps morts de ceux qu'ils ont aimés pendant leur vie, et principalement de leurs Caciques : après cela, ils détrempent cette poudre, et l'avalent dans leur breuvage ordinaire. Leur deuil consiste à pleurer plusieurs jours sur les morts qu'ils ont aimés ou respectés. Voilà ce que représentent ici deux figures.

RELIGION DES PEULPES DE CUBAGUA, DE LA CARIBANE, ET DE LA NOUVELLE-ANDALOUSIE.

On ne nous apprend autre chose de la religion de ces peuples, sinon qu'ils adorent le soleil et la lune, mais, préférablement encore à ces astres, un mauvais Être, qui ne reçoit leurs hommages qu'à cause du mal qu'il leur fait. Ceux de Paria adorent, à ce qu'on nous dit, les squelettes desséchés de leurs ancêtres. Ces mêmes peuples, et ceux de la Trinité, s'imaginent aussi que l'astre du jour fait sa course dans un char traîné par des tigres (*a*). Cette opinion les engage à traiter ces animaux avec respect, et à leur abandonner pour leur nourriture ordinaire les cadavres de leurs morts. Ils conservent même par tradition la mémoire d'un embrâsement que le soleil excita, pour les punir d'avoir négligé d'exposer leurs morts à ces animaux. L'incendie fut des plus violens, et consuma une infinité d'habitans : cet incendie rappelle l'histoire de Phaéton.

La planche représente une dévotion de ces Sauvages méridionaux, que l'on pourrait fort bien regarder comme une charlatanerie de prêtre si la prévention que nous avons contre les Indiens Occidentaux nous permettait de les croire capables d'être charlatans, en des choses qui demandent tant de bonne foi. Voici de quoi il s'agit.

Les Caraïbes de la Caribane reçoivent dans une cérémonie solennelle ce qu'ils appellent *l'esprit de courage*. Le don de cet esprit se fait par les prêtres, qui commencent la cérémonie par des chansons et des danses, où chacun écume et s'agite comme un démoniaque. Un fort petit calme succède à l'agitation violente; et, pour lors, l'on chante et l'on danse avec plus de justesse et de mesure. Tous ceux qui désirent que les prêtres leur communiquent l'esprit, se tiennent par la main et continuent à danser sans relâche, pendant que trois ou quatre prêtres entrent dans le cercle et courent sur les danseurs, les uns avec une calebasse au bout d'un bâton, les autres avec un long roseau rempli de tabac allumé, dont ils soufflent la fumée sur les danseurs en prononçant ces paroles: *Recevez tous l'esprit de force par lequel vous pourrez vaincre les ennemis*. Cette formule fait

(*a*) Purchas.

présumer que la cérémonie est des plus religieuses, pour des gens qui, comme la plupart des Indiens Occidentaux, réduisent leurs articles de foi à des danses et à quelques hommages fort équivoques. Car peut-on dire autre chose des descriptions que les voyageurs nous donnent de l'Idolâtrie Américaine? A l'égard de ceux dont je parle maintenant, tout ce qu'on peut assurer de leur religion, c'est qu'elle consiste à craindre et prier l'esprit malin et à laisser en repos l'Être qu'ils tiennent pour Dieu; que, de plus, il paraît que la destruction de leurs ennemis est pour eux un acte de vertu. Passons à leurs autres cérémonies.

LA GUÉRISON DE LEURS MALADES.

(*a*) Les peuples de Paria plongent dans une rivière le malade qui est attaqué de la fièvre, et le font ensuite courir à perte d'haleine et à coups de fouet autour d'un grand feu; après quoi ils le portent dans son hamac. Une longue abstinence est encore un des moyens qu'ils emploient pour la guérison de leurs malades. Quelquefois ils se servent de la saignée : alors ils ouvrent une des veines des reins.

Si la maladie est à peu près désespérée, on porte le malade en son hamac dans un bois : on suspend l'hamac entre deux arbres, et l'on danse toute la journée autour du malade. Dès que la nuit est venue, on lui laisse de quoi se nourrir pour quatre jours, et on l'abandonne à son sort. S'il guérit, tant mieux pour lui; les parens se mettent en frais pour s'en réjouir : mais, après tout, s'il expire on ne s'en inquiète guère.

LEURS CÉRÉMONIES NUPTIALES ET FUNÈBRES.

Ils n'est pas nécessaire de répéter que la polygamie n'est pas moins à la mode en Caribane que dans les autres pays des Indes Occidentales. Les Caciques ont beaucoup de femmes (*b*), et même ils en tiennent de relais sur la route lorsqu'ils se mettent en voyage. Le peuple prend autant de femmes qu'il peut, ou qu'il veut en nourrir : mais, en général, on ne fait pas difficulté d'en céder l'usage aux bons amis, et aux étrangers qu'on respecte. Cette galanterie ne détruit pas la propriété : cependant on nous assure que les maris Caraïbes répudient leurs femmes, lorsqu'elles manquent à la fidélité conjugale.

Quand les filles sont devenues nubiles, on les enferme pour deux ans; et, pendant ce tems-là, il leur est défendu de se couper les cheveux. Ce terme étant expiré, on travaille à les placer. Les fiançailles se font aux dépens des bons amis, qui apportent de quoi manger, et bonne provision de bois pour bâtir la cabane des futurs conjoints. Un ami du marié lui coupe les cheveux sur le front, une bonne matrone Caraïbe en fait autant à la mariée; et voilà un mariage. On célèbre les noces en mangeant et buvant bien. Le prêtre vient sans délai apposer le sceau de la bénédiction à l'hymen, après quoi *sa révérence* rend au mari l'épouse qu'il a promue de l'état de fille à celui de femme. N'oublions pas que celle qu'on traite de cette

(*a*) De Bry, Part. X, *Americæ*.
(*b*) Auteurs cités par Purchas.

Maniere dont les SAUVAGES de PARIA gouvernent leurs MALADES.

DANSE des SAUVAGES de PARIA autour des MOURANS, et leurs CEREMONIES FUNEBRES.

Digitized by Google

sorte est la seule femme légitime. Toutes les autres ne sont que des concubines, et doivent obéir à la première comme à leur maîtresse.

Ils enterrent leurs morts dans leurs cabanes. Ceux de Paria, après les avoir mis dans la fosse, font porter des provisions auprès d'eux, persuadés que l'on a besoin de se nourrir après la mort. Souvent ils les dessèchent au feu, et les suspendent ensuite à l'air. Toute la cérémonie est accompagnée de chants funèbres et de lamentations, surtout quand le mort s'était distingué par ses exploits et par d'autres services importans. Alors on lui fait l'honneur de célébrer l'anniversaire de sa mort, et celle de ses femmes qu'il chérissait le plus en sa vie est obligée de conserver comme une relique le crâne du défunt guerrier son époux. Ils croient l'immortalité de l'ame; et s'imaginant qu'elle est encore pourvue des sens dont elle a fait usage en ce monde, ils disent qu'elle va manger et boire à discrétion de côté et d'autre. Ils croient aussi que l'écho n'est autre chose que la voix des ames qui se promènent à la campagne.

RELIGION DES PEUPLES QUI HABITENT AUTOUR DU FLEUVE ORENOQUE, ET DE CEUX DE LA GUYANE.

Tout ce qu'on nous dit de la religion de ces peuples se réduit à fort peu de chose, et même il ne faut pas trop se fier au peu qu'on en sait. (*a*) Les uns adorent le démon sous le nom de *Watipa* : une idole, quelle qu'elle puisse être, dans le style d'un théologien du Christianisme, est toujours certainement le démon. Les autres adorent ce démon sous un autre nom, avec le soleil et la lune. Quelques Indiens de la Guyane adorent ce que leurs prêtres leur font adorer, on se contentent de ce que ceux-ci adorent. Quelques autres croient que le soleil et la lune sont des êtres animés, mais ils ne les adorent pas. Certains Sauvages qui occupent des terres dans l'intérieur de la Guyane, (*b*) font leurs dévotions à une idole de pierre, qui a la forme d'un homme assis sur les talons, les genoux ouverts, la bouche de même, appuyé sur ses deux coudes, les mains ouvertes et avancées. Cette idole a une cabane en laquelle elle réside : c'est son temple.

Les Nouragues, les Acoquas et les Galibis reconnaissent un Dieu, sans l'adorer. Ils disent que sa demeure est dans (*c*) le ciel, mais ils ne savent pas si c'est un esprit : ils semblent croire qu'il a un corps. Les Galibis appellent Dieu d'un nom qui signifie *l'ancien du ciel*. Les uns et les autres ont beaucoup de superstitions, qui ne sont fondées que sur des contes absurdes.

Les prêtres de ces peuples leur servent de médecins, selon l'usage des autres Indiens. Avant que d'entreprendre la guérison de son malade, le prêtre consulte l'oracle; et s'il déclare que le malade mourra, on ne lui fait aucun remède.

(*a*) Relations citées par Purchas.
(*b*) Purchas les appelle *Marashawaccas*.
(*c*) *Journal d'un Voyage dans la Guyane*, etc., 1674.

LEURS AUTRES CÉRÉMONIES.

Quelques-uns de ces peuples élisent leur capitaines à table, et choisissent celui qui boit le mieux. Celui qui est nommé Capitaine porte les deux mains sur sa tête, pendant qu'on lui fait une longue exhortation sur son devoir. Ensuite on éprouve son courage à coups de fouet; on lui en donne jusqu'au sang.

Les prêtres-médecins des Galibis passent par des épreuves assez difficiles, avant que de pouvoir être reconnus docteurs en l'une et en l'autre profession. Une de ces épreuves est si rude, que ceux qui sont obligés de la souffrir en crèvent souvent. On pile des feuilles vertes de tabac, on en exprime le suc, et l'on emplit de ce suc la capacité d'un grand verre, que l'on fait vider à celui qui veut se faire recevoir prêtre-médecin, ou Boié.

On ne nous apprend rien de particulier de leurs mariages. Les Galibis, de même que plusieurs nations du Brésil, etc., (*a*) se mettent au lit dès que leurs femmes sont accouchées, et reçoivent des félicitations sur leur heureux accouchement, comme s'ils en avaient souffert la peine. Les Nouragues mettent leurs filles sur de la boue aussitôt après qu'elles sont nées, et l'on ne les en retire qu'au bout de quelque tems. Ne semble-t-il pas que cette coutume ait du rapport à l'exposition que l'on faisait des filles chez les Grecs et chez les Romains? En voici la différence; l'exposition des petites Nouragues n'est que pour un tems.

L'on dit quelque chose de plus de leurs cérémonies funèbres. Les peuples qui habitent aux environs de l'Orenoque (*b*) pendent dans leurs cabanes les squelettes de leurs morts, et les ornent de plumes et de colliers après que la pourriture a consumé la chair des cadavres. Les Arvaques, qui habitent au sud de l'Orenoque, réduisent en poudre les os de leurs Caciques : les femmes et les amis de ces guerriers infusent cette poudre dans leur boisson, et ensevelissent de cette façon dans leurs entrailles ceux qu'ils ont chéris ou respectés pendant leur vie. De tels usages semblent persuader que l'amitié doit être violente : mais les Sauvages ont leurs cérémonies et leurs bienséances comme nous les nôtres, et l'on sait assez par expérience la distance qu'il y a entre elles et l'amitié. Quelques autres peuples de la Guyane font de grandes réjouissances après la mort de leurs chefs, et portent le plaisir jusqu'à l'ivresse, pendant qu'une des femmes du défunt s'afflige et hurle à persuader qu'elle va se désespérer. Ces derniers peuples donnent aussi des captifs ou des esclaves au défunt, pour le servir en l'autre monde. Ils admettent un paradis pour les gens de bien, et un enfer pour les méchans.

(*a*) Cette coutume a déjà été remarquée en parlant de quelques autres peuples. Selon le P. Lafitau, dans ses *Mœurs des Sauvages*., etc., on doit se représenter dans cette coutume une pénitence qui a quelque liaison avec la chute du premier homme.

(*b*) Voyez la première figure de la planche qui se place ici.

CEREMONIE funebre des peuples qui habitent aux environs du fleuve ORENOQUE.

CEREMONIE funebre des BRESILIENS.

RELIGION DES PEUPLES QUI HABITENT AUTOUR DU FLEUVE DES AMAZONES, ET DANS L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE, JUSQU'AU PÉROU.

« La religion de tous ces Gentils, dit le P. d'Acunha, (*a*) est presque toute semblable : ils adorent tous les idoles qu'ils fabriquent de leurs mains, et auxquelles ils attribuent diverses opérations. Les unes dominent, à ce qu'ils croient, sur les eaux, et ils les représentent avec un poisson à la main : ils en ont pour les semailles, et d'autres pour leur inspirer du courage dans les combats. Ils disent que ces Divinités son descendues du ciel, exprès pour demeurer avec eux et leur faire du bien ; mais ils ne leur rendent pas le moindre culte. Ils les portent dans un étui, ou les abandonnent à l'écart jusqu'à ce qu'ils en aient besoin. C'est ainsi que, prêts à marcher à la guerre, ils élèvent à la proue de leurs canots l'idole dans laquelle ils se confient le plus, et dont ils attendent la victoire. Ils en usent de même quand ils vont à la pêche, et ils arborent l'idole qui domine sur les eaux ». Supposé que le P. d'Acunha ait été bien informé, son récit se réduit à deux particularités dignes de remarque ; 1°. qu'ils partagent à leurs Dieux le gouvernement de la nature ; 2°. qu'ils ne les prient que lorsqu'ils en ont besoin : en quoi l'on peut dire, sans trop presser la comparaison, qu'ils ne font qu'imiter les sectateurs des autres religions. Ces Dieux sont, à proprement parler, des génies soumis à une Divinité supérieure. Les peuples de l'Amazone reconnaissent ce premier principe, et la conclusion en est facile à tirer de la suite du récit de ce Jésuite.

Ces Sauvages ont beaucoup de respect et de crainte pour leurs prêtres. Ils ont, dit le même Père, une maison particulière pour l'exercice de leurs cérémonies ; et c'est-là qu'ils rendent leurs oracles et reçoivent les réponses de leurs Dieux. Ces prêtres sont les maîtres, les prédicateurs, les conseillers et les conducteurs du peuple. On s'adresse à eux pour avoir la résolution des doutes ; et lorsqu'on a dessein de se venger de ses ennemis, ces dignes ministres des idoles fournissent les herbes venimeuses dont les Indiens empoisonnent leurs flèches et les autres armes.

Ils ont tant de vénération pour la mémoire de ces directeurs de leur culte, qu'ils gardent leurs ossemens comme des reliques : après les avoir tous mis ensemble, ils les tiennent pendus en l'air dans les mêmes lits de coton où couchaient les directeurs pendant leur vie.

LEURS AUTRES CÉRÉMONIES.

On ne nous apprend rien de leurs mariages. A l'égard des morts, les uns les gardent dans leurs maisons « pour avoir toujours, dit le P. d'Acunha, le souvenir de la mort devant les yeux ; les autres brûlent les cadavres dans de grandes fosses, et, avec eux, tout ce qu'ils ont possédé pendant leur vie : mais ils célèbrent tous leurs funérailles plusieurs jours de suite, pendant lesquels ils ne font que pleurer et boire jusques à l'excès ».

(*a*) *Relation de la Rivière des Amazones.*

Les Aguas, moins sanguinaires que la plupart des autres Sauvages de l'Amérique, traitent avec toute sorte de douceur les prisonniers qu'ils font à la guerre; cependant lorsqu'ils ont la réputation d'être vaillans, ils les massacrent dans leurs fêtes solennelles, et pendent leurs têtes pour trophées à l'entrée de leurs cases.

RELIGION DES PEUPLES DU BRÉSIL.

« Les Brésiliens, nous dit Coreal, (*a*) n'ont ni temples, ni monumens en l'honneur d'aucune Divinité; fort différens en cela des Mexicains et des Péruviens. Ils ne savent ce que c'est que la création du monde, et ne distinguent les tems que par les lunes; mais on ne peut pas dire qu'ils n'ont absolument point d'idée de la Divinité, car ils lèvent souvent leurs mains vers le soleil et la lune en signe d'admiration, etc. »..... Ils ont quelque idée du déluge; car ils racontent « qu'un étranger fort puissant, et qui haïssait extrêmement leurs ancêtres, les fit tous périr par une violente inondation, excepté deux qu'il réserva pour faire de nouveaux hommes, desquels ils se disent descendus; et cette tradition, qui désigne assez le déluge, se trouve dans leurs chansons ». Ils craignent (*b*) beaucoup le démon, qu'ils appellent *Aguian*; cependant ils ne lui rendent aucun hommage : « ils ne craignent pas moins le tonnerre dont ils assignent la direction à Toupan; et quand on leur dit qu'il faut adorer Dieu qui est l'auteur du tonnerre, c'est chose étrange, répondent-ils, que Dieu, qui est si bon, épouvante les hommes par le tonnerre ».

Ils ont beaucoup de vénération pour un certain fruit aussi gros qu'un œuf d'autruche, et semblable à des calebasses : ils l'appellent *Tamaraca*; par corruption quelques voyageurs l'ont appelé *Maraca*. « Lorsque les prêtres Brésiliens, dit Coreal, font la visite de leurs diocèses, ils n'oublient jamais leurs Maraques, qu'ils font adorer solennellement : ils les élèvent au haut d'un bâton, fichent le bâton en terre, le font orner de belles plumes, et persuadent les habitans du village de porter à boire et à manger à ces Maraques, parce que, selon les prêtres, cela leur est agréable, et qu'elles se plaisent à être ainsi régalées..... Les chefs et les pères de famille viennent offrir à ces Maraques une partie de leurs provisions », (*c*) et c'est un grand crime que d'enlever ce qu'on a consacré à ces idoles. Les prêtres assurent que l'Esprit rend ses oracles par l'organe de la Maraque; on nous parle de plusieurs autres cérémonies où cet esprit intervient, disent-ils, d'une manière divine : une des principales, c'est quand leurs prêtres soufflent l'esprit de courage; nous en avons déjà donné la description. Enfin ils regardent ces Maraques comme des Dieux domestiques; et pour cet effet, après que la consécration en a été faite solennellement par leurs prêtres, ils les emportent au logis et les consultent dans l'occasion. (*d*). Un autre auteur nous dit qu'ils adorent aussi la lune, et surtout quand elle est nouvelle.

Purchas nous rapporte aussi, sur la foi de Jérôme Rodriguez, que,

---

(*a*) Tome I de ses *Voyages*.
(*b*) Auteurs cités par Purchas.
(*c*) Purchas.
(*d*) Auteur cité par Purchas.

dans l'intérieur du Brésil, il y a des Sauvages qui ont un culte et des cérémonies religieuses fort semblables à ce qui se pratique chez les Catholiques. Ils ont, dit-il, un chef qui préside à une espèce d'hiérarchie, une ordination des prêtres, la confession, l'absolution, des chapelets : mais ce récit a tout l'air d'un conte fait à plaisir.

L'essentiel de leurs fêtes consiste en danses et en chansons, qui roulent sur leurs beaux faits d'armes et servent à conserver la mémoire de leurs guerriers. Un de ces beaux faits c'est le massacre des prisonniers, mangés ensuite en des assemblées solennelles : (*a*) cependant quelques Relations contestent un peu cet article, et prétendent que ces peuples ne sont pas à beaucoup près aussi anthropophages qu'on a voulu nous le persuader; mais, ajoute-t-on, les Portugais ont tâché de justifier par cette supposition l'excès de leur cruauté.

Les Boiés ou Prêtres interprètent aussi les songes, et font accroire au peuple qu'ils ont de secrètes intelligences avec Agnian; que, par son moyen, ils peuvent détourner les fléaux et les maladies, etc. Le Boié consulte l'oracle dans une case faite exprès; il y trouve un hamac propre, et bonne provision de (*b*) caouin, préparé par une vierge de dix à douze ans. Le Boié, qui pendant neuf jours entiers doit s'être privé des plaisirs du mariage, se lave avant que de se mettre au lit; et c'est-là qu'il consulte l'Esprit, qui ne manque pas de répondre à ses prières : mais il est bon de remarquer que l'évocation de l'Esprit se fait sans témoins.

LEURS CÉRÉMONIES DE GUERRE.

S'il est vrai que les Brésiliens soient aussi vindicatifs qu'on nous le dépeint, il n'y a plus de salut à espérer lorsqu'on est devenu leur captif. Les prêtres et les anciens disposent le peuple à la guerre; ils donnent le signal de la marche : mais l'on expose auparavant les Maraques, ces Dieux Tutélaires de l'État. Je n'entre pas dans le détail du militaire; il n'est pas du ressort de ces Dissertations : il suffira d'apprendre au lecteur comment ils en usent à l'égard des prisonniers, puisqu'il semble que leur mort soit une espèce de sacrifice. (*c*) Ceux qui font des prisonniers sont obligés de les nourrir et de les engraisser. On donne des femmes à ces prisonniers; mais on ne donne pas des hommes aux femmes que l'on a prises à la guerre. La femme qu'on donne au captif lui sert également la nuit et le jour; il a même le privilége de chasser et de se divertir jusqu'au moment de sa mort : lorsqu'il est devenu bien gras, on pense à l'expédier. On assemble solennellement le peuple, et l'on commence la fête par des danses et autres semblables réjouissances que l'ivrognerie anime. (*d*) Le prisonnier lui-même prend part aux plaisirs, danse, boit, s'enivre, s'étourdit enfin pour mourir avec plus d'intrépidité : on a remarqué déjà plusieurs fois dans ces Dissertations que cette intrépidité brutale est assez du caractère des Américains. Après s'être divertis pendant quelques heures de cette façon, deux ou trois hommes des plus robustes saisissent le pri-

(*a*) *Relation de la Rivière des Amazones.*
(*b*) Auteurs cités par Purchas.
(*c*) Coreal, et quelques auteurs cités par Purchas.
(*d*) Ces prisonniers sont ordinairement des Margajates, ennemis mortels des autres Brésiliens.

sonnier, et le lient par le milieu du corps avec des cordes de coton, sans que pour cela le prisonoier paraisse effrayé du moment fatal qui spproche. Ou le promène en triomphe daus le village; après quoi on l'expose quelque tems aux insultes de tout le peuple. Ceux qui l'out lié le gardent à vue; et, se teoant éloigoés à huit ou dix pieds de lui, tireot également, l'un à droite, l'autre à gauche, les cordes dont il est lié : un troisième Sauvage apporte des pierres à ce misérable, et on lui permet de les jeter contre ceux qui l'environoent. « Si toutes ces particularités sont véritables, (*a*) dit un voyageur, on doit croire qu'ils traiteot la mort d'une façon fort comique. » N'oublions pas de remarquer que celui qui a l'honueur de prendre un prisonnier, prend en même tems uo nouvesu oom, et que le titre qu'il acquiert est un degré de noblesse. Quand le prisonuier a achevé de jeter ses pierres, un Sauvage s'avance avec la tacape, qui est une espèce de massue, et lui tient quelques discours qu'on peut appeler la sentence de mort du prisonnier. Le coup suit les discours de fort près. Si le prisonnier, en recevant le coup de mort, tombe sur le dos, c'est un présage de la mort de celui qui l'a frappé. Dès que le captif est assommé, la femme qu'on lui avait donnée pour son service se jette sur le corps du mort et pleure : mais la douleur est fort passagère, et s'il en faut croire le récit de ceux qui ont voyagé dans le Brésil, elle se régale avec les autres de la chair du pauvre défunt.

LEURS CÉRÉMONIES NUPTIALES ET FUNÈBRES.

« Je consens, dit Coreal, qu'on regarde tous les Sauvages de l'Amérique comme fort éloignés des principes d'une bonne morale et de la véritable honnêteté . . . . ; mais, cependant, les plus simples devoirs de la nature ne sont pas absolument effacés en eox. Les Sauvages du Brésil évitent dans leurs mariages de prendre pour femme leur mère, leur sœur ou leur fille. Pour les autres degrés de pareoté, on n'y prend pas garde parmi eux. Dès qu'un garçon est en âge d'approcher des femmes, il lui est permis de songer à s'en donoer une. Il n'est pas question, comme en Europe, de savoir si l'esprit a la force de soutenir un ménage et le poids des affaires. Autrefois, un jeune homme ne pouvait se marier qu'il n'eût massacré quelque ennemi : aujourd'hui, celui qui a jeté les yeux sur quelque fille parle aux parens; et, si elle o'en a point, il s'adresse aux amis, ou même aux voisins de la fille, et la leur demande pour femme ». Les préliminaires du mariage leur sont inconnns : point de déclaration d'amour, ni d'entretiens de galanterie. Si les parens, les amis ou les voisins accordent la fille, le galant devient mari sur-le-champ, c'est-à-dire, qu'il va droit au corps de la place, et la prend d'assaut, sans vouloir conclure la moindre capitulation. La polygamie est parmi eux fort hooorable : c'est uoe preuve qu'on veut donoer beaucoup de sujets à l'État. On dit que les femmes vivent ensemble d'assez bonne intelligence : mais les maris les répudient pour le plus léger prétexte.

Le mari tient le lit après l'accouchement de sa femoe, et joue fort bien le rôle d'une accouchée en recevant les visites de conche, et se faisant soigner comme s'il était bien malade (*b*) : cependaot il est l'accou-

(*a*) Coreal, Tome I de ses *Voyages*.
(*b*) Coreal et Purchas.

cheur de sa femme ; il coupe à belles dents le cordon à son enfant, et lui écache le nez. Ensuite il le lave, et le peint de rouge et de noir. Enfin il se met au lit, et la femme retourne à l'ouvrage. La naissance de l'enfant est suivie de quelques formalités assez simples. Si le nouveau né est un garçon, le père pose auprès de lui un arc, des flèches et un couteau ; l'exhorte à être courageux, et finit par lui donner un nom qu'il emprunte de ce qui frappe le plus son imagination. Quand l'enfant est devenu grand, le père le mène avec lui, et lui apprend à tuer les hommes. A cela se réduit leur art militaire. Pour les filles, on les élève au ménage : quand elles ont donné les premières marques de leur capacité pour le mariage, on célèbre une fête solennelle.

Ils croient l'immortalité de l'ame, puisqu'ils assurent que les gens de bien (c'est-à-dire ceux qui ont fait périr beaucoup d'ennemis) vont, au-delà des montagnes, goûter les félicités de leur paradis. A l'égard de ceux qui ont manqué de courage, Agniau les tourmente en l'autre vie. Ils respectent fort un certain oiseau, dont le chant triste et lugubre se fait entendre pendant la nuit. Ils disent qu'il est le messager de leurs parens et amis défunts, et qu'il vient leur donner des nouvelles de l'autre monde (*a*). Ils croient qu'en observant bien son chant, fussent-ils après leur mort vaincus par leurs ennemis, ils iront pourtant revoir un jour leurs ancêtres au-delà des hautes montagnes, qu'ils y vivront sans cesse dans les plaisirs, et qu'ils y danseront et chanteront éternellement. Cependant quelques auteurs écrivent que les Sauvages du Brésil n'ont aucune idée de peines ou de récompenses après cette vie.

(*b*) Lorsque leurs malades sont à l'article de la mort, les proches parens se jettent sur eux et les pressent souvent jusqu'à les étouffer. Si le malade meurt le soir, la nuit suivante se passe en deuil et lamentations. On appelle aux pleurs les voisins et les voisines : mais, quelque dangereuse que puisse être la maladie, si le malade donne quelque espérance de guérison, non-seulement on ne pleure pas, mais même on danse, on chante, on s'enivre à son ordinaire.

Ils lavent et peignent leurs morts; après quoi on les enveloppe dans une toile de coton, ou, (*c*) si c'est un chef, dans son hamac, orné de toutes ses plumes et de ses autres ornemens. On le met (*d*) dans une manière de cercueil, de telle façon qu'aucune terre ne touche le corps, et on lui porte tous les jours à manger afin qu'après son décès il ne meure pas de faim; outre que les danses éternelles de l'autre monde le fatiguent tellement, qu'il est bien aise de venir de tems en tems se refaire en celui-ci. Voilà le raisonnement qu'ils font sur leurs morts. Coreal, copiste en cette matière et en plusieurs autres de quelques auteurs beaucoup plus anciens que lui, dit qu'on descend les morts, droits sur leurs jambes, en des fosses rondes et faites en forme de puits ou de tonneau. Il ajoute qu'on apporte à manger au mort jusqu'à ce qu'il soit corrompu, et que la raison de cette coutume c'est de prévenir la malice d'Agninn, qui ne manquerait pas d'emporter le corps s'il ne trouvait de quoi manger auprès de la fosse. « Comme

(*a*) Coreal, Tome I de ses *Voyages*.
(*b*) Auteurs cités par Purchas.
(*c*) Coreal, Tome I de ses *Voyages*.
(*d*) Auteurs cités par Purchas.

ils changent souvent de demeure, continue-t-il, afin que l'endroit où est la fosse ne devienne pas inconnu ils la couvrent de pindo, qui est une plante du Brésil ; et toutes les fois qu'ils passent près de ces fosses, ils font des chants lugubres à l'honneur des morts avec un tintamarre épouvantable ». On dirait qu'ils veulent les ressusciter, etc.

La planche représente un malade dans son hamac, et le médecin, boié ou prêtre qui vient le visiter avec sa Maraque à la main ; le mort porté dans la fosse, et les Brésiliennes qui le pleurent. N'oublions pas que le deuil de ces peuples consiste encore à ne manger qu'après le soleil couché, qu'on va pleurer régulièrement sur la fosse, et que le deuil dure un mois.

RELIGION DES PEUPLES DE LA PLATA, ET DE QUELQUES NATIONS SAUVAGES PLUS ÉLOIGNÉES ; LEURS CÉRÉMONIES, etc.

On ne nous apprend que fort peu de chose de ces peuples. Quelques-uns consacrent comme des trophées la peau de leurs ennemis en certaines maisons, destinées à ce qu'on a pu remarquer chez eux de culte religieux. Quelques autres adorent le soleil et la lune. Il y a de ces nations qui, lorsque la lune est pleine, ou quand elle se renouvelle, se font quelques incisions avec des os qu'ils aiguisent, et qui leur servent de couteau (*a*). Ceux du Tucuman ont quelque idée de la Divinité ; ils ont des prêtres qui se mêlent de faire les devins, et sur cela Coreal dit avec raison : « Je m'imagine que, par-tout où il y a des prêtres, il y a de la religion, et que l'un est relatif à l'autre ». Il ne s'agit pas de disputer sur la juste signification du mot religion : il n'est question que de l'idée. Les autres peuples du Paraguai et de l'Uraghai, c'est-à-dire, ceux que les Jésuites n'ont pas encore civilisés) ne diffèrent pas des Tucumans sur ces articles. Leurs prêtres sont leurs médecins, comme ailleurs ; et guérissent les malades en suçant la partie mal affectée, ou par la fumée du tabac. Ils admettent un esprit universel qui pénètre la matière, et agit sur toutes ses parties ; mais cela est trop philosophique pour des Sauvages. Disons plutôt qu'ils s'imaginent que chaque chose a son esprit et son génie ; effet de leur grossière ignorance : quoiqu'après tout, on n'ignore pas que des peuples très-civilisés parmi les anciens et modernes ont admis l'action immédiate d'un esprit universel, et celle des génies sur les corps terrestres. Conformément à cette idée, on nous assure que les Sauvages dont nous parlons adressent des invocations à ces génies : quelques-uns (*b*) adorent un prétendu tigre invisible.

« (*c*) Pour être prêtre ou médecin parmi eux, il faut avoir jeûné longtems et souvent. Il faut avoir combattu plusieurs fois contre les bêtes sauvages, principalement contre les tigres, et tout au moins, en avoir été mordu ou égratigné. Après cela, on peut obtenir l'ordre de prêtrise ; car le tigre est chez eux un animal presque divin, et l'imposition de sa sainte griffe leur vaut autant que (*d*), chez nous, le bonnet doctoral reçu à l'Uni-

---

(*a*) Coreal, Tome I de ses *Voyages. Lettres Edifiantes et Curieuses de quelques Missionnaires.*

(*b*) Relations des Moxes, dans le Tome III des *Voyages* de Coreal.

(*c*) Coreal en ses *Voyages*. Les *Lettres Edifiantes* disent en général la même chose.

(*d*) C'est toujours Coreal qui parle.

versité de Salamanque. Ensuite on leur verse sur les yeux le suc de certaines herbes distillées; et c'est-là l'onction sacerdotale, après laquelle ces nouveaux prêtres savent appaiser les esprits de toutes les choses sensibles et matérielles, avoir des relations secrètes avec ces esprits, et participer à leurs vertus ».

Au-dessus des prêtres-médecins, il y en a d'autres dont l'unique fonction est d'appaiser les esprits et de recevoir leurs oracles. Ils ne montent à cette suprême dignité qu'après avoir exercé long-tems la médecine : mais, pour s'en rendre dignes, il faut jeûner une année entière; et l'abstinence, dit la Relation des Moxes, doit se produire au-dehors par un visage hâve et exténué. « A certains tems de l'année, et surtout vers la nouvelle lune..., ils rassemblent les peuples sur quelque colline un peu éloignée de la bourgade. Dès le point du jour, tout le peuple marche vers cet endroit en silence; mais, quand il est arrivé au terme, il rompt tout à coup ce silence par des cris affreux....., afin, disent-ils, d'attendrir le cœur de leurs Divinités. Toute la journée se passe dans le jeûne et dans des cris confus....: à l'entrée de la nuit, ils les finissent par les cérémonies suivantes. Les prêtres commencent par se couper les cheveux, ce qui est parmi ces peuples le signe d'une grande allégresse, et par se couvrir le corps de plumes jaunes et rouges. Ils font ensuite apporter de grands vases, où l'on verse la liqueur qui a été préparée pour la solennité. Ils la reçoivent comme des prémices offertes à leurs idoles; et, après en avoir bu sans mesure, ils l'abandonnent à tout le peuple, qui, à leur exemple, en boit avec excès. Toute la nuit est employée à boire et à danser. Un d'eux entonne la chanson; et tous, formant un grand cercle, se mettent à traîner les pieds en cadence, et à pencher nonchalamment la tête de côté et d'autre avec des mouvemens de corps indécens : plus on fait de ces mouvemens, et plus on est censé dévot et religieux ».

Quelques autres peuples, confondus sous le nom de *Moxes* dans les Relations des Pères Jésuites, adorent le soleil, la lune et les étoiles : d'autres adorent les fleuves : quelques-uns portent toujours sur eux un grand nombre de petites idoles d'une figure ridicule. Ils ne font aucun acte de religion que par crainte; et, parmi tant de peuples auxquels les Missionnaires et les Espagnols ont donné le nom de (*a*) *Moxes*, on n'en a pu découvrir qu'un ou deux, dit la Relation, qui usassent d'une espèce de sacrifice.

Ils appellent aussi au secours de leurs malades les prêtres-médecins, enchanteurs ou charlatans. On ne nous dit pas s'ils sont gradués, à la façon des prêtres du Paraguai; mais, quoi qu'il en soit, lorsque les premiers sont appelés auprès des malades (*b*), ils récitent sur eux quelque prière superstitieuse, leur promettent de jeûner pour leur guérison, et de prendre un certain nombre de fois par jour du tabac en fumée. Le font-ils d'aussi bonne foi qu'ils le disent? Ils sucent aussi la partie mal affectée, ce qui est une insigne faveur : après cela ils se retirent, à condition toutefois qu'on leur paiera libéralement leurs services.

Leurs mariages consistent dans le consentement mutuel de ceux qui s'é-

---

(*a*) *Moxos* est un mot espagnol qui veut dire *mixtes*, *mélangés*. Je ne sais si le mot latin *Colluvies* ne rendrait pas beaucoup mieux en cette occasion la force du mot espagnol.

(*b*) Relation de la Mission des Moxes, dans le Tome III des *Voyages* de Coreal.

pousent, et dans quelques présens que fait le mari au père ou au plus proche parent de celle qu'il veut épouser. On ne compte pour rien le consentement de ceux qui contractent ; et c'est une autre coutume des plus singulières établie parmi eux, que le mari suit sa femme partout où il plaît à celle-ci d'habiter. S'ils n'ont qu'une femme, la seule indigence en est la cause : l'usage et l'inclination les portent à la polygamie, et ils la mettent en pratique autant que les moyens le permettent. Pour l'incontinence des femmes, ils la regardent comme un crime énorme : si quelqu'une s'oublie de son devoir, elle passe dans leur esprit pour une infâme et pour une prostituée : souvent même il lui en coûte la vie. Si les hommes sont injustes en quelque chose, c'est sans doute en cette occasion. Car, après tout, pourquoi ne doit-il pas être permis aux femmes de châtier l'incontinence des hommes ; ou, du moins, pourquoi n'est-il pas permis à ce sexe, dont nous tournons tous les jours la fragilité en ridicule, d'user de représailles envers les hommes ? Ils sont infiniment plus fragiles que les femmes : ils (*a*) oublient vingt fois le jour à leurs pieds cette force d'esprit qu'ils s'attribuent, et sacrifient aux attraits du beau sexe tout ce qu'ils ont de plus cher.

Les femmes préparent la liqueur que boivent leurs maris, et prennent soin des enfans. Ils ont la barbarie « d'enterrer les petits enfans, quand la mère vient à mourir ; et s'il arrive qu'elle enfante deux jumeaux, elle enterre l'un d'eux, alléguant pour raison que deux enfans ne peuvent pas se bien nourrir à la fois ».

Ils ont une connaissance fort obscure de l'immortalité de l'ame. Pour leurs funérailles elles se font presque sans aucune cérémonie. Les parens du défunt creusent une fosse ; ils accompagnent ensuite le corps en silence, en poussant des sanglots. Après l'avoir mis en terre, ils partagent entre eux sa dépouille.

Le P. Sepp dit dans le *Recueil des Lettres Curieuses et Édifiantes*, « que quelques peuples du Paraguai se coupent les doigts et ensuite les orteils, à mesure qu'il meurt quelque proche ». C'est donc un grand malheur en ce pays-là que d'avoir beaucoup de vieux parens. On risque de se voir mutilé de fort bonne heure. Mais le P. Sepp a-t-il bien vu lui-même cette mutilation extraordinaire ?

RELIGION DES PEUPLES DU PÉROU.

Avant que les Péruviens fussent gouvernés par les Yncas, ils adoraient une multitude inconcevable de Dieux, ou pour mieux dire, de génies. « (*b*) Chaque province, chaque nation, chaque famille, chaque ville, chaque

---

(*a*) *Natus Alcmenâ posuit Pharetram*

. . . . . .

Et manu clavam modò quâ gerebat,
Fila deduxit properante fuso, etc. — SENECA IN HIPPOLYTO.

On a vu pour la belle Omphale
Le fier Alcide enchaîné par l'Amour.

Ces deux vers français valent bien les vers latins de Senèque.

(*b*) *Histoire des Yncas du Pérou.*

rue et même chaque maison avait ses Dieux, différens de ceux des autres, parce qu'ils s'imaginaient qu'il n'y avait que le Dieu auquel ils se vouaient particulièrement qui les pût aider dans leurs besoins.... Ils adoraient des herbes, des plantes, des fleurs, des arbres, des montagnes, des cavernes . . . . . Dans la province de Puerto-Viejo ils adoraient l'émeraude . . . , le tigre, le lion . . . . ., les couleuvres; » et, pour ne pas donner ici un détail trop ennuyeux des objets qu'ils jugeaient dignes du culte, tout ce qui leur paraissait extraordinaire leur semblait en même tems adorable.

Ces anciens Idolâtres du Pérou offraient non-seulement des fruits de la terre et des animaux à ces Dieux, mais même des prisonniers de guerre, à l'exemple des autres Américains. On assure qu'au besoin ils immolaient leurs propres enfans. Ces sacrifices se faisaient en ouvrant les victimes toutes vivantes, et leur arrachant ensuite le cœur : du sang tout chaud encore on barbouillait l'idole à laquelle on sacrifiait, comme cela se pratiquait au Mexique. Le prêtre brûlait le cœur de la victime, après l'avoir examiné, pour voir si l'idole agréait le sacrifice. Quelques autres Idolâtres offraient à leurs Divinités de leur propre sang, qu'ils se tiraient des bras ou des cuisses, selon que le sacrifice était solennel ; et même en certaines occasions extraordinaires on se saignait aux extrémités des narines, ou entre les deux sourcils. (*a*) Cependant il faut remarquer que ces sortes de saignées n'étaient pas toujours des actes de religion, et que très-souvent même elles ne servaient que de précaution contre les maladies.

(*b*) Tel était l'état de l'Idolâtrie dans tout le Pérou, lorsque Mango-Capac, législateur de ce grand empire, apprit à ses peuples le culte du soleil et du Dieu-Suprême (*c*) sous le nom de *Pachacamac*. Avant que de parler de cette nouvelle religion, il faut apprendre au lecteur que Mango-Capac et sa femme étaient enfans du soleil, et qu'ils reçurent également de la part de cet astre la commission d'aller instruire et civiliser les Péruviens. Ils partirent de Titicaca ; et se conduisant avec le secours d'une verge d'or que le soleil leur avait donnée, et qui d'elle-même devait s'enfoncer dans la terre lorsqu'ils seraient arrivés à l'endroit où ils devaient se fixer par la volonté de cet astre, ils prirent leur route du côté du Septentrion, éprouvant continuellement la vertu de cette verge d'or. Enfin elle s'enfonça dans la vallée de Cusco : ce fut-là qu'ils résolurent d'établir le siége de leur empire. D'abord le fils du soleil employa les armes spirituelles. Le frère et la sœur allèrent prêcher la religion de leur père : ils firent un grand nombre de prosélytes, que la nouveauté de l'équipage et les avantages de la nouvelle religion persuadèrent autant peut-être que la force de la conviction intérieure. La hardiesse de ces missionnaires, leur vocation merveilleuse, ces idées de puissance et de supériorité qu'ils jetèrent, pour ainsi dire, dans l'esprit de ces hommes grossiers et brutaux, produisirent sans doute en fort peu de tems un nombre considérable de sectateurs, parmi lesquels le nouveau législateur ne manqua pas de choisir les plus habiles pour établir son autorité. Ensuite il l'augmenta par les conquêtes, et enfin il abolit l'ancienne religion, *voulant*, dit l'Ynca Garcilasso, *que tous ses sujets adorassent le Soleil.* Cet Ynca Manco-Capac ne se contenta pas de réformer

(*a*) *Histoire des Yncas du Pérou.*
(*b*) Tel il est encore, sans avoir presque changé, au-delà des Andes et de la Cordillière.
(*c*) Il faudrait peut-être dire : *Culte du Soleil* ou *du Dieu-Suprême*, etc. On peut voir la suite de cet article.

ses sujets en ce qui regardait la Divinité ; il leur donna d'excellentes lois politiques, et forma des établissemens dont la beauté ne cédait pas à ce que l'on voit en Europe. (*a*) Les dernières paroles de ce prince méritent d'être lues avec attention : elles feraient douter qu'il n'eût eu pour guides que les lumières de la nature, si nous n'avions devant les yeux plusieurs anciens législateurs qui nous fouruissent des exemples aussi éclatans de la force des vérités naturelles. Le vertueux Manco-Capac jouit bientôt des priviléges de l'apothéose : ses sujets lui dressèrent des autels, et à ses successeurs après lui ; non qu'ils ne fussent convaincus que ces Yncas avaient été des hommes mortels, mais par reconnaissance pour les bienfaits qu'ils avaient reçus de ces descendans du soleil, qu'ils adoraient, disaient-ils, sans lui donner de compagnon. Pour donner une apparence un peu moins absurde à ce système de religion, il faut croire qu'ils regardaient les Yncas comme les anciens Grecs leurs héros, les Romains Romulus et quelques-uns de leurs empereurs : ils pouvaient se persuader que ces enfans du soleil devenaient les Dieux Tutélaires de l'État, et que, pour récompense des vertus qu'ils avaient fait éclater en cette vie mortelle, ils jouissaient du privilége d'être les dépositaires des prières et de les présenter à l'auteur de la lumière. Quoi qu'il en soit, les Péruviens niaient assez fortement les conséquences que l'on pouvait tirer de leur conduite.

« (*b*) Ils en vinrent, dit Garcilasso, par succession de tems, jusqu'à bâtir au soleil des temples qu'ils ornèrent de richesses incroyables ; ce qu'ils ne firent pas à la lune. Car, quoiqu'ils la tinssent pour la sœur et la femme du soleil, et même pour la mère des Yncas, avec tout cela, on ne trouve point qu'ils l'aient jamais adorée comme Déesse, ni qu'ils aient sacrifié sur ses autels, ni dressé des temples à sa gloire ; ce qui n'empêchait pas qu'ils ne l'eussent en grande vénération, jusques à l'appeler la Mère universelle de toutes choses, sans que néanmoins ils allassent plus avant dans leur idolâtrie. Ils appelaient le tonnerre, l'éclair et la foudre, *les exécuteurs de la justice du soleil ; et comme tels, ils eurent l'honneur d'avoir un appartement* dans la maison du soleil qui était à Cusco. Mais il ne s'en suit pas de-là qu'ils les aient jamais pris pour des Dieux, comme un historien Espagnol nous l'a voulu persuader : au contraire, s'il arrivait qu'un logis ou quelqu'autre lieu fût frappé de la foudre, ils l'avaient en si grande abomination qu'ils en muraient aussitôt la porte avec des pierres et de la boue, afin qu'il n'y entrât jamais personne. Que si la foudre était tombée à la campagne, ils

---

(*a*) Surtout il recommanda aux Péruviens d'adorer le soleil comme leur Dieu et leur père. « Il fallait, dit l'Yncа Garcilasso, que Manco-Capac....., connaissant parfaitement la stupidité de ces peuples et le grand besoin qu'ils avaient d'apprendre à bien vivre, jugeât qu'il était nécessaire pour lui de feindre que lui et sa femme étaient enfans du soleil ; et que leur père les avait envoyés du ciel..... Pour mieux fortifier les Péruviens dans cette opinion, il se présenta *dans un équipage éclatant*, et se fit particulièrement remarquer par les oreilles qu'il avait si grandes, qu'il ne serait pas possible de le croire à qui ne l'aurait vu comme moi dans la personne de ses descendans ». C'est ainsi que les anciens législateurs ont su profiter de la bonne opinion que le peuple avait conçue en leur faveur, et que même quelques-uns d'entre eux ont eu l'adresse de faire valoir des défauts de tempérament, ou des imperfections du corps assez remarquables. Les longues et fréquentes retraites de Numa Pompilius, pendant lesquelles il tombait peut-être en de violens accès de mélancolie, et le prétendu mal caduc (ou plutôt les convulsions affectées), de Mahomet sont des exemples connus. « Et parce que Manco-Capac, continue Garcilasso, confirma la fable de sa généalogie par les grands avantages qu'il procura à ses sujets, ils crurent qu'il était véritablement fils du soleil, venu du ciel pour les assister, etc. ».

(*b*) On cite tout entier ce passage de Garcilasso, parce qu'il est plus exact que les autres auteurs qui ont écrit sur le même sujet.

en marquaient l'endroit avec des bornes, afin qu'aucun n'y mît le pied. En un mot, ils appelaient ces lieux *infortunés* et *maudits*, et ils ajoutaient que le soleil leur avait envoyé cette malédiction par le moyen de la foudre, qui était comme son valet et le ministre de sa justice ».

Quoique attachés si fortement au culte du soleil, les plus éclairés d'entre les Indiens reconnaissaient une ame du monde, ou pour mieux dire, un premier moteur de la matière. Ils l'appelaient *Pachacamac;* ce qui, selon Garcilasso, signifie précisément *celui qui anime le monde.* « Ce mot, ajoute-t-il, leur était en si grande vénération qu'ils n'osaient le proférer : mais si la nécessité les y obligeait, ils le prononçaient avec de grandes marques de respect et de soumission, car alors ils resserraient les épaules, ils baissaient la tête et le corps, ils levaient les yeux vers le ciel, puis tout d'un coup ils les baissaient vers la terre; ils portaient les mains ouvertes sur l'épaule droite, et donnaient des baisers à l'air ». Ils pratiquaient une partie considérable de ces hommages envers le soleil, et même en l'honneur des Yncas; cependant, selon Garcilasso, ils avaient dans le fond du cœur beaucoup plus de vénération pour Pachacamac que pour le soleil. Ils reconnaissaient « que lui seul donnait la vie à l'Univers et le faisait subsister; mais, ne l'ayant jamais vu, ils le regardaient comme le Dieu inconnu ». Disons mieux : ils le croyaient invisible et immatériel : la réponse de l'Ynca Athabcualipa (*a*) pourrait persuader que le mot Pachacamac comprenait un des attributs du soleil.

Les Péruviens opposaient Cupaï à Pachacamac; et lorsqu'ils étaient obligés de le nommer, ils crachaient à terre, voulant marquer l'horreur qu'ils avaient pour ce mauvais être. Ils révéraient simplement la lune comme femme et sœur du soleil, et respectaient les étoiles « qu'ils disaient être les demoiselles ou les suivantes de la maison de ces astres ».

A l'égard des Huacas ou Guacas, voici ce que Garcilasso nous en apprend : ce qu'il dit paraît exact et plus raisonnable que ce qui est rapporté dans le recueil Anglais de Purchas, sur la foi de plusieurs auteurs Espagnols. Garcilasso nous dit donc que ce mot Huaca signifie idole et choses sacrées : telles étaient les représentations du soleil, les offrandes qu'ils lui faisaient, comme des figures d'hommes, d'oiseaux, et de bêtes à quatre pieds, en or, en argent et en bois; même les rochers, les arbres, les pierres, les cavernes, les temples et les tombeaux que Dieu sanctifiait par sa présence ou par ses oracles. Ils appelaient encore Huacas les génies, les héros élevés au rang des immortels, les choses qui surpassent en excellence et en beauté toutes celles de leur espèce, et même celles qui sont difformes et monstrueuses. Les Espagnols, à qui ces diverses significations étaient inconnues, s'imaginèrent, continue Garcilasso, que les Indiens prenaient pour des Divinités toutes les choses qu'ils appelaient Huacas. Ils s'imaginèrent aussi que les Péruviens adoraient sous le nom d'*Apachitas* les tertres et les collines, faute de savoir « que ce mot, corrompu d'Apacheeta, qui signifie *à celui qui fait supporter ou surmonter quelque peine*, exprimait, suivant la manière concise de parler des Indiens, cette espèce de bénédiction : *rendons grace à celui qui nous fait supporter la fatigue qu'il a*

(*a*) Vincent de Valverde voulant convertir ce prince, lui prêcha J. C., créateur du monde. L'Ynca lui répondit qu'il ne croyait pas, qu'excepté le soleil, aucun être pût créer quelque chose dans la nature; qu'il le tenait pour Dieu; que Pachacamac avait tiré cet Univers du néant, etc.

fallu essuyer pour monter cette colline. Ces actions de graces se rendaient à *Pachacamac*, qu'ils adoraient alors mentalement pour les avoir aidés à surmonter cette fatigue. Lorsqu'ils étaient arrivés au sommet de la colline, ils posaient leur fardeau, s'ils en avaient quelqu'un ; et, après avoir élevé les yeux au ciel, ils les baissaient vers la terre, et donnaient les mêmes marques d'adoration qu'ils avaient accoutumé de pratiquer à l'égard de Pachacamac. Outre cela, ils répétaient deux ou trois fois le datif Apachecta. Ensuite, par une espèce d'offrande, ils se tiraient le poil des sourcils ; et, soit qu'ils en arrachassent ou non, ils les soufflaient en l'air, comme s'ils les eussent voulu envoyer au ciel. Ils prenaient aussi dans la bouche d'une herbe . . . . . appelée *Cuca*, qu'ils jetaient en l'air, comme pour dire qu'ils offraient à Pachacamac ce qu'ils avaient de plus précieux. Leur superstition allait même jusqu'à lui offrir de petits éclats de bois, ou des pailles s'ils ne trouvaient rien de meilleur, ou quelque caillou, et, à faute de cela, une poignée de terre. On voyait même de grands monceaux de ces offrandes sur le sommet des collines. Quand ils faisaient ces cérémonies, ils ne regardaient jamais le soleil, parce que ce n'était pas à lui, mais à Pachacamac que leur adoration s'adressait ».

Les Yncas et les Péruviens leurs sujets sacrifiaient au soleil plusieurs sortes d'animaux : ils lui offraient aussi du coca, du bled, des hardes précieuses, et un breuvage composé d'eau et de maïs. Voici comment ils présentaient cette dernière offrande à l'astre du jour. « Quand ils avaient bonne envie de boire, ils mangeaient d'abord, et ensuite ils trempaient le bout du doigt dans le vase où était la boisson. Après, ils tournaient les yeux vers le ciel avec beaucoup de respect, ils secouaient le doigt où la goutte s'était attachée, et ils l'offraient au soleil, en reconnaissance de ce qu'il leur fournissait de quoi boire. En même tems ils donnaient deux ou trois baisers à l'air..... ; et, après qu'ils avaient fait cette offrande, ils buvaient tout à leur aise et comme bon leur semblait.....

» Toutes les fois qu'ils entraient dans leurs temples, le principal de la compagnie portait la main sur l'un de ses sourcils ; et soit qu'il en arrachât du poil ou non, il le soufflait en l'air devant l'idole en signe d'offrande ». On faisait le même hommage aux arbres et aux autres choses qu'une vertu divine rendait sacrées et religieuses.

Les Péruviens rendaient une espèce de culte à la ville de Cusco, à cause qu'elle avait été fondée par Manco-Capac. Nous observerons que Rome païenne avait autrefois été traitée de même par ses peuples. On voyait à Cusco ce merveilleux temple du soleil, dont les beautés et les richesses surpassaient l'imagination. Nous allons faire usage de la description qu'en donne l'Yncа Garcilasso : voici comment il s'exprime. « Le grand autel de cet édifice superbe était du côté de l'orient, et le toit, de bois fort épais, couvert de chaume par dessus, parce qu'ils n'avaient point parmi eux l'usage de la tuile ni de la brique. Les quatre murailles du temple, à les prendre du haut en bas, étaient toutes lambrissées de plaques d'or. Sur le grand autel on voyait la figure du soleil, faite de même sur une plaque d'or, plus massive au double que les autres. Cette figure, qui était toute d'une pièce, avait le visage rond, environné de rayons et de flammes, de la même manière que les peintres ont coutume de la représenter. Elle était si grande, qu'elle s'étendait presque d'une muraille à l'autre, où l'on ne voyait que cette seule idole, parce que ces Indiens n'en avaient point d'autre, ni dans ce temple ni ailleurs, et qu'ils n'adoraient point d'autres Dieux que le soleil, quoiqu'en disent quelques auteurs.

L'YNCAS consacre son VAZE au SOLEIL

L'YNCAS vient recevoir les OFRANDES que ses SUJETS font au SOLEIL

» Aux deux côtés de l'image du soleil étaient les corps de leurs rois décédés, tous rangés par ordre selon leur ancienneté, et embaumés de telle sorte, sans qu'on pût savoir comment, qu'ils paraissaient être en vie. Ils étaient assis sur des trônes d'or, élevés sur des plaques de ce même métal, et ils avaient le visage tourné vers le bas du temple; mais Huayna-Capac, le plus cher des enfans du soleil, avait cet avantage particulier au-dessus des autres, d'être directement opposé à la figure de cet astre, parce qu'il avait mérité d'être adoré pendant sa vie à cause de ses vertus éminentes, et des qualités dignes d'un grand roi qui avaient éclaté en lui dès sa plus tendre enfance. Mais, à l'arrivée des Espagnols, les Indiens cachèrent ces corps avec tout le reste du trésor, sans qu'on ait jamais pu savoir ce qu'ils étaient devenus.

» Il y avait plusieurs portes à ce temple : elles étaient toutes couvertes de lames d'or; la principale était tournée du côté du nord, comme elle l'est encore à présent. De plus, autour des murailles de ce temple, il y avait une plaque d'or en forme de couronne, ou de guirlande, qui avait plus d'une aune de large. A côté du temple on voyait un cloître à quatre faces, et, dans sa plus haute enceinte, une guirlande de fin or, d'une aune de large, comme celle dont je viens de parler. Tout autour de ce cloître, il y avait cinq grands pavillons en carré, couverts en forme de pyramide. Le premier était destiné à servir de logement à la lune, femme du soleil, et celui-ci était le plus proche de la grande chapelle du temple; ses portes et son enclos étaient couverts de plaques d'argent, pour donner à connaître, par la couleur blanche, que c'était l'appartement de la lune, dont la figure était dépeinte comme celle du soleil, avec cette différence qu'elle était sur une plaque d'argent, et qu'elle avait le visage d'une femme. C'était-là que ces Idolâtres allaient faire leurs vœux à la lune, qu'ils croyaient être la sœur et la femme du soleil, et la mère de leurs Incas, et de tous leurs descendans : ils la nommaient, à cause de cette dernière qualité, *Mama Quilla*, c'est-à-dire, *Mère Lune*; mais ils ne lui offraient point de sacrifices comme au soleil. Aux deux côtés de cette figure on voyait les corps des reines décédées, rangés en ordre selon leur ancienneté. Mama Oello, mère de Huayna-Capac, avait la face tournée du côté de la lune, et était, par un avantage particulier, au-dessus des autres, parce qu'elle avait été mère d'un si digne fils.

» L'appartement le plus proche de celui de la lune était celui de Vénus, des Pleiades, et de toutes les autres étoiles en général. On appelait *Chasca* l'astre de Vénus, pour montrer par-là qu'il avait les cheveux longs et crépés: d'ailleurs on l'honorait extrêmement, parce qu'on le croyait le page du soleil, allant tantôt devant l'astre du jour, tantôt après. On respectait fort aussi les Pleiades, à cause de la disposition merveilleuse de ces étoiles, qui leur semblaient toutes égales en grandeur. Pour les autres étoiles, en général on les appelait *les Servantes de la Lune* : on leur donna pour cette raison un logement auprès de leur dame afin qu'elles la pussent servir plus commodément, parce qu'on croyait que les étoiles étaient au ciel pour le service de la lune; et non auprès du soleil, parce qu'on les voyait de nuit et non de jour.

» Cet appartement et son grand portail étaient couverts de plaques d'argent, comme celui de la lune. Son toit semblait représenter un ciel, parce qu'il était semé d'étoiles de différentes grandeurs. Le troisième appartement, proche de ce dernier, était consacré à l'éclair, au tonnerre et à la foudre.

» On ne regardait point ces trois choses comme des Dieux, mais comme les valets du soleil; et on en avait la même opinion que l'ancien Paganisme peut avoir eue de la foudre, qu'il regardait comme un instrument de la justice de Jupiter. C'est pour cette raison que les Yncas donnèrent un appartement tout lambrissé d'or à l'éclair, au tonnerre et à la foudre, qui leur semblaient être les domestiques du soleil, et qui devaient par conséquent être logés dans sa propre maison. Ils ne représentèrent aucun de ces trois par aucune image de relief ni de plate peinture, parce qu'ils ne les pouvaient peindre au naturel, à quoi ils s'étudiaient principalement dans toutes leurs images; mais ils les honorèrent du nom *Yllapa*. Les historiens Espagnols n'ont pu comprendre jusqu'ici la signification de ce nom: quelques-uns ont voulu mettre l'Idolâtrie des Péruviens en parallèle, à cet égard, avec notre religion; en quoi ils se sont certainement trompés aussi bien qu'en d'autres choses, où ils ont cherché avec moins de fondement des symboles de la Trinité, en expliquant à leur mode les noms du pays, et en attribuant aux Indiens une créance qu'ils n'avaient jamais eue, comme je l'ai fait voir ailleurs.

» Ils consacrèrent à l'arc-en-ciel le quatrième appartement, parce qu'ils trouvèrent que l'arc-en-ciel procédait du soleil: cet appartement était tout enrichi d'or; et sur les plaques de ce métal on voyait représentée au naturel, avec toutes ses couleurs, dans l'une des faces du bâtiment, la figure de l'arc-en-ciel, qui était si grande qu'elle s'étendait d'une muraille à l'autre: ils appelaient cet arc *Guychu*, et l'avaient en grande vénération. Lorsqu'ils le voyaient paraître en l'air, ils fermaient la bouche aussitôt, et y portaient la main devant, parce qu'ils s'imaginaient que s'ils l'ouvraient tant soit peu, leurs dents en seraient pourries et gâtées.

» Le cinquième et dernier appartement était celui du Grand-Sacrificateur, et des autres prêtres qui assistaient au service du temple et qui devaient être tous du sang royal des Yncas: cet appartement, enrichi d'or comme les autres depuis le haut jusqu'en bas, n'était destiné ni pour y manger, ni pour y dormir, mais servait de salle pour y donner audience et y délibérer sur les sacrifices qu'il fallait faire, et sur toutes les autres choses qui concernaient le service du temple ».

Il ne faut pas oublier une particularité fort remarquable; c'est que ce temple de Cusco logeait dans son enceinte tous les Dieux des nations soumises par les Yncas: ces Dieux y étaient servis et adorés en présence du soleil; mais leur culte était conditionnel. Il fallait premièrement adorer cet astre comme le grand Dieu; avec cette condition on pouvait servir les autres Divinités. Telle fut la politique des Yncas; on ne les vit point ravager les consciences l'épée à la main: au contraire, ils crurent devoir des ménagemens aux religions des peuples vaincus, et s'imaginèrent avec raison qu'ils s'accoutumeraient insensiblement à un culte moins absurde que le leur; et munis de l'autorité souveraine, ils réussirent. Le culte du soleil s'étendit: il aurait sans doute anéanti celui des Dieux étrangers, si l'empire des Yncas n'eût pas été renversé par les Espagnols. Ne poussons pas les réflexions, et laissons au lecteur la liberté de tirer ses conséquences.

Je ne dis rien ici du superbe temple de Titicaca. Je renvoie le lecteur à l'*Histoire des Yncas*. (*a*) On trouve aussi dans cette histoire un grand

(*a*) Tome I, Chap. 24.

Maniere d'allumer le FEU SACRÉ chez les PERUVIENS, la veille de la grande FÊTE du SOLEIL nommée le grand RAMY

Le premier jour de la grande FÊTE du SOLEIL, L'YNCAS lui présente un vase plein de liqueur, et l'invite à boire

détail des richesses que ce temple renfermait, et dont une partie (*a*) est représentée dans la figure où l'on voit l'Ynca offrant un vase d'or au soleil. Cette cérémonie était une des plus solennelles de la grande fête du soleil, que l'on célébrait au mois de juin, et prouve ce que j'ai avancé, que Pachacamac était un des attributs du soleil. Il est bon de remarquer en passant que le culte du soleil et du feu était la même chose chez les Péruviens. Personne n'ignore que le feu était aussi autrefois l'objet du culte des Perses et des Chaldéens. Les Péruviens témoignaient en cette fête solennelle, qu'ils adoraient particulièrement le Père de la lumière, « comme un seul Dieu, souverain et universel, qui, par sa lumière et par sa vertu, engendrait et nourrissait toutes les choses du monde. Ils la solennisaient encore, pour reconnaître publiquement que le soleil était père du premier Ynca et de tous ses descendans ».

L'ouverture de la fête se faisait par des sacrifices. « Il fallait que le feu dont ils se servaient dans ces sacrifices, leur fût donné, comme ils disaient, par la main même du soleil. Ils prenaient pour cet effet un grand brassclet, appelé *Chipana*, semblable à ceux que les Yncas portaient au poignet de la main gauche, excepté que celui-ci, qu'avait le principal de leurs prêtres, était plus grand que les autres. Il avait, au lieu de médaille, une espèce de miroir concave, de la grosseur de la moitié d'une orange, extrêmement luisant et poli. On l'opposait directement au soleil; et, dans un certain point où les rayons qui sortaient du miroir se réunissaient, on mettait un peu de charpie faite de coton, où le feu prenait aussitôt par un effet naturel. On brûlait les victimes avec ce feu ainsi allumé, et donné de la main du soleil, et l'on s'en servait à faire rôtir toute la chair qui se mangeait ce jour là. Ensuite, ils prenaient de ce même feu qu'ils portaient au temple du soleil, et à la maison des vierges choisies, où l'on prenait soin de le conserver toute l'année; et c'était un fort mauvais présage, quand il venait à s'éteindre. S'il ne faisait point soleil la veille de la fête, qui était le jour auquel on apprêtait toutes les choses qui étaient nécessaires pour le sacrifice du lendemain, et si, par conséquent, il n'y avait pas moyen d'en tirer du feu, on prenait deux petits bâtons, gros comme le pouce, longs de demi-aune, et d'un certain bois appelé *Vyaca*, qui ressemblait à peu près à de la canelle; et à force de les frotter ensemble, on en faisait sortir quantité d'étincelles qui prenaient à la mèche. Quoique ce moyen fût très-propre à faire du feu, cependant lorsque la nécessité les contraignait de s'en servir pour le sacrifice de leurs fêtes, ils s'affligeaient fort, et le prenaient pour un très-mauvais présage, disant qu'il fallait bien que le soleil fût irrité contre eux, puisqu'il refusait de leur donner du feu de sa main ».

Les principaux capitaines de l'empire et les Curacas ou Caciques assistaient à cette fête : quand la vieillesse ou des occupations importantes et inévitables les empêchaient de la célébrer en personne, ils y envoyaient en leur nom leurs fils ou leurs frères, accompagnés des plus nobles de leurs parens. L'Ynca faisait, en qualité du fils du soleil, l'ouverture de la fête, et ne pouvait s'en dispenser, à moins que la guerre ne l'appelât ailleurs, ou qu'il ne fût obligé de faire la visite de ses États. Toute la noblesse de l'empire allait en procession présenter ses offrandes au soleil.

(*a*) On y voit des plantes, des arbres, des fleurs et des animaux, qui étaient d'or pur.

Les Curacas y paraissaient, équipés magnifiquement, mais d'une manière bizarre. « Les uns avaient leurs robes semées de lames d'or et d'argent, et des guirlandes de même sur leurs bonnets. Les autres étaient vêtus de la peau d'un lion.

» D'autres paraissaient après ceux-ci, tels, sans comparaison, qu'on représente les anges; car ils étaient parés des ailes de l'oiseau que l'on appelle *Cuntur*. Les ailes de ces oiseaux sont parsemées de blanc et de noir, et sont si grandes qu'elles ont jusqu'à quinze pieds de long, à les mesurer d'un bout à l'autre. Ceux qui se paraient des plumes de ces cunturs, le faisaient pour montrer qu'ils tiraient leur origine de ces oiseaux.

» Les Yncas se déguisaient avec certains masques étranges, qui représentaient les plus horribles figures qu'ils pouvaient imaginer. A voir les singeries et les postures qu'ils faisaient dans ces assemblées, on les eût pris pour des fous; et, pour les mieux contrefaire, ils faisaient entre eux un bruit confus d'instrumens mal accordés, comme des flûtes et des tambours, tenant en main des peaux déchirées, dont ils se servaient à faire mille sottises.

» D'autres Curacas suivaient avec des ajustemens différens; et chaque nation portait les armes dont elle se servait à la guerre, comme des arcs, des flèches, des lances, des javelots, et des haches longues et courtes, pour combattre d'une main, ou de toutes les deux.

» Il y en avait aussi qui portaient des ornemens où étaient représentées les belles actions qu'ils avaient faites au service du soleil et des Yncas; et d'autres qui menaient une grande suite de valets, qui jouaient des (*a*) atabales et sonnaient de la trompette. En un mot, chaque nation y paraissait avec le meilleur équipage et le plus de suite qu'il lui était possible d'avoir, à l'envi les uns des autres, pour y briller plus que leurs voisins.

» Avant que de solenniser la fête on s'y préparait par un jeûne fort austère. Ils ne mangeaient de trois jours qu'un peu de maïs blanc, encore était-il tout cru, avec quelques herbes, de celles qu'on nomme *Chucam*; et ne buvaient que de l'eau. Ils s'abstenaient durant ce tems-là de la compagnie de leurs femmes, et l'on ne faisait point de feu en aucun endroit de la ville.

» Après ce jeûne, la veille de la fête du soleil, les prêtres Yncas, commis pour faire les sacrifices, passaient la nuit à tenir prêts les moutons et les agneaux qu'il fallait sacrifier; ils préparaient aussi les vivres et la boisson qu'on devait présenter au soleil pour son offrande: on donnait ordre à toutes ces choses, après qu'on s'était informé à peu près du nombre des gens qui étaient venus à cette fête; car il fallait que, non-seulement les Curacas, les ambassadeurs, leurs parens, et ceux qui étaient leurs domestiques et leurs sujets eussent part à ces offrandes, mais encore toutes les nations en général qui assistaient à cette solennité. Cette même nuit, les femmes du soleil employaient le tems à pétrir une certaine pâte appelée *Cancu*, dont elles faisaient de petits pains ronds, de la grosseur d'une pomme. Il faut remarquer que ces Indiens ne faisaient jamais du pain de leur bled qu'en cette solennité, et à une fête nommée *Citua*; et même qu'ils n'en mangeaient que deux ou trois morceaux seulement, parce que la *Gara*, qui était une espèce de légume, leur tenait lieu de

(*a*) Espèce de tambour.

pain, soit qu'ils en fissent cuire le grain ou qu'ils le rôtissent. Il fallait que ce fussent les vierges choisies, vouées au soleil pour être ses femmes, qui pétrissent la farine dont se faisait ce pain, principalement celui que l'Ynca et ceux du sang royal devaient manger, et qu'elles-mêmes apprêtassent toutes les autres viandes de cette fête, parce que, ce jour-là, ce n'étaient pas les enfans du soleil qui traitaient leur père, mais c'était plutôt le soleil qui traitait ses enfans. Pour le commun peuple, il était servi par une infinité d'autres femmes, qui lui apprêtaient à manger, et qui lui faisaient du pain avec beaucoup de soin et d'attention; car, quoiqu'on ne le fît que pour le commun, il fallait néanmoins que la farine en fût pure. Il n'était permis de manger de ce pain que le jour de cette solennité, qui était la plus grande de toutes leurs fêtes, parce qu'on regardait ce pain comme une chose sacrée ».

Au jour le plus solennel de la fête, l'Ynca paraissait en public, accompagné de ses parens. Il se rendait avec sa suite à la grande place de Cusco, et y attendait les pieds nus que le soleil se levât : alors il regardait fixement vers l'orient. Dès qu'il le voyait paraître, il se jetait à genoux; et, tenant les bras ouverts, directement opposés au visage, il donnait des baisers à l'air. Les Curacas et les autres nobles de l'État se tenaient à quelque distance, et adoraient le soleil, à l'imitation de l'Ynca et des princes de son sang. L'Ynca se levait ensuite, tandis que les autres restaient à genoux, et il prenait deux grands vases d'or remplis de boisson. En même tems, comme chef de la maison du soleil, il élevait un de ces vases, et le montrant au soleil l'invitait à boire. Les Péruviens étaient persuadés que cet astre faisait raison à l'Ynca et à tous les princes du sang royal.

» (*a*) Après que l'Ynca avait ainsi convié le soleil à boire, il versait de la main droite la liqueur du vase dédié au soleil dans une cuvette d'or, d'où cette liqueur se répandait comme par une fontaine dans un tuyau artistement fait, et qui aboutissait de la grande place à la maison du soleil. Cela fait, il en buvait un peu pour sa part dans le vase qu'il tenait de la main gauche, et, en même tems, le reste se partageait entre les Yncas, dans un petit vase d'or que chacun avait. Ils vidaient ainsi peu à peu le vase de l'Ynca, dont le breuvage était, à ce qu'ils disaient, sanctifié par sa main, ou par celle du soleil, et leur communiquait sa vertu. Tous ceux du sang royal buvaient un trait de cette boisson. Mais on donnait à boire aux Curacas de la boisson que les femmes du soleil avaient faite, et non de celle qu'ils croyaient être sanctifiée.

» (*b*) Lorsqu'ils avaient achevé cette cérémonie, qui n'était qu'une introduction à mieux boire, ils allaient par ordre à la maison du soleil, et se déchaussaient tous, excepté le roi, à deux cents pas de la porte du temple. Alors l'Ynca, et ceux de son sang y entraient comme fils légitimes du soleil, devant l'image duquel ils se prosternaient. Cependant les Curacas, qui se croyaient indignes d'entrer dans son temple, parce qu'ils n'étaient pas de son sang, demeuraient dehors dans une grande place, qui était devant la porte; et aussitôt que l'Ynca avait offert de sa propre

---

(*a*) *Histoire des Yncas*. Liv. VI, chap. 21.

(*b*) Voyez le Chap. XXIII du Liv. VI de cette Histoire, sur la manière de boire de l'Ynca, le défi qu'il envoyait à ses vassaux en cette occasion, et les cérémonies qu'il fallait observer pour lui faire raison.

main le vase d'or où il venait de faire la cérémonie, les autres donnaient les leurs aux prêtres Yncas, qu'on avait nommés et dédiés au service du soleil : car il n'était permis qu'à eux de faire cette charge, non pas même à ceux du sang du soleil, s'ils n'étaient prêtres. Après que les sacrificateurs avaient offert les vases des Yncas, ils sortaient tous jusqu'à la porte, pour y recevoir ceux des Curacas, qui marchaient tous en leur rang, et selon l'ordre du tems auquel ils avaient été réduits sous l'empire de l'Ynca. Outre leurs vases, ils présentaient au soleil plusieurs belles pièces d'or et d'argent, qui représentaient en petit et au naturel divers animaux, comme des brebis, des agneaux, des lézards, des crapaux, des couleuvres, des renards, des tigres et des lions, des oiseaux de toutes les sortes, et de tout ce qui croissait dans leurs provinces.

» L'offrande étant achevée, ils s'en retournaient par ordre, chacun à sa place ; et, en même tems, on voyait venir les prêtres Yncas avec quantité d'agneaux, de brebis bréhaignes, et de toutes couleurs ; car elles sont naturellement ainsi tachetées, comme les chevaux d'Espagne. Parmi tout ce bétail, qui appartenait au soleil, ils prenaient un agneau noir, couleur que ces Indiens préféraient aux autres, principalement dans leurs sacrifices, parce, disaient-ils, qu'elle avait je ne sais quoi de divin. Ils ajoutaient à cela qu'une bête noire l'était la plupart du tems partout le corps, au lieu qu'une blanche avait presque toujours quelque tache noire sur le museau ; ce qui leur paraissait un défaut. C'est pour cela que leurs rois étaient le plus souvent vêtus de noir, et leurs habits de deuil étaient de la couleur que nous appelons *gris de souris*.

» Ce premier sacrifice qu'on faisait d'un agneau noir était pour tirer des présages, bons ou mauvais, de la solennité de leur fête : car, dans toutes leurs actions d'importance, en tems de paix et de guerre, ils sacrifiaient un agneau, auquel ils arrachaient le cœur et les poumons, pour juger par-là si leur offrande était agréable au soleil, si la guerre qu'ils allaient faire aurait un événement heureux ou infortuné, et si la récolte des biens de la terre serait bonne cette année. Mais il faut remarquer qu'ils sacrifiaient divers animaux, selon la différente nature des présages qu'ils en voulaient tirer, comme des agneaux, des moutons et des brebis bréhaignes ; car ils ne tuaient jamais celles qui ne l'étaient pas, et ne mangeaient même de leur chair que lorsqu'elles n'étaient plus capables d'engendrer. Dans ces sacrifices, ils prenaient l'agneau ou le mouton qu'ils voulaient immoler, et lui tournaient la tête du côté de l'orient, sans lui lier les pieds ; mais trois ou quatre hommes le tenaient fortement, pour l'empêcher de remuer. Ainsi tout en vie, ils lui ouvraient le côté gauche, où ils mettaient la main, et en tiraient le cœur, les poumons et tout le reste de la fressure, qui devait sortir entière, sans qu'il y eût rien de rompu ».

Ils étaient du moins aussi superstitieux que les Grecs et les Romains dans l'examen des entrailles de la victime. C'est ce qui se justifie par ce passage de cette même histoire des Yncas que nous venons de citer. « Ils tenaient pour un si bon présage, quand les poumons palpitaient encore après qu'on les avait arrachés, qu'ils prenaient pour indifférens tous les autres présages, parce, disaient-ils, que celui-ci suffisait pour les rendre bons, quelque mauvais qu'ils fussent. Lorsqu'ils avaient tiré la fressure, ils soufflaient dans le gosier pour le remplir de vent ; puis ils le liaient par le bout, ou le pressaient avec la main, observant en même tems si les conduits par où l'air entre dans les poumons, et les petites veines qui s'y voient ordi-

SACRIFICE d'un AGNEAU noir, le jour de la grande FÊTE du SOLEIL.

FESTIN à L'HONNEUR du SOLEIL, le jour du grand RAMY.

Digitized by Google

nairement, étaient plus ou moins enflés, parce que, plus ils l'étaient, et plus le présage leur paraissait bon. Ils considéraient aussi plusieurs autres choses qu'il me serait bien difficile de rapporter, ne les ayant pas remarquées. Je parle seulement de celles-ci, parce que je les ai vues pratiquer deux fois. Il me souvient qu'on me mena, lorsque j'étais encore enfant, dans une basse-cour, où quelques vieillards faisaient cette espèce de sacrifice dans un de leurs baptêmes, non pas le jour de leur *Raymi*, (c'est le nom de la fête du soleil) dont on ne parlait déjà plus lorsque je naquis; mais en un autre tems, auquel, pour des occasions particulières, ils faisaient des sacrifices d'agneaux et de moutons, pour en tirer des présages.

» Ils tenaient pour un présage sinistre, s'il arrivait qu'en ouvrant le côté à la bête qu'ils voulaient immoler, elle se levât sur pied, et s'échappât des mains de ceux qui la tenaient. Ils prenaient encore pour un malheur, si le gosier, qui tient d'ordinaire à la fressure, venait à se rompre sans qu'ils l'eussent tiré en entier; si les poumons étaient déchirés, ou le cœur gâté, et ainsi des autres choses dont je n'ai pas été soigneux de m'informer. Je me souviens de celles-ci pour en avoir ouï parler aux Indiens, qui se demandaient les uns aux autres dans leurs sacrifices si les présages en étaient bons ou mauvais, sans qu'ils prissent garde à moi, à cause de mon bas âge. »

Les sacrifices finissaient par un festin : l'on y servait la chair des victimes sacrifiées. On la distribuait à tous ceux qui se trouvaient à cette solennité, c'est-à-dire, aux Yncas, et, après eux, aux Curacas et à leur suite, selon leur rang. Avec cette viande, on leur servait du pain que Garcilasso appelle *Cancu*. Ensuite on présentait d'autres mets, dont on mangeait sans boire, l'usage ne permettant pas aux Péruviens de boire en mangeant. Il ne buvaient qu'après leurs repas, et ne cédaient sur cet article à aucune nation de notre hémisphère.

Ils célébraient quelques autres fêtes. Celle que Garcilasso appelle *Citu* (*a*) était remarquable, et l'on peut la regarder comme une lustration générale. Le but de cette lustration était de purifier l'ame des infirmités qu'elle contracte dans le corps humain, et de garantir celui-ci des maladies auxquelles il est exposé. Les Péruviens s'y préparaient par le jeûne. Il fallait s'abstenir de tout commerce avec les femmes, et jeûner vingt-quatre heures. La nuit d'après ce jeûne, les Péruviens pétrissaient dévotement des pelotes de cancu, les mettaient dans des marmittes de terre, et les faisaient cuire à demi, jusqu'à ce que le cancu fût réduit en masse. Ils en faisaient de deux sortes : dans l'une, on mêlait le sang que l'on tirait d'entre les deux sourcils et des narines de quelques jeunes enfans. Tous ceux qui avaient jeûné se lavaient le corps avant le jour, et se frottaient ensuite la tête, le visage, l'estomac, les épaules, les bras et les cuisses avec la pâte dont nous venons de parler, afin, disaient-ils, d'éloigner d'eux par cette purification les maladies et toutes sortes d'infirmités. Après cette purification, le plus âgé et le plus qualifié de chaque famille prenait de cette même pâte, en frottait la porte de sa maison, et y laissait la pâte attachée, pour marquer la purification de ceux du logis. Le Grand-Prêtre faisait la même cérémonie dans le palais et dans le temple du soleil, pendant que ses vicaires allaient purifier les chapelles et les autres lieux sacrés. Dès que le soleil commençait à paraître, on l'adorait. Un Ynca du sang royal se présentait dans la place de Cusco, vêtu richement, tenant à la main une lance garnie

(*a*) On la célébrait le premier jour de la lune de septembre, après l'équinoxe, dit Garcilasso.

de plumes de diverses couleurs, et enrichie de quantité d'anneaux d'or. (La lance servait aussi d'étendard en tems de guerre.) Cet Yñca en allait joindre quatre autres, armés comme lui de lances, qu'il touchait de la sienne, les consacrant en quelque façon par l'attouchement: il leur déclarait que le soleil les avait choisis pour chasser les infirmités et les maladies. Aussitôt, ces quatre ministres du soleil partaient pour exécuter leurs ordres: pendant qu'ils faisaient la revue des quartiers, chacun sortait du logis, secouait ses habillemens, se frottait la tête, le visage, les bras, les cuisses. Telles étaient les cérémonies par lesquelles on croyait se purifier; on les accompagnait de grands cris de joie. Les ministres du soleil prenaient les maux dont le peuple venait de se dépouiller, et les chassaient à cinq ou six lieues de la ville.

La nuit suivante, ces mêmes Yncas couraient de côté et d'autre avec des flambeaux de paille, ensuite ils sortaient de la ville. Cette lustration nocturne chassait les maux auxquels on est exposé la nuit, comme celle des lances avait servi à chasser les maux du jour. On jetait dans la rivière où le peuple s'était lavé, ces flambeaux à demi consumés; et si l'on en trouvait des restes au bord de l'eau, on s'en éloignait comme d'une chose pestiférée. Ces fêtes finissaient par des réjouissances, mêlées d'actions de graces et de sacrifices au soleil.

RELIGION DE QUELQUES PEUPLES SUJETS DES YNCAS.

Cet article n'est destiné qu'à donner une légère idée des peuples dont les Yncas détruisirent l'Idolâtrie pour y substituer la leur. (*a*) Ceux de la vallée de Rimac, appelée ensuite Lima, adoraient, sous la figure d'un homme, l'idole Rimac, qui répondait aux questions qu'on lui faisait, à la manière des anciens oracles de la Grèce. Rimac veut dire *celui qui parle*. Cette idole résidait dans un temple superbe, quoique inférieur en magnificence à celui de Pachacamac.

Ils adoraient aussi Pachacamac, mais il lui offraient des victimes humaines: le respect qu'ils avaient pour lui allait jusqu'à ne pas oser le regarder. Les rois et les prêtres entraient dans son temple à reculons, en sortaient de même, et ne levaient jamais les yeux vers l'idole.

Les Antis, peuples qui habitent vers les montagnes du Pérou, adoraient les tigres et les couleuvres: ils adoraient aussi l'herbe coca. Lorsqu'ils faisaient des prisonniers, ils les massacraient sans miséricorde; avec cette différence, qu'un prisonnier de peu de considération était massacré sur-le-champ, au lieu qu'ils sacrifiaient solennellement celui qu'ils estimaient digne de ce funeste honneur. Ils le dépouillaient, l'attachaient nu à un gros pieu, et le découpaient par tout le corps avec des rasoirs et des couteaux faits d'un caillou fort tranchant. Ils ne le démembraient pas d'abord; mais ils ôtaient seulement la chair des parties les plus charnues, comme sont les gras des jambes, les cuisses, les fesses, etc. Après cela, hommes, femmes et enfans se teignaient du sang de ces malheureux, et les mangeaient tout en vie. Les femmes se frottaient de leur sang le bout des mamelles, et donnaient ensuite à téter à leurs enfans le sang de leurs ennemis, mêlé au lait dont la nature les avait pourvues pour l'entretien de ces petites créatures. Cette sanglante exécution portait chez ces peuples inhumains le

(*a*) Les Yncas

DÉSOLATION des PÉRUVIENS pendant L'ECLIPSE de LUNE.

CAPTIF Sacrifié par les ANTIS.

nom de *religieux sacrifices*. Ils mettaient au rang des Dieux et logeaient sous des cahanes sur le sommet de leurs montagnes ceux qui souffraient la mort avec courage, ou plutôt avec férocité. Au contraire, ils jetaient à la voirie ceux qui n'avaient pas la force de résister aux tourmens.

Les peuples de la province de Manta adoraient la mer, les poissons, les tigres, les lions, plusieurs autres animaux féroces, et une émeraude d'une grosseur extraordinaire, qu'ils exposaient aux yeux du public en leurs fêtes solennelles. Ils écorchaient leurs prisonniers de guerre; et, après avoir rempli leur peau de cendre et de terre, ils l'attachaient comme un trophée aux portes des temples de leurs idoles. Ne poussons pas plus loin le détail de ces cruautés qui pourraient ennuyer le lecteur.

OPINIONS DES PÉRUVIENS TOUCHANT LEUR ORIGINE, etc.

(*a*) Ils disaient « qu'il vint chez eux, des parties septentrionales du monde, un homme extraordinaire, qu'ils nommaient *Choun*; que ce Choun avait un corps sans os et sans muscles; qu'il abaissait les montagnes, comblait les vallées, et se faisait un chemin par des lieux inaccessibles. Ce Choun créa les premiers habitans du Pérou, et leur assigna pour subsistance les herbes et les fruits sauvages des champs. Ils racontaient encore que ce premier fondateur du Pérou ayant été offensé par quelques habitans du plat pays, convertit en sables arides une partie de la terre, qui auparavant était fort fertile; arrêta la pluie, dessécha les plantes: mais qu'ensuite, ému de compassion, il ouvrit les fontaines et fit couler les rivières. Ce Choun fut adoré comme Dieu, jusqu'à ce que Pachacamac vint de Sud.

Choun disparut à la venue de Pachacamac, qui était beaucoup plus puissant que lui, et qui convertit en bêtes sauvages les hommes que Choun avait créés ».

Les Péruviens avaient quelque connaissance du déluge; mais il est assez difficile d'y démêler rien de net. Il faut renvoyer pour cela à l'*Histoire* de l'Ynca Garcilasso.

Je ne dis rien ici (*b*) de la vénération qu'ils avaient pour l'arc-en-ciel, ni de leur opinion superstitieuse touchant les comètes, ni des prédictions qu'ils tiraient des songes, ni comment ils s'imaginaient que le soleil à son couchant se précipitait dans l'Océan, y perdait sa lumière et sa chaleur, reprenait l'une et l'autre après avoir passé sous la terre, qu'ils plaçaient sur la surface des eaux, et sortait au matin par les portes de l'Orient. Les Poëtes de l'antiquité, qui n'étaient rien moins que géographes, avaient à peu près raisonné de même. On peut juger, par ce que je rapporte ici, du caractère de l'esprit humain destitué de certaines connaissances, et si les hommes ne sont pas également propres à recevoir partout les mêmes impressions de la superstition.

Je finis cet article de leur religion, par l'opinion qu'ils avaient des éclipses. Quand le soleil s'éclipsait, ils le croyaient fâché contre eux: ils regardaient comme une preuve de sa colère le trouble qui, disaient-ils, paraissait sur son visage. Quand la lune s'éclipsait, ils s'imaginaient qu'elle était malade,

---

(*a*) Coreal, en ses *Voyages*; Purchas, etc.

(*b*) Voyez ci-devant à la page 520.

qu'elle mourrait infailliblement si elle achevait de s'obscurcir; qu'alors elle tomberait du ciel, qu'ils périraient tous, et que la fin du monde arriverait. Pour éviter ces malheurs, dès que l'éclipse commençait (*a*) ils faisaient le plus de bruit qu'ils pouvaient avec des cornets, des trompettes et des tambours. Ils attachaient des chiens à des arbres, et leurs donnaient de grands coups de fouets pour les obliger d'aboyer si haut que la lune, qu'ils croyaient évanouie par la force de la douleur, et qui aimait ces animaux à cause des services signalés qu'ils lui avaient rendus autrefois, fût obligée de se réveiller à leurs cris.

LEURS PRÊTRES, LEUR DISCIPLINE, LEURS RELIGIEUSES, etc.

Les prêtres du soleil étaient tous Yncas, nés du sang royal; mais il suffisait que les prêtres destinés aux moindres services du culte sacré, fussent Yncas privilégiés, c'est-à-dire, élevés à ce rang à cause de leur mérite. J'ai déjà parlé des sacrifices que les prêtres faisaient au soleil; j'ajoute ici qu'ils ne sacrifiaient pas toujours dans le même lieu, que souvent ils sacrifiaient dans la cour du temple du soleil; mais que les sacrifices de la principale fête du soleil se faisaient dans la grande place de Cusco. Avant que d'entrer dans le temple du soleil il fallait que les prêtres se déchaussassent.

» (*b*) Ils n'élisaient pour Souverain-Prêtre qu'un des oncles ou des frères du roi; ou, si c'était quelque autre, il fallait du moins qu'il fût légitimement venu de son sang. Les prêtres n'avaient point d'habit particulier; mais dans toutes les provinces où le soleil avait des temples en fort grand nombre, il n'y avait que ceux qui en étaient natifs, et qui, en outre, étaient parens du seigneur de chaque province, qui pussent exercer cette charge religieuse: quant au principal prêtre, tel sans comparaison qu'est un évêque parmi nous, il fallait qu'il fût Ynca. Afin même que dans leurs sacrifices et leurs cérémonies ils se rendissent conformes à leur métropolitain, ils élisaient les Yncas pour supérieurs en tems de paix et de guerre, sans démettre ceux du pays, afin qu'on ne leur reprochât point de les mépriser, et d'user de tyrannie envers eux. Le Grand-Prêtre déclarait au peuple ce dont il consultait avec le soleil, et ce que le soleil lui commandait de leur dire, selon la doctrine de leur religion. En un mot, il leur déclarait les choses qu'il devinait par le moyen des augures, des sacrifices, et de semblables superstitions qu'ils avaient entre eux. Ils appelaient leurs prêtres d'un nom qui signifie *deviner*.

» Il y avait dans la maison du soleil plusieurs appartemens pour les prêtres et les domestiques, qui étaient du nombre des Yncas qu'on appelait privilégiés; car aucun Indien, quelque grand seigneur qu'il fût, ne pouvait y entrer s'il n'était Ynca. Les dames n'y entraient point non plus, pas même les filles ni les femmes du roi. Les prêtres servaient dans le temple par semaine, qu'ils comptaient par les quartiers de la lune: durant ce tems-là, ils s'abstenaient de leurs femmes, et ne sortaient du temple ni

---

(*a*) Les anciens Grecs et même les Romains se donnaient aussi beaucoup de mouvemens pour faire revenir la lune, qu'ils croyaient évanouie. On frappait sur des bassins de cuivre, on lui présentait des flambeaux, etc.

(*b*) *Histoire des Yncas du Pérou*, Liv. II, chap. 9; et Liv. III, chap. 22.

jour ni nuit ». Pendant que les prêtres et les ministres de la religion des Yncas s'acquittaient des fonctions de leurs charge dans les temples, où ils servaient par semaines, ainsi qu'on l'a dit, ils étaient entretenus des *revenus du soleil*. C'est ainsi que l'on appelait les productions de certaines terres que l'on cédait au soleil comme son domaine, et qui (*a*) allaient ordinairement à un tiers des terres d'une province.

Ces peuples entretenaient aussi des religieuses, qui vouaient au soleil une virginité éternelle. On était si scrupuleux sur l'article de la virginité, que, pour n'y être pas trompé, on prenait des filles au-dessous de l'âge de huit ans. On usait surtout de cette précaution à l'égard des vierges de la maison religieuse de Cusco, à cause qu'elles étaient destinées à devenir femmes du soleil. Par cette même raison, il n'entrait dans la maison religieuse de Cusco que des filles d'Yness du sang royal, nées sans aucun mélange de sang étranger. Les plus vieilles d'entre elles (*b*) étaient les abbesses du couvent. Elles dirigeaient les jeunes, leur apprenaient toute sorte d'ouvrages, les instruisaient dans le service divin, et veillaient sur la fragilité de la chair : la clôture était si rigide, qu'elles ne pouvaient voir ni hommes ni femmes. Le couvent n'avait ni tour ni parloir. On assure que ces ordres étaient observés avec la dernière exactitude, et que la loi qui punissait celles qui faisaient brèche à la fidélité qu'elles devaient au soleil leur époux, était d'une rigueur étonnante. Écoutons Garcilasso. (*c*) « Si, parmi un si grand nombre de religieuses, il s'en trouvait quelqu'une qui vînt à faillir contre son honneur, il y avait une loi qui portait qu'elle fût enterrée toute vive, et son galant pendu. Mais, parce qu'on estimait peu de chose de faire mourir un seul homme pour une faute aussi grande qu'était celle de violer une fille dédiée au soleil, leur Dieu et le père de leurs rois, il était ordonné par la même loi qu'outre le coupable, sa femme, ses enfans, ses serviteurs, ses parens, et de plus tous les habitans de la ville où il demeurait, jusqu'aux enfans qui étaient à la mamelle, en portassent la peine tous ensemble. Pour cet effet, ils détruisaient la ville, et y semaient de la pierre; de sorte que toute son étendue demeurait déserte, désolée, maudite et excommuniée, pour marque de ce que cette ville avait engendré un si détestable enfant : ils essayaient encore d'empêcher que ce terroir ne fût foulé de personne, non pas même des bêtes, s'il était possible. Cette loi ne fut pourtant jamais exécutée, parce qu'il n'y eut jamais de coupable de ce crime dans le pays ».

Des couvens semblables à celui de Cusco étaient établis dans les principales provinces de l'empire : mais on recevait dans ceux-ci « toutes sortes de filles, (*d*) soit qu'elles fussent de sang royal et légitimes, soit qu'elles fussent bâtardes et nées d'un sang étranger. L'on y admettait encore par une grande faveur les filles des seigneurs qui avaient quelques vassaux, et même celles des moindres bourgeois, pourvu qu'elles fussent belles. Car, sous cette condition, elles étaient destinées à être filles du soleil, ou maîtresses de l'Ynca. On les gardait avec le même soin que les femmes dédiées au soleil. Elles avaient, comme les autres, des demoiselles qui les servaient, et étaient entretenues aux dépens du roi, parce qu'elles étaient ses femmes. D'ailleurs, elles s'occupaient pour l'ordinaire, comme les vierges du soleil,

(*a*) *Histoire des Yncas*, Liv. V, chap. 1.
(*b*) *Mamacuna*, mot qui signifie *femme qui fait l'office de mère*.
(*c*) Liv. IV, chap. 3.
(*d*) Ibid.

à filer, et à faire quantité de robes pour la personne de l'Ynca. L'Ynca faisait part de tous ces ouvrages à ceux de son sang, aux Curacas, aux capitaines les plus illustres, et à toutes les autres personnes qu'il voulait favoriser, sans que la justice et la bienséance l'en empêchassent, parce que ces habits étaient de la façon de ses femmes, et non pas de celles du soleil, et faites pour lui-même et non pour son père.

» Ces femmes avaient encore leurs Mamaennas, comme celles de Cusco; et, pour le dire en un mot, toute la différence consistait en ce que celles de Cusco devaient être légitimes, de sang royal, et vivre toujours enfermées; conditions nécessaires pour être femmes du soleil: au lieu qu'on recevait dans les autres maisons du royaume des filles de toutes conditions, pourvu qu'elles fussent belles et vierges, à cause qu'on les vouait à l'Ynca, à qui on les livrait à sa première demande; et s'il les trouvait à son gré, il les retenait pour ses maîtresses. » Ces maisons étaient donc de véritables sérails, à la façon de ceux des Orientaux. « Ceux qui attentaient à l'honneur des femmes de l'Ynca étaient punis aussi rigoureusement que les adultères des vierges vouées au service du soleil. La loi l'ordonnait ainsi, parce que le crime était le même.

» Les filles qu'on avait une fois choisies pour être les maîtresses du roi, et qui avaient eu commerce avec lui, ne pouvaient retourner chez elles sans sa permission; mais elles servaient dans le palais en qualité de dames, ou de femmes-de-chambre de la reine, jusqu'à ce qu'on leur permît de s'en retourner en leur pays, où elles étaient comblées de biens, et servies avec un respect religieux, parce que ceux de leur nation tenaient à très-grand honneur d'avoir une femme de l'Ynca. Pour les autres religieuses que le roi ne daignait pas prendre pour ses maîtresses, elles gardaient la maison, jusqu'à ce qu'elles commençassent de venir sur l'âge. Après que le roi était mort, ses maîtresses étaient honorées par son successeur du nom de *Mamacuna*, parce qu'elles étaient destinées à être les gouvernantes de ses maîtresses, qu'elles instruisaient, comme les belles-mères instruisent leurs belles-filles. » J'ai rapporté toutes ces particularités, qui seraient plus propres à faire les épisodes d'un roman qu'à parer la description d'une religion, si les peuples du Pérou n'avaient mis au rang des usages religieux tout ce qui concernait leurs souverains.

Il y avait plusieurs autres dames du sang royal, qui vivaient en retraite dans leurs maisons, et faisaient des vœux particuliers de chasteté, sans prendre le parti du cloître. « Si elles sortaient quelquefois, ce n'était que pour visiter leurs proches parentes, quand elles étaient indisposées, ou en travail d'enfant; ou lorsqu'il était question de couper les cheveux à leurs aînés, ou de leur donner un nom. La chasteté de ces femmes, et leur honnête façon de vivre les faisaient regarder avec tant de vénération, qu'on les appelait par excellence *Oello*, nom consacré dans leur Idolâtrie. Il ne fallait pas que la chasteté de ces femmes fût feinte: car si, contre leur vœu, on découvrait qu'il y eût de la fourberie, celle qui avait failli était brûlée toute en vie, ou jetée dans la fosse aux lions. Les veuves ne sortaient point durant la première année de leur veuvage. Si elles n'avaient point d'enfans, on les voyait rarement se remarier; et si elles en avaient, elles passaient leur vie dans une continence perpétuelle, et ne s'engageaient plus au mariage. Cette vertu les mettait si fort dans l'estime de tout le monde, qu'on leur avait accordé plusieurs grands priviléges, et qu'il y avait des lois et des ordonnances expresses, qui portaient que les terres des veuves fussent labourées plutôt que celles des Curacas, ni de l'Ynca même. »

MANIERE dont L'YNCAS marie CEUX de son SANG.

On COUPE les CHEVEUX, et on donne un NOM aux FILS de L'YNCAS.

Je ne finirai pas cet article sans dire quelque chose de leur confession, et de la pénitence qui la suivait. Persuadés par la raison, et convaincus par leur conscience, que les péchés du genre humain traînent les maux et la vengeance divine après eux, ils croyaient devoir expier leurs crimes par la pénitence et les sacrifices. (*a*) Il y avait des confesseurs établis dans toute l'étendue de l'empire, et ces confesseurs proportionnaient le châtiment au péché : des femmes se mêlaient aussi de cette fonction religieuse. Dans la province de Collasuio, on employait le sort pour découvrir les péchés ; quelquefois, on les découvrait par l'inspection des entrailles d'une victime. On punissait par des coups de pierres, réitérés plusieurs fois de suite, celui qui ne révélait pas ses fautes. On se confessait dans les occasions où l'on a un besoin particulier du secours divin ; mais la grande et solennelle confession se faisait lorsque l'Ynca était malade. L'Ynca ne se confessait qu'au soleil ; après quoi il se lavait dans quelque eau courante, en lui disant : *Reçois les péchés que j'ai confessés au soleil, et porte-les dans la mer.* Les pénitences consistaient en jeûnes, en offrandes, en retraites dans les déserts des montagnes, en flagellations, etc.

LEURS MARIAGES ET L'ÉDUCATION DE LEURS ENFANS.

Je commencerai cet article par le mariage de ceux qui appartenaient de près ou de loin aux Yncas ; et voici ce que nous en apprend Garcilasso (*b*).

« Le roi faisait assembler chaque année, ou bien de deux ans en deux ans, dans un certain tems, tout ce qu'il y avait de filles et de garçons de sa race, qui étaient à marier, dans la ville de Cusco. Les filles devaient être âgées de dix-huit à vingt ans, et les garçons de vingt-quatre ; car on ne leur permettait point de se marier plutôt, parce, disaient-ils, qu'il fallait qu'ils eussent l'âge et le jugement requis pour bien gouverner leur maison, et que c'était une pure extravagance de les engager plus jeunes.

Quand il était question de les marier, l'Ynca se mettait au milieu d'eux. Ils se tenaient près les uns des autres : il les appelait par leur nom ; puis, les prenant par la main, il leur faisait donner la foi mutuelle, et les remettait entre les mains des parens. Alors, les nouveaux mariés s'en allaient dans la maison du père de l'époux, et la noce se faisait pendant trois ou quatre jours, ou davantage si bon leur semblait, parmi les parens qui leur étaient les plus proches. Ces filles, ainsi mariées, s'appelaient ensuite *les femmes légitimes*, ou bien, *les femmes livrées de la main de l'Ynca ;* nom qu'on leur donnait, pour leur faire plus d'honneur. Après que l'Ynca avait marié les personnes de sa race, le lendemain, des ministres députés pour cet effet mariaient dans le même ordre les autres jeunes hommes, fils des habitans de la ville, observant la division des quartiers qu'on appelait *Cusco la haute*, et *Cusco la basse*.

» Les parens donnaient les meubles ou les ustensiles de la maison, chacun apportait sa pièce de ménage ; ce qu'ils faisaient entre eux fort ponctuellement, sans faire dans leurs mariages ni sacrifices ni autres cérémonies.

» Les gouverneurs et les Curacas étaient obligés par le devoir de leur charge de pourvoir de la même manière les garçons et les filles, qui étaient

(*a*) *Acosta*, cité par Purchas.
(*b*) *Histoire des Yncas*, etc., Liv. IV, chap. 8.

à marier dans leurs provinces. Ils fallait qu'ils assistassent en personne à ces mariages, ou qu'ils les fissent eux-mêmes, comme seigneurs et pères de la patrie.

» Les communautés de chaque ville étaient chargées de faire la maison des nouveaux mariés parmi les bourgeois, et les plus proches parens, de fournir des meubles pour leur ménage. Ceux d'une province, ou d'une ville, ne pouvaient se marier dans une autre; mais il fallait qu'ils s'alliassent tous dans leurs villes, et parmi des personnes de leur parenté, comme les anciennes tribus d'Israël. Ce qu'ils faisaient tout exprès, pour ne pas confondre les nations ni les familles, par le mélange des uns avec les autres. Ils en exceptaient les sœurs néanmoins. Tous les habitans d'une ville, ou même d'une province, se disaient parens, pourvu qu'ils fussent d'une même nation, et qu'ils parlassent une même langue. J'ajoute à ceci qu'il leur était défendu d'aller vivre d'une province, d'une ville, ou d'un quartier à l'autre, parce qu'ils ne pouvaient confondre les décuries qui étaient faites par les bourgeois; outre que c'étaient les communautés qui donnaient ordre aux maisons: ce qu'ils ne devaient pas faire plus d'une fois; encore fallait-il que ce fût dans leur quartier, et du consentement de leurs parens. »

L'héritier de la couronne se mariait à sa propre sœur. L'usage était fondé sur les exemples du soleil et du premier Ynca: « car on disait que, puisque le soleil avait épousé la lune sa sœur, et avait marié ensemble ses deux premiers enfans, il était juste d'observer le même ordre dans la personne des aînés du roi. On disait encore qu'il ne fallait point mêler le sang du soleil avec celui des hommes; que le royaume devait appartenir à l'héritier, tant du côté du père que de celui de la mère; et qu'autrement il déchéoit de son droit, car on était fort rigoureux sur le droit de succession à la couronne.

» L'aîné des frères était l'héritier légitime de la couronne, et se mariait avec sa propre sœur de père et de mère. Mais, s'il n'avait point de sœur légitime, il épousait sa plus proche parente de la tige royale, soit qu'elle fût sa cousine, sa sœur, sa nièce, ou sa tante; et cette parente pouvait hériter du royaume, au défaut des mâles, comme en Espagne. Si le prince n'avait point d'enfans de sa sœur aînée, il épousait la seconde, ou bien la troisième, jusqu'à ce qu'il en eût.

» La femme qu'il avait épousée était appelée la *Coya*, c'est-à-dire, la reine ou l'impératrice. Outre leur femme légitime, les rois avaient pour l'ordinaire plusieurs maîtresses, dont les unes étaient étrangères, et les autres leurs parentes dans le quatrième degré, et même au-delà. Ils tenaient pour légitimes les enfans qu'ils avaient de leurs parentes, parce qu'ils n'étaient point d'un sang étranger. Les enfans que les Yncas avaient eus des étrangères ne passaient que pour bâtards; car, quoiqu'on les respectât parce qu'ils étaient de naissance royale, on n'avait pourtant point pour eux la même vénération que pour ceux du sang royal: on adorait ceux-ci comme des Dieux, et on honorait les autres comme des hommes. » La première figure de la planche que l'on voit ici représente un mariage fait par les Yncas.

Purchas rapporte, sur la foi des écrivains Espagnols, que le marié allait prendre sa maîtresse à son logis, et lui chaussait l'*Otoia*, qui était une manière de soulier. Si la mariée était vierge et fille, le soulier était de laine; si veuve, il était fait d'une espèce de roseau. L'habillement royal de l'Ynca demande une explication. La voici, telle que l'auteur de l'histoire des Yncas la donne. « L'Ynca portait d'ordinaire sur la tête une manière de cordon

qu'on appelait l'*Auta*, de la largeur du pouce, et d'une forme presque carrée, faisant quatre ou cinq tours sur la tête, et la bordure de couleur, qui joignait d'une tempe à l'autre.

» Pour son habit, c'était une camisole qui lui allait jusqu'aux genoux, appelée *Uncu* par ceux du pays, et par les Espagnols *Cusma;* ce qui n'est pas un mot de la langue générale, mais plutôt de quelque province particulière. Ils portaient au lieu de manteau une espèce de casaque nommée *Yacola*. Les religieuses faisaient aussi pour l'Ynca une espèce de bourse carrée, qu'il portait comme en écharpe, attachée à un cordon fort bien travaillé, de la largeur de deux doigts. Ces bourses, qu'on appelait *Cluspa*, ne servaient qu'à y mettre de l'herbe cuca (*a*), que les Indiens ont accoutumé de mâcher, et qui, pour lors, n'était pas si commune que présentement; car il n'était permis qu'au seul Ynca d'en manger, ou du moins qu'à ses parens et à quelques Curacas, auxquels le roi en envoyait tous les ans de pleins paniers, par une faveur très-particulière. »

Du mariage, nous passons aux usages qui concernaient les enfans et leur éducation. « (*b*) Les Yncas faisaient de grandes fêtes et des réjouissances extraordinaires quand ils sevraient leurs enfans aînés, parce que le droit d'aînesse, principalement des mâles, était en grande estime parmi les Yncas, et, à leur exemple, parmi tous leurs sujets: mais ils faisaient peu de réjouissances pour leurs filles ou pour leurs cadets.

» Ils sevraient les enfans à deux ans, et leur coupaient les premiers cheveux, avec lesquels ils étaient venus au monde; car avant ce tems-là, ils n'y touchaient pas, et ne leur donnaient point le nom propre qu'ils devaient avoir. Quand on devait faire cette cérémonie, tous les parens s'assemblaient exprès; et celui qu'on avait choisi pour parrain, donnait le premier coup de ciseau à son filleul, s'il est permis d'appeler ciseaux certains rasoirs faits de pierre à feu, dont ils se servaient pour cela, parce que les Indiens n'avaient pas encore l'invention des ciseaux dont nous nous servons. Après le parrain, tous les autres suivaient à leur tour; et chacun selon son âge ou sa qualité, coupait les cheveux de l'enfant, qu'ils n'avaient pas plutôt rasé à leur mode, que tous d'un commun accord ils lui imposaient un nom, et lui offraient les présens qu'ils avaient à lui faire: les uns des habits, les autres du bétail, les autres des armes de diverses sortes, et quelques-uns des vases d'or et d'argent propres à boire, qu'on ne présentait pourtant qu'à ceux d'extraction royale; car les gens de basse naissance ne pouvaient s'en servir que par un privilége particulier.

» Après avoir fait ces présens, ils buvaient jusqu'à l'excès, autrement la fête n'eût pas été bonne: ils dansaient et chantaient jusqu'à la nuit. Cela durait trois ou quatre jours, plus ou moins, selon que l'enfant était bien apparenté. Ils observaient presque la même chose quand ils sevraient le prince héritier, et lui coupaient les cheveux; si ce n'est que la solennité en était royale, et qu'ils prenaient pour parrain le Grand-Prêtre du soleil. Alors les Curacas de tout le royaume, ou en personne, ou par leurs ambassadeurs, venaient tous à cette fête, qui ne durait pas moins de vingt jours, et faisaient au prince de grands présens d'or, d'argent, de pierreries, et de tout ce qu'ils avaient de meilleur dans leurs provinces.

(*a*) Ou Coca.

(*b*) *Histoire des Yncas du Pérou*, Liv. IV, chap. 11. La figure qui est sous le mariage des Yncas représente cette cérémonie.

» Comme les sujets aiment à imiter leur souverain, les Curacas, et généralement tous ceux du Pérou, faisaient aussi de grandes réjouissances dans ces mêmes occasions, chacun selon son rang et sa qualité : c'était-là une de leurs fêtes les plus solennelles.

» Ils élevaient leurs enfans le moins délicatement qu'il leur était possible ; ce qui s'observait indifféremment en la personne des Yncas, et de leurs sujets, riches ou pauvres. Aussitôt que l'enfant était venu au monde, ils le lavaient d'eau froide, et l'enveloppaient ainsi dans ses langes ; ce qu'on continuait tous les matins, après avoir laissé la plupart du tems cette eau au serein. Si la mère voulait caresser extraordinairement son enfant, elle prenait de l'eau dans sa bouche, et lui en jetait partout le corps, excepté sur le sommet de la tête, où elle ne touchait jamais. Si l'on demandait à ces peuples ce qui les obligeait à cela, ils répondaient qu'ils le faisaient à dessein, pour accoutumer leurs enfans au froid et à la fatigue, et leur renforcer les membres. Ils laissaient passer plus de trois mois sans leur envelopper les bras, parce, disaient-ils, que cela n'eût servi qu'à les affaiblir. De plus ils les tenaient ordinairement dans leur berceau, qui était une espèce de banc de quatre pieds (tel que la figure le représente) dont il y en avait un plus court que les autres, afin de les pouvoir bercer plus facilement. Le lit où l'on couchait l'enfant était une espèce de rets assez gros, dont on l'enveloppait des deux côtés du berceau, pour l'empêcher de tomber.

» En quelque tems que ce fût, et même quand il fallait donner à téter aux enfans, les mères ne les prenaient point entre leurs bras, parce, disaient-elles, qu'ils n'en voulaient jamais bouger dès qu'on les accoutumait à cela ; et qu'on pouvait difficilement les faire demeurer dans le berceau. Cependant, lorsqu'elles jugeaient à propos de les en tirer, elles faisaient un creux dans la terre, où elles le mettaient de bout jusqu'au sein, les environnaient de vieux drapeaux afin qu'ils fussent plus mollement, et leur donnaient divers jouets pour les amuser, sans les prendre jamais entre leurs bras, quand même c'eût été l'enfant du plus grand seigneur du royaume. Lorsqu'une mère voulait donner à téter à son enfant, elle se couchait sur lui ; mais elle ne l'alaitait que trois fois le jour, le matin, à midi, et le soir : hors ce tems-là, elle ne lui donnait jamais le téton ; elle aimait mieux le laisser crier, que de lui faire prendre l'habitude de téter tout le jour. Toutes les femmes du pays observaient la même chose, et disaient pour leur raison que cette coutume les rendait sales et sujets à vomir, qu'ils en devenaient gloutons quand ils étaient grands, et que l'expérience montrait cela par l'exemple des bêtes même, qui n'alaitaient leurs petits qu'à certaines heures du jour, et non pas toute la nuit. Quelque grande dame que fût une mère, elle-même élevait son enfant, et ne le mettait point en nourrice, si quelque indisposition particulière ne l'y obligeait : tant qu'elle nourrissait, elle s'abstenait de voir son mari pour ne pas corrompre son lait ; ce qui pouvait faire venir l'enfant en chartre ».

A mesure que l'enfant croissait, on lui fortifiait le corps par la fatigue et les exercices. On le mettait ensuite entre les mains des Amautas, qui étaient les philosophes ou les docteurs du Pérou. Ces Amautas formaient les mœurs de la jeunesse, lui enseignaient les cérémonies et les préceptes de la religion, les lois de l'empire, et ce que l'on se doit les uns aux autres. On cultivait les enfans presqu'au sortir du berceau. A six ou sept ans, on leur donnait déjà quelques emplois, mais toujours conformes à la portée de

l'âge. Enfin on évitait la fainéantise et l'oisiveté, avec un soin capable de faire honte à des peuples qui se croient infiniment plus éclairés que ne l'etaient ceux du Pérou. On ne fuyait pas moins l'activité du luxe, plus dangereuse que l'oisiveté, dont tout le dessein est de plaire aux sens et de nourrir la vanité; qui n'a d'autre but que celui de ranimer les plaisirs à mesure qu'ils vont défaillir, et qui, jusqu'aux derniers momens de la vie (*a*), entretient l'esprit dans une occupation continuelle, sans que cependant il puisse produire aucun fruit de ses travaux, ni en montrer une seule trace.

LEURS SENTIMENS SUR L'IMMORTALITÉ DE L'AME, ET LEURS CÉRÉMONIES FUNÈBRES.

Les Amautas distinguaient entre l'ame et le corps de l'homme : ils attribuaient l'immortalité à l'ame; pour le corps, ils l'appelaient *Terre Animée*. D'ailleurs, dit Garcilasso, « sur ce que l'expérience leur apprenait que les animaux croissent et (*b*) ont du sentiment, ils leur attribuaient pour cet effet l'ame végétative et la sensitive, mais non pas la raisonnable. Ils croyaient qu'après cette vie il y en avait une autre, qui était meilleure pour les bons, et pire pour les méchans, à cause de la récompense des uns et du supplice des autres. Outre cela, ils divisaient l'Univers en trois mondes, dont ils appelaient le premier, savoir le ciel, Hanan Pacha, c'est-à-dire, le Haut-Monde, où les gens de bien recevaient la récompense de leurs vertus; le second, Hurin Pacha, ou le Bas-Monde, à cause de la génération et la corruption; et le troisième, Veu Pacha, qui signifie le Centre de la Terre, ou le Monde-Inférieur, qu'ils disaient être destiné à la demeure des méchans. Ils nommaient encore ce dernier Monde, *Cupaypa-Huacin*, c'est-à-dire, Maison du Diable. Mais ils croyaient que l'autre vie était corporelle, à peu près comme celle que nous passons ici bas; et ils faisaient consister le repos du Haut-Monde à mener une vie paisible, et libre des inquiétudes de celle-ci. Au contraire, ils assuraient que la vie du Monde-Inférieur, que nous appelons Enfer, était pleine de toutes les maladies et de tous les maux que nous souffrons ici bas, sans qu'il y eût aucune sorte de repos ni de contentement. Il faut ajoûter à cela qu'ils ne comptaient point parmi les plaisirs de l'autre vie, ni les voluptés charnelles, ni les autres vices non plus; mais qu'ils réduisaient tout le bonheur à la tranquillité de l'ame et à celle du corps, qu'ils mettaient à n'avoir aucun souci ni aucune peine.

» Les Yncas croyaient encore la résurrection universelle, sans pourtant que leur esprit s'élevât plus haut que cette vie animale, pour laquelle ils disaient que nous devions ressusciter, et sans attendre ni gloire ni supplice. Ils avaient un soin extraordinaire de mettre en lieu de sûreté leurs ongles, et les cheveux qu'ils se coupaient ou qu'ils s'arrachaient avec le peigne, et de les cacher dans les fentes, ou dans les trous des murailles. Si, par hasard, ces cheveux et ces ongles venaient à tomber à terre avec le tems, et qu'un Indien s'en aperçût, il ne manquait pas de les relever

(*a*) Voyez dans le Tome IV du *Spectateur* le journal des occupations d'un homme du monde. Cette description est ingénieuse.

(*b*) *Histoire des Yncas*, Liv. II, chap. 7. »

d'abord, et de les serrer de nouveau. Cette superstition me donnait souvent la curiosité de leur demander le but qu'ils se proposaient par-là, et ils m'en alléguaient tous la même cause. Savez-vous bien, me disaient-ils, que tout ce que nous sommes de gens qui avons pris naissance ici bas, devons revivre dans ce monde, et que les ames sortiront des tombeaux avec tout ce qu'elles auront de leurs corps. Pour empêcher donc que les morts ne soient en peine de chercher leurs ongles et leurs cheveux, car il y aura ce jour-là bien de la presse et bien du tumulte, nous les mettons ici ensemble, afin qu'on les trouve plus facilement; et même, s'il était possible, nous cracherions toujours dans un même lieu. Francisco Lopez de Gomara, lorsqu'il parle des enterremens que l'on faisait aux rois et aux grands seigneurs du Pérou, s'exprime en ces termes, dans le chapitre 125 de son Livre : *Quand les Espagnols*, dit-il, *ouvraient ces tombeaux, et en jettaient les ossemens çà et là, les Indiens les priaient de n'en rien faire, afin qu'ils se trouvassent ensemble lorsqu'il faudrait ressusciter. Par où l'on peut voir qu'ils croyaient la résurrection du corps, et l'immortalité de l'ame, etc.* »

Les peuples du Pérou avaient l'art d'embaumer les corps de telle façon que, non seulement ils résistaient à la pourriture et à la corruption, (*a*) mais qu'ils acquéraient même une dureté extraordinaire. On embaumait de cette manière les corps des Yncas. Quand l'Ynca ou quelque grand seigneur de l'empire venait à mourir, ses domestiques et ses femmes s'offraient à mourir aussi pour l'aller servir en l'autre monde; et la presse était si grande, que souvent il fallait renvoyer une partie de ceux qui se présentaient. Il y a apparence, (*b*) dit un voyageur, que les prêtres, à la faveur de la religion, trouvaient des raisons pour leur persuader de mourir: sans cela comment croire que les femmes eussent eu assez de bonne volonté pour se disputer le plaisir de se faire enterrer auprès d'un époux? Comment aurait-il été possible que les grands seignenrs eussent trouvé des domestiques? On portait le corps à la sépulture sur une manière de trône supporté sur brancard et suivi des femmes et des domestiques du défunt, chargés des provisions nécessaires pour les besoins de l'autre vie. Pendant la marche, un des proches parens du défunt lui soufflait quelque nourriture dans la bouche avec une sarbacanne; car on était persuadé que sans un tel secours le mort ne pourait soutenir la fatigue du voyage. On mettait sur le sépulcre la figure en bois du défunt. L'artisan y portait ses ouvrages, et le soldat ses armes. On voit dans ces deux figures les cérémonies que nous venons de décrire, et la manière dont on descendait les morts dans la fosse.

Après qu'on avait embaumé les corps des Yncas, on les mettait devant la figure du Soleil, au temple de Cusco; et on leur offrait des sacrifices, comme à des hommes divins, enfans du Soleil. « Tout le premier mois après la mort du roi se passait en pleurs; les bourgeois de la ville le pleuraient tous les jours, avec de grandes démonstrations du regret qu'ils avaient de sa mort; tous ceux de chaque quartier de Cusco s'assemblaient portant les enseignes de l'Ynca, ses bannières, ses habits, et tout ce qu'il fallait enterrer avec lui pour honnorer ses funérailles. Ils entremêlaient à leurs plaintes un récit des victoires que l'Ynca avait remportées, de ses

(*a*) *Histoire des Yncas*, Liv. V, chap. 29.
(*b*) *Voyages* de Coreal, Tome II, page 94.

HONNEURS FUNÈBRES, rendus aux GRANDS, du Perou après leur mort.

Maniere D'ENSEVELIR les GRANDS, du Perou.

exploits mémorables, et des biens qu'il avait faits aux provinces dont étaient natifs ceux qui demeuraient en tel et en tel quartier qu'ils nommaient. Le premier mois de deuil écoulé, ils le renouvelaient tous les quinze jours à chaque conjonction de la lune, pendant toute la première année. Enfin on la finissait avec toutes les solennités, et toutes les plaintes imaginables : il y avait pour cet effet des pleureurs, qui chantaient d'un ton lugubre les exploits et les vertus du défunt. C'est de cette façon que tous ceux de Cusco célébraient le deuil : les Yncas du sang royal en faisaient de même, mais plus solennellement et avec plus de pompe.

Cela se pratiquait encore dans les autres provinces de l'empire ; chaque seigneur y donnait toutes les marques possibles du regret qu'il avait de la mort de son souverain. On visitait les lieux que le prince avait favorisés de ses graces, ou seulement de sa présence ; et on y laissait de plus grandes marques d'affliction qu'ailleurs, mêlant aux plaintes le récit des faveurs et des biens qu'on avait reçus du défunt ». On honorait de la même façon la mémoire des Curacas et des autres grands seigneurs.

LEUR MANIÈRE DE DISTINGUER LES SAISONS.

Voici ce que (*a*) Garcilasso nous apprend sur cette matière. « Le menu peuple comptait les années par les récoltes ; et tous, en général, connaissaient les solstices du printems et de l'hiver, d'une façon extraordinaire. Il y avait seize tours à Cusco, huit à l'est, et autant à l'ouest, qui étaient rangées quatre à quatre : les deux du milieu étaient plus petites que les autres, et avaient trois étages ou environ de hauteur ; il y avait jusqu'à huit, dix et vingt pieds de distance d'une tour à l'autre, et celles des côtés étaient beaucoup plus hautes que les guérites qu'on a dans les ports d'Espagne, ou sur les frontières. Elles servaient même à cet usage ; et l'espace qu'il y avait entre les petites tours, par où le soleil passait à son lever et à son coucher, indiquait le point des solstices.

« Pour le bien vérifier, l'Ynca se plaçait dans un lieu commode, d'où il regardait attentivement si le soleil se levait et se couchait entre les deux petites tours qui étaient à l'est et à l'ouest. Les plus habiles des Indiens faisaient de même ces observations, et c'est ainsi qu'ils fixaient leurs solstices. Les Indiens n'avaient pas d'autres marques pour connaître les points fixes des solstices, et ils ne les attachaient pas à certains jours des mois auxquels ils arrivent, parce qu'ils comptaient les mois par les lunes et non par les jours, comme nous le verrons dans la suite. Ils faisaient leur année de douze lunes, mais ils n'avaient pas l'esprit de l'ajuster avec l'année solaire, qui était plus longue de onze jours : de sorte que, pour trouver leur compte à l'égard des solstices, il étaient obligés d'avoir recours au mouvement du soleil. C'est ainsi qu'ils séparaient une année de l'autre, et qu'ils employaient la solaire toutes les fois qu'il s'agissait d'ensemencer les champs. Quelques auteurs ont dit à la vérité qu'ils n'ignoraient pas l'art de supputer les deux années ensemble ; mais il y a grande apparence qu'ils se trompent, puisque, si les Indiens avaient su faire ce calcul, ils auraient sans doute marqué les solstices par les jours des mois auxquels ils arrivent ; et ils n'auraient pas eu besoin de construire des tours, ni de prendre tant de peine pour voir lever et coucher le soleil.

(*a*) Liv. II, chap. 22.

» Ils connaissaient d'ailleurs les équinoxes, et ils faisaient en ce tems-là de grandes solennités. A l'équinoxe de mars, les habitans de Cusco moissonnaient leur maïs, et se réjonissaient entre eux, surtout à Collcampara, qui était comme le jardin du soleil; mais, à l'équinoxe de septembre, ils célébraient une des quatre principales fêtes. Pour vérifier l'équinoxe ils avaient élevé des colonnes fort riches et travaillées avec beaucoup d'art, au milieu des places qui étaient devant le temple du soleil. Leurs prêtres s'y assemblaient tous les jours, d'abord que le tems de l'équinoxe s'approchait, et ils observaient exactement l'ombre de ces colonnes. Les places où elles étaient posées formaient un cercle, et de son centre ils tiraient une ligne de l'est à l'ouest. Une longue expérience leur avait appris en quel endroit ils devaient chercher leur point; et, par l'ombre que la colonne faisait sur la ligne, ils jugeaient de l'éloignement ou de l'approche de l'équinoxe. Si depuis le lever du soleil jusqu'au coucher, l'ombre était autour de la colonne et qu'il n'y en eût point du tout à midi, de quelque côté qu'on la regardât, ils prenaient ce jour-là pour l'équinoxial. Aussitôt ils paraient ces colonnes de fleurs et d'herbes odoriférantes; puis ils y mettaient dessus la chaire ou le trône du soleil, où ils disaient qu'il se venait asseoir ce jour-là avec toute sa lumière, et qu'il s'arrêtait à plomb sur ces colonnes. Aussi l'adoraient-ils ce même jour avec de plus grandes démonstrations de joie et d'allégresse; ils lui faisaient des présens magnifiques d'or, d'argent, de pierreries, et d'autres choses de prix. On peut remarquer ici qu'à mesure que les rois Yncas gagnaient des provinces, les Amautas, qui étaient leurs philosophes, apprenaient par de nouvelles expériences, que plus ils approchaient de la ligne équinoxiale moins les colonnes faisaient d'ombre en plein midi. C'est pourquoi celles qu'on avait dans la ville de Quito, dans son voisinage, jusqu'à la côte de la mer, étaient les plus estimées parce que le soleil y donnait à plomb, et qu'à midi on n'y voyait aucune ombre. Cette même raison les portait à vénérer ces colonnes plus que les autres, et à s'imaginer que le soleil ne trouvait point de siége plus agréable que celui-ci, puisqu'à leur dire il prenait plaisir de s'y asseoir perpendiculairement, au lieu qu'il ne s'arrêtait aux autres que de côté ».

LEURS MÉMORIAUX.

Je copierai pour la dernière fois Garcilasso. Son récit paraît exact. Ce serait peut-être l'affoiblir que de le déguiser sous de nouveaux termes, qui, en lui donnant un style à la mode, lui feraient dire ou plus ou moins qu'il n'a voulu dire.

« Lorsque les Indiens voulaient faire leurs comptes, qu'ils marquaient par le mot *Quipu*, qui signifie *nouer* ou *nœuds*, et se prend pour le compte même parce que les nœuds se faisaient de toute sortes de choses, ils prenaient ordinairement des fils de différentes couleurs; car les uns n'en avaient qu'une seule, les autres deux, les autres trois, et ainsi du reste. Chaque couleur, soit qu'elle fût simple ou mêlée, avait sa signification particulière. Ces cordons, qui étaient de trois ou quatre fils retors, gros comme de la moyenne ficelle, et de la longueur de trois quarts d'aune, étaient enfilés par ordre en long dans une autre ficelle; ce qui faisait une espèce de frange. On jugeait du contenu de chaque fil par la couleur : comme par exemple, le jaune désignait l'or, le blanc marquait l'argent, et le rouge les gens de guerre.

» S'ils voulaient désigner des choses dont les couleurs ne fussent pas remarquables, ils les mettaient chacune selon son rang, commençant depuis les plus considérables jusqu'aux moindres : ainsi, par exemple, s'il se fût agi de bled ou de légumes, ils auraient mis premièrement le froment, puis le seigle, les pois, les fèves, le millet, etc. De même, quand ils avaient à rendre compte des armes, ils mettaient les premières celles qu'ils estimaient les plus nobles : s'ils voulaient faire un compte des vassaux, ils commençaient par les habitans de chaque ville, puis par ceux de chaque province. Ils mettaient au premier fil les vieillards de soixante ans et au-dessus, au second ceux de cinquante, au troisième ceux de quarante ; et ainsi des autres, en descendant de dix en dix ans, jusqu'aux enfans de la mamelle : ils tenaient les comptes des femmes, selon leur âges, dans le même ordre.

» Il y avait dans quelques-unes de ces ficelles d'autres petits fils fort déliés d'une même couleur, et qui semblaient être des exceptions de ces autres règles générales : comme par exemple, les petits fils qui étaient au cordon des femmes ou des hommes mariés de tel et tel âge, signifiaient ce qu'il y avait de veufs et de veuves cette année-là ; car ces comptes étaient comme des annales, qui ne rendaient raison que d'une année seulement.

» On observait toujours dans ces cordons ou dans ces filets l'ordre d'unité, comme qui dirait dixaine, centaine, mille, dixaine de mille : ils passaient rarement la centaine de mille, parce que chaque ville ayant son compte particulier, et chaque capitale sa province, le nombre ne montait jamais si haut que cela. Ce n'est pas pourtant que, s'il leur eût fallu compter par le nombre de centaine de mille, ils ne l'eussent pu faire de même, parce que leur langue est capable de tous les nombres d'Arithmétique. Chacun de ces nombres qu'ils comptaient par les nœuds des filets était divisé de l'autre, et les nœuds de chaque nombre dépendaient d'un, comme ceux d'une cordelière ; ce qui se pouvait faire d'autant plus facilement, qu'ils ne passaient jamais neuf, non plus que les unités ni les dixaines, etc. Ils mettaient le plus grand nombre, qui était la dixaine de mille, au plus haut des filets, et plus bas mille, et ainsi du reste. Les nœuds de chaque fil et de chaque nombre étaient égaux les uns aux autres, et placés de la même manière qu'un bon arithméticien a coutume de les poser pour faire une grande supputation.

» Parmi les Indiens, il y avait des hommes exprès qui gardaient ces quipus, ou ces cordons à nœuds. On les appelait *Quipucamayu*, c'est-à-dire, *celui qui a la charge des comptes*. Le nombre de ces Quipucamayus, ou de ces maîtres de comptes, devait être proportionné aux habitans de toutes les villes des provinces : pour si petite que fût une ville, il fallait qu'il y en eût quatre, et ainsi toujours en montant jusqu'à vingt et à trente. Bien qu'ils eussent tous un même registre et que, par conséquent, ils n'eussent pas besoin de plus d'un maître de comptes, l'Ynca néaumoins voulait qu'il y en eût plusieurs dans chaque ville, pour couper chemin aux supercheries, disant que, s'ils étaient peu ils pourraient s'entendre ensemble; au lieu que cela n'était pas si facile à plusieurs, et qu'il fallait ainsi ou qu'ils fussent tous fidèles, ou qu'ils trempassent tous dans une même méchanceté.

» Ils comptaient par nœuds tous les tributs que l'Ynca recevait chaque année. On y voyait le rôle des gens de guerre, de ceux qu'on y avait tués, des enfans qui naissaient, et de ceux qui mouraient tous les ans, etc. On y marquait même le nombre des batailles et des rencontres des ambassades de la part de l'Ynca, et des déclarations que le roi avait données. Mais,

comme on ne pouvait pas exprimer par des nœuds le contenu de l'ambassade et les événemens historiques, ils avaient certaines marques par où ils connaissaient les actions mémorables, les ambassades et les déclarations faites en tems de paix et de guerre : les Quipucamayus en apprenaient par cœur la substance, et les enseignaient aux autres par tradition : cela se faisait particulièrement dans les villes ou dans les provinces où ces choses s'étaient passées, et où la mémoire s'en conservait plus qu'en toute autre contrée. Ils se servaient encore d'un autre moyen pour transmettre à la postérité les choses mémorables. Les Amautas les mettaient en prose et les réduisaient succinctement en forme de fables, afin que les pères les racontassent à leurs enfans et les bourgeois aux gens de villages; et qu'ainsi, passant d'âge en âge de l'un à l'autre, il n'y eût personne qui n'en conservât le souvenir. Ils donnaient outre cela un sens fabuleux et allégorique à leurs histoires : les Aravicus, ou leurs poètes, composaient exprès de petits vers dans lesquels ils comprenaient succinctement l'histoire, l'ambassade ou la réponse du roi, et exprimaient de cette manière ce qu'ils ne pouvaient faire comprendre par leurs nœuds. Ils chantaient ordinairement ces vers dans leurs triomphes et dans leurs fêtes les plus solennelles, au couronnement de leurs Yncas et aux autres cérémonies qu'ils observaient ».

Je finis par cet article ce qu'il y avait à dire des cérémonies religieuses du Pérou, et de celles qui peuvent passer pour y avoir quelque rapport.

PRINCIPES
DES
AMÉRICAINS
SUR LEUR ORIGINE ET SUR CELLE DU MONDE,

Dans leur Religion et dans leurs principales Cérémonies, etc.

ON ne doit point s'imaginer que les Américains, peuples généralement sauvages et vagabonds, se soient jamais accordés à former un système sur leur origine et sur celle de l'Univers : on trouve cependant parmi quelques-uns d'eux des traditions, quoiqu'aussi confuses que grossièrement imaginées, qui peuvent former une espèce de théogonie et de cosmogonie. Voici, selon le P. Lafiteau, (*a*) de quelle manière les Iroquois, qui sont parmi ces Sauvages une nation des plus considérables, racontent leur origine et celle de la terre.

Dans le commencement, disent-ils, il n'y avait que six hommes. (Les peuples du Brésil et ceux du Pérou conviennent d'un pareil nombre). Comme il n'y avait point encore de terre pour leur servir d'habitation, ces six hommes étaient portés dans les airs au gré des vents. Comme ils n'avaient point de femmes, il fallait nécessairement que leur espèce manquât à leur mort; mais ils apprirent heureusement qu'il y en avait une dans le ciel; et il fut résolu que l'un d'eux, qu'ils nomment le *Loup*, s'y transporterait s'il en trouvait le moyen. L'entreprise cependant paraissait impossible, lorsque quelques oiseaux ayant chargé le député sur leurs ailes, lui servirent heureusement de voiture pour arriver au ciel : il n'eut garde d'y entrer, il était trop avisé pour cela; ainsi, ayant aperçu près des avenues de ce séjour une fontaine, il se cacha un peu, ne doutant pas que la femme céleste n'y vînt puiser de l'eau. Il ne fut pas trompé dans son attente : elle y vint peu de tems après; et le galant l'ayant abordée, et lui ayant fait quelques présens, (on ne sait pas trop ce qu'il put lui donner) il s'en fit aimer et en obtint les dernières faveurs. Le maître du ciel s'en étant aperçu quelque tems après, la chassa du ciel comme indigne d'un pareil séjour; et une tortue la reçut sur son dos. Lorsqu'elle fut des-

(*a*) *Mœurs des Sauvages de l'Amérique*, Tome I, page 45 de l'édit. *in*-4°.

cendue en bas, la loutre et quelques autres poissons puisèrent dans le fond de l'eau de la boue et de la vase dont ils environnèrent le corps de la tortue, et formèrent par ce moyen une petite île qui s'agrandit peu à peu. Voilà, selon ces Sauvages, quelle fut l'origine de la terre. Du commerce que cette femme avait eu avec le député naquirent deux enfans, dont l'un qui avait des armes offensives tua son frère qui n'en avait point : dans la suite cette femme eut d'autres enfans des deux sexes d'où sont sortis tous les autres hommes.

Il n'est pas difficile de juger que cette tradition, quelque défigurée qu'elle soit, est sans doute un reste de la première histoire du monde, d'Ève chassée du Paradis-Terrestre pour sa désobéissance, et du meurtre d'Abel par Caïn; car enfin il n'est pas impossible que les Sauvages sortis des autres hommes, quoique confinés dans un pays si éloigné de celui de leurs premiers pères, aient conservé un souvenir qu'ils ont bien pu altérer, mais non pas effacer totalement de leur mémoire.

Quoiqu'on ne connaisse pas aussi exactement les traditions des autres peuples de l'Amérique, il y a bien de l'apparence qu'ils pensaient la plupart sur leur origine à peu près comme les Iroquois, puisque les peuples du Pérou et ceux du Brésil convenaient qu'il n'y avait eu d'abord que six hommes, comme on vient de le dire.

Mais ce n'est pas seulement par leur cosmogonie que ces Sauvages conviennent avec d'autres peuples de notre Continent puisque celles des Phéniciens et des Chaldéens en approchent assez; ils leur ressemblent encore plus par leurs fables : ils croient, par exemple, que la pluie tirait son origine d'une jeune fille qui habitait au milieu des nues où elle s'amusait à badiner avec son frère; celui-ci ne manquait pas de lui casser sa cruche qui était pleine d'eau, et d'abord la pluie tombait sur la terre. Rien certainement ne ressemble tant aux nymphes des fontaines et aux Dieux des fleuves, qui versent sans cesse de l'eau de dedans leurs urnes : ces Sauvages d'ailleurs croient comme les Grecs qu'il y avait des Dieux qui habitaient dans les fleuves et dans les lacs; et dans une de leurs principales fêtes les peuples du Mexique noiaient solennellement un jeune garçon, pour tenir compagnie à ces Divinités des eaux.

On trouve encore d'autres ressemblances entre les fables adoptées par ces peuples et celles des habitans de notre Continent, ainsi qu'il paraîtra dans la suite. Disons seulement ici 1. que, selon les traditions du Pérou, l'Ynca Manco-Guina-Capac, fils du soleil, trouva le moyen de retirer du fond des forêts les habitans du pays qui y vivaient à la manière des bêtes, et les rassembla dans une ville où il les obligea de se soumettre aux lois qu'il y établit. Orphée en fit autant des Grecs, et il passait aussi pour être le fils d'Apollon. Il est singulier, remarque un auteur ingénieux, (*a*) que les imaginations de ces deux peuples si éloignés les uns des autres se soient accordées à croire fils du soleil ceux qui avaient des talens extraordinaires. 2. Si les Grecs et nos anciens Gaulois avaient un respect religieux pour les arbres qu'ils croyaient être le séjour des Dryades et des Hamadryades, les Abenaquis, ainsi que le rapporte le P. Lafitean (*b*), avaient un arbre consacré duquel ils racontaient plusieurs merveilles, et qu'on

(*a*) M. de Fontenelle, *Origine des Fables*.
(*b*) *Lieu cité*, Tome I, page 149.

voyait toujours chargé d'offrandes et de présens. On sait aussi qu'en général les Américains avaient des bois sacrés, à peu près comme les autres Idolâtres de notre Continent. 3. Pour ce qui concerne les sortilèges, les évocations et les enchantemens, les peuples du Nouveau-Monde ressemblent entièrement à ceux de l'ancien. 4. Même croyance chez les uns et chez les autres au sujet des génies bienfaisans ou nuisibles, répandus dans les airs; mêmes sacrifices pour appaiser les derniers lorsqu'on les croyait irrités, et même négligence pour le culte de ceux qu'on croyait ne pouvoir nuire. 5. Pour ce qui est des fêtes et des cérémonies religieuses qui les accompagnent, qu'on lise l'auteur que je viens de citer, et on verra combien elles avaient de rapport avec celles de notre monde, surtout avec les orgies et quelques autres. 6. Quant à l'immortalité de l'ame et à son état après la mort, les Américains ont pensé à peu près comme les Grecs. Ils croyaient en effet que les ames de ceux qui avaient mené une vie déréglée, allaient habiter dans certains lacs bourbeux et marécageux, assez semblables par les descriptions qu'ils en font au Styx et à l'Achéron; au lieu que ceux qui, pendant leur vie avaient aimé la justice, allaient dans des lieux agréables, tels que les Champs-Élisées. 7. Dans leurs funérailles, et dans les devoirs qu'ils rendent aux morts, les Sauvages de l'Amérique ne diffèrent pas beaucoup des Grecs et des Romains. Ils ont, comme ceux-ci, des pleureuses à gages; font comme eux des festins en l'honneur des morts; et ce qui est encore plus surprenant, ils distinguent, comme les Grecs, l'ame de son simulacre, persuadés que, pendant que l'ame est dans le séjour délicieux dont on vient de parler, l'ombre erre autour du lieu où le corps est enterré. 8. Le feu sacré, conservé par presque toutes les nations du monde, est aussi l'objet du culte des Américains; et si les Perses, les Grecs et plusieurs autres peuples avaient des temples de figure ronde destinés à la garde de ce feu, dans la Louisiane, les Natchez en ont un où une sentinelle veille sans cesse à la conservation du feu sacré, qu'on ne laisse jamais éteindre. Dans chaque bourgade même, surtout chez les Iroquois et les Hurons, le lieu des assemblées publiques est remarquable par le feu qu'on y entretient avec soin; et personne n'ignore, pour peu qu'il ait lu les Relations de l'Amérique, que les temples étaient et en grand nombre, et extrêmement respectés dans le Péron, sous le règne des Yncas. 9. Mais ce qui est encore plus surprenant, est que dans le même pays il y avait des communautés de filles destinées au service du soleil, qui est le feu par excellence, dont les lois, suivant Garcilasso de la Vega (*a*) qui, étant de la race des Yncas pouvait être bien instruit de leurs usages, étaient semblables à celles des vestales Romaines, et les châtimens pour celles qui péchaient contre le vœu de chasteté que les unes et les autres étaient obligées de faire, précisément les mêmes; car au Pérou, comme à Rome, on les enterrait toutes vivantes. Ceux qui les avaient séduites étaient punis au Pérou plus sévèrement qu'à Rome, puisque le supplice qu'on leur faisait souffrir s'étendait non-seulement sur toute leur famille, mais encore sur le lieu de leur naissance, dont on faisait punir tous les habitans. 10. Les Américains avaient ainsi que les Idolâtres de notre Continent, des idoles souvent monstrueuses, comme celles des Égyptiens, ou chargées de sym-

(*a*) *Histoire des Yncas*, Liv. IV, chap. 1.

boles, assez semblables à celles que nous nommons *Panthées*. Ils en avaient qui ressemblaient à celles de Priape et de quelques autres Dieux, comme on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur les figures qu'en a fait graver le P. Lafiteau d'après les voyageurs. 11. La coutume de sacrifier dans des lieux élevés, usage si ancien, et tant de fois reproché par les prophètes aux Israélites qui donnèrent souvent dans cette superstition, était aussi pratiquée par les Américains. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire la Relation du sieur de Rochefort (*a*) dans l'endroit où il parle de la montagne d'Olaïm, sur laquelle les Apalachites, peuples de la Floride, vont tous les ans sacrifier au soleil, dans une caverne qui sert de temple à ce Dieu. 12. Le respect des Américains pour des idoles qui ne sont que de pierres informes, ou quelquefois des espèces de colonnes de figure conique, prouve encore que leur Idolâtrie ressemble à celle des anciens, qui, avant qu'on eût inventé l'art de la sculpture, rendaient un respect religieux, ou à de simples pierres, ou à des colonnes, ou à une simple épée, comme les Scythes. 13. Les sacrifices des Sauvages du Nouveau-Monde étaient d'abord très-simples, comme ils l'étaient parmi les premiers Idolâtres de notre Continent; et cette simplicité dure encore parmi quelques-unes de leurs nations. L'on se contente d'offrir à ces Dieux les fruits de la terre, ou de leur faire des libations avec de l'eau. D'autres se contentent de jeter dans le feu quelques feuilles de tabac en l'honneur du soleil, ou dans les fleuves ou les rivières, pour appaiser les génies qu'ils croient y présider. Les Caraïbes offrent la cassave et l'ouicou, c'est-à-dire, leur pain et leur boisson, aux Dieux qui veillent à la conservation de ces plantes, à peu près comme les Grecs et les Romains sacrifiaient à Bacchus et à Cérès. Mais comme dans l'Amérique, ainsi que parmi nous, cette première simplicité ne dura pas toujours, les Sauvages qui l'habitent ponssèrent, comme dans notre Continent, la fureur et la barbarie jusqu'à immoler aux Dieux des victimes humaines, surtout dans le Mexique. La Relation du sieur Lemoyne nous apprend aussi que, dans la Floride, on offrait en sacrifice les enfans au soleil, comme les Ammonites les immolaient, quoique d'une manière différente, à Molock, qui représentait le même Dieu. 14. Dans l'un et dans l'autre Continent, les sacrifices ont toujours été accompagnés de danses, de festins, et d'autres réjouissances.

Mais, pour bien faire connaître la religion et les cérémonies superstitieuses des peuples de l'Amérique, nous devons entrer dans un plus grand détail, en suivant toujours dans cette première partie l'auteur que nous avons dessein d'abréger; comme dans la seconde, on rapportera le précis de la plupart des Relations de ceux qui ont voyagé dans le Nouveau-Monde.

Ceux qui ont voyagé dans l'Amérique ont porté, des peuples qui l'habitent, des jugemens bien différens, mais également faux. Les uns ont regardé les Sauvages comme des espèces de bêtes brutes qui n'avaient aucun sentiment de religion, nulle idée de bienséance ni de vertu. Les autres, parmi lesquels est la Hontan, leur ont prêté des raffinemens en matière de religion, et leur font tenir des discours si subtils et si profonds sur la Divinité, qu'à peine nos plus grands métaphysiciens en seraient capables. Mais les Sauvages de l'Amérique ne sont ni aussi subtils que le prétendent

(*a*) *Histoire des îles Antilles.*

les derniers, ni aussi grosssiers que le veulent les premiers. Ils raisonnent peu en matière de religion : mais, à l'exemple des autres peuples, ils en ont quelque teinture, une connaissance quoique confuse d'un Être-Supérieur à eux, qui peut leur faire du bien et du mal, leur procurer ou leur refuser d'abondantes récoltes, etc.; et il n'y en a aucun d'eux qui n'ait mis en usage quelque pratique, ou pour l'appaiser quand ils le croient courroucé, ou pour se le rendre favorable : et je ne sache pas qu'on ait encore trouvé dans toute la terre aucune société d'hommes, qui n'ait eu ses principes de religion.

En vain les athées prétendent s'autoriser dans leur incrédulité en se persuadant que les peuples barbares n'ont d'eux-mêmes aucun sentiment de religion, et que l'origine du culte divin se doit à l'industrie des législateurs, qui profitèrent de leur grossièreté et de leur sotte crédulité pour leur persuader des choses capables de retenir leurs esprits par la crainte; mais que les philosophes et les gens d'esprit, dans lesquels ils s'efforcent de trouver un athéïsme raffiné, n'ont eu garde de croire, quoiqu'ils parlassent eux-mêmes de la religion dans les plus beaux termes.

C'est penser et parler gratuitement de ces philosophes; au lieu qu'on devrait en juger par les raisons qu'ils nous rendent sensibles. « C'est un témoignage assuré et infaillible de la vérité d'une chose, quand tout le monde universellement la croit vraie, disent Cicéron et Sénèque. Tel est le sentiment de la Divinité, qui est profondément gravé dans tous les cœurs; car il n'y a pas une seule nation, quelque barbare et quelque dépourvue de lois ou de mœurs qu'elle puisse être, qui ne croie qu'il y a des Dieux ».

Les voyageurs auraient tenu un langage bien différent, s'ils eussent été moins pressés de donner des Relations au public. Le premier coup-d'œil est trompeur; et c'est pourtant sur ce premier coup-d'œil qu'ils ont jugé, sans se donner la peine d'approfondir les sujets. Il aurait fallu d'abord posséder les langues du pays, avoir de fréquentes et de longues conférences avec les prêtres et les autres ministres de la religion, et ne point dire d'abord, comme ils ont fait, ou que quelques-uns de ces peuples n'en avaient point, ou sur les moindres rapports juger que celle de quelque peuple ressemblait à celle des habitans de notre Continent.

Tout le fond de la religion ancienne des Sauvages de l'Amérique (c'est toujours le P. Lafiteau qui parle) est le même que celui des Barbares, qui occupèrent en premier lieu la Grèce, et qui se répandirent dans l'Asie; le même que celui des peuples qui suivirent Bacchus dans ses expéditions militaires; le même enfin qui servit de fondement à toute la mythologie païenne et aux fables des Grecs. Sur cette idée je crois pouvoir établir le système de religion des Sauvages de l'Amérique, dont je vais maintenant montrer la conformité avec cette religion ancienne.

Dieu s'était trop manifesté à nos premiers pères, pour qu'ils pussent le méconnaître et le laisser ignorer à leur postérité. Il ne s'était pas contenté de se peindre à leurs yeux dans la beauté de ses ouvrages, et de leur parler au cœur par le témoignage de leur conscience; il se montra encore à eux autant que Dieu peut se rendre sensible, les instruisant ou par lui-même, ou par le ministère de ses anges; liant avec eux conversation comme d'homme à homme, ainsi que l'Écriture-Sainte nous le représente; s'entretenant avec Adam et les autres patriarches de l'ancienne loi. C'est dans ces sortes de communications qu'il voulut bien leur servir de maître, leur enseignant, non-seulement tout ce qui concernait la dignité de son Être et l'honneur

qui devait lui être rendu ; mais s'ouvrant encore à eux sur les points essentiels des mystères de la foi, sur les espérances qu'il leur donna d'une éternité heureuse ; leur promettant un libérateur qui leur ouvrirait les portes du ciel, qui remédierait au mal qu'avait fait le péché, et leur montrant la route qu'ils devaient tenir dans la pratique des vertus pour ne pas s'écarter de la fin qu'il leur proposait.

Ainsi les hommes eurent d'abord des idées claires de Dieu, autant que le permettait l'état de voyageurs où nous sommes. Ils eurent aussi un culte réglé, dont Dieu même leur avait sans doute dicté les lois, desquelles ils ne devaient point se départir. Ces idées de Dieu et ce culte furent assez long-tems purs et sans mélange, selon les apparences ; et malgré la dépravation du cœur des hommes, avant et après le déluge, Dieu fut connu et honoré : mais ces idées si saintes et si pures s'altérèrent beaucoup dans la suite, et dégénérèrent en une idolâtrie aussi grossière qu'absurde. Ce n'est pas ici le lieu d'en examiner ni l'origine, ni les progrès : il suffit de savoir qu'à la découverte du Nouveau-Monde, elle était montée au plus haut point d'absurdité. On a remarqué cependant partout, que, malgré l'égarement de l'esprit humain, et la multitude des Dieux qu'on adorait, les peuples les plus sauvages de l'Amérique en reconnaissaient un supérieur aux autres ; reste de l'ancienne tradition.

A cette idée répond parfaitement la leur, au sujet de l'Être-Suprême ; chez les peuples du Pérou, par exemple, le Pachacamac, ou l'Être-Suprême ; et le Viracocha, qui est le Dieu Créateur. Les mêmes vestiges se voient également chez toutes les nations qui passent pour barbares : généralement toutes celles de l'Amérique, soit errantes, soit sédentaires, ont des expressions fortes et énergiques qui ne peuvent marquer qu'un Dieu. Elles le nomment *le Grand-Esprit*, quelquefois *le Maître et l'Auteur de la vie* : il n'est pas jusqu'aux Outaouas, lesquels entre tous ces peuples paraissent les plus brutes et les moins spirituels, qui, dans leurs invocations et leurs apostrophes, ne le nomment *le Créateur de toutes choses*.

Quelques nations semblent même être persuadées que cet Etre-Supérieur leur parle, en quelque sorte, par le bruit de son tonnerre qu'il fait gronder sur leurs têtes. Jean de Laet dit que les Américains Méridionaux donnent au tonnerre un nom dans leur langue, lequel, rendu dans la nôtre, signifie *la voix* ou *le son de la suprême Excellence*. En effet ceux qui ont les premiers voyagé vers ces contrées, disent que quand ils parlaient de Dieu à ces Barbares, et qu'ils voulaient leur en donner une idée, ils les entendaient se dire les uns aux autres : c'est *Toupan*, terme qui est le même dont ils se servent pour signifier le tonnerre.

CULTE DU SOLEIL.

Dans la théologie hiéroglyphique des anciens, le soleil, avant même les erreurs du Sabéïsme, fut regardé comme le symbole de Dieu le plus expressif. Il fut aussi le premier des ouvrages de Dieu qui attira l'attention des hommes, et dans lequel ils se proposèrent d'honorer le Souverain Maître, lequel ne pouvant tomber sous les sens, leur devenait en quelque sorte sensible dans ce globe qui paraît animer le monde, et porter partout une heureuse fécondité, en dispersant les trésors de chaleur et de lumière qui sortent de son sein comme de leur source. Le soleil a été tellement le symbole hiéroglyphique de la Divinité chez toutes les nations, que tous les noms qu'on donnait aux Dieux du Paganisme, se rapportent au soleil : de sorte que cet astre était en même tems Cœlus, Saturne, Jupiter, etc.; ce que Macrobe et quelques savans mythologues après lui ont très-bien prouvé.

Le soleil est la Divinité des peuples de l'Amérique, sans en excepter aucun de ceux qui nous sont connus; et ce n'est pas seulement au Pérou que le soleil était honoré d'un culte particulier, et que les rois le regardaient comme l'auteur de leur origine.

Outre le culte que les Sauvages rendent au soleil, ils reconnaissent encore plusieurs esprits ou génies d'un ordre inférieur, que les Iroquois nomment *Hondat-Kon-Sona*, c'est-à-dire, *Esprits de toutes sortes*. Le nombre n'en est point déterminé : leur imagination leur en fait voir dans toutes les choses naturelles, mais encore plus dans celles dont les ressorts leur sont inconnus, qui sont extraordinaires, et qui ont quelque air de nouveauté.

Quoiqu'ils leur donnent en général le nom d'*Esprit*, d'*Okki* ou de *Manitou*, qui leur sont des noms communs avec le premier Être, ils ne les confondent pourtant jamais avec cet Être-Supérieur, et ne leur donnent jamais certains noms particuliers qui le désignent lui seul, tels que sont les noms *Chemin*, *Areskoui*. Ces esprits sont tous des génies subalternes; ils reconnaissent même dans la plupart un caractère mauvais, plus porté à faire du mal que du bien. Ils ne laissent pas d'en être les esclaves, et de les honorer plus que le Grand-Esprit qui est bon ; mais ils les honorent par un effet de cette crainte, qui a le plus contribué à maintenir la superstition et l'idolâtrie.

On trouve encore parmi eux un reste du premier culte des Païens pour les lieux élevés, pour des pierres coniques, et pour les bois consacrés, comme les chênes des forêts de Dodone, ou comme ceux qu'honoraient les Druides.

Le sieur de Rochefort, dans sa digression sur les Apalachites, peuples de la Floride, fait une description magnifique de la montagne d'Olaïme. C'est, dit-il, une montagne consacrée au soleil, d'une figure parfaitement ronde, très-haute, et d'une pente extrêmement roide. On y monte en tournoyant par un chemin assez large, qui a des reposoirs en plusieurs endroits pratiqués dans le roc en forme de niches. Vers le sommet, et du côté de l'orient, se trouve une caverne que la nature semble avoir formée exprès pour y servir de temple; et c'est là que quatre fois l'année, c'est-à-dire, au tems des deux semailles et des deux moissons, toute la nation des Apalachites se rendait avec les Jouas, qui sont leurs prêtres, pour y célébrer des fêtes à l'honneur du soleil. Rien ne représente plus naturellement que le fait cette description, la méthode antique d'offrir des sacrifices sur les lieux

hauts. Cette caverne a tout le goût de l'antiquité la plus reculée, et nous met comme sous les yeux les antres consacrés à Apollon, à Bacchus, et aux autres Divinités dans le Pinde, dans le Parnasse, l'Olympe, et généralement dans toutes les montagnes consacrées par les exercices de religiou.

Une Relation manuscrite d'un prêtre du séminaire des Missions Étrangères porte que dans le temple des Natchez, peuple de la Louisiane, on conservait très-précieusement une de ces pierres coniques dont je viens de parler. Elle était enveloppée de plus de cent peaux de chevreuil, mises les unes sur les autres. Un voyageur avide et ignorant croyant y trouver quelque trésor, enivra la garde du temple, et profita du tems de son ivresse pour visiter ce qui était caché sous un si grand nombre d'enveloppes. Il fut bien mortifié, ne trouvant qu'une pierre pyramidale : mais le récit qu'il a fait de cette aventure nous a découvert un autre trésor qu'il ne cherchait pas, en nous faisant voir une Divinité des premiers tems du Paganisme, couverte des peaux des victimes qui lui étaient offertes. Nous avons plusieurs témoignages des auteurs, qui nous assurent que les Amazones et plusieurs peuples de l'Orient n'avaient dans leurs temples que de ces sortes de pierres coniques, pyramidales ou uniformes, qui leur représentaient la Divinité. En quoi l'Idolâtrie des uns et des autres se ressemble assez.

Les Abenaquis, qui habitent sur les côtes de la Nouvelle-France, entre la Nouvelle-Écosse et la Nouvelle-Angleterre, ont eu un arbre célèbre dont ils racontent plusieurs merveilles, et qui était toujours chargé de leurs vœux. Cet arbre était extrêmement vieux; et la mer ayant beaucoup miné les terres, il s'était soutenu pendant plusieurs années contre la violence des flots, ce qui servait à entretenir l'idée qu'il y avait en lui quelque chose de divin ou qui tenait du prodige : il tomba néanmoins à la fin. Les descendans de ces Sauvages, qui aujourd'hui font tous profession du Christianisme, disent que leurs ancêtres furent extrêmement surpris de cette chute, qu'ils avaient crue impossible; mais que malgré cet accident, ils ne laissèrent pas de conserver un respect religieux pour cet arbre renversé, et que toutes les fois qu'ils passaient par cet endroit, ils attachaient encore des offrandes au bout des branches qui s'élevaient sur la surface des eaux. Le sieur de Laet nous (*a*) apprend que les peuples du Brésil tâchent d'appaiser leurs Dieux en plantant un pieu en terre, et y mettant au bas quelques offrandes. Tous les Sauvages ont des monumens à peu près semblables. Pour ce qui est des statues et des idoles, outre celles qui étaient adorées dans le Pérou et dans l'empire du Mexique, il y en avait encore dans quelques temples des Indes Espagnoles, et dans ceux de la Virginie. Parmi ces idoles il y en avait de symboliques, qui étaient des composés monstrueux, ou des figures horribles, sous lesquelles le Démon, disaient-ils, s'était souvent apparu à eux, et qu'ils honoraient par crainte (*b*). D'autres n'étaient que des figures grossières d'hommes ou de femmes. En quelques endroits ces idoles n'étaient que de petits marmousets de coton ou de bois, que les peuples superstitieux conservaient avec vénération; ou bien les ossemens de leurs chefs et de leurs devins, selon le témoignage d'Antoine Ruis (*c*). Ce qui paraîtra plus surprenant, est qu'il y en avait aussi qui adoraient des Priapes et les

(*a*) *Hist. Occid. Indiæ*, Lib. XV, cap. 2.
(*b*) Du Tertre, Traité VII, chap. 1.
(*c*) Ant. Ruis. *Conq. Espirit. del Paraguai*, etc.

Phalles célébrés par les mystères de Bacchus, et qui en portaient des figures pendues au cou (*a*). On peut dire néanmoins en général que le grand nombre des peuples Sauvages n'a point d'idoles, et qu'ils n'ont pas donné dans cet excès comme l'aveugle antiquité, ou les nations des Indes Orientales : mais en matière d'autres superstitions, elles vont toujours en croissant parmi eux ; et ils en ont poussé aussi loin l'extravagance et la grossièreté, que les nations les plus infatuées du Paganisme.

DE LA PYROLATRIE, OU DU CULTE DU FEU.

La pyrolatrie, c'est-à-dire, le culte du feu, était répandue, non-seulement dans le Pérou et dans le Mexique, mais encore chez les peuples les plus sauvages : on y avait des espèces de pyrées et de prytanées, c'est-à-dire, des lieux destinés à conserver le feu sacré, ainsi que les anciens Perses, les Cappadociens, les Grecs et tous les autres peuples qui adoraient Vesta ; cette déesse, au rapport d'Ovide, n'étant autre chose que le feu :

(*b*) *Nec tu aliud Vestam, quàm vivam intellige flammam.*

Ils avaient aussi, comme les Romains, des vestales assujéties aux mêmes lois et aux mêmes châtimens, comme nous le dirons dans la suite.

Je ne sais au reste si jamais les Iroquois et les Hurons ont eu des temples. Il n'en paraît aujourd'hui aucun vestige, non plus que dans les anciennes Relations : mais le feu de leurs foyers dont les anciens avaient fait leurs Dieux domestiques, leur tient lieu d'autels, et leurs cabanes de conseil leur servent de temples : elles ne diffèrent en rien des prytanées des Grecs ou des curies romaines. Dans leurs expressions métaphoriques, le feu de conseil a quelque chose de très-sacré. Il est censé toujours allumé : il est même comme le symbole de toutes les affaires qui ont connexion avec la religion et le gouvernement. Mais tous ces articles, que nous ne faisons que toucher ici légèrement, seront traités dans la suite plus en détail.

Les Oumas, peuples de la Virginie et de la Floride, ont aussi des temples, et à peu près les mêmes devoirs de religion. Ceux de la Virginie y ont même une idole qu'ils nomment *Oki* ou *Kiousa*, laquelle veille à la garde des morts. Personne n'ignore combien les temples du Pérou étaient célébres sous le règne des Yncas : mais ce qui doit causer de l'admiration, ce sont les communautés de vestales qu'ils avaient fondées, avec des lois à peu près semblables et plus sévères encore que celles des vestales romaines. (*c*) L'Inca Garcilasso de la Véga, dans l'histoire qu'il nous a laissée des rois ses aïeux, écrit qu'ils avaient établi des communautés de filles, obligées à vouer une virginité perpétuelle, et à se consacrer au soleil en qualité d'épouses. Dans Cusco, capitale de leurs États, il y avait plus de deux cents de ces vierges renfermées, qui gardaient une clôture si étroite que non-seulement elles ne pouvaient sortir, mais que pas un homme n'était si hardi que d'oser en approcher. Le souverain lui-même, quoiqu'au-dessus

(*a*) *Lopez de Gomara*, Lib. III, cap. 21.
(*b*) Ovid., *Fast.* VI.
(*c*) Garcilasso, *Histoire des Yncas*, Liv. IV, chap. 1 et suiv.

de la loi, s'abstenait de leur rendre visite, pour donner l'exemple à ses sujets dn respect qu'ils leur devaient. On n'admettait dans celui-là que des filles de la race du soleil, ponr lui donner des épouses dignes de lui; et on les lui consacrait avant l'âge de huit ans, pour s'assurer qu'on lui présentait pures.

Les temples dn Mexique, et le fen qu'on y consacrait, n'étaient pas moins célèbres que ceux du Péron. Ces temples avaient de grands appartemens destinés pour des vierges qui les desservaient. On y mettait toutes les filles généralement dès qu'elles avaient atteint l'âge de douze à quinze ans. Ces filles n'y étaient quelquefois que pour un an, et quelquefois pour toute leur vie : quand elles étaient âgées, elles devenaient les maîtresses des autres.

Pierre-le-Martyr rapporte que quelques Iles de l'Amérique ne sont habitées que par des femmes; et quelques voyageurs ajoutent, qu'à l'exemple des Druydesses, elles ne s'appliquent qu'aux affaires de religion.

On ne peut point assurer en général que tous les peuples de l'Amérique aient eu leurs vestales : mais on sait que les Iroquois en ont certainement qu'ils nomment *Jeouinnon*, et qui étaient vierges par état. Je ne puis pas dire quelles étaient proprement leurs fonctions de religion. Tout ce qu'on sait, est qu'elles ne sortaient jamais de leurs cabanes; qu'elles s'y occupaient à de petits ouvrages, uniquement pour s'occuper. Le peuple leur portait du respect, et les laissait tranquilles. Un petit garçon choisi par les anciens, et qui étaient comme le Camillus, ou Casmilus des Païens, leur portait les choses nécessaires : mais on avait soin de le changer, avant que l'âge eût pu rendre ses services suspects.

DES SACRIFICES.

Après la pyrolatrie, ou le culte dn feu sacré, qui était un culte permanent, et comme le fond de celui de Vesta, ou de la mère des Dieux, viennent les sacrifices qu'on peut regarder comme un culte passager, tels que sont les prières qui les accompagnent, les offrandes de toute espèce, et les fêtes, lesquelles quoique réglées par la coutume ou par la dévotion, ont leurs momens marqués, et ne durent pas toujours.

Les sacrifices des Sauvages étaient simples, surtout dans les commencemens. Quelques animaux pris dans les troupeaux, les plantes, les fruits de la terre, quelques herbes, quelques racines dont les hommes faisaient leur nourriture, et qui leur servaient à quelque usage, en étaient la matière.

Cette simplicité dura long-tems, après même que la religion eut commencé à être altérée par la superstition. Suivant la méthode antique, les Sauvages offrent encore le bled de leurs campagnes, et les animaux qu'ils ont pris en chassant; ils jettent du tabac et d'autres herbes dont ils se servent en guise de tabac, dans le feu à l'honneur du soleil; ils en jettent aussi dans les lacs et dans les rivières à l'honneur des génies qui y président. La cassave et l'ouicou que les Caraïbes exposent sur une espéce d'autel au fond de leurs cabancs, ou qu'ils mettent devant certains pieux qu'ils enfoncent en terre, sont les présens de Bacchus et de Cérès, leur vin et leur pain, qui sont la matière de leurs sacrifices. Nos Iroquois exposent quelquefois à l'air, au sommet de leur cabanes, des branches d'arbre et des colliers de porcelaine, des tresses de leur bled d'Inde, et des animaux même

qu'ils consacrent au soleil. Les Montagnais et les peuples du Nord élèvent au haut des perches des chiens vivans attachés à des nœuds coulans, et ils les laissent expirer en cet état à l'honneur de leurs Divinités. Les nations errantes attachent des peaux de bêtes sauvages aux arbres, qu'ils honorent d'un culte religieux. Les Floridiens, selon nos premières Relations, élevaient toutes les années au haut d'un poteau la dépouille d'un cerf, qu'ils remplissaient de toutes sortes de fruits, et qu'ils ornaient de guirlandes et de couronnes champêtres. La manière néanmoins la plus commune d'offrir des sacrifices est de jeter dans le feu l'offrande, ou la partie de la victime offerte à la Divinité, après la lui avoir présentée par une espèce de harangue ou de prière.

On ne dit rien du sacrifice barbare des victimes humaines, dont on a déjà parlé ailleurs, ni de leurs bacchanales, assez ressemblantes à celles des peuples de l'ancien Monde. Il suffit de remarquer qu'il n'y a dans l'Amérique presque aucune cérémonie religieuse qui ne soit accompagnée de danses, d'instrumens de musique, et de festins publics, précisément comme chez les Idolâtres de notre Monde. Les Iroquois et généralement tous les Sauvages, conservent encore le même caractère dans leurs sacrifices, dans leurs festins, dans leurs danses, dans leur musique, dans leurs acclamations et dans les instrumens dont leur musique est soutenue.

Leur forme de sacrifice ne diffère absolument en rien de celle que nous a décrit Apollonius de Rhodes. Ce sont les cuisses d'un chevreuil, d'un ours, ou de quelque autre bête sauvage que ce soit, qu'ils jettent au feu, qu'ils couvrent, et qu'il arrosent de graisse, priant le soleil d'accepter cette offrande, d'éclairer leurs pas, de les conduire et de leur donner la victoire sur leurs ennemis, de faire croître les bleds de leurs campagnes, et de leur faire avoir une chasse ou une pêche heureuse; accompagnant ces sortes de harangnes de figures et de métaphores dont leur style de conseil est rempli, et qui portent avec elles tout le goût de l'antiquité.

CONFORMITÉ DE QUELQUES-UNES DE LEURS FABLES AVEC CELLES DE NOS IDOLATRES.

Quoiqu'on ne puisse peut-être pas pénétrer si avant les vestiges qui nous restent de la religion ancienne des Sauvages, quelques-unes de leurs fables désignent néanmoins un Dieu Créateur et un Dieu Réparateur. Mais celle qui a le plus de rapport à la mère des Dieux des Orgies, est cette femme chassée du ciel dont nous avons déjà parlé, et à qui ils rapportent l'origine des hommes. Les Hurons la nomment *Ata-entsic* : c'est un nom composé d'*Ata* qui désigne la personne, et de *Entsic* qui dans la composition signifie un excès de longueur ou d'éloignement de tems et de lieu, ou qui est un superlatif en matière de bien et de mal. Ce mot d'*Ata* n'est point différent de l'*Ata* ou l'*Ate* d'Homère, et de l'*Até* de l'Évasme des Bacchantes. Cette femme est l'aïeule de *Thiaronhiaovagon* leur Dieu, qu'ils supposent être né aussi dans le tems, et avoir vécu parmi les hommes. Mais bien différente de son petit-fils, qui ne cherche qu'à faire du bien, elle est d'un très-mauvais naturel : elle ne se nourrit que de la chair des serpens et des vipères; elle préside à la mort; elle suce elle-même le sang des hommes, qu'elle fait mourir de maladie et de langueur; elle est la reine des Manes, qui lui doivent le tribut de tout ce qui a été enseveli avec leurs

corps, et elle les oblige à la divertir en dansant avec elle; car ils mettent toute la félicité dans ces danses, qui ayant été un des principaux devoirs du culte religieux, doivent aussi avoir été l'objet de la béatitude.

Ne dirait-on pas en effet que dans cette femme, d'un mauvais naturel, qui ne se nourrit que de la chair des serpens, et à qui tous les hommes vont faire hommage après leur mort, on voit cette Ève pécheresse, laquelle écouta trop facilement les discours séducteurs du malin esprit, qui lui parlait par la bouche du serpent, et qui par-là donna entrée à la mort, dont son péché fit à tous ses enfans une nécessité et une loi? Il est remarquable d'un autre côté qu'ils ne nomment entre leurs Divinités humanisées que cette femme et son fils ou petit-fils, sans faire aucune mention du père; par où il semble qu'ils ont confondu comme les anciens l'une et l'autre Vesta, ou pour mieux dire, l'une et l'autre Até. Le P. Lafitau (*a*), d'accord en cela avec les PP. de l'Église et plusieurs savans de ces derniers tems, prétend que cette fable est un reste de la tradition d'Ève et de sa désobéissance; tradition conservée, quoique fort défigurée, par plusieurs peuples de l'ancien et du nouveau Monde. Mais ce qu'il ajoute de l'idée que ces mêmes peuples ont eue du serpent, du culte qu'on lui a rendu, est si singulier qu'il est bien difficile de ne pas croire avec lui qu'on avait conservé chez les différentes nations une idée, quoique confuse, de ce premier serpent qui séduisit Ève.

PRATIQUES DE RELIGION OBSERVÉES ASSEZ GÉNÉRALEMENT CHEZ DIFFÉRENTES NATIONS DE L'AMÉRIQUE, CONFORMES A CELLES DE QUELQUES PEUPLES DE NOTRE CONTINENT.

La coutume qu'avaient les Tybaréniens de se mettre au lit aux couches de leurs femmes est une pratique de religion qui semble avoir une connexion naturelle avec le péché originel, et qui paraît être une pénitence pour les parens, instituée pour l'expiation de ce péché : cette coutume est surtout en usage chez les Galibis, les Caraïbes, les Brésiliens et les autres Sauvages Méridionaux. Les rigueurs de cette pénitence volontaire, qui consiste dans des jeûnes austères et dans beaucoup d'autres superstitions, commencent dès que leurs femmes se sont déclarées enceintes : mais dès qu'elles sont délivrées de leurs fruits, ces austérités sont beaucoup plus rigoureuses; car alors le mari suspendant son hamac vers le toit de la cabane, bien loin de s'y faire traiter avec délicatesse par son épouse, ainsi que quelques auteurs l'ont écrit, il s'y ensevelit dans la retraite et le silence, et observe un jeûne de six semaines, si rigide, qu'au bout de ce tems-là il en sort décharné comme un squelette; après quoi il est obligé d'aller tuer un certain oiseau pour sa relevée : c'est ce qu'en a écrit le sieur Biet (*b*). Le P. du Tertre ajoute qu'après les quarante jours expirés, ils font un festin à leurs parens et à leurs amis (*c*) des extrémités des pains de cassave qu'ils ont entamés pendant leur jeûne, et dont, selon l'usage, ils ne peuvent manger que le milieu: Avant que de com-

(*a*) P. 235, Tome I, *in*-12.
(*b*) Biet, *Voyage de la Terre équinoxiale*, Liv. III, chap. 13.
(*c*) Du Tertre, *Hist. Nat. des Antil.*, Traité VII, chap. 1, §. 4.

meneer à manger; tous les invités découpent la peau de ce misérable avec des dents d'acouti, animal dont la chair a le goût de celle du lapin, et tirent du sang de toutes les parties de son corps; en sorte qu'ils en font, dit-il, un malade réel, d'un malade de pure imagination. Ce n'est pas tout; car après cela ils prennent soixante ou quatre-vingt gros grains de piment, ou poivre d'Inde, le plus fort qu'ils peuvent trouver; et après l'avoir bien broyé dans l'eau, ils lavent avec cette eau pimentée les plaies et les cicatrices de ce pauvre malheureux, lequel ne souffre guère moins que si on le brûlait tout vif: cependant il ne faut pas qu'il dise un seul mot, s'il ne veut passer pour un lâche et un infâme. Cette cérémonie achevée on le ramène à son lit, où il demeure encore quelques jours, tandis que les autres vont faire bonne chère, et se réjouir à ses dépens. Son jeûne dure encore l'espace de six mois, pendant lesquels il ne mange ni oiseaux, ni poissons, dans la persuation où ils sont que cela ferait mal à l'enfant, et que cet enfant participerait à tous les défauts naturels des animaux dont le père aurait mangé.

Ce jeûne, si long et si rigoureux, ne se garde qu'à l'occasion des premiers nés; ils en sont quittes à meilleur marché pour les autres qui doivent suivre. (*a*) Thevet assure que pendant ce tems-là les femmes Brésiliennes qui ont accouché, font une abstinence plus longue et plus austère que leurs maris. Selon le P. du Tertre (*b*), celles des Caraïbes des îles sont traitées avec moins de rigueur. Je ne sache point que dans l'Amérique Septentrionale, les maris imitent en ce point ceux de la Méridionale: mais pour ce qui est de leurs femmes, il est certain qu'après leurs couches elles observent un régime qui a tout l'air d'une pénitence. On plongeait ensuite les enfans dans l'eau, et on leur donnait un nom: toute la parenté était invitée à la cérémonie de nommer l'enfant, et l'on faisait un festin qui était peut-être originairement un sacrifice.

Il est constant qu'il y avait et qu'il y a encore quelque chose d'approchant chez les différentes nations de l'Amérique, comme on peut s'en assurer par le témoignage de différens auteurs qui en ont écrit. Je me contenterai de rapporter ce que disent sur cela le Père du Tertre et le sieur Nicolas Perrot. Huit jours après les six mois de ces jeûnes rigoureux, dit le P. du Tertre (*c*), le père invite un de ses plus intimes amis pour être le parrain de l'enfant, ou une marraine si c'est une fille, qui après avoir banqueté à leur mode, coupent un peu de cheveux au-devant de la tête de l'enfant, lui percent le gras des oreilles, l'entre-deux des narines, où l'on passe deux ou trois fils de coton de peur qu'elles ne se rebouchent, et la lèvre de dessous. S'ils croient que l'enfant soit trop faible pour supporter cette douleur, ils diffèrent jusqu'au bout de l'an, se contentant de lui couper les cheveux. Cela fait, ils lui donnent le nom qu'il doit porter toute sa vie: ils ne laissent pourtant pas d'en prendre d'autres; mais celui-là demeure toujours, et en reconnaissance le père et la mère de l'enfant oignent le cou et la tête du parrain et de la marraine avec de l'huile de palmiste.

(*a*) Thevet, *Cosmogr. univ.*, Liv. XXI, chap. 5, page 916.
(*b*) Du Tertre, ibid.
(*c*) Du Tertre, ibid.

Quand un enfant, dit (*a*) Perrot, soit mâle, soit femelle, est parvenu à l'âge de cinq ou six mois, le père et la mère font un festin de ce qu'ils ont de meilleur, auquel ils invitent un Jongleur avec cinq ou six de ses disciples. (Ce Jongleur est ce qu'étaient autrefois les sacrificateurs). Le père de famille, en lui adressant la parole, lui dit qu'il est invité pour percer le nez et les oreilles de son enfant, et qu'il offre ce festin au Soleil, ou à quelqu'autre Divinité prétendue dont il déclare le nom, la priant d'avoir pitié de son enfant et de lui conserver la vie. Le Jongleur répond ensuite selon la coutume, fait son invocation à l'esprit que le père a choisi. On lui présente à manger et à ses disciples; et s'il reste quelques mets, il leur est permis de les emporter avec eux. Quand on a fini de manger, la mère de l'enfant met devant les conviés des pelleteries, des chaudières ou d'autres marchandises, et remet son enfant entre les mains du Jongleur, qui le donne à tenir à un de ses disciples.

Après avoir fini sa chanson à l'honneur de l'esprit invoqué, il tire de son sac un poinçon plat, fait d'un os, et une grosse alène. Du poinçon il perce les deux oreilles de l'enfant, et de l'alène il perce le nez : il remplit les cicatrices des deux oreilles avec de petits rouleaux d'écorce, et dans le nez il met un petit bout de plume qu'il y laisse jusqu'à ce qu'il soit guéri avec un certain onguent dont il le panse. Quand il est guéri, il y met du duvet de cygne ou d'outarde.

Les séparations des femmes et des filles au tems de leurs ordinaires, et leurs purifications, qui étaient en usage chez les Gentils comme chez les Juifs, ont eu encore la religion pour principe, et paraissent avoir été établies comme des remèdes au péché. Elles sont très-rigoureuses en Amérique, (*b*) où on leur fait des cabanes à part, comme à ceux qui étaient attaqués de la lèpre parmi les Juifs : elles passent alors pour être si immondes, qu'elles n'osent toucher à rien qui soit d'usage. La première fois que cela leur arrive, elles sont trente jours séparées du reste du peuple; et chaque fois on éteint le feu de la cabane d'où elles sortent, on en emporte les cendres qu'on jette hors du village, et on allume un feu nouveau, comme si le premier avait été souillé par leur présence. Chez les peuples qui habitent les bords de la rivière de la Plata on les cout dans leur hamac, comme si elles étaient mortes (*c*), sans y laisser qu'une petite ouverture à la bouche pour ne leur pas ôter l'usage de la respiration : elles restent dans cet état, tandis que cela dure; après quoi elles entrent dans les épreuves par où doivent passer toutes celles qui ont atteint l'âge de puberté. Plusieurs Idolâtres des Indes Orientales pratiquent, suivant Tavernier et d'autres voyageurs, le même usage.

(*a*) *Mémoires manuscrits* de N. Perrot.
(*b*) La Poterie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, Tome III.
(*c*) Antonio Ruis, *Conquist espiritual del Paraguai*, §. 10.

DES INITIATIONS.

Si quelque chose est capable de prouver la conformité des pratiques religieuses des peuples de l'Amérique avec ceux de notre Continent, c'est l'article qui regarde les initiations. On sait que les Grecs, les anciens Perses, et d'autres peuples encore, avaient introduit dans leur religion plusieurs mystères pour lesquels ils avaient un grand respect : tels étaient entre autres ceux de Samothrace, les Orgies, ceux d'Eleusis, ceux de Mythras et quelques autres. Quoique les anciens qui en ont parlé aient observé un silence religieux sur les cérémonies qui se pratiquaient dans ces mystères, ils en ont assez dit pour ne pas nous laisser ignorer les pratiques des initiations auxquelles il fallait se soumettre pour y participer.

Ces initiations demandaient un assez long espace de tems, et plusieurs épreuves également génantes et pénibles. On était obligé de passer par deux états, dont le premier était un état d'expiation, et le second un état de sanctification et de perfection. Je n'ai pas dessein de m'étendre sur toutes les pratiques qu'il fallait observer pour être reçu à ces mystères : celles qu'on était obligé d'observer pour ceux de Mythras étaient si longues et si dangereuses, qu'il en coûtait quelquefois la vie à ceux qui s'y soumettaient (*a*). Il suffit de savoir en général que la retraite, le jeûne, l'abstinence des plaisirs même permis, la continence, la priére et les sacrifices étaient les préparations les plus ordinaires. Nous allons voir maintenant la ressemblance des pratiques des Américains avec celles des peuples que j'ai nommés.

L'auteur de l'*Histoire de la Virginie* est celui qui nous donne une connaissance plus parfaite de ce qui se pratiquait sur cela parmi les Barbares de l'Amérique Septentrionale, et qui nous met plus en voie d'en faire comparaison avec les initiations des anciens. Voici comme parle son traducteur.

Les Indiens, dit-il, ont des autels et des lieux destinés aux sacrifices ; on dit même qu'ils sacrifient quelquefois de jeunes enfans : mais ils le nient, et prétendent qu'ils ne les écartent de la société que pour les consacrer au service de leur Dieu. Smith nous donne la relation d'un de ces sacrifices célébré de son tems, sur le rapport de quelques personnes qui en étaient les témoins oculaires. Voici ce qu'il en dit :

(*b*) Ils peignirent de blanc quinze jeunes hommes des mieux faits, qui n'avaient pas plus de douze à quinze ans ; et après les avoir amenés dehors, le peuple passa toute la matinée à danser et à chanter autour d'eux avec des sonnettes de serpent à la main. L'après-midi ils les placèrent tous sous un arbre, et l'on fit entre eux une double haie de gens armés de petites cannes attachées ensemble. On choisit alors cinq jeunes hommes, qui allèrent prendre tour à tour un de ces garçons, le conduisirent à travers la haie, et le garantirent, à leur propre dam, avec une patience merveilleuse, des coups de canne qu'on fit pleuvoir sur eux.

Pendant ce cruel exercice, les pauvres mères pleuraient à chaudes larmes, et préparaient des nattes, des peaux, de la mousse et du bois sec

---

(*a*) Voyez sur cela le P. de Montfaucon, *Ant. exp.* T. I ; et *la Mythologie* de M. l'abbé Banier, Tome I, *in*-4°., L. VI.

(*b*) *Histoire de la Virginie*, traduite de l'Anglais, imprimée à Orl., 1707, pag. 272.

pour servir aux funérailles de leurs enfans. Après que ces jeunes garçons eurent ainsi passé par les baguettes, on abattit l'arbre avec furie, on rompit en piéces le tronc et les branches, l'on en fit des guirlandes pour les couronner, et l'on para leurs cheveux de ces feuilles.

Mes témoins ne purent voir ce que devinrent les enfans; mais on les jeta tous les uns sur les autres dans une vallée comme s'ils étaient morts, et l'on y célébra un grand festin pour toute la compagnie.

Le Werowance (c'est-à-dire le devin) interrogé sur le but de ce sacrifice, répondit que les enfans n'étaient pas morts; mais que l'Okée ou le diable suçait le sang de la mamelle gauche de ceux qui lui tombaient en partage, jusqu'à ce qu'ils fussent morts; que les cinq jeunes hommes gardaient les autres dans le désert l'espace de neuf mois; que durant ce tems-là ils ne devaient converser avec personne, et que c'était de leur nombre qu'ils tiraient leurs prêtres et leurs devins. Là finit la Relation du capitaine Smith. Je ne sais, continue l'auteur, si le capitaine Smith a été mal informé dans cette Relation, ni si le conte d'Okée qui suce le sang de la mamelle gauche est un tour du médecin ou du prêtre, qui est toujours médecin pour sauver sa réputation en cas qu'il y ait quelqu'un de ces enfans qui vienne à mourir sous sa discipline. Mais je croirais plutôt le dernier que ce beau roman de l'Okée : du moins l'histoire du capitaine Smith ne paraît autre chose qu'un exemple de leur huscanawement, (ce mot répond à celui d'initiation); et il ne s'est trompé sur quelqu'une des circonstances, que parce qu'alors cette cérémonie lui était tout à fait inconnue.

On ne la célébre d'ordinaire qu'une fois en quatorze ou en seize années, à moins que leurs jeunes hommes ne se trouvent plus souvent en état d'y être admis : c'est une discipline par laquelle tous les jeunes hommes doivent passer avant qu'ils soient reçus au nombre des grands-hommes ou des Cacharouses de la nation; au lieu que s'il en faut croire le capitaine Smith, ils n'étaient mis à part que pour suppléer à l'ordre de la prêtrise. Voici de quelle manière on huscanawe.

Les gouverneurs de la ville choisissent les jeunes hommes les mieux faits et les plus éveillés qu'il y ait, et qui aient amassé quelque bien par leurs voyages et à la chasse, pour être huscanavés; en sorte que ceux qui refusent cette épreuve, n'oseraient demeurer avec leurs compatriotes. On fait d'abord quelques-unes de ces folles cérémonies que le capitaine Smith a rapportées; mais la principale est la retraite de ces jeunes hommes dans les bois, où on les enferme plusieurs mois de suite sans qu'ils y aient aucune société, ni d'autre nourriture que l'infusion ou la décoction de quelques racines qui bouleversent le cerveau. En effet, ce breuvage qu'ils appellent *Wisoccan*, joint à la sévérité de la discipline, les rend fous à lier, et ils continuent dans ce triste état dix-huit à vingt jours : on les garde enfermés dans un enclos bien fort, fait exprès pour cet usage, et dont j'en vis un en 1694 qui appartenait aux Indiens de Paumaïnkie : il avait la figure d'un pain de sucre, et il était ouvert partout en guise de treillis pour donner passage à l'air. Il n'y avait pas encore un mois que treize jeunes hommes y avaient été huscanawés, et qu'on les avait mis en liberté : d'ailleurs on débite à cette occasion que ces pauvres malheureux boivent tant d'eau du fleuve Léthé, qu'ils en perdent le souvenir de toutes choses, de leurs parens, de leurs amis, de leur bien, et même de leur langue. Lorsque les médecins trouvent qu'ils ont assez bu de ce

wisoccan, ils en diminuent peu à peu la dose, jusqu'à ce qu'ils les aient ramenés à leur premier bon sens. Mais avant qu'ils soient tout à fait bien rétablis, ils les conduisent à leurs différentes villes. Après avoir essuyé une si cruelle fatigue, ces jeunes hommes n'osent pas dire qu'ils se souviennent de la moindre chose, dans la crainte d'être huscanawés une seconde fois; et alors le traitement est si rude, qu'il n'en échappe guère la vie sauve : il faut qu'ils deviennent sourds, et qu'ils apprennent tout à nouveaux frais. Je ne sais si leur oubli est feint ou réel; mais il est sûr qu'ils ne veulent rien connaître de ce qu'ils ont su autrefois, et que leurs gardiens les accompagnent jusqu'à ce qu'ils aient tout appris de nouveau : c'est ainsi qu'ils recommencent à vivre après être morts en quelque manière, et qu'ils deviennent hommes en oubliant qu'ils aient jamais été enfans. Si quelqu'un d'eux vient à mourir dans ce cruel exercice, je m'imagine qu'alors la fable d'Okée que Smith rapporte, sert d'excuse pour le cacher; car, dit-il, Okée devait avoir ceux qui lui tombaient en partage, et l'on disait que ceux-là avaient été sacrifiés.

Ma conjecture est d'autant plus probable que je sais de certitude qu'Okée n'a pas toujours part à chaque huscanawement. En effet, si les Indiens de Paumaünkie ne ramenèrent pas deux de leurs jeunes hommes de cette cruelle cérémonie qu'ils firent en l'année 1694, d'un autre côté les Appamatuks, (ci-devant une puissante nation, mais qui est aujourd'hui bien affaiblie) ramenèrent toute la jeunesse qu'ils avaient envoyée en 1690 à ce terrible apprentissage.

La peine que les gardiens de ces jeunes hommes se donnent est si extraordinaire, et ils doivent observer un secret si religieux durant tout le cours de cette rude discipline, que c'est la chose du monde la plus méritoire de se bien acquitter de cette charge, et le moyen le plus sûr de parvenir aux plus grands emplois du pays dès la première distribution qui s'en fait; mais aussi peuvent-ils compter sûrement d'être bientôt expédiés à l'autre monde si, par légèreté ou par négligence, ils manquaient tant soit peu à leur devoir.

J'ai remarqué d'ailleurs que ceux qu'on avait huscanawés de mon tems, étaient de beaux garçons bien tournés, pleins de feu, de l'âge de quinze à vingt ou vingt-cinq ans, et qui passaient pour riches : cela me faisait croire d'abord que les vieillards avaient trouvé cette invention pour s'emparer des biens de la jeunesse, puisqu'en effet ils les distribuent entre eux, ou les destinent à quelque usage public, et que ces jeunes hommes sont réduits à brusquer de nouveau la fortune.

Les Indiens abhorrent cette pensée; et ils prétendent qu'on n'emploie un remède si violent que pour délivrer la jeunesse des mauvaises impressions de l'enfance, et de tous les préjugés qu'elle contracte avant que la raison puisse agir. Ils soutiennent que mis alors en pleine liberté de suivre les lois de la nature, ils ne risquent plus d'être les dupes de la coutume ou de l'éducation, et qu'ils sont plus en état d'administrer également la justice, sans avoir aucun égard à l'amitié ni au parentage.

On trouve des vestiges des initiations parmi les Caraïbes, accompagnées de jeûnes très-rigoureux et d'autres épreuves extraordinairement difficiles à soutenir, pour les filles et les garçons qui entre dans l'âge de puberté, de même que pour admettre un jeune homme au rang des guerriers; pour faire passer un guerrier dans l'ordre des capitaines; pour l'installation d'un chef général, et pour l'inauguration des devins. Il est fâcheux que

les auteurs ne nous aient donné de toutes ces choses qu'un détail grossier et imparfait. On ne laisse pas d'y reconnaître un caractère de religion, mais dont il ne reste plus néanmoins qu'une vaine ombre. Thevet, (*a*) qui a été lui-même le témoin de toutes ces épreuves, nous donne un détail de tout ce qui se passe à cette occasion parmi les peuples du Brésil. Je rapporterai ici en substance ce qu'il en dit.

Ce n'est pas sans sujet qu'on a donné, dit-il, à cette première purgation un nom qui signifie, *peur échue ou advenue ;* car les filles ont véritablement raison d'appréhender ce terrible moment, qui est comme le signal d'un véritable martyre pour elles. On commence donc par leur brûler les cheveux ou par les leur couper avec une dent de poisson, le plus près de la tête que cela se peut. Après cela on les fait tenir de bout sur une pierre plate, qui leur sert de grais pour travailler leur porcelaine et pour polir les pierres vertes, dont ces nations font divers ornemens ; et avec une dent d'acouti, on leur tranche la chair depuis le haut des épaules jusqu'au dos, faisant une croix de biais et plusieurs autres découpures, de manière que le sang en ruisselle de toutes parts. On s'aperçoit bien de la douleur que ressentent ces pauvres filles par leur grincement de dents et par leurs différentes contorsions ; mais la honte les retient, et pas une n'ose laisser échapper un seul cri. On frotte ensuite toutes ces plaies avec de la cendre de courge sauvage, qui n'est pas moins corrosive que la poudre à canon, ou du salpêtre, en sorte que jamais les marques ne s'effacent; après quoi on leur lie les bras et tout le corps d'un fil de coton, on leur pend au cou les dents d'un certain animal, et on les couche dans leur hamac, si bien enveloppées que personne ne peut les voir. Elles y sont au moins trois jours entiers sans pouvoir descendre, et passent tout ce tems-là sans parler, sans boire, ni sans manger.

Ces trois jours étant expirés, on les fait descendre de leur hamac pour les délier, et on leur fait poser les pieds sur ce même grais où on leur a fait la première opération de les inciser, afin que d'abord elles ne touchent point la terre de leurs pieds. De là elles sont remises dans leur lit, où elles sont nourries de racines cuites, et d'un peu de farine et d'eau, sans qu'elles puissent user de quelque autre viande, ou de quelque autre breuvage que ce soit. Elles sont dans cet état jusqu'à la seconde purgation, après laquelle on leur découpe le reste du corps depuis la tête jusqu'aux pieds, d'une manière encore plus cruelle que la première fois. On les remet de nouveau dans leur hamac, où elles sont un peu moins gênées à la vérité pendant le second mois, et où elles font une abstinence un peu moins austère : mais elles ne peuvent encore sortir, ni converser avec qui que ce soit de la cabane, et ne s'occupent qu'à filer et à éplucher du coton. Le troisième mois on les frotte d'une couleur noire, faite d'huile de jenipat, et elles commencent à sortir pour aller aux champs.

(*b*) Quoique Thevet ne parle point d'instruction, il y a cependant apparence que c'est pendant ce tems-là qu'on les instruit du fond de leur fausse créance. Cet auteur ajoute qu'un vieux Portugais, qui était du nombre de ceux qui avaient découvert les premiers ces pays-là, lui avait dit qu'ils avaient tâché d'ôter cette superstition à ces peuples ; mais que

(*a*) Thevet, *Cosmog. univ.*, Tome II, Liv. XXI, page 913.
(*b*) Thevet, *Cosmog. univ.*, Tome II, Liv. XXI, page 913 et 918.

les devins ayant été consultés, s'y étaient opposés fortement, en disant que s'ils essaient d'observer cette coutume, Maire Monan les ferait tous périr. Maire Monan est le nom qu'ils donnent à un être auquel ils attribuent à peu près les mêmes perfections que nous donnons à Dieu, qui n'a, disent-ils, ni commencement, ni fin; qui a créé le ciel, la terre et toutes choses; mais qui pourtant s'est incarné et changé en enfant pour soulager, par ses enseignemens, la nécessité de son peuple.

Le même auteur (*a*) parle d'une autre cérémonie de religion pratiquée à la Floride, laquelle paraît avoir été instituée dans le même esprit, et intéresser les jeunes filles de la même manière.

Les Floridiens ont, dit-il, des fêtes qu'ils célèbrent en certains tems avec des cérémonies fort étranges. Le lieu où se fait la fête est un grand circuit de terre bien uni, fait en rond près de la maison du roi, de laquelle ceux qui sont députés pour la solennité d'icelle sortent peints et emplumés de diverses couleurs, et s'acheminent jusqu'au dit lieu. Là, où étant arrivés, ils se rangent en ordonnance, et suivent trois autres, lesquels sont différens à eux, tant en peintures qu'en façon de faire. Chacun de ces trois porte une tabourasse en son poing, lorsqu'ils commencent à entrer au milieu du rond, lesquels dansant et chantant fort piteusement, sont suivis des autres qui leur répondent: mais après qu'ils ont chanté, dansé et tournoié ce rond par trois fois, ils se prennent à courir par le milieu des épaisses forêts, tout ainsi que des chevaux débridés, et lors les femmes continuent tout le reste du jour en pleurs si tristes et lamentables que rien plus; et en telles furies, elles saisissent les bras des jeunes filles, lesquels elles incisent fort cruellement avec des écailles de moules bien aiguës, de sorte que le sang en découle, lequel elles aspergent en l'air avec une branche ou rameau d'arbre, s'écriant *He Toia! Toia! Toia!* par trois fois. Ces trois qui commencent la fête sont nommés *Jaonas*, et sont comme les prêtres et sacrificateurs, auxquels ils ajoutent foi et créance, partie, pour autant que de race ils sont ordonnés aux sacrifices, et en partie aussi, d'autant qu'ils sont si subtils magiciens que toute chose égarée est incontinent recouverte par leur moyen. Au bout de deux jours, ceux qui s'en sont ainsi fuis parmi les bois, retournent en la place: puis étant arrivés, ils commencent à danser d'une gaieté de cœur, et à réjouir leurs pères, lesquels, par leur antiquité trop grande, ou bien par leur naturelle indisposition, ne sont appelés à cette fête. Les danses finies, ils se mettent à manger d'une avidité si grande, qu'ils semblent plutôt dévorer la viande que la manger; d'autant que le jour de la fête, ni les deux jours suivans qu'ils sont dans les bois, ils ne boivent, ni ne mangent choses du monde.

Rochefort donne la Relation qui suit, de la manière d'admettre un jeune homme dans le corps des guerriers.

Avant que les jeunes gens soient mis au rang de ceux qui peuvent aller à la guerre, ils doivent être déclarés soldats en présence de tous leurs parens et amis, qui sont conviés d'assister à une si solennelle cérémonie. Voici donc l'ordre qu'ils observent en ces occasions. Le père qui a auparavant convoqué l'assemblée, fait seoir son fils sur un petit siége, qui est posé au milieu de sa case, ou du carbet; et après lui avoir remontré en peu de paroles tout le devoir d'un généreux soldat Caraïbe, et lui avoir fait

(*a*) Ibid., Liv. XXIII, chap. 1, page 1004.

promettre qu'il ne fera jamais rien qui puisse flétrir la gloire de ses prédécesseurs, et qu'il vengera de toutes ses forces l'ancienne querelle de leur nation, il saisit par les pieds un certain oiseau de proie, qu'ils appellent *Mansfénis* en leur langue, et qui a été préparé long-tems auparavant pour être employé à cet usage; et il en décharge plusieurs coups sur son fils jusqu'à ce que l'oiseau soit mort, et que sa tête soit entièrement écrasée. Après ce rude traitement, qui rend ce jeune homme tout étourdi, il lui scarifie tout le corps (*a*) avec une dent d'acouti; et pour guérir les cicatrices qu'il a faites, il trempe l'oiseau dans une infusion de grains de piment, et il en frotte rudement toutes ses blessures; ce qui cause au pauvre patient une douleur très-aiguë et très-cuisante : mais il faut qu'il souffre tout cela gaiement sans faire la moindre grimace, et sans témoigner aucun sentiment de douleur. On lui fait manger ensuite le cœur de cet oiseau; et pour la clôture de l'action, on le couche dans un lit branlant, où il doit demeurer étendu de son long jusqu'à ce que ses forces soient presque toutes épuisées à force de jeûner : après cela il est connu de tous pour soldat, il se peut trouver à toutes les assemblées du carbet, et suivre les autres dans toutes les guerres qu'ils entreprennent contre leurs ennemis.

Biet, (*b*) dans son *Voyage de la France Equinoxiale en l'Isle de Cayenne* en l'année 1652, parle ainsi de la manière de faire un capitaine parmi les Galibis, qui sont les Caraïbes de la Terre-Ferme.

Premièrement, celui qui veut être fait capitaine vient d'abord dans sa case avec une grandache sur la tête, baissant les yeux, sans regarder et parler à personne, et sans en rien témoigner même à sa femme, ni à ses enfans. Il se va mettre dans un coin de la case, jusqu'à ce qu'on lui ait fait un petit retranchement comme une prison, où à peine se peut-il remuer. On lui pend son lit au haut de la case, afin qu'il ne parle à personne. Il ne sort de ce lieu que pour aller à ses nécessités, et pour subir les rudes épreuves que lui font ressentir les autres capitaines ses voisins.

Secondement, on lui fait garder un jeûne très-rigoureux pendant six semaines, que les Chrétiens auraient bien de la peine à faire pour l'amour de Dieu. On ne lui donne qu'un peu de millet bouilli et bien peu de cassave, de laquelle il ne mange que le milieu. Pendant ce tems-là les capitaines voisins le viennent visiter soir et matin : ils le font venir devant eux, lui représentent avec leur éloquence naturelle, que s'il veut parvenir à la gloire de capitaine où il aspire, il doit être courageux, et qu'il doit se comporter généreusement dans toutes les rencontres où il se trouvera parmi ses ennemis; qu'il ne doit craindre aucun danger pour soutenir l'honneur de sa nation, et pour prendre vengeance de ceux qui ne manquent pas de les maltraiter quand ils les ont pris en guerre.

Cette harangue qu'il a écoutée attentivement étant finie, on lui fait ressentir combien il souffrirait s'il était pris par leurs ennemis, par le moyen des coups qu'ils lui donnent à l'heure même. Il se tient de bout, au milieu du carbet, les mains sur la tête. Chaque capitaine lui charge sur le corps trois grands coups d'un fouet, qui n'est pas moindre que le fouet d'un cocher. Il est fait de racines de palmiste : les jeunes gens sont employés durant ce tems-là à les faire. Il ne reçoit que trois coups d'un même fouet,

---

(*a*) *Scarifier* est un terme de chirurgie, qui signifie *découper, taillader*

(*b*) Liv. III, chap. 10, page 376.

de sorte qu'il en faut un pour chaque capitaine, et ainsi il en faut beaucoup. L'on fait cela deux fois le jour pendant six semaines. Il est frappé en trois endroits de son corps; le premier coup autour des mamelles, le second au milieu du ventre, et le troisième environne les cuisses: et comme ces coups sont donnés avec grande roideur, et de toute la force, chaque coup environne le corps et en fait ruisseler le sang à grosses gouttes; pendant lequel tems, il ne faut pas que le capitaine prétendant se remue tant soit peu, et donne aucun signe de la douleur qu'il souffre. Si le nombre des capitaines est grand, ce sont autant de bras tout frais, qui ont de la force pour lui faire sentir de furieuses atteintes. Après avoir ainsi été traité, il se retire dans sa casematte, se couche dans son lit, au haut duquel on met tous les fouets desquels il a été fouetté, pour marque de son trophée.

Les six semaines de cette première et très-rude épreuve, dans laquelle il a fait paraître une constance admirable, étant passées, on lui en prépare une autre capable de faire mourir les plus forts et les plus robustes. Pour le mettre dans cette épreuve, on fait un grand vin (c'est-à-dire, un festin à boire) auquel au jour préfix, tous les chefs de la contrée viennent avec leur équipage, tous en bonne couche et bien parés. Ils mettent pied à terre devant l'habitation. Étant tous arrivés en vue de la case, ils se mettent dans les buissons ou halliers, où tous ensemble ils font des cris et des hurlemens horribles; puis ils entrent dans la case, ayant tous la flèche sur l'arc. Ils vont prendre le capitaine prétendant, déjà tout exténué à cause du jeûne exact qu'on lui a fait faire, et des coups de fouet qu'on lui a fait ressentir; ils l'apportent dans son lit qu'ils attachent à deux arbres, et d'où ils le font lever. On l'encourage comme au commencement; et pour éprouver s'il sera courageux, chacun des chefs lui donne un coup de fouet de toute sa force. Il se remet dans son lit, et on amasse quantité d'herbes très-fortes et très-puantes qu'ils mettent autour de son lit. On y met le feu en sorte qu'il ne le touche pas, mais qu'il en sente seulement la chaleur. La fumée de ces herbes puantes, avec la chaleur du feu, lui fait souffrir d'étranges maux: il est à demi-fou dans son lit, où il demeure constamment; il y tombe dans des pamoisons si grandes, que l'on dirait qu'il est mort. Quand on le voit dans cet état, on lui donne à boire pour le faire revenir à soi; étant revenu, on l'exhorte de rechef à être courageux, on redouble son feu qui dure beaucoup de tems.

Pendant que ce pauvre misérable est dans ces souffrances, les autres boivent et mangent comme des pourceaux; et le voyant enfin presque mort, ils lui donnent un étrange remède pour le faire revenir à lui. Ils lui font un collier et une ceinture de palmiste, qu'ils remplissent de grosses fourmis noires, dont la piqûre d'un seul se fait ressentir trois ou quatre heures. On lui met ce collier et cette ceinture qui le fait bientôt revenir, à cause des cuisantes douleurs que cela lui fait souffrir. Il se lève; et quand il est de bout, on lui verse un cauari plein de palinot, qui est une de leurs boissons, sur la tête au travers d'un manaré, ou crible du pays. Il se va aussitôt laver dans la plus prochaine fontaine ou rivière; et étant rentré dans sa case, il se remet de rechef dans sa retraite. Et afin que tous les enfans de la case, et tous ceux qui en sont se souviennent de cette cérémonie, on les fouette tous sans exception, sans épargner même les femmes, si elles ne s'enfuient bien promptement.

On fait recommencer au capitaine prétendant un nouveau jeûne, mais non pas si rigoureux que le premier; car quelqu'un des capitaines ses voi-

sins a soin de lui aller tuer quelques petits oiseaux. Le tems de ce jeûne étant expiré, il est proclamé capitaine; on lui donne un arc tout neuf et des flèches, avec tout ce qui lui est nécessaire.

Ce n'est-là cependant encore qu'un petit capitaine; car pour être un grand chef, il faut des épreuves bien plus rigoureuses que le sieur Biet a ignorées, que le sieur de Rochefort n'a fait qu'effleurer imparfaitement, et que le P. Lafiteau a tirées des lettres (*a*) du P. de la Neuville, Jésuite, lequel ayant demeuré quelque tems dans l'île de Caïenne au voisinage de ces peuples, a été à portée d'avoir de bons mémoires de leurs mœurs. Voici ce qu'il en dit.

Le gouvernement des Caïennois est monarchique. Ils n'ont qu'un chef, auquel ils obéissent aveuglément : c'est ordinairement le plus ancien de la nation qu'on choisit, si d'ailleurs il a toutes les qualités nécessaires pour soutenir cette dignité, c'est-à-dire, s'il a de la force, de la valeur, de l'adresse; s'il est actif, laborieux, sobre, patient, fécond en ressources et en stratagêmes; enfin s'il connaît le pays, et s'il sait les chemins qui conduisent chez toutes les nations. Le plus ancien manque-t-il de ces qualités, ils en choisissent un autre, qu'ils éprouvent par un rude noviciat, pour s'assurer qu'il est tel qu'ils le souhaitent. Ils commencent d'abord par le faire jeûner plus de neuf mois d'une manière très-rigoureuse, ne lui donnant par jour qu'autant de mil qu'il en peut contenir dans sa main. Ils lui font porter des fardeaux énormes; ils l'obligent de faire sentinelle presque toutes les nuits à l'entrée du carbet; ils envoient des députés à la découverte, ou chez les nations voisines, puis à leur tour ils contraignent le prétendant d'aller sur les traces des députés afin de l'accoutumer à connaître toutes les routes. Il n'est point de bornes ou de fontaines un peu marquées dont il ne doive savoir la situation, prêt de le prouver en y portant une branche cassée au premier ordre : enfin il doit avoir en tête la géographie naturelle de tout son pays. Pour le familiariser à la douleur, on l'enterre souvent jusqu'à la ceinture dans une fourmilière pleine de ces grosses fourmis, dont la piqûre donne des fièvres de vingt-quatre heures aux Français, et on l'y laisse un tems considérable. D'autrefois on se contente d'enchâsser trois ou quatre cents de ces fourmis dans ces feuilles, de manière que la tête passe d'un côté et le corps de l'autre; on cout toutes ces feuilles animées en guise de colliers, de bracelets, de ceintures, de jarretières et de couronnes, dont on orne le roi novice. Je laisse juger avec quelles douleurs. C'est ainsi qu'on le forme à la royauté.

Quand on le juge assez éprouvé, on fait l'inauguration en cette manière. Toute la nation assemblée va chercher le prétendant, qui est à une lieue, ou plus, caché sous de feuillages, comme pour faire entendre qu'il fuit les honneurs; ou bien, comme l'ont dit deux de ces rois, afin de lui faire connaître qu'on l'a tiré de la poussière pour l'élever sur le trône; ce qui se confirme par une autre cérémonie : car chacun des assistans va en cadence mettre le pied sur sa tête; après quoi on le lève, et tous se prosternent, et jettent leurs arcs et leurs flèches à ses pieds. Le roi à son tour met le pied sur la tête de ses sujets; puis on le ramène en triomphe au carbet, où il trouve un grand festin préparé par les femmes. Avant que de manger, il faut qu'il donne une preuve de son adresse en lançant une

(*a*) Lettres du P. de la Neuville; *Mémoires* de Trévoux, mars, 1725.

flèche dans une tasse de la grosseur d'un œuf, attachée sur le haut du toit. Cela fait, chaque femme lui sert tour à tour une tasse d'ouicou qu'il est obligé de boire, afin de montrer qu'il a autant de force pour boire que trente hommes, de même qu'il en a eu assez pour se contenter durant trente jours de la nourriture qu'un homme pourrait aisément prendre en un seul jour. Comme il est contraint de vomir souvent, ce repas a plus l'air d'une rude question, que d'un festin. Du reste, ses sujets l'imitent parfaitement, et ne cessent de boire et de manger que toutes les provisions ne soient épuisées.

La cérémonie finie, le nouveau capitaine est censé avoir plein pouvoir et entière autorité sur toute la nation, qui ne fait plus rien que par ses ordres et par son mouvement. C'est lui qui fait la guerre ou la paix, à son gré.

« On ne doit pas se persuader, dit l'auteur que je copie, que toutes ces rigoureuses épreuves qu'il faut subir chez ces peuples barbares pour être admis au rang des guerriers, des capitaines et de chef général de la nation, ne soient que des coutumes purement civiles, et des usages établis par les législateurs afin de former le corps aux exercices les plus pénibles, et de rendre l'ame capable des plus hautes entreprises, en le mettant dans la nécessité par ces épreuves volontaires de se faire un courage à toute épreuve; la religion en est certainement le principe, comme elle l'était dans l'antiquité pour les soldats de Mithras, pour les Lacédémoniens qu'on flagellait devant l'autel de Diane Orthie, et pour les héros qui se faisaient initier aux mystères de Samothrace, ou d'Eleusine. Nous devons juger de ce qui se faisait chez les Caraïbes, où il y a peu de religion apparente, par ce qui se pratiquait pour des sujets semblables au Pérou et au Mexique, où la religion était si bien marquée qu'il n'y a peut-être jamais eu de nations Idolâtres où la religion ait été plus en règle.

» Quoique je ne me sois pas proposé, continue-t-il, de traiter des mœurs des Mexicains et des Péruviens, lesquelles ont été bien écrites par l'Inca Garcilasso, par Acosta, Lopez de Gomara, Oviédo, Herrera, et plusieurs autres auteurs Espagnols, je ne laisserai pas de dire ici quelque chose de leurs initiations militaires, pour montrer que la religion ayant été le motif de leurs épreuves, on doit aussi se former la même idée de celles dont j'ai déjà parlé ».

(*a*) On n'admettait à ces initiations, dans le Pérou, que les enfans de la race du soleil, c'est-à-dire, les fils des Incas, qui composaient une famille nombreuse et étendue dans l'État; et qui étant celle des rois et des princes de leur sang, devait aussi se distinguer des familles populaires par des vertus propres de leur origine céleste, et bien supérieures à celles du commun des hommes.

(*b*) On commençait ces initiations, dit Garcilasso de la Véga, à l'âge de quinze à seize ans; et elles étaient d'une condition absolument requise pour sortir de l'enfance, pour recevoir les marques honoraires de l'âge viril et jouir de ses prérogatives, surtout pour être habile à porter les armes, et à exercer quelque charge dans l'empire. Elles étaient en même tems un noviciat des plus rigoureux, dans lequel on les exerçait à sup-

(*a*) Le P. Lafiteau, ibid.

(*b*) Garcilasso de la Véga, *Histoire des Incas*, Liv. VI, chap. 24, 25, 26, 27.

porter toutes sortes de travaux, et à se rendre capables de soutenir toutes les disgraces de la fortune. Il était pour ces novices d'une extrême conséquence de sortir de ces épreuves avec honneur ; car si pendant le cours de cet examen, ils laissaient paraître de la faiblesse ou de la lâcheté, il en rejaillissait sur eux et sur leurs parens les plus proches, une infamie qui les déshonorait. Aussi les pères, les mères, les frères, les sœurs, les oncles et les jeunes gens, ne cessaient de faire pendant ce tems-là des vœux continuels au soleil, qu'ils accompagnaient de sacrifices, de jeûnes, de mortifications et de toutes sortes d'exercices de religion, afin que le soleil leur donnât la force et le courage nécessaire pour fournir avec gloire la pénible carrière de ces violentes épreuves.

Chaque année donc, ou de deux ans en deux ans, on faisait le choix de jeunes princes, propres à être initiés; et on les mettait dans une maison consacrée à cet usage, sous la conduite de quelques vieillards expérimentés, qui étaient les maîtres de ces novices, et qui avaient charge de les éprouver et de les instruire.

Les épreuves commençaient par des jeûnes de plusieurs jours de suite, pour leur apprendre à souffrir la faim et la soif. On les réduisait presqu'à l'inanition, et on ne leur donnait à certains tems marqués que quelques poignées de bled d'Inde et de l'eau pure. On doublait le tems de ces jeûnes, à mesure qu'ils se montraient plus capables de les supporter, et on les leur faisait pousser aussi loin que cela se pouvait presque sans mourir.

De la même manière qu'on leur avait appris à dompter le corps par la faim et par la soif, on les accoutumait aussi à le mater par les veilles. On les mettait en sentinelle des dix et douze jours de suite, pendant lesquels les surveillans les visitaient exactement ; et si on en trouvait quelqu'un endormi, ou le renvoyait en disant qu'il était encore trop enfant pour être admis aux honneurs.

Le tems de ces premières épreuves étant passé, on les exerçait à la course. On les conduisait pour cet effet à un lieu sacré parmi eux, d'où cette course commençait et se continuait jusqu'au pied de la citadelle, laquelle en était éloignée d'une lieue et demie, et où était planté un étendard qui était destiné à celui qui arrivait le premier, qu'on choisissait aussi pour être à la tête des autres. Les derniers, et ceux à qui le cœur avait manqué dans la course, étaient notés d'infamie, et renvoyés avec honte. Les parens qui appréhendaient ces sortes d'affronts, couraient avec leurs enfans, ou se plaçaient sur le chemin de distance en distance, et les excitaient par tous les motifs les plus propres à réveiller en eux les sentimens de l'honneur.

On leur apprenait à travailler de leurs mains, à faire tout ce qui était nécessaire pour leurs besoins, surtout leurs armes, leurs souliers et tout ce qui est de l'équipage d'un soldat. On leur montrait ensuite à se servir de ces armes, en les exerçant à toutes sortes d'opérations militaires, à lancer le javelot, à tirer de l'arc et de la fronde, à porter de grands fardeaux, et à donner toutes sortes de preuves de force et d'adresse.

Souvent on les faisait lutter les uns contre les autres. Quelquefois on les divisait en deux troupes : on leur faisait attaquer et défendre une place ; et dans ces sortes de combats où l'animosité et l'émulation les excitaient, ils se piquaient quelquefois si vivement qu'ils se faisaient de cruelles blessures, dont il y en avait qui mouraient. Quelquefois un de leurs maîtres

prenant un bâton à deux bouts, ou une espèce de pique, se mettait au milieu d'eux, faisait le moulinet, s'escrimant avec une vitesse et une légèreté incroyable, portant ce bâton ou cette pique, tantôt à l'un tantôt à l'autre, jusqu'à leurs yeux, comme s'il voulait les percer; ou sur leurs jambes, comme s'il avait intention de les rompre. Ceux qui baissaient tant soit peu la vue, ou qui retiraient le pied, étaient aussitôt mis hors des épreuves, parce qu'on disait que s'ils appréhendaient si fort des armes qu'ils savaient bien ne devoir pas leur nuire, ils ne sauraient soutenir l'aspect de celles de leurs ennemis. On exerçait d'autres fois leur patience, en frappant leurs bras et leurs jambes nues, avec de grandes branches d'osier, pour voir quelle figure ils feraient en recevant ces coups; et s'ils y paraissaient trop sensibles, on les rejetait, en disant que puisqu'ils ne pouvaient pas souffrir les coups de ces branches si tendres et si fragiles, ils seraient encore moins à l'épreuve des blessures et des coups violens qui partiraient de la main de leurs ennemis.

Pendant tout ce noviciat, on ne les exerçait pas seulement aux armes, mais on les formait à toutes les vertus nécessaires pour remplir les différentes charges de l'État; et on les mettait en situation de souffrir toutes sortes de besoins et de nécessités, afin qu'ils eussent éprouvé par eux-mêmes toutes les misères où étaient exposés les peuples, auxquels ils devaient un jour rendre justice et donner le bon exemple.

Les maîtres de ces novices leur donnaient tous les jours des leçons, leur représentant sans cesse l'honneur qu'ils avaient d'être de la race du soleil. Ils leur mettaient sans cesse devant les yeux, les vertus et les actions héroïques de leurs ancêtres, leur religion, leur piété, leur amour pour la justice, leur zèle contre le vice, leur valeur, leur clémence et leur douceur pour leurs sujets, leur modération dans le gouvernement de leur empire, leur tendresse envers les pauvres, leur libéralité, leur magnificence royale.

L'héritier présomptif de la couronne, bien loin d'être dispensé de toutes ces épreuves, était traité avec encore plus de rigueur que les autres. On lui disait que c'était plutôt par ses vertus qu'il devait mériter de régner, que par un faible droit d'aînesse, ou d'héritage, qui ne supposait en lui aucun mérite personnel. On le faisait coucher sur la dure, jeûner, veiller, travailler, souffrir, comme le moins considéré d'entre eux. On humiliait sans cesse son orgueil; et il était toujours le plus mal vêtu, afin que lorsqu'il serait sur le trône, et environné de toute la splendeur d'un Dieu sur la terre, il ne méprisât pas les pauvres, et que se souvenant qu'ayant été comme l'un d'eux, il apprît à avoir de la compassion pour les misérables, à faire des graces et à mériter le nom de *Huachacuyac* qu'ils donnaient à leurs rois; nom qui signifie l'amateur et le bienfaiteur des pauvres.

Après qu'on avait fourni la carrière de cette rigoureuse épreuve, le souverain leur faisait la cérémonie de leur percer les oreilles et les narines. Les principaux princes de sa cour qui l'assistaient, leur donnaient les autres marques de sa dignité. Ils étaient alors déclarés de véritables Yncas, ou véritables fils du soleil; et cette solennité était terminée par des sacrifices, et par les autres marques de réjouissance qui ont coutume d'illustrer les plus grandes fêtes.

Outre les épreuves que devaient subir dans leurs temples généralement tous les Mexicains de l'un et de l'autre sexe à un certain âge, il y en avait encore parmi les nobles pour différens degrés d'élévation par où ils pas-

saient, afin de parvenir jusqu'au trône du souverain, dont la dignité était élective. (*a*) Ces degrés d'élévation pour les militaires étaient comme divers ordres de chevalerie, supérieurs les uns aux autres, et qui étaient distingués par différens noms et différentes marques ou habits d'ordre. Ces ordres avaient aussi leurs initiations. Voici ce que le P. Lafiteau en rapporte sur l'autorité des voyageurs.

(*b*) Pour être fait Tecuitle, qui était l'ordre de noblesse le premier auprès du roi, il fallait être du sang des seigneurs les plus qualifiés de l'État, et s'être distingué par des actions extraordinaires. Celui qui aspirait à cet honneur s'y préparait de longue main, et faisait avertir de son dessein, trois ans auparavant, tous ses parens, tous ses amis, tous les seigneurs et Tecuitles de sa province.

Tous étant assemblés, et les augures ayant été pris pour le choix d'un jour heureux, tout le peuple accompagnait le prosélyte au temple le plus superbe de la ville, où était révérée la plus célèbre Divinité du pays, qui était, selon le témoignage de (*c*) Solis, le Dieu des armées. Les parens, les amis et les seigneurs invités le conduisaient par-dessous les bras, lui faisaient monter l'escalier du temple jusqu'à l'autel, où il se mettait dans la posture que demandait la piété, l'humilité et la patience. Le Grand-Prêtre allait se présenter à lui lorsqu'il était dans cet état; et avec un os pointu de tigre, ou bien un ongle d'aigle, il lui perçait le nez de plusieurs petits trous, où il mettait quelque morceau d'ambre noir, pour empêcher les chairs de se rejoindre. Il lui faisait ensuite un discours très-odieux, où il lui disait les choses du monde les plus désagréables, les injures les plus atroces; et ne se contentant pas de l'insulter purement en paroles, il le frappait ignominieusement, et le dépouillait tout nu, autant que la bienséance pouvait le permettre. Le prosélyte ainsi dépouillé, se retirait tout honteux dans une salle du temple, où il s'occupait seul à la prière et à d'autres exercices de religion, tandis que ceux qui l'avaient accompagné faisaient un sacrifice dans le goût des anciens, c'est-à-dire, un festin mêlé de chant, de danses et d'autres marques de réjouissance, après lesquelles chacun se retirait sans dire mot au novice, qu'on laissait seul dans sa retraite. A l'entrée de la nuit, on lui apportait tout ce qui lui était nécessaire pour les quatre jours qu'il devait y séjourner; quelques haillons grossiers pour se couvrir, un peu de paille, quelques ais pour s'asseoir, des couleurs pour se peindre en noir, des poinçons pour se percer et pour faire diverses incisions sur son corps, de l'encens et un encensoir pour encenser les idoles; et on le commettait à la garde de trois personnes expérimentées, pour l'instruire de ce que devait savoir un homme de sa profession. Quelques-uns de ces novices passaient tout ce tems sans manger et sans prendre le moindre repos. On leur donnait néanmoins quelques épis de bled et un pen d'eau pour se soutenir dans l'extrême faiblesse. On leur permettait aussi de dormir, pourvu que ce fût étant assis. Hors des momens marqués, les surveillans leur en faisaient passer l'envie, en les perçant avec des espèces d'alênes d'un bois fort pointu, et dont les atteintes étaient fort vives. Vers le minuit, le novice allait encenser les idoles, et leur offrait

(*a*) Acosta, *Hist. Mar. de las Indias*, Cap. XXVI.
(*b*) Lopez de Gomara, *Hist. Gener.*, Lib. II, cap. 78.
(*c*) De Solis, *Conquista de la neuva Espagna*, Lib. III, cap. 23, pag. 240.

quelques gouttes de son sang : il allait aussi autour de l'enclos du temple ; et en quatre endroits différens, il creusait la terre et y ensevelissait des cannes de roseau, teintes du sang qu'il avait tiré de sa langue, de ses mains, de ses pieds, etc. Ces quatre jours étant écoulés, il demandait permission au Grand-Prêtre d'aller continuer ses épreuves dans les autres temples, et allait ainsi pendant le cours d'une année de temple en temple, où c'étaient toujours de nouvelles épreuves, sans qu'il eût la liberté pendant ce tems-là d'approcher de sa maison, de rendre des visites à ses parens, et d'en recevoir ; toujours obligé de vivre dans la continence, dans la retraite et dans de continuelles austérités.

Enfin l'année étant révolue, et un jour heureux ayant été choisi dans leur calendrier pour achever la cérémonie, les Teeuitles, les seigneurs, les parens et les amis du Novice venaient le prendre, le lavaient, le dérassaient et le ramenaient avec pompe dans le temple où il avait été conduit la première fois. Là, au pied de l'autel, on le dépouillait de ses vieux haillons, on liait ses cheveux sur la nuque du cou avec un cuir rouge, d'où pendaient plusieurs belles plumes ; on le couvrait d'un manteau très-fin par-dessus lequel on en mettait encore un autre très-riche, qui était l'habit particulier de l'ordre : on lui mettait aussi en main un arc et des flèches ; et le Grand-Prêtre faisant un long discours au nouveau chevalier sur ses obligations, l'exhortait à prendre des sentimens propres de l'état où il venait d'être élevé.

La cérémonie se terminait par un grand sacrifice ou superbe festin, par des danses, des chansons usitées dans ces sortes de fêtes, par le son des instrumens et par les acclamations du peuple ; après quoi les seigneurs invités étaient gratifiés de quelques présens de la part du nouveau chevalier, et chacun se retirait chez soi.

Le royaume du Mexique étant électif, (*a*) dès qu'on avait rendu les derniers devoirs au roi défunt, les rois et les princes électeurs (*b*) s'assemblaient pour choisir parmi les jeunes gens du rang des militaires, un sujet propre à être élevé à cette dignité suprême. Le choix étant fait, il y avait deux tems, qui étaient comme deux fêtes marquées ; celui de son élection, et celui de son couronnement.

Au moment même de l'élection, et après que celui qui avait été élu avait accepté, on le dépouillait presque tout nu et on le conduisait au temple, accompagné d'une grande foule de gens de tous les ordres du royaume. Deux seigneurs lui aidaient à monter les degrés jusqu'aux autels. Il était précédé de deux rois premiers électeurs, revêtus des marques de leurs dignités, et suivis de quelques personnes nécessaires à la cérémonie. Tout le reste se tenait en bas avec respect. Le roi étant monté adorait l'idole en touchant la terre de l'un de ses doigts, et la baisant. Il se mettait ensuite devant elle en posture du suppliant.

Le Grand-Prêtre, revêtu de ses ornemens, accompagné d'un grand nombre de prêtres vêtus de longues aubes, comme les prêtres Égyptiens, venait oindre le corps du prince élu, et le frottait d'un jus extrêmement noir. Il faisait après cela sur lui quelques aspersions, et lui jetait sur la tête un manteau semé de têtes de mort, sur ce premier un second de couleur noire, et sur ce second un troisième de couleur bleue, tous semés de têtes de mort

(*a*) Acosta, Lib. VI, cap. 24.
(*b*) Lopez de Gomara, Lib. II, cap. 77.

comme le premier. Il lui pendait au cou certains lacets rouges avec d'autres plus petits, auxquels étaient attachés quelques symboles qui avaient tous leur signification mystique : il lui mettait aussi sur les épaules une phiole pleine d'une poudre, dont l'effet était de garantir contre toute sorte d'enchantemens et de sortiléges : il attachait à son bras gauche un sachet d'encens, et lui mettait ensuite à la main droite un encensoir. Le roi élu se levait alors, encensait l'idole et s'asseyait.

Le Grand-Prêtre s'approchait de lui de nouveau ; et, après un long discours, lui faisait prêter serment qu'il maintiendrait la religion de ses pères, qu'il observerait les lois de ses prédécesseurs, qu'il ferait une guerre vive aux ennemis de l'État, et qu'il rendrait la justice à ses sujets.

On le conduisait ensuite dans un appartement du temple qui lui était destiné et où il y avait un lit prêt, et on l'y laissait seul. Il passait quatre jours dans cette solitude sans sortir du temple, s'occupant à des prières, des sacrifices, dans lesquels il mêlait toujours quelques gouttes de sang, tirées de différentes parties de son corps, et d'autres exercices de religion et de pénitence. Il fallait, avant que d'être couronné, qu'il fît quelque entreprise contre les ennemis de l'État.

A son retour, tout le peuple sortait en foule au devant de lui. Le Grand-Prêtre d'une part, suivi de tous les ministres des autels, les électeurs et les grands seigneurs de l'autre, allaient à sa rencontre en ordre de procession. L'air retentissait cependant des acclamations de joie, et du son des instrumens, au milieu desquels le monarque victorieux, enflé de ses succès, faisait son entrée publique, accompagné des gens de guerre, qui conduisaient les prisonniers et portaient les dépouilles des ennemis vaincus. Il allait droit au temple, où après avoir offert le sacrifice, entendu l'éloge de ses belles actions et de sa valeur, on lui donnait alors solennellement, et pour la première fois, les marques de l'empire ou de la dignité royale. On le revêtait d'habits très-précieux ; on attachait à ses oreilles et à ses narines des pierres d'un très-grand prix ; on mettait dans sa main droite un estoc d'or armé d'une pierre à feu, symbole de la justice ; dans sa gauche un arc et des flèches, pour signifier qu'il était l'arbitre de la paix et de la guerre ; et sur sa tête un ornement qui n'était ni une couronne, ni un diadéme, mais une espèce de mitre.

Après cela il montait sur son trône, où il recevait les hommages, et écoutait les harangues que lui faisaient les différens corps de l'État. De-là on le conduisait au palais, où la joie et les festins succédaient à la gravité de cette cérémonie.

Les Hurons, les Iroquois, et les nations Algonquines, ont aussi leurs initiations qu'ils pratiquent encore. Tout ce qu'on en sait, est qu'elles commencent avec l'âge de puberté ; qu'ils se retirent dans les bois, les jeunes gens sous la direction d'un ancien ou d'un devin, et les jeunes filles sous la conduite d'une matrone. Ils jeûnent pendant ce tems-là fort sévérement ; et tandis que leur jeûne dure, ils se noircissent le visage, le haut des épaules et de la poitrine. Ils observent en particulier très-soigneusement leurs rêves, et en font un rapport exact à ceux qui les dirigent. Ceux-ci examinent avec un soin scrupuleux la conduite de leurs disciples, et confèrent souvent de ce qui les regarde ou de ce qui leur arrive, avec les anciens et les anciennes, pour statuer sur cela ce qu'ils doivent prendre pour leur Oiaron, ou leur Manitou, d'où doit dépendre le bonheur de leur vie. Ils en tirent aussi des conséquences pour savoir à quoi ils doivent être propres pour la suite ; de sorte que c'est comme une épreuve pour connaître quelle doit être leur vocation. Je ne doute

pas que leurs initiations et leurs épreuves ne fussent à peu près semblables à celles des peuples de la Virginie, dont nous avons parlé d'abord : mais soit qu'ils eussent déjà beaucoup perdu de leurs coutumes lorsque les Européens ont commencé à les fréquenter, soit qu'ils se cachassent d'eux soigneusement pour leurs mystères, soit enfin que les Européens n'aient pas été assez attentifs à les examiner, ou assez capables de bien pénétrer l'esprit de ce qu'ils leur voyaient faire, nous n'en avons point de détail exact dans les Relations anciennes ; et il ne nous reste que quelques traces et quelques connaissances générales, mais qui sont insuffisantes pour en former des conjectures assez probables. Le Père le Jeune et le Père de Brebeuf (*a*) font mention de leurs jeûnes et de leurs retraites. Le premier en parle ainsi.

Ils gardent par fois un jeûne très-rigoureux; non pas tous, mais quelques-uns qui ont envie de vivre long-tems. Mon hôte voyant que je ne mangeais qu'une fois par jour pendant le carême, me dit que quelques-uns d'entre eux jeûnaient pour avoir une longue vie ; mais il ajouta qu'ils se retiraient tout seuls dans une cabane à part, et que là ils ne buvaient et ne mangeaient quelquefois huit jours, quelquefois dix jours durant. D'autres m'ont dit qu'ils sortent comme des squelettes de cette cabane, et que par fois on en rapporte à demi-morts. Je n'ai point vu de grands jeûneurs, si bien de grands dîneurs.

J'ai vu, dit le même auteur, faire une autre dévotion au sorcier, laquelle, comme je crois, n'appartient qu'à ceux de sa profession. On lui dresse une petite cabane éloignée d'un jet de pierre ou de deux, des autres. Il se retire là-dedans pour y demeurer huit jours, dix jours, ou plus ou moins. Or vous l'entendez jour et nuit crier, hurler et battre son tambour. Mais il n'est pas tellement solitaire, que d'autres ne lui aident à chanter, et que les femmes ne le visitent. C'est-là où il se commet de grandes saletés.

Le Père le Jeune, remarque fort judicieusement le P. Lafiteau, n'entendait que très-imparfaitement le langage des Sauvages, comme il l'avoue lui-même. Il rapporte bien ce qu'il a vu, mais il était obligé de deviner les réponses qu'on donnait aux questions qu'il faisait. Ceux qui en sont-là, débitent plutôt les choses comme ils les conçoivent, que comme elles sont en effet.

Après que le jeune prosélyte Caraïbe qui veut être fait devin, a fourni sa longue carrière sous la conduite d'un ancien Piaye, qui en est tellement le maître que ses plus proches parens et amis n'ont pas même la liberté de le voir et de lui parler ; après avoir soutenu les rigueurs de ces potions abominables de jus de tabac, de ces jeûnes affreux, et des assauts fréquens que lui livrent pendant la nuit les autres devins, qui lui déchiquetent tout le corps avec des dents d'acouti, le myste vient trouver son disciple à l'entrée de la nuit qui doit mettre fin à ses épreuves. Il lui représente fort au long la dignité du rang où il va être élevé; lui exagère l'honneur et les avantages qu'il recevra, ayant un esprit familier qui lui sera affecté, qu'il pourra évoquer quand il lui plaira, et dont il pourra se servir selon les divers besoins qu'il en aura : il lui explique enfin tout l'ordre de ce qui doit se passer dans le cours de cette nuit, et il l'exhorte à ne point se laisser épouvanter par les choses extraordinaires qui doivent lui arriver.

Cependant les femmes, par ordre du devin, nétoient une cabane. Elles

(*a*) *Relation de la Nouvelle France*, page 84.

y suspendent trois lits ou hamacs ; l'un pour l'esprit, le second pour le Piaye, et le troisième pour le prosélyte. Elles dressent ensuite, avec des pauiers ou des petites tables d'osier et de latanier, qu'elles mettent les unes sur les autres, une espèce d'autel à l'extrémité de la cabane, sur lequel on met quelques pains de cassave et un vaisseau plein d'ouicou, pour l'esprit à qui on en fait le sacrifice.

Vers le milieu de la nuit le devin et son disciple entrent seuls dans la cabane. Le premier, après avoir fumé une feuille de tabac roulée, entonne de toutes ses forces, et presque en hurlant, une chanson magique qui est suivie à l'instant, s'il faut s'en rapporter au récit de ces Barbares, d'un bruit horrible dans les airs, mais qui est encore assez éloigné. Le devin l'ayant entendu, éteint le feu, et en couvre jusqu'à la moindre étincelle ; car les esprits, à ce qu'ils assurent, n'aiment que les ténèbres et l'obscurité.

Aussitôt que les feux sont éteints, le Maboya ou l'esprit entre dans la cabane par le toit avec la même véhémence et le même éclat que fait la foudre qui tombe au plus fort d'un violent orage. Le devin et son prosélyte lui rendent leurs devoirs, et il se lie entre eux une conversation dont ceux qui sont dans les cabanes voisines, attentifs à ce qui se passe, ne perdent pas une parole.

L'esprit commence à parler le premier d'une voix contrefaite, semblable à la voix de ceux qui font parler les marionettes. Il demande au devin quel est le sujet pour lequel il l'a évoqué, et l'assure en même tems qu'il est prêt à l'écouter, et à exaucer tous ses désirs. Le devin le remercie, et le prie en peu de paroles de prendre place auparavant, et de toucher au festin qui est préparé pour lui ; après quoi il garde pendant quelque tems un profond silence.

L'esprit répondant comme il faut à cette invitation, prend d'abord possession de son hamac, avec une agitation qui fait trembler toute la cabane : il se dispose ensuite à manger ; et on entend un cliquetis violent de dents et de mâchoires, comme si en effet il mangeait et dévorait tout ce qui lui est présenté. Ce n'est-là cependant qu'un jeu, et on ne manque jamais de trouver après la cérémonie les pains aussi entiers, et le vaisseau aussi plein qu'ils l'étaient lorsqu'on les a mis sur l'autel. Les Caraïbes néanmoins sont persuadés que l'esprit en prend ce qui lui convient ; et ce qui en reste, et qui paraît entier, est comme sacré. Il n'y a que les Piayes qui puissent en manger ; encore faut-il qu'ils se soient purifiés pour cela, et qu'ils aient une certaine netteté de corps qui les en rende dignes.

Ce bruit de dents étant fini, le devin quitte son hamac, et se met en terre en posture de suppliant, assis sur ses talons à la manière des Caraïbes, et parle en cette sorte.

Je t'ai appelé, non seulement pour te rendre les devoirs de mon respect et de mon obéissance, mais encore pour mettre sous ta protection ce jeune homme qui est ici présent. Fais donc en sorte qu'il descende ici tout maintenant un autre esprit semblable à toi, afin que ce jeune homme le serve, et s'engage à lui aux mêmes conditions et pour la même fin pour laquelle je te sers depuis tant d'années.

Je le veux, répond l'esprit, avec des marques d'une joie sensible : Vous allez être exaucé dans le moment. En effet, un second esprit donne des signes à l'instant de sa présence par un bruit aussi effroyable que celui qu'avait fait le premier à son arrivée. Leurs sens sont alors fascinés pendant un assez long espace de tems par des prestiges sans nombre, qui les mettent presque hors d'eux-mêmes.

Le jeune proselyte, effrayé et presque mort de peur, saute alors de son hamac; et se mettant aussi en posture de suppliant, dit ces paroles d'une voix tremblante: Esprit qui veux bien me prendre sous ta protection, sois favorable, je te prie, à mes desseins. Je suis perdu sans ton secours: ne me laisse pas mourir misérablement, et rends-toi propice à mes demandes, de manière que je puisse t'évoquer toutes les fois que je le voudrai, et que cela sera nécessaire pour le bien de ma nation.

Prends courage, répond l'esprit invoqué: sois-moi fidèle, je ne t'abandonnerai point dans tous tes voyages de terre et de mer, et je serai à tes côtés dans tous les dangers où tu te trouveras; mais sache aussi que si tu ne me sers pas avec fidélité, et de manière à me contenter, tu n'auras pas de plus cruel ennemi que moi. Cela dit, les esprits s'évanouissent, faisant retentir toute la cabane et tout le voisinage d'un coup éclatant de tonnerre, qui met le comble à l'effroi de ces deux malheureux esclaves de Satan.

On accourt alors sans perdre de tems de toutes les cabanes voisines avec de la lumière; on entre en foule dans celle où vient de se passer toute cette scène, et on enlève dans leurs lits ces misérables qu'on trouve renversés par terre, tremblans, demi-morts et presque sans sentiment. Leurs parens et leurs amis mettent tout en usage pour les faire revenir. On les réchauffe par le grand feu qu'on allume, et on les fait boire et manger. Si le lecteur est informé de ce qui se passait à Eleusis, la dernière nuit de l'initiation, il n'aura pas de peine à voir la ressemblance qui s'y trouve. Des ténèbres affreuses accompagnées d'un bruit épouvantable, une lumière passagère qui ne laissait apercevoir que des objets effrayans, enfin un calme et la vue d'un séjour délicieux; tout cela ressemble assez à ce qu'on vient de lire de l'initiation des devins Caraïbes. Mêmes manéges, mêmes prestiges dans l'une et dans l'autre.

FÊTE DES SONGES.

Outre la liberté qu'ont les initiés de demander en particulier tout ce qui a été l'objet de leurs rêves, ils ont encore une fête générale, qui est comme la fête des Songes ou des Désirs. Elle tient quelque chose de la coutume ancienne des Orientaux, de se tenter par des énigmes et par des emblèmes allégoriques; et elle est en même tems une suite de Bacchanales et des Saturnales. Nos Sauvages la nomment *Onnonhouarori*, *la folie* ou *le renversement de tête*, parce qu'ils paraissent alors être véritablement fous. Tout le village entre dans une espèce d'accès de phrénésie: chacun se déguise à sa manière. Ils se font des masques d'écorces d'arbre, qu'ils percent à l'endroit des yeux et de la bouche: ils se peignent et s'habillent d'une manière extraordinairement bizarre. En cet équipage ils courent comme des forcenés de cabane en cabane, rompant, brisant et renversant tout, sans que personne y puisse trouver à redire, et penser même à s'en plaindre. Les plus sages cependant s'écartent dans les champs; car c'est un tems dont on profite pour satisfaire les haines et les vengeances particulières. Ils crient à pleine tête qu'ils ont rêvé; laissent deviner à ceux à qui ils se présentent quel est l'objet de leurs rêves, qui sont désignés partie dans les différens emblèmes de leur déguisement hiéroglyphique, et partie dans quelques paroles énigmatiques qu'ils prononcent dans leurs chansons. C'est à celui qui a deviné de payer et de satisfaire le désir du masque; ce qu'ils font avec plaisir, chacun se faisant un sujet de gloire d'avoir pu donner la so-

lution de leur difficulté. On les charge ainsi de présens de toutes sortes, et on les voit sortir chargés de haches, de chaudières, de porcelaines, de meubles, en un mot, de tout ce qui peut satisfaire leur envie, surtout de viandes qui servent à entretenir la fête, laquelle enfin se termine par aller jeter, disent-ils, la folie hors du village, à peu près comme le bas peuple en Europe va ensevelir *carême-prenant*. Après la fête on rend à chacun tout ce qu'il a donné, qui n'était pas le mot de l'énigme.

Comme la plupart des fêtes des Sauvages se célèbrent pendant la nuit, et qu'à celle-ci on les voit courir par le village et dans les cabanes, portant des tisons à la main ou des flambeaux d'écorce de bouleau, j'ai quelque soupçon, dit le Père Lafiteau, que celle-ci doit sa première origine aux courses qu'on faisait en l'honneur de Bacchus, de Pan, de Cérès, de Vulcain, de Prométhée, de Minerve, etc., et qu'on appelait la *Fête des Torches* ou *des Lampes*, dont nous trouvons plusieurs vestiges dans les monumens anciens, et dans les auteurs qui en ont parlé, et dont on rapporte l'origine à des tems si reculés qu'on en attribuait l'institution aux Dieux mêmes. Les plus célèbres de ces fêtes étaient les Panathenées à Athènes, en l'honneur de Minerve; les Lupercales à Rome, en l'honneur de Pan; et la fête des Lampes en Égypte, en mémoire d'Isis. Je ne doute point, continue-t-il, que la fête des Lanternes qui se fait avec tant de pompe chez les Chinois, et dont nous avons une description si magnifique dans les Mémoires du Père le Comte, ne soit aussi un reste de ces fêtes païennes.

Observons, en finissant cet article, que tous les initiés n'ont pas la même vertu dans la même étendue. Les Sauvages croient qu'il y a des personnes que les esprits favorisent davantage, qui sont plus éclairées que le commun, dont l'ame sent non-seulement ce qui les concerne personnellement, mais qui voient jusques dans le fond de l'ame des autres; qui percent à travers des voiles qui les couvrent, et y aperçoivent les désirs naturels et innés qu'elle a, quoique cette ame elle-même ne les ait pas aperçus, ou qu'elle ne les ait pas déclarés par les songes, ou bien que ceux qui auraient eu ces songes les eussent entièrement oubliés. C'est ce qui leur a fait donner le nom de *Saiotkatta* par les Hurons, d'*Agotsinnacheu* par les Iroquois, c'est-à-dire, *Voyans*, parce qu'ils voient les hommes dans leur intérieur. L'Écriture-Sainte donne le même nom aux prophètes du Seigneur. Mais comme ils ajoutent à cette science des choses cachées le pouvoir de faire encore d'autres merveilles par le moyen de leurs chansons et de leurs danses lymphatiques, ils leur donnent aussi le nom d'*Arendiouannens*, c'est-à-dire, de *Chantres divins*, que l'aveugle antiquité donnait à Orphée et à tous ceux qui étaient remplis de l'esprit de divination. Enfin le commerce qu'ils ont avec les esprits leur fait attribuer le nom d'*Agotkou*, qui est le même qu'ils donnent aux esprits et aux génies du second ordre, avec qui on suppose qu'ils ont une étroite liaison. Les noms de *Piayes*, *Boiès*, *Pages*, etc., qu'on leur donne chez les différens peuples de l'Amérique, reviennent à ces mêmes significations.

DE LA MÉTEMPSYCOSE, ET DE L'ÉTAT DE L'AME APRÈS LA MORT.

Comme les ames au sortir de leurs corps n'étaient pas dignes de jouir de la félicité parfaite, et qu'il n'y avait de félicité parfaite que lorsqu'elles étaient élevées au rang des Dieux, elles avaient bien des épreuves par lesquelles il leur fallait passer, avant que tout ce qu'il y avait d'impur et de souillé en elles, fût entièrement épuré. C'est ce qui a donné lieu à la palingénésie, à la métempsycose pythagoricienne, ou transmigration successive des ames en plusieurs corps. On voit encore des idées, parmi les Sauvages, de cette métempsycose : mais ils n'en ont pas poussé si loin l'extravagance que les disciples de Pythagore, et les Gymnosophistes des Indes. Une opinion de cette nature leur serait trop préjudiciable ; car sans la chasse et la pêche, la plupart mourraient de faim. Je ne crois pas non plus que, quelque opinion qu'ils aient eue de cette métempsycose, ils aient jamais appréhendé qu'en tuant quelque bête à la chasse, ils délogeassent de son corps l'ame de quelqu'un de leurs ancêtres, ni qu'ils aient jamais estimé assez quelque animal que ce puisse être, pour souhaiter que leur ame passe de droit fil dans son corps, comme pensent les Brachmanes des Indes, qui s'estiment heureux de mourir en tenant la queue d'une vache. Les Sauvages de l'Amérique, persuadés que l'ame ne meurt pas avec le corps, ont imaginé pour sa demeure des lieux assez semblables aux Champs-Élisées et au Tartare des Grecs. Ces lieux, dont l'un est un séjour agréable, où l'on a la liberté de chasser et de pêcher, l'autre un endroit affreux et couvert de de ténèbres, sont tonjours à leur occident ; ce qui est très-remarquable, car c'était aussi vers cette partie du monde que les Grecs plaçaient le royaume de Pluton : et si Homère, selon la mythologie de son tems, a dit que les ames des héros s'exerçaient à la course, à manier des chevaux, etc., les Américains croient que la chasse et la pêche, qui sont leurs exercices favoris, feront toute la félicité de ceux qui ont bien vécu.

FIN DU TOME SEPTIEME.

TABLE
DES MATIERES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

DISSERTATION SUR LA RELIGION ET LES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES DES PEUPLES DE LA CHINE ET DU JAPON. *Pag.* 1

Planche n° 1. Idole *Xekia*. — Autre représentation de *Xekia*. 6

Idolâtries des Chinois. 21

Planche n° 2. Les Dieux des Chinois. 22

Planche n° 3. *Puzza*, ou la Cybèle des Chinois. — *Puzza* sous une forme parallèle à *Isis*, assise sur la fleur de lotos. 31

Planche n° 4. Idole que les Chinois appellent le *Dieu de l'Immortalité*, et qu'ils disent présider a leur fortune, etc., etc., etc. 32

Planche n° 5. *Isis* assise sur une fleur de lotos. — *Isis* et *Osiris*, avec la fleur de lotos sur la tête, sous la figure de serpens. — *Isis* avec une tête de vache allaitant son enfant, etc. 33

Planche n° 6. *Vitek* ou *Ninifo*. — *Matzou*, etc. 34

Planche n° 7. *Quantecong*, Divinité chinoise que les Chinois disent avoir été leur premier empereur. — *Quonin*, Divinité domestique des Chinois. *ibid.*

Prêtres, dévots, mendians, fêtes, présages, médecine des Chinois. 37

Planche n° 8. Religieux et gueux dévots des Chinois. 38

Planche n° 9. *Lamas*, prêtres des Tartares. — Prêtres mendians des Chinois. — Châtiment et punition pour avoir abandonné la vie monastique. 39

Planche n° 10. Gueux dévots qui se heurtent la tête et se font brûler des drogues sur la tête. — Religieux en pénitence pour avoir été surpris avec une femme. 40

Planche double n° 11. Pagode de la Chine. 46

Planche n° 12. Dévots, mendians et charlatans de la Chine. 49

Planche n° 13. Magiciens et sorciers de la Chine. 50

Des sciences des Chinois. 53

Empereurs des Chinois. 59

Cérémonies nuptiales, éducation des enfans, et cérémonies funèbres des Chinois. 62

Planche double n° 14. Convois funèbres des grands de la Chine. 77

Autres usages, et médecine des Chinois. 83

Cérémonies nuptiales et funèbres des Chinois. 85

Religion *du Japon.* 88

Les Dieux et pagodes du Japon. 107
Planche n° 15. *Tiedebaik*, *Amida*, Divinités du Japon. 110
Planche n° 16. Pagode du *Canon*. — *Canon*, Divinité du Japon. 112
Planche n° 17. *Toronga*, Divinité et Pagode du Japon. 113
Planche n° 18. Divinités et prédicateurs du Japon. 114
Planche n° 19. *Kirin*. — *Tats*. — Dragons et bannières du Japon. 115
Planche n° 20. Pagodes du *Taureau* et de *Daybot*. — Divinité Japonoise. 118
Planche double n° 21. Temple du Japon où il y a mille idoles. 121
Planche n° 22. *Quanwon*. 122
Planche n° 23. *Giwon*. — *Jébis*, Neptune des Japonois. — *Daikoku*, le Plutus des Japonois. — *Tossitoku*, Divinité qui préside à la fortune. 125
Planche n° 24. *Darma*, Saint du Japon. — Tablettes pour les morts, etc. 132
Médecins et charmes des Japonois. 147
Planche double n° 25. Cérémonies nuptiales et funèbres du Japon. 149
Éducation des enfans. — Leurs rois, et serment des Japonois. 152
Les cérémonies funèbres des Japonois. 153
Planche n° 26. Fête des Ames. — Manière de les reconduire hors de la ville, et congé qu'ils prennent d'elles le troisième soir. 157

Religion *de la Corée et de Jesso*. 158

Cérémonies nuptiales et funèbres, et autres usages. 160

Religion *de la Tartarie*. 162

Planche n° 27. Roi des Tartares divinisé. — Trophées que les Lamas vont adorer. — Iuage de Confucius. — Amida des Japonois. 163
Planche n° 28. *Buth*, jeune homme furieux qui tue tous ceux qu'il rencontre. — *Manipa*, Idole ou Divinité de *Lassa*, à laquelle on offre ceux que *Buth* a tués. 166
Prêtres, mariages et funérailles des Tartares. 173

Religion *d'Islande et des autres pays Septentrionaux*. 177

Religion *de la Laponie*. 184

Planche n° 29. *Jumala*, *Wirku-Accha*, *Thoron*, *Stor-Junkare*, Divinités des Lapons. 184
Sacrifices et magie des Lapons. 185
Planche n° 30. Tambours magiques des Lapons. 188
Cérémonies nuptiales et funèbres des Lapons. 193
Planche n° 31. Mariage, baptême, funérailles des Lapons, etc. 194
Sermens et opinions superstitieuses des Lapons. 197

Dissertation sur la religion des Perses connus aujourd'hui sous le nom de Gaures et de Parsis. 201

Religion *des anciens Perses*. 202

Législateurs et hérétiques des Perses. 211

Religion *moderne des Gaures.* *Pag.* 217

Planche n° 32. Temple du Feu et sépulcres des Gaures. 219
Planche n° 33. Prêtres des Gaures ou Perses devant le feu. 220
Fêtes et Mages des Gaures ou Perses. 222
Cérémonies nuptiales et funébres des Perses. 227
Planche n° 34. Cérémonies nuptiales des Parsis ou Gaures. — Baptême par le feu des Gaures. 228
Planche n° 35. *Parsis* ou *Guébre* agonisant, dont l'ame est reçue par un chien. — Funérailles des *Parsis*. 230
Morale du *Sad-der*, usages qu'il prescrit. 234

Dissertation sur les cérémonies religieuses des peuples de l'Afrique. 237

Religion *des peuples de la Négritie ou Négririe.* 238

Leurs cérémonies nuptiales. 239
Leurs cérémonies funèbres. 240

Religion *des peuples de la Côte de Guinée.* 242

Planche n° 36. Cérémonie pour la Divinité. — *Id.*, pour demander la pluie. — *Id.*, pour la Circoncision. — Leur Commémoration des Morts. *ibid.*
Prêtres; manière de faire un serment, et fêtes des Africains. 245
Planche n° 37. Manière de se saluer le matin en Guinée. — Manière de se marier. — Cérémonies de l'accouchement. — L'accouchée va laver son enfant dans la rivière. 247
Usages qui se pratiquent à la naissance d'un enfant, et cérémonies nuptiales et funèbres des Africains. *ibid.*
Planche n° 38. Manière dont les Nègres de Guinée font leur serment. — Manière dont les femmes se justifient de l'accusation d'adultère. — Supplices des peuples de Guinée. 248
Planche n° 39. Cérémonies funèbres des habitans de Guinée. — Sépulture d'un roi de Guinée. 249
Cérémonies des Guèbres, etc. 250

Religion *des peuples de Benin, d'Ardée*, etc., etc. *ibid.*

Circoncision; cérémonies nuptiales et funèbres des peuples de Benin. 252
Initiation des Nègres de Cabo de Monte. 255

Religion *du Congo, d'Angola, des Jagues* ou *Galles*, etc. 259

Leurs initiations; leurs danses religieuses; leurs prêtres, etc. 263
Leurs sermens et la manière d'éprouver les crimes, etc. 267
Leurs cérémonies nuptiales et funèbres, etc. 269

Religion *des Guagas* ou *Jagues.* 274

Leurs cérémonies de guerre; leurs initiations; leurs mariages; leurs funérailles, etc. 275
Planche n° 40. Honneurs religieux que les Cafres rendent à la lune. — *Idem*, à un hanneton. 280
Leurs prêtres; leurs médecins, et leurs initiations. 281

Planche n° 41. Initiation des jeunes gens reçus au rang des hommes. — Les funérailles des Cafres et Hottentots. *Pag.* 282
Leurs opinions concernant les sortiléges et la résurrection. 284
Leurs usages à l'égard des enfans nouveaux nés, etc. 285
Leurs cérémonies nuptiales. 286
Autres usages où il entre de la superstition. 287
Leurs maladies et leurs cérémonies funèbres. 288
Planche n° 42. Instrumens de musique dont les Cafres jouent. *ibid.*

Religion *des peuples de Monomotapa.* 292

Planche n° 43. Cérémonies qui s'observent à la naissance des enfans chez les Cafres. — Mariage des Cafres. 293
Cérémonies nuptiales et funèbres, et autres usages de l'empire de Monomotapa. *ibid.*

Religion *de quelques peuples voisins ou dépendans du roi de Monomotapa.* 294

Leurs sermens; leurs cérémonies nuptiales et funèbres, et autres usages. 296
Planche n° 44. Cage pour huscanawer les novices, etc., etc. 298

Religion *des peuples qui habitent aux environs de Guillimanca, de Loranga, de Quisungo, et depuis le premier fleuve jusqu'au Cuama vers la Côte de Sofala.* 300

Leurs cérémonies nuptiales, etc. 301

Religion *des Ethiopiens et des Galles.* 302

Leurs usages, etc., etc. 303

Religion *des Insulaires de Socotora.* 304

Leurs mariages; leurs funérailles et autres usages. 305

Religion *des Insulaires de Madagascar.* 307

Leur Circoncision, etc. 309
Leurs cérémonies nuptiales et funèbres, etc. 311
Leurs cérémonies funèbres, etc. 312
Leurs médecins et astrologues, etc. 313
Leurs sermens; leur paix et leur guerre. 314

Religion *ancienne des Canaries.* 315

Addition aux cérémonies religieuses de quelques peuples d'Afrique, etc., qui ont été oubliées par Bernard. 316 *bis*

Religion *des peuples de la Côte d'Or en Afrique.* *ibid.*

Religion *du Royaume de Juda en Afrique.* 316 *bis* 7

Religion *des Chiriguanes, peuples de l'Amérique.* 316 *bis* 23

Dissertation sur les peuples de l'Amérique et sur la conformité de leurs coutumes avec celles des autres peuples anciens et modernes. 319
De leur origine. *ibid.*
De leur Idolâtrie; de leurs sentimens touchant la Divinité, le paradis, etc., et de leurs sacrifices. 331

De leurs devins; de leurs prêtres, et de quelques-unes de leurs prophéties. *Pag.* 335
De la naissance des enfans; de quelques usages des accouchées; de la polygamie; de la manière d'élever les enfans; de l'amour des pères et des mères pour leurs enfans, et de l'imposition des noms. 339
Des langues Américaioes. 346
De l'habillement des Américains. 348
Des ornemens du corps. 351
De la beauté des Américains. 354
Des exercices des Américains. 358
Du commerce des deux sexes, et des mariages des Américains. 363
De la manière de vivre des Américains. 373
De leurs maladies, et de la méthode qu'ils emploient à les guérir. 378
De la civilité des Américains; de leurs vertus et de leurs vices. 381
De l'agriculture des Américains. 384
Des guerres des Américains. 385
De l'amour de la patrie. 389
Du commerce des Américains; de leurs procès; de leurs esclaves, etc. 391
De leurs cérémonies funèbres. 393
De la manière dont les Américains conservaient l'histoire. 396

RELIGION *des peuples de la Baie de Hudson chez les Américains.* 397

Planche n° 45. Le grand sacrifice des Canadiens à Quitchi-Manitou ou le grand esprit. 405
Sacrifice et adoration des Sauvages du Canada. *ibid.*
Cérémonies nuptiales des peuples de la Baie de Hudson, du Mississipi et du Canada. 407
Planche n° 46. Sauvage qui allume une allumette pour aller trouver sa maîtresse. 408
Planche n° 47. Cérémonie nuptiale du Canada, et manière dont les peuples font le divorce. 411
Des Jongleurs; de la manière dont les peuples usent avec les malades, etc. 413
Planche n° 48. Réjouissances des peuples du Canada pendant que l'on porte le défunt à la cabane des morts. — Convoi funèbre. 415
Cérémonies funèbres des peuples du Canada, du Mississipi, etc. 416
Planche n° 49. Jongleur qui vient guérir un malade. — Esclaves qui pleurent le mort. — Les parens demandent au défunt la cause de sa mort. 418
Manière de tenir les conseils chez les peuples du Canada et du Mississipi. 419
Cérémonies de guerre des peuples du Canada, du Mississipi, etc. 421
Manière dont ces peuples traitent leurs prisonniers de guerre. 425
Cérémonies superstitieuses de ces peuples avant d'aller à la chasse. 427
Armoiries et hiéroglyphes des Sauvages. 428
Année de ces peuples. *ibid.*
Leurs mémoriaux lorsqu'ils traitent de quelque affaire. 429

RELIGION *des peuples de Cibola, de la nouvelle Albion, du nouveau Mexique, de Californie, etc.* 430

Religion *des peuples de la Virginie.* *Pag.* 432
Planche n° 50. *Kiwasa*, idole des Virginiens. — Le Dieu des Vents, autre idole. 434
Sentimens des Virginiens sur la Divinité, la création, etc. 437
Leurs prêtres, leurs devins, leur discipline, etc. *ibid.*
Planche n° 51. Prêtres et magiciens de la Virginie. 436
Fêtes et dévotions des Virginiens. 441
Planche n° 52. Les Virginiens adorent le feu et se réjouissent. *ibid.*
Leurs cérémonies de paix et de guerre, et leurs hiéroglyphes. 442
Leurs mariages et l'éducation de leurs enfans. 443
Leurs remèdes, etc. 444
Planche n° 53. Tombeaux des rois de la Virginie. 445
Leurs cérémonies funèbres et leur croyance sur l'état de l'ame après la mort. *ibid.*
Leurs années; leur mémoriaux. 446
Religion *des peuples de la Floride.* 447
Culte rendu au Soleil par les Floridiens; leurs fêtes; leurs temples, etc. 448
Planche n° 54. Sacrifice et offrande que les Floridiens font au Soleil. 451
Planche n° 55. Cérémonie observée par un des rois de la Floride avant que de faire une expédition. — Un des rois consulte son magicien. 452
Leurs prêtres; leur discipline, etc. 453
Leurs cérémonies de guerre, etc. 454
Planche n° 56. *Floridiennes* qui, ayant perdu leurs maris à la guerre, viennent implorer l'assistance du roi; *Hermaphrodites* destinés à servir les malades. — Veuves de la Floride, qui sèment leurs cheveux sur les tombeaux de leurs maris. 455
Cérémonies funèbres; opinions touchant l'immortalité de l'ame. *ibid.*
Planche n° 57. Manière d'ensevelir les rois, et prêtres de la Floride. 456
Mémoriaux des Floridiens de la Caroline. 457
Religion *des Isles Caraïbes.* 458
Prêtres et discipline des Isles Caraïbes. 460
Leurs fêtes; leurs assemblées; leurs guerres. 461
Leurs cérémonies nuptiales; éducation de leurs enfans. 462
Leurs cérémonies funèbres. 464
Planche n° 58. Cérémonies religieuses des habitans de l'Isle Espagnole. *ibid.*
Mémoriaux et religion des habitans de l'Isle Espagnole. 465
Religion *des Mexicains et des peuples leurs voisins.* 467
Planche n° 59. *Vitzliputzli.* — *Tlaloch* ou *Tescalipuca.* — Prêtres Mexicains. 469
Temples des Mexicains. 471
Planche n° 60. Captif écorché après avoir été vaincu. — Captif combattant contre un prêtre Mexicain. — Grand temple de Vitzliputzli dans la ville du Mexique. 472
Planche n° 61. Pénitences Mexicaines. — Sacrifice des captifs. 473
Leurs sacrifices et leurs pénitences, etc. *ibid.*
Leurs prêtres; leur discipline, etc. 475

Fêtes des Mexicains. *Pag.* 478
Leurs cérémonies de paix, de guerre, et leurs hiéroglyphes. 482
Planche n° 62. Le Mercure des Mexicains adoré à Cholula sous le nom de *Quetzalcouatl*. — Divinité qui préside à la chasse. *ibid.*
Calendrier Mexicain. 483
Planche n° 63. Siècle et année des Mexicains. *ibid.*
Planche n° 64. Désolation des Mexicains à la fin du siècle. — Réjouissances au commencement du siècle, etc. 484
Le couronnement de leurs rois, etc. 485
Leurs cérémonies nuptiales et leur divorce, etc. 486
Planche n° 65. Mariage des Mexicains. — Cérémonies qu'ils pratiquent à l'égard de leurs enfans. *ibid.*
Les cérémonies pratiquées à la naissance de leurs enfans, et l'éducation qu'ils leur donnent, etc. 488
Leurs cérémonies funèbres, etc. 491
Planche n° 66. Convoi funèbre des Mexicains. — Présens qu'ils font à leurs morts. — Les habitans de *Venezuela* boivent les cendres de leurs *Caciques* après avoir brûlé leurs corps. — Ils pleurent sur le corps de leurs *Caciques*. *ibid.*
Cérémonies qu'ils pratiquaient à la mort de leurs empereurs. 492
Religion *des peuples de Campêche, Jucatan, Tabasco, Cozumel, etc.* *ibid.*
Planche n° 67. Idoles de Campêche et de Jucatan. — Idoles de Tabasco. 493
Religion *des peuples de Darien, de Panama, de la Nouvelle-Grenade et de Cumane.* 496
Leurs cérémonies de guerre. 499
Leurs cérémonies nuptiales et funèbres. 500
Planche n° 68. Mariage des Indiens du Panama. — Les Parens et les amis défrichant la terre qui est destinée aux nouveaux mariés. *ibid.*
Religion *des peuples de Cubagua, de la Caribane, et de la Nouvelle Andalousie.* 503
Planche n° 69. Manière dont les prêtres Caribes soufflent le courage. *ibid.*
Guérison de leurs malades, et cérémonies nuptiales et funèbres. 504
Planche n° 70. Manière dont les Sauvages de Paria gouvernent leurs malades. — Danse de ces Sauvages autour des mourans, et leurs cérémonies funèbres. *ibid.*
Religion *des peuples qui habitent autour du Fleuve Orenoque, et de ceux de la Guyane, et leurs autres cérémonies.* 505
Religion *et autres cérémonies des peuples qui habitent autour du Fleuve des Amazones, et dans l'Amérique Méridionale jusqu'au Pérou.* 507
Planche n° 71. Cérémonies funèbres des peuples qui habitent aux environs du Fleuve Orenoque, et cérémonies funèbres des Brésiliens. *ibid.*
Religion *des peuples du Brésil, et leurs cérémonies de guerre.* 508
Leurs cérémonies nuptiales et funèbres. 510

Religion *des peuples de la Plata, et de quelques nations Sauvages plus éloignées; leurs cérémonies, etc.* *Pag.* 512

Religion *des peuples du Pérou.* 514

Planche n° 72. L'*Yncas* consacre un vase au Soleil. — L'*Yncas* vient recevoir les offrandes que ses sujets font au Soleil. 518

Planche n° 73. Manière d'allumer le feu sacré chez les Péruviens, la veille de la grande fête du Soleil, nommée le *grand Ramy*. — L'*Yncas* présente au Soleil, le premier jour de la grande fête, un vase plein de liqueur, et l'invite à boire. 521

Planche n° 74. Sacrifice d'un agneau noir, le jour de la grande fête du Soleil. — Festin en l'honneur du Soleil le jour du grand Ramy. 524

Religion *de quelques peuples sujets des Yncas.* 526

Opinion des Péruviens touchant leur origine. 527

Planche n° 75. Désolation des Péruviens pendant l'éclipse de la lune. — Captif sacrifié par les *Antis*. *ibid.*

Leurs prêtres; leur discipline; leurs religieuses, etc. 528

Planche n° 76. Manière dont l'*Yncas* marie ceux de son sang. — On coupe les cheveux, et on donne un nom aux fils de l'*Yncas*. 530

Leurs mariages, et l'éducation de leurs enfans. 531

Leurs sentimens sur l'immortalité de l'ame, et leurs cérémonies funèbres. 535

Planche n° 77. Honneurs funèbres rendus aux grands du Pérou après leur mort. — Manière d'ensevelir les grands du Pérou. 536

Leur manière de distinguer les saisons. 537

Leurs mémoriaux. 538

Principes des Américains sur leur origine et sur celle du monde, dans leur religion et dans leurs principales cérémonies. 541

Culte du Soleil. 547

De la Pyrolatrie, ou du Culte du Feu. 549

Des Sacrifices. 550

Conformité de quelques-unes de leurs fables avec celles de nos Idolâtres. 551

Pratiques de religion observées assez généralement chez différentes nations de l'Amérique, conformes à celles de quelques peuples de notre Continent. 552

Des Initiations. 555

Fête des Songes. 571

De la Métempsycose, et l'état de l'ame après la mort. 573

FIN DE LA TABLE.

AVIS AU RELIEUR,

Pour ce septième Volume.

NOTA. Il faut placer l'article *Addition aux Cérémonies Religieuses de quelques Peuples d'Afrique*, qui a pour signatures *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, et pour fol. 516 *bis* jusqu'à 516 *bis* 24, à la suite de la feuille 79, page 516, avant la *Dissertation sur les Peuples de l'Amérique*.

LES PLANCHES SERONT PLACÉES AINSI QU'IL SUIT :

Planche	N° 1.	Pag.	6
	N° 2.		22
	N° 3.		31
	N° 4.		32
	N° 5.		33
	N° 6.		34
	N° 7.		34
	N° 8.		38
	N° 9.		39
	N° 10.		40
Pl. double	N° 11.		46
	N° 12.		49
	N° 13.		50
Pl. double	N° 14.		77
	N° 15.		110
	N° 16.		112
	N° 17.		113
	N° 18.		114
	N° 19.		115
	N° 20.		118
Pl. double	N° 21.		121
	N° 22.		122
	N° 23.		125
	N° 24.		132
Pl. double	N° 25.		149
	N° 26.		157
	N° 27.		165
	N° 28.		166
	N° 29.		184
	N° 30.		188
	N° 31.		194
	N° 32.		219
	N° 33.		220
	N° 34.		228
	N° 35.		230
	N° 36.		242
	N° 37.		247
	N° 38.		248
	N° 39.		249
Planche	N° 40.	Pag.	280
	N° 41.		281
	N° 42.		288
	N° 43.		295
	N° 44.		298
	N° 45.		405
	N° 46.		408
	N° 47.		411
	N° 48.		415
	N° 49.		418
	N° 50.		434
	N° 51.		436
	N° 52.		443
	N° 53.		445
	N° 54.		451
	N° 55.		452
	N° 56.		455
	N° 57.		456
	N° 58.		464
	N° 59.		469
	N° 60.		472
	N° 61.		475
	N° 62.		482
	N° 63.		485
	N° 64.		484
	N° 65.		486
	N° 66.		491
	N° 67.		495
	N° 68.		500
	N° 69.		505
	N° 70.		504
	N° 71.		507
	N° 72.		518
	N° 73.		521
	N° 74.		524
	N° 75.		527
	N° 76.		530
	N° 77.		536
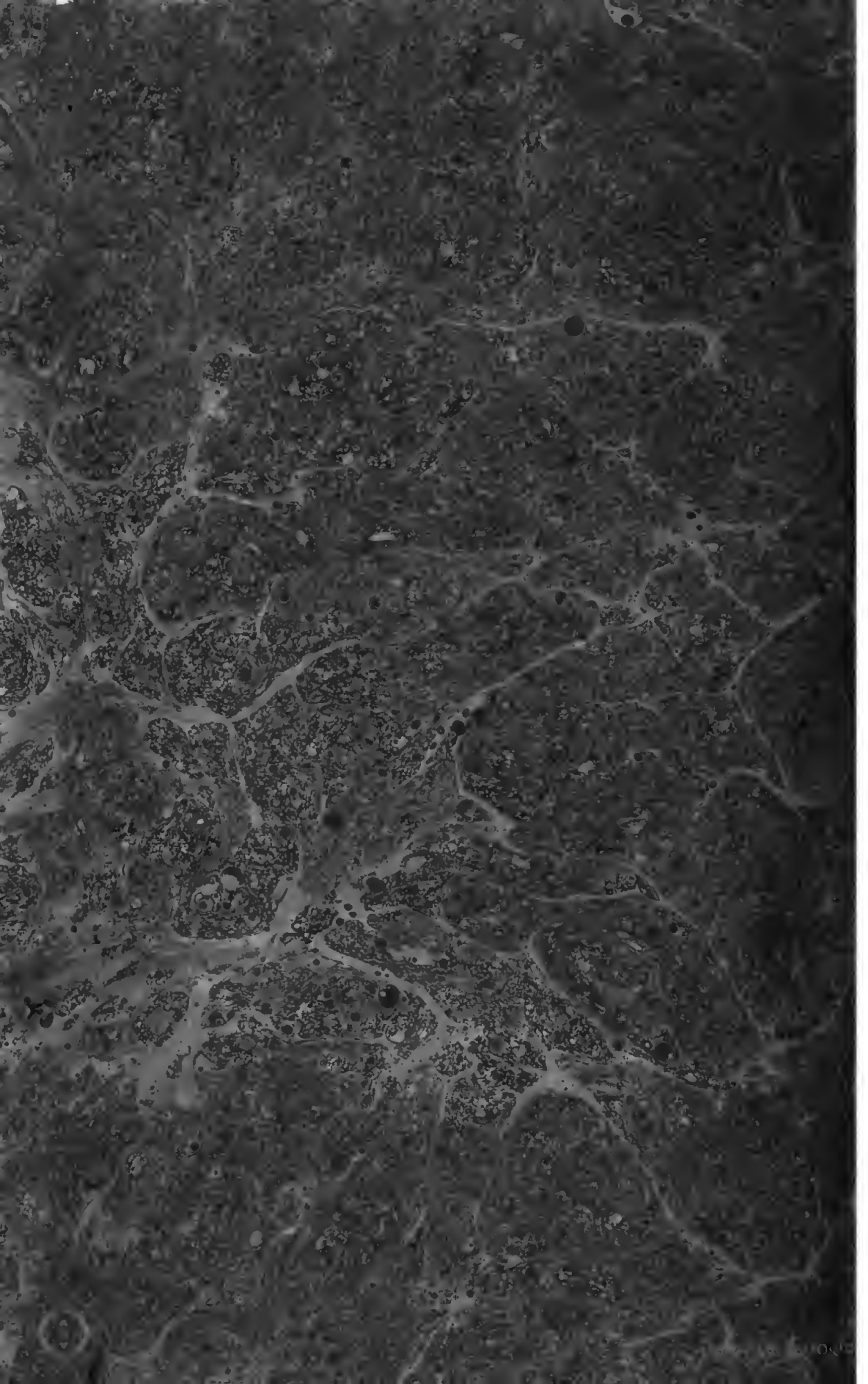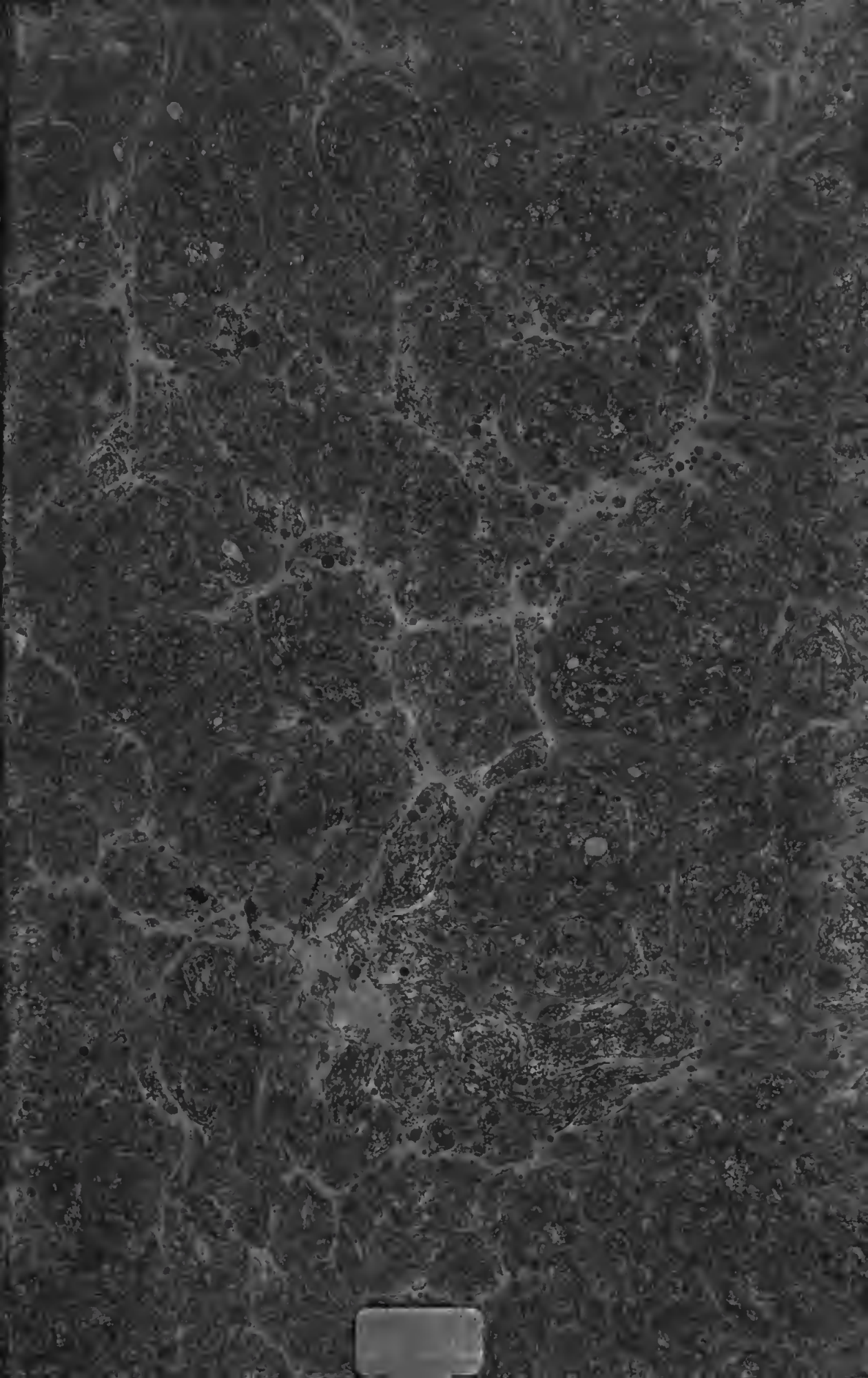
Digitized by Google